5¢ SAINT JEREMIE
chaud avec averses
MAXIMUM : 75
MLLE LORTIE
COMPTABILITE
1-G 1-G
ED PROVINCIALE

76e ANNEE — No 207

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

MONTREAL, VENDREDI 17 JUIN 1960

EDITION PROVINCIALE

2 CAHIERS — 46 PAGES

Dans les bureaux spéciaux

La votation commence demain, en vue des élections du 22 juin

par Vincent PRINCE

C'est demain que les électeurs qui y ont droit pourront commencer à voter dans les bureaux spéciaux de scrutin en vue de l'élection du 22 juin.

Ces bureaux seront ouverts, au fait, durant deux jours, soit demain et lundi. Dans chaque cas, les électeurs autorisés à le faire pourront se présenter de 2 h. p.m. à 10 h. p.m.

Mais qui a le droit de voter ainsi à l'avance ? La loi électorale du Québec en fournit la liste à l'article 283. Cet article se lit comme suit :



"Sont seuls admis à voter dans un bureau spécial de scrutin les employés de chemin de fer, des postes et de messageries, les navigateurs, prêtres-missionnaires, voyageurs de commerce et tous autres employés que leurs occupations habituelles contraignent à s'absenter du lieu de leur domicile et qui ont raison de croire que leurs occupations ordinaires les obligeront, le jour fixé pour le scrutin général, à s'absenter de la cité, de la ville ou du village où ils ont leur domicile et les empêcheront de voter à l'élection en cours".

Groupe restreint

En somme, c'est la nature du travail qui est le seul critère ici. Les cheminots, les employés itinérants de compagnie de navigation et et les commis-voyageurs constituent dans l'ensemble la presque totalité de ceux qui peuvent se prévaloir de ce privilège. L'employé de banque ou de bureau qui prévoit qu'il sera à la plage, le 22, ou même en voyage en Europe, ne peut revendiquer cette faveur. Car ce n'est pas en raison de la nature de son emploi qu'il sera à la plage ou en Europe. Les journalistes qui, par profession, sont souvent en dehors de leurs districts électoraux, ne sont même pas compris dans le groupe des privilégiés.

Pour voter à ces bureaux spéciaux ("advenced polls"), il faut une attestation du président ou du secrétaire d'élection du comté. Cette attestation peut être obtenue en se présentant au bureau officiel du président d'élection les deux jours mentionnés plus haut, soit demain et lundi, entre 1 heure de l'après-midi et 10 heures du soir. L'électeur qui veut obtenir cette attestation doit pouvoir s'identifier. A Montréal et à Québec, la seule pièce d'identification acceptable est le certificat spécial laissé à domicile par les énumérateurs.

Les adresses des bureaux spéciaux de scrutin ont déjà été publiées dans les journaux. Ceux qui n'en n'auraient pas pris connaissance peuvent toujours s'adresser aux comités de l'un ou l'autre des candidats dans leurs circonscriptions, car le président d'élection est tenu de faire tenir la liste de ces adresses à chacun des candidats. A ces comités, on pourra peut-être aussi indiquer aux électeurs qui seraient dans le doute s'ils ont réellement droit de voter ainsi avant les autres.

Il n'y a pas de bureaux spéciaux dans tous les comtés. Les seuls, en fait, où l'on en trouve, sont ceux de : Beauce, Champlain, Hull, Joliette, Iles-de-la-Madeleine, Laval, Laviolette, Lévis, Maisonneuve, Matane, Missisquoi, Montréal-Jeanne-Mance, Montréal-Laurier, Montréal-Mercier, Montréal-Notre-Dame-de-Grâce, Montréal-Outremont, Montréal-Ste-Anne, Montréal-Ste-Marie, Montréal-St-Henri, Montréal-St-Jacques, Montréal-St-Louis, Montréal-Verdun, Québec-Centre, Québec-Est, Québec-Ouest, Richelieu-Verchères, Richmond, Rivière-du-Loup, St-Hyacinthe, St-Sauveur, Sherbrooke, Trois-Rivières et Westmount-St-Georges.

Résultat révélé le 22 seulement

Le résultat de ces scrutins spéciaux ne sera pas connu évidemment avant celui du scrutin général, soit le 22 au soir. En effet, la loi prévoit que ce n'est qu'à 6 h. 30, le soir de la votation générale, que les scrutateurs de ces bureaux spéciaux, doivent procéder au décompte des bulletins qu'ils ont reçus durant les deux jours où ils ont siégé. Règle générale, toutefois, ce sont les résultats de ces polls spéciaux qui sont annoncés les premiers à la télévision ou à la radio.

Victorieux d'Eisenhower

(qui a contremandé son voyage à Tokyo)

Les agitateurs japonais veulent chasser KISHI

Tokyo, 17. (AFP-PA-UPI-Reuters) — C'est maintenant M. Kishi qui est la cible des manifestants au Japon. A la suite des violentes manifestations de mercredi et devant la menace d'un nouvel assaut de la Diète par les étudiants, le gouvernement japonais a demandé au président Eisenhower de retarder son voyage. La nouvelle a été accueillie à Tokyo par des manifestations de joie, de cris et des danses frénétiques.

M. Eisenhower, pour sa part, a accepté avec regret la décision du gouvernement japonais, affirmant qu'une "petite minorité organisée et dirigée par des agitateurs communistes professionnels" était responsable de l'annulation de sa visite de bonne entente. M. Kishi a également blâmé les communistes lorsqu'il a admis ne pouvoir garantir la sécurité du président américain à Tokyo.

L'annonce de l'annulation de la visite du président Eisenhower n'a pas fait cesser les manifestations et les incidents au Japon. Il s'agit pour le moment de manifestations de joie, mais les leaders de la campagne anti-américaine et anti-gouvernementale ont annoncé sans équivoque qu'ils avaient l'intention de poursuivre leur action dans les rues.

Grand rassemblement

Une foule évaluée par certains observateurs à 20,000 personnes, par d'autres à 40,000, s'est rassemblée hier après-midi sur la grande place de la Diète, à l'endroit même où les étudiants de gauche et d'extrême-gauche, en prenant d'assaut le parlement mercredi, et en livrant une bataille rangée de plusieurs heures à la police, ont contraint le premier ministre, M. Kishi, à céder.

Les manifestants ont salué par des vociférations et des danses frénétiques les discours des porte-parole des étudiants et des leaders socialistes, communistes et syndicalistes qui ont célébré ce qu'un des orateurs a appelé "l'une des plus grandes défaites subies depuis quinze ans par la politique américaine en Extrême-Orient". Et c'est par des "banzai" enthousiastes que la foule a accueilli l'appel des leaders de l'opposition à "continuer la lutte jusqu'à la chute du régime Kishi".

Les chefs des émeutiers visent, en plus de la démission de M. Kishi, la dissolution du parlement et l'abolition du traité de sécurité nippo-américain que le premier ministre voulait offrir ratifié au président Eisenhower, lors de sa venue.

Ratification du traité

Cependant, si le premier ministre a accepté de remettre la visite d'Eisenhower, il n'a pas démordu de son idée de faire ratifier le pacte de sécurité nippo-américain. Il est même revenu sur son projet de dissoudre temporairement le parlement. Il entend, malgré tout, faire ratifier le traité pour dimanche, tel que prévu. Des sources bien informées prédisent la démission de M. Kishi après la ratification du traité.

Dans certains milieux japonais se manifestent des sentiments d'inquiétude à la suite des violentes émeutes des jours derniers et l'on se demande si de telles pressions violentes sur le gouvernement ne mettent

Voir AU JAPON en page 2

Demain à Formose

Séoul refuse de prolonger de 24 heures la visite du président des Etats-Unis

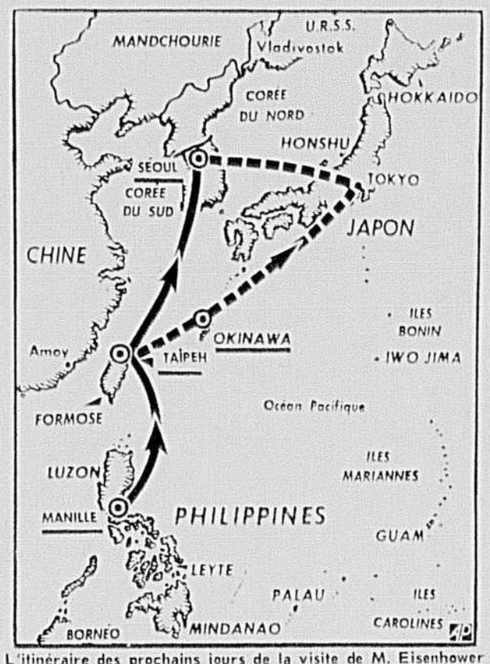
Manille, 17. (PA-AFP-UPI) — Le président Eisenhower s'est embarqué hier soir à Manille, à bord du croiseur "Saint-Paul" à destination de Formose, où il doit arriver samedi. Il passe toute la journée en mer. Dimanche, M. Eisenhower quittera Formose pour la Corée du Sud.

Le chef de la Maison Blanche ne passera que huit heures à Séoul, le gouvernement de la Corée du Sud ayant rejeté une demande des autorités américaines en vue de prolonger de près de 24 heures la visite du président en ce pays. Le gouvernement de Séoul aurait invoqué le manque de temps dont il disposait pour organiser un séjour plus long que celui d'abord prévu. A Séoul, 20,000 membres des forces de sécurité veilleront à la protection du président.

Adieu des Philippines

Près d'un million de personnes se sont réunies hier au parc Luneta, à Manille, pour dire adieu au président Eisenhower. Le président des Etats-Unis et le président des Philippines, M. Carlos Garcia, ont alors parlé des relations philippino-américaines.

M. Garcia a notamment déclaré que les Philippines seront toujours aux côtés des Etats-Unis.



L'itinéraire des prochains jours de la visite de M. Eisenhower en Orient. La ligne pointillée indique le trajet que le président américain a dû abandonner.

Réjouissance à l'Est et souci en Occident

(Par la Presse Associée, Reuters et UPI)

Alors que derrière les rideaux de fer et de bambou, on se réjouit de l'annulation du voyage du président Eisenhower au Japon, dans les capitales occidentales, on s'inquiète grandement de ce qu'on appelle une importante défaite des Etats-Unis et une grande victoire communiste.

A Moscou, les "Izvestia", journal du gouvernement, tiennent le président Eisenhower responsable de l'effusion de sang qui s'est produite durant des émeutes au Japon. Les "Izvestia" affirment que c'est le président Eisenhower qui est la cause de la crise politique japonaise.

Dans son reportage sur l'annulation du voyage de M. Eisenhower au Pays du soleil levant, le journal présente une photographie d'étudiants blessés, étendus dans une rue de Tokyo.

"C'est là la mission de bonne volonté du président Eisenhower, lit-on en page éditoriale des Izvestia. Ses mains sont tachées du sang des Japonais . . ."

L'agence Tass présente de son côté l'annulation du voyage comme un "dur coup" au prestige des Etats-Unis et "une victoire pour le peuple japonais".

A Pékin, la radio chinoise claironne: "C'est la victoire du peuple japonais dans sa bataille patriotique et juste contre le voyage d'Eisenhower au Japon".

En Europe

A Paris, "Le Monde", journal indépendant et modéré, donne raison au premier ministre Kishi quand celui-ci affirme qu'il s'agit d'un complot du communisme international; mais le journal reproche au premier ministre du Japon de tenter de nager contre une marée populaire qui réclame de meilleures relations avec la Chine et l'URSS. Certains politiciens français sont d'avis que le Japon est au bord de la guerre civile.

A Londres, les journaux qualifient l'annulation du voyage d'Eisenhower au Japon de "défaite humiliante pour le gouvernement Kishi et l'Amérique". Dans la recherche des causes de l'incident, la plupart s'accordent à le rapporter à l'affaire de l'avion-espion U-2. Le "London Times" dit que c'est le plus dur coup porté au prestige des Etats-Unis dans le monde de l'après-guerre.

Le journal libéral "Algmeen Handelsblad" d'Amsterdan, et l'"Il Messaggero", de Rome, voit dans l'incident une raison de plus pour raffermir les liens qui unissent les nations occidentales.

Aux Etats-Unis

Ce sont les milieux politiques américains, cependant, qui sont le plus préoccupés par l'annulation de la visite au Japon du président Eisenhower. Les républicains et les démocrates se sont tout d'abord déclarés heureux de constater que la vie de M. Eisenhower n'est plus menacée, mais ils s'inquiètent vivement des répercussions de l'incident.

Le sénateur Fulbright, président de la commission des affaires extérieures, a déclaré que l'annulation nuisait au prestige américain, ajoutant "nous aurions peut-être pu nous montrer plus prévoyants".

Plusieurs sénateurs, à la suite du sénateur Johnson, leader démocrate, ont exprimé l'avis que le président n'aurait pas dû rejeter les conseils qui lui avaient été donnés d'annuler lui-même son voyage, il y a deux semaines.

Le sénateur Kennedy, candidat à la nomination pour les élections présidentielles, a déclaré de son côté, après avoir admis qu'il s'agissait là d'une action dirigée de Moscou, qu'un "président américain ne devrait pas entreprendre des voyages au-delà des mers sur de vagues espoirs seulement, s'exposant à toutes les humiliations".

Entretiens Spaak-Diefenbaker

Orientation de l'OTAN pour la prochaine décennie

Ottawa, 17. (PC) — Le secrétaire général de l'OTAN, M. Paul-Henri Spaak, est arrivé, hier soir, à Ottawa, en vue de s'entretenir avec le premier ministre Diefenbaker de l'avenir de l'OTAN et de la possibilité de convoquer au Canada, une réunion des chefs de gouvernement de cette alliance.

"Il est très important, a déclaré M. Spaak à son arrivée, d'établir un programme pour les dix prochaines années. Je souhaite faire un tour complet d'horizon avec le premier ministre et le ministre des Affaires extérieures, M. Green. Nous avons plusieurs problèmes à régler à l'OTAN."

M. Spaak a donné l'assurance que la question de la réunion des chefs de l'OTAN au Canada sera discutée durant ses conversations avec les autorités canadiennes. "Je suis certain, dit-il, que tous les pays membres aimeraient se réunir au Canada."

M. Spaak est arrivé dans la capitale à bord d'un avion provenant de Boston où il a reçu, hier, un doctorat honorifique de l'Université Harvard.

Il a été accueilli à l'aéroport par M. Norman Robertson, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, et M. Jules Léger, représentant permanent du Canada au siège central de l'OTAN à Paris.

Vues de Diefenbaker

M. Diefenbaker a, il y a deux semaines, fait connaître ses vues sur les affaires de l'OTAN, à l'occasion d'une série de discours qu'il a prononcés à Washington, à Winnipeg et à l'Université DePauw, à Greencastle, en Indiana.

Le premier ministre avait signalé que l'OTAN avait réussi à prévenir un nouveau conflit en Europe mais qu'il lui restait bien des problèmes à résoudre, entre autres le maintien de sa puissance militaire et l'amélioration de la coopération économique entre les 15 pays membres de l'organisation.

Durant sa visite à Ottawa, M. Spaak rencontrera, en plus de MM. Diefenbaker et Green, le ministre de la Défense, M. George Pearkes, le ministre des Finances, M. Donald Fleming et le ministre de la Production de la Défense, M. O'Hurley.

Pour assurer la paix, le Sénat américain approuve le plus gros budget de défense de son histoire

Washington, 17. (PA-UPI) — Le Sénat américain a approuvé hier soir un total de $40,514,897,000 de crédits pour la défense nationale, qui permettront au prochain président des Etats-Unis d'agir d'une position de force en face de l'URSS, comme l'a déclaré le leader de la majorité démocrate, le sénateur Lydon B. Johnson.

Les crédits accordés dépassent de $1,250,000,000 ceux recommandés par le président et de plus de $1,000,000,000 le montant accepté par la Chambre des représentants.

Y sont inclus les crédits nécessaires à l'exploitation du Bomarc-B, promis au Canada pour ses bases à Mont-Laurier et à North Bay et qui risquait d'être abandonné.

En dernière heure, le Sénat a adopté un amendement ajoutant $90,000,000 pour la modernisation de l'équipement de combat. Il a également ajouté $40,000,000 pour augmenter de 25,000 hommes les corps de marine.

Satellite-espion

Les mesures adoptées par le Sénat incluent les centaines de millions de dollars accordés par la Chambre à la requête de l'administration pour hâter la réalisation d'une flotte sous-marine armée de missiles, pour augmenter les transports aériens de troupes et pour maintenir la garde nationale et l'armée de réserve à leur force actuelle. Elles comprennent également les centaines de millions que la Chambre a refusés et devant

Voir LE SENAT en page 7

Si une guerre mondiale éclate...

Les vivants ne suffiront pas à enterrer les morts

-- Oppenheimer

Berlin, 17. (Reuters-AFP) — Un éminent physicien nucléaire américain, M. J. Robert Oppenheimer, a déclaré, hier, que si une autre grande guerre éclatait, il ne restera peut-être pas assez de vivants pour enterrer les morts.

M. Oppenheimer a fait cette remarque lors de la séance inaugurale de la conférence du Congrès pour la liberté de culture, à laquelle assistent plus de 250 écrivains, journalistes, artistes, hommes politiques et diplomates de 51 pays.

"Aujourd'hui, les nouvelles méthodes d'utilisation (des armes atomiques) ont fait du contrôle de ces engins un cauchemar dont seuls les dirigeants responsables peuvent se rendre pleinement compte", a affirmé le savant américain.

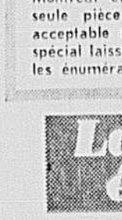
M. Oppenheimer a ajouté que, dans le passé, les gouvernements nationaux ont toujours considéré la défense et la sécurité des citoyens de leurs pays comme leur principale responsabilité. "De nos jours, ils ne s'acquittent pas très bien de cette tâche", a-t-il signalé.

"Nous en sommes rendus à un point où nous nous demandons si nos institutions répondent aux besoins de l'heure. De plus, nous nous demandons si certains aspects de notre culture sont réellement sains", dit-il en précisant qu'en parlant de ces sujets, il pensait à ce qui se passe dans son propre pays.

La campagne électorale



L'HON. ANTONIO BARRETTE "AD PORTAS" — C'est aux portes de la capitale canadienne, dont il respecte l'autorité mais dont il exige le respect intégral des droits du Québec, que le premier ministre se rend aujourd'hui. A Hull, que ses habitants appellent fièrement "la Métropole occidentale du Québec", il présidera, ce soir, à une grande assemblée radiodiffusée qui se déroulera à l'école Reboul. A moins de cinq jours du scrutin, les organisateurs de chaque parti ne limitent plus à une seule région les convocations aux réunions politiques. En même temps que les électeurs de Hull, ceux des circonscriptions voisines de Papineau, Pontiac et Gatineau ont été conviés à venir écouter, outre M. Barrette, M. Lionel Emond, candidat officiel de l'U.N. dans Hull, l'hon. Roméo Lorrain, ministre des Travaux publics et de nouveau candidat de son parti dans Papineau, M. Raymond Johnston, député sortant et candidat UN dans Pontiac, et M. Gérard Desjardins, député sortant et candidat UN dans Gatineau.



L'HON. JEAN LESAGE sera lui aussi ce soir dans un endroit qui ne déteste pas non plus rappeler le surnom flatteur qu'on lui a donné : "La Duchesse des bords du Saint-Laurent". Longueuil a d'autres titres plus glorieux à faire valoir, quand ce ne serait que d'être le berceau de l'illustre Pierre Le Moyne d'Iberville—et du fondateur de la Nouvelle-Orléans, LeMoyne de Bienville. Dans cette ville, le chef du parti libéral sera, ce soir, à 8 h. 15, l'orateur principal d'une grande assemblée organisée en faveur de son candidat officiel, M. Robert Théberge, à l'Externat classique de Longueuil. Avant de se rendre chez la Duchesse, M. Lesage aura visité dans la journée trois autres circonscriptions en compagnie de leurs candidats libéraux respectifs: Shefford, avec M. Roméo Lantagne, Verchères, avec Me Guy Lechasseur, et Rouville, avec M. François Boulais. Verchères est une des circonscriptions inopinément frappées d'"homonymite" le 9 juin dernier. Un Lechasseur libéral indépendant y a fait son apparition : son prénom commence par la même lettre — "G" — que celui du candidat libéral officiel, mais alors que celui-ci se prénomme Guy, l'autre est un Georges.

22 JUIN

TRAINS SPECIAUX LE 22 — Mercredi prochain, jour du scrutin, plusieurs trains supplémentaires, en plus des trains réguliers de banlieue, seront mis par le Canadien Pacifique, sur sa ligne Montréal-Rigaud, à la disposition des banlieusards désireux de rentrer voter chez eux. Le pre-

Voir LA CAMPAGNE en page 2

4,500 bibliothécaires en congrès

Les quatre-cinquièmes des Canadiens ne sont pas servis par les bibliothèques publiques!

C'est dimanche après-midi que s'ouvriront les grandes assises du congrès conjoint des Associations de bibliothécaires des Etats-Unis et du Canada, sous la présidence du sous-secrétaire de la province, M. Raymond Douville, qui représentera le premier ministre, M. Barrette, et du maire de Montréal, l'hon. Sarto Fournier.

Les messages rédigés par le président Eisenhower et le premier ministre du Canada, M. Diefenbaker, expriment leur encouragement et leur appui aux 4,500 bibliothécaires qui seront en ville à cette occasion.

Au cours de la conférence de presse préparatoire à cet événement exceptionnel, M. Benjamin E. Powell, président de l'Association américaine, et Mlle Bertha Bassam, présidente de l'Association canadienne, ont bien voulu expliquer le thème du congrès: "Briser les barrières", celles du langage, des restrictions commerciales, des économies sous-développées, etc.

A mesure que les nations du monde se rapprochent grâce aux moyens de transport, elles ont besoin d'être mieux informées et le meilleur moyen qu'elles se connaissent est encore l'imprimé, le livre. Les bibliothécaires doivent donc être, dit Mlle Bassam, des agents de diffusion de la connaissance entre les nations de l'Est et de l'Ouest afin de créer partout des liens de meilleur et de plus intelligent voisinage.

Carences en Amérique

Même aux E.-Unis et au Canada, ajouta M. Powell, il y a encore de graves lacunes à combler, si l'on songe que 25 millions d'Américains ne sont pas encore atteints par les bibliothèques et qu'au Canada, les quatre-cinquièmes de la population sont dépourvus de ces services.

Les bibliothèques, ajoute-t-il, sont loin de recevoir leur juste part des revenus publics. On estime à $3 per capita par année aux Etats-Unis et à $2.50 au Canada le coût raisonnable des livres et services dont devraient bénéficier les bibliothèques, mais cette norme est rarement suivie, poursuivit Mlle Bassam, qui produisit des chiffres pour l'année 1958 (au Canada): dépenses $13,318,206; personnel régulier des bibliothèques 2,381 livres 45,879,335; bibliothèques 873.

Elle se réjouit cependant de la vogue des livres de poche, dont le prix modique a fait beaucoup, dit-elle, pour encourager les jeunes à se monter une bibliothèque chez eux. L'augmentation graduelle du niveau d'éducation des jeunes, et aussi l'accroissement des services d'éducation des adultes contribueront au progrès des bibliothèques et nécessiteront un personnel de plus en plus nombreux et mieux entraîné. Nous voyons déjà se dessiner cette tendance. Autrefois, les étudiants en bibliothéconomie se spécialisaient surtout en anglais et en histoire; maintenant, on en voit qui se spécialisent en chimie, en musique, en langues slaves, etc.

Et non seulement les bi-

Voir BIBLIOTHEQUE en page 2

Sommaire

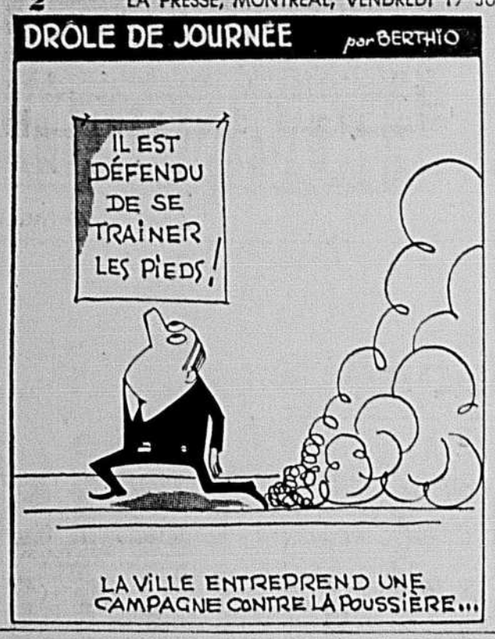
	PAGES
A travers la province	25 à 36
Comiques	12
Courrier-confidences	8
Décès, Naissances, etc.	45
Editorial	4
Finance	22 et 23
Franco-Américains	23
Loisirs et Récréation	15
Mots croisés	12
Nouvelles judiciaires	20
Radio et Télévision	12
Session fédérale	41
Spectacles et Concerts	16
Sports	30 à 34
Vie féminine	6
Vie sociale	7
Votre horoscope	12
Votre médecin	37

NE MANQUEZ PAS...

votre édition de LA PRESSE, le mercredi 22 juin, jour des élections provinciales !

VOUS Y TROUVEREZ :

- des documents statistiques sur les élections depuis 1936 : nombre d'électeurs, répartition du vote, pourcentages, etc.
- la carte électorale de la province de Québec
- la carte électorale de la région de Montréal
- la carte électorale de la région de Québec
- une feuille de pointage qui vous permettra de suivre, avec le concours du poste de LA PRESSE, CKAC, la tendance du vote, à mesure que seront diffusés les résultats. (Les comtés, sur cette feuille de pointage, sont groupés par ordre alphabétique et l'espace est prévu pour que vous puissiez inscrire au moins quatre résultats progressifs par comté). Sur cette même feuille, vous trouverez le résultat détaillé des élections de 1956, ce qui vous permettra de faire vos propres comparaisons.
- une division de la province en 13 grandes régions électorales : Montréal, Québec, Abitibi-Témiscamingue, Mauricie, Saguenay-Lac St-Jean, Richelieu-St-François, Montréal-Rive Sud, Gaspésie, Bois-Francs, Québec-Rive Sud, Laurentides, Cantons de l'Est et Outaouais. Ce tableau vous permettra de suivre les commentaires de CKAC sur la tendance du vote dans chacune des régions.



Note de Frondizi à M. Ben-Gourion

Jérusalem, 17. (Reuters) — Le président de l'Argentine, M. Arturo Frondizi, a envoyé au premier ministre d'Israël, M. Ben-Gourion, un message personnel à propos d'Eichmann. Le texte en doit être publié aujourd'hui.

Un porte-parole du ministère des Affaires extérieures a révélé que la note de M. Frondizi répondait à une note de M. Ben-Gourion sur Eichmann, capturé en Argentine et transféré en Israël pour y être jugé sous l'accusation d'avoir fait tuer 6 millions de Juifs au cours de la guerre.

Le message de M. Frondizi a été envoyé au moment où des rapports veulent que les deux chefs d'Etat se rencontrent quelque part en Europe où ils sont tous deux en voyage.

AU JAPON

SUITE DE LA PAGE 1

pas en jeu la nature même du gouvernement démocratique au Japon et ne ruinent pas sa réputation à l'étranger.

Sept grands journaux japonais, ayant une circulation globale de 13,000,000, ont publié hier, en première page, une déclaration conjointe condamnant l'usage de la violence à des fins politiques et se portant à la défense des principes du parlementarisme.

Subdivision demandée d'une portion du Domaine St-Sulpice

L'administration municipale de Montréal a l'intention de vendre à des conditions non encore déterminées, une portion du Domaine St-Sulpice, aux coopératives.

Ce quadrilatère, serait borné par la rue Louvain au nord, par la rue Papineau à l'est, et les rues Christophe-Colomb et Emile-Journault projetées à l'ouest et au sud.

Powers aurait suggéré:

"ECHANGEZ-MOI AVEC LE COLONEL ABEL"

New York et Moscou, 17. (PA - UPI - AFP - Reuters) — Pendant qu'à New York, l'avocat de l'espion soviétique Rudolf I. Abel révélait que M. Oliver Powers, père du pilote américain Frank Powers, avait écrit à Abel en lui demandant de suggérer au gouvernement soviétique de considérer la possibilité d'un échange entre les deux prisonniers, Radio Moscou pour sa part a prétendu hier que les autorités américaines tentent depuis deux semaines de dissuader M. Powers de se rendre en Union Soviétique.

L'avocat du colonel soviétique, Me James B. Donovan, qui purge actuellement une longue peine d'emprisonnement au pénitencier fédéral d'Atlanta en Georgie, pour espionnage, a révélé que le père du pilote de l'avion américain U-2 descendu par les Russes avait écrit à Abel en lui suggérant de demander au gouvernement soviétique de considérer la possibilité d'un échange entre les deux prisonniers.

D'après un bulletin de Radio-Moscou, M. Oliver Powers, de Pount, Virginie, a écrit au premier ministre Nikita Khrouchtchev pour solliciter son aide dans l'organisation d'une rencontre avec son fils. Le premier ministre soviétique aurait promis son aide au père de l'aviateur américain.

Radio-Moscou ajoute que le père de l'aviateur est revenu sur sa décision le 4 juin, sans apporter de motif à son changement d'attitude. Il appert que M. Powers aurait refusé de faire des déclarations à la presse pour expliquer sa nouvelle décision.

Des sources généralement bien renseignées ont annoncé, hier, que Powers subira son procès sous une accusation d'espionnage, au début de juillet. On n'a pas précisé où se déroulera le procès.

La communication de M. Powers à Abel remonterait au 2 juin.

L'envie est une infériorité qui s'avoue. **(P. Chasles)**



photo LA PRESSE

Mlle THERESE LAVOIE, le docteur JOHN STANLEY et Mlle AMY LEDUC étaient les invités de la Société de secours aux enfants arriérés, à l'occasion de l'assemblée annuelle et d'un débat sur: "L'enfant arriéré à la maison".



photo LA PRESSE

LES DEUX GAGNANTS du concours d'affiches sur la sécurité aquatique lancé par la Croix-Rouge étaient les invités d'honneur du maire de Montréal, l'hon. sénateur SARTO FOURNIER, hier à l'hôtel de ville. Ils indiquent ici au maire les deux dessins qui leur ont mérité leurs premiers prix. Avec les principaux autres travaux soumis au concours, sur un total de 2,000, les leurs sont affichés dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville. Les deux gagnants sont Joanne Davidson, 11 ans, de Beaconsfield, et Tommy Steiner, 14 ans, de la rue St-Urbain.

Un problème délicat

L'enfant arriéré à la maison

Si l'on en juge par le nombre de questions qui ont été posées hier soir, en l'auditorium du Y.M.C.A., aux cinq panelistes venus débattre le sujet suivant: "L'enfant arriéré à la maison"; l'on déduit que le problème en était un très délicat à traiter.

Grâce à un système de traduction simultanée, l'auditoire put suivre les réponses aux multiples questions posées. Pour y répondre, la Société de secours aux enfants arriérés avait fait appel au Dr John Stanley, directeur de la clinique d'examen mental du Montréal Children's Hospital; à Mlles Amy Leduc, spécialiste en psychologie appliquée à l'éducation et Thérèse Lavoie, assistante sociale; et à deux parents, Mmes R. Leblanc et P. Fortier.

Questions et réponses

Quelle liberté devons-nous laisser aux enfants arriérés? L'enfant arriéré a droit à la même liberté que les autres enfants, distinction faite toutefois, des enfants, de leur degré de retardement, de leur âge et de leur tempérament. La liberté permet à l'enfant d'évoluer, d'expérimenter, d'apprendre et de distinguer le danger. Souvent les parents protègent trop leurs enfants, et cette attitude négative leur nuit plus qu'elle ne leur aide.

Qu'est-ce qu'on doit dire aux frères et soeurs, aux amis des enfants arriérés qui s'interrogent? Il faut dire la vérité. Dans la mesure où les parents acceptent leur enfant anormal, les autres l'accepteront ou pourront facilement les accepter. Le problème se pose d'une façon plus aiguë entre voisins. Avec eux, il importe aussi d'adopter la méthode franche et directe. Même, leur donner les moyens à prendre pour éviter ces enfants si ceux-ci les incommodent.

L'éducation sexuelle de l'enfant retardé est-elle différente? Non, de répondre le Dr Stanley, sauf que, parfois, il peut être difficile d'expliquer à une adolescente, par exemple, les leçons d'hygiène menstruelle. Sur ce sujet, de préciser le spécialiste, il y a de vieilles idées et légendes qui contribuent à maintenir cette fausse crainte qu'éprouvent certains parents. Souvent, les arriérés mentaux, lorsqu'il s'agit de ces questions réagissent plus normalement, que les gens normaux. Invariablement le problème résulte des rapports entre normaux et anormaux. Il importe donc de répondre et d'expliquer aux adolescents les choses telles qu'elles sont.

L'enfant arriéré devrait-il être placé en institution? Non, en autant qu'il ne détruit pas l'équilibre familial. Oui, s'il est trop arriéré pour rester à la maison.

Précédant ce débat, lecture fut faite du rapport annuel dont il ressort que les recettes pour l'année 1959-60 se sont élevées à $17,441 et les dépenses à $16,873.33. Le rapport fait également remarquer que l'Association de Montréal agit séparément de l'Association provinciale pour la première fois depuis sa fondation.

A noter également: l'affiliation avec d'autres groupes de secours, l'extension des succursales et la reconnaissance officielle du gouvement provincial qui a souscrit cette année la somme de $50,000 à la campagne en cours.

La souscription, déjà annoncée, s'est fixé un objectif de $370,000 dont la somme de $160,000 a déjà été recueillie.

BIBLIOTHEQUES

SUITE DE LA PAGE 1

bliothécaires deviennent plus dynamiques, mais les bibliothèques deviennent plus attrayantes. Leur architecture est moins sévère et elles sont ornées de larges fenêtres, de plantes vertes, de tableaux, etc., comme celle de Westmount par exemple, ou comme la bibliothèque Fraser Hickson à N.-Dame de Grâce, fait remarquer Mlle Elizabeth Morton, secrétaire générale de l'Association canadienne.

Les échanges

Pour en revenir aux échanges entre pays, les dirigeants des deux associations sont d'accord pour désirer que les pays étrangers, notamment les pays de l'Asie et de l'Afrique fassent circuler dans le monde les oeuvres (traduites) de leurs meilleurs écrivains. De son côté, le Canada a déjà préparé une collection appelée "Canadian Heritage" comprenant des oeuvres canadiennes pour adultes et pour enfants, qu'il pourrait distribuer gratuitement dans divers pays intéressés. Ce plan, soumis déjà à M. Diefenbaker, a suscité chez lui un vif intérêt.

LA CAMPAGNE

SUITE DE LA PAGE 1

mier train spécial quittera la gare Windsor à 3 h. 50, heure avancée, à destination de Westmount et de Montréal-Ouest seulement. Un deuxième train spécial quittera la gare Windsor à destination de Rigaud 5 minutes plus tard, et il s'arrêtera en cours de route à toutes les gares intermédiaires.



LES MEILLEURES CAMPAGNES SONT LES PLUS COURTES — "Un courant d'opinion se dessine en faveur de la réduction, à l'avenir, de la période électorale", écrit M. Jacques Monnier, correspondant de notre journal, après enquête dans les milieux politiques tant libéraux que U.N. La loi qui accorde près de 2 mois aux candidats pour leurs campagnes, remonte à l'époque de "la voiture à cheval". Il fallait des heures ou même des journées pour aller relancer l'électeur aux quatre coins de nos vastes circonscriptions. Mais au siècle de l'automobile, de la radio et de la télévision, 50 jours semblent bien longs. "Pour ne pas se laisser devancer par leurs compétiteurs, rappelle M. Monnier, les candidats multiplient les assemblées, repassent souvent deux fois à la même place, se répètent dans leurs discours, se fatiguent sans profit pour personne . . . Un sentiment de lassitude naît dans le public . . . quantité de services gouvernementaux se trouvent momentanément paralysés, les ministres étant chacun dans leurs comtés . . . des sommes fabuleuses sont dépensées en publicité quotidienne pendant près de 2 mois. . . "

Constatant que, de plus en plus, les gens sont d'avis qu'on devrait corriger cette situation, M. Monnier estime que le moment n'est peut-être pas très éloigné où le parlement provincial, quel que soit le parti au pouvoir, sera appelé à légiférer pour rapprocher le jour du scrutin de celui où la décision de procéder à la consultation électorale est officiellement proclamée. "Les uns disent que 3 semaines suffiraient; d'autres parlent de 5; la majorité estime qu'un mois de campagne électorale serait un heureux compromis qui épargnerait perte de temps et gaspillage".

AVOCATS AU VERT — Ces jours-ci, les avocats travaillent non seulement en Cour . . . On les voit partout dans les comités électoraux, dans les assemblées politiques, etc., etc. C'est dire qu'ils accomplissent un travail pénible, harrassant — et qu'ils soupirent après le jour où ils pourront aller se mettre au vert et refaire leurs forces au contact de la nature. Néanmoins, ils vont redoubler d'efforts jusqu'au 22 juin, jour du scrutin. Mais le lendemain . . . Ce 23 est sacré, ce sera journée de repos pour eux . . . sous la forme d'un tournoi de golf pour les membres du Jeune Barreau. Il va sans dire que les aînés seront également bienvenus au club de golf de Beloeil. Entre deux plaidoiries, deux discours. Maîtres jeunes et vieux songent au départ — entre midi et 2 heures jeudi. Celui qui y pense le plus est, naturellement, Me John Turner, président de l'Association du Jeune Barreau de Montréal, ordonnateur de la journée dont on dit au Palais: **deus nobis haec otia fecit!**



CALENDRIER ELECTORAL — De toutes les personnes qui s'adresseront à eux ce soir, il en est une à qui les électeurs ne ménageront sûrement pas les applaudissements. Donnant l'exemple d'une piété filiale militante, Mlle Nicole Emond invitera les Hullois à voter, mercredi prochain, pour son père, M. Lionel Emond, candidat de l'U.N. dans Hull. Elle fait partie, en effet, des orateurs qui se feront entendre à la réunion que l'hon. Antonio Barrette doit honorer ce soir de sa présence.

Argenteuil — L'hon. William Cottingham, ministre des Mines, à Brownsburg, salle de la Légion canadienne, 8 h.

Bourget — M. Roméo McDuff candidat UN, à Ville-St-Michel, au Parc Octogonal, 8 h. 30.

M. Jean Meunier, candidat libéral officiel, à Pointe-aux-Trembles, école St-Enfant-Jésus (850, boul. St-Jean-Baptiste). Au nombre des orateurs, Me René Hamel, adjoint du leader parlementaire libéral et candidat dans St-Maurice.

Brôme — M. James Arthur Jolley, candidat officiel UN, à Adamsville, salle paroissiale, 8 h.

Deux-Montagnes — M. Henri Chaurette, candidat officiel UN, à St-Joseph-du-Lac, 8 h.

Drummond — M. Robert Bernard, député sortant et candidat UN, à South Durham, 8 h.

Hull — M. Lionel Emond, candidat officiel UN, à Hull, école Reboul, 8 h. Principal orateur, l'hon. Antonio Barrette. Lesage-Chawbridge, 8 h.

M. Oswald Parent, député sortant et candidat libéral, à Hull, école St-Jean-Bosco, 8 h. 30.

L'Assomption — M. Victor Chartrand, député sortant et candidat UN, à St-Joachim-de-la-Plaine, 8 h.

Laval — M. Léopold Pouliot, député sortant et candidat UN, deux assemblées en sa faveur: à Aresville, Montée du Moulin, 8 h. 30; à Montréal, école du Christ-Roi (501, rue Louvain), 8 h. 30.

Me Jean-Noël Lavoie, candidat libéral, deux assemblées: à Pont-Viau et dans la paroisse des Saints-Martyrs.

Montréal-Maisonneuve — M. Lucien Tremblay, député sortant et candidat UN, à l'école St-Aloysius (1603, boul. Pie IX), 8 h.

Maskinongé — Me Germain Caron, député sortant et candidat UN, à Ste-Angèle, 8 h.

Montcalm — L'hon. Maurice Tellier, président de l'Assemblée législative et candidat UN, à St-Alexis, 8 h.

Napierville - Laprairie — M. Hercule Riendeau, député sortant et candidat UN, à Saint-Michel, 8 h.

St-Hyacinthe — M. Gilles Chartier, candidat officiel UN, à St-Hyacinthe, Marché Central, 8 h. Parmi les orateurs, les hon. Paul Beaulieu et Daniel Johnson.

Terrebonne — Me Guy Blanchard, candidat officiel UN, à Lesage-Shawbridge.

Trois-Rivières — Me Yves Gabias, candidat officiel UN, à Trois-Rivières, quartier St-François-d'Assise, école Saint-Jean-Bosco, 8 h.

Verchères — M. Clodomir Ladouceur, député sortant et candidat UN, à Varennes, salle paroissiale, 8 h.

Yamaska — L'hon. Antonio Elie, ministre d'Etat, à St-Marcel, 8 h.

M. Maurice Lavallée, candidat libéral, à la Visitation, 8 h. 30.

Autres assemblées libérales

Arthabaska — M. Albert Morissette, candidat libéral officiel, à Tingwick, 8 h.

Gaspé-Nord — Me Claude Jourdain, à Manche-d'Epée, à 8 h.

Montréal-Ste-Anne — M. André Lecours, école Ste-Croix (rue Centre). Parmi les orateurs, Me René Hamel, député sortant et candidat libéral de St-Maurice.

Sherbrooke — M. Louis Philippe Brousseau, à Sawyerville, 8 h.

Vaudreuil - Soulanges — Me Paul Gérin-Lajoie, candidat libéral, à Pincourt, Vivian Graham School, 8 h. 30.

Wolfe — Le Dr Gérard Lemieux, candidat libéral officiel. Principal orateur invité, Me Georges Lapalme, leader de l'opposition à l'Assemblée législative et candidat libéral dans Montréal-Outremont.

LE SENAT

SUITE DE LA PAGE 1

servir à la construction d'un nouveau super-transport aérien et d'un bombardier B-70 volant à une vitesse de 2,000 milles à l'heure.

A la suite de l'abandon des vols d'espionnage de l'U-2, le Sénat a voté $84,000,000 pour hâter la mise au point du satellite-espion Samos. Le sénateur Stennis a dit qu'on pourrait en avancer la mise en opération d'un an.

Au cours du débat, le sénateur Johnson, candidat démocrate à la présidence, a déclaré que M. Khrouchtchev n'aurait pas pris tant de liberté avec M. Eisenhower s'il avait eu une plus grande considération pour la future force militaire américaine.

Tel qu'adopté, le budget de la défense prévoit environ $9,500,000,000 pour l'armée, $12,200,000,000 pour la marine, $17,400,000,000 pour l'armée de l'air et $1,200,000,000 pour le bureau du secrétaire de la Défense.

La Chambre avait apporté plusieurs changements au programme soumis par l'administration sans ajouter au montant total. Les différences entre les décisions de la Chambre et du Sénat devront faire l'objet d'un compromis avant que le Congrès puisse soumettre le budget au président.

Le Sénat a adopté sans opposition le plus gros budget soumis jusqu'ici, se rendant à toutes les recommandations de ses commissions spéciales.

VOUS ne ferez peut-être pas 35 milles au gallon

La Frontenac peut faire plus de 35 milles au gallon . . . dans des conditions idéales: moteur parfaitement au point, charge modérée, vitesse constante, conduite sans à-coups. Mais *peu de gens conduisent de cette façon!*

La consommation d'essence dépend en grande partie des habitudes de chaque conducteur. Dans des épreuves contrôlées, la Frontenac a fait jusqu'à 41 milles au gallon. Mais vous n'en ferez peut-être que 25.

La conduite en ville est une mangeuse d'essence! Elle vous oblige à arrêter, repartir, accélérer, ralentir. *Même* une Frontenac ne peut donner son maximum d'économie dans de telles conditions. *La* Frontenac *est* économique. Dans quelle mesure *la vôtre* le sera, cela dépend de vous.

Si vous voulez réduire la consommation au minimum, gardez votre moteur au point et conduisez économiquement. Si vous faites, de temps en temps, une "pointe de vitesse", vous consommerez davantage. Mais, à façon de conduire égale, la Frontenac est la plus économique.

Et elle n'économise pas que l'essence. Vous pouvez faire jusqu'à 4,000 milles sans changer l'huile. Son silencieux aluminisé dure deux fois plus longtemps. Son fougueux 6-cyl. de 90 CV a le plus faible indice d'usure.

Vous ferez peut-être 35 milles au gallon. Vous ne les ferez peut-être pas. Mais à chaque mille, vous vous féliciterez d'avoir choisi la Frontenac. Voyez le vendeur Frontenac, et commencez à économiser . . . *dès aujourd'hui!*

QUELQUES FAITS QUI PARLENT D'EUX-MÊMES

Elégance: Lignes harmonieuses, rehaussées d'ornements typiquement canadiens.

Maniabilité: Direction légère et précise. Répartition du poids: 48% à l'AV, 52% à l'AR, gage de stabilité.

Performances: Moteur 6-cyl. de 90 CV. De 0 à 60 m/h en 18 secondes!

Spaciosité: Six grandes places, bien dégagées. Grand coffre de 23 pi. cu. pour les bagages.

Sécurité: Robuste construction monobloc. Volant de sécurité, loquets de sûreté aux portes et glaces de sécurité compris dans l'équipement standard.



La wagonnette 2-portes et le sedan 4-portes Frontenac—deux des superbes voitures de Ford-Canada

Certaines caractéristiques illustrées ou mentionnées sont standard dans certains modèles, facultatives moyennant supplément dans d'autres.

FRONTENAC

LA VOITURE CANADIENNE DE SOBRES DIMENSIONS—CHEZ LE VENDEUR METEOR-MERCURY-FRONTENAC

Voyez Startime tous les mardis, Deputy tous les jeudis, au réseau anglais de TV, et la Pension Velder tous les mercredis, au réseau français. Consultez le programme pour connaître l'heure et le poste.

Meteor MERCURY FRONTENAC

LANTHIER & LALONDE AUTOMOBILE ENR'G, 4411, rue Papineau, LA. 6-4411
CUMMING PERRAULT LIMITED, 6435, Upper Lachine Road, HU. 9-3831
EUDES AUTOMOBILE LIMITÉE, 8725 est, rue Notre-Dame, CL. 5-4066
HART MOTORS LIMITED, 6458, Côte-de-Liesse, Dorval, ME. 1-3561
COUSINEAU-GABOURY LIMITÉE, 10170, Boul. St-Laurent, DU. 9-3581
LALONDE AUTOMOBILE LIMITÉE, 3697-99, ave. Bannantyne, Verdun, PO. 6-8521
HAMELIN & FRÈRE LIMITÉE, 3491 est, rue Notre-Dame, LA. 4-6851
JOS. LAPIERRE AUTO LTÉE., 1800, Boul. Taschereau, Ville Le Moyne, OR. 1-5905

AUTOS ET CAMIONS USAGÉS SAFE BUY

ÉDITION PROVINCIALE

LA PRESSE

76e ANNEE — No 207 MONTREAL, VENDREDI 17 JUIN 1960 PAGE 3

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711
de 1 h. a.m. à 8 h. a.m. et du samedi 1 h. 30 p.m au dimanche 6 h. p.m. : VI. 9-3113, VI.9-3325
(rédaction) — VI. 9-4432 (sports)

La pollution des eaux

Amende et sanctions réclamées contre le maire et les conseillers de Dorval

Une demande d'émission d'une "règle nisi" (mépris de Cour, injure au tribunal) a été présentée hier, en division de pratique de la Cour supérieure, contre la ville de Dorval, le maire de cette municipalité, M. R. John Pratt, ses conseillers, son gérant et son ingénieur pour ne pas avoir obéi à une décision de la Cour leur ordonnant de cesser d'utiliser un tuyau du système d'égout se déchargeant dans les eaux du lac Saint-Louis.

La procédure réclame des intimés le paiement d'une amende de $2,000 et leur emprisonnement durant une période de 60 jours (sauf pour la ville de Dorval naturellement) dans la prison commune du district de Montréal "et derechef tant qu'il n'auront pas obtempéré à l'ordonnance du tribunal".

Du consentement des parties, la présentation de la procédure a été fixée, par l'hon. juge Arthur I. Smith, de la Cour supérieure, au 22 du courant.

A cette date, les intimés devront comparaître en Cour et démontrer pourquoi la "règle nisi" ne doit pas être accordée et déclarée absolue.

Mes Jean-Marie et André Nadeau représentent le requérant, M. Jacques Drouin, ingénieur civil de Dorval, dont la propriété se trouve située en aval du tuyau se déversant dans le lac Saint-Louis.

Cette affaire se rattache à l'octroi d'une injonction prononcée contre la ville de Dorval le 25 juillet 1955.

L'hon. juge François Caron, de la Cour supérieure, avait interdit à la municipalité, sous toutes peines que de droit, d'utiliser le tuyau adjacent au poste de pompage numéro 4 du système d'égout, se déchargeant dans le lac Saint-Louis.

L'affaire avait eu un grand retentissement à cette époque puisqu'elle se rapportait à la pollution des eaux du lac Saint-Louis. En rendant sa décision le juge Caron avait déclaré :

"La preuve a été faite qu'on peut facilement déverser les eaux des égouts dans un cours d'eau sans le polluer. Il suffit d'avoir des usines d'épuration. Ontario en a 300, Québec en a 2 ou 3. L'aéroport épurait ses eaux avant d'avoir obtenu par contrat de les transmettre non épurées aux égouts de Dorval. Il est de même reconnu par M. Vinette, ingénieur civil de la ville de Dorval, contrôleur de l'opération du système d'égout, que l'épuration deviendra nécessaire quand la population sera plus forte.

"Elle a monté de 3,000 en 1950 à 12,000 en 1954. Pourquoi ne pas la faire tout de suite ? Il y a même un autre moyen reconnu par le même ingénieur, c'est de conduire les égouts jusqu'au courant fort dans l'eau profonde. Il pense à ce faire depuis cinq ans."

Le juge Caron ordonnait à la ville de Dorval, à ses employés ou représentants de cesser d'utiliser le tuyau adjacent au poste de pompage 4 du système d'égout, déchargeant dans le lac Saint-Louis les eaux usagées de ce poste de pompage.

La ville de Dorval en avait appelé, mais la Cour d'appel avait confirmé la décision du juge Caron et la Cour suprême avait refusé la permission de porter le débat devant elle.

M. Drouin déclare aujourd'hui que, nonobstant l'injonction permanente, la ville de Dorval a continué à se servir et à utiliser ce tuyau comme auparavant malgré les nombreuses mises en demeure.

Pour cette raison, il réclame le paiement d'une amende de $2,000 et l'emprisonnement pour désobéissance à l'injonction accordée par le tribunal.

Voir FAITS DIVERS en page 45

faits divers

Un évadé se livre

Un suspect qui s'était évadé du palais de Justice de Montréal, au début de ce mois, s'est livré hier matin à la police.

Jean-Guy Bisson s'est constitué prisonnier au bureau de l'inspecteur Gérard Brodeur, chef du service de la circulation de la police montréalaise.

On se souvient que des quatre comparses qui avaient tenté une évasion spectaculaire, rue Notre-Dame, le 3 juin dernier, l'un avait été abattu d'une balle à l'intérieur du palais de Justice même, que deux autres avaient été repris peu après, et que seul Bisson avait disparu.

Les quatre suspects sont accusés de vol à main armée.

Noyade

Le corps d'un homme a été retiré du fleuve, à Laprairie, hier après-midi, quelques heures après qu'il eût disparu sous l'eau.

Il s'agit de M. Arcade Demers, 52 ans, de St-Raphaël de Laprairie. L'accident est survenu vers 10 h. 20.

Par ailleurs, le corps d'un bébé a été transporté à la morgue de Montréal. Ginette Venne, 19 mois, 5550 rue Cartier, avait fait une chute du deuxième étage, la semaine dernière. L'enfant avait été conduite à l'hôpital Ste-Justine, où elle a succombé, hier.

Moto vs auto

Deux jeunes hommes ont été blessés gravement, vers 5 h., hier après-midi, alors qu'ils voyageaient sur une motocyclette.

Ronald Thibodeau, 22 ans, 2048 rue Préfontaine, et Marcel Goulet, 19 ans, 1883 rue Nicolet, ont été tous deux hospitalisés à St-Luc après la collision de leur moto avec une automobile, à l'intersection des rues Logan et Parthenais.

Camion incendié

Un camion remorque a été détruit par un incendie à la suite d'une explosion sous la cabine du conducteur, vers 3 h. 15, hier après-midi.

L'incident s'est déroulé près du pont Mercier, à ville La Salle.

Les pompiers de cette municipalité ont utilisé deux jets pour maîtriser les flammes qui faisaient rage dans la remorque de la compagnie Maislin Brothers, 1990 rue William.

Le chauffeur du véhicule, M. Florent Charlebois, 2474 ouest, rue Notre-Dame, s'en est tiré

Voir FAITS DIVERS en page 45

Ville d'Anjou paie son compte

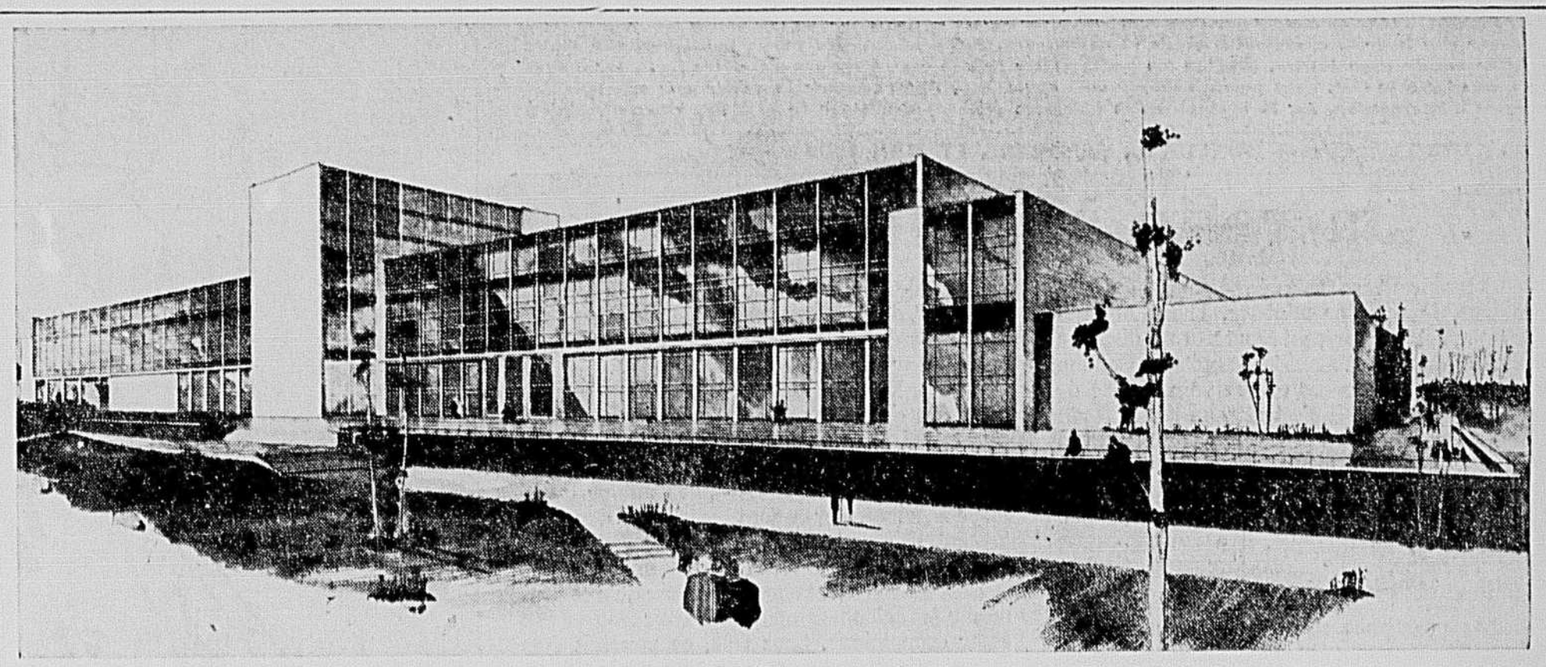
Ville d'Anjou s'est acquittée hier de ses obligations à la Corporation du Montréal métropolitain pour sa participation au coût de construction du boulevard Métropolitain.

Le maire de cette municipalité, M. Ernest Crépeault, se rendit personnellement au bureau de M. J. R. French, trésorier de la corporation et a remis le chèque de $19,000 couvrant la partie 1960.

Ville d'Anjou s'était engagée à acquitter sa part avant la fin de l'année 1960 et elle a rempli son engagement hier en remettant la deuxième partie de sa participation totale de $34,000 (1959 et 1960).

Interrogé sur la déclaration faite par l'hon. Antonio Barrette mercredi soir concernant la décision de la province de défrayer la moitié du coût de boulevard, M. Crépeault a répondu que cette décision n'empêchait pas Ville d'Anjou de s'acquitter de ses obligations tel que promis dans son engagement envers la CMM.

"Nous somme heureux de régler nos obligations envers la CMM bien que nous sachions que le gouvernement provincial nous retournera la moitié du montant déboursé.



LA FUTURE ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES — Voici l'esquisse du splendide édifice qui s'élèvera bientôt sur le campus de l'Université de Montréal et qui fournira aux professeurs et étudiants de l'Ecole des HEC, laquelle prend de plus en plus d'importance dans la vie économique des Canadiens français, tout l'espace vital dont ils ont déjà besoin depuis plusieurs années, leur effectif s'accroissant à un rythme rapide. L'élégant immeuble pourra recevoir plus de 800 étudiants le jour et plus de 4,000 pour les cours du soir.

Services retenus pour une étude complète de rénovation urbaine

Le comité exécutif de Montréal a autorisé hier le directeur des services municipaux à engager, au prix de $75,000 la Corporation de Recherches Economiques, pour effectuer une étude de la rénovation urbaine nécessaire dans la ville de Montréal. Cette étude devra être terminée avant le 30 avril 1961.

L'exécutif a également autorisé M. Lucien Hétu, à retenir les services d'une firme d'experts de l'extérieur, sans mentionner spécifiquement laquelle, pour effectuer une étude similaire, mais dans le quadrilatère borné par les rues Delorimier, St-Laurent-Sherbrooke et le fleuve. Une somme de $65,000 sera consacrée à cette fin.

Dans le premier cas, le gouvernement fédéral sera appelé à payer 75% du coût de l'étude, et dans le second, 50%.

La Corporation de recherches économiques pourra jouir de la pleine collaboration des services municipaux, et aura acces aux renseignements, documents, plans et projets déjà disponibles sur ces problèmes. Le président de la corporation est M. L. G. Nicol.

La nouvelle Ecole des HEC fera partie du campus de l'U. de M.

L'Ecole des Hautes études commerciales, logée depuis ses débuts, il y a 50 ans, dans l'immeuble jadis imposant construit à cette fin, rue Viger, s'enorgueillira d'ici quelques années d'un magnifique édifice, dont les plans ont été réalisés par M. Roland Dumais, architecte de Montréal et qui s'élèvera "quelque part" sur le campus de l'Université de Montréal.

L'esquisse du futur immeuble a été présentée mercredi aux membres de la Corporation de l'Ecole des HEC. Haut de trois étages, le bâtiment pourra recevoir plus de 800 étudiants le jour, et plus de 4,000 aux cours du soir. Il se présente comme une longue construction horizontale séparée au centre par une tour qui vient joindre à l'arrière la bibliothèque à l'ensemble de la composition, et qui divise l'école en deux ailes principales : section baccalauréat, section licence.

Dans les vues de l'architecte, grâce à un jeu de terrassements, l'entrée des étudiants se situe au niveau du sous-sol qui abritera vestiaires, salles de repos, cafétéria, magasins, dépôts etc.

Au rez-de-chaussée, l'entrée principale, située au centre de l'aile droite, donne sur un foyer entre le hall et les bureaux de l'administration. Un auditorium de 750 places sera installé à l'extrême droite.

Trois étages

Au 1er étage, du côté licence, se trouvent les amphithéâtres de cours, tandis que du côté gauche, la section baccalauréat en compte 6, ainsi que les laboratoires de recherche opérationnelle, de sciences et de géographie. Des corridors très larges menant à ces salles figurent le long des murs extérieurs de l'édifice.

Les amphithéâtres seront donc des pièces intérieures où l'air sera amené, filtré, chauffé ou refroidi selon les besoins; leur forme en hémicycle épousera la disposition des sièges placés en arc, la chaire du professeur occupant le centre d'intérêt de la pièce. Quant à la bibliothèque, elle occupera trois étages et pourra contenir 300,000 volumes.

Le 2e étage comprend des salles d'examens et de comptabilité, des bureaux de professeurs et sept salles de cours de type standard. La plupart des bureaux des professeurs seront situés dans la tour centrale, aux 3e, 4e et 5e étages.

L'ossature de l'immeuble sera entièrement de béton armé et le revêtement extérieur sera en brique.

L'extérieur de l'école a été conçu par l'architecte en harmonie avec les autres édifices du campus, en tenant compte de l'utilité fonctionnelle de l'immeuble.

Voir L'EGOUT en page 45

Nouveau type de bandes blanches mis à l'essai

Le comité exécutif de Montréal a autorisé hier le service des travaux publics à faire une expérience pour le tracé des bandes blanches dans les rues de la ville.

Ce service sera autorisé à dépenser jusqu'à $1,700 pour 5,000 pieds de lignes blanches tracées avec un matériau plastique réfléchissant la lumière. La ville louera la machine qui a été utilisée pour cette fin sur l'autoroute du nord et le pont Jacques-Cartier.

Le commissaire Pierre DesMarais, qui avec le commissaire J.-N. Drapeau a enregistré sa dissidence au vote de ce crédit, a déclaré que "l'atmosphère de prodigalité se perpétue à l'hôtel de ville.

"Cette nouvelle peinture coûtera 34 cents le pied, alors qu'actuellement la peinture de ces lignes blanches coûte 4 cents, et qu'elle est satisfaisante."

L'exécutif a également décidé hier de payer le compte de la Société protectrice des animaux pour le mois de mai, soit $7,214.31. La ville de Montréal paie tous les frais de cette association : salaires, taxes municipales, électricité, chauffage, entretien des animaux, etc.

La Ville abandonne son droit de rachat, rue Berri

La ville de Montréal a décidé hier de ne pas se prévaloir de son privilège de racheter le terrain de la Cie de Transport Provincial, rue Berri, entre les rues Ontario et De Montigny.

Le comité exécutif en a ainsi décidé hier, quelques semaines avant que son option de rachat ne prenne fin, le 4 juillet prochain.

Le 4 juillet 1950 en effet, la ville vendait ce terrain à la compagnie d'autobus, et dans le contrat de vente, la ville se réservait le privilège de racheter le terrain au prix coûtant avant le 10e anniversaire.

M. DesMarais a voté, comme son collègue le commissaire J.-N. Drapeau, contre cette décision de l'exécutif. Il a noté que l'exécutif a abandonné son privilège de rachat "même si la compagnie de Transport provincial n'a pas respecté ses ententes verbales avec la ville il y a 10 ans, d'y aménager une gare générale d'autobus.

M. DesMarais a noté que "le garage de la compagnie est dans la ligne de la voie est-locale du tunnel de la rue Berri, et qu'il faudra éventuellement l'exproprier, alors que la ville n'aurait plus aucun droit sur les terrains en question."

Hôpital projeté rue Bellechasse

Le conseil municipal de Montréal sera appelé, à sa prochaine assemblée, au début de juillet, à vendre à M. Issie Teitelbaum, une lisière de terrain du côté sud de la rue Bellechasse, entre les 20 et 21e Avenues, pour la construction d'un hôpital public.

L'exécutif a décidé hier de vendre ce terrain $1.75 le pied carré, et les commissaires Pierre DesMarais et J.-N. Drapeau, s'y sont opposés alléguant que ce terrain devrait être vendu à l'enchère.

L'hôpital projeté aurait 75 lits au début et éventuellement 150.

Il porterait le nom d'"hôpital Bellechasse".

Rabais accepté par un camionneur sur le pont Jacques-Cartier... parce que "ça faisait l'affaire"

Le procès de l'un des vingt-six ex-péagers qui ont comparu devant la Correctionnelle, il y a trois semaines, a finalement débuté devant le juge Marc-André Blain, hier, pendant que l'instruction de toutes les autres causes semblables était ajournée à septembre.

Il a cependant fallu près d'une heure pour faire établir devant la cour, au procès de Joseph-Michel Savoie, le fonctionnement du système de perception que les prévenus sont accusés d'avoir "détraqué", si l'on peut dire, en ne percevant pas le montant fixé ou en ne le percevant qu'en partie.

Cette preuve devait être faite, à la requête de Me Dollard Dansereau, C.R., procureur spécial de la Gendarmerie royale, dans toutes les causes, par le surintendant même des ponts du Conseil des ports nationaux, M. J.-A. Clément.

Ce dernier devait expliquer non seulement comment se faisait la perception sur le pont même, mais aussi comment les recettes étaient transportées et comptées, en fin de journée.

Puis on est passé à la quinzaine de camionneurs que l'on veut vraisemblablement faire entendre, dans ce cas particulier.

Le premier de ces témoins, après avoir identifié le prévenu comme l'un de ceux qui lui avaient consenti des tarifs de faveur pour son camion, à maintes reprises, devait être beaucoup moins affirmatif au moment d'être contre-interrogé par Me Raymond Daoust, C.R., qui occupe en défense avec Me Pothier Ferland.

Quant au second, il identifia lui aussi l'accusé Savoie, mais ne put donner de précisions quant aux dates à laquelle il aurait pu passer sur le pont pour un tarif réduit de soixante à quarante cents dans la majorité des cas.

—Mais lorsque vous avez passé ainsi pour quarante cents une première fois, de lui demander pour sa part le juge Marc-André Blain, est-ce qu'il

Voir LE PONT en page 45

Comparution des cinq participants à la bagarre d'Acton Vale

St-Hyacinthe, 17. (DNC) — Georges Aird et Sylvestre Pretronzio, de Montréal, arrêtés mercredi soir par la police municipale d'Acton Vale, à la suite d'une bagarre qui a éclaté dans un hôtel de l'endroit, doivent comparaître ce matin au palais de justice de St-Hyacinthe devant le juge Victor Chabot.

L'accusation portée contre eux est celle de voies de fait graves, avec l'intention de mutiler et de blesser MM. Florian Bouthillette, Lionel Bouthillette et Benoit Gosselin, tous trois d'Acton Vale.

Les deux individus ont passé la nuit de mercredi à jeudi dans les cellules du poste de police d'Acton Vale, avant d'être conduits par la police provinciale à la prison commune de St-Hyacinthe. La police a révélé qu'Aird et Pretronzio portaient sur eux, au moment de leur arrestation, des cartes de membres de la Fédération des associations de la jeunesse de l'Union nationale des comtés de Maisonneuve et de Jeanne-Mance (datées de 1957), une liste de six noms de citoyens d'Acton Vale, organisateurs du candidat libéral dans ce comté, et une carte d'affaires de M. J.-A. Léo Rémillard, de ville Jacques-Cartier, portant au verso le nom de M. Desjardins, principal organisateur politique de l'hon. Daniel Johnson, député de Bagot à la dernière Législature.

L'incident de mercredi soir,



Voici GEORGES AIRD, de Montréal, l'une des personnes blessées au cours d'une bagarre dans un hôtel d'Acton Vale mercredi soir, à la suite de laquelle cinq des participants ont comparu en cour, hier.

qui a ameuté la population d'Acton Vale, alors que quelque 500 citoyens ont monté la garde une partie de la nuit devant le poste de police de l'endroit, a eu des suites, hier matin, lorsque la police provinciale a mis aux arrêts les deux frères Florian et Lionel Bouthillette et Benoit Gosselin, présumément impliqués dans la bagarre qui a éclaté au Manoir Acton. Tous trois doivent comparaître également, ce matin, au palais de justice de St-Hyacinthe pour répondre à l'accusation de voies de fait et de dommages à la propriété.

Hier après-midi, le greffier de la paix, à St-Hyacinthe, M. Lionel Leblanc, qui est également président national des Ligues du Sacré-Cœur, a autorisé la mise en liberté provisoire d'Aird et de Pretronzio, moyennant un cautionnement de $950 personnel et par un tiers, tandis que les frères Bouthillette et Gosselin ont été relâchés après avoir déposé un cautionnement de $500 chacun.

Précisions de M. Johnson

Commentant les nouvelles parues dans les journaux concernant une bagarre qui a eu lieu dans un hôtel d'Acton Vale, mercredi soir, l'hon. Daniel Johnson, candidat de l'Union nationale dans le comté de Bagot, où se trouve Acton Vale, a déclaré qu'aucun des participants dans cette bagarre ne fait partie de son organisation électorale, que les personnes impliquées dans cette affaire ne sont ni des organisateurs de l'Union nationale ni au service de son organisation dans Bagot.

M. Johnson déplore que cet incident vienne ternir la réputation de la ville d'Acton Vale. Il soupçonne même que cette bagarre soit un coup monté par ses adversaires pour tenter de le discréditer auprès de la paisible population de cette ville où son adversaire à l'élection provinciale, M. Roger LaBrèque, est maire.

L'hon. Daniel Johnson souligne qu'il en est à sa quatrième élection dans Bagot et que jamais, avant aujourd'hui il n'y avait eu de troubles. Cependant, précise-t-il, "il y eut du saccage dans les polls lors des élections fédérales de 1957 par des bandits armés à la solde de l'organisation libérale à laquelle M. Roger LaBrèque était intimement lié. Ces bandits avaient alors reçu $750 d'un organisateur libéral pour accomplir leurs méfaits", dit M. Johnson.

"Des mesures seront prises, déclare M. Johnson, pour que l'ordre soit maintenu jusqu'au 22 et pour que les électeurs puissent voter en toute liberté et sécurité".

L'hon. Daniel Johnson affirme que son adversaire, M. Roger LaBrèque, "est accompagné pour faire sa campagne électorale de fiers-à-bras dont certains ont des dossiers judiciaires. Ces fiers-à-bras, dit-il, terrorisent le comté depuis quelque temps". Ajoutant qu'il est heureux que tous les participants à cette bagarre aient été traduits en cour, M. Johnson termine en disant qu'en autant qu'il est concerné ses électeurs savent très bien qu'il n'a pas besoin de susciter de bagarres pour gagner ses élections.

LES PIANOS LANGELIER



sont dans les meilleurs foyers

En plus d'une merveilleuse tonalité, ils sont d'une beauté incomparable. ECRIVEZ POUR NOTRE CATALOGUE. TERMES TRES FACILES DE PAIEMENT.

J. Donat Langelier C.R. LTEE

506 est, rue Ste-Catherine MONTREAL

Au 2e étage — Prenez l'ascenseur

Directement de notre fabrique à l'acheteur. Aucun intermédiaire. 12 modèles au choix au prix de la manufacture.

entre St-Denis et St-Hubert — Tel.: VI. 5-8111

Quatre générations de fabricants de pianos artistiques

Un SUCCULENT DESSERT d'été



shortcake aux fraises

49c

En vente à la pâtisserie Richstone RBI de votre voisinage

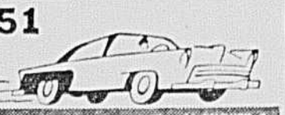
Richstone RBI BAKERIES, Inc.

CLIMATISEE

Jour Nuit

LIVRAISON PROMPTE, sans frais additionnels, par un personnel courtois à votre service 24 heures par jour

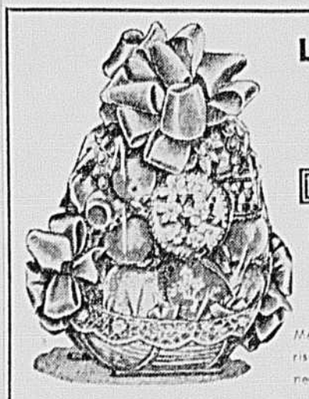
VI. 5-7251



PHARMACIE MONTREAL DUBOIS & DUCHESNE

La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

Les PANIERS DE FRUITS ET FRIANDISES DIONNE SONT EXCLUSIFS POUR TOUTES OCCASIONS



Mangues, pêches, limettes, cerises, bleuts, avocats, prunes, nectarines, etc.

FAISANS - PIGEONNEAUX

PATTES DE CRABE D'ALASKA — CREVETTES

VERITABLE SAUMON DE GASPE

CUISSES DE GRENOUILLES — PETONCLES

PETITS POUSSINS - DINDES

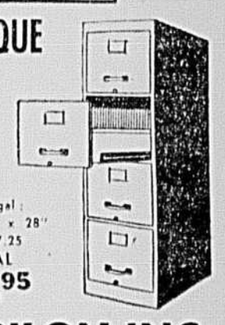
A. DIONNE FILS & CIE

1221 ouest, Ste-Catherine — Tél.: VI. 9-2341

A NOS 4 MAGASINS

CLASSEUR METALLIQUE

Fabrication canadienne



• Quatre tiroirs • Serrure contrôlant tous les tiroirs • Bras de suspension • Qualité supérieure

Format lettre : 15¼" x 52" x 28" Rég. $98.25 SPECIAL $77.95

Format légal : 18¼" x 52" x 28" Rég. $107.25 SPECIAL $84.95

LIBRAIRIES PILON INC.

750, rue Beaubien CR. 4-6487* — 8559, boul. St-Laurent DU. 1-6261* — 800, rue Mt-Royal E. LA. 4-3081

851, boul. Décarie, St-Laurent — RI. 8-7961

AVIS

AUX GARAGISTES ET AUX AJUSTEURS D'ASSURANCES

Afin de satisfaire à la demande grandissante . . . et de donner un meilleur service, nous avons maintenant

4 EQUIPEMENTS SPECIAUX pour "REDRESSEMENT" DE CHASSIS D'AUTOMOBILES ET DE ROUES

Maintenant 4 équipements sont en opération pour tous travaux de châssis d'automobiles et de roues.

• PRIX TRES RAISONNABLES •

Exécuté par des experts, nous vous assurons un travail rapide, parfait et économique.

Service de remorquage dans les environs de Montréal, GRATIS

Nous serons heureux de vous fournir toutes informations.

S'adresser à M. BEAUVAIS chez

Votre dépositaire exclusif Oldsmobile-Envoy

Jarry Automobile Limitée

4384, Saint-Denis • VI. 2-8221 — VI. 2-6570

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

QUOTIDIEN imprimé et publié au No 7 Ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE, Limitée.
Madame P.-R. DuTremblay, Présidente

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

76e ANNEE — **MONTREAL, VENDREDI, 17 JUIN 1960** — **No 207**

M. Barrette à Montréal

Poursuivant sa tournée électorale de la province, le premier ministre, l'hon. Antonio Barrette, est venu faire à Montréal un discours très attendu qui fut aussi très applaudi. Comme un peu partout, après avoir fait un exposé de politique générale, il s'est attaché d'une façon toute particulière aux problèmes régionaux qui sont, ici, métropolitains. Comme ailleurs aussi, il n'a pas manqué de donner la réplique à ses adversaires et de se porter à son tour à l'attaque. Cinglant dans la réplique, il a été vigoureux dans l'attaque, mais sans jamais perdre la dignité qui le caractérise.

Les problèmes montréalais et métropolitains sont nombreux et complexes. Ils se traduisent par des millions, des centaines de millions. On ne peut s'attendre à ce que tout cet argent sorte des coffres d'un gouvernement qui doit se soucier de la province entière. Mais il y a des charges financières qui sont trop lourdes pour les seuls contribuables de Montréal et des municipalités avoisinantes. Les dirigeants de la Métropole, quelles que fussent leurs tendances politiques, ont depuis longtemps formulé des griefs qui se ramènent à celui-ci : Montréal et sa région comptent près de la moitié de la population de la province, payent de beaucoup la plus large part des impôts provinciaux, mais ne retirent pas sous forme d'aide financière du gouvernement une juste proportion des sommes ainsi perçues.

Feu Paul Sauvé avait déjà fait connaître son intention de remédier à cette situation anormale. M. Barrette s'est engagé à le faire. Il a annoncé, dans son discours de mercredi soir, des projets précis qui devraient plaire à tous. Son gouvernement contribuera la moitié des frais de la construction du boulevard métropolitain et construira, d'ici quelques années, dans la région métropolitaine et dans le rayonnement de cette région, un réseau de voies d'accès et de dégagement, y compris des ponts, dont le besoin se fait grandement sentir et dont la longueur totale atteindra 320 milles.

C'est là la meilleure de plusieurs bonnes nouvelles qu'a annoncées le premier ministre. Elle réjouira les quelque deux millions de contribuables qui vivent et circulent dans un rayon de vingt-cinq à cinquante milles autour de la Place d'Armes. Car ce sont les travaux d'aménagement, d'infrastructure comme on dit aujourd'hui, qui coûtent le plus cher aux municipalités et c'est de voies de communications qu'a le plus besoin la région métropolitaine pour assurer son essor économique. Sans cela, ce pourrait être la paralysie. Il faut en outre purifier l'air et l'eau d'une aussi vaste agglomération et de cela également M. Barrette se préoccupe, comme il ne néglige pas non plus les institutions d'hospitalisation et d'enseignement qui devront croître avec la population.

Le gouvernement de la province peut difficilement venir en aide à Montréal et à sa banlieue par le moyen de subventions directes comme il le fait pour les autres municipalités. D'ailleurs, même dans le cas des autres villes, les subventions de la province servent généralement à des fins particulières et bien précises : égouts, aqueducs, etc. Il en sera de même pour Montréal : boulevard métropolitain, voies d'accès, ponts, etc. C'est la meilleure formule.

Le premier ministre donne ainsi raison à ceux qui soutenaient que le boulevard métropolitain devait être considéré comme faisant partie du réseau routier provincial. Mais il ne s'engage, dira-t-on, qu'à en payer la moitié. Il ne peut honnêtement engager que ce qui dépend de lui. Mais qui sait s'il n'ira pas, comme dans le cas des universités, récupérer l'autre moitié à Ottawa en intégrant le boulevard métropolitain à la route transcanadienne ?

Il a fallu ajourner la visite

Le président Eisenhower ne se rendra pas au Japon. Son séjour à Tokyo n'aurait fait qu'aggraver une situation déjà très tendue, en fournissant une nouvelle cause de surexcitation aux foules en délire qui manifestent de façon presque ininterrompue contre le gouvernement japonais. On est bien obligé de le reconnaître : sa sécurité même ne peut pas être assurée.

C'est principalement ce qui a déterminé les autorités japonaises à demander au président d'ajourner sa visite. Elles se sont crues jusqu'à tout récemment en mesure de garantir au visiteur la protection nécessaire. On songeait pour cela à mobiliser 25,000 agents. On comptait aussi sur l'amortissement des passions ameutées la semaine dernière. Après les manifestations violentes de mercredi, qui ont fait un mort et mille blessés, il a fallu s'avouer que les risques d'événements tragiques restaient trop grands, en dépit du déploiement de force auquel on avait pensé.

La visite même du président Eisenhower perdait sa valeur, dans les circonstances présentes. Elle a été conçue comme une démonstration de l'amitié nippo-américaine, à l'occasion du centenaire de l'établissement de relations officielles entre les Etats-Unis et le Japon. En fait, elle aurait eu un effet contraire, puisqu'il fallait s'attendre à voir des foules considérables manifester leurs ressentiments contre les Américains et peut-être même mettre en danger la vie du président. Il a été jugé plus sage d'ajourner un voyage qui se présentait sous d'aussi défavorables auspices.

Le Japon traverse une période de crise. L'agitation y règne depuis plusieurs semaines. Elle a été aggravée par la présentation au Parlement d'un projet de traité autorisant les Etats-Unis à maintenir des forces armées en territoire japonais pendant dix autres années. Les débats engagés là-dessus ont servi à accroître l'impopularité du chef du gouvernement, apparemment en difficulté même avec les membres de son propre parti. On se demande ce qui sortira de cette crise, qui rappelle celles par lesquelles sont passées récemment la Corée du Sud et la Turquie et qui ont eu des dénouements dramatiques.

Marius GIRARD

Un rappel qui est aussi un appel

Au milieu des fêtes, des congés, des réunions familiales, des excursions à la campagne, la Société canadienne de la Croix-Rouge ne perd pas de vue ses objectifs. Elle sait par expérience que c'est souvent pendant ces journées joyeuses que de nombreux accidents se produisent et que l'on tire les plus fortes traites sur les banques de sang.

Conséquemment, son souci est de maintenir un minimum de sang disponible dans ses bureaux de la rue Dorchester ou dans les hôpitaux qu'elle approvisionne. A l'heure présente, elle anticipe une carence pendant la semaine prochaine, à la fois semaine d'élections provinciales et de célébration nationale. Les gens sont distraits par ces événements et oublient la Croix-Rouge.

D'ailleurs quand vient la belle saison, il est plus difficile de recruter des donneurs de sang que pendant le reste de l'année. Nombre de citadins s'absentent de la métropole; d'autres se sentent accablés par la chaleur et adoptent une attitude de détente ; enfin, l'énergie générale est en baisse et l'esprit de sacrifice également. Résultat, la banque de sang de la Croix-Rouge décroît à un point alarmant. Celle-ci est obligée d'envoyer des équipes mobiles sur les routes de la Province, jusqu'en Abitibi et en d'autres régions éloignées, pour recueillir le précieux liquide indispensable.

Cependant, la Croix-Rouge lance une idée originale : pourquoi les Montréalais et les visiteurs ne profiteraient-ils pas de leur congé du 24 juin pour se rendre à son siège de la rue Dorchester et donner de leur sang, entre 9 heures du matin et 4 heures de l'après-midi, avant d'assister au passage du cortège des chars allégoriques de la Société St-Jean-Baptiste ? Ce serait là une excellente façon de manifester son patriotisme : verser de son sang pour sauver éventuellement la vie d'un compatriote. Il n'est pas de plus bel acte à accomplir le jour de la fête nationale.

D'autre part, avant de partir en vacances au loin, pourquoi ne pas offrir de votre sang à la Croix-Rouge ?

Alfred AYOTTE



Après avoir joué les Mata Hari, il renonce à faire hara-kiri !

LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

Rivalités ?

Monsieur le Rédacteur,

Je me demande pourquoi des femmes vont s'indigner, au nom de la religion et des bonnes moeurs, contre le port des "shorts". Je crois que ce n'est pas tellement contre le port des "shorts" qu'elles s'indignent, mais plutôt contre les femmes elles-mêmes en qui elles voient des rivales qui attirent plus l'attention des hommes qu'elles ne peuvent le faire.

Afin de ne pas s'avouer vaincues en face de leurs rivales, elles s'arment de principes religieux et moraux, qui ne sont excellents que lorsqu'on les utilise à bon escient; et, fortes d'une arme puissante, elles font la guerre à leurs rivales.

Laconique

Le coup du cadeau

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu dans "La Parole est à nos lecteurs" du 8 juin une lettre intitulée "Le coup du cadeau" et signée Paul Hurteau.

Laissez-moi dire à M. Hurteau qu'il est facile de se débarrasser des escrocs dont il parle, même lorsqu'on a apposé sa signature à ce reçu qui est en fait un contrat.

Voici comment il faut procéder. Tout d'abord ne pas leur envoyer d'argent. Attendre qu'ils bougent. Ils vont sans doute envoyer une lettre d'avocat. Il faut aller porter cette lettre à un "Better Business Bureau" où l'on vous dira ce qu'il faudra faire ensuite.

En plus de se débarrasser de ces individus, celui qui agira ainsi rendra service à la société, parce que ce genre de fraudes deviendra dès lors impossible. Nous sommes très bien protégés au Canada contre ces sortes de vol; il suffit de savoir comment s'y prendre.

R. Tremblay,
Vaudreuil

Faire son devoir

Monsieur le Rédacteur,

Si vous me le permettez j'aimerais donner ici une idée personnelle sur le sujet qui suit.

Citoyens de Québec, le 22 juin s'en vient à grand pas. Je voudrais rappeler à chacun de nous l'importance d'aller voter.

Certes il y a beaucoup trop d'indifférence et beaucoup trop d'injustice en ces temps-là.

Si nous voulons des élections de plus en plus honnêtes commençons par faire notre devoir.

Nous avons ce que nous méritons. C'est pourquoi nous devons bien y réfléchir avant. N'exigeons pas trop; la perfection n'est pas de ce monde. Ceci n'empêche pas de prendre nos responsabilités afin d'avoir le plus de justice possible.

Un conseil en passant. Ce n'est pas celui qui critique le plus son adversaire qui se rend digne d'un vote. Ça ne vaut pas cher. Pas plus celui qui crie le plus fort ou qui fait le plus d'annonce qui a raison.

Ouvrons les yeux, ne soyons pas des "vendus" mais des gens "honnêtes".

De grâce "votez". Faites pour le mieux, mais tâchez de ne pas vous tromper.

Je voudrais que bien des gens s'arrêtent et réfléchissent en lisant ces lignes écrites par une humble Montréalaise.

Une lectrice qui désire le plus grand bien de tout le monde.

Lectrice

Interprétation de l'histoire

Monsieur le Rédacteur,

Croyez-vous que vos lecteurs pourraient souffrir d'être mis en face des **faits** suivants ?

On nous dit : "L'inventaire des biens meubles de Dollard révèle qu'il était d'une caste au-dessus du vulgaire colon". Or Dollard n'avait que quelques nippes dont une bonne partie ne valait rien, puisque, à l'encan, personne n'en voulut. Il y avait un "meschant" costume parmi ses effets ; il l'avait emprunté. On trouva aussi un chapeau ; il n'était pas payé. Dollard devait à tout le monde ; il était cousu de dettes; **il n'avait pas payé le lavage de son linge depuis six mois !**

En ces temps anciens où les transactions se faisaient sur parole, sans papiers écrits, comme cela se passait il n'y a pas si longtemps chez nos "habitants", le dénommé Basset avait si peu confiance en Dollard qu'il consentit à lui prêter neuf livres mais à la condition qu'il lui signe un billet et qu'il le fasse endosser par René Doussin !

Dollard n'avait pas l'intention de s'embarquer dans une expédition de suicide puisqu'il a signé un billet de 48 livres à Aubuchon qu'il promit de **"payer à mon retour" !**

A part Jullet, les compagnons de Dollard étaient tous des "cassés"; il n'ont laissé que des dettes et rien pour les payer.

L'un d'eux, Nicolas Duval, n'était-il pas l'une des pires canailles de Montréal? Maisonneuve dut émettre une ordonnance fermant les débits de boissons, les "barbottes" du temps et les lieux de "desbauches" où Duval est nommé ainsi que deux de ses complices. Il avait déserté pour ne pas payer ses dettes. Il fut repris et emprisonné.

Et pourquoi tronque-t-on ce texte de Radisson ? **"You must know that 17 ffrench made a plot with foure Algonquins to make a league with three score hurrons for to goe and wait the Iroquoits in the passage att their retourne with their castors on their ground, hoping to beat and destroy them wit ease, being destitut of necessary things. If one hath his gun he wants his powder, and so the rest".**

Pourquoi supprime-t-on l'allusion à la saisie des fourrures?

La Société des Amis de la Revue Socialiste publiera prochainement une brochure sur Dollard. En attendant tous peuvent prendre connaissance des **faits** ci-dessus dans "Dollard et ses compagnons" de E.-Z. Massicotte.

Raoul Roy,
1853 Amherst,
Montréal.

Les lettres envoyées à la "Presse" pour publication sous la rubrique "La parole est à nos lecteurs" doivent porter le nom et l'adresse de l'auteur, même si elles ne doivent paraître que sous un pseudonyme. La "Presse" se réserve le droit de ne pas publier les lettres de peu d'intérêt pour le public, injurieuses, abusant des personnalités, ainsi que d'écourter les textes trop longs.

Les victimes de la drogue

Dear Sir :

Magistrate Oscar Orr said, in police court, Tuesday . . . "the new arrangements for treatment of drug addicts are "just talk."

Sunday evening, we heard — over CBU — an hour's radio documentary, by Grace Shaw. It was excellent. The head of Vancouver's Narcotic Foundation, of which Mr. Orr spoke so highly, gave us excellent talk, and Rev. Stanley Higgs of the Anglican Church spoke well, too. A doctor described the misery and agonizing cramps, nausea and actual illness that follows giving up drugs, called "withdrawal pains", and last, but most important, a Mr. Green of the British Home Office, told us they have less than 500 registered addicts, and no criminal addicts. Their population is 50,000,000. Compared with these figures, Canada with a population of only 17,000,000, has between 5,500 - 6,000 and of these 1,500-2,000 are in Vancouver, and there are 3,400 criminal addicts, at a daily cost of $5.41 each, and a total of $18,394.00 a day to us, as taxpayers.

In Britain, when a person becomes an addict, he goes to a doctor, and is given a prescription, which costs only one shilling and three pence-eighteen cents ! The government furnishes doctors with a booklet, telling them how to treat addicts.

The men mentioned above, and many others, have been studying this problem of drug addiction here, earnestly, for years, therefore, they are actually in a better position to realize its seriousness, and its solution, than Mr. Fulton. They are convinced that removal of profit motive is the only remedy. Mr. Fulton, however, appears stubborn. He prefers, instead, to allow this misery to continue, and recommends only treatment centres, so we may expect the staggering and increasing costs to continue.

Surely, if Mr. Fulton really cared for suffering humanity, and expense, he would have presented legislation to make trafficking a life sentence. This might, at least, have acted as a partial deterrent, until he had finalized other plans. However, he has chosen instead, to do nothing to curb "pushers" and traffickers.

I believe, had Mr. Diefenbaker appointed a doctor, instead of a chartered accountant as Minister of Health & Welfare, by reason of his Hypocratic Oath, he would, ere now, have presented legislation to remove the profit motive. It works, in Britain.

The Diefenbaker government was elected three years ago this month, yet we still have no legislation on this saddest and most costly and pressing problem facin Canada today.

Doris Ashdown

Ah ! ces rivalités

Monsieur le Rédacteur,

Merci d'avoir publié la lettre de Laurentien, dans le numéro du 8 juin. Encore une fois nous avons pu voir un petit coq s'attaquer à Québec.

Les misérables font les miséreux. Il en est ainsi dans tous les domaines. A force de penser le mal chez le voisin, on devient méchant. Les états d'esprit particuliers créent les attitudes et les actes correspondants. Laurentien, qui que vous soyez, homme, femme, prélat ou communiste, riche ou pauvre, vous aimez être estimé, vous y avez droit et vous le méritez ; toutefois, je crois que vous n'aimeriez pas qu'on vous juge par votre culotte, si par malheur vous veniez de la déchirer.

Il est fort regrettable de constater l'inimitié traditionnelle entre Québec et Montréal, de même qu'entre Montréal et Toronto. J'ai vécu à Québec et à Montréal. Aux deux endroits j'ai rencontré de jolies frimousses et de gentilles personnes, tout comme aux deux endroits j'ai rencontré des sots qui se croient intelligents, en classant comme mauvais celui qui diffère par sa mentalité et ses moeurs.

Hitler, le fuhrer, était lui-même convaincu d'être un bienfaiteur de l'humanité, mais il fit la bêtise de se croire seul capable de faire le bien pour son peuple.

Donc, qui que vous soyez, Laurentien, je vous assure de ma plus sincère amitié — Pourquoi ? Parce que vous différez beaucoup de moi, et que chez vous, je trouverai entre autres, de bonnes qualités qui me manquent.

Archer

Protestation

Monsieur le Rédacteur,

Dimanche 12 juin à "Edition Spéciale", Monsieur Henri Poulin a mordu à belles dents dans son petit commentaire au commencement du programme en disant que "le bon n'était pas toujours le sage". Depuis quand, à Radio-Canada, autorise-t-on des choses pareilles ? Les invités ne sont-ils pas payés par nous tous ?

Chômage.

LETTRE DE LONDRES

Les propositions soviétiques de désarmement

par W. N. Ewer

On se demande pourquoi M. Khrouchtchev a décidé de joindre, à la publication des nouvelles propositions soviétiques relatives au désarmement, une attaque personnelle contre certains hommes d'Etat occidentaux qui dépasse même ses propres normes d'insulte internationale. Le président Eisenhower et le chancelier Adenauer ont été les principaux objectifs de cette attaque. Mais M. Macmillan et le président de Gaulle n'y ont pas échappé. Il est vrai qu'on ne leur a pas dit qu'ils ne peuvent convenir qu'à un "jardin d'enfants" ou à la "camisole de force dans un asile d'aliénés". On les a simplement accusés de manquer de courage. Mais cela même, pour dire le moins, forme un langage inusité de la part d'un chef de gouvernement à d'autres.

C'est étrange. Tout d'abord, cet incident a détourné l'attention mondiale des propositions auxquelles le gouvernement soviétique voudrait sans doute assurer la plus grande publicité. Ensuite, le geste ne pouvait guère tendre à obtenir un examen sérieux des propositions elles-mêmes.

Quelle impression en tire-t-on tout d'abord ?

A certains égards, elles représentent un progrès bien net sur le premier "Plan Khrouchtchev". Elles renferment plus de détails pratiques. On semble y reconnaître la nécessité du contrôle à toutes les étapes. On y reconnait la nécessité d'un genre quelconque de police internationale dans un monde finalement désarmé au complet.

Mais, à mes yeux, tout cela me paraît vicié et annulé par une nouvelle proposition relative à la "première étape" du programme de désarmement.

En effet, les puissances occidentales ne peuvent accepter cette proposition et le gouvernement soviétique sait bien qu'elles ne peuvent l'accepter.

A part certains aspects subsidiaires, la "première étape" comprendrait deux mesures.

Tout d'abord, ce serait la destruction de "tous les moyens de livraison des armes nucléaires". Ensuite, "toutes les troupes étrangères seraient retirées à l'intérieur de leurs frontières nationales; les bases et dépôts militaires étrangers de toutes sortes seront abolis".

Cela se produirait avant toute réduction des troupes et armements de type classique.

Il en résulterait, en Europe, que la partie occidentale du continent resterait virtuellement sans défense et indéfendable.

Les "boucliers nucléaires" et le "préventif nucléaire" cesseraient d'exister. En même temps, tout le système défensif de l'alliance de l'OTAN se trouverait démembré et détruit.

Non seulement toutes les troupes américaines, anglaises et canadiennes, de toutes sortes, se trouveraient retirées du continent, mais toute l'organisation disparaitrait. Il ne resterait que des troupes françaises en France, danoises au Danemark, turques en Turquie, et ainsi de suite, séparées et sans organisation. Ce serait, du point de vue militaire, la désintégration complète de l'Occident. Contre ces défenses désintégrées, s'éleverait, à portée facile d'attaque, la puissance militaire massive, de terre et de l'air, de l'Union soviétique. Ce serait retourner à la situation périlleuse de 1948 qui, sur l'initiative d'Ernest Bevin, a mené à l'établissement, d'abord de l'Union occidentale, puis de l'OTAN.

Cette désintégration du système défensif de l'OTAN représente, depuis environ six ans, l'objectif majeur de la politique soviétique. On lui a donné diverses formes et divers déguisements. Elle apparaît maintenant en tant que "première étape" d'un projet de "programme de désarmement".

C'est une proposition que, depuis la Conférence de Berlin de janvier 1954, le gouvernement soviétique sait tout à fait inacceptable aux pays de l'OTAN. Dans ce cas, me demandai-je, pourquoi lui accorde-t-on la plus grande priorité dans un plan sensément sérieux d'accord sur le désarmement ?

presse étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la p

Au Japon

Bataille de générations

LONDRES — La bataille de Tokyo **(DAILY MAIL)**, Le gouvernement assiégé par les émeutiers **(NEWS CHRONICLE)**, Emeutes et terreurs à Tokyo **(DAILY EXPRESS)**, Bataille à Tokyo **(DAILY HERALD)**, tels sont les titres qui barrent la première page de ces journaux. Le **DAILY TELEGRAPH** fait état dans son titre de doutes renouvelés au sujet de la visite d'Eisenhower.

Le **GUARDIAN** (libéral) : Le nouveau traité de sécurité avec les Etats-Unis peut être ou non bon pour le Japon. Même s'il ne l'est pas, la conduite des étudiants et autres émeutiers peut le faire paraitre pire. Nous pouvons créditer la plupart des manifestants du même idéalisme et de la même sincérité qui ont animé les étudiants en Corée et en Turquie, au grand avantage de leur pays. Nous pouvons également partager leur désapprobation à l'égard de M. Kishi pour la façon dont il a mené la ratification du traité... Mais qui sait vers quoi ils sont en train de pousser le Japon ? Il y a quelque chose de symbolique dans la forme qu'ont prise les désordres. Une foule a jeté à bas les portes du Parlement... Nous ne pouvons qu'espérer que le peuple, non seulement les socialistes mais aussi nombre de ceux qui ont marché avec les zengakuren, auront compris l'avertissement de la journée.

Le **NEWS CHRONICLE** (libéral) — Le Japon souffre la pire crise qu'il ait connue depuis la guerre et les conséquences internationales peuvent être très graves. Taxer les manifestants d'être tous communistes, c'est être aveugle devant les faits... c'est une bataille de générations. Le culte de l'Empereur et la stricte discipline domestique et nationale du passé se heurtent à des jeunes qui rejettent ces traditions. Il y a un gouffre au Japon qui pourrait être facilement rempli par des eaux turbulentes... En cherchant des amis au Japon, l'Ouest doit se tourner vers les éléments libéraux sincères et les socialistes démocrates. Autrement nous encourageons ceux qui maintenant protestent pour la défense d'une démocratie dans l'enfance à joindre les rangs du totalitarisme communiste.

Le **DAILY MAIL** (conservateur) : Les émeutes japonaises constituent un triste spectacle pour le monde libre... On a



M. Inejiro Asanuma, agitateur des milieux de gauche, au Japon.

dit que les émeutiers étaient communistes. Les rouges ont comme d'habitude contribué aux troubles, mais ceux-ci reflètent les protestations de nombreux autres Japonais... Aujourd'hui, la puissante et généreuse Amérique se voit rejetée ou insultée non seulement au Japon mais en Amérique du Sud, à Cuba et même en Abyssinie. C'est un remarquable revers de fortune, mais, comme nous l'espérons et pensons, ce n'est que temporaire. Le balancier reviendra.

Un exposé de M. Michel Debré

PARIS — Le gouvernement français veut éviter la guerre, mais aussi un déséquilibre des forces dans le monde qui mènerait l'Ouest à la défaite sans qu'il y ait eu de conflit. Il entend assurer en outre la défense des intérêts français au sein de l'Alliance atlantique. Tels sont les principes que M. Michel Debré a définis à la tribune de l'Assemblée nationale en conclusion du débat de politique extérieure qui avait été ouvert la veille par M. Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères, et qui n'a donné lieu, d'ailleurs, à aucun scrutin.

Le premier ministre français a souligné que le pacte atlantique restait le fondement de la politique étrangère française, mais il a regretté que cette Alliance semble négliger les problèmes méditerranéens et africains. M. Debré a fait allusion, à cette occasion, à ce qui se passerait si la situation en Méditerranée et en Afrique aboutissait à un encerclement de l'Europe accidentale.

Deux sujets avaient été principalement traités par les orateurs au cours du débat : l'Europe et la "force de frappe" française. M. René Pleven, ancien président du conseil de la IVème République, avait notamment demandé que la France s'engageât hardiment dans la construction européenne "pour aller plus loin que les accords politiques et les alliances dont on avait vu la fragilité en 1939." Dans sa réponse à M. Pleven, M. Michel Debré s'est déclaré partisan du maintien de la souveraineté des nations et hostile à toute intégration politique ou militaire qui impliquerait "la perte de la personnalité et de la souveraineté de la France, et l'impossibilité pour elle de défendre ses intérêts."

Le premier ministre a souligné cependant la part prise par la France à l'édification du Marché commun et son désir d'en accélérer le développement. L'association des nations peut être favorisée par la coopération gouvernementale plus que par l'élection d'un parlement européen, a estimé M. Debré.

En ce qui concerne la force de frappe, le premier ministre a souligné qu'elle était nécessaire à la suite des engagements que la France avait pris pour la défense de la communauté franco-africaine.

SERVICE FRANCE-PRESSE

Des victoires à la Pyrrhus

LE FIGARO (droite modérée): La partie va se jouer entre la jeune équipe prochinoise (Ben Khedda, Oussedik) qui ne dispose que de sa dialectique, le clan progressiste (Boussouf, Boumedienne, Ben Tobbal) qui dispose de tous les leviers de commande, et l'équipe bourgeoise (Ferhat Abbas, Ahmed Francis), qui a sa clientèle en Algérie, et qui est le plastron du G.P.R.A. pour le monde occidental.

En principe, c'est le refus qui devrait l'emporter, mais la crainte de voir l'intérieur se désagréger, de voir l'Algérie s'édifier sans le F.L.N. ne sera pas sans poids dans les discussions. Il peut en surgir soit une politique de ruse à l'égard de cette proposition, soit même une scission dans le G.P.R.A.

LE POPULAIRE (organe de la SFIO): Si l'on comprend parfaitement que le F.L.N. ne souhaite pas s'avancer à la légère, soit parce qu'il ne veut pas courir le risque d'une rupture des pourparlers, soit parce qu'il considère que la part qui lui est faite n'est pas assez importante, il n'en reste pas moins que la déclaration du 14 juin lui reconnait les droits particuliers d'un interlocuteur à la fois valable et exceptionnel. Les hommes réunis en ce moment à Tunis devraient y réfléchir . . .

PARIS-JOUR (gauche modérée) : Il faudrait aussi, pour arriver à une solution acceptable, que le FLN ne pose pas de conditions inadmissibles, comme celles qu'on luit prêtait : préalable de l'indépendance et retrait des troupes françaises. Ou bien il accepte loyalement les propositions généreuses de de Gaulle et l'espoir d'une réconciliation sera réel, ou bien il conserve l'arrière-pensée d'atteindre ses objectifs initiaux, et la responsabilité de la poursuite de la guerre lui incombera. Voilà ce que l'on doit ne pas perdre de vue à Paris à Alger et à Tunis.

COMBAT (indépendant de gauche) : Les atténuations d'expression, les concessions formelles ne laissent-elles pas espérer à l'état-major FLN qu'en prolongeant son mutisme il obtiendra davantage encore ?... Le temps qui passe, s'il réduit le potentiel militaire des secteurs maghrebins, apporte en compensation au prestige du FLN une audience internationale sans cesse plus large, moins discutée... Chaque fois que s'ouvre la possibilité d'un vide africain, l'Europe et l'Amérique se réjouissent et en font compliment au gouvernement tout de même blessé dans son coeur, comme d'une victoire de la démocratie. Victoires à la Pyrrhus et qui étagent des territoires perdus tout au long des cartes du monde. Vides que d'autres attendent pour les combler par leur relève qui ne sera pas nécessairement démocratique...



"(une médaille à un grand journal qui s'est placé au premier rang de la presse d'Amérique, "LA PRESSE" de Montréal, "qui fait un si large et si sympathique accueil à tout ce qui vient de France et à qui l'Académie adresse son plus cordial salut". (Extrait du rapport de M. René Doumic sur les concours de l'année, tel que lu par le secrétaire perpétuel à la séance publique annuelle de l'Académie Française tenue le 18 décembre 1931 selon le texte publié dans le "Temps" de Paris.)

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que la "Presse" publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de la "Presse" sont également réservés.

Abonnement par la poste,
Canada, sauf Montréal et banlieue, un an $6.00, Etats-Unis $7.50
"Autorisé comme envoi postal de deuxième classe,
Ministère des Postes, Ottawa."



Grand achat spécial

Maillots de bain en tricot avec dos décolleté !

ch. **10.98**

Maillots de bain valant des dollars de plus marqués spécialement à bas prix à cause d'un achat spécial ! Tricot lastex et coton de modèle simple à dos décolleté.

Bonnets français — Motifs à pois blancs sur fond de couleur noir, bleu marine ou rouge.

Tous dans les tailles 32 à 38 sauf rouge seulement jusqu'à taille 36.

Pas de commandes postales ni téléphoniques.

VETEMENTS DE SPORT, ETAGE-BUDGET, AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Jolis... frais... demandant peu de repassage !

Baby doll et pyjamas capri fillettes

ens. **3.00**

Pyjamas de styles confortables pour l'été. Choix de culotte courte ou longueur sportive capri. Ages : 8 à 14.

A. Pyjamas capri en batiste de coton avec haut pop garni de dentelle, encolure carré et pantalons longueur capri avec garniture de dentelle aux jambes. En rose ou bleu.

B. Pyjama Baby doll en batiste, imprimée de délicates fleurs. Haut pop garni de dentelle à l'encolure carrée, aux manches et à ourlet. Culottes appareillées, dos style boxeur et jambes élastifiées. En rose ou bleu.

ECRIVEZ ou TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

VETEMENTS POUR FILLETTES... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Protection pour bébé!

Culotte-couche Dryper* Playtex et molletons

ch. **1.49**

Approvisionnez-vous de ces item pour votre bébé ! Blanc seulement.

A. Doux molleton absorbant Dryper* solidement renforcé pour glisser sous le rabat de la culotte Dryper*. Grandeurs : P.M.G.

B. Culotte-couche Dryper* avec boutons pression et épingles pour garder le molleton bien en place. Elimine les couches sales. Grandeurs : P.M.G.

*Marque déposée

ECRIVEZ ou TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

VETEMENTS POUR ENFANTS... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL et ROCKLAND



Scampers Sisman pour enfants

GARÇONS **5.98** LA PAIRE — ENFANTS et JUNIORS **4.65** LA PAIRE

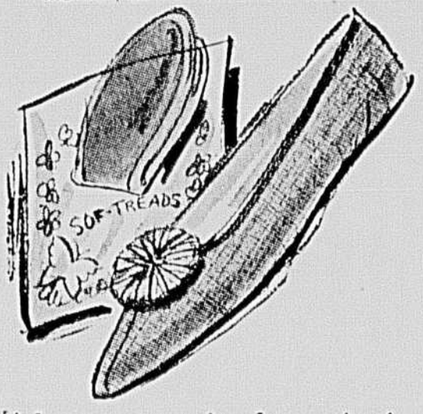
L'idéal pour le confort des vacances !

Solides souliers "Scampers" en cuir de haute qualité avec semelles composition antidérapantes. Morgan est l'endroit pour acheter ces chaussures de qualité durable. Enfants en brun. Pointures : 8½ à juniors 3 C et E. Aussi garçons pointures : 1 à 7, C et D.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

SOULIERS POUR GARÇONS... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Achetez-en au moins deux paires!

Chaussons souples à usages multiples à un rare prix d'épargne !

Apportez ces chaussons si pratiques pour les vacances... pour le repos des pieds... à la plage ou pour la flânerie. Ils sont souples, flexibles, en tissu léger à bordure élastifié assurant un ajustement parfait. Se nettoie facilement. Teintes unies de rose, bleu ou blé. Aussi non illustré — sélection en tissu vinyle lavable, rouge, blanc ou bleu. Tissu imprimé en rouge ou bleu. Dans étui en plastique. Pointures: S. (4 à 5); M. (6 à 7); L. (8 à 9). La paire **1.79**

ECRIVEZ ou TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

CHAUSSURES POUR ADOLESCENTES... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Grand confort pour papa!

Chaussures italiennes en suède, haute qualité Morgan pour messieurs !

Une exclusivité Morgan ces souliers attrayants et populaires portant la griffe italienne. Ils sont confectionnés pour assurer le grand confort tout en offrant une apparence élégante. Frais modèles chics au choix, dont un lacé à deux oeillets, à empeigne haute, en suède brun, beige ou fauve ; l'autre à bout uni à semelle en cuir dans les tons de brun foncé et en suède brossé de couleur fauve. Pointures 7 à 12. Larg. C, D mais pas dans tous.

16.95

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ (VI. 2-6261)

CHAUSSURES POUR MESSIEURS... AU REZ-DE-CHAUSSEE

AUSSI AU BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



Grandes valeurs Hoover!

Polisseur Hoover

Modèle 5332 Prix suggéré par le manufacturier 39.95 — **32.50**

Léger, profilé et vraiment puissant, le Polisseur Hoover tout nouveau fait reluire vos planchers comme pas un autre. Il nettoie, cire et polit ! Les brosses jumelées donnent un nouveau lustre à vos planchers... Tampons polisseurs compris.

HOOVER DELUXE "CONSTELLATION" — Modèle 866. Prix suggéré par le manufacturier 69.95. **59.95**

HOOVER DELUXE "CONVERTIBLE" — Modèle 661 simple. Prix suggéré par le manufacturier 99.95 **78.95**

Un an de garantie et pas de frais de service

Pour information téléphonez (VI. 4-1515) local 466

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

HOOVER... AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Robustes pantalons en cordé Bedford semi-boxeur

ch. **3.98**



Vous n'avez qu'à les jeter dans la blanchisseuse... c'est un plaisir de les laver. De coupe soignée, ces pantalons sont confectionnés par des fabricants de renom. Réalisés pour un bon usage et longue durée. Pratiques en toutes occasions. Taille semi-élastifiée et fermeture à braylette. Tailles : 6, 8, 10, 12. Vert, brun antilope et fusain.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6761)

VETEMENTS POUR GARÇONS... AU TROISIEME

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Faites-les pour vous-même... comme cadeaux!

Tapisserie au petit point importées avec riches cadres en acajou

Symbole d'élégance traditionnelle, ces luxueuses tapisseries décoratives donneront un cachet personnel à votre intérieur. Recouvrez vos chaises... décorez vos murs avec art, créez, inventez de multiples ornementations. Quatre motifs au choix.

Caniches et bouquets de fleurs, 5½" x 6½" La paire **5.00**

Les saisons 5½" x 6½". La paire **6.50**

Portraits 7¼" x 9¼" ch. **6.00**

Master Simpson et ses compagnons Oval 9" x 11", ch. **7.50**

Nouveau ! Laine à tapisserie "Ever-Match" sans variation dans la teinture

écheveau **.89**

Achetez-en autant que vous le désirez à chaque fois... les teintes ne varient pas lorsque vous voulez les appareiller. Rose, vin, vin foncé. Bleu teinté, bourgogne, vert fougère, rose cendré rose thé, prune, or antique, noir.

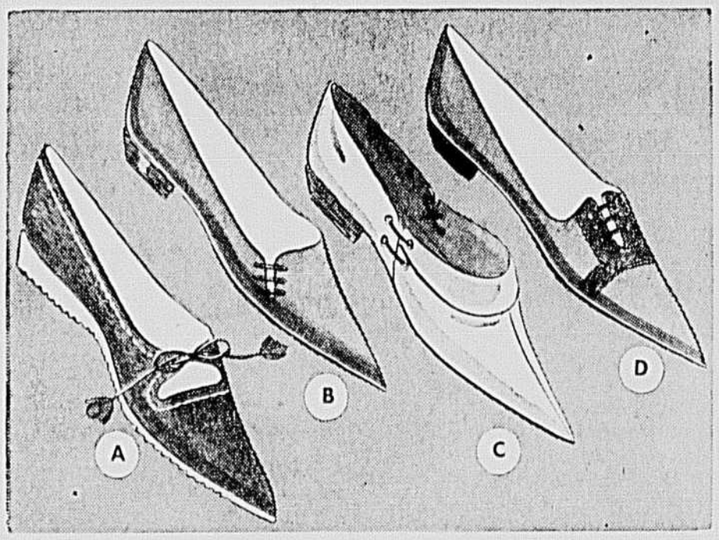
Vaste choix de recouvrements chaise motif fleur au petit point

ch. **6.00 à 15.00**

Plusieurs motifs au choix convenant aux chaises, aux tabourets, etc. Grandeurs : 23" x 23" à 33" x 33".

Pas de commandes postales ni téléphoniques

LAINE A TRICOTER, AU TROISIEME



Nouvelles modes estivales!

Elégants souliers à talons bas

la paire — seulement **5.98**

Pour un confort sans pareil, à prix vedette... modèles à talons plats flatteurs dans un choix de quatre modèles pratiques pour l'été. A ce prix, vous pouvez en acheter plusieurs paires, et ECONOMISEZ ! L'idéal pour les tenues estivales et sportives. Pointures : 6½ à 10 AA — 4½ à 10 B dans le groupe.

A. En cuir à gant, semelles en crêpe, lacé. Orné d'une piqûre blanche. En noir, bone ou rouge.

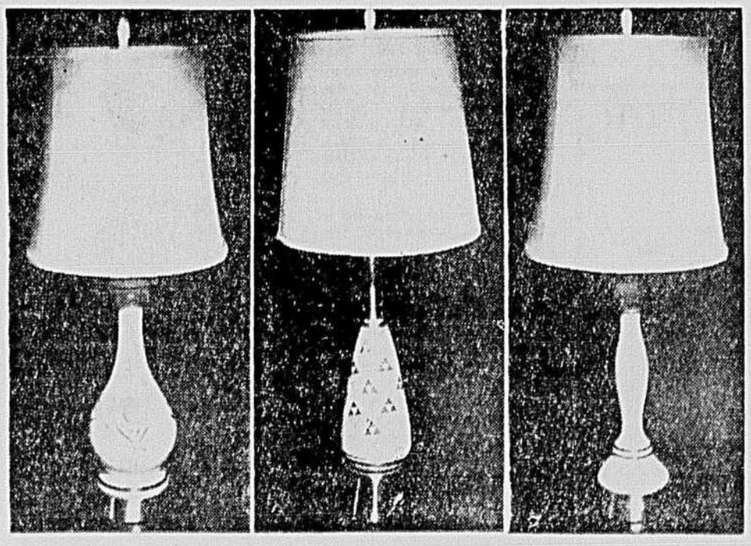
B. En suède, attaches latérales, en noir ou bone.

C. En cuir de ganterie avec dentelle élastifié sur les deux côtés. En noir, bone ou rouge.

D. Suède à devant lacé, garniture de cuir. En noir, fauve chameau ou vert capri.

Ecrivez ou téléphonez VI. 2-6261

CHAUSSURES, ETAGE-BUDGET... AU TROISIEME



Achat spécial!

Lampes importées en porcelaine ch. 8.50

Nous avons fait un achat inusité de lampes exquises et nous espérons vous faire profiter de ces épargnes ! Toutes ont été conçues pour s'harmonier aux décors de styles traditionnels ou modernes... vous trouverez une belle sélection de couleurs et styles variés, toutes avec bases en porcelaine importée, montures en cuivre, et abat-jour en soie appareillée. Hauteurs à partir de 22" à 26". Quelques-unes se vendent seules ou à la paire. Quantités limitées seulement, alors magasinez tôt pour une meilleure sélection !

Pas de commandes postales ni téléphoniques !

APPAREILS ELECTRIQUES... AU QUATRIEME



Quelque chose de pratique pour papa !

Brosse d'automobile Nenette d'Angleterre

Brosse 2-dans-un saturée de "NENETOL" pour nettoyer et polir. Peut être employée pour meubles, boiserie, intérieur et extérieur d'auto. Manche en bois et bout frangé, accompagné de contenants.

A. Grandeur junior **1.49**

C. Grandeur Deluxe **3.49**

B. Grandeur standard **2.49**

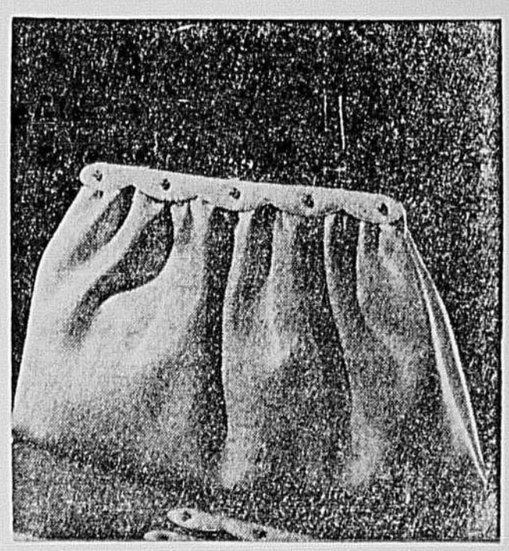
D. Rechange de "Nenetol" **.79**

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

Livraison sur commandes de 1.00 ou plus.

MENUS ARTICLES... AU REZ-DE-CHAUSSEE

BOULEVARD, DORVAL et ROCKLAND



Répétition d'une vente à succès !

Sacs à main souples "Lucky Seven"

ch. **7.95**

Voici le sac à main 7-façons ! Avec le sac en blanc ou beige, se joignent 7 garnitures de couleurs différentes ! C'est tout comme acheter sept sacs à main pour le prix d'un. En vinyle flexible ayant la souplesse du cuir de ganterie. Entièrement doublés avec poignée rigide en plastique.

ECRIVEZ OU TELEPHONEZ VI. 2-6261

SACS A MAIN... AU REZ-DE-CHAUSSEE

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

Les 5 Magasins Morgan **OUVERTS CE SOIR** *et Samedi toute la journée*



photo LA PRESSE

RECOMPENSES DE FIN D'ANNEE A STE-JUSTINE — Environ 140 enfants hospitalisés à Ste-Justine ont pu poursuivre leurs études au cours de l'année, grâce à quatre institutrices prêtées par la Commission des Ecoles catholiques de Montréal. Hier, sous la présidence du R.P. Clément Lamarche, S.J. aumônier de l'hôpital, on a procédé à la distribution de 600 récompenses comprenant des livres, des jeux, des objets de piété. Une institutrice remet à Francine Fleet, ses prix de fin d'année. A droite, Diane Ménard. Ce n'était qu'un exercice et dix minutes plus tard les dames du Conseil d'administration de Ste-Justine assuraient la distribution sous les yeux ravis des parents.

LE MONDE Féminin

En hygiène infantine

L'alimentation du bébé commence avant sa naissance

Grâce à l'hygiène maternelle et infantile, le risque de mortalité pendant la grossesse a été réduit de près de 90% pendant les 40 dernières années", déclarait hier le Dr Jean Webb, chef de la division de l'hygiène maternelle et infantile du ministère de la Santé nationale, à Ottawa. Le Dr Webb présentait une communication dans le cadre du 25e congrès annuel de l'Association canadienne de diététique, qui s'est déroulé au Reine-Elisabeth.

En 1928, dit-elle, 56 femmes enceintes sur 10,000 mouraient. En 1958, cette proportion était réduit à six. La grossesse qui est une période de stress physiologique doit aussi être une période d'accomplissement dans le sens le plus large du mot et les soins prénataux ne doivent pas être une opération défensive destinée à éviter les complications ou à combler les déficiences de la mère comme de l'enfant à venir ; c'est le côté négatif.

Ils doivent demeurer des actes positifs en vue d'assurer une meilleure santé à la mère, et une réserve de vitalité au bébé. Si l'on considère que l'alimentation du bébé confine presque à l'obsession, il faut s'étonner par contre, continu le Dr Webb de voir le peu de cas que l'on fait de la nutrition du bébé encore dans le sein de la mère.

Pour ceux qui se sont intéressés à la question, il est déconcertant de constater qu'une étude approfondie des relations entre l'alimentation maternelle et les suites de l'accouchement n'ont pu conduire à des données très précises. Cela s'explique toutefois quand on considère les mystérieux aléas de la croissance. On sait qu'une alimentation rationnelle nous a débarrassé de l'anémie assez fréquente chez les femmes enceintes.

"Nous ambitionnons plus. Nous voudrions une certitude qu'une meilleure alimentation contribue à réduire les complications d'origine obscure telles que la toxaemie et les douleurs prématurées. C'est l'enfant qui en bénéficierait, puisque les naissances prématurées sont souvent cause de mortalité et autres complications. On sait qu'une déficience d'iode peut se manifester par un crénétisme congénital chez l'enfant. D'autre part on note que la teneur en fer et en vitamine C a tendence à être plus élevée dans le sang du foetus que dans celui de la mère".

Des études cliniques ont révélé qu'un supplément d'alimentation donné aux femmes en grossesse faisaient régresser les risques de fausse couches, de naissances prématurées, de morts-nés. On a également noté moins de tendance à l'infection et moins de troubles d'estomac.

Une diminution comme un excès de poids pendant la grossesse sont considéré comme des conséquences d'une mauvaise alimentation.

Le Dr Webb cita des rapports d'enquête qui démontraient que l'organisme était d'une extrême vulnérabilité pendant la période embryonnaire. Orienter les femmes enceintes vers un régime alimentaire approprié fait partie intégrante de l'hygiène maternelle. Et comme on se marie beaucoup plus jeune de nos jours, que, d'autre part, il est important que la future mère ait une santé parfaite, on recommande une surveillance étroite de la nutrition, chez les adolescents.

Le dernier trimestre de la grossesse marque la plus rapide croissance des tissus maternels et infantiles et exige de la mère un supplément d'aliments réparateurs, de protéines, de calcium, de phosphore, de fer. Pour se renseigner sur le sujet, la mère peut avoir recours à son médecin, aux ligues de santé et aux diététistes des hôpitaux, conclut le Dr Webb.



LES TROIS PRESIDENTS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, dont l'assemblée annuelle avait lieu hier soir, au restaurant Hélène de Champlain. De gauche à droite : la nouvelle présidente, Mme Marc Rousseau ; la présidente sortant de charge, Mme Alice StArneault, et le président d'honneur du banquet, Me René Paré.

A la Chambre de commerce

Activités sociales de femmes dans les affaires

La nomination de Mme Marc Rousseau, nouvelle présidente du Conseil des Femmes membres de la Chambre de commerce de Montréal a été annoncée hier au diner de clôture qui marquait au restaurant Hélène de Champlain, l'assemblée annuelle de cet organisme groupant 300 membres, dont 80 ont été recrutés au cours de l'année.

Mme Rousseau, qui à la mort de son mari en 1953, prenait en mains la direction de son entreprise en décalcomanie spécialisée en travaux d'impression et de publicité, est mère de quatre enfants : Louise, Jean, Pierre et Madeleine. Elle est membre de l'Ass. des hommes d'affaires du Nord et de l'Ass. des Industriels laitiers du Québec. Depuis plusieurs années, elle siège au comité du tourisme de la Ch. de commerce.

Dans son compte rendu des activités de l'année, Mme Alice St-Arnaud, présidente sortant de charge, rappela que six visites industrielles avaient été effectuées pendant la saison. La responsable du comité était Mme Jeanne Sirbain. Quatre manifestations spéciales ont été organisées, dont, une Soirée du bon vieux temps qui a permis de décerner une bourse à une artisane émailleuse, Micheline de Passillé. Le comité de réception était présidé par Mme J.-W. Montpetit.

Une fois par mois, le Comité de réception des Néo-Canadiens, dirigé par Mme Colombe Gagnon a reçu environ une centaine de nouveaux compatriotes après leur assermentation. Une trentaine de membres ont suivi les cours de droit civil sous la juridiction de Me Gervaise Brisson et de Me Hélène Gélinas, et de droit commercial et statutaire, supervisés par Me Jean H. Deslauriers. La responsable était Mme Marc Rousseau.

L'éducation par le film a donné lieu à deux représentations organisées par Mme Marg. Germain de Lom. Mme St-Arnaud rendit hommage à Mlle Cécile Décarie, présidente du comité de rédaction du Bulletin qui, chaque mois fait le trait d'union entre les membres, la Chambre et le secrétariat renfermant le compte rendu de l'activité. Enfin la saison a été couronnée par une initiative: La Journée de la femme de l'année qui a permis au Conseil de recevoir la visite de Mme Eléanor Roosevelt.

Au cours de l'assemblée, des prix ont été décernés à Mmes Colombe Gagnon, Jeanne Sirbain, J. W. Montpetit, Germain de Lom et à Mlle Marcelle Brossard, conseillère. Un plateau d'argent fut également offert à Mme Alice St-Arnaud en hommage à son dévouement pendant l'exercice de son terme.

Me René Paré, procéda à l'assermentation de la nouvelle présidente et proclama le nouveau comité exécutif du Conseil qui se compose de Mmes Symone Beaudin, Thérèse Chartrand-Giroux, Raymond Dupuis, Lucien Faucher, Laurette Gravel, Annette T. Renaud, Alice St-Arnaud; Mlles Gervaise Brisson, Cécile Décarie, Germaine Pépin, Gertrude Notebaert et Jeannette Perras. Mme Anne F. Ballestrazzi est le directeur du Service.

La fleur du magnolia qui atteint une largeur moyenne de huit pouces, est la plus grande de toutes les fleurs indigènes sorties du sol américain.

Courbe d'un destin de femme

Le choix d'une vocation ignore la limite d'âge

par **Marie BOURBONNAIS**

On s'étonne d'apprendre qu'une femme de Californie décide à 70 ans d'aller suivre des cours de ballet. Mais pourquoi pas ? On s'étonne de constater dans tous les Etats-Unis le nombre grandissant de dames âgées qui retournent sur les bancs de l'école, de l'université, poussées par ce besoin de combler les vides d'un cerveau arrêté dans sa marche, en pleine jeunesse. Et pourquoi s'étonner de la courbe d'un destin puisque "l'âge ne fait rien à l'affaire."

C'est bien ce que s'est dit Mme Marie Kierans, femme de M. W. P. Kierans, ancien président de la Société St-Patrice. A la veille d'être grand mère, avec une fille mariée, une autre infirmière et un fils au collège militaire de St-Jean qui sera un jour aumônier militaire, si son ambition se réalise.

Mme Kierans vient de terminer, en décoration intérieure, à l'Institut des Arts appliqués, rue St-Denis, un cours du soir de trois ans, à deux cours par semaine. Elle a un mérite certain. "Je ne parlais pas un mot de français" dit-elle ce qui ne l'empêche pas d'avoir obtenu



Mme Marie Kierans

une attestation avec la note succès. Il y avait sept étudiants dans ma classe, tous des jeunes qui se sont "montrés" très gentils. On m'avait même donné un petit nom d'amitié : Grandma Moses ; on venait me reconduire en voiture, on avait pour moi toutes les attentions possibles. Des jeunes sérieux, quoi !"

Pendant 15 ans, Mme Kierans nous dit avoir exécuté la décoration des salles du Windsor, à l'occasion du bal annuel de la St-Patrice. Ce n'est pas une "sans-dessin" puisque modéliste — ayant suivi des cours de dessinatrice à l'école McDowell à New York — elle a déjà des-

Voir VOCATION en page 8





AUTO-ELEGANCE : — Mme Nicole Germain et M. Jacques DesBaillets commenteront le défilé de mode, une des manifestations d'Auto-Elégance qui aura lieu le samedi 25 juin, au Mont-Gabriel. Pour la première fois, cette année, le spectacle d'Auto-Elégance sera donné à deux reprises, au cours de la journée, soit à trois h[illegible] de l'après-midi et à neu[illegible]res et trente du soir.



DELUGE A LA NOCE — Dans quinze ou seize ans, Karen Pleacas offrira sans doute un visage plus rayonnant à la caméra quand elle sera de nouveau vedette à un mariage, le sien. Un photographe de Vancouver a croqué cette scène... touchante à l'issue d'une cérémonie nuptiale qui se déroulait à Departure Bay, B.C.

Visiteuses de Syracuse en ville, demain

Les membres du club Desk & Derrick de Syracuse feront un voyage à Montréal le 18 juin dans l'après-midi. Le point d'intérêt sera une visite à la raffinerie d'une compagnie de pétrole à Montréal-Est, qui sera suivie par une réception à l'hôtel Ritz Carlton.

La prochaine assemblée régulière du club aura lieu en septembre.

Elizabeth Arden
New-York... Paris



vous présente
MONSIEUR NORBERT
son modeliste en chef
de réputation internationale.
Monsieur Norbert
créera une coiffure
spécialement adaptée à
votre visage. Sur demande spéciale
vous pourrez vous procurer un
"passeport de beauté" comprenant un
dessin technique de mise en plis
et mise en place.
Cette nouvelle coiffure adaptée à
votre personnalité sera la vôtre
même au cours de vos voyages et pourra
être réalisée par n'importe quel
Salon de Coiffure Elizabeth Arden.

Monsieur Norbert sera à votre disposition au Salon Elizabeth Arden de Montréal chez Simpson, du 13 au 24 juin inclus. Sur rendez-vous seulement, composez VI. 2-3241.

Simpson
MONTRÉAL

SIMPSON — SALON ELIZABETH ARDEN, AU CINQUIEME

ACADEMIE MICHELE PROVOST
Collège FRANÇAIS MIXTE à 4005 Côte-des-Neiges
Entrée pour voitures Place Trafalgar



Nous acceptons les enfants dès l'âge de 3 ans jusqu'au classique. Nous prenons des pensionnaires.
Notre nouvel emplacement dans la montagne, PLACE TRAFALGAR, est un site remarquable. Idéal pour l'instruction et les récréations des jeunes de tous âges.
Nous organisons pendant les vacances des cours et des jeux pour les enfants qui ne peuvent aller à la campagne. PENSIONNAIRES et demi-pensionnaires.
WE. 4-1596 4005 COTE-DES-NEIGES
INSCRIPTION POUR SEPTEMBRE DES MAINTENANT

La "Conseillère de la Mariée" chez Simpson vous aide à réaliser un
mariage parfait



FORMALITES IMPORTANTES
...invitations et faire-part, publication dans les journaux, photographies, transport, musique, service d'un traiteur, fleurs, rendez-vous avec le Salon de Beauté, cadeaux pour les membres du cortège.

LES PROBLEMES D'ETIQUETTE DU MARIE
...lui aussi peut avoir recours à la "Conseillère de la Mariée" pour toutes les questions d'étiquette et conseils au sujet de sa tenue et accessoires, cadeaux à la mariée et aux placiers.

VOTRE NOUVEL INTERIEUR
...venez inscrire vos préférences dans le registre 'Références-Cadeaux' chez Simpson. Vous y mentionnerez les décors de la verrerie, de l'argenterie et de la porcelaine vers lesquels vont vos désirs... De même pour vos meubles... Les renseignements seront précieux pour vos amis.

VOTRE ROBE DE MARIEE
VOTRE VOILE
...et l'harmonie des couleurs de votre mariage, les robes des invitées, leurs chapeaux, les robes des mères, votre trousseau personnel.

"LA CONSEILLERE DE LA MARIEE" AU TROISIEME, (RAYON 733)

Simpson
MONTRÉAL



9167—La jupe-culotte revient à la page et elle sera fort utile dans la garde-robe des vacances. Ce modèle est particulièrement élégant car il fait une silhouette très fine. Grandeurs : 12, 14, 16, 18 et 20 ans. Prix 43 cents, taxe incluse.

Adresser comme suit : Travaux de fantaisie, "La Presse", Montreal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 43¢ par patron,** taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamation avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.

Notre vente semi-annuelle de meubles et accessoires se continue chez
PEGO'S
1638 ouest rue SHERBROOKE
tél. : WE. 5-7183

CHEZ Lilianne INC.
TOUJOURS
Un sentiment de Printemps
AVEC



LES SOUTIENS-GORGE ET LES GAINES
daisy*
Sanitized*

Vous vous sentirez fraîche comme une fleur du printemps dans ce soutien-gorge et cette gaine légères. S'enfilent en un instant. Se lavent et sèchent facilement. Illustrés : soutien-gorge en broadcloth brodé.
Tailles : 32-40 — $3.00
Gaine à petites baleine, nylon et Leno, panneau devant satin.
Tailles : 26-36 — $16.50
Autres gaines $4.00 et plus
* "Sanitized" pour une fraîcheur durable

Veuillez m'envoyer :
le SOUTIEN-GORGE "DAISY", taille .....
la GAINE "DAISY", taille .....
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
COLIS POSTAL P.S.L., PLUS TAXE

Chez Lilianne inc.
5 MAGASINS
378 STE-CATHERINE O. UN. 1-2222
588 ST-HUBERT CR. 6-9705
682A MT-ROYAL EST. LA. 2-5727
3601 NOTRE-DAME O. WE. 5-0810
5661A AV. DU PARC CR. 2-0347





Mlle Hélène Chalifour, fille de M. et de Mme Onésime Chalifour, de Ahuntsic, et M. William Gushul, Ing. P., fils de M. et de Mme Théodore Gushul, de Montréal, dont le mariage sera célébré, le vendredi 1er juillet, à une heure, à l'église Saint-Michel des Ukrainiens.





Mlle Helmtraude Zainzinger, fille de M. et de Mme A. Zainzinger, de St. Polten et de Paris, et M. Louis Van Houtte, fils de M. et de Mme Gérard Van Houtte, dont le mariage sera célébré, le vendredi 24 juin, à dix heures, à la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame.





Mlle Claudette Durocher, fille de M. et de Mme André Durocher, et M. Rhéal Brasseur, fils de M. et de Mme S. Brasseur, dont le mariage sera béni, le samedi 2 juillet, à l'église Saint-Alphonse d'Youville.





Mlle Lise Vanasse, fille de M. et de Mme Paul-Y. Vanasse, et M. François Leclair, B.A., M.A., fils de M. Pierre Leclair, décédé, et de Mme Leclair, dont le mariage sera béni, le 1er juillet, à l'église Sainte-Madeleine-Sophie par le R. P. Julien Laperrière, S. J.

Ottawa

—Hier matin, le gouverneur général a reçu Son Exc. M. Yaacov David Herzog qui a présenté ses lettres de créance comme ambassadeur d'Israël au Canada. Il était accompagné de M. Raanan M. Sivan, son premier secrétaire; étaient également présents M. Henry F. Davis, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. H. F. Feaver, chef du protocole et les membres de la suite vice-royale. Une réception fut donnée en l'honneur du nouveau diplomate et de Mme Herzog après la cérémonie.

—Mme Georges-P. Vanier accompagnée de Mme Louis Berger assistait, hier après-midi, à la fête champêtre offerte par les dames auxiliaires de l'hôpital Perley.

—Son Exc. M. Vanier a inauguré le nouveau pavillon de l'hôpital civique d'Ottawa.

—Le conseiller près l'ambassade de France et Mme Francis Levasseur ont reçu ces jours derniers à leur demeure de Rockcliffe Park.

—M. et Mme Léo Cadieux annoncent les fiançailles de leur fille, Constance, à M. Jean-Pierre Lafleur, fils de M. et de Mme Lucien Lafleur, de Hull. Le mariage aura lieu le vendredi 1er juillet, à dix heures, à l'église du Sacré-Coeur de Hull.

—Le mariage de Jacqueline, fille de M. Raoul Larose et de Mme Larose, décédée, avec M. Clément Brossard, fils de M. et de Mme René Brossard, a été béni par M. l'abbé Roger Séguin, à la basilique Notre-Dame, ces jours derniers. Le choeur et l'allée centrale de la nef avaient été fleuris de glaïeuls et d'oeillets pour la circonstance. Pendant la messe, M. Claude Roy chanta accompagné à l'orgue par M. Wilfrid Charrette. M. Yvon Larose, frère de la mariée, et M. Pierre Brossard, cousin du marié, plaçaient les invités. M. Jacques Potvin était garçon d'honneur et M. Brossard servait de témoin à son fils.

La mariée, qui entra à l'église au bras de son père, portait une robe aux lignes classiques de dentelle blanche, un voile de tulle illusion drapé sous un bandeau de perles et de sequins et une cascade de roses rouges et d'oeillets blancs. Mlles Paulette Larose et Monique Brossard, demoiselles d'honneur, portaient des robes identiques à celle de la mariée, l'une turquoise et l'autre corail, des coiffures assorties à leur robe et des bouquets de fleurs de saison.

Mme B. Lebeau portait une robe française beige, un chapeau et des accessoires beiges et bruns et une parure de kolinski. Mme Brossard, mère du marié, portait un ensemble imprimé marine et blanc, un chapeau et des accessoires beiges.

Après une réception M. et Mme Brossard partirent pour la côte de l'Atlantique. Pour voyager, la mariée portait un costume de lainage anglais beige, des accessoires bruns et rouille et des roses rouges et blanches à l'épaule. Au nombre des invités venus de l'extérieur à cette occasion citons: M. et Mme Lucien Morasse, de Québec; M. et Mme Léonard Brossard, M. et Mme Benoit Brossard, M. et Mme Roger Brossard, de Montréal; M. et Mme André Larose, de Coteau-du-Lac.

Réceptions

—En l'honneur de Mlle Josette Desmarais dont le mariage avec M. Raphaël Richard aura lieu, demain matin, à onze heures, à Saint-Bruno de Montarville, Mme Michel Desmarais et Mlle Johanne Charlebois ont reçu en fin d'après-midi; Mlles Liette Bourassa et Paule Tourigny ont donné un shower de porcelaine et Mlle Andrée de la Bruyère offrait un dîner au club de golf de Laval-sur-le-Lac.

—Mlle Hélène DuBois recevait, ces jours derniers, à six heures, en l'honneur de M. Richard J. MacKay et de Mme MacKay (Francine Chartier) à l'occasion de leur récent mariage.

—MM. Fridolin et Thomas-Louis Simard ainsi que M. Julien Levasseur recevront demain, à cinq heures, au Club sportif de l'Estérel et parmi les invités on remarquera: M. et Mme Marc Masson-Bienvenu, M. et Mme Maurice Chartré, M. et Mme R.-T. Armand, M. et Mme Paul-L.-A. Bonhomme, M. et Mme Jacques Corbeil, M. et Mme I. A. Jackson, M. et Mme Henri-P. Labelle, M. et Mme L.-Maurice Lacharité, M. et Mme Jean Labonté, M. et Mme Roger Martel, M. et Mme Jacques Melançon, M. et Mme Jacques David, M. et Mme Charles-Edouard Farmer, M. et Mme Jean Deschamps, M. et Mme Michel Parizeau, M. et Mme Hector Robert, M. et Mme Noël Roméo, M. et Mme Carmel Touchette, M. et Mme Roland-A. Voisard, M. et Mme Roger d'Astous, et autres.

—M. Michel Rostand recevra, le samedi 25 juin, de trois à cinq, au Centre d'Art de Cowansville, à l'occasion du vernissage de ses oeuvres.

Carrier-Turcotte

—Le R.P. Yvan Carrier, S.J., bénira le mariage de son frère Jean-Paul, fils de M. Lucien Carrier, et de Mme Carrier, décédée, avec Mlle Marcelle Turcotte, fille de M. et de Mme Paul-E. Turcotte, le samedi 25 juin, à onze heures, à l'église Notre-Dame de Lévis. Mlle Louise Turcotte, soeur de la mariée, sera dame d'honneur et Mlle Louise Carrier, soeur du marié, demoiselle d'honneur, M. Gérard Maurais, garçon d'honneur et la nièce de la mariée, Geneviève Maranda, bouquetière. Le Dr Gilles Turcotte et M. Guy Turcotte, frères de la mariée, M. Roger Bégin, beau-frère du marié, M. Maurice Lessard et M. Georges Dagenais placeront les invités. Il y aura réception au Lac Beauport après la cérémonie.

La maison qui devrait être le lieu le plus sûr du monde arrive en deuxième après les routes seulement, comme scène des accidents mortels. Presque dans chaque pièce ou dans chaque partie de la maison il y a des risques d'accidents qu'il serait possible d'éliminer.

Déplacements

—M. Fernand Gallat, ancien consul de France à Vancouver, et Mme Gallat, de Paris, arriveront demain matin à bord du SS Homéric et passeront les mois d'été chez M. et Mme Jacques-Yvan Morin, boulevard Mont-Royal.

—L'hon. juge et Mme Paul Sainte-Marie, de Hull, ont passé quelques jours à Montréal la semaine dernière.

—Le Dr et Mme Gérard Ducharme et leurs enfants prennent l'avion aujourd'hui pour un voyage de quelques mois en Europe.

—Mme Olivier Rolland est revenue de Boston où elle a fait un court séjour chez son gendre et sa fille, le Dr et Mme Jean-Louis Amyot.

—Mlle Madeleine Saint-Jacques est partie par avion, hier matin, pour la France et l'Italie.

—M. et Mme J.-B. Handfield s'embarqueront à New York, le 29 juin, à bord du Saturnia pour un séjour d'un mois en Europe.

—Mlle Francine-A. Lapointe est partie pour Glencoe, Ill., où elle sera l'invitée pendant quelque temps de M. et de Mme Robert Everly.

—M. et Mme J.-Paul Veilleux, de Saint-Georges de Beauce, sont à Montréal inscrits à l'hôtel Reine-Elisabeth.

—Le docteur Jacques Mackay a pris l'avion pour un séjour en France.

—M. et Mme Maurice Godbout sont revenus d'un voyage en France et en Autriche.

—Mlle Jacqueline Martel, de Sillery, est dans la métropole depuis quelques jours à l'hôtel Reine-Elisabeth.

Fiançailles

—M. et Mme Gaston Tougas, de Montréal, font part des fiançailles de leur fille, Nicole, à M. John Braden, fils de M. et de Mme Harvey H. Braden, de Longueuil.



M. et Mme GILLES CLOUETTE dont le mariage fut célébré dernièrement à l'église Sainte-Odile. La mariée (FRANCINE BARRETTE) est la fille de M. et de Mme Roland Barrette, et le marié, le fils de M. René Clouette, et de Mme Clouette, décédée.



M. et Mme RICHARD GAUTHIER dont le mariage fut béni, ces jours derniers, à l'église Saint-Nazaire. La mariée (LUCILLE LADOUCEUR) est la fille de M. et de Mme Charles Ladouceur, de LaSalle, et le marié, le fils de M. Eugène Gauthier, décédé, et de Mme Gauthier, de Montréal.

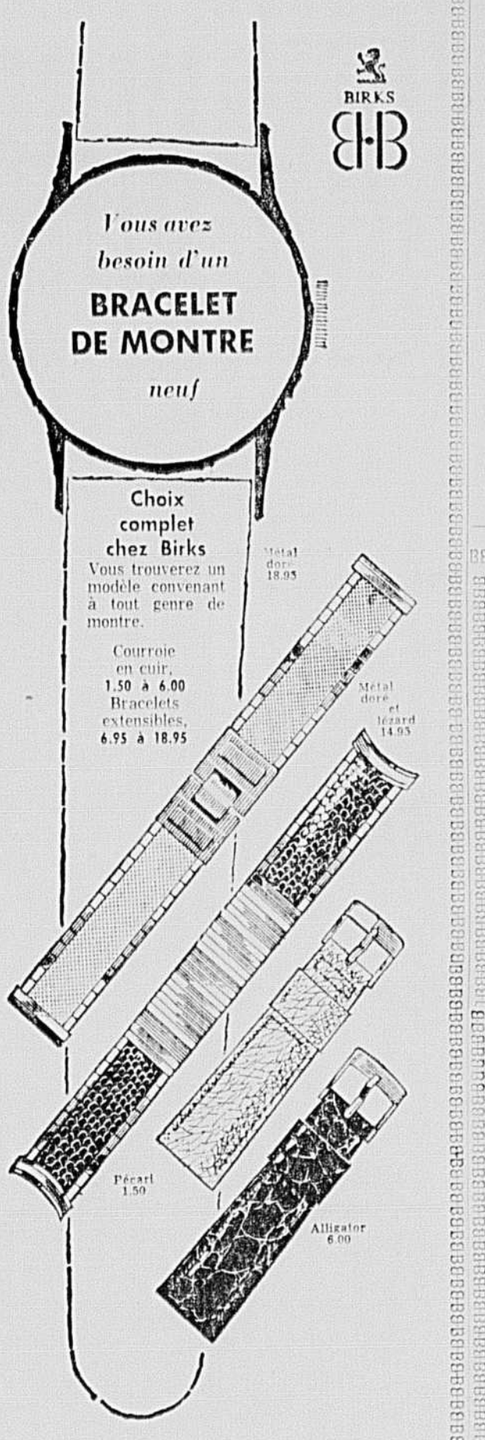
Amenez papa goûter un REPAS SPECIAL pour la "Fête des pères"
Ouvert le dimanche dès 4 h. p.m.



AVENTURES GASTRONOMIQUES AU MOYEN-ORIENT
RESTAURANT
Omar Khayyam
CHEZ Archie's
387 BERNARD OUEST (près Hutchison)
Cuisine exotique
service à la manière arménienne
authentique... au menu:
le fameux shish kebab
Bière et Vin avec Repas
Réservations: CR. 7-6591

NINO FRANCO de MILAN — ses chansons, sa guitare

De chez BIRKS pour la Fête des Pères



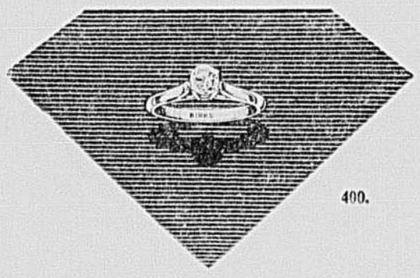
Vous avez besoin d'un
BRACELET DE MONTRE
neuf

Choix complet chez Birks
Vous trouverez un modèle convenant à tout genre de montre.
Courroie en cuir, 1.50 à 6.00
Bracelets extensibles, 6.95 à 18.95

Métal doré 18.95
Métal doré et lézard 14.95
Pécari 1.50
Alligator 6.00

BIRKS
BIJOUTIERS

TROIS MAGASINS DANS LE GRAND MONTREAL
CARRE PHILLIPS DORVAL ET ROCKLAND



400.

Pourquoi les DIAMANTS BIRKS constituent-ils la MEILLEURE VALEUR AU CANADA

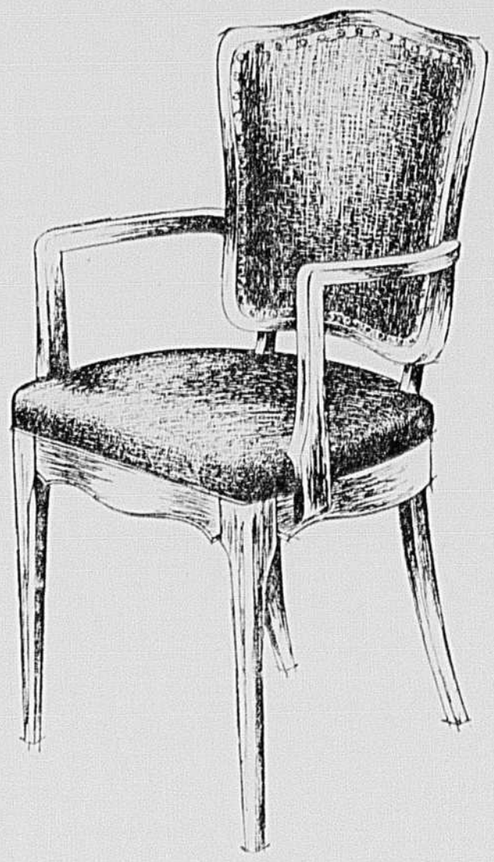
Birks achète ses diamants directement des centres de taille des diamants du monde entier.

Les bagues de fiançailles Birks sont exclusives par le modèle et la perfection de la main-d'oeuvre — ce sont des créations de nos studios de bijouterie.

Les diamants Birks sont l'objet d'un examen scientifique aux points de vue couleur, taille, limpidité.

Le poids est le dernier facteur — et il n'entre en ligne de compte que lorsque la qualité des diamants a été définitivement prouvée.

BIRKS
Bijoutier Enregistré American Gem Society
FACILITES DE PAIEMENT BIRKS



178 FAUTEUILS

... royalement revêtus de pourpre et de blanc vous invitent à La Loire, la salle à manger* la plus accueillante de Montréal. Choisis avec goût et exécutés avec art, ceux-ci et des centaines d'autres font le cachet du nouvel Hôtel Windsor.

*AVEZ-VOUS DÉJÀ DÎNÉ À La Loire?

The WINDSOR Hotel
ESTABLISHED IN 1878

Déjeuner $1.75 — Dîner $4.50
et à la carte

Courrier Confidences

"Dansons, ma bergère, joliment . . ."

Q.— Je suis une bonne mère de famille. J'ai deux garçons, un de quinze et l'autre de seize ans. Ils veulent toujours aller danser le "rock and roll" avec les filles. Moi, je prétends qu'ils sont trop jeunes pour fréquenter les salles de danse et eux me disent qu'il faut qu'ils fassent comme leurs compagnons. Je trouve que les danses de "rock and roll" sont vulgaires ; eux m'accusent d'être "ancienne". Voulez-vous me dire si je suis trop sévère en leur défendant d'aller danser et de rentrer tard ? — MADAME QUI LIT VOTRE COURRIER.

R.— Du point de vue de la morale, le "rock and roll" n'a pas, que je sache, encouru de condamnation officielle. Du point de vue esthétique, cette danse est échevelée, disgracieuse et primitive ; mais on est imperméable à de telles considérations. Par ailleurs, ces trémoussements, si l'on en juge par leur popularité, correspondent à un besoin profond de la jeunesse contemporaine. C'est sa façon préférée de s'extérioriser. Les jeunes ont, et je les comprends, des fourmis dans les jambes. Mais ils ne cherchent pas — et c'est là où je me dissocie d'eux — à réaliser une harmonie mais se contentent de sauter, gesticuler au rythme d'une musique syncopée et énervante. L'hystérie y a souvent trouvé son compte.

Vos garçons aiment à danser avec les jeunes filles ; c'est normal. Mais je vous approuve de leur défendre clubs, grills et salles du même genre, à l'atmosphère délétère. Il existe des centres où les loisirs sont organisés spécialement pour les jeunes. On y danse non seulement le moderne mais le folklore, sous la direction de meneurs pleins d'allant et d'entrain. C'est plaisir de voir tourbillonner garçons et filles avec grâce et élégance au son d'une musique vigoureuse et bien scandée. Pourquoi vos fils ne fréquentent-ils pas ces centres ? Ces soirées se terminent généralement à une heure raisonnable.

Le temps, chez la plupart des adolescents, efface cet engouement pour le "rock and roll". A cet âge, l'instinct grégaire est très fort et se singulariser exige beaucoup d'audace et une grande force de caractère. "Faire comme les autres" est de règle. Mais tant de jeunes s'amusent à coeur joie et de façon charmante ; vos fils pourraient bien "faire comme ceux-là" ! Je souhaite, pour vous, pour eux surtout, qu'ils découvrent un jour ce monde de belle camaraderie et de plaisir sain que toute une partie de la jeunesse moderne a su créer ; c'est dans ces jeunes aux yeux clairs que réside l'espoir de nos lendemains !

Nicole

Prière d'adresser toute correspondance à :
COURRIER-CONFIDENCES,
La Presse, 7, rue St-Jacques ouest, Montréal

Q. — Permettez-moi de donner mon opinion sur la lettre du monsieur qui signait, il y a quelque temps, "Yvan qui espère" et aussi sur celle de la jeune fille qui demandait si l'honnêteté est normale. Les "perles sont rares" mais qu'il ait confiance. Je suis une fille de vingt-sept ans et j'ai encore espoir de rencontrer quelqu'un qui a les qualités requises pour faire un bon mari. Sans vouloir insulter M. Yvan, je prétends que les bons garçons sont plus rares que les filles car un garçon a plus de chance qu'une fille de "faire sa vie" comme on dit. J'en ai connu des garçons, et tous pas mieux les uns que les autres. Je suis très jeune de caractère et on ne me donne pas mon âge. Je suis honnête et réservée et je ne suis pas plus malheureuse, au contraire. Je puis marcher la tête haute partout où je vais et je n'ai pas honte de mes actes. C'est pourquoi je voudrais donner un conseil aux toutes jeunes filles de quinze à vingt ans qui fréquentent des garçons, qui font des balades en auto, qui sont "faciles" et ensuite pleurent et se découragent : ayez donc une tête sur les épaules et soyez donc réservées et propres, pauvres petites. N'allez jamais dire que vos parents sont vieux-jeux car si maman ne m'avait pas conseillée, moi aussi, j'aurais été du nombre des malheureuses. On ne perd rien à rester pure et honnête car un jour ou l'autre on rencontre le bonheur.

Quant à vous, Yvan, je vous souhaite bonne chance ; on ne rencontre pas tous les jours des gars qui ont du plomb dans la tête. — Une amie du courrier.

R. — Le conseil est pertinent ; j'espère qu'il tombera en bonne terre. Merci de m'avoir écrit, merci de vos bons mots à mon égard.

R. — A **"Milou"** — Votre histoire est infiniment triste et désespérément banale. Téléphonez sans retard à VI. 2-8434 et prenez rendez-vous avec une assistante sociale qui vous guidera et vous aidera. Le plus tôt sera le mieux. Je souhaite que cette regrettable expérience vous serve de leçon (je l'eus souhaité moins amère . . .) ; vous êtes très jeune. Refaites donc votre vie sur des bases plus solides. Bonne chance !

R.—A **"Esther"** — On ne vous a jamais dit que la possession physique n'est point une preuve d'amour ? Oui, un homme peut fréquenter longtemps une jeune fille sans l'aimer s'il obtient d'elle tout ce qu'il désire. Elle n'est alors qu'un exutoire à ses instincts. Il a été bon pour vous . . . je ne vois pas comment. Il vous a séduite, vous a trompée et maintenant se dispose à vous abandonner alors que vous attendez un enfant. Comment pourra-t-il, comme il le désire, se charger de cet enfant ? Sa famille acceptera-t-elle de l'accueillir et de l'élever pour lui ? Je vous plains car je vous sens sincèrement amoureuse de cet homme qui ne le mérite guère. Je doute que vous puissiez le reconquérir car il ne vous a jamais vraiment aimée. Pardonnez-moi ma franchise. Pour organiser votre vie, vous auriez intérêt à vous rendre au Service social de la Miséricorde, 850 est, boul. Dorchester, Montréal. Appelez VI. 2-8434 et prenez rendez-vous avec une assistance sociale. Vous êtes jeune; essayez bravement d'oublier et de refaire votre vie.

Q. — Depuis quatorze ans, et j'ai trente-deux ans, je travaille dans un hôpital assez important, à Montréal. Nous avons depuis quelque temps une directrice du personnel, graduée comme moi, qui tutoie tout le personnel, graduées, aides-garde-malades, femmes de ménage, hommes préposés à l'entretien, et même plusieurs médecins. Nous trouvons que c'est là un manquement à l'étiquette. Pous nous, un chef de personnel doit être juste, surtout d'une discrétion à toute épreuve, il ne doit pas colporter les griefs des employés car c'est une chose qui doit demeurer secrète.

Il nous semble que le bureau de direction devrait voir à ça, et ce, pour le bon renom de l'hôpital. La même chose s'applique à tout chef de personnel, où que ce soit. Ne trouvez-vous pas ? — La graduée.

R—Je comprends mal qu'une personne qui manque autant de savoir-vivre puisse occuper un poste de cette importance, un poste qui l'oblige à frayer avec le public. Je m'explique tout aussi mal que des médecins tolèrent ce sans-gêne. La courtoisie est une fleur rare ; la simple, l'élémentaire politesse tend elle-même à disparaître.

J'ai, pour ma part, toujours été choquée par l'habitude qu'ont les infirmières de s'appeler par leur nom de famille. On m'a donné une explication plus ou moins valable : l'étiquette défend qu'on s'appelle par son prénom, c'est trop familier. Alors, dire : Garde Untelle, c'est trop long. On opte donc pour le raccourci : Untelle. J'ignore si cette pratique a encore cours. De toute façon, c'est un manque de tenue.

Ce manque de bienséance est tout à fait déplacé de la part d'un chef de personnel qui devrait respecter ses subordonnés pour lui-même être respecté. Si, en outre, il manque de discrétion, c'est la preuve par neuf qu'il n'a pas les qualités requises pour occuper ces fonctions.

Vous avez entièrement raison de prétendre que la direction de l'hôpital devrait mettre le holà à un tel laisser-aller. Aussi, est-ce à elle que vous auriez dû adresser vos remarques. Si l'on vous congédiait, vous n'auriez aucune difficulté à trouver un emploi ailleurs, car partout, on manque d'infirmières.

ETIQUETTE et MODE

Q. —Je voudrais savoir si, lors du décès de ma femme, je devais signer mon nom dans le livre-souvenir. Un ami m'a dit que non. — J. H.

R.—Cet ami a raison mais ce n'est pas là une faute bien grave. Ce livre est un aide-mémoire pour l'envoi des cartes de remerciements. Il vous appartient. Ne vous en faites pas pour si peu !

R.—A **"Gigi"** — Un costume est toujours pratique pour un voyage; choisissez-le en lainage fin et léger. Avec une étole de vison, ce sera très bien.

R.—A **"Thérèse B."** — Puisque vos moyens sont limités, vous pourriez porter une robe blanche, mais courte. Pour le voyage, une robe de lainage fin ou un costume léger. Le vert doit être la couleur qui vous sied le mieux. Les accessoires seront alors bruns. A cette date, le velours et le suède auront fait leur apparition. Un habit noir conviendrait très bien à votre fiancé. Pour le voyage, un habit brun ou gris foncé.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

R. — A **"Anxieuse d'une réponse"** — Vous pouvez consulter les annonces classées de ce journal ou d'autres journaux, ou encore téléphonez à diverses grosses compagnies et industries qui prennent souvent des supplémentaires pour les vacances. Vous pourriez aussi, si vos parents vous le permettent, travailler dans des hôtels comme femme de chambre ou serveuse ; c'est un travail rémunérateur, à cause des pourboires. Beaucoup d'étudiants et d'étudiantes vont ainsi travailler à l'extérieur de la ville, ce qui leur procure en plus de leur salaire, un peu de vacances.

R—A **"Mme Godbout"** — J'aimerais vous rendre service mais, pour aucune considération, je ne puis mettre mes correspondants en relations entre eux. Passez une note dans les annonces classées d'un journal ou, tout simplement, écrivez à l'éditeur du magazine concerné.

L'encombrement de nos hôpitaux

Problème encore plus aigu dans l'est du pays, à cause de la population croissante

(PCf) — Le Canada, sempiternellement à court d'espace dans les hôpitaux, affronte un problème encore plus aigu dans l'Est du pays, à cause de l'augmentation constante de la population.

Les quatre provinces de l'Ouest, dont trois étaient dotées, avant même le plan fédéral, de l'assurance-hospitalisation, déclarent que la demande ne dépasse pas excessivement la capacité des hôpitaux, depuis que le plan fédéral est entré en vigueur, l'an dernier. Cependant, à l'est du Manitoba, la situation semble beaucoup plus difficile.

Les administrateurs d'hôpitaux qu'a consultés la Presse Canadienne au cours d'une enquête générale, constatent qu'en Ontario et dans les trois provinces de l'Atlantique, les personnes qui, l'an dernier, ne pouvaient se payer des frais d'hospitalisation, affluent maintenant.

Le Québec, ne participant pas au plan fédéral, fait exception, de même que l'Ile-du-Prince-Edouard, peu étendue.

Presque partout des programmes de construction d'hôpitaux sont à l'étude ou en exécution, afin de diminuer les longues listes d'ajournés et la période d'attente — qui atteint quatre mois dans certaines régions.

La Colombie-Britannique, l'Alberta et la Saskatchewan avaient déjà leur propre plan provincial d'assurance-hospitalisation avant de se joindre au plan fédéral. Le Manitoba avoue "une certaine augmentation dans les demandes d'admission," mais précise qu'elle n'est "pas très considérable".

Ontario, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et Terre-Neuve signalent l'augmentation du nombre des demandes, mais prévoient qu'elle cessera bientôt.

Le Québec se décidera peut-être à participer au plan fédéral d'ici la fin de l'année, ou à instituer son propre régime. On y redoute que l'assurance-hospitalisation n'aggrave la pénurie de lits "à moins que l'on n'exerce un contrôle sévère". L'île du Prince-Edouard, où la proportion de lits par rapport au nombre des habitants, nombre assez constant, a toujours été assez favorable, constate peu de changement.

Selon la Loi de l'assurance-hospitalisation et des services de diagnostic, le gouvernement fédéral paie à peu près la moitié des frais hospitaliers.

En Ontario et au Nouveau-Brunswick, la part de la province est payée au moyen d'une prime annuelle d'environ $4.20 pour les hommes mariés et de moitié pour les célibataires. Les autres provinces défraient leur participation à même leurs revenus généraux.

La plupart des hôpitaux classifient les cas en trois catégories — urgents, graves et facultatifs. Les cas facultatifs (bénins) sont portés sur la liste d'attente.

L'hôpital général de Vancouver, qui compte 2,100 lits, a un taux d'occupation de 95.9 p. 100. La plupart des hôpitaux trouvent qu'un taux de 80 p. 100 est élevé.

La moyenne nationale est de 4.9 lits d'hôpital par 1,000 personnes.

Voici la situation de chaque province :

Colombie-Britannique : 9,100 lits d'hôpitaux. L'an dernier on a construit dix nouveaux hôpitaux ou annexes d'anciens hôpitaux, en coût total de $13,575,000, ajoutant ainsi 950 lits. Le service d'assurance-hospitalisation de la province calcule que d'ici à 1965 il faudra ajouter 1,650 lits au coût total de $24 millions.

Alberta : 8,358 lits, y compris les 229 ajoutés à la suite des constructions l'an dernier. Dans cinq ans, il faudra en tout 9,950 lits pour malades ordinaires et 3,155 pour grands malades.

Saskatchewan : 156 hôpitaux ayant une capacité de 6,900 lits. Depuis la mise en vigueur du premier plan d'hospitalisation au Canada, en 1947, la Saskatchewan a toujours pu répondre à la demande. Le grand problème est l'exode vers les villes.

Manitoba : 90 hôpitaux et 5,926 lits. L'augmentation du nombre des demandes au cours de l'année dernière n'a pas été considérable. On a ajouté 359 lits dans des constructions diverses ; d'ici 1962 on se propose d'en ajouter 425.

Ontario: 200 hôpitaux, 31,500 lits. Au cours de 1959 on a ajouté 2,000 lits, des additions de 2,200 sont en construction et on se projette d'en ajouter 1,800 autres l'an prochain. Depuis l'entrée en vigueur du plan fédéral-provincial, les hôpitaux de l'Ontario ont été beaucoup plus utilisés. Il est clair que bien des gens qui n'avaient pas les moyens d'aller à l'hôpital s'y rendent maintenant que le plan est en vigueur. De plus, il faut tenir compte du fait que divers traitements nécessitent de plus en plus l'hospitalisation.

Québec : 52,000 lits de tous genres, y compris 22,366 lits dans 117 hôpitaux généraux publics. La province renferme 270 hôpitaux. On prépare les plans ou on commence la construction de 11 nouveaux.

Nouveau-Brunswick : 37 hôpitaux et 3,140 lits. A l'inauguration du plan, l'an dernier, il y avait 2,803 lits. La construction de bâtiments pour 400 autres lits a été approuvée et débutera cette année. La demande de services hospitaliers sera certainement plus grande qu'avant l'entrée en vigueur du plan.

Nouvelle-Ecosse : 48 hôpitaux et 3,396 lits. Depuis l'entrée en vigueur du plan la demande a beaucoup augmenté. On a ajouté 90 lits dans des hôpitaux existants. Trois hôpitaux sont en construction et représenteront une addition de 596 lits. Au cours des cinq prochaines années il faudra ajouter un total de 1,266 lits.

Terre-Neuve : 30 hôpitaux et 1,800 lits. La demande a aussi beaucoup augmenté à Terre-Neuve depuis l'entrée en vigueur du plan. On projette un nouvel hôpital pour Grand Falls et des additions pour les autres hôpitaux, portant le total des lits supplémentaires l'an prochain à 500.

Organisme d'études à Vancouver

La situation varie constamment d'une région à l'autre. Ainsi M. Kenneth Conibear, secrétaire de l'Association des hôpitaux de Colombie-Britannique, explique: "Le gouvernement provincial mène une enquête permanente pour rester au courant des besoins. Dans une région où les besoins promettent d'être grands, celle de Vancouver, le comité métropolitain du plan hospitalier a été chargé des études nécessaires".

Le Dr J. C. Johnston, administrateur de l'Hôpital général de Calgary, prévoit que d'ici cinq ans il faudra y ajouter 600 lits, outre ceux qui sont requis pour les besoins actuels. Cet établissement compte 750 lits; 1,600 malades attendent. Dans la même ville, l'hôpital de Sainte-Croix compte 342 lits, mais mille malades en attente. Le Dr Johnston prévoit: "La pénurie se fera sentir encore davantage avant que nous ne puissions y remédier".

L'urbanisation

Le Dr Ian Urquhart, président de la Commission ontarienne des services hospitaliers, explique que les plus grandes difficultés se posent dans les villes dont la population grossit rapidement : Toronto, Ottawa et Windsor. Les difficultés résultent de la brusque expansion démographique, non de ce que "les hôpitaux sont lents à agrandir leurs locaux."

A Montréal

Le Dr J. Gilbert Turner, administrateur de l'hôpital Royal Victoria de Montréal, dont la liste d'attente monte à 400 malades et ne tombe jamais au-dessous de 300, est favorable à l'assurance hospitalisation. "Elle comblerait notre terrible déficit et serait de la plus grande utilité pour le malade moyen."

Le colonel Hannah Janes, directeur de l'hôpital Grace de l'Armée du Salut, à Saint-Jean de Terre-Neuve, explique qu'en 1955 l'administration croyait répondre aux besoins de dix ans à venir en ajoutant 100 lits aux 140 que comptait alors cet hôpital. Il ajoute : "Nous voici obligés de mettre des malades dans des corridors ou d'autres coins plus ou moins commodes."



Deux nouvelles ailes à l'hôpital Saint-Michel

En fin de journée, hier, s'est déroulée la cérémonie (première pelletée de terre) de la mise en chantier de deux nouvelles ailes(1 et 2) à l'Hôpital Saint-Michel, rue Jarry. L'Hôpital St-Michel a été incorporé le 3 décembre 1956. Son but immédiat est de desservir la population du nord de Montréal, et de faciliter l'accès des patients et des médecins de pratique générale, lesquels, grâce à la charte de l'hôpital, ont une représentation d'au moins 60%, et sont les seuls, à quelques exceptions spécifiques près, à pouvoir faire admettre un patient à l'hôpital. Au cours de 1959, alors que l'hôpital ne disposait que de 81 lits, 124 médecins ont pu hospitaliser leurs patients. L'hôpital a obtenu l'assentiment des gouvernements en vue d'agrandir ses cadres et porter à 250 le nombre de ses lits ; il pourra, de ce fait, satisfaire les besoins croissants des médecins de pratique générale. L'institution sera dotée de 4 salles d'opérations majeures, une salle d'opérations mineures avec les services requis ; 3 salles d'obstétrique, des laboratoires, pharmacie, physiothérapie, Rayons-X, clinique externe, urgence.



UN EXEMPLE SAISISSANT — Comme plusieurs autres institutions semblables du Canada, l'hôpital Saint-Joseph de Toronto manque de place au point d'être obligé d'installer des lits dans les corridors, ainsi qu'en témoigne la photo ci-dessus, qui représente un passage voisin de la clinique d'obstétrique.



LES HOPITAUX S'AGRANDISSENT — Voici le pavillon du centenaire de l'Hôpital général de Vancouver, qui compte 504 lits et a coûté $8 millions. La Colombie-Britannique a été la première province au Canada à instituer l'assurance-hospitalisation d'Etat ; elle participe maintenant au plan fédéral. L'an dernier, on y a consacré $13,575,000 à construire ou agrandir des hôpitaux ; le pavillon ci-dessus est le bâtiment le plus considérable du programme.

Un mets national



TARTE MAGIC AU SIROP D'ERABLE

1 croûte à tarte cuite de 9 pouces — 1⅓ tasse (boite de 15 oz.) de lait condensé sucré — ⅔ de tasse de sirop d'érable — ⅛ de c. à thé de sel — ½ tasse de crème à fouetter — 1 c. à table de sucre en poudre — Pacanes.

Mélanger le lait condensé sucré, le sirop d'érable et le sel dans une casserole épaisse. Bien battre. Cuire le mélange à feu bas, en remuant de temps à autre jusqu'à ce qu'il commence à bouillir. Laisser bouillonner, en remuant constamment jusqu'à ce que le mélange s'épaississe et prenne une consistance riche de bonbon (environ 4 minutes). Refroidir. Verser dans la croûte à tarte cuite et froide. Mettre des pacanes si les calories sont sans importance. Fouetter la crème et y incorporer le sucre pour faire la garniture du dessus de la tarte; garnir de moitiés de pacanes ou de noix de coco grillée. Réfrigérer.

DELICES A L'ERABLE
(Donne 8 portions)

1 enveloppe de mélange à meringue — ⅔ de tasse de sucre — ⅓ de tasse d'eau — ⅔ de tasse (la moitié d'une boite de 15 oz.) de lait condensé sucré — 3 c. à table de sirop d'érable — 2 c. à table de café instantané, tel qu'il sort du bocal — ¼ de c. à thé d'extrait de vanille — ½ tasse de noix hachées — 1 tasse de crème fouetter.

Préparer 8 croûtes à meringue avec le mélange, le sucre et l'eau selon les instructions données sur l'enveloppe. Refroidir. (Les croûtes à meringue peuvent être achetées prêtes si on le désire). Mélanger le lait condensé sucré, le sirop d'érable et le café dans le haut d'un bain-marie. Cuire sur l'eau bouillante et remuer de temps à autre jusqu'à épaississement du mélange (environ 15 minutes). Sortir du feu et ajouter, en remuant, la vanille et les noix. Fouetter la crème et l'incorporer au mélange d'érable et café. Remplir les croûtes à meringue. Refrigérer jusqu'au moment de servir.

VOCATION

SUITE DE LA PAGE 6

siné des patrons de robes pour un confectionneur. La peinture est une autre corde à son arc. "J'ai déjà suivi les cours de l'Ecole des Beaux-Arts et exposé avec le groupe des indépendants".

Mais la peinture, ce n'est pas sa vraie voie. "On peut chercher longtemps la plénitude de vie dans un moyen d'expression. Pour ma part." dit-elle "je l'ai trouvée dans la décoration intérieure". Elle a appris à jongler avec les plans, elle vient d'acquérir une sûreté dans le dessin linéaire, et l'architecture lui a dévoilé des secrets.

Il lui reste à passer à la pratique en harmonisant les styles d'ameublement, aux tentures, aux tapis, à tout le décor. "J'irai peut-être suivre d'autres cours de quelques semaines à New York, mais ce dont je suis certaine c'est que je vais perfectionner mon français avec les cours du soir au Montreal High School."

Aux partisans du "Trop tard", je suis trop vieux", Mme Kierans oppose la jeunesse d'une ténacité exemplaire. Elle fait d'une riche maturité, un âge d'or sans euphémisme.

DANSEZ PRÈS DES ÉTOILES

dans la merveilleuse salle du *Panorama*
au 21e étage, au-dessus de la ville
VASTE PISTE DE DANSE
PAS DE FRAIS DE COUVERT
PAS DE MINIMUM
PAS DE PRIX D'ADMISSION
JOSÉ de COSTA
et sa célèbre musique de danse tous les soirs sauf le dimanche
Stationnement couvert de la rampe, rue Mansfield, au sous-sol
LE REINE ELIZABETH

SURVEILLEZ
RO-NA

Rose's désaltère agréablement



CAMP DE VACANCES
PLEIN JEU
POUR GARÇONS
de 8 à 15 ans
LAC LONG
St-Alphonse-de-Joliette — 55 milles de Montréal. Renseignements : Raymond Mayer, directeur
CL. 9-1890
Cl. 9-3122 Cl. 5-5820

VENEZ MAGASINER *sur la promenade* CE SOIR JUSQU'À 9.30 P.M.



SUIVEZ LA SORTIE "L'ACADIE" EN APPROCHANT SUR LE BOUL. METROPOLITAIN

Maison Fondée en 1826
Brandy Super-Fin
CHEMINEAUD
Cinq Etoiles

Nous sommes heureux d'annoncer que le Brandy Cinq Etoiles Cheminaud est maintenant en vente dans la province de Québec.

Ce Brandy Cinq Etoiles vous réserve une fort agréable surprise par sa qualité supérieure, son goût raffiné, son velouté et son prix très modéré pour un produit de classe.

La fabrication et le mélange de ce Brandy se sont effectués sous la surveillance directe de

CHEMINEAUD FRÈRES
PARIS, FRANCE
par
MAISON CHEMINEAUD LTÉE.
MONTREAL, CANADA

OUVERT CE SOIR JUSQU'À 9 H. OUVERT SAMEDI 9 H. A.M. À 5 H. 30 P.M.

Simpson MONTREAL

ENSEMBLE STEREO MARCONI ½ Prix

15 seulement à ce bas prix! En vente samedi 9 h. a.m. précises!



Modèle no 4280

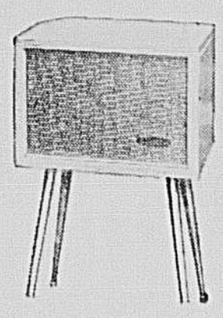
En vente vendredi

RABAIS $100! STÉRÉO MARCONI

- Sélection étendue des tonalités.
- Changeur automatique "Monarch" à 4 vitesses.
- Meuble principal 6 haut-parleurs; meuble assorti 17 x 28½ x 11½ po., 3 haut-parleurs.
- Amplificateur 10 lampes.
- Cartouche à deux pointes.
- Compartiment pour disques.
- Choix de finis: noyer, acajou ou blond. (Noyer et acajou, $5 de plus.)
- Dimensions: 32½ x 29¾ x 17 pouces.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées VI. 2-7221

SIMPSON — RAYON DE LA MUSIQUE, AU CINQUIEME. Rayon 770



Meuble assorti à chacun contenant 3 haut-parleurs. Dimensions 17 x 28½ x 11½ po.

Rég. 249.98

149.98 ens.

Mensualités $9

AUCUN VERSEMENT COMPTANT selon les Conditions Faciles de Paiement Simpson. Taxe payable à l'achat.

avec haut-parleurs dans meuble assorti

Rég. 199.95

99.95

Mensualités $7

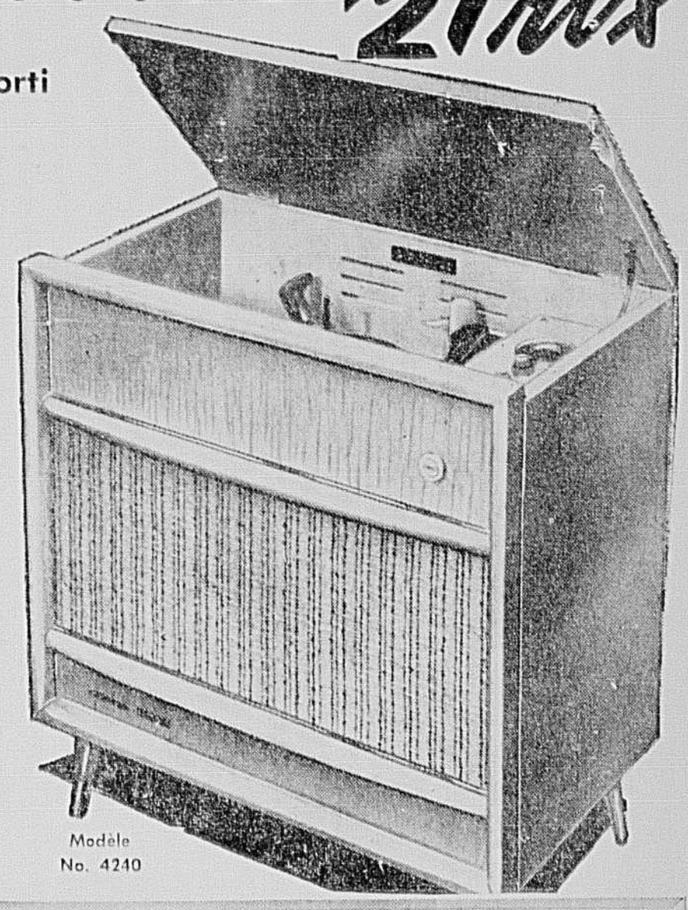
Aubaine remarquable! 15 seulement! Ensembles radio-phono-stéréo comprenant le meuble à haut-parleurs.

- Amplificateur 8 lampes.
- Meuble principal 6 haut-parleurs; meuble assorti 3 haut-parleurs.
- Changement automatique "Monarch" à 4 vitesses.
- Cartouche à deux pointes.
- Elégant modèle fini blond, 30 x 30½ x 16 po.

Pas de commandes postales ou téléphoniques, S.V.P.

AUCUN VERSEMENT COMPTANT selon les Conditions Faciles de Paiement Simpson. Taxe payable à l'achat.

SIMPSON — RAYON DE LA MUSIQUE, AU CINQUIEME, RAYON 770



Modèle No. 4240

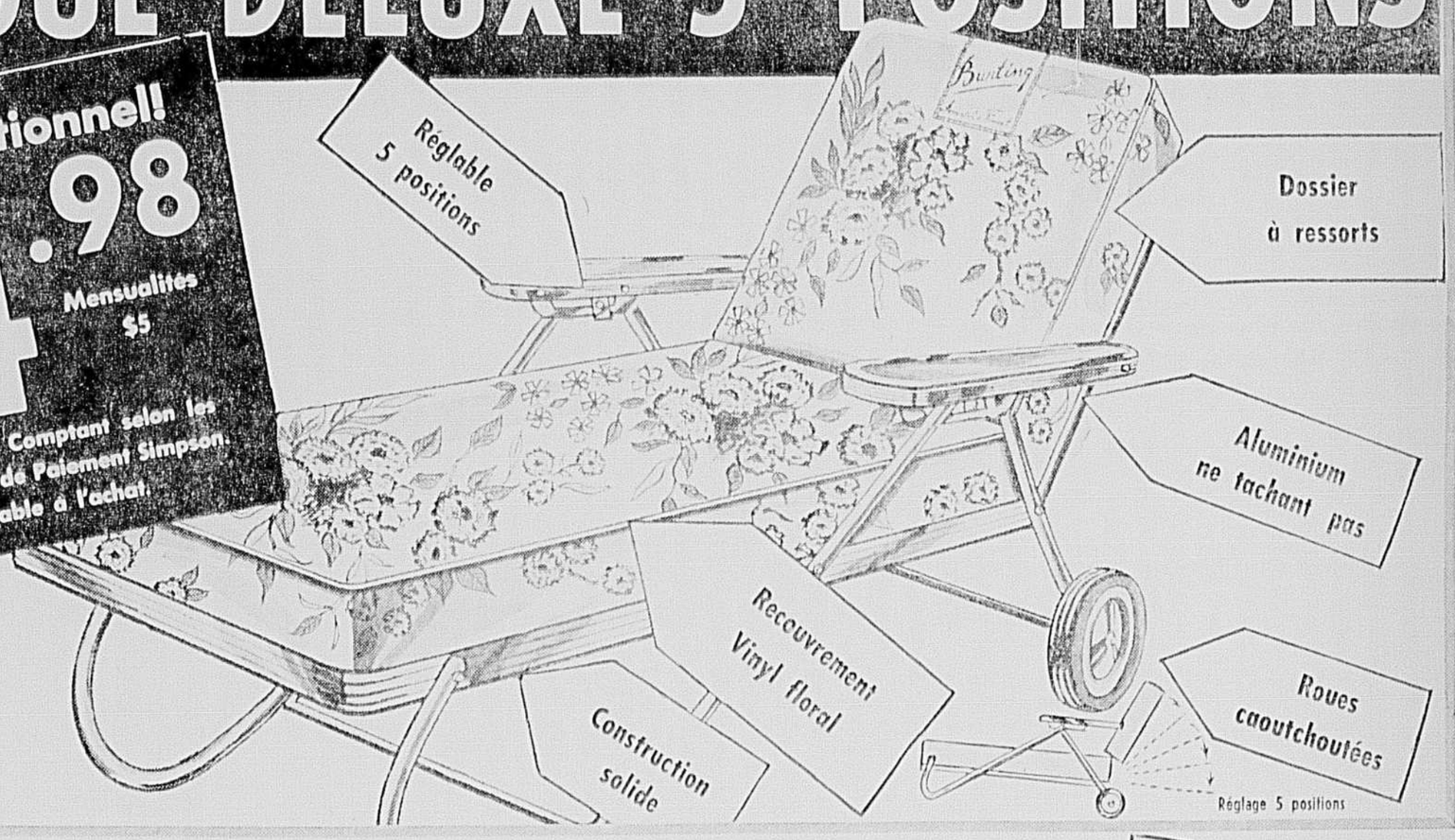
Nouveau bas prix! Solide, confortable et très élégante!
CHAISE LONGUE DELUXE 5-POSITIONS

De marque renommée "Bunting"! Coussin à ressort très moelleux! Invite à la détente sous le beau soleil d'été!

- Magnifique chaise longue aux caractéristiques de luxe.
- Robuste recouvrement Vinyl au gai décor floral jaune ou rouge sur fond blanc.
- Appui-bras aluminium ne tachant pas.
- Se règle aisément à 5 positions: de droit à presque plat.
- Cadre aluminium tubulaire maintient le coussin en place.
- Se déplace facilement grâce à ses roues caoutchoutées.

Prix exceptionnel! 44.98 Mensualités $5

Aucun Versement Comptant selon les Conditions Faciles de Paiement Simpson. Taxe payable à l'achat.



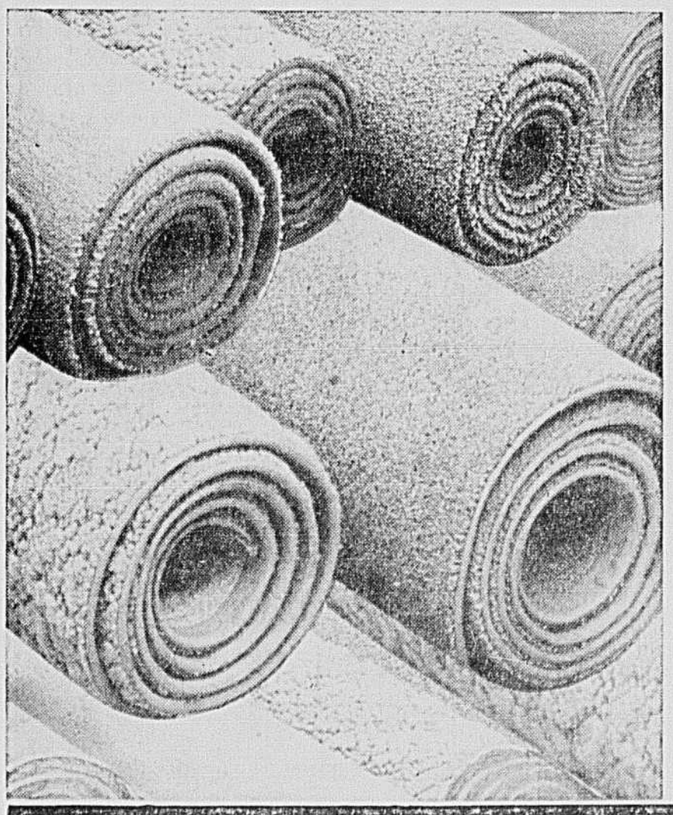
Commandes postales ou téléphoniques exécutées **VI. 2-7221**

SIMPSON — MEUBLES, AU SIXIEME. Rayon 769

Grande réduction de nos stocks! Venez dès ce soir ou samedi très tôt! Quantité limitée!

SOLDE GÉANT! RICHES TAPIS!

RABAIS 30% à 40%!



Une immense sélection de tapis de toutes sortes: crochetés main, Wilton de haute qualité, broadloom de coton, laine, fibres de synthèse, etc. Un choix fantastique de coloris! Profitez-en pour rénover votre intérieur!

Broadloom Wilton velours épais

39 v.c. seulement!	Largeur 12 pi. Cacao	Rég. 18.98 — v.c.
85 v.c. seulement!	Largeur 12 pi. Aqua	11.99
44 v.c. seulement!	Largeur 12 pi. Vert	

Broadloom Wilton velours souple

17 v.c. seulement!	Largeur 12 pi. Vert	Rég. 15.98 — v.c.
72 v.c. seulement!	Largeur 12 pi. Aqua	10.99
59 v.c. seulement!	Largeur 12 pi. Beige	
54 v.c. seulement!	Largeur 12 pi. Ton or	

Broadloom frise de laine

197 v.c. seulement!	Largeur 12 pi. Brun épice.	Rég. 13.98 — v.c.
35 v.c. seulement!	Largeur 12 pi. Aqua.	8.99
102 v.c. seulement!	Largeur 12 pi. Ton or.	
93 v.c. seulement!	Largeur 9 pi. Gris.	
65 v.c. seulement!	Largeur 9 pi. Aqua.	

Broadloom 100% Acrilan* bouclé

75 v.c. seulement!	Largeur 12 pi. Blanc huître.	Rég. 12.98 — v.c.
108 v.c. seulement!	Largeur 12 pi. Naturel.	7.99
89 v.c. seulement!	Largeur 12 pi. Brun épice.	

* Marque déposée Chemstad Corp. Fibre Acrylic.

Broadloom frise de laine

27 v.c. seulement!	Largeur 12 pi. Vert.	Rég. 10.98 — v.c.
52 v.c. seulement!	Largeur 12 pi. Gris.	6.99
101 v.c. seulement!	Largeur 9 pi. Gris.	
43 v.c. seulement!	Largeur 9 pi. Turquoise.	

Broadloom frise 80% laine, 20% nylon

41 v.c. seulement!	Largeur 9 pi. Rose vif.	Rég. 11.98 — v.c.
30 v.c. seulement!	Largeur 9 pi. Gris.	7.99

Broadloom importé velours uni

72 v.c. seulement!	Largeur 12 pi. Turquoise.	Rég. 11.98 — v.c.
96 v.c. seulement!	Largeur 12 pi. Beige.	7.99
58 v.c. seulement!	Largeur 12 pi. Beige.	
19 v.c. seulement!	Largeur 12 pi. Beige rosé.	

Broadloom viscose uni

84 v.c. seulement!	Largeur 9 pi. Brun épice.	Rég. 6.95 — v.c.
20 v.c. seulement!	Largeur 9 pi. Beige pâle.	4.49
35 v.c. seulement!	Largeur 12 pi. Beige.	
33 v.c. seulement!	Largeur 9 pi. Beige.	
45 v.c. seulement!	Largeur 12 pi. Brun épice.	

Carpettes frise de laine
(escalier et passage)

68 ver. seulement!	Largeur 27 po. Gris.	Rég. 7.98 — ver.
10 ver. seulement!	Largeur 27 po. Beige pâle.	4.99

Carpettes 100% laine
crochetées main, décor chinois

8 seulement!	6 pi. x 9 pi. Rose vif.	Rég. 49.98 — Spécial 29.99
2 seulement!	6 pi. x 9 pi. Bleu royal.	Rég. 49.98 — Spécial 29.99
3 seulement!	8 pi. x 10 pi. Rose vif.	Rég. 72.98 — Spécial 44.99
1 seulement!	10 pi. x 14 pi. Gris.	Rég. 119.98 — Spécial 71.99
15 seulement!	10 pi. x 14 pi. Rose vif.	Rég. 119.98 — Spécial 71.99
2 seulement!	10 pi. x 14 pi. Bleu.	Rég. 119.98 — Spécial 71.99
1 seulement!	10 pi. x 14 pi. Vert.	Rég. 119.98 — Spécial 71.99

Broadloom coton uni

44 v.c. seulement!	Largeur 12 pi. Beige.	Rég. 9.98 — v.c. 5.99
63 v.c. seulement!	Largeur 9 pi. Vert.	Rég. 5.98 — v.c. 3.99
19 v.c. seulement!	Largeur 9 pi. Rose vif.	Rég. 5.98 — v.c. 3.99

Carpettes coton crochetées main

6 seulement!	6 pi. x 9 pi. Apricot (orange).	Rég. 54.95 — Ch. 32.99
3 seulement!	6 pi. x 9 pi. Beige.	Rég. 54.95 — Ch. 32.99
6 seulement!	6 pi. x 9 pi. Vert.	Rég. 54.95 — Ch. 32.99
4 seulement!	8 pi. x 10 pi. Beige.	Rég. 79.95 — Ch. 47.99
1 seulement!	9 pi. x 12 pi. Vert.	Rég. $110 — Ch. 65.99
7 seulement!	9 pi. x 12 pi. Apricot (orange).	Rég. $110 — Ch. 65.99
2 seulement!	9 pi. x 12 pi. Beige.	Rég. $110 — Ch. 65.99

Carpettes Wilton, haute qualité

10 seulement!	6 pi. x 9 pi. Motif oriental sur fond rouge.	Rég. 69.98 — Ch. 48.99
10 seulement!	9 pi. x 12 pi. Motif oriental sur fond rouge.	Rég. 129.98 — Ch. 89.99

Carpettes Wilton, qualité supérieure

8 seulement!	9 pi. x 12 pi. motif sculpté, naturel.	Rég. 239.98 — Ch. 159.99
2 seulement!	9 pi. x 12 pi. motif sculpté, aqua.	Rég. 239.98 — Ch. 159.99

AUCUN VERSEMENT COMPTANT selon les Conditions Faciles de Paiement Simpson. Taxe payable à l'achat.

Pas de commandes postales ou téléphoniques, S.V.P.

SIMPSON — TAPIS ET PRELARTS, AU QUATRIEME. Rayon 750

VOUS AIMEREZ MAGASINER "BIEN AU FRAIS" SIMPSON EST ENTIÈREMENT CLIMATISÉ

HEURES D'AFFAIRES: 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. — OUVERT LE SAMEDI TOUTE LA JOURNEE — LE SERVICE TELEPHONIQUE, OUVERT A 8 A.M. — COMPOSEZ VICTOR 2-7221



TOUS LES DIMANCHES

A COMPTER DE CETTE SEMAINE

Comme l'an dernier, mais avec plus d'ampleur, des concerts de haute-fidélité vous seront offerts tous les dimanches au parc Lafontaine. Ces grandes auditions en plein air seront inaugurées dimanche le 19 juin et se poursuivront tous les dimanches jusqu'en septembre.

Chaque représentation aura une durée de deux heures. La première commencera à 1 h., la deuxième à 3 h. et la dernière à 5 h. Il n'y aura pas d'appel publicitaire, pas de réclame ni aucuns frais d'admission ; on n'y entendra que de la belle musique choisie par des musiciens éminents.

LA PATRIE DU DIMANCHE publiera chaque semaine le programme du concert qui suivra

Ces magnifiques concerts de belle et grande musique vous sont offerts grâce à la collaboration du Service des Parcs de Montréal, de Philips Electronics Industries Limitée et de LA PATRIE DU DIMANCHE.

La Patrie DU DIMANCHE

Nous vous donnons rendez-vous au Parc Lafontaine dimanche après-midi

LE PREMIER CONCERT AURA LIEU LE 19 JUIN

LE JOURNAL-MAGAZINE COMPLET

CETTE SEMAINE DANS LA PATRIE DU DIMANCHE

L'étrange destinée de Joséphine BAKER



Arrière-petite-fille d'une esclave noire, Reine de Paris, héroïne de guerre, maman d'une douzaine d'orphelins de toutes races, Joséphine Baker poursuit triomphalement une deuxième carrière artistique. Lisez dans LA PATRIE DU DIMANCHE, l'histoire de cette étrange destinée que relate Paul COUCKE.



Le petit S. Jean-Baptiste

Dans la section rotogravure de LA PATRIE DU DIMANCHE de cette semaine, faites connaissance avec le petit François Cantin qui personnifiera saint Jean-Baptiste dans le défilé de cette année. Un grand reportage photographique avec photo frontispice en couleurs.

Le gala des splendeurs

Paul COUCKE et J.-J. SENECAL ont assisté au couronnement de la reine de la Radio-TV 1960, Denyse Filiatreault, et vous fournissent un véritable album photographique de cette soirée, dans la section rotogravure de LA PATRIE DU DIMANCHE de cette semaine. Vous aimerez ces pages.





Élaine Bédard vous parle

Madame, savez-vous vous maquiller pour réussir une photographie ? Elaine Bédard vous en révèle le secret dans un reportage signé Lyse ROSSIGNOL et accompagné de nombreuses photographies, dans la section rotogravure de LA PATRIE DU DIMANCHE de cette semaine.

Un homme dans l'espace ?

Russes et Américains se préparent actuellement à envoyer un homme dans l'espace. En 1960 ? Nic Romains, dans un article spécial à LA PATRIE DU DIMANCHE, nous raconte la lutte que se livrent les deux grands pays. A ne pas manquer dans la section magazine.



4 sections complètes et séparées :

- 32 PAGES DE ROTOGRAVURE
- 32 pages de magazine illustré
- 24 pages de comiques en couleurs
- Les actualités locales et internationales

D'ici trois à cinq ans

La moitié des automobiles mises sur le marché seront des voitures compactes

D'ici trois à cinq ans, la moitié des automobiles mises sur le marché aux Etats-Unis seront des voitures compactes.

M. Eugene Vale, du Vale Technical Institute de Blairsville, en Pennsylvanie, a lancé cette prédiction hier matin devant les membres de la Fédération canadienne des experts en assurance. Le congrès de cet organisme a débuté mardi et se termine à midi.

M. Vale a résumé comme suit les principales tendances dans l'industrie automobile américaine :

a) La tendance à la construction d'automobiles toujours plus longues est définitivement enrayée. Les automobiles vont se mettre à rapetisser.

b) Les voitures compactes seront munies de quatre-cylindres, entre autres la Pontiac.

c) La bosse sur le plancher de l'automobile va disparaître.

d) Transmission et différentiel seront combinés à la hauteur du pont arrière et de la reliés au moteur.

e) On utilisera davantage le plastique : pour les poignées, les garnitures, etc. Le plastique compte pour 22 livres dans le poids des voitures présentement, contre 11 livres en 1954.

f) Le pneu de rechange sera éliminé, grâce aux pneus à l'épreuve des crevaisons qui seront mis sur le marché prochainement.

g) Des améliorations seront apportées au silencieux. Dans certains cas, il sera muni d'un épurateur qui réduira les émanations d'essence.

h) Les fenêtres vont occuper un espace de plus en plus grand, jusqu'au moment où elles "avaleront" le toit, tout simplement.

i) Les freins à disques gagnent du terrain constamment.

j) Viendront sous peu les moteurs en aluminium, plus légers et capables de plus de tours à la minute.

k) La traction avant va faire son apparition sous peu, probablement en 1962.

l) Le jour n'est pas loin où les automobiles n'auront plus à être lubrifiées.

Diminution de 11% du nombre d'accidents mortels de la route

Québec, 17. (par J.M.) — Au cours des quatre premiers mois de l'année, soit de janvier à avril inclusivement, le nombre des accidents n'ayant pas causé de perte de vie humaine sur les routes de la province s'est élevé de 7.1 pour 100 en 1960 par rapport à la période correspondante de 1959.

Proportionnellement, l'accroissement est légèrement inférieur à l'augmentation du nombre des véhicules à moteur en circulation sur nos voies publiques. Le nombre des accidents mortels n'a été que de 125 pendant les quatre premiers mois de 1960; de janvier à avril 1959, on en avait dénombré 142 malgré l'importance moindre du parc automobile du Québec à l'époque. Il y a eu donc progrès sensible, puisque la diminution des accidents mortels a atteint 11.9 pour 100. M. Jules Armand, du ministère des Transports et Communications, qui nous a fourni ces statistiques, attribue l'amélioration aux campagnes de publicité éducative lancées à travers la province par l'administration et par le Comité de la sécurité routière afin de mettre les gens en garde contre les imprudences et leur faire mieux connaître le code de la route.

Les campagnes en question sont d'autant plus utiles que les rangs des usagers de nos voies publiques grossissent chaque année. Le phénomène se répète ailleurs dans le monde. D'après les chiffres les plus récents, le nombre total des véhicules à moteur dans l'univers s'est accru de 5,651,200 en 1959, atteignant ainsi quelque 150,000,000, y compris plus de 21,400,000 motocyclettes.

Les Etats-Unis sont en tête avec 70,234,000 véhicules en circulation; viennent ensuite la Grande-Bretagne avec 6,234,700; la France, 5,675,000; le Canada, 4,941,000; l'Allemagne, 4,310,800; l'Australie, 2,655,600; l'Italie, 2,070,300; le Japon, 1,980,200; la Suède, 1,227,400; et l'Afrique du Sud, 1,089,200. La Russie disposerait d'environ 4,865,600 véhicules pour la plupart des camions.

L'intoxication par l'alcool

Un chimiste propose l'adoption d'un critère qui a cours dans 10 pays

Invoquant l'exemple d'une dizaine de pays, M. Bernard Péclet, chimiste en chef des laboratoires médicaux-légaux de la province de Québec, suggère qu'une personne chez qui l'analyse révèle la présence dans le sang de 1.5 grammes d'alcool éthylique pur par 1000 grammes (.0015 g.) soit considérée, sur le plan légal, comme étant intoxiquée.

M. Péclet faisait cette suggestion hier après-midi, devant les membres de la Fédération canadienne des experts en assurance.

Le chimiste insiste par ailleurs sur le fait que la seule analyse clinique ne permet absolument pas de déceler l'effet réel de l'alcool sur une personne à un moment donné. Un seul verre a des effets sur les réflexes; une personne qui par ailleurs semble fort normale a souvent atteint un degré d'intoxication avancé. Voyons les critères proposés, en termes plus concrets: une personne est en état d'ivresse quand elle a ingurgité sept chopines de bière (ou 11 onces de gin ou de rye), ce qui fait, comme résidu dans le sang, 2 grammes 1000 grammes; une personne normale atteint le point limite, où elle garde de justesse la pleine maîtrise d'elle-même, avec quatre chopines de bière, soit un résidu de 0.8 à 1 gramme 1000 grammes.

La chimie et la psychotechnique permettent au toxicologue de faire une analyse serrée de l'état d'intoxication. En plus d'analyser le sang, il doit aussi s'arrêter à mesurer l'acuité visuelle, auditive, la vitesse de perception, etc.

Allez-vous à New-York !
LE NOUVEL HOTEL
CHESTERFIELD
130 OUEST, 49e RUE
18 ETAGES — 600 CHAMBRES
Près RADIO CITY et TIMES SQUARE
Chambre simple $4.50 Chambre double $5.50
PLAN FAMILIAL SPECIAL
Climatisation, télévision, radio
TARIFS SUR DEMANDE
Brochure ou renseignements :
A MONTREAL
WEllington 3-6616

MYTHOLOGIE

Symbole vivant de la mythologie, les nuages et les éclairs sont justement aussi appropriés pour désigner un whisky écossais possédant une perfection spéciale, le Grant's Stand Fast.

L'eau des nuages coule, pure comme le diamant, dans les ruisseaux des Highlands jusqu'aux distilleries Grant, où elle entre dans la fabrication du whisky Grant, si doux pour le palais; et les éclairs symbolisent la chaleur qui incite la tourbe de bruyère à conférer un petit goût de fumée à la cuvée.

Grant's
STAND FAST
DANS LA HAUTE BOUTEILLE TRIANGULAIRE
Le Whisky d'Ecosse par excellence

C'EST L'TEMPS QU'ÇA CHANGE!

le gouvernement provincial abandonne à leur sort

332,071 DÉLAISSÉS!



Les "sans-sécurité": les étudiants, les veuves, les gens âgés de 65 et de 70 ans, les femmes-célibataires, les aveugles et les invalides.

UN CHÈQUE BRISERAIT LEURS CHAÎNES!

* De courageux adolescents, âgés de 16 à 18 ans, restent aux études *de peine et de misère!*
* Nos gens âgés de 65 à 69 ans reçoivent, en moyenne, un maigre $51.88 par mois... *à condition* d'en prouver le besoin!
* À compter de 70 ans, nos *vieillards* reçoivent $55 par mois... et *pas un seul sou* de Québec! Un pensionné calculait qu'il lui fallait $68.62!
* S'ils sont pensionnés, nos *invalides* doivent se tirer d'affaire chaque mois avec $53.94, et nos *aveugles* avec $54.06, en moyenne!
* *Aux veuves et aux femmes-célibataires de moins de 65 ans, on donne...* RIEN!

LA SOLUTION LIBÉRALE:

1. Considérer la sécurité sociale, à tous les niveaux, comme problème *familial* et responsabilité *provinciale*.
2. Allocation *familiale* de $10 par mois aux parents des jeunes de 16 à 18 ans encore aux études (62,000 actuellement).
3. Allocation provinciale *supplémentaire* de $10 par mois, versée selon les besoins aux 242,371 pensionnés suivants: *aveugles*, *invalides* et toute personne âgée d'au moins *65 ans*.
4. Aux 27,700 *veuves* et *femmes-célibataires*, âgées de 60 ans et plus, une allocation provinciale équivalente à la pension versée aux personnes âgées de 65 ans.

LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC — GAGE DE SÉCURITÉ

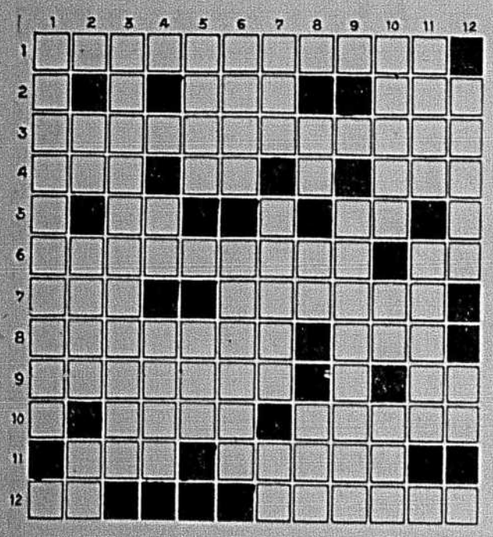
C'EST L'TEMPS QU'ÇA CHANGE!

Votons pour le Parti de la Sécurité:

LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

(Publié par l'organisation du Parti libéral du Québec)

MOTS CROISÉS



Horizontalement

1.—Distilleries d'eau-de-vie.
2.—Du verbe avoir. — Gris brun.
3.—Mettent l'utilité au-dessus de tout.
4.—Substance dure et d'un goût âcre. — En matière de. — Partie de l'église qui s'étend du portail au choeur.
5.—Fille d'Inachos. — Pour le doigt de la couturière.
6.—Dégoût, ennui. — Douze mois.
7.—Prénom féminin. — Nom du chamois dans les Pyrénées (pl).
8.—Peintre, sculpteur, etc. — Posséda.
9.—Se plaindre souvent et sans motif. — Note de la gamme.
10.—Variété de frêne. — Pronom personnel.
11.—Joint. — Piquante.
12.—Pronom indéfini. — Comté d'Angleterre.

Verticalement

1.—Ouvrage mal fait.
2.—Règle double en forme de T. — Exposé à l'air. — Seul.
3.—Action de tirer parti.
4.—Partie dure du corps. — Inscription mise par Pilate sur la croix.
5.—Route étroite dans une forêt. — Abréviation de "Société des Nations".
6.—Ils ne sont pas tous confortables. — Pièces authentiques établissant un droit.
7.—Dans l'alphabet grec. — Où l'on trouve des objets de valeur. — Le premier.
8.—Lui. — Particule qui donne plus de force à l'affirmation. — Prédestiné.
9.—Immoraux.
10.—Bois noir, très dur. — Article contracté. — Article simple.
11.—Située. — Beauté rare.
12.—Délicat. — En les.

Solution demain

1	R	A	P	P	O	R	T	E	U	R	M
2	E	B	L	E	■	E	A	U	■	A	G	A
3	V	O	I	S	I	N	E	■	O	T	E	R
4	E	N	S	E	V	E	L	I	S	■	N	I
5	I	N	■	B	R	E	S	S	E	■	E	N
6	L	E	V	E	E	■	■	S	U	I	V	I
7	■	M	A	B	■	J	O	U	R	N	E	E
8	G	E	L	E	■	O	D	E	■	I	■	R
9	I	N	O	■	M	U	E	■	C	A	P	S
10	E	T	I	Q	U	E	T	T	E	■	O	■
11	■	N	■	S	U	E	T	T	E	■	F	I	L
12	S	A	■	E	T	■	E	T	O	I	L	E

Solution du dernier problème



"NE CRAINS RIEN, PETITE SOEUR, JE PRENDRAI SOIN DE TOI" — Bruce Fenstermacher, bambin de 3 ans, de Souderton, Pennsylvanie, prend son rôle de "chef de famille" au sérieux en réconfortant sa petite soeur, Carol, âgée de 2 ans, alors qu'ils voient leur père, le lieutenant Bruce Fenstermacher, de l'armée de réserve, les quitter pour le camp d'été, à Fort Meade, Indiana.

VOTRE HOROSCOPE

à partir de minuit ce soir

LES PERSONNES NEES LE 18 JUIN : L'enfant né ce jour devra travailler très fort pour réussir. Il vous faudra lui apprendre de bonne heure à compléter un travail avant d'en entreprendre un autre. Votre enfant pourra choisir n'importe quelle profession qui demande de l'ingénuité, de l'intégrité et de la loyauté.

LE BELIER (du 21 mars au 19 avril) — Presque tout ce que vous ferez aujourd'hui réussira. Ayez soin de ne pas vous aventurer dans des plaisirs temporaires et indignes. Tirez le meilleur parti possible des événements de la journée pour améliorer votre situation. Epanouissez-vous.

LE TAUREAU (du 20 avril au 20 mai) — Vous aurez aujourd'hui toutes les occasions voulues pour vous amuser de la façon que vous aimez le plus. Voyez les autorités et tracez un plan qui vous permettra de progresser plus rapidement à l'avenir.

LES GEMEAUX (du 21 mai au 21 juin) — Des amis intelligents participeront à vos passe-temps favoris aujourd'hui et vous obtiendrez ce que vous désirez le plus personnellement. Aidez-les aussi à atteindre leurs buts. Amusez-vous avec les autres.

LE CANCER (du 22 juin au 21 juillet) — Payez vos comptes, améliorez votre entourage, puisque vous en avez le temps aujourd'hui. Ne manquez pas de remplir votre devoir de citoyen. Invitez votre employeur à déjeuner et soyez gai et aimable.

LE LION (du 22 juillet au 21 août) — Si vous vous détendez un peu aujourd'hui, il vous viendra de magnifiques pensées qui enrichiront votre vie. Sortez dans l'après-midi et divertissez-vous d'activités nouvelles et fascinantes.

LA VIERGE (du 22 août au 22 sept.) — Efforcez-vous aujourd'hui de trouver des méthodes de travail plus modernes et plus efficaces. Puis, plus tard, soyez bon et gentil pour la personne que vous aimez. Dans l'après-midi, essayez de mieux vous entendre avec votre entourage immédiat. Soyez tolérant, bon.

LA BALANCE (du 23 sept. au 22 oct.) — Joignez-vous à vos associés et assurez-vous de meilleures relations avec eux. Dissipez tout malentendu avec les personnes dont vous ne partagez pas les points de vue. Dans l'après-midi, sortez et amusez-vous bien.

LE SCORPION (du 23 oct. au 21 nov.) — Accomplissez tous les petits devoirs qui sont difficiles à remplir durant les heures de travail. Consacrez votre soirée à vous détendre, à lire et à soigner votre santé. Couchez-vous de bonne heure.

LE SAGITTAIRE (du 22 nov. au 21 déc.) — Ce sera une journée très heureuse et très agréable pour vous. Augmentez d'abord votre attrait par des soins appropriés et des vêtements qui vous vont bien, puis faites valoir vos talents. Amusez-vous sans dépenser beaucoup.

LE CAPRICORNE (du 22 déc. au 20 jan.) — C'est le jour pour accomplir autour de votre maison tous les petits travaux qui ajoutent à la beauté et au confort. Améliorez également vos relations. Invitez des amis.

LE VERSEAU (du 21 jan. au 19 fév.) — Excellente journée pour faire des achats de toute sorte, articles personnels ou pour la maison, l'auto, etc. Améliorez tout et faites bonne impression sur vos amis et votre famille. Amusez-vous bien dans la soirée.

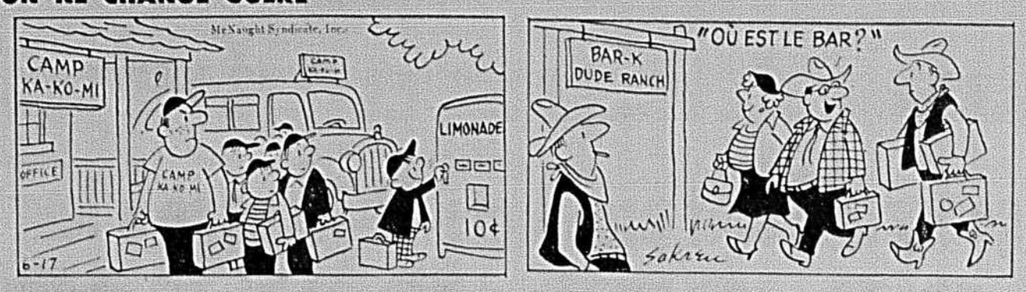
LES POISSONS — (du 20 fév. au 20 mars) — Regardez bien autour de votre maison et mettez-vous à l'oeuvre pour faire les petits changements qui peuvent l'améliorer. Puis asseyez-vous et établissez un budget personnel plus pratique. Economisez sur les frivolités.

Edith Piaf est dans le coma

Paris, 17. (PA) — La chanteuse Edith Piaf serait dans un semi-coma après que son état a empiré, ont rapporté ses médecins hier.

Mme Piaf est entrée à l'hôpital la semaine dernière pour un malaise persistant au foie. Au cours des derniers jours on avait rapporté que son état s'améliorait lentement.

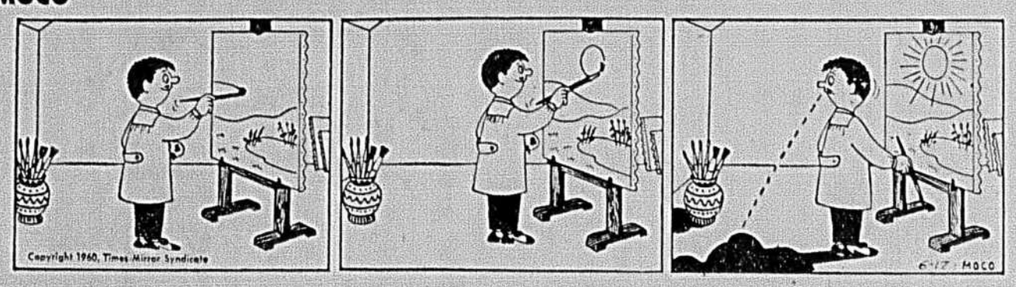
ON NE CHANGE GUERE



TARZAN



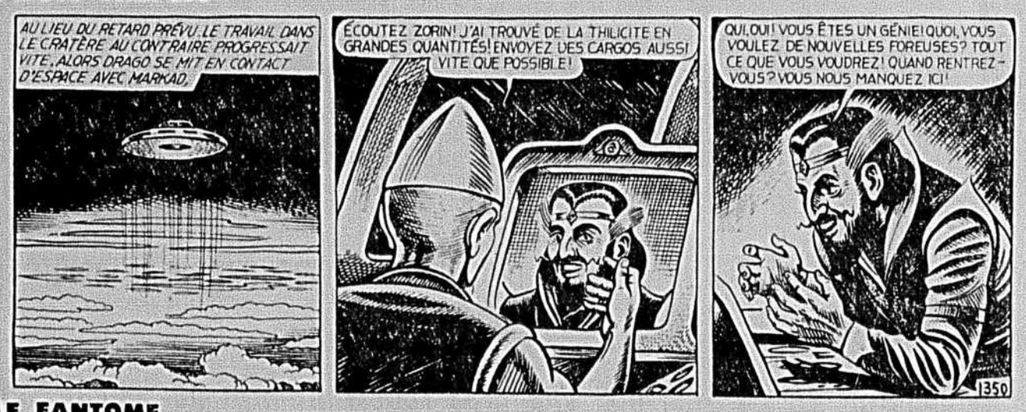
MOCO



PHILOMENE



PILOTE TEMPETE



LE FANTOME



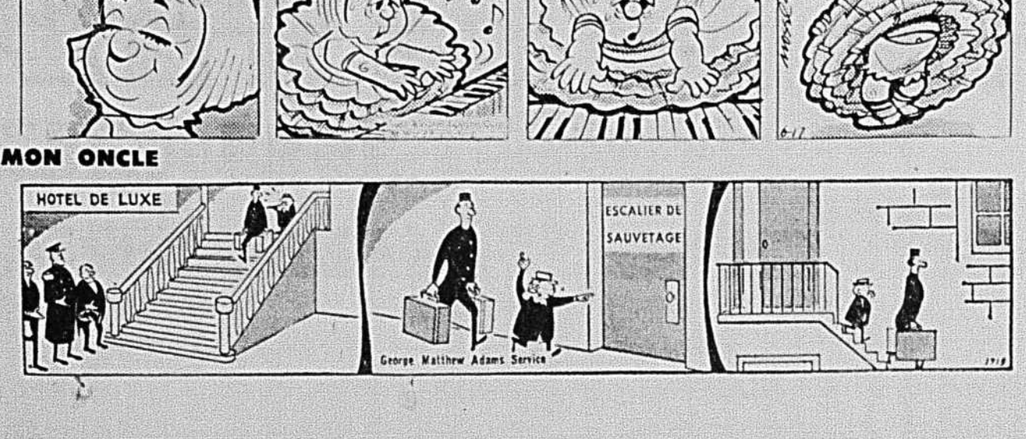
LE SURHOMME



LE PAPA DE LILI



LES TERRIENS



MON ONCLE

À LA TV

2—CBFT : Montréal
3—WCAX : Burlington
4—CFCM : Québec
5—WPTZ : Plattsburg
6—CBMT : Montréal
7—CHLT : Sherbrooke
8—CJSS : Cornwall

VENDREDI

4:00 P.M.
2: 4: Bobino
3: Brighter Day
5: Fibber McGee and Molly
6: CBC Film
7: Menu à la carte

4:15 P.M.
3: Secret Storm

4:30 P.M.
2, 4, 7: La boîte à surprise
3: The Edge of Night
5: Yancy Derringer
6, 8: Pictures with Woofer

5:00 P.M.
2, 4, 7: Ouragan
3 Chuckwagon Tales
5: American Bandstand
6, 8: Minnow on the Say

5:15 P.M.
6, 8: Follow Me

5:30 P.M.
2: Les Casse-cou
4: Sans atout
5: Rin Tin Tin
6: Fury
7: Boots and Saddles
8: Popeye Theater

6:00 P.M.
2: Téléjournal
4: Emission politique
5: News, Weather Sports
5: Rendez-vous
7: Melody Ranch
8: News — Sports

6:10 P.M.
2: Nouvelles sportives
3: Sports, Weather

6:15 P.M.
2: Ce soir
8: Dateline Cornwall

6:30 P.M.
2: Carrefour
3: News
4: Nouvelles
5: Teen Time
6: Métro
7: Nouvelles
8: Movie

6:40 P.M.
4: Cinéfeuilleton

6:45 P.M.
3: Douglas Edwards
6: CBC News
7: Météo-Sports

6:55 P.M.
4: Nouvelles, Sports
6: Sports With Doug Smith

7:00 P.M.
2: Histoire à suivre
3: You Can Quote Me
6: Provincial Election
7: Chez Paul

7:15 P.M.
2: Edition métropolitaine
4: Court métrage

7:30 P.M.
2: Cinéfeuilleton
3: Rawhide
4: Le savoir-vivre
5: Law of the Plainsman
6: San Francisco Beat
7: La vie dans nos forêts

7:45 P.M.
2, 4, 7: Pour elle

8:00 P.M.
2, 4, 7: Découvertes
5: Trouble Shooters
6: Country Hoedown
8: Jim Bowie

8:30 P.M.
2, 7: Les idées en marche
3: Hotel de Paree
4: Première audition
5: Journey to understanding
6, 8: Four Just Men

9:00 P.M.
2, 4, 7 : Les Beaux Films
3: Phil Silvers
6: The Flying Doctor
8: 26 Men

9:30 P.M.
3: Tombstone Territory
5: M. Squad
6: The Silent Service
8: Movie

10:00 P.M.
3: Shotgun Slade
5, 6: Boxing

10:30 P.M.
2: Affaires de famille
3: Person to Person
4, 7: Emission politique

10:45 P.M.
5: Jackpot Bowling
6: Jim Coleman

11:00 P.M.
2, 4, 7: Téléjournal
3, 5, 6, 8: News

11:15 P.M.
2, 4: Nouvelles sportives
3: Weather — Movie
5: Jack Paar Show
6: Viewpoint
7: Météo — News Round-Up
8: Theater

11:22 P.M.
2: Commentaires
4: Emission politique
6: Sports Final

11:30 P.M.
2: Ciné-vedette
4,7: Emission Politique
6: Feature Film

12:00 A.M.
4: Boite aux images
7: Ciné-vedette

SAMEDI

CBFT — Canal 2

PM
3:00—Musique
4:00—Golf
5:00—Le roman de la science
5:30—Film
6:00—Ce soir
6:15—Je vois tout
6:25—Nouvelles Sportives
6:30—Caméra '60
7:00—Histoire à suivre
7:15—Téléjournal
7:30—Cinéfeuilleton
7:45—Affaires de l'Etat
8:00—Clun des autographes
8:30—La Clé de sol
9:00—Billet de faveur : "La gloire passe après"
10:30—Frère Jacques
10:45—Vie de chien
11:15—Téléjournal
11:30—Nouvelles sportives
11:36—Télépolicier
12:06—Long métrage : "Une nuit de folie à l'opéra"

WCAX — Canal 3

AM
9:00—Captain Kangaroo
10:00—Cartoons
10:30—Thru the Porthole
10:45—Film Shorts
11:00—Frontiers in Science
11:30—4-H Electrical Club

PM
12:00 Sky King
12:30—CBS News
1:00—Sport Time
1:45—Baseball
4:30—Big Picture
5:00—Film Shorts
5:30—Dance Date
6:00—News — Sports
6:30—Walt Disney
7:30—Perry Mason
8:30—Wanted : Dead or Alive
9:00—Mr. Lucky
9:30—Have Gun, Will Travel
10:00—Gunsmoke
10:30—Not for Hire
11:00—News
11:20—Movie : "Walk a Crooked Mile"

CFCM — Canal 4

PM
3:00—Vie de l'Eglise
3:03—Emission politique
3:30—Long métrage
5:00—Le roman de la science
5:30—Emission Politique
5:45—Sans atout
6:30—Nouvelles
6:40—Cinéfeuilleton
6:55—Nouvelles sportives
7:10—Manc. Int. — Météo
7:15—Emission politique
7:45—Affaires de l'Etat
8:00—Court métrage
8:30—Clé de sol
9:00—Billet de faveur
10:30—Frère Jacques
10:45—Vie de chien
11:15—Téléjournal

WPTZ — Canal 5

AM
10:15—Christian Science
10:30—Ruff & Reddy
11:00—Fury
11:30—Circus Boy

PM
12:00—True Story
12:30—Detective's Diary
1:00—Lazy L Ranch
2:00—Film Shorts
2:15—The on deck circle
2:25—Baseball
5:00—Sun Valley Rangers
5:30—Cisco Kid
6:00—News
6:15—Lancto Brothers
6:30—Hawaiian Eye
7:30—Bonanza
8:30—Man and the Challenge
9:00—Lawrence Welk Show
10:00—Jubilee U.S.A.
10:30—Man From Interpol
11:00—Theater : "Sunday dinner for a soldier"

CBMT — Canal 6

PM
3:15—Feature Film : "Harrigan's Kid"
4:45—The Sport Shop
5:00—March of the Cameron Men
5:30—Cartoon Party
6:00—Reflections
6:45—CBC TV News
7:00—Dennis the Menace
7:30—Hancock's Half Hour
8:00—Man From Interpol
8:30—High Road
9:00—Feature Film : "The Corn Is Green"
10:30—Twilight Zone
11:00—News — Sports
11:15—Manhunt
11:45—Feature Film : "Lloyds of London"

CHLT — Canal 7

PM
12:40—CBC News
12:50—Première Edition
1:00—Tribune libre
1:30—Théâtre
3:00—Théâtre du Far West
5:00—Le roman de la science
5:30—Jamboree
6:30—Nouv. — Météo
6:50—Edition Sportive
7:00—Quadrilles
7:30—Emission politique
7:45—Politique provinciale
8:00—Revue Sportive
8:30—La Clé de Sol
9:00—Billet de faveur
10:30—Frère Jacques
10:45—Vie de chien
11:15—Téléjournal

CJSS — Canal 8

PM
4:20—Actualités du jour
4:30—Honalong Cassidy
5:00—Le Roman de la Science
5:30—Le Monde du Sport
6:00—Long métrage : "Papa le bonnard"
7:20—Film
7:45—Affaires de l'Etat
8:00—Club des Autographes
8:30—Clé de sol
9:00—Film vedette : "Tout chante autour de moi"
10:45—Union Nationale
11:00—Film
11:15—Téléjournal
11:30—Film vedette

RADIO

AU CADRAN AM : CKAC 730 ; CBF 690 ; CBM 940 ; CFCF 600 ; CJAD 800 ; CKVL 850 ; CKGM 980 ; CJMS 1280.
AU CADRAN FM : CKVL-FM 96.9 mc. ; CBF-FM 95.1 mc. ; CBM-FM 100.7 mc. ; CFCF-FM 106.2 mc.

VENDREDI — CKAC

5:00 P.M.—Nouv. Jeux de dames
5:55 P.M.—Nouvelles
6:00 P.M.—Causerie de René Lévesque
6:10 P.M.—Courses
6:15 P.M.—Jerry Trudel
6:30 P.M.—Monde ce soir
6:40 P.M.—Intermède
6:45 P.M.—On veut savoir
7:00 P.M.—Le rosaire
7:15 P.M.—Coeur à coeur
7:30 P.M.—Bella Musica
8:00 P.M.—Nouv.—Evénements
8:10 P.M.—Gaietés musicales
9:00 P.M.—Nouv. — Albums
10:00 P.M.—Nouv. — Albums
10:45 P.M.—Revue des nouvelles
11:00 P.M.—Bonsoir les sportifs
11:10 P.M.—Chant du soir
11:30 P.M.—Musique de danse
12:00 A.M.—Nouv. — Musique
1:00 A.M.—Nouv. — La pensée du soir.

5:00 P.M.
CKVL—Hit Parade
CKVL-FM—Musique d'Allemagne
CJMS—Nouv. — J. Lajoie
CBM—News—Temps
CJAD—N.s. — M. Stephens
CFCF—N's Orbit
CKGM—News-Pops

5:30 P.M.
CBF—Rythmes de Paris
CJAD—News — M. Stephens
CKVL-FM—Tour de Valse
CKGM—News
CJMS—Sportorama J. Lajoie

5:45 P.M.
CBF—Sur nos ondes
CJMS—J. Lajoie — Sécurité
CKVL—Nouv — Hit Parade
CFCF—Doug Smith
CBM—Boating Tips

6:00 P.M.
CBF—Radio-Journal
CKVL-FM—Mus. de Ballet
CFCF—Orbit
CJMS—Angélus — Nouv.
CBM—News — Byline
CJAD—N's. and Stock Quot.

6:15 P.M.
CJMS—Editorial
CJAD—Sports — Danny Gallivan
CKGM—Feature
CBM—Roving Reporter

6:30 P.M.
CKVL-FM—Extraits d'opéra
CBF—Rond-Point
CJMS—Nouvelles
CJAD—G. Bascombe
CBM—Rawhide
CFCF—N's Sports
CKGM—News

6:45 P.M.
CJMS—Sécurité. C. Dumont
CFCF—Orbit
CKGM—Feature
CBM—Ringside Table

7:00 P.M.
CBF—Don Quichotte
CKVL-FM—Radio-Concert
CBM—Out Look
CBM-FM—Resumé, News
CJMS—Nouv. — Club Hi-fi
CKGM—News-Pops
CFCF—Parade of Hits
CJAD—News — G. Bascombe

7:15 P.M.
CBF—Vie économique
CKVL—Ce soir à Ottawa
CJMS—Club Hi-Fi
CBM-FM—Divertimento

7:30 P.M.
CKVL-FM—Ouverture
CKVL—Hit Parade
CJMS—Nouv. — Hit Parade
CJAD—Hi-Fi Club
CKGM—News

7:45 P.M.
CBF—Affaires de l'Etat
CJMS—Petite clinique
CKVL—Radio Gazette — Hit Parade
CJAD—News, Sports
CKGM—Feature
CBM—Nation's Business

8:00 P.M.
CBF—D'un océan à l'autre
CKVL-FM—Voix connues
CJMS—Nouv. — Montréal ce soir
CBM-FM—International Concert
CBM—Songs of my People
CJAD—Italian Festival
CFCF—Assignment
CKGM—News — Feature

8:15 P.M.
CJMS—Hit Parade

8:30 P.M.
CBF—Artistes de renon
CKGM—News — GM — PM
CBM—Drama in Sound
CKVL-FM—Compositeurs célèbres
CJMS—Nouv. — C. Dumont
CFCF—Paul Temple
CKVL—Succès du jour
CJAD—World Toninght

8:45 P.M.
CJMS—C. Dumont
CKVL—Nouvelles
CJAD—News

9:00 P.M.
CBF—Orc. de Radio-Canada
CKVL—On danse à CKVL
CKVL-FM—Symphonie
CBM—N—CBC Symphony Orchestra
CKGM—News — Editorial
CJMS—Nouv — Editorial
Echo — Hit Parade
CFCF—Sound Stage
CJAD—Adventure in Music
CBM—CBC Symphony

9:30 P.M.
CKGM—News — Feature
CJMS—Nouv — Y. Leclerc

9:45 P.M.
CJMS—Echo — Le moment du jour

10:00 P.M.
CBF—Nouv—Commentaires
CKVL-FM—Musique d'Allemagne
CJAD—N's Sports, Starlight Concert
CBM-FM—Ensemble vocal
CKGM—Dave Boxer
CJMS—Nouv. — Forum
CKVL—Nouv. — Orgue
CBM—News — Round-up
CFCF—Pops in Stereo
CBF—Elections provinciales
CKGM—Golden Muse
CJMS—Question d'intérêt général

10:30 P.M.
CBF—Lecture de chevet
CKVL—Prière — Tour de Valse
CBM-FM—Jazz
CBM—Form in Music
CKGM—OpenMind
CJMS—Echo — Opinion. —

10:45 P.M.
CBF—Chronique sportive
CJMS—Sportorama — Questions par les auditeurs

11:00 P.M.
CKVL-FM—Mus. de Ballet
CJAD—Aux portes de la nuit
CKVL—Nouv. Orchestres
CJMS—Nouv — Clur Martinique
CBM-FM—Nouvelles
CBM—Jeff's Place
CJAD—News — Sport.
CKGM—News
CFCF—News, Sports

11:15 P.M.
CKVL—Sur la scène de l'actualité
CJAD—Dream Time
CKGM—Golden Music
CFCF—Bridge to Dreamland

11:30 P.M.
CBM-FM—Concert
CKVL—Orchestres
CKVL-FM—Mus. de chambre
CKGM—Golden Music

12:00 P.M.
CBF—Nouv — Concert
CKVL—Headlines
CJMS—Nouvelles — Sportorama — Jusqu'à l'aube
CFCF—Bandstand
CBM—News — Concert
CJAD—N's, Sports — Music Till One
CKVL-FM—Jazz
CKGM—Rick Varney Feature — news

1:00 A.M.
CKVL-FM—Fin des émis.
CBF—Fin des émissions
CBM—Fin des émissions
CJAD—Fin des émissions
CFCF—Bandstand
CKGM—News Gold Music

SAMEDI — CKAC

6:00 A.M.—Nouv. — Messe
6:30 A.M.—Nouv. — Bonjour
7:00 A.M.—Nouv. — J. Duceppe
7:25 A.M.—Nouv. — Du "pep"
7:45 A.M.—Oratoire
8:00 A.M.—Nouvelles
8:15 A.M.—Du "pep" avec Jean Duceppe
8:30 A.M.—Nouv. — Du "pep"
9:00 A.M.—Nouv.—Chansons françaises
10:00 A.M.—Nouv. — Un "Beu" de tout
11:00 A.M.—Nouv. — Grand prix du disque canadien
11:30 A.M.—Les Bricoleurs
11:45 A.M.—Gaietés musicales
12:00 P.M.—Angélus — Nouv.
12:05 P.M.—Chansons du midi
1:00 P.M.—Nouvelles
1:10 P.M.—Hit Par. canadien
2:00 P.M.—Nouv. — Hit Parade
3:00 P.M.—Nouv. — Hit Parade
4:00 P.M.—Nouv. — Evén. soc.
4:30 P.M.—Radio Sacré-Coeur
4:50 P.M.—Causerie politique
5:00 P.M.—Nouv. — Gaietés

5:00 A.M.
CKVL—Aujourd'hui
CFCF—Bandstand

5:30 A.M.
CJAD—Ralph Kirchen
CKVL—Journal des agriculteurs

5:45 A.M.
CKVL—Aujourd'hui
CFCF—Bandstand

6:00 A.M.
CBF—Nouv A la bonne heure
CKVL—Ste-Anne
CJMS—Nouvelles Sports — Déjeuner R. Lemay
CFCF—Morning Show
CBM—N's. Concert
CKGM—Dan Tyler
CJAD—News — Ralph Kirchen

6:15 A.M.
CJMS—Prière de l'ouvrier
CKVL—Prière
CJAD—Hour of St. Francis
CKGM—Editorial

6:30 A.M.
CBF—Nouv A la bonne heure
CKGM—News
CKVL—Aujourd'hui
CJAD—News — Ralph Kirchen
CJMS—Nouv. Message Spirituel

6:45 A.M.
CJMS—Editorial, Horoscope
CKGM—Jamieson

7:00 A.M.
CBF—Nouv — Prière
CKVL—St-François
CJAD—News — Ralph Kirchen
CKVL-FM—Concert — Tzigane
CKGM—News — Weather
CJMS—Nouvelles

7:15 A.M.
CBF—Opéra de 4 sous
CKVL—Succès du jour
CJMS—Sportorama — Message Spirituel
CKGM—Editorial

7:30 A.M.
CBF—Nouv.—Opéra
CKVL-FM—Concert du matin
CJAD—News, Ralph Kirchen

7:45 A.M.
CKGM—Dan Tyler
CJMS—Editorial

8:00 A.M.
CBF—Nouv.— Opéra
CKVL—Famille Soucy
CJMS—Nouv. — R Lemay
CKGM—News — Editorial
CJAD—News—Sports Ralph Kirchen
CFCF—News, Morninig Show

8:15 A.M.
CKGM—Weather
CJMS—Sports—Prière des malades
CBM—Sportsbeat

8:30 A.M.
CBF—Rythmes
CJMS—Nou.-Jeannette
CKGM—News — Editorials
CJAD—News — Ralph Kirchen

8:45 A.M.
CJMS—Déjeuner avec R. Lemay — Voisine Idéale
CBM—World of Pets

9:00 A.M.
CBF—Fantaisies
CKVL—Zézette
CKVL-FM—Symphonie
CBM—Fry Frolics
CJAD—News, Sports
CFCF—Morning Show
CKGM—News — Editorial
CJMS—Nouv. — R Lemay

9:15 A.M.
CJAD—Townships
CJMS—Raymond Lemay

9:30 A.M.
CBF—Tante Lucille
CJMS—Nouv—Janette
CKVL—Call Me Uncle
CKGM—Music for everyone

9:45 A.M.
CKGM—Editorial
CJMS—R. Lemay — Maman du jour
CKVL—Call Me Uncle — Nouv.

10:00 A.M.
CBF—Musiques en tous genres
CKVL-FM—Concert pour la jeunesse
CKVL—Boite à Musique
CBM—Pre-School
CKGM—News — Feature
CJAD—News, Ralph Kirchen
CFCF—Weekend
CJMS—Nouv. — Voisine Idéale S. Bélair

10:15 A.M.
CJMS—S. Bélair — Message Spirituel

10:30 A.M.
CJMS—Nouvelles — S. Bélair — Janette
CKVL—Chanteville
CBM—Matinee Highlights
CKGM—News
CFCF—Little Players

10:45 A.M.
CJMS—Petite Clinique
CKGM—Feature
CKVL—Chanteville Nouvelles

11:00 A.M.
CJMS—Nouvelles — S. Bélair — Voisine Idéale
CKVL-FM—Virtuosité
CBF—Opera
CFCF—Pops in Stereo
CBM—Jazz at Best
CJAD—News — G. Kirby
CKGM—News — Feature
CKVL—Delinquence juvénile

11:15 A.M.
CJMS—S. Bélair

11:30 A.M.
CKVL-FM—Sonates
CBF—Le Monde parle — au Canada
CJMS—Nouv S. Bélair — Janette
CKGM—News
CKVL—Boite à musique

11:45 A.M.
CJMS—Secur. Bélair
CKGM—Feature
CKVL—Boite à musique — Nouv.

12:00 MIDI
CKVL-FM—Operette
CBF—Kiosque
CJMS—musique
CFCF—N's Western
CKGM—News
CKVL—G. Dumont
CBM—CBC, N's
CJAD—N's, G Kirby
CJMS—Nouvelles
CBM-FM—Divertimento

12:15 A.M.
CJMS—S. Bélair
CBM—Camera
CKGM—Doc Stone
CKVL—Edition spéciale — Boite

12:30 P.M.
CBF—Rév. rural
CKVL-FM—Symphonie
CFCF—Western Matinée
CBM—Farm Club
CKGM—Editorial
CJMS—Nouv. Janette — Sécurité
CJAD—News — G. Kirby

12:45 P.M.
CJMS—S. Bélair — CBM—Movie Scene
CKGM—Feature

1:00 P.M.
CBF—R.Journal
CKVL—Hit Parade
CKVL-FM—Maitres du clavier
CFCF—Gerry Herbert Show
CBM—CBC, N's
CKGM—Favorites
CJAD—Gene Kirby
CJMS—Nouvelles — S. Bélair
CBM-FM—Jeunesses Musicales

1:15 P.M.
CBF—Mus. des Pays-Bas
CJMS—Editorial
CBM—This Week
CKGM—Editorial

1:30 P.M.
CBF—Chansonnettes
CKVL-FM—Voix célèbres
CKGM—News
CJMS—Nouvelles — Janette
CBM—Baseball

1:45 P.M.
CKGM—Feature
CJMS—S. Bélair — Maman du Jour

2:00 P.M.
CBF—Opera
CKVL-FM—Violon
CBM-FM—London Calling Canada
CKGM—News
CJMS—Nouv. — J. Lajoie — Petite clinique
CFCF—Gerry Herbert Show
CJAD—News — G. Kirby

2:15 P.M.
CKGM—Housewives'
CJMS—J. Lajoie — Message Spirituel

2:30 P.M.
CKVL-FM—Les grands concerts
CKGM—News — Feature
CJMS—Nouvelles Sportorama, Janette

2:45 P.M.
CJMS—Emission J. Lajoie

3:00 P.M.
CKVL-FM—Les cordes qui chantent
CKGM—News — Golden Music
CJMS—Nouvelles
CJAD—News — G. Kirby
CFCF—G. Herbert

3:15 P.M.
CJMS—J. Lajoie — Voisine Idéale

3:30 P.M.
CJMS—Nouv. — La Dame de coeur
CKVL-FM—Orches. très célèbres
CKGM—News — Feature
CJAD—Hi-Fi Club
CFCF—Gerry Herbert

4:00 P.M.
CKVL-FM—Concerto
CJAD—News — Hi-Fi Club
CKGM—Hit Music — Feature
CJMS—Nouv. — Sécurité — Dame de Coeur
CFCF—G. Herbert

4:30 P.M.
CKVL-FM—Sérénade
CJMS—Nouv. — Jean Lajoie
CKGM—News
CBM—Musical Program

Démarches pour la réduction du nombre de quêtes publiques

Le Conseil du travail de Montréal a décidé hier soir d'entreprendre des démarches pour limiter le nombre de campagnes de souscriptions qui se font à Montréal, soutenant que celles-ci sont devenues beaucoup trop nombreuses.

Pour sa part, le Conseil du travail ne veut reconnaître que les campagnes de la Fédération des œuvres de charité canadiennes-françaises, de la Federation of Catholic Charities, de la Federation of Jewish Community Services, de la Red Feather et de la Croix-Rouge.

Le Conseil souhaite que les autres organisations qui veulent faire appel à la charité publique se joignent à une fédération. Il désire par ailleurs que les quêtes publiques au moyen de la vente de papillons soient limitées.

Le Conseil du travail dit que le nombre des campagnes de souscription augmente sans cesse ; de 1950 à 1960, il est passé de 41 à 124.

"C'est un véritable abus, a dit un délégué. Chaque organisation a sa campagne de souscription. Nos enfants doivent donner à l'école ; nous devons aussi donner à l'usine et dans la rue ; nos femmes doivent donner à la maison. Si nous refusons, nous sommes pointés du doigt."

A son assemblée d'hier soir, le Conseil du travail de Montréal a aussi prié le Congrès du travail du Canada de réclamer les bénéfices de l'assurance-chômage pour les employés d'hôpitaux, de demander des amendements à la loi nationale de l'aide à l'habitation de façon à permettre à la Société centrale d'hypothèques et de logement de garantir un plus grand nombre de prêts. Ceci, selon la centrale syndicale, pourrait se faire en supprimant la limite du taux d'intérêt, en permettant la garantie de prêts sur des maisons de $18,000 à $25,000 et en supprimant les restrictions concernant la grandeur des terrains.

Le Conseil du travail de Montréal demande par ailleurs à la Fédération des travailleurs du Québec de réclamer un amendement à la loi des véhicules-moteur pour obliger tous les propriétaires de lourds camions à les munir d'un double système de freins.

Le Conseil du travail désire aussi que la vente des fusils à air comprimé soit défendue dans la ville de Montréal et dans toute la province.

On a souligné que de malheureux accidents sont causés par ces armes que l'on met entre les mains des enfants.



QUI ! MOI ?

Pour sûr que je suis un champion au Yo-Yo. J'ai gagné mon chandail aur

CONCOURS DE YO-YO CHEERIO GRATIS

et je m'exerce pour en gagner beaucoup d'autres.

Apportez photo à votre instructeur Cheerio et il vous donnera gratuitement une ficelle de rechange de Yo-Yo.

Le t. h. A. Meighen a eu 86 ans, hier

Toronto, 17. (PC) — Le t. h. Arthur Meighen, ancien premier ministre conservateur du Canada, a célébré dans l'intimité son 86e anniversaire de naissance, hier.

Un petit groupe de parents et d'amis intimes se sont réunis à sa demeure de Toronto, pour lui rendre hommage.

M. Meighen a été premier ministre en 1920-1921 et durant une brève période de temps en 1926.

UNE CAUSERIE DU TONNERRE!



GEORGES LAPALME

"LE SENSATIONNEL PROGRAMME LIBÉRAL!"

RÉSEAU RADIO de RADIO-CANADA

MERCREDI 17 JUIN

10h.20 DU SOIR

CONSULTEZ VOTRE JOURNAL OU VOTRE POSTE

Vous verrez que...

C'EST L'TEMPS QU'ÇA CHANGE!

(Publiée par l'Organisation du Parti libéral du Québec)



photo LA PRESSE

LE NOUVEAU CONSUL DE BELGIQUE PARMI LES SIENS — M. Emile RASSON, le nouveau consul général de Belgique à Montréal, et sa femme, ont visité officiellement hier soir pour la première fois l'Union nationale belge en ses locaux de la rue Notre-Dame. On les voit ici causant avec M. G. MOLLEZ, président de l'Union.

Congrès de logopédie et d'audiologie

La communauté est responsable de la restauration des ressources humaines

-- R.-J. Meilleur

Une cinquantaine de spécialistes de la correction des troubles de l'ouïe et du langage participent actuellement au 2e congrès régional de la Société de logopédie et d'audiologie de la province de Québec, qui tenait hier ses séances au Montreal Children's Hospital et qui tient celles d'aujourd'hui à Ste-Justine.

Parmi les travaux les plus intéressants, qui concernaient surtout les sourds et les aphasiques, un panel dirigé par le R.P. P.-E. Richard et portant sur l'éducation des sourds, mit en vedette quatre autorités en la matière, notamment Soeur Germain - Auguste, directrice des classes depuis 13 ans à l'Institution des Sourdes-Muettes, qui arrive de Californie où elle est allée visiter une clinique particulièrement originale, celle de Mme John Tracey, dont nous lui demandons de nous parler quelque peu.

Il s'agit, dit Sr Germain-Auguste, d'une école de formation pour les parents des enfants sourds-muets, afin que ceux-ci apprennent, en voyant les enfants de 2 à 6 ans (24 seulement) qui fréquentent cette école à des fins de démonstration, comment s'y prendre avec leurs propres enfants, avant qu'ils atteignent l'âge scolaire. L'institution donne même ces cours par correspondance et, actuellement, environ 250 mamans y sont inscrites.

— Avez-vous l'intention d'organiser la même chose à Montréal ?

— C'est déjà fait, puisque nous recevons les mères des enfants de moins de 5 ans à raison d'une demi-journée par semaine (le mercredi après-midi), rue St-Denis. Elles assistent, en compagnie de leur enfant sourd-muet, à la classe donnée par les professeurs aux petites qui ont cinq ans et plus (car nous ne pouvons les accepter qu'à 5 ans) et elles essaient ensuite d'appliquer les mêmes méthodes chez elles. De cette façon, lorsque l'enfant est admis à l'école, il est déjà un peu préparé et il peut s'adapter plus facilement. Nous avons pris cette initiative l'an dernier et, en ce moment, sept mères viennent aux cours. Il pourrait sûrement en venir davantage.

Défauts de l'ouïe

Un travail d'équipe sur le dépistage des troubles du langage et de l'audition, présenté par six experts sous la direction du Dr H. McHugh, démontra que des parents, après avoir appris que leur fillette était presque complètement sourde, eurent en même temps l'explication de son comportement étrange et adoptèrent envers elle une attitude beaucoup plus compréhensive qui lui permit de réaliser des progrès sensibles.

En relation avec cette étude, nous avons demandé à Mlle Huguette Benfante, présidente de la Société, si ces cas étaient fréquents. Elle déclara que 4 p. 100 des enfants souffrent de déficience auditive, et que c'est souvent la cause d'une mauvaise prononciation des mots qu'ils entendent mal.

Vérités bonnes à dire

Au dîner qui eut lieu hier soir au Cercle universitaire, M. R.-J. Meilleur, coordonnateur adjoint de la readaptation civile, au ministère du Travail à Ottawa, autrefois l'Institut de Réhabilitation de Montréal, dénonça avec franchise et humour la confusion qui résulte de l'emploi par chaque genre de spécialistes d'un langage technique qui les rend incapables de se comprendre entre eux. Philosophes et psychologues, statisticiens et économistes et tous les autres, affirma-t-il, y compris les poètes qui préfèrent s'adresser à une petite coterie plutôt qu'à tout le monde, sont exposés à un danger, celui d'oublier de parler simplement et clairement.

Après avoir déclaré que le progrès du langage est impossible, dans son sens absolu, tout comme en morale et en politique, M. Meilleur souligna les deux handicaps de la réhabilitation : le manque de personnel entraîné et expérimenté et précisément le manque de communications et les différences de points de vue entre les représentants de différentes disciplines : psychologie, orientation, service social, médecine, para-médecine, etc.

Le mot "réhabilitation", dit-il, est le chéri des départements. Il ne s'agit plus de "guérir", mot banal et usé, mais de réhabiliter et il est vrai que le mot veut dire davantage ; c'est en somme l'extension de la guérison.

D'autres causes aussi, ajouta-t-il, retardent les progrès de la réhabilitation : le public limité, apathique, mal informé. Et les obstacles à son entendement ? Cette couche protectrice dont il aime s'envelopper pour ne pas écouter des vérités désagréables et ne pas accepter de pressantes responsabilités. La communauté, dit M. Meilleur, est responsable de la culture, de la restauration et de la conservation des ressources humaines, et la clé du succès en réhabilitation, c'est, pour les individus, les professionnels, la communauté entière, une plus grande flexibilité vis-à-vis de ce problème, alors qu'aujourd'hui on manque de connaissance ou de compréhension d'un concept de base, relativement à la réhabilitation.

COUR SUPERIEURE

Cour supérieure division de pratique 16 juin 1960

Les jugements suivants furent rendus par l'hon. juge Arthur Smith.

Maria Szabo vs Professional Center Building Inc et al jugement motion pour examen médical de la demanderesse accordée examen d'ici 15 jours frais à suivre.

Henri Peharthe vs Lambert Braive jugement par défaut contre le défendeur.

Southern Canada Power Company Limited vs Charles Belainsky, jugement accordant requête en expropriation dépôt fixé à $800.00 frais à suivre.

Dorval Builders Supply Limited vs Fernand Boudreau jugement motion pour regle nisi accordée par défaut contre le défendeur et rapportable le 14 juillet 1960.

Dame Murielle Courbron vs Charles Laliberté jugement requête pour pension, garde etc. ravée.

Morris P. Royman vs Doira Dobrutsky et Isidore Coupal mis-en-cause jugement requête en radiation d'hypothèque retirée sans frais de consentement.

The British American Oil Company Limited vs John Danyluk et Harry Tsatsakis et Gus Tsatsakis jugement motion pour exception à la forme accordée pour les frais seulement et de consentement permis de retirer dépôt.

Pierre Poirier vs Arthur Block et al jugment motion pour examen médical du demandeur accordée examen d'ici 15 jours frais à suivre.

Alfred Lamarre vs Viator Lamarre jugement accordant requête pour être déchargé de la charge de co exécuteur testamentaire.

Dame Giselle Therrien vs Fernand Rinoin jugement requête pour garde pension etc. continuée sine die.

Star Dyers & Cleaners reg'd vs M. Teshor jugement motion pour reg'e nisi accordée pour les frais seulement.

Samuel Quine vs Bank of Montreal jugement motion pour production de réponse accordée comme suit Vu que la réponse a été produite de consentement motion ravée.

Gilbert Benoit vs Georges Irina jugement motion pour nouveau procureur accordée 6 jours de délai.

Dame Margaret Stewart vs La cité de Montréal jugement motion pour examen médical de la demanderesse accordée examen d'ici 15 jours frais à suivre.

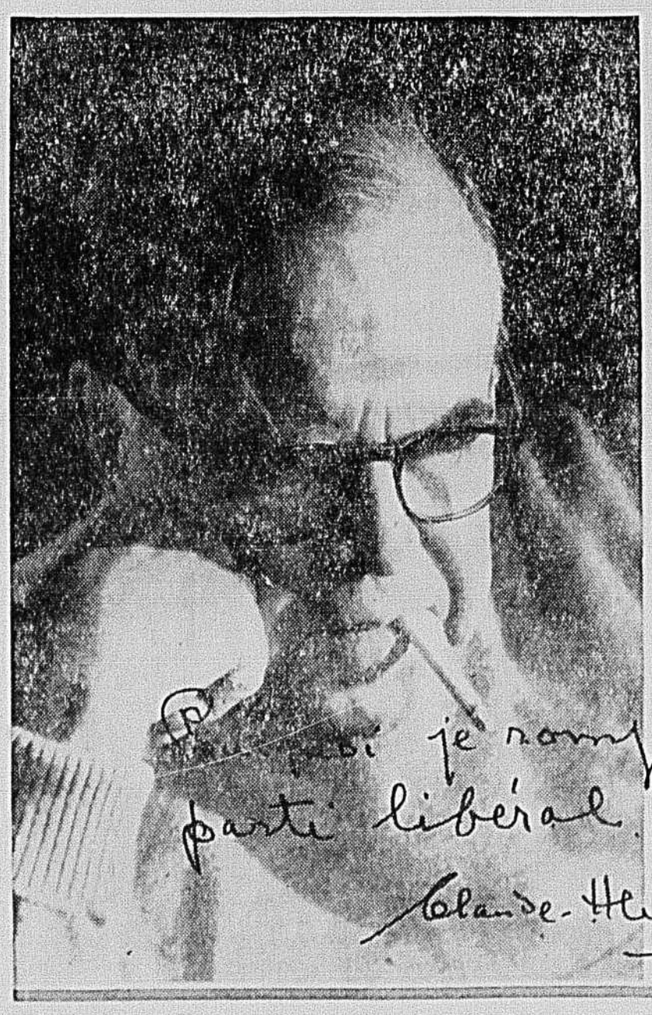
Jos. Aurélien Ovila Lamontagne jugement ordonnant la rectification des registres de l'état civil.

Jean St-Amour et Fernand Rivest vs Paul Gaibault Inc. et Guy Chalifour jugement motion pour substitution accordée de consentement sans frais.

L'homme se découvre quand il se mesure avec l'obstacle.
(Antoine de Saint Exupéry)

AU-DESSUS DE LA MÊLÉE

avec Claude-Henri GRIGNON



DIMANCHE SOIR

19 JUIN

à la télévision

9h. 45

CBFT

MONTRÉAL

CFCM-TV Québec — CBOFT Ottawa — CKRS-TV Jonquière

CKBL-TV Matane — CJBR-TV Rimouski — CHLT-TV Sherbrooke

CKRN-TV Rouyn — CKTM-TV Trois-Rivières

PUBLIÉ PAR L'ORGANISATION DE L'UNION NATIONALE

Fin du congrès des technologistes

L'étude de la technologie médicale ne devrait pas être un passe-temps précédant le mariage

-- Dr M. B. Mackenzie

L'Association canadienne des technologistes de laboratoires a terminé hier à l'hôtel Mont-Royal de fructueuses assises comprenant plusieurs communications scientifiques et une remarquable conférence sur la profession de technologiste au Canada, par le Dr M. B. Mackenzie, directeur des laboratoires à l'hôpital Reddy Memorial de Montréal.

Déplorant d'abord la pénurie de technologistes de laboratoires, dont un grand nombre se dirigent vers l'industrie ou vont gagner des salaires plus élevés en Ontario et aux Etats-Unis, le Dr Mackenzie ajouta que les services du technologiste masculin étant jugés trop coûteux par la plupart des hôpitaux, et les rangs des technologistes féminines étant décimés par le mariage, il en résultait un problème sérieux. D'autant plus sérieux, dit-il, que beaucoup de jeunes filles entrent dans cette carrière pour passer le temps en attendant de se marier, ce qui entraîne pour ceux qui les forment une dépense de temps et d'énergie quasi inutile. Il recommande donc un choix plus sévère, par les hôpitaux et les médecins, des candidates à cette profession et il dénonce l'acceptation de candidates médiocres par certains hôpitaux qui les paient $25 par semaine ou moins.

Il déplore également le fait qu'aucun cours approuvé de technologie médicale n'est donné dans les universités de langue anglaise de la province. En soulignant l'excellence de ceux qui sont donnés à l'U. de Montréal et à l'U. Laval, il laisse entendre que McGill pourrait bien accéder dans un proche avenir aux demandes qui lui ont été faites récemment en ce sens.

Un programme de recrutement s'impose, dit-il, auprès des étudiantes des high schools, qui devront avoir, outre les notes scolaires, une belle formation du point de vue des humanités et aussi de la conduite en général, de même que le désir de réussir en s'appliquant au travail. Malheureusement, ajouta le Dr Mackenzie, les administrateurs d'hôpitaux n'apprécient pas assez le beau et bon travail, précis et soigné, et les budgets limités des pathologistes ne permettent pas à ces derniers de s'entourer des compétences en technologie dont ils auraient besoin, ce qui est pernicieux pour leur service.

Ces pathologistes auxquels, dit-il, je conseille de suivre un cours d'administration et d'économique pour gérer adéquatement leur département, devraient jouir du respect de leur personnel, et aussi du respect des hautes autorités hospitalières. Des progrès ont été accomplis dans ce domaine, mais il en reste à faire.

L'avenir de la technologie médicale, ajouta-t-il, dépend de plusieurs facteurs apparents et d'autres qui le sont moins, entre autres cette compréhension mutuelle dont je viens de parler et la direction intelligente des laboratoires par des pathologistes compétents, qui doivent maintenir des standards élevés de qualité pour leur travail et celui de leur personnel, même si la haute direction était tentée de diminuer ces standards pour réaliser des économies.

Classification

Le Dr J.-Louis Bonenfant, de l'Hôtel-Dieu de Québec, président depuis 3 ans de l'Association des Pathologistes de la province de Québec, recommanda l'adoption de la classification standard de l'American Medical Association, employée dans 75% des bureaux d'archives, aux E.-Unis et au Canada et dans un grand nombre de laboratoires de pathologie des hôpitaux du Canada. Il vanta la flexibilité et l'universalité de cette méthode, en illustrant ses explications de plusieurs diapositives.

Le conférencier sut introduire une pointe de malice dans son exposé en recommandant aux communautés de ne pas donner le même nom à deux religieuses de la même génération. Il ajouta que la classification des noms de religieux est la plus difficile et que le système adopté à l'Hôtel-Dieu de Québec (pour les religieuses qui y sont traitées) est à conseiller.

Nous groupons ensemble, dit-il, les "élues", celles dont le nom commence par Saint ou Sainte et dans le second groupe, nous plaçons les "Marie" d'abord, puis les "sans Marie", sans oublier le nom de la communauté, oubli qui serait fatal.

Apport féminin

Mme Armande Brosseau, technologiste à l'Hôtel-Dieu, fit connaître à l'auditoire le travail du cytologiste, qui devient de plus en plus spécialisé, à mesure que s'agrandit le champ de la cytologie (étude des cellules). A son tour, le Dr Blandine Gosselin, hématologiste à Notre-Dame, parla de "L'épreuve de Shilling".

Aux Etats-Unis

Comment assurer les soins aux vieillards ?

par Walter LIPPMANN

Presque tous comprennent qu'une foule de vieillards sont sans épargne et d'autre part ne sauraient compter sur leurs enfants pour payer les médecins, les hôpitaux, les hospices, les médicaments que leur âge leur rend plus nécessaires qu'à leurs cadets. Il y a bien quelques toqués, qui se parent du nom de "conservateurs", qui s'imaginent que sous un régime "d'individualité et de caractère" les vieillards malades peuvent se passer de soins, n'ayant pas de quoi les payer, ou amener leurs enfants à grever leur avenir de dettes médicales. Mais le pays n'a pas "le caractère" de rester aussi aveugle devant les réalités : le gouvernement et l'opposition démocrate s'accordent donc à reconnaître que le besoin est urgent et qu'il faut y répondre par l'intervention de l'Etat.

Ainsi le gouvernement a dressé un programme d'assistance dont le directeur du budget, M. Stans, prévoit qu'il coûtera $1,500 millions en 1964, $2,500 millions en 1970. Au nom du parti démocrate, les sénateurs McNamara, Kennedy, Symington, Humphrey et seize autres proposent une loi qui ajouterait l'assurance médicale à l'assistance actuelle des vieillards. Le coût de cette mesure atteindrait $1,500 millions au bout d'un an. Les deux programmes d'assistance proposés sont donc d'ampleur sensiblement égale.

Différence de principe

Il existe cependant une différence de principe entre les deux programmes. D'un côté sont le président des Etats-Unis et ses conseillers. De l'autre se dressent la majorité démocrate et une importante minorité républicaine que dirige le gouverneur de New York, M. Nelson Rockefeller. Les deux groupes s'opposent à fond sur le financement de l'assistance médicale à la vieillesse.

Le financement se fera-t-il au moyen de l'assurance obligatoire, c'est-à-dire en frappant travailleurs et patrons d'une taxe spéciale pour constituer la caisse d'assurance médicale destinée aux retraités, à ceux qui ne travaillent plus ? C'est le principe du projet de loi McNamara déposé au Sénat, du projet de loi Forand déposé à la Chambre des Représentants, il est approuvé des chefs démocrates et de M. Rockefeller.

Ou l'assistance se fera-t-elle, comme le propose le gouvernement, au moyen d'aumônes aux indigents, impulsées sur les impôts prélevés par les gouvernements fédéral et d'Etat ?

Ceux qui préfèrent le régime de l'aumône

Pour des raisons qu'il n'a jamais expliquées, le président considère les impôts d'assistance sociale injustes, "socialistes", contraires à l'usage américain ; d'autre part, il estime plus "libres" en quelque sorte, plus justes, plus dignes d'une société démocratique et plus conformes à l'esprit américain des aumônes versées aux citoyens prouvant leur indigence et d'ailleurs imputées elles aussi sur le produit des impôts.

La loi McNamara ajoute l'assurance médicale aux assurances de vieillesse actuelles. Pendant sa vie de travail, chaque assuré contribuerait, de même que son patron, afin de compléter sa retraite d'une indemnité de frais médicaux. Il est vrai que les premières années du nouveau régime certains assurés seraient assistés sans avoir contribué, pour cette simple raison que le système n'existait pas à l'époque où ils étaient employés.

Leur part serait payée par leurs cadets. Mais comme ceux-ci contribueraient ainsi à leur propre assurance, l'injustice ne serait pas grande. Personne n'y perdra, même si les citoyens trop âgés pour contribuer à l'assurance médicale en profitent. Dans quelques années, personne ne bénéficiera de l'assurance médicale sans y avoir contribué.

Pourquoi refuser l'assurance ?

Pourquoi le président s'oppose-t-il si énergiquement au principe de l'assurance médicale obligatoire qui doit compléter l'assurance-vieillesse actuelle ? Qu'y a-t-il de mal à obliger un homme à s'assurer contre les risques de la vieillesse ? Qu'y a-t-il de si merveilleux dans un système prétendu libre sous lequel l'individu sans épargne fait retomber les notes de ses médecins et hôpitaux à la charge de ses enfants ou des œuvres de bienfaisance ?

Il n'y a rien de contraire à l'esprit américain dans ce principe que les imprudents soient astreints à l'épargne afin de ne pas retomber à la charge de leurs familles et des œuvres locales, et de répondre aux nécessités de leur vieillesse avec la dignité qui naît de retirer les avantages qu'ils se seront valus grâce à leur épargne personnelle.

La crainte de la médecine socialisée

Le président explique qu'on l'a persuadé que l'assurance obligatoire "constitue un pas très net vers la socialisation de la médecine". Pourquoi ? En régime d'assurance obligatoire le département de la Santé, de l'Education et de l'Assistance, qui sera chargé de l'appliquer, devra utiliser comme agents les organismes privés, par exemple l'Association de la Croix-Bleue, pour traiter avec hôpitaux et hospices, répondre aux demandes de prestations.

Le financement de cette assistance serait celui d'une assurance. Il serait administré non par un nouvel organisme d'Etat, mais par des associations privées sans but lucratif du genre auquel le président affirme avoir confiance en d'autres domaines.

A ce propos il est intéressant de rappeler qu'au début des années 1930, quand furent inaugurés les systèmes d'assurance médicale de groupe privés, notre vieille amie, l'Association des médecins américains, y voyait le communisme, le socialisme, la médecine étatisée. Aujourd'hui, la même association y voit la solution de nos problèmes actuels, le moyen de n'avoir pas à recourir à l'assurance médicale obligatoire pour la vieillesse.

Pourquoi combattre des fantômes ?

Les adversaires de l'assurance médicale semblent en proie au scrupule mal défini mais torturant pour eux qu'il s'agit d'une théorie inventée de toutes pièces, étrangère à la vie américaine, probablement importée de Russie soviétique. Les

Voir VIEILLARDS en page 14

Ogilvy's

EMPAQUETAGE GRATUIT

Faites 'habiller' vos cadeaux Ogilvy's pour la Fête des Pères

COMPTOIR DES CADEAUX AU REZ-DE-CHAUSSEE

OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9 H.



2 STYLES DE SOULIERS "STROLLERS" par MEDCALFE

a) 'PAGEANT' — Filet noir et blanc pour pointures 5½ à 10AA, 6 à 9½ B 12.95

b) 'MONACO' — Cuir de veau blanc pour pointures 7½ à 9 AA, 6 à 9 B; 5½ à 7½ D 12.95

S.V.P., pas de commandes postales ni téléphoniques

OGILVY'S Chaussures pour dames, au deuxième

JAS. A. OGILVY'S LTD



CHAUSSURES DE JEU POUR LES ADOLESCENTS

Vinyl simili-cuir très durable et lavable, avec semelles intérieures en cuir. Empeignes confortables et profilantes.

A. Oxfords bruns ou noirs pour garçons. Pointures 1 à 5.

B. Souliers "loafer" et lacés, noirs ou bruns pour jeunes hommes. Pointures 6 à 9.

C. Oxfords "Saddle" pour jeunes filles; bleu-blanc ou noir-blanc pour pointures 4 à 10.

Rég. 3.99 2.99 la paire

Ecrivez ou téléphonez Ogilvy's — VI. 2-7711

OGILVY'S — Coin des Jeunes, au troisième

JAS. A. OGILVY'S LTD.

OGILVY'S EST OUVERT TOUS LES JOURS DE 9 H. à 5 H. 30

OUVERT VENDREDI JUSQU'A 9 H. P.M.

SESSION FÉDÉRALE

Nonobstant M. Diefenbaker...

En immigration, il ne peut pas être question de % fixe

— Mme Fairclough

par Marcel GINGRAS

Ottawa, 17. — "Si plusieurs milliers de Britanniques se présentent au Canada comme immigrants, j'espère que le ministre de l'Immigration, Mme Fairclough, se sera entendue avec son collègue du Travail, M. Starr, pour trouver tout d'abord de l'emploi aux Canadiens en chômage".

Noeud d'une partie de la discussion d'hier aux Communes, cette phrase de l'ancien ministre de l'Immigration, M. Pickersgill, a fait revivre, pendant un certain temps les jours du long débat sur le chômage entendu plus tôt au cours de la session.

Je crois toutefois, avait dit précédemment M. Pickersgill, que 1960 ne nous donnera pas plus d'immigrants que 1959 (106,928), et ce, malgré l'offre généreuse du premier ministre à Londres, il y a peu de temps. J'espère, a-t-il ajouté, que ceux qui viendront n'auront pas de difficulté à se trouver un emploi.

Revenant plus loin à l'offre du premier ministre, M. Pickersgill a de nouveau signalé que plusieurs des catégories d'emplois offerts aux Britanniques peuvent trouver preneurs au sein même de la population canadienne, "si on lui en donne la chance".

Sur ces remarques, l'ancien ministre a critiqué la conduite de la présente administration en matière d'immigration. Il y a loin de la coupe aux lèvres, fait-il remarquer. Le petit nombre d'immigrants entrés l'an dernier contraste fort avec celui que promettait le premier ministre en 1957, soit 600,000 immigrants par année.

Sur quel pied danser

Devant ces deux observations générales en somme nettement opposées l'une à l'autre, le ministre de l'Immigration, Mme Fairclough, a avoué ne savoir sur quel pied danser.

Que le député s'explique, a-t-elle demandé. D'une part, il nous met en garde contre une immigration dangereuse en période de chômage et, d'autre part, il nous critique de n'avoir pas porté à 600,000 le nombre annuel des immigrants depuis 1957.

Au cours de 10 dernières années, a expliqué Mme Fairclough, la moyenne annuelle des immigrants a été de 155,000 personnes. En 1957, le nombre de nouveaux venus a dépassé 280,000. Il a donc été supérieur à la moyenne et il nous faut maintenant l'absorber, dit-elle.

Il est possible, croit Mme Flairclough, qu'un fort pourcentage des immigrants de 1957 n'aient pas encore été intégrés à l'économie nationale.

Mise en garde

Reprise d'un débat qui en était, hier, à sa troisième phase, l'étude des crédits de l'Immigration a donné lieu à certaines répétitions, surtout en ce qui touche l'emploi des nouveaux venus.

Pour sa part, M. Pickersgill a rappelé qu'aussi longtemps que nous nous trouverions en crise de chômage, — "ce qui semble malheureusement se porduire maintenant aussi bien en été qu'en hiver", — il ne devrait pas y avoir d'immigration libre quant au placement.

Selon l'ancien ministre, l'immigration est essentielle dans un pays comme le nôtre. Même s'il la juge nécessaire, il croit toutefois qu'il faut agir avec une certaine réserve.

"La façon la plus certaine d'arrêter l'immigration, dit-il, c'est d'amener au pays, au moyen de fausse réclame, des gens qui n'ont aucun lien de famille avec des Canadiens et de les laisser déambuler sur les trottoirs en quête d'emploi pendant des mois".

Déçus, ces gens retournent d'où ils viennent et disent à qui veut les entendre "quel pays lamentable est le nôtre". Cette façon de traiter les étrangers, affirme M. Pickersgill, est le coup le plus terrible qu'on puisse porter à l'immigration.

Profitant de l'occasion, l'ancien ministre a rappelé l'incident de l'Arrow.

Le plus dur coup porté à l'immigration, dit-il, a été la façon dont on a mis fin au contrat de l'Arrow et les répercussions que cette décision a eues sur l'immigration britannique.

A toutes ces remarques, le ministre de l'Immigration a répondu que le Canada ne doit admettre que les immigrants qu'il peut absorber. Il n'est pas possible de fixer de pourcentage, a-t-elle ajouté.

Pourcentage

Cette mention d'un pourcentage devait lui valoir une mise au point du chef de l'opposition, M. Pearson, qui a cité à cet égard l'avis du premier ministre.

En avril 1957, dit-il, le premier ministre comparait notre expérience à celle de l'Australie. "L'Australie, disait M. Diefenbaker, peut absorber chaque année 4 p. 100 de sa population en immigrants. Le Canada pourrait faire de même".

A ce que je vois, commente M. Pearson, ce 4 p. 100 est parti du côté des 15 p. 100 (allusion au détournement de nos importations des Etats-Unis au bénéfice de la Grande-Bretagne).

Malgré ces divergences de

Voir IMMIGRATION en page 19

Baisse de 13,000

Moins de nouveaux citoyens acceptés en '59 qu'en '58

Ottawa, 17. (DNC) — Durant l'année civile 1959, les demandes de citoyenneté canadienne ont été moins nombreuses que l'année précédente, a révélé hier le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Mme Fairclough, durant l'étude des crédits de son ministère.

Le nombre des personnes à qui la citoyenneté a été accordée est tombé de 84,000 en 1958 à 71,000 en 1959. A ce poste des crédits, Mme Fairclough a mentionné que 50,000 immigrants sont présentement inscrits aux cours de français ou d'anglais institués à leur intention.

On s'est appliqué, dit-elle, à répondre à des besoins spéciaux. Par exemple, on a établi des cours d'été, des cours pendant la journée, — à l'intention des ménagères ou des travailleurs dont les heures sont irrégulières, — des cours à l'intention des malades, etc . . .

En outre, dit encore Mme Fairclough, on a établi des programmes intensifs ou accélérés pour les immigrants qui espèrent obtenir un emploi. Dans la plupart des grandes villes, les directeurs d'institutions d'enseignement ont collaboré d'une façon admirable dans ces domaines.

A ce qui précède, le ministre a ajouté que la division de la Citoyenneté a pu organiser, avec la collaboration de toutes les provinces, un cours national d'été de six semaines à l'intention des instituteurs.

Ce cours se donnera à Toronto. Il permettra de former un groupe de professeurs et de surveillants compétents qui veilleront à ce que l'enseignement de l'anglais ou du français aux immigrants se fasse par les méthodes les plus efficaces.

Mme Fairclough satisfaite

Les immigrants remboursent Ottawa consciencieusement

Ottawa, 17. (DNC) — L'honnêteté des immigrants ne fait pas de doute a assuré, hier, aux Communes le ministre de l'Immigration, Mme Fairclough. La majorité des prêts qui leur ont été consentis ont été remboursés.

Le ministre a révélé ce fait en réponse à une question du député de Kootenay-Ouest, M. Herridge, qui voulait savoir quel pourcentage des prêts accordés à titre d'aide à la traversée des immigrants a été remboursé.

"Depuis la mise en application du programme, a répondu Mme Fairclough, soit depuis le 1er février 1951, il a été accordé 75,559 prêts représentant au total $19,127,558, dont une quinzaine de millions ont été remboursés".

Les montants non encore remboursés ne sont pas perdus, a-t-elle ajouté par la suite. Les remboursements se font sans cesse. Il existe encore des dettes non recouvrables, mais elles sont minimes et n'atteignent que $56,885, soit un quart de 1% du total prêté.

A ces prêts s'ajoutent d'autres déboursés, dont certains montants versés sous forme d'aide aux immigrants. Au cours de la dernière année financière, ces dépenses ont atteint la somme de $92,196.35.

L'année précédente, des déboursés de même ordre ont atteint la somme de $986,000 environ, montant dix fois supérieur à celui de 1959-1960. En 1957-1958, ces dépenses ont atteint $5,732,000.

L'écart entre les chiffres d'il y a trois ans et ceux de l'an dernier provient des frais de transport non recouvrables des réfugiés hongrois, a laissé entendre le ministre.

A une question de M. Pickersgill sur les réfugiés hongrois, Mme Fairclough a répondu qu'en janvier 1959, c'est-à-dire il y a un an et demi, 349 réfugiés hongrois bénéficiaient d'une aide. Les chiffres ont tellement diminué depuis que nous ne suivons plus la trace d'aucun d'eux, a ajouté le ministre.

"Je suis très content d'entendre cela", a ponctué M. Pickersgill.

Antérieurement, l'ancien ministre avait dit sa fierté de constater que l'administration conservatrice avait continué l'oeuvre entreprise par les libéraux.

"Je suis fier, dit-il, que nous ayons amené au pays 37,000 personnes qui ne possédaient rien, sauf les vêtements qu'elles portaient et, plus fier encore, que presque toutes se soient établies au Canada où elles gagnent maintenant leur vie".

Opposée au bill Fulton

L'Association des consommateurs est favorable à la libre concurrence

Ottawa, 17. (par A.G.) — Mme Isabelle Atkinson, présidente de l'Association canadienne des consommateurs, a déclaré, hier, que cet organisme considère le bill Fulton sur les coalitions comme "une initiative rétrograde et regrettable, qui sera nuisible au consommateur, donc à la grande majorité de la population".

Mme Atkinson témoignait devant le comité parlementaire des banques et du commerce, qui étudie le bill C-58, dont elle a dit qu'il donnera au manufacturier un "odieux pouvoir d'intimidation à l'endroit du détaillant", car le fabricant pourra, a-t-elle ajouté, beaucoup plus facilement uniformiser les prix et en même temps échapper au danger de toute poursuite pour violation de la loi contre les coalitions.

Auparavant, M. D. A. Gilbert, gérant général de l'Association canadienne des marchands détaillants, qui représente aussi les manufacturiers faisant leur propre distribution, avait déclaré que cet organisme endosse le bill "100 pour 100".

L'opposition de l'Association des consommateurs est principalement dirigée contre les clauses du bill Fulton qui permettront aux manufacturiers de cesser d'alimenter les détaillants qui vendront des produits à perte pour attirer la clientèle ou qui ne donneront pas les services requis, après la vente des produits.

Poursuites difficiles

Mme Atkinson a déclaré que le bill C-58 va "affaiblir sérieusement" la loi contre les coalitions et va rendre les poursuites pratiquement impossibles. Quel marchand, auquel on refusera de fournir un certain produit, assumera les frais de poursuivre une puissante compagnie?

Elle a ajouté que personne, sauf les gros manufacturiers, ne se plaint des "loss leaders", ces produits vendus moins cher pour attirer la clientèle.

— Un "loss leader", a-t-elle défini, est une "concurrence douloureuse".

Elle ajouté qu'un détaillant qui achète un produit devrait avoir le droit d'en faire ce qu'il veut, lorsque ce produit est devenu sa propriété, y compris d'en établir le prix. Et si le consommateur y trouve avantage, lui qui cherche la meilleure offre, tant mieux.

Mme Atkinson a soutenu que la nouvelle loi ne fera absolument rien pour protéger le consommateur et fournira au contraire des moyens additionnels aux manufacturiers pour contourner la loi.

Elle a ajouté que le procédé de la vente de certains objets à prix moins élevés est courante, y compris dans les magasins de vivres à succursales multiples, et que si la nouvelle loi est vraiment efficace, les consommateurs y perdront sur le beurre, les oeufs, le thé, le sucre, la farine, etc.

Parlant des difficultés à "obtenir" des poursuites, Mme Atkinson a signalé "comment nous avons eu de la misère à déclencher une intervention dans le domaine des timbres-primes". Il n'y aura pas de poursuites avec la nouvelle loi, a-t-elle prédit.

Ventes à "perte"

"Je me demande sur quels faits, en toute objectivité, on s'est basé pour rédiger cet amendement" qui "va redonner aux manufacturiers le droit de refuser d'alimenter des marchands qui vendront des produits à perte. Ce qui est très difficile à établir et ce qui fera planer des soupçons sur tout marchand qui vendra moins cher que d'autres."

Ce sera l'abolition du jeu de la libre concurrence, a continué la présidente de l'Association des consommateurs.

En vertu de quel principe

Voir CONSOMMATEURS, p. 19

VIEILLARDS

SUITE DE LA PAGE 13

fondateurs de notre république ne s'imaginaient pas de tels spectres idéologiques. Dès 1798, le Congrès instituait le premier système d'assurance médicale du pays : le service hospitalier de la marine: Les marins contribuaient une part de leur solde à la caisse, pour assurer leurs frais d'hôpital. Si c'était de la "médecine étatisée", les contemporains ne s'en aperçurent nullement et en profitèrent en toute innocence.

(Tous droits réservés 1960, "New York Herald-Tribune Inc.")

Adieu à la politique ?

L'hon. Marler reprend la pratique de sa profession

Ottawa, 17. (DNC) — L'hon. George Marler, ancien ministre fédéral des Transports, quittera Ottawa sous peu pour reprendre à Montréal, en septembre, la pratique de sa profession.

M. Marler laissera à Ottawa un poste qu'il occupait depuis deux ans, soit celui de conseiller spécial du chef de l'opposition, l'hon. Lester B. Pearson.

L'ancien ministre occupait en outre à Ottawa le poste de vice-président exécutif de la Fédération nationale du parti libéral. A quelques jours de son départ, il déclare que c'est à regret qu'il laisse son travail au quartier général du parti libéral national.

Né à Montréal, le 14 septembre 1901, M. Marler est membre de la Chambre des notaires de la province de Québec et il s'est toujours intéressé à sa profession, s'occupant même de son bureau alors qu'il était ministre des Transports.

Nommé à ce poste le 1er juillet 1954, il était élu aux Communes le 8 novembre de la même année, réélu le 10 juin 1957, puis défait le 31 mars 1958.

Il avait auparavant siégé à l'assemblée législative de Québec de 1942 à 1954. Alors même qu'il était député provincial, l'Université de Montréal lui décernait, en 1948, un doctorat honorifique.



M. George Marler



— mal de dos! — fatigue! — repos agité!

TOUTES LES ÉPOUSES À BOUT?

Quand elles souffrent de douleurs dans le dos, de cette sensation de fatigue, ou ne peuvent se reposer la nuit, beaucoup de femmes font confiance aux Pilules Dodd's pour les Reins. Ces états peuvent être causés par un excès d'acides et de déchets dans l'organisme, et les Pilules Dodd's pour les Reins stimulent les reins et les aident à fonctionner normalement et à éliminer les excès d'acides et les déchets.

Alors, la vie semble plus belle, le ménage plus facile! Pourquoi n'essayez-vous pas les Dodd's? 63F

LIMONADE ASEPTA PRÉFÉRÉE DES ENFANTS



Agréable au goût

UN PURGATIF EFFICACE

RO-NA VOUS SURPRENDRA!

Venez reserver votre ensemble maintenant

YEUX EXAMINÉS — VERRES AJUSTÉS

BRUNO QUESNEL

OPTOMÉTRISTE pratiquant chez

PEOPLES CREDIT JEWELLERS LIMITED

1015, rue Ste-Catherine ouest

Pour appointement, téléphonez VI. 9-7071

SPECIAL L'OISEAU BLEU

4146-48 STE-CATHERINE EST

A temps pour l'été

KEYSTONE'S

Le plus nouvel ensemble de ciné-caméra automatique, oeil électrique

14 jours d'essai



Pour votre agrément . . . la meilleure et la plus facile caméra qui soit pour la couleur. Visez et filmez! Capte les enfants au jeu, vacances, réunions de famille. Nous sommes si sûrs que vous voudrez garder cet ensemble divertissant que nous vous offrons en essai gratuitement pour 2 semaines. Si vous n'en êtes pas enchanté, renvoyez-le; vous serez remboursé en entier . . . et vous garderez votre film développé. (Cette offre expire le 15 juillet 1960).

VOYEZ CE QUE VOUS OBTENEZ

- CAMERA KEYSTONE A TOURELLE, OEIL ELECTRIQUE qui règle l'objectif automatiquement. Visez et filmez. 2 filtres intégrés. Contrôle pour manuel et fondus.
- ETUI EN CUIR DE QUALITE
- LIVRET A SCENARIOS
- ROULEAU DE FILM KODAK 50', plus développage gratis. Vous gardez le film que vous gardiez l'appareil ou non. Tel qu'annoncé dans (LIFE)

PAS DE COMPTANT $10.00 PAR MOIS

OFFRE NO 2

ENS. DE LUXE, OEIL ELECTRIQUE

Luxueuse mallette noire, 12½" x 11½" x 4¼". Du plaisir pour la vie. Image parfaite. Camera de luxe K-4 à 3 objectifs ultra-rapides f1.8, dont grand angulaire 7½mm. Riche vinyle grise, fini brouillé. Autres caractéristiques du précédent.

PLUS ● Etui en cuir de qualité ● Film en couleur et développage (vous gardez le film que vous gardiez l'ens. ou non) ● Livre de 36 pp. "Comment tourner de petits films professionnels". Livret de scenarios.

Valeur de $214.00 pour $179.50

Vous économisez $34.50

Pas de comptant $10.00 par mois

L'OISEAU BLEU

"LE COIN DU HOBBY"

4146-48 Ste-Catherine Est (près Pie IX) LA. 4-3627

salle bonaventure

LE "SUPPER CLUB" LE PLUS CÉLÈBRE AU CANADA

Tous les soirs excepté le dimanche

BILL TABBERT vedette de "South Pacific"

BONNIE MURRAY de retour à la demande du public.

DENNY VAUGHAN ET SON ORCHESTRE DE DANSE LE PLUS RÉPUTÉ D'AMÉRIQUE DU NORD AINSI QUE LE TRIO LOUIS BANNET — MUSIQUE DE DANSE SANS INTERRUPTION

réservations: UN. 1-3511

Stationnement à l'intérieur

AU REINE ELIZABETH

m-m- palpez la douceur!

Oui . . . vous pouvez palper la luxueuse douceur du papier de toilette White Swan dans son emballage jumelé "Soft-Wrap" Vous aimerez la gamme des tons pastels du papier de toilette White Swan et son exclusive perforation "feather-touch" qui met fin au déchirage et au gaspillage de papier.

Pour plus de commodité, tous les magasins vous offrent également le papier de toilette White Swan en rouleaux simples ou en emballages de quatre rouleaux . . . sans oublier les essuie-mains et les serviettes de table, deux autres excellents produits White Swan.

THE E. B. EDDY COMPANY



photos Réal et Roger S. Jean, LA PRESSE

L'esprit civique chez les jeunes est particulièrement encouragé et récompensé par les Clubs Juvéniles de Montréal. Pour la 2e année consécutive, cette association a décerné le trophée "Ovila Pelletier", créé en mémoire de son fondateur, à un garçon et une fillette qui ont abondamment fait preuve de civisme au cours de l'an dernier. Ce sont : (ci-haut, à gauche) **Leonard Angle,** 14 ans, du parc-école Benny, en compagnie du directeur **Albert Langlois,** de la Police de Montréal, et **Andrée Lasalle,** 10 ans, du parc-école Guybourg, en compagnie de **M. Julien White,** administrateur général des Clubs Juvéniles. Chaque vainqueur a reçu une plaque-souvenir et une Obligation d'épargne du Canada au montant de $50.

Gardez la droite

Si vous voulez éviter mille et un ennuis en automobile, gardez la droite du chemin, recommande le Comité provincial de Sécurité routière (Prudentia). Gardez la droite et laissez passer ceux qui roulent plus vite que vous ; gardez la droite lorsque vous arrêtez aux intersections afin de donner de l'espace à ceux qui voudraient s'engager dans la même rue.

Les vacances à Dorval

Les enfants de la ville de Dorval bénéficieront, cet été, d'un programme récréatif bien organisé dans 10 terrains de jeux, sous la direction de moniteurs et monitrices qualifiés.

L'ouverture de la saison des terrains de jeux s'y fera le 27 juin et la clôture, le 19 août. Moniteurs et monitrices seront en fonctions tous les jours, du lundi au vendredi, de 9 h. du matin à 5 h. de l'après-midi. Le moniteur en chef sera Robert Kouri, assisté de Mlle Elizabeth Laurie.

La direction des parcs compte sur l'entière collaboration des parents et des associations locales pour obtenir une abondante participation à toutes les phases du programme des vacances. On a prévu une série d'activités propres à susciter l'intérêt des jeunes et des moins jeunes.

Pour tout renseignement concernant le programme d'été dans les terrains de jeux de Dorval, on peut s'adresser à M. R. Bastien, directeur des Parcs et de la Récréation, ou à la secrétaire, Mlle L. Asselin, à ME. 1-1857 (local 44).

Tous les enfants de Dorval sont donc cordialement invités à leurs terrains de jeux, dès le lundi 27 juin, à 9 heures du matin.

Un essai gratuit de 14 jours
VOUS CONVAINCRA!

LE NOUVEL ENSEMBLE
DE CINÉ KEYSTONE À L'OEIL ÉLECTRIQUE
EST LE MEILLEUR ACHAT DE L'ANNÉE!

La source des plus jolis films en couleurs, facilement tournés! Vous n'avez qu'à braquer et à tourner, pour capter des scènes de vacances et des réunions de famille! Nous sommes tellement sûrs que vous aimerez ce nécessaire si prometteur que nous vous l'offrons pour un essai gratuit pendant deux semaines! De chez votre détaillant, emportez-le à la maison à ces conditions faciles: si après 14 jours, vous n'en êtes pas enchanté, rapportez-le et l'on vous remboursera complètement. (L'offre expire le 15 juillet, 1960).



LE NÉCESSAIRE COMPREND:
- UNE CINÉ-CAMERA KEYSTONE À TOURELLES ENTIÈREMENT AUTOMATIQUE À OEIL ÉLECTRIQUE L'oeil électrique règle la lentille automatiquement... Braquez et tournez! Deux filtres à même. Commande manuelle, et pour les "fondus".
- ETUI EN CUIR VÉRITABLE DE QUALITÉ
- LIVRE DE RÉFÉRENCE POUR SCÈNES TOURNÉES
- BOBINE DE 50 PIEDS DE FILM KODAK COLOR... plus le développement gratuit Le film est à vous, que vous gardiez, ou non, le nécessaire.

VALEUR $170.60 le tout, pour le prix de la caméra seulement
$149.50
conditions de paiement faciles



Essai gratuit No 2:
NÉCESSAIRE DE LUXE, À OEIL ELECTRIQUE
dans une luxueuse mallette noire, 17½" x 11½" x 4¼"
Toute une "vie en images" parfaites. Caméra K-4 de luxe et son système à lentille ultra-rapide f1.8, y compris la lentille spéciale à angle ouvert de 7½mm. En vinyl gris très riche, fini satiné. Autres caractéristiques identiques à celles de la caméra ci-dessus.
PLUS • Etui en cuir véritable de qualité • Film en couleurs et développement (le film est à vous, que vous gardiez, ou non, le nécessaire) • Manuel: "Comment faire chez soi du cinéma professionnel" par "U.S. Camera" • Livre de référence pour scènes tournées.
VALEUR $218.60
Le tout pour le prix de la caméra seulement
$179.50
conditions de paiement faciles

Pour toutes les caméras et les projecteurs Keystone immatriculation à votre nom avec GARANTIE À VIE.

KEYSTONE
RETENEZ VOTRE NÉCESSAIRE DÈS DEMAIN.

LA PHOTOGRAPHIE GENERALE
5990, boul. Monk
PO. 6-1482

L'OISEAU BLEU
4148 est, rue Ste-Catherine
LA. 4-0451

DIXIE PHOTO SERVICE
16, 45e avenue, Lachine
ME. 7-2842
1175, rue Notre-Dame, Lachine
ME. 1-7521

PAUL HUGRON
1960 ouest, rue Notre-Dame
WE. 7-9236

E. BELANGER JEWELLER
402, rue Principale, Lachute
LO. 2-4050

DUMONT WATCH
3504 ouest, rue Notre-Dame
WE. 2-6604

C. BARBIER
735, rue Notre-Dame, Lachine
ME. 7-2653

A. DECELLES
5709, rue Hadley
PO. 7-9556

L. NANTEL
4869, rue Papineau
LA. 4-2566

PHOTO MODERNE
3826, rue Masson
RA. 8-3685

A St-Barthélemy

Au cours de leurs vacances, les jeunes filles de 12 à 15 ans de la paroisse St-Barthélemy de Montréal auront la chance et le plaisir d'apprendre l'art de la couture.

En effet, durant le mois de juillet, le Service de l'Education familiale du Département de l'Instruction Publique, en collaboration avec le Centre de Loisirs de St-Barthélemy, offrira aux jeunes filles des cours de couture dirigés par des professeurs qualifiés. Les jeunes y apprendront à coudre et à se confectionner un vêtement d'intérieur.

Ces cours gratuits débuteront le 4 juillet; ils auront lieu le matin à 10 h. et l'après-midi à 2 h., sous la direction de Mlles Jeannine St-Amand et Thérèse Poirier. Avec les jeunes "élèves" se formera le "Club des 12-15" des Loisirs St-Barthélemy, où l'activité promet d'être abondante et intéressante.

Tournée du "Théâtre de la sécurité routière"

Québec, 17. (par J. M.) — La tournée du "Théâtre de la sécurité routière" à travers la province commencera le lundi 27 juin à Val d'Or. Le spectacle de marionnettes sera ensuite présenté dans les principales agglomérations du nord-ouest, des Laurentides, de la région métropolitaine, des Cantons de l'Est, de la Mauricie, du district de Québec, puis à Victoriaville. "Jeannot Prudent" fera sa dernière apparition à Rivière-au-Renard, en Gaspésie.

L'objectif recherché avec ces séances récréatives est d'enseigner aux enfants les règles élémentaires de la prudence sur la voie publique. Il s'agit d'instruire en amusant.

Les résultats obtenus les années passées ont incité les autorités du ministère provincial des Transports et communications à prévoir un itinéraire du "Théâtre de la sécurité routière" plus long cet été qu'en 1959.

Bourses décernées par le collège Roussin

Grâce à la souscription annuelle du collège Roussin, plusieurs étudiants du collège et de Pointe-aux-Trembles ont pu bénéficier de bourses d'études.

En avril dernier, à la suite d'un concours organisé, une somme de $5,400, répartie en cinq années, fut distribuée aux concurrents de la Pointe-aux-Trembles et de l'extérieur.

Dimanche dernier, lors de la collation des diplômes aux finissants de 12e année et de versification, la somme de $1,200 fut distribuée en bourses de $100 pour aider ces jeunes à poursuivre leurs études.

Véhicule primitif

(PC) — Le "travois", que les Indiens de l'ouest utilisaient jadis pour traîner des fardeaux, consistait en deux barreaux de bois attelés à un cheval.

Loisirs et Récréation

par DOLLARD MORIN

Au théâtre de verdure

Les concerts d'été

Les citoyens de Montréal, tout comme les touristes et les visiteurs venus de l'extérieur, pourront assister à de nombreux concerts qui auront lieu, cet été, au théâtre de verdure du parc Lafontaine. Présentement, trois concerts hebdomadaires sont prévus pour les mois de juillet et août.

Ces événements artistiques y débuteront dimanche, 19 juin, par une série de concerts de fanfare organisés par la succession Campbell. En effet, une fanfare sera invitée au théâtre de plein air du parc Lafontaine, chaque dimanche et mardi soir, à 8 h. 30.

En outre, dans le cadre de la célébration de la St-Jean-Baptiste, le "Choeur de France", sous la direction de l'artiste bien connu José Delaquerrière, présentera au grand public, le samedi soir, 25 juin, à 8 h. 30, le programme de son 22e Gala annuel de chant français. En cas de pluie, ce concert sera remis à lundi soir, 27 juin.

Par ailleurs, dans la série des "Rendez-vous de Montréal", la Chambre de commerce des Jeunes célébrera la Fête du Canada, le soir du 1er juillet, à 8 h. 30, par une grande soirée folklorique qui se déroulera également au théâtre de verdure.

En cas de pluie, ce programme sera remis au lendemain soir, 2 juillet.

Il est intéressant de souligner aussi que l'Union des musiciens offrira, pour sa part, un concert hebdomadaire au même endroit, le lundi soir, à 8 h. 30, à compter du 4 juillet.

Le dimanche soir, 10 juillet, à la place du concert de fanfare de la succession Campbell, le Service des parcs présentera au théâtre de verdure le choeur des "Petits Chanteurs de la Côte d'Azur". Cet événement marquera le jumelage de Nice et de Montréal, ainsi que le 100e anniversaire du rattachement de Nice à la France.

D'autre part, chaque dimanche après-midi, à compter du 19 juin, des auditions de disques de haute-fidélité seront offertes près du théâtre de verdure par la compagnie Philips Industries, en collaboration avec "La Patrie du Dimanche". Ces auditions auront lieu à 1 heure, à 3 heures et à 5 heures.

Il est à noter que tous ces concerts et d'autres spectacles qui seront organisés au cours de l'été, au théâtre de verdure, seront offerts en collaboration avec la division de la Récréation du Service municipal des parcs. L'entrée y sera gratuite et le grand public y est cordialement invité.

Au Club Social

C'est demain soir, à 8 h. 30, qu'aura lieu le "Bal Jaune" et le couronnement de la "Reine" (Mme Berthe Papineau), au Club Social de Villeray, 7076, rue St-Hubert. On sait que cette organisation offre particulièrement de sains loisirs aux gens libres : célibataires masculins et féminins, veufs et veuves.

D'autres soirées récréatives s'y déroulent également le dimanche, le mardi et le jeudi. La soirée du mardi est consacrée aux danses du "bon vieux temps". Pour renseignements : CR. 7-3907 ou CR. 9-3065.

Festival à Waterville

Un grand festival se déroulera demain à l'orphelinat de Waterville, près de Sherbrooke. Selon une heureuse coutume, l'équipe folklorique "Les Alouettes" de Ville-Emard, à Montréal, y prendra une part active et elle organise même à cette fin une excursion à Waterville.

Le départ aura lieu demain matin, à 8 h. 30. Comme le nombre de places est limité, il faut se hâter de s'inscrire, en communiquant avec Roger ou Yvon Lagacé, à PO. 7-5657. Au retour, demain soir, il y aura arrêt et danses à la salle Idéale, à Rougemont.

Les membres de l'équipe folklorique "Les Alouettes" prendront part aux différentes compétitions sportives qui se dérouleront au festival des jeunes de Waterville. Ils profiteront aussi de l'occasion pour procéder au couronnement de leur nouvelle "Reine", Mlle Denise Pineau, et à l'intronisation de son "prince consort", M. Raoul Thouin.

Les folkloristes sont cordialement invités à se joindre aux "Alouettes" pour participer à ce festival des orphelins de Waterville.



LES CLUBS JUVENILES ont également récompensé 8 autres jeunes de leur esprit civique en leur décernant un certificat de "Citoyen d'honneur" et un cadeau-souvenir. Ce sont : (à l'arrière, de gauche à droite) MICHELYNE LAPLANTE, 15 ans, du parc-école Liébert, MICHEL CHARTRAND, 17 ans, du centre St-Gabriel, ANDRE BRISSON, 17 ans, du centre Guybourg, la guide KIE HARVEY, 10 ans, d'Ahuntsic, LUCETTE SAWCHUCK, 15 ans, du centre St-Emile, ANDRE THEORET, 14 ans, du centre N.D.G., et RAYMONDE HARVEY, 14 ans, du centre Maisonneuve. Il y eut aussi Camille Langlois, 14 ans, du centre Campbell-Est. A l'avant, ce sont de jeunes auxiliaires de la campagne annuelle de souscription qui a été lancée hier par les Clubs Juvéniles de Montréal, en même temps que se faisait l'inauguration officielle du parc "Ovila Pelletier", angle Ontario et Bennett.

H.R. ouvert ce soir jusqu'à 9h.

La Vente par tout le magasin de H.R.
continuée jusqu'à Samedi

Chaque article* faisant partie du stock régulier Holt Renfrew est offert dans cette grande vente d'écoulement semi-annuelle à un

ESCOMPTE de 10% à 50%

Toutes les étiquettes indiquent clairement le prix antérieur et le prix actuel de la marchandise de choix propre à H.R... rien, provenant d'autres sources, n'a été ajouté pour la vente.

Rez-de-chaussée . . . . . Gants, Bas, Sacs à main et autres Accessoires . . Souliers pour Dames
Fourrures: Manteaux, Jaquettes, Capes, Etoles, Parures

Le Magasin pour Messieurs . Rez-de-chaussée . . Vêtements et Articles pour Hommes

Au Deuxième . . . . . Costumes et Manteaux . . Chapeaux
La Boutique: Robes importées et Articles de Vêtements "disparates"... ainsi que des Accessoires

Au Troisième . . . . . Robes . . pour dames et jeunes filles . . aussi, des modèles originaux de Paris, y compris robes, costumes et manteaux
Robes de tailles pour Juniors au Salon "Young Rendezvous"
Vêtements Sport comprenant Jupes, Blouses et Chandails
Vêtements pour Bébés et Enfants . . pour garçons et filles jusqu'à 14 ans

Au Quatrième . . . . . Corsets et Brassières . . Lingerie et Négligés

Toutes les ventes sont finales!

*A l'exception de quelques lignes de marchandises et modes récemment arrivées.

HOLT RENFREW
Sherbrooke et de la Montagne
Centre d'Achat de Dorval . . Centre d'Achat de Rockland

Spectacles et Concerts

Année satisfaisante pour le Ballet National

Lors de l'assemblée annuelle de la filiale de Montréal de la Société du Ballet National du Canada tenue récemment au Naval Officers' Club, M. André Marcil, président sortant, a fait le bilan d'une année exceptionnellement active.

"Les membres du Comité de direction, dit-il, ont été très satisfaits des résultats obtenus lors de la venue de la compagnie de ballet à Montréal. Les 14 représentations échelonnées sur une période de 10 jours ont prouvé une augmentation de l'assistance sur l'année précédente. Ce résultat fut obtenu par la vente de blocs de billets à des groupes et de 4 soirées complètes à des associations.

"Un autre fait saillant fut le bal qui, en plus de la publicité faite au Ballet National, a réalisé des bénéfices importants. Ce ne fut certainement pas la moindre des réalisations de cette filiale que d'assumer les frais de scolarité de Danielle Laforest, étudiante à notre école de ballet de Toronto.

"Notre campagne financière, à laquelle Montréal a collaboré avec les autres grandes villes du Canada, a été une source de grande satisfaction.

"Au fait, Montréal a été la première ville à atteindre son objectif et les derniers résultats ont montré que nous l'avions dépassé de 10%."

Il présenta ensuite M. Fred Whittal, le nouveau président.

Les directeurs élus pour l'année 1960-1961 sont: Comité exécutif: président: M. Fred Whittal; président sortant, M. André Marcil; vice-président, M. Louis Gravel; 1ère vice-présidente, Mme Aurore Renaud; vice-présidente en charge des représentations, Mme A. C. Russell; vice-présidente en charge des projets, Mme J. G. Church; secrétaire des archives, Mme Nat Cohen; trésorier, M. Peter Leggat; co-trésorier, M. René Pouliot.

Directeurs: Mme A. D. Archambault, Mme Léonard Arnold, Mlle Mary Beetles, M. François Bisaillon, Mme Y. Blouin, Mme Hollis Brace, M. Wesley Bradley, c.r., Mlle Aimée Cusson, Mme Manolita Del Vayo, M. Maurice Gervais, M. R. C. Gibson, M. Peter Hees, Mme André Marcil, Mme Gordon Small.

HORAIRE DU CINEMA

ALOUETTE: "Ben-Hur": tous les soirs à 8 h.; matinées les mercredis, samedis et dimanches à 1 h. 30.

AVENUE: "Carry On, Nurse": 1, 3.10, 5.25, 7.35, 9.45.

BIJOU: "Le Vent se Lève": 12.20, 4.18, 8.16; "Les Louves": 1.50, 5.48, 9.46.

CAPITOL: "The Giant of Marathon": 10.20, 12.35, 2.50, 5., 7.15, 9.30.

CHAMPLAIN et CREMAZIE: "Je veux vivre": 2.18, 5.58, 9.47; "L'homme dans le Net": 12.22, 4.11, 8.

CHATEAU, GRANADA, PAPINEAU, RIALTO, SAVOY: "The Cossacks": 2.30, 5.55, 9.25; "Too Soon To Love.

COMEDIE-CANADIENNE: "Les 400 Coups": 1.10, 3.20, 5.20, 7.30, 9.40; "Les Mistons": 12.45, 2.55, 4.55, 7.05, 9.15.

ELECTRA: "Ville sans Loi": 12, 2.46, 5.32, 8.18; "Le Faucon d'Or": 1.21, 4.12, 6.53, 9.44.

ELYSEE: Foire aux Films — samedi - dimanche: — 1.05, 2.45, 4.15 6.00, 8.15, 10; — la semaine — 6.00, 8.15, 10.

FRANÇAIS: "Ce n'est pas une Vie, Jerry": 12.05, 3.15, 6.25, 9.40; "Virage du Diable": 1.45, 4.55, 8.10.

IMPERIAL: "Windjammer": tous les soirs de la semaine, à 8 h. 40; le dimanche à 7 h. 30; matinées le mercredi, le samedi et le dimanche à 2 h.

KENT: "Sapphire": 1.15, 3.20, 5.25, 7.25, 9.40; "Princess Margaret's Wedding": 12.55, 3, 5.05, 7.10, 9.15.

LA SCALA: En semaine: "Les femmes sont marrantes": 5.30, 8.25; "Un amour aveugle": 6.45, 9.40. Sam. et dim.: "Les femmes...": 12.30, 2.40, 5.20, 8.25. "Un amour...": 1.45, 4.00, 6.40, 9.40.

LOEW'S: "The Story of Ruth": 9.50, 12.05, 2.25, 4.40, 7, 9.20.

ORPHEUM: "La Sentence": 10.50, 1.05, 3.15, 5.30, 7.45, 9.55.

OUTREMONT: "Catskill Honeymoon": 1.05, 4.05, 7.05, 10.05; spectacle sur scène: 2.45, 8.50.

PALACE: "Our Man in Havana": 10.20, 12.35, 2.50, 5, 7.15, 9.30.

PIGALLE: "Vacances à Ischia": 11.50, 4.56, 9.58; "Fernand Cow Boy": 1.32, 6.38; "Passion sauvage": 3.31, 8.17.

PLAZA: "Les Epoux terribles": 1.35, 4.55, 8; "Leçon dangereuse": 12.05, 3.25, 6.40, 10.

PRINCESS: "The Cossacks": 10.10, 1.50, 5.35, 9.20; "Too Soon to Love": 12.15, 3.55, 7.40.

REGENT: "Madame Butterfly": 1.15, 4, 6.15, 9.05.

RIVOLI: "Ce n'est pas une vie, Jerry": 2.50, 6.15, 9.35; "Virage du Diable": 1.45, 4.55, 8.10.

SAINT-DENIS: "Les Louves": 12.20, 4.18, 8.16; "Le Vent se lève": 2.03, 6.01, 9.51.

SEVILLE: "Can-Can": 8.30; matinée à 2.30 mercredi, samedi et dimanche.

STRAND: "Terror In the Haunted House": 10, 1, 4, 7, 10; "Giant Leeches": 11.55, 2.55, 6.55, 8.55.

WESTMOUNT: "Libel": 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.25.

Des manuscrits de G. B. Shaw

Londres, 14. — Le mois dernier, le British Musuem a pris possession de deux groupes considérables et importants d'écrits de George Bernard Shaw provenant de son exécuteur, le Public Trustee. Ceux-ci comprennent l'ensemble ou des parties de quelque 25 pièces, de toutes les périodes depuis le Jeu de la Passion inédit de 1878 et après dont environ la moitié est en sténographie. Parmi les manuscrits spécialement importants on trouve **The Doctor's Dilemma** (en quatre petits carnets) **Major Barbara, Mrs. Warren's Profession,** et **Caesar and Cleopatra.** On remarque une grande quantité de remaniement et de correction dans les pièces. Il y a d'autres manuscrits comprenant plusieurs préfaces et articles de journaux, **The Intelligent Woman's Guide to Socialism and Capitalism** (deux versions — un texte en sténographie et un court texte écrit à la main) et deux romans, **Cashel Byron's Profession** et **The Unsocial Socialist.**

Un autre groupe de manuscrits comprend surtout des lettres adressées à Shaw lui-même. Quoiqu'il ait détruit beaucoup de sa correspondance privée aussitôt qu'il en avait terminé, ce legs contient environ 5,000 items comprenant des brouillons de ses propres lettres. Les séries les plus nombreuses dans ce groupe sont celles de 70 lettres de Gilbert Murray écrites en 1896 et après. Il y a aussi environ vingt lettres de H. G. Wells, environ 10 de Sidney Webb et une à deux douzaines chacun de Max Beerbohn, Granville Barker, Beerbohm Tree, Forbes-Robertson, Walter Crane et d'autres. Il y a plusieurs mémoires de la Société Fabian et une collection remarquable de photographies de réalisations des pièces de Shaw et de leurs acteurs. Mis ensemble les deux groupes de manuscrits sont décrits comme les plus grandes archives littéraires modernes que le Musée possède. Un choix minime est présentement en montre dans la bibliothèque du Roi.

AU REGENT

"OTHELLO"

Cet "Othello" à l'affiche du cinéma Régent est non seulement l'un des meilleurs films qui nous soient encore venus de Russie, mais c'est là une des conceptions les plus justes et les plus prenantes que nous connaissions du célèbre drame de Shakespeare.

La mise en scène de Sergei Yutkevitch a quelque chose d'ancien et de conventionnel qui cependant n'a rien de monotone ni d'ennuyeux mais possède au contraire un grand charme convenant au sujet. Le travail des caméras n'est d'ailleurs ni trop audacieux ni routinier. La couleur cinématographique russe est chaude et tamisée, combien plus vraie que tous les Tchnicolors du monde!

Sergei Bondarchuk compose un Othello unique, plein d'humanité et de puissance à la fois; il a un masque tragique, inoubliable. Andrei Popov est plein de malice et de sournoiserie dans le rôle d'Iago, lieutenant d'Othello qui trahit son maître et fait de la femme de celui-ci la victime de ses vils desseins. Irina Skobtseva est excellente dans le rôle de la pure et innocente Desdémone.

Le doublage est parfait. Les voix sont d'ailleurs celles de comédiens britanniques qui reprennent ici le texte même de Shakespeare, et dans un ton qui complète on ne peut mieux la grande beauté visuelle du film, le tout sur une excellente partition originale de Khatchaturian.

C.G.

L'aide aux arts:

Un domaine où Montréal devance largement Toronto

Toronto, 17. (PC) — M. F. S. Chalmers, président du bureau de direction de la Canadian Opera Company, a déclaré hier que Montréal menaçait d'enlever à Toronto la première place dans le domaine artistique et culturel.

Il a étayé son argumentation sur deux raisons principales. La première est que Montréal doit créer davantage dans le domaine artistique pour répondre à ses propres besoins, notamment aux besoins de sa population canadienne-française dont la culture est différente de l'englo-saxonne. Ensuite la province de Québec et le Conseil des Arts de la région métropolitaine accordent de larges subventions aux entreprises culturelles montréalaises.

M. Chalmers a proposé par la suite que le Conseil métropolitain de Toronto établisse un fonds annuel de $200,000 à l'appui des arts et que le gouvernement ontarien en crée un autre de $500,000.

La Canadian Opera Company a terminé l'année 1959 avec un déficit de plus de $19,000. Un don de $10,000 a depuis lors réduit ce déficit de moitié.

Le directeur général de la compagnie, M. Herman Geiger-Torel, a aussi annoncé que, la saison prochaine, la troupe donnerait 81 représentations. La saison s'ouvrira le 12 octobre par trois semaines de représentations à Toronto, avec au programme "Othello", de Verdi, "Les Noces de Figaro", de Mozart, et "Une nuit à Venise", de J. Strauss. La troupe donnera ensuite 39 représentations en tournée jusqu'au 22 décembre, en Ontario, après quoi elle visitera d'autres provinces.

Départ d'Ethel Stark pour une tournée au Japon

Montréal, (P.C.) — Ethel Stark, violoniste et chef de la Symphonie Féminine de Montréal, est partie par avion cette semaine pour une tournée de concerts au Japon sur l'invitation de l'Orchestre Symphonique de Tokyo.

Mlle Stark a dit espérer faire certains travaux de recherche musicale en Extrême-Orient. Elle est diplômée de l'Institut de musique Curtis de Philadelphie et est professeur de violon au Conservatoire de musique de la province de Québec.

Récital de diction

Mardi soir prochain, le 21 juin, à 8 hrs précises, aura lieu sous la présidence conjointe du T. R. P. L. Picher, s.s.s., provincial et d'un représentant du Bon parler français, le 24ième récital annuel des élèves en diction de Mlle Graziella Paquette. La soirée sera agrémentée de chant-saynètes-extraits de classiques et récitations. Le tout se terminera par la distribution des prix et la collation des diplômes.

Chandler président

Hollywood, 14. (UPI) — George Chandler a été élu président de la Guild des acteurs de l'écran, en remplacement de Ronald Reagan. Celui-ci a démissionné la semaine dernière après avoir annoncé qu'il se consacrerait désormais à la production cinématographique. Chandler occupera son poste jusqu'à l'élection annuelle de la Guild, qui aura lieu en novembre.

Stratford accueillera son millionième spectateur

Stratford, Ont., 17. — Le Festival shakespearien de Stratford accueillera cette année son millionième spectateur. On s'attend en effet à ce que ce chiffre global d'assistance depuis la fondation du Festival soit atteint vers la fin de juillet.

Pour marquer cet événement, le détenteur du millionième billet vendu à Stratford recevra deux billets de faveur à perpétuité pour les spectacles de Stratford.

Depuis sept années qu'existe le Festival, il a accueilli 939,071 spectateurs payants, qui ont assisté à 544 représentations de 16 différentes pièces. L'assistance moyenne aux spectacles durant cette période a été de 88 pour cent de la capacité de la salle.

La vente des billets pour le Festival de cette année bat son plein et elle atteint jusqu'à présent $294,049, comparativement à $175,701, la saison dernière. C'est "Roméo et Juliette" qui soulève le plus d'intérêt jusqu'ici.

Le Festival 1960 s'ouvrira le 27 juin avec "King John", mis en scène par Douglas Seale. Il se poursuivra le 28 avec "Le Songe d'une nuit d'été", monté par Douglas Campbell, et le troisième spectacle du Festival, "Roméo et Juliette", présenté dans une mise en scène de Michael Langham, sera donné en première le 29 juin. Julie Harris, Christopher Plummer, Bruno Gerussi, Douglas Rain, Kate Reid et Tony Van Bridge seront cette année les têtes d'affiche du Festival.

DER. 4 SEM.
Ce soir à 8.40
CINERAMA
La Production de Louis de Rochemont
Windjammer
En merveilleuses COULEURS
RÉALISÉE EN CINEMIRACLE — PRÉSENTÉE EN CINERAMA
POUR TOUTE LA FAMILLE
RÉSERVATIONS: AV. 8-5603
IMPERIAL
1430 BLEURY — MONTRÉAL
FOYER CANADIEN DU CINERAMA

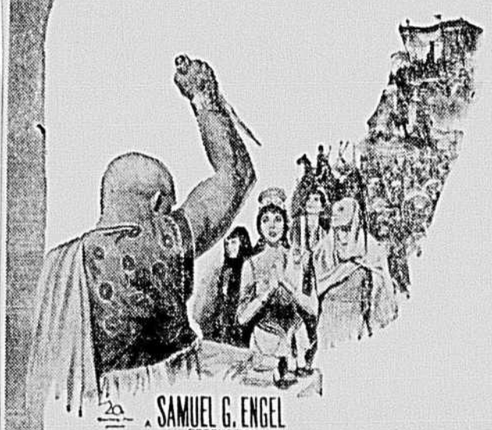
Un film qui décrit avec un sens aigu de "suspense", une attente cruelle, des espoirs insensés, les terribles déceptions et les angoisses de cinq français condamnés à mort durant l'occupation

La SENTENCE
avec
MARINA VLADY
ROBERT HOSSEIN
ROGER HANIN
BÉATRICE BRETTY
ORPHEUM
air climatisé

NOUS REGRETTONS! Tous les billets pour ce soir ont été vendus! ★ ★ ★ Excellentes places disponibles pour la matinée d'auj. à 2 h. 30.
Carl Foreman's CAN-CAN Technirama
FRANK SINATRA · SHIRLEY MacLAINE · MAURICE CHEVALIER · LOUIS JOURDAN
SEVILLE
Salle climatisée
Ste-Cath. près du FORUM
8e SEMAINE
TOUS SIEGES RESERVES
MATINÉES A 2 H. 30
Mercredi $1.50
Sam., dim. et jours de fête $2.00
Soirées à 8 h. 30
Lundi à vendredi $2.00
Sam., dim. et jours de fête $2.50
Le guichet est ouvert de 11 a.m. à 10 p.m.

★★★★ — N.Y. Daily News "Remarquablement énergique" — N.Y. Times
DEMAIN
William Shakespeare's OTHELLO
Musique de ARAM KHACHATURIAN
EN COULEURS
REGENT CR 7-0025
DERNIER JOUR
"MADAME BUTTERFLY"

Gagnant de 11 prix de l'Académie
Metro-Goldwyn-Mayer présente WILLIAM WYLER'S BEN-HUR
7 comprix MEILLEUR FILM
POUR TOUTE LA FAMILLE
EN COULEURS
MATINÉES A 1 h. 30: Mercredi $1.50 — Sam., Dim. et fêtes $2.00
SOIRÉES A 8 h.: Lun. à Ven., $2.00 — Sam., Dim. et fêtes $2.50
Commandes téléphoniques acceptées
UN. 1-2807
ALOUETTE
SALLE CLIMATISÉE
Guichets ouverts de 10 h. a.m. à 9 h. p.m.


DEFIANT LES SIECLES NOUS ARRIVE LE RECIT D'UN AMOUR IRRESISTIBLE... DE L'IDOLATRIE PAIENNE ET DE LA RECHERCHE D'UN SEUL DIEU!
A SAMUEL G. ENGEL PRODUCTION
THE STORY OF RUTH
CinemaScope COULEUR par DE LUXE
starring STUART WHITMAN · TOM TRYON · PEGGY WOOD · VIVECA LINDFORS
and introducing JEFF MORROW · ELANA EDEN
A L'AFFICHE
LOEW'S
SALLE CLIMATISÉE
• FACILITES DE STATIONNEMENT AU GARAGE PEEL-WINDSOR Du lundi au samedi: 6 h. à minuit Dimanche: 11 h. a.m. à minuit •

Metro-Goldwyn-Mayer présente leur dernier et plus grand film
STEVE REEVES
vedette de "HERCULES" et "GOLIATH" dans le rôle-titre
THE GIANT OF MARATHON
EN RAVISSANTES COULEURS

EMOTIONS GIGANTESQUES!
Une jolie fille sert de bélier de combat!
Des chariots aux roues garnies de faux contre des héros demi-nus!
Le héros de l'Olympe et la fougueuse fille qu'il mâta!
Des hordes d'envahisseurs sauvages venant par terre et par mer!
Nuits de débauche! Danseuses derviches! Puissants athlètes en combat singulier!
Attaque sous-marine contre les vaisseaux ennemis par d'intrépides nageurs! et NOMBRE D'AUTRES SENSATIONS!
MYLENE DEMONGEOT | DANIELA ROCCA
IVO GARRANI · PHILIPPE HERSENT · SERGIO FANTONI · ALBERTO LUPO
FACILITES DE STATIONNEMENT AU GARAGE PEEL-WINDSOR Du lundi au samedi: de 6 h. à minuit Dimanche: de 11 h. a.m. à minuit
A l'affiche Capitol Salle climatisée

Soyez la perle des maris... Amenez votre épouse au cinéma!
AUJOURD'HUI — AUX CINES UNITED!
Ahuntsic — Climatisé! "THE STORY ON PAGE ONE" en CinemaScope, Rita Hayworth, Anthony Franciosa. "OREGON TRAIL", CinémaScope et couleurs, Fred MacMurray, Anna Shipman.
Lucerne — Climatisé! "WAKE ME WHEN IT'S OVER", CinémaScope et couleurs, Ernie Kovacs, Margo Moore, Jack Warden. "THE MAN IN THE NET" Alan Ladd, Carolyn Jones.
Monkland — "ON THE BEACH" Gregory Peck, Ava Gardner, Fred Astaire. "THE THIRD VOICE" en CinemaScope, Edmond O'Brien, Julie London.
Outremont — Salle climatisée — Aujourd'hui: "THE SOUND AND THE FURY", CinémaScope et couleurs, Yul rynner, Joanne Woodward. "COMPULSION", CinémaScope, Orson Welles, Diane Varsi.
Rosemount — "A SUMMER PLACE" en Technicolor, Richard Egan, Dorothy McGuire, Sandra Dee. "THE SEVEN THIEVES" en CinemaScope, Edward G. Robinson, Rod Steiger, Joan Collins.
York — Air climatisé! — Van Horne — "THE ROOM AT THE TOP" avec la gagnante du prix de l'Académie Simone Signoret, Laurence Harvey. 2e film au York: "LAW AND DISORDER" Michael Redgrave. 2e film au Van Horne: "SILKEN AFFAIR" David Niven.
Le soir dès 6 h., STATIONNEMENT SPECIAL POUR LES CLIENTS DU CINEMA YORK AU GARAGE MANSIONS — TARIF: 25c pour 3 heures. Faites estampiller votre billet de garage par la caissière du cinéma.

A LA COMÉDIE CANADIENNE un. 1-3339
DANS SA VERSION INTÉGRALE
• MEILLEURE MISE EN SCÈNE FESTIVAL DE CANNES 59
• PRIX DE L'OFFICE CATHOLIQUE INTERNATIONAL DU CINÉMA
• PRIX DES CRITIQUES DE NEW-YORK
les quatre cents coups
UN FILM DE FRANÇOIS TRUFFAUT
ÉGALEMENT À L'AFFICHE
LES MISTONS
DU MÊME RÉALISATEUR.
• PRIX POPULAIRES.


ON S'AMUSE!
Spectacle Gratuit
5 & 11 p.m.
• ROYAUME DES ENFANTS •
• 12 JOYEUX MANÈGES •
AU PAVILLON DE DANSE
week-end, en soirée
"Le nouveau tempo" avec Dean Morgan & son Combo
SALLE À MANGER — REPAS COMPLETS
en après-midi et en soirée, sauf le lundi à compter de 7 p.m.

PARC BELMONT

C'EST GAI, POIGNANT ET EPATANT!
Un rendez-vous sous les les palmiers romantiques des tropiques, avec un agent secret et divers assassins! Tiré du très captivant roman à succès

Columbia Pictures presents A Carol Reed Production
OUR MAN IN HAVANA
starring Alec Guinness
Burl Ives · Maureen O'Hara · Ernie Kovacs
Noel Coward · Ralph Richardson · Jo Morrow
CinemaScope
A L'AFFICHE
SALLE CLIMATISÉE
Palace
FACILITES DE STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor Du lundi au samedi de 6 h. à minuit Dimanche de 11 h. a.m. à minuit

L'art au service de la paix

Vancouver, 17. (PC) — Un évêque bouddhiste japonais a déclaré à Vancouver que l'art peut aider à obtenir la paix mondiale. Il parlait au vernissage d'une exposition du peintre japonais Tomoika Tessai, à l'Art Gallery de Vancouver.

L'évêque Sakamoto a souligné que les oeuvres du peintre, qui font partie de sa collection personnelle, sont toutes imprégnées d'un esprit de fraternité, de paix et de bonheur pour l'humanité. Cette exposition sera montrée dans plusieurs autres villes canadiennes.

ÉCHOS

Richard Widmark et James Stewart seront les vedettes de "Two Rode Together", un film de John Ford qui sera tourné pour les studios Columbia. Ce film est tiré de "Comanche Captive", qui a paru en feuilleton dans le "Saturday Evening Post". Widmark, qui s'occupe maintenant de production, est actuellement à Vienne où l'on tourne "The Secret Ways". Il se rendra au studio pour octobre alors que débuteront les prises de vues de "Two Rode Together".

* * *

Wernher von Braun a annoncé qu'il assisterait à la première mondiale, à Munich, du film "I Aim at the Stars", qui retrace la vie du savant atomiste. Le film a été tourné à Munich et dans la région où le savant a passé presque toute sa vie. Le lancement de cette production aura lieu en août, puis le film commencera en septembre sa carrière aux Etats-Unis. M. Braun est personnifié à l'écran par Curt Jurgens. Les autres vedettes du films seront Victoria Shaw et Gia Scala.

* * *

Plusieurs artistes du cinéma français ont tourné récemment au cinéma américain. Ainsi on verra Grégoire Aslan dans "The Three Worlds of Gulliver", de Jack Sher ; Geneviève Page, Ivan Desny et Marcel Dalio dans "Song Without End", une biographie filmée de Lisst, de George Cukor ; Jean-Pierre Aumont et Dany Carrel dans "The Enemy General", de George Sherman ; Maurice Chevalier dans "Pepe", de George Sidney.

* * *

Une riche résidence a été construite au coût de $250,000 à Bel-Air, en Californie, pour y tourner le film "Strangers When We Meet", avec Kirk Douglas et Kim Novak. C'est la première fois, croit-on, qu'une maison aussi luxueuse et qui ne sera pas détruite après le tournage du film, a été édifiée en vue d'un film, aux Etats-Unis.

Amherst
SALLE CLIMATISÉE
"FACE AU CRIME"
SAL MINEO
"LA ROUTE DE L'IVOIRE"
Technicolor — SUSAN STEPHAN
"VICE RAID"
MAMIE VAN DOREN

LAVAL
AIR CLIMATISÉ
2 Films en Technicolor 2
Yvonne De Carlo, Rock Hudson dans "LA BELLE ESPIONNE" aussi Stewart Granger, Eleanor Parker, Janet Leigh, Mel Ferrer dans "SCARAMOUCHE".

Le PIGALLE
Commençant demain
FESTIVAL
GEORGES MARCHAL
MARCHANDS DE FILLES
LE VICOMTE DE BRAGELONE
(en couleurs)
CHERCHEZ LA FEMME
Aujourd'hui dernier jour
"VACANCES A ISCHIA"
"FERNAND COWBOY"
"PASSION SAUVAGE"

SUSPENSE AUJOURD'HUI
"TERROR IN THE HAUNTED HOUSE"
plus CRAWLING HORROR THE GIANT LEECHES
AIR CLIMATISÉE
STRAND

LA SCALA
TÉL. RA. 1-5107
Vittorio de Sica
UN AMOUR AVEUGLE
Micheline Presle
LES FEMMES SONT MARRANTES
Ouverture des portes : 5 h. 30

LES FRÉNÉTIQUES... QUI SONT CES FRÉNÉTIQUES? VOTRE ENFANT PEUT-ÊTRE!
LEÇON DANGEREUSE
(LES FRÉNÉTIQUES)
aussi à l'affiche
JACQUELINE SASSARD
LES ÉPOUX TERRIBLES
Air climatisé POUR VOTRE CONFORT
Cinéma PLAZA

PASSE-TEMPS
Mont-Royal et Fabre — LA. 1-7870
— CLIMATISÉ PAR RÉFRIGÉRATION —
"CARNAVAL DES DIEUX" Rock Hudson — Dana Wynters. "DIANE DE POITIERS" CinémaScope et couleurs, Lana Turner - Pedro Armendariz. "FANTOME DE LA RUE MORGUE" couleurs, Karl Malden-Patricia Medina.

A L'AFFICHE !
DEAN MARTIN & JERRY LEWIS dans Cendrillon une vie de chez nous
Janet Leigh Edmund Arnold
TECHNICOLOR
VIRAGES DIABLE
Wilde Wallers
AVENUE FRANÇAIS et RIVOLI

Salles climatisées
ST-DENIS BIJOU
Commençant demain
QUAND ON A L'AVENIR
PAS BESOIN DE SOUVENIRS
MARIE DAEMS
ARLETTY
ROLAND LESAFFRE
et JEAN GABIN

AMOUR et AMITIE
Également à l'affiche
Mieux qu'un film d'aventures : un témoignage vécu
PRIX DE VICHY
"PATROUILLE DE CHOC"
Aujourd'hui, dernier jour
"LE VENT SE LEVE"
"LES LOUVES"

ODEON
Climatisé CHAMPLAIN LA 4-1685
Climatisé CRÉMAZIE DU. 8-4215
Climatisé MERCIER CL. 5-6224
Climatisé VILLERAY DU. 8-5577
ELECTRA LA. 3-9177
BEAUBIEN RA. 6-6060
Verdun PALACE TR. 2092
SUSAN HAYWARD
"Je veux Vivre"
2e SEM.
Alan Ladd "L'HOMME DANS LE FILET"
LES FEUX de la BATAILLE
SCOTT BRADY
GEORGE MONTGOMERY
Le Pacha et au missouri
RHONDA FLEMING · STERLING HAYDEN
"LE FAUCON d'OR"
RANDOLPH SCOTT
"VILLE SANS LOI"
"LA DERNIÈRE TORPILLE"
GLENN FORD · ERNEST BORGNINE
"L'ANGE ET LE BANDIT"
MARGARET O'BRIEN · WALLACE BEERY

Du plaisir pour toute la famille

"Original — Unique — Amusant"
le Carnaval "ROTARY" DE WESTMOUNT
Nous sommes à l'abri cette année . . . à la patinoire de Westmount, rue Ste-Catherine près de la Glen.
CE SOIR

Un film gigantesque !
Des hommes au coeur de lion !
Une avalanche d'émotions !
THE COSSACKS
-TOTALSCOPE- TECHNICOLOR
EDMUND PURDOM · JOHN DREW BARRYMORE · GEORGIA MOLL · PIERRE BRICE
Et pour doubler votre plaisir . . .
TOO SOON TO LOVE
avec JENNIFER WEST et RICHARD EVANS
à l'affiche
PRINCESS SALLE CLIMATISÉE CHATEAU CR. 1-4400
PAPINEAU LA. 1-6853
GRANADA CL. 5-2428
EMPRESS SALLE RAFRAICHIE
RIALTO CR. 7-3700
ET
SAVOY SALLE CLIMATISÉE

WOODHOUSE
MAGASINEZ LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 10 HEURES
VENTE 49ième anniversaire 1911-1960
POUR LA QUALITÉ, LE STYLE ET LA VALEUR . . .
Pour l'ultime en appareil électrique
INSISTEZ TOUJOURS SUR LES APPAREILS RÉGENT
VENDUS EXCLUSIVEMENT CHEZ WOODHOUSE



Votre meilleur achat aujourd'hui !
La recherche approfondie et avancée, les plus récents développements et la haute qualité des appareils "REGENT" vous assurent la pertection ; en plus ils sont construits d'après nos rigoureuses spécifications. L'achat d'un appareil "REGENT" vous fait réaliser de grandes épargnes.

Réfrigérateur - congélateur "Régent" 12 pi. c. à dégivrage entièrement automatique
- Congélateur, 50 livres
- Tablettes, plaqué chrome
- 2 compartiments à oeufs
- Remisage dans la porte
- Tablette glissante, amovible
- 2 hydrateurs en émail porcelaine
- Dégivrage automatique
- Ejecteur de cubes
- Compartiment à beurre

REFRIGERATEUR 9 P.C.
congélateur 37 livres, plateau refroidisseur, compartiments à oeufs. Non illustré.
199.95
$2 par semaine

9 pieds cubes REFRIGERATEUR
2.50 par semaine
249.95
- Dégivrage automatique
- Congélateur, 37 livres
- Hydrateur à légumes
- Tablettes à oeufs, amovibles
Non illustré.

12 pieds cubes REFRIGERATEUR
2.75 par semaine
269.95
- Congélateur 50 livres
- Plateau refroidisseur, 14 livres
- Tablettes à oeufs, amovibles
- Hydrateur à légumes
Non illustré.

12 pieds cubes REFRIGERATEUR
3.50 par semaine
339.95
- Porte de sûreté
- Mécanisme silencieux
- Isolation de fibre de verre
Décrit et illustré ci-haut.

Fabriqué au Canada d'après nos rigoureuses spécifications

EJECTEUR de CUBES
Pressez le levier pour faire tomber la glace dans le réceptacle.

COMPARTIMENT à BEURRE
Garde le beurre et le fromage à la bonne température.

CONGELATEUR 50 LIVRES
Entreposez vos denrées pendant plusieurs mois sans perte de saveur.

AUCUN VERSEMENT INITIAL REQUIS
(La taxe de vente payable à l'achat)
jusqu'à 36 MOIS POUR PAYER

BAS PRIX SPECIAL!
Grille-pain automatique
1188
Ajustez le cadran à votre goût ! L'indicateur de contrôle vous permet de choisir votre rôti préféré à l'aide de 9 degrés. Fini chrome éblouissant.



ROTOSS-O-MAT
La viande pivote sur une tige automatiquement. Garde la saveur.
Chronomètre automatique
Syntonisez votre préférence . . . médium, cuit-à-demi, ou bien cuit. Fourneau s'éteint quand le rôti est prêt.

GENEREUSE ALLOCATION D'ECHANGE
pour votre présent REFRIGERATEUR POELE OU LESSIVEUSE



Modèle REB30Y2RP

POELE ELECTRIQUE
Automatique Régent, 30"
- Nouveau panneau arrière distinctif
- Chronométreur automatique
- Contrôle du gril élimine les jaillissements
- Grande fenêtre dans la porte du four et lumière au four
- Grand tiroir de remisage à la base
- Garantie de 3 ans sur les éléments

Poêle électrique
Commutateurs rotatifs à 7 degrés de chaleur. Lumière au four. Modèle REB30Z2, non illustré.
2.50 p. semaine 229.95

Automatique de luxe, 30"
Lumière sur panneau arrière, minuterie, lumière indicatrice. Modèle REB30Y2, non illustré.
2.75 p. semaine 259.95

Super de luxe, 30"
Lumière sur panneau arrière, autres caractéristiques décrites ci-haut. Modèle REB30Y2RP.
3.25 p. semaine 319.95

Notez ses caractéristiques; votre meilleur achat est une nouvelle
LESSIVEUSE CARRÉE "Miss Canada"

GRANDE OFFRE A BAS PRIX !
GENEREUSE ALLOCATION D'ECHANGE
$209.95
AUCUN DEPOT — 2.25 PAR SEMAINE

Agitateur d'aluminium à 6 pales
pour une meilleure lessive et fabriqué d'aluminium pour une plus longue durée.

Filtre à charpie intégré, fonctionne tout le temps du lavage.

- Service gratuit de 2 ans.
- Grande capacité familiale de 11 livres.
- Chronométreur automatique.
- Pompe de vidange automatique.
- Fameuse essoreuse "Lovell" d'une sûreté absolue.

Notez ces Points-vedette Importants !


Contrôle "Touch-A-Matic"
Pour mettre en marche la lessiveuse "Miss Canada".


Essoreuse "Lovell" sûre
Avec mécanisme de sûreté qui se déclenche facilement.

Action "Hydro-Flow"
L'action s'accroît, lessive plus.

GARANTIE IMPORTANTE
- Service gratuit pour 2 ans.
- Garantie de 12 ans sur mécanisme
- Service et satisfaction garantis.

WOODHOUSE
Une division de Great Universal Stores of Canada, Limited
105 ouest, rue STE-CATHERINE, VI. 5-9261
(coin St-Urbain)
Avoisinant l'emplacement de la nouvelle Salle de Concert
Stationnement gratuit
au Town Parking sur la rue Clark au sud de Ste-Catherine. Présentez votre reçu au vendeur.



photo LA PRESSE

15 ANS DE SERVICE — A l'occasion du rassemblement annuel de la division de Montréal du Corps des commissaires du Canada, hier après-midi, le colonel E. G. M. CAPE a remis au commissaire THEOPHILE DELISLE une médaille à l'occasion de ses 15 années de service au sein de l'organisme. 72 autres commissaires ont été décorés.

Rassemblement annuel des COMMISSAIRES

Le Corps canadien des commissaires, division de Montréal, tenait hier soir son rassemblement annuel, aux terrains de l'Université McGill.

Quelque 300 commissaires de la métropole se sont rendus à l'appel. A cette occasion, 73 d'entre eux ont reçu des décorations.

Le colonel E. G. M. Cape a remis une barrette à sa médaille de quinze ans de service, pour avoir servi un autre cinq ans, au sergent John Jackson; des médailles de quinze ans de service aux commissaire Théophile Delisle, Raoul Maurais et David Morton; des médailles de dix ans de service au sergent Napoléon Perron, aux commissaires Napoléon Bonin, Alfred Boudreau, Horace Cypihot, Alcide Dupont, Lucien Galarneau, Eugène Lamoureux, Victor Morin, Patrick Murphy, Harry O'Hara, Mathieu Parrot, Sergius Patry, Joseph Pashley, Hugh St-Jean, Joseph Vigneau et William Willshire; des médailles de cinq ans de service à 52 autres commissaires.

Au cours de la réunion annuelle de l'organisme — laquelle réunion avait précédé le rassemblement et le défilé qui suivit — le président de la division de Montréal, M. Jackson Dodds a communiqué qu'au cours du dernier exercice financier les salaires des membres s'élevaient à $1,734,002. Plus de 600 hommes sont à l'emploi de l'organisme.

M. Diefenbaker chef des Indiens Kainai

Lethbridge, Alberta, 17. (PCI) — Le premier ministre du Canada et le gouverneur de l'Etat du Montana aux Etats-Unis, MM. John Diefenbaker et J. Hugo Aronson, ont accepté de devenir chefs de la tribu des Indiens Kainai, au cours d'une cérémonie qui se déroulera le 28 juin prochain.

Le président de la tribu, M. E. R. McFarland, a souligné hier que le président des Etats-Unis, M. Dwight Eisenhower, avait décliné l'invitation en raison d'engagements antérieurs.

M. McFarland a dit qu'on espérait que la majorité des gouverneurs américains qui participeront à la Conférence des gouverneurs des Etats-Unis, à Many-Glaciers, au Montana, seront présents à la cérémonie. Le premier ministre du Canada doit prendre la parole au cours de cette conférence.

La cérémonie au cours de laquelle MM. Diefenbaker et Aronson deviendront chefs de la tribu indienne se déroulera à Beebe Flats, village situé à quatre milles de la frontière canado-américaine du côté canadien.

Un bibliothécaire engagé à Coaticook

Coaticook. — Le comité de la Bibliothèque publique de Coaticook a décidé de s'assurer les services d'un bibliothécaire pour les vacances d'été, en la personne de M. Jules Massie qui est déjà membre du comité et a donné beaucoup de son temps à l'organisation de cette bibliothèque.

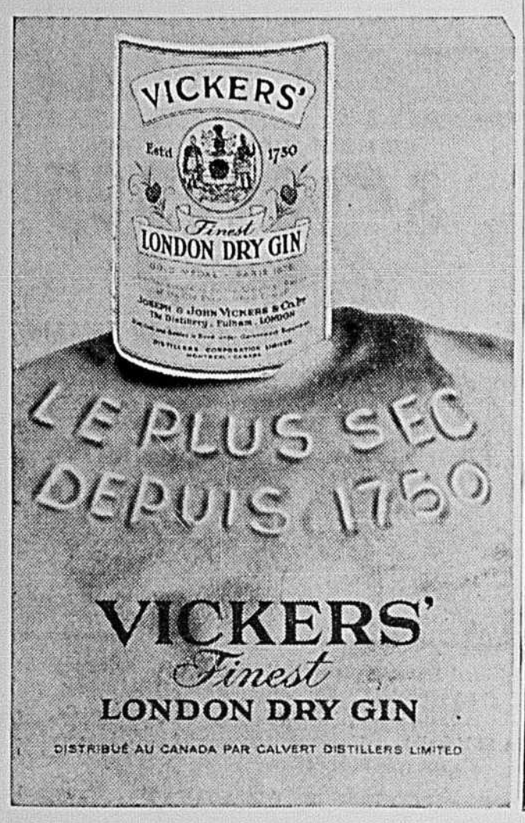
Le comité a également pris une décision qui réjouira les lecteurs. Les volumes anglais et les volumes français seront désormais séparés sur les rayons, dans le but de donner plus de facilité dans la recherche et dans le choix des volumes.

Enfin, du 27 juin au 3 septembre, la bibliothèque sera ouverte tous les jours du lundi au vendredi inclusivement de 2 h. à 4 h. de l'après-midi, le vendredi soir de 7 h. à 9 h. et le samedi matin de 9 h. à midi.

La direction note présentement que les jeunes font circuler quelque 400 volumes par semaine, ce qu'elle considère comme un bon résultat.

PROMPT SOULAGEMENT DES
PIEDS FATIGUÉS
LINIMENT "TRIOMPHE DE LA DOULEUR" MINARD

ANNONCE
VOS FAUSSES DENTS
remuent, glissent ou tombent-elles ?
FASTEETH, une poudre améliorée dont on saupoudre les dentiers du haut ou du bas, tient les fausses dents plus fermement, les empêche de glisser, remuer ou tomber. Pas de sensation ni de goût gommeux ou pâteux. FASTEETH est une poudre alcaline (non acide). Pas de goût âcre. Enraie "l'odeur de dentier" (haleine de denture). Procurez-vous FASTEETH dans n'importe quelle pharmacie.



Marchands "C I L"

GERARD ARIAL
CADEAUX
6534 BOUL. ST-LAURENT
CR. 7-6530

BEAULNE Ltée
2174 E., rue MONT-ROYAL
LA. 6-3384

FERRONNERIE
Eugène Bélanger
LTEE
2918 MASSON, RA. 2-4651

QUINCAILLERIE
BERNIER
HARDWARE
976 St-Laurent UN. 6-7607
4638 St-Denis VI. 4-8838
3715 Wellington PO. 8-4759

FERRONNERIE
JEAN BOURDEAU
1973, rue TILLEMONT
RA. 7-4970

ALEX. BREMNER LTD.
MATERIAUX DE CONSTRUCTION
1501, ST-GREGOIRE — LA. 1-4165
10680, ST-LAURENT DU. 8-3671

CAPLAN
HARDWARE LTD.
6521 Somerled HU. 9-2291
4419 St-Laurent AV. 8-9731

Bruno Cousineau
Limitée
6219, BOUL. MONK
PO. 8-3141 — PO. 8-0712

CHARTRAND & FRERES
ENR'G
7783, BOUL. LEVESQUE
Duvernay Est - MO. 5-4400

FERRONNERIE
DUBOIS
2081 BOUL. GOUIN EST
DU. 7-1124

QUINCAILLERIE
Geo. DUBREUIL
ENRG.
10344, boul. ST-LAURENT
DU. 8-5727

FERRONNERIE
ANDRE DUFOUR
2421, RUE LAFONTAINE
LA. 1-1127

QUINCAILLERIE
DURAND LTEE
804 OUEST, ST-JACQUES
UN. 6-3541

QUINCAILLERIE
DUVERNOIS
2282 BOUL. LEVESQUE
DUVERNAY — MO. 9-5660

Fontaine & Lévesque
7502 — 18e AVENUE
VILLE ST-MICHEL RA. 8-3663
5 MONTEE MASSON
ST-VINCENT-DE-PAUL NO. 1-7721

FREDETTE & FRERES Ltée
5689 RUE HOCHELAGA
CL. 9-5928

CLAUDE GAGNE
321, BOUL. DES PRAIRIES
LAVAL-DES-RAPIDES MO. 9-7141

QUINCAILLERIE
PATRICK GIRARD
801 RUE HIBERNIA
WE. 5-9838

QUINCAILLERIE
GOYER
1532, BOUL. CURE-LABELLE
ST-MARTIN — MU. 1-3328

F. GOYETTE
Enr'g.
3600 JEAN-TALON EST
coin 16e av. — RA. 2-9453



Le plus blanc des blancs qui garde sa beauté pendant des années

L'émail Cilux Extra-Blanc rend extrêmement blanches les surfaces neuves et anciennes. Il ne jaunit jamais comme les autres peintures blanches. Cilux Extra-Blanc est un fini aussi lisse, dur et facile à nettoyer que le fini de votre réfrigérateur. Par conséquent, les coups de crayon, les taches et même la graisse de la cuisine partiront à l'essuyage.

Comme il est d'un blanc éclatant et nettoyable, Cilux Extra-Blanc convient bien à une cuisine et une salle de bains. Il s'obtient de deux sortes: lustré et semi-lustré. En plus, il existe aussi un grand choix d'émaux Cilux de couleurs vives inaltérables. Demandez Cilux Extra-Blanc et l'émail Cilux en couleur chez votre marchand de Peintures C-I-L.

Les peintures de choix à prix populaires de C-I-L

Disponible chez les marchands ci-dessous :

QUINCAILLERIE
J.-R. GREGOIRE
3605 EST, RUE ONTARIO
LA. 4-1167

LAFAYETTE
HARDWARE STORES INC.
5916, rue Papineau — CR. 1-6014
3715, boul. St-Laurent — VI. 4-3036

MILLER PAINT
COMPANY
260 Ave FAIRMOUNT O.
CR. 3-3607
Nous louons tous les accessoires de vaporisation

Paquette & Guay
367, boul. des Laurentides
PONT-VIAU MO. 9-7151

QUINCAILLERIE
J.-R. RAVARY
ENR'G
5066 Papineau — LA. 1-8181

QUINCAILLERIE
St-Aubin & Frère
942, BOUL. DECARIE
St-Laurent - RI. 7-4754-5

HUNTER
HARDWARE REG'D.
5307 SHERBROOKE OUEST
HU. 8-1551

QUINCAILLERIE
C.-J. LAPOINTE
INC.
2127 EST, BELANGER
RA. 7-2879

RE. 1-6871
Modelectric
HARDWARE LTD
1335 CHEMIN CANORA
2324 CHEMIN LUCERNE, Ville Mt-Royal
CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

QUINCAILLERIE
André PROULX Enr'g.
4245 rue BEAUBIEN
coin 24e avenue, Rosemont
RA. 2-7451

QUINCAILLERIE
Ravary
LIMITEE
3767 est, Ste-Catherine
LA. 6-7721

ST-LOUIS HARDWARE
CENTRE D'ACHATS COTE ST-LUC
HU. 9-3871
7, CRAIG OUEST — UN. 1-2127

FERRONNERIE
LACROIX
1225, RUE NOTRE-DAME
LACHINE — ME. 7-3767

JOS. LEBEAULT
ENR'G.
36 ouest, ST-CHARLES
LONGUEUIL — OR. 4-9423

MONTREAL DECORATORS SUPPLY CO. LTD.
Quincaillerie en gros et détail
196 ouest, STE-CATHERINE
UN. 1-2273

QUEEN MARY
HARDWARE LTD.
5323 ch. REINE-MARIE
HU. 1-0129

Ryan
PAINT CO. LTD.
LIVRAISON GRATUITE
partout à Montréal et dans toute la banlieue
Montréal
1662, STE-CATHERINE E. LA. 5-9812
6515 PAPINEAU — RA. 2-3644
Outremont
1148 VAN HORNE — CR. 1-0926
Verdun
5661 VERDUN — PO. 9-8481
Westmount
1311 GREENE — WE. 7-1496
St-Lambert
480 VICTORIA — OR. 1-7295
Croydon
287 DOMVILLE — OR. 6-1011

QUINCAILLERIE
STE-ROSE
YVES THUOT, prop.
148 BOUL. STE-ROSE
STE-ROSE NA. 5-9131

Séguin & Legault
750 EST, RUE RACHEL
LA. 1-8570

QUINCAILLERIE
LACROIX
HARDWARE
497 OUEST, JEAN-TALON
CR. 2-5768

LES ENTREPRISES
Yvon L'Heureux Ltée
155, BOUL. LAURIER
BELOEIL STATION
OL. 3-6526 — FO. 7-3359

NOISEUX
2480 O., RUE NOTRE-DAME WE. 2-3191
1452 EST, RUE BELANGER RA. 9-1821
6094 O., RUE SHERBROOKE HU. 4-3591

Quint Hardware
CENTRE D'ACHATS CHAMPLAIN
7770 RUE SHERBROOKE EST
CL. 9-3727

QUINCAILLERIE
Georges Vincent
1485 rue AMHERST
LA. 2-1752

FERRONNERIE
LACROIX
6730, BOUL. MONK
VILLE-EMARD - PO. 8-3400

QUINCAILLERIE
ALBERT LORD
LTEE
7331-A RUE ST-DENIS
CR. 4-2561

FERRONNERIE
NORTHMOUNT
HARDWARE
5288 AV. GATINEAU
COTE-DES-NEIGES
RE. 8-7437

Hervé Ravary
LIMITEE
2328 Est, rue FLEURY
DU. 1-6660

A Paris

L'armée jugera le journaliste Georges Arnaud

Paris, 17. (AFP) — Georges Arnaud, auteur du "Salaire de la peur", comparait, aujourd'hui, devant le tribunal permanent des forces armées de Paris.

Il est accusé de n'avoir pas révélé les conditions dans lesquelles il a entendu une conférence de presse du professeur Francis Jeanson, lui-même poursuivi pour atteinte à la extérieure de l'Etat, en raison du soutien qu'il aurait apporté au FLN. M. Jeanson, sous le coup d'un mandat d'arrêt, est actuellement en fuite.

Lors de l'instruction, Georges Arnaud, qui est détenu depuis le 22 avril, a déclaré au magistrat instructeur, le colonel de Resseguier, qu'il ne voulait pas être un délateur et qu'il n'avait fait qu'exercer son métier de journaliste.

L'article qu'il a fait à propos des déclarations du professeur Jeanson, a été publié par un quotidien du soir, "et ce "papier" a été réglé à son auteur dans les conditions habituelles de la presse.

"Le Droit" d'Ottawa obtient la coupe Emile-de-Girardin

Paris, 17. (Reuters) — "Le Droit", quotidien d'Ottawa, a reçu hier l'une des cinq coupes Emile-de-Girardin attribuées par l'Office du vocabulaire français aux journaux rédigés dans le meilleur français.

Les autres coupes d'argent ont été accordées au "Journal de Genève", publié en Suisse; "Le Soir", de Bruxelles; "Le Parisien Libre" et le "Berry Républicain", journal publié à Bourges, dans le centre de la France.

C'est M. Gérard Dagenais, collaborateur au journal montréalais "Le Devoir", qui a accepté la coupe au nom des dirigeants du journal "Le Droit".

Titulaire d'une bourse spéciale que lui a octroyée le Conseil des Arts du Canada en vue de l'aider à poursuivre des études linguistiques à Paris, M. Dagenais est également chargé d'une mission spéciale. En effet, le premier ministre de la province de Québec, M. Antonio Barrette, lui a confié le soin d'étudier ce qui se fait en France pour préserver la pureté de la langue française.

Après avoir reçu la coupe des mains de M. Georges Duhamel, auteur et académicien français, qui est le président de l'Office, M. Dagenais a porté un "toast" à la santé de la langue française" en portant à ses lèvres la coupe préalablement remplie de champagne.

CONSOMMATEURS

SUITE DE LA PAGE 14

veut-on forcer un marchand à faire un profit sur un article plutôt que sur l'ensemble de ses opérations? Est-ce un crime de vendre un article à perte? Il est certain qu'un marchand ne peut faire qu'un nombre limité de telles ventes et que cette pratique ne court pas le risque de se généraliser ou de devenir permanente.

Quant au "service", les consommateurs sont-ils obligés de l'acheter ou n'ont-ils pas le droit de payer moins cher en ne demandant pas ce "service"?

Mme Atkinson a soutenu que la loi "fournit" une défense "à presque tous les manufacturiers qui voudront désormais contrôler les prix et s'en tirer".

Le bill va "miner" la loi actuelle contre les coalitions. Le témoin ajoute que les magasins de vivres à succursales multiples constituent certes une concurrence puissante pour l'épicier du coin, mais que celui-ci peut fort bien réussir s'il est compétent. Il peut aussi s'affilier aux groupes de détaillants, sans perdre son autonomie. Mme Atkinson a enfin dit que si le petit marchand rend des services, les grandes entreprises ont aussi fait la même chose, particulièrement dans les grands centres, et "la preuve en est d'ailleurs donnée par le volume de leurs ventes et leur succès."

IMMIGRATION

SUITE DE LA PAGE 14

vues, le débat s'est déroulé en douce, si l'on peut dire. Divers cas particuliers ont été signalés au ministre dont on voulait aviver la sympathie, en particulier celui des visiteurs qui, gagnés par le charme du Canada, désirent s'y établir sans avoir tout d'abord à retourner dans leur pays d'origine.

A toutes ces demandes, le ministre a répondu qu'il fallait assurer le respect de la loi et des règlements, ce qui n'exclut pas, dans des cas spéciaux, de faire jouer la corde humaine plutôt que la rigidité administrative.

RO-NA
S'EN VIENT!



Le peuple choisira le 22 juin entre

défenseur & centralisateur

des DROITS du Québec

"Tout ce que M. Duplessis avait décidé pour la sauvegarde des droits de la province de Québec et qui a été continué par M. Sauvé, *je le continuerai* et toutes ces choses connues du grand puplic *seront défendues*. Nous maintiendrons exactement la politique suivie par mes deux Prédécesseurs."

(L'Hon. Antonio Barrette, 7 jan. 1960)

"Pour tout homme de coeur qui aime sa Province, *l'autonomie provinciale se situe au-dessus de l'esprit de parti*, parce qu'elle représente l'image de la patrie, et qu'elle signifie *le gage de la survie du Québec*."

(L'Hon. Antonio Barrette, 4 mars 1960)

L'autonomie provinciale veut simplement dire *le droit et le pouvoir d'administrer nos affaires dans Québec* selon nos traditions particulières, et avec nos institutions propres: de manière à conserver notre foi et notre langue, notre culture française et notre civilisation catholique. Cette autonomie, gagnée de haute lutte par nos pères, sanctionnée par les traités, reconnue par les lois, consacrée par la constitution du pays, échappe aux cadres de la politique pour rejoindre les lignes maîtresses de notre histoire et épouser la courbe de notre destinée."

(L'Hon. Antonio Barrette, 4 mars 1960)

des POUVOIRS à Ottawa

"Nous ne pouvons cependant accepter *la prétention erronée* que les provinces ont priorité sur le gouvernement canadien dans le champ de l'imposition directe. Et ce n'est ni de l'arrogance ni de la provocation, que je sache, que d'affirmer, poliment, *selon le serment que nous avons prêté*, les droits qui ont été donnés au Parlement canadien par la Constitution. *Rien*, dans l'Acte Confédératif, *ne peut être interprété* comme *donnant une priorité aux gouvernements locaux* dans le domaine de la taxation directe."

(M. Jean Lesage, alors ministre à Ottawa — HANSARD, Page 4319)

"D'ailleurs, *la théorie du droit prioritaire* des provinces *conduit à l'absurde*. Si cette théorie devait être acceptée, une province pourrait taxer à 100 p. 100 des impôts fédéraux, etc."

(M. Jean Lesage, alors ministre à Ottawa — HANSARD, Page 4319)

"On veut poser comme principe que toute province non signataire de l'entente devrait avoir le droit de prélever des impôts déductibles jusqu'à concurrence du montant qu'elle pourrait recevoir en vertu des accords."

(M. Jean Lesage, alors ministre à Ottawa — HANSARD, Page 4321)

"En définitive, ce que l'on nous demande, c'est de reconnaître au gouvernement de Québec le privilège de décider lui-même, à sa guise, par une action unilatérale, du montant de revenu qu'il peut venir chercher dans le Trésor Fédéral."

(M. Jean Lesage, alors ministre à Ottawa — HANSARD, Page 4322)

LE CHOIX n'est pas difficile, CAR QUÉBEC veut aller...

PUBLIÉ PAR L'ORGANISATION DE L'UNION NATIONALE

VERS LES SOMMETS avec BARRETTE et l'Union Nationale

LA QUINCAILLERIE J. Pascal HARDWARE CO. LIMITED



A TOUTES SUCCURSALES

CENTRE D'ACHATS BOULEVARD, 4250 JEAN-TALON EST	RA. 2-4681
301 RUE CRAIG OUEST	UN. 6-5692
355 AVE DE L'EGLISE, VERDUN	PO. 8-4793
5742-46 AVE DU PARC	CR. 4-6453
1191 BOUL. ST-LAURENT	UN. 6-5692
4833 SHERBROOKE OUEST	WE. 7-3918
1494 SAINTE-CATHERINE OUEST	WE. 5-1156
CENTRE D'ACHATS DORVAL	ME. 1-4291

Comptoir des commandes postales : 301 ouest, rue Craig

LES SUCCURSALES JEAN-TALON ET DORVAL SERONT OUVERTES LE SOIR JUSQU'A 9 HEURES 30, MARDI, JEUDI ET VENDREDI — AVE DU PARC, SAINTE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE ET AVE DE L'EGLISE, VERDUN, OUVERTES JUSQU'A 9 HEURES P.M. LE VENDREDI.

CHEZ Pascal

ASSORTIMENT TOUT NOUVEAU DE PEINTURES ET EMAIL D'INTERIEUR

VENDUS SELON LE PRINCIPE : "QUALITE GARANTIE OU ARGENT REMIS"

C'EST LA PEINTURE LATEX MIRACLE
VOUS REUSSISSEZ TOUJOURS AVEC CETTE PEINTURE QUASI PARFAITE . . . MEME SI VOUS N'AVEZ JAMAIS PEINTURE . . . CAR
TOUTE L'ADRESSE DONT VOUS AVEZ BESOIN EST DANS LA BOITE

- ELLE SE POSE RAPIDEMENT . . . EN UNE COUCHE
- SECHE DUR COMME FER EN 20 MINUTES
- ELLE EST INODORE, INOFFENSIVE POUR LES BEBE . . . LAVABLE
- LAVEZ PINCEAUX, MAINS, AVEC DE L'EAU

NOUVELLES TEINTES "DECORATEUR"
ECUME DE MER, BLEU DRESDEN, CHAMPAGNE, CHAMPIGNON, BROUILLARD ET 14 AUTRES NOUVELLES TEINTES AINSI QUE BLANC VELOUTE. DE PLUS, CHAQUE TEINTE DE LATEX "VELVET" CORRESPOND A LA MEME TEINTE D'EMAIL "VELVET" SEMI-LUSTRE.

LAVABLE ! LA PEINTURE LATEX "VELVET" POUR MURS ET PLAFONDS ET L'EMAIL "VELVET" SEMI-LUSTRE POUR CUISINE, SALLES DE BAIN ET TOUTES BOISERIES SONT LAVABLES ET CONSERVENT LEUR APPARENCE DE NEUF.

LE LATEX "VELVET" SECHE EN 20 MINUTES IL EST INCROYABLE QUE VOUS PUISSIEZ PEINTURER UNE PIECE L'APRES-MIDI ET Y RECEVOIR LE MEME SOIR.

VENEZ DEMANDER LA NOUVELLE CARTE DE COULEURS

PEINTURE MURALE
LATEX "VELVET"
SE POSE FACILEMENT AU ROULEAU



GALLON $7.95
PINTE $2.35

EMAIL "VELVET"
LATEX SEMI-LUSTRE
POUR CUISINES, SALLES DE BAIN ET BOISERIES D'INTERIEUR



GALLON $9.65
PINTE $2.65



NOUVEAU! LATEX D'EXTERIEUR

SECHE EN 20 MINUTES NE TACHE PAS A LA PLUIE — NE FENDILLE PAS

SUPERBE FINI SATIN LISSE
10 NOUVELLES TEINTES ET BLANC

- Pas de marque de pinceau
- Pas de décoloration
- Ne s'écaillera pas ni ne se pèlera
- S'applique facilement — Pas de coulisses
- Pour bois ou ciment.

C'EST LA MERVEILLEUSE PEINTURE LATEX



PATE GOLD BOND EN LATEX VINYL

POUR REMPLIR TROUS, BOSSELURES ET EGRATIGNURES SUR BOIS, PLATRE, CIMENT OU METAL AVANT DE PEINTURER — POUR USAGE SUR MURS OU MEUBLES — SECHE RAPIDEMENT



Cette pâte est prête à poser. Employer ce qu'il vous faut aujourd'hui et refermer la boîte jusqu'à la prochaine fois.

Boîte 1-lb 60¢ | La pinte $1.60

PRIX MODIQUE
$7.95 LE GALLON
$2.35 LA PINTE

PEINTURE DE QUALITE A PRIX SPECIAUX

S'IL S'AGIT DE QUINCAILLERIE...VOUS LE TROUVEREZ CHEZ PASCAL

LES TRIBUNAUX

Bisson dit s'être évadé pour se rendre au chevet de son épouse

Jean-Guy Bisson, le seul des quatre jeunes prévenus qui avait effectivement réussi à s'évader du Palais de justice, le 20 mai dernier, s'est finalement livré de lui-même à la police, hier matin.

Quelques heures plus tard, par ailleurs, il a comparu devant le juge René Théberge sous l'accusation de s'être "évadé d'une garde légale", et il a immédiatement avoué sa culpabilité. Mais en précisant : "avec explications".

— Et quelles sont-elles, ces explications ? lui a demandé à son tour le tribunal.

"Bien, a rétorqué le prévenu, j'étais en prison depuis quatre mois, pour une série de crimes que je n'ai pas commis, et je voulais m'occuper de ma jeune épouse, qui était malade à ce moment-là."

Son avocat, Me Claude Béland, ajouta pour sa part :

"Le prévenu est déjà père de plusieurs enfants, malgré son jeune âge, et, à ce moment-là, sa femme était enceinte. En fait, il voulait être présent à la naissance de son dernier enfant, qui est d'ailleurs né samedi dernier. Cela passé, il est revenu se constituer prisonnier, et il me semble que, dans les circonstances, la cour ne devrait pas être plus sévère que de raison à son endroit."

Me Béland expliqua encore que les autres prévenus avaient eux-mêmes reconnu leur culpabilité à cette même accusation d'évasion, il y a quelques jours, et qu'ils n'avaient été condamnés qu'à une peine de quelques mois de détention, additionnelle à celle qu'ils purgeaient déjà pour vol à main armée.

Le tribunal voulut alors obtenir de plus amples explications sur la façon dont la fuite avait pu se produire.

Me Béland, pour sa part, soutint que l'accusé s'était soudainement retrouvé devant une porte non verrouillée, dans une cour vide, et que la tentation avait visiblement été trop forte.

"J'ai été poussé par mes compagnons, qui me suivaient", de préciser le prévenu.

Et pour ajouter :

"Je n'ai pas sauté par-dessus le box des accusés, comme on l'a dit. J'ai tout simplement poussé la porte, qui n'était pas fermée à clef".

Le procureur de la couronne, M. Gabriel Houde C.R. fit alors remarquer que cela n'enlevait absolument rien au fait de l'évasion.

"Un individu, dit-il, peut-être déclaré coupable de ce crime même s'il est en liberté sous cautionnement, s'il ne se rapporte pas aux dates fixes. Car, à ce moment-là, il s'évade de la garde légale que le cautionnement constitue, à toutes fins pratiques.

Considérant alors le fait que le prévenu est toujours détenu en attendant l'instruction de ses procès, sous quelque neuf accusations de vols à mains armée, le juge Théberge condamna Bisson à deux mois de détention.

Travaux sur la glace de mer à McGill

Ce n'est pas à cause de la chaleur et en guise de compensation que M. Elton R. Pounder, chef du département de physique à McGill, a parlé hier de la glace, au congrès de l'American Physical Society. Il dirige pour le Defence Research Board des travaux sur les glaces d'eau salée, travaux évidemment très importants pour l'Artique canadien.

De cette communication scientifique, notons brièvement quelques faits. L'eau pure, explique le professeur Pounder, gèle à zéro degré centigrade, mais la présence de sel dans l'eau de mer abaisse le point de congélation.

Si l'on congelait de l'eau de mer avec une extrême lenteur, on obtiendrait une glace pure, c'est-à-dire sans sel : la salinité de la glace marine dépend de la vitesse de congélation. C'est ainsi qu'une glace marine rapidement formée peut contenir jusqu'à 30 pour 100 de sel. Dans la pratique, la glace marine formée annuellement à une salinité variant de 10 à 2 pour 100. En moyenne, la salinité de la glace de mer est d'environ 4 pour 100.

Comme l'eau pure atteint sa densité maximum à 4 degrés centigrade, il se produit, dans un lac ou un étang refroidi par l'air, des courants de convection jusqu'à ce que la température soit uniformément à 4 pour 100. Le refroidissement se poursuivant, la température superficielle s'abaisse jusqu'à la formation de glace; mais à une certaine profondeur la température se maintient à 4 degrés centrigade pendant tout l'hiver.

Dans l'eau salée, la température de densité maximum est plus basse que dans l'eau douce. Le comportement au refroidissement est donc différent. Puisqu'il n'y a pas de température d'inversion pour limiter les courants de convection, l'eau de mer devrait se refroidir uniformément et, conséquemment, il n'y aurait pas de glace tant que l'eau, jusqu'au fond, n'aurait pas atteint le point de congélation.

C'est évidemment là une condition théorique. En réalité, aucune grande étendue d'eau ne reste immobile, et les courants stratifient en quelque sorte les couches de température et de salinité différentes.

Les cristaux de glace marine sont constitués d'un grand nombre de couches minces parallèles, avec inclusion de saumure, d'air, et d'autres impuretés. C'est ce que Faraday avait observé dès 1860.

Offre illégale d'un dollar à un policier?

Un homme dans la cinquantaine, M. Ernest Laplante, 9261, 16e avenue, à Ville Saint-Michel, a été cité à son examen volontaire par le juge T.-A. Fontaine, hier après-midi, sous l'accusation d'avoir tenté de corrompre un agent de police de la ville d'Outremont.

Interrogées par le procureur de la poursuite, Me Louis-Philippe Mercure, les "victimes" de cette tentative de corruption ont déclaré que le prévenu conduisait son auto en sens inverse dans un . . . sens unique, lorsqu'ils le sommèrent d'arrêter.

Les policiers lui demandèrent alors d'exhiber son permis de conduire et l'enregistrement de son véhicule, et c'est à ce moment qu'il leur aurait "offert" de l'argent chiffonné dans sa main.

Ils ne purent préciser quel était le montant exact, mais ils ont soutenu que c'était tout au moins un billet d'un dollar qui se trouvait "sur le dessus".

Le procureur de l'accusé, en les interrogeant à son tour, leur fit par ailleurs admettre que le prévenu n'avait que peu d'argent sur lui, puisqu'il n'avait pas pu fournir le dépôt de $45 exigé par l'officier en charge du poste, lorsqu'il y fut conduit.

— Est-ce qu'il a déposé quelque argent que ce soit ? de demander l'avocat de Laplante ?

"Non, en fait, de répondre les deux policiers, c'est son auto qui a finalement été gardée comme garantie de sa présence en Cour.

Le juge Fontaine devait toutefois trouver la preuve suffisante, à ce stade des procédures, pour citer le prévenu à son examen volontaire sous l'accusation telle que portée.

En vertu de celle-ci, incidemment, l'accusé doit obligatoirement subir son procès devant un jury des assises, un magistrat seul n'ayant pas juridiction pour entendre telle cause.

Peine de 3 années pour six délits

Une peine de trois années de pénitencier a été imposée par le juge T.-A. Fontaine à Robert Ménard, 18 ans, 1165 boulevard des Laurentides, à Canton Bélanger, qui s'était précédemment reconnu coupable de six délits différents devant la Cour.

Le jeune prévenu, qui a déjà été condamné une fois antérieurement au bagne, avait avoué un vol d'autos, deux vols de bicyclettes, des cambriolages dans des domiciles privés et la possession d'outils de cambrioleurs, dans une autre circonstance.

Le tribunal lui a fait remarquer qu'en dépit de son âge, la multiplicité des crimes graves qui lui étaient reprochés démontrait qu'il n'y avait pratiquement aucune chance de lui assurer une réhabilitation quelconque.

2 ans pour 4 délits commis en une journée

Un individu qui avait réussi à échanger quatre chèques sans provision dans autant d'épiceries, et cela au cours de la même journée, a été condamné à deux années de pénitencier, par le juge Henri Masson-Loranger.

Le prévenu, Vernard Kavanaugh, 33 ans, 982 boulevard Saint-Laurent, avait cependant choisi des établissements qui se trouvaient dans quatre quartiers absolument différents de la métropole, pour obtenir de la marchandise et de l'argent en échange de ses faux chèques.

3 autres vols dans la même conciergerie

Un New-Yorkais de 43 ans, John Yurgo, qui avait comparu il y a quelques jours sous une accusation de cambriolage dans une conciergerie de l'avenue Western, à Westmount, a été traduit à nouveau devant le juge René Théberge, hier après-midi.

A la suite de l'enquête conduite par le détective A. Lauzon, de Westmount, on a en effet découvert que le prévenu s'était introduit dans trois autres appartements de la même conciergerie pour y voler des bijoux et divers autres articles valant plusieurs centaines de dollars.

Comme dans le premier cas, toutefois, il a nié sa culpabilité, et son enquête préliminaire a été ajournée au 21. Tout cautionnement lui a été refusé, tout comme au début de la semaine.

Accusé d'assaut à... 78 ans!

Un homme de 78 ans, qui en était à sa toute première "expérience" devant les tribunaux, a comparu devant le juge René Théberge, hier après-midi, sous l'accusation de s'être porté à des voies de faits sur une fillette du voisinage.

Son avocat a toutefois obtenu rapidement sa libération sur parole, en attendant son procès, après avoir expliqué que c'était un . . . chien qui avait été la cause de tout.

Hommage rendu au juge Théberge

par Maurice MORIN

Le 17 juin 1942 un nouveau juge de la Cour des sessions de la paix montait sur le banc après avoir prêté les serments d'office et d'allégeance.

Il y a donc 18 ans aujourd'hui même que le juge René Théberge "administre la justice" avec équité, probité, consciencieusement, avec un désintéressement qui est tout en son honneur.

Le juge Théberge, l'un des doyens au nouveau palais de justice, s'était fait remarquer par ses brillantes qualités d'avocat de la défense avant d'accéder à la magistrature et il a continué et continue sur le banc à faire valoir son bel esprit légal.

Et lorsqu'il donne sa parole . . . il ne déroge jamais.

Ses collègues et ses nombreux amis, sans oublier les journalistes, chroniqueurs judiciaires, ont toujours trouvé en lui les qualités d'un homme sincère, dévoué, dont le coeur est toujours à la portée de la main.

Le juge Théberge a présidé de nombreuses enquêtes, des procès retentissants et ses jugements ont toujours reflété ses vastes connaissances judiciaires.

C'est lui qui a agi comme juge d'instruction dans la célèbre affaire Igor Gouzenko et les journalistes venus en grand nombre de l'étranger n'ont pas été sans remarquer comment il leur avait facilité la tâche toujours ardue des chroniqueurs judiciaires.

En dehors du banc et même sur le banc, le juge Théberge laisse voir son sens de l'humour que plusieurs aimeraient posséder. Les anecdotes qu'il raconte sont d'une subtilité remarquable. Fin causeur, personne ne s'ennuie en sa compagnie.

Ses collègues lui ont présenté leurs meilleurs voeux de bonheur et de santé et les journalistes ont formulé une requête : le voir encore très longtemps, le conserver encore plusieurs années au sein de la magistrature

FIERS...

Nous sommes fiers d'avoir été nommés nouveaux dépositaires autorisés de la populaire auto

ENVOY

TOUJOURS...

Toujours, comme par le passé, nous sommes prêts à vous donner la même attention sur la livraison, le service et les pièces.

LIVRAISON IMMEDIATE dans tous les modèles

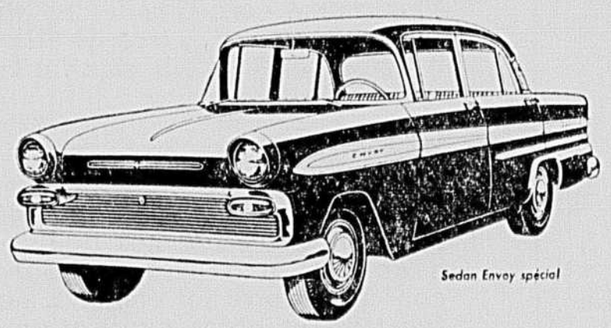
PAC Park Avenue Chevrolet LTEE

3421 avenue du Parc (près Sherbrooke) VI. 9-5661

CHEVROLET • CORVAIR • ENVOY ET CAMIONS CHEVROLET

ENVOY

Elle est arrivée chez DUVAL...



Sedan Envoy spécial

Choisissez votre nouvelle ENVOY chez DUVAL MOTORS LTEE, dépositaire d'automobiles dont la réputation est solidement établie auprès de milliers de Canadiens depuis près de 40 années.

... Il va sans dire que vous ferez UNE MEILLEURE TRANSACTION

Duval MOTORS LTEE LTD

Dépositaire CHEVROLET, CORVAIR et ENVOY

529 JARRY (angle Lajeunesse) CR. 9-7211

ENVOY

VOYEZ-LA... ESSAYEZ-LA... ACHETEZ-LA

Chez le concessionnaire Envoy de votre voisinage

Oui, n'importe lequel de ces grands concessionnaires vous montrera l'Envoy, le dernier-né des produits General Motors. C'est la voiture qui vous donne beaucoup plus pour beaucoup moins.

Vous serez étonné de tout ce qu'elle vous offre pour un prix d'achat si modeste. Vous serez émerveillé par sa ligne élégante et ses couleurs chatoyantes. Et quand vous essaierez l'Envoy, vous constaterez comme elle est agréable à conduire!

Ces enseignes identifient le concessionnaire Envoy de votre voisinage. Passez donc le voir aujourd'hui même.

PATENAUDE AUTOMOBILE LIMITEE
10830, rue Lajeunesse — Tél.: DU. 9-8461

JARRY AUTOMOBILES LTEE.
4384, rue St-Denis — VI. 2-8221

CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MTL LTD.
2085 ouest, rue Ste-Catherine — Tél.: WE. 3-6781

BARNABE MOTORS LTD.
1850, boul. Edouard-Laurin,
Ville St-Laurent, Qué. — RI. 4-6401

HAROLD CUMMINGS LTD.
5255, rue Namur (ouest, rue Jean Talon) — Tél.: RE. 9-1911

GOHIER AUTOMOBILE LTEE.
1380, Amherst (an. DeMontigny) — Tél.: LA. 6-3701

DUVAL MOTORS LTD.
529, rue Jarry — CR. 9-7211

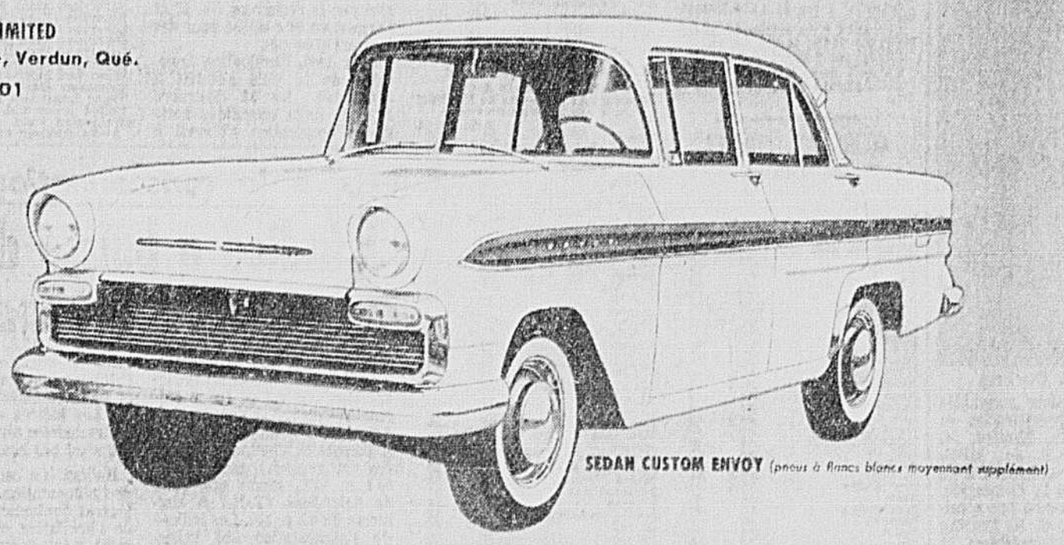
SNYDER AUTOMOBILE LIMITED
2225, rue Notre-Dame, Lachine, Qué. — Tél.: ME. 7-4643

J.-P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE.
3930 est, rue Ste-Catherine — Tél.: LA. 6-4471

DOYLE MOTORS LIMITED
4501, avenue Bannantyne, Verdun, Qué.
Tél.: PO. 9-4501

LAC ST-LOUIS AUTOMOBILES LTD.
90, rue Ste-Anne, S-Anne-de-Bellevue
OX. 7-2480

PARK AVE "CHEVROLET" LTEE.
3421, avenue du Parc — Tél.: VI. 9-5661



SEDAN CUSTOM ENVOY *(pneus à flancs blancs moyennant supplément)*

ENVOY

VOYEZ... ESSAYEZ... ACHETEZ CETTE NOUVELLE VOITURE ANGLAISE GENERAL MOTORS

Construite pour General Motors Products of Canada Limited par Vauxhall Motors Limited, Luton, Angleterre.
Pièces et Entretien dans tout le Canada.

Papier-journal

La production canadienne est en hausse de 2.1% sur celle de mai l'an dernier

L'industrie canadienne du papier-journal a fonctionné au rythme de 87.7% de sa pleine capacité durant le mois de mai pour produire 563,072 tonnes de papier-journal, soit 11,755 tonnes ou 2.1% de plus qu'en mai 1959, d'après le bulletin mensuel de la Newsprint Association of Canada. C'est le taux le plus élevé des papeteries depuis le début de cette année et il se compare à 85.9% en avril, 86.7% en mars et en février et 85.5% en janvier. La production moyenne s'est établie à 21,322 tonnes par jour, le chiffre le plus élevé depuis celui de 22,187 tonnes pour le mois de novembre l'an dernier.

Pendant les cinq premiers mois de 1960, les papeteries ont fonctionné à 86.5% en moyenne pour produire 2,746,210 tonnes de papier-journal, soit 191,337 tonnes ou 7.5% de plus que le total de 2,554,873 tonnes enregistré durant la période correspondante de 1959. Ce chiffre vient immédiatement après le total record de 2,779,547 tonnes en 1957.

La consommation de papier-journal aux Etats-Unis, le meilleur client de l'industrie canadienne, s'est élevée à 685,066 tonnes en mai, soit 35,152 tonnes ou 5.4% de plus qu'en mai 1959. La consommation des cinq premiers mois s'est également accrue de 5.4%, passant de 2,936,624 tonnes à 3,094,196 tonnes. Environ 70.5% de la quantité de papier-journal utilisée aux Etats-Unis durant le mois de mai provenaient des papeteries canadiennes, 26.8% des papeteries américaines et le reste, soit environ 2.7%, de producteur européens.

Les stocks des usagers américains ont diminué de 62,690 tonnes à 822,315 tonnes le mois derniers, soit l'équivalent de 42 jours d'approvisionnement, comparé à 800,495 tonnes ou une réserve pour 43 jours à pareille date l'an dernier. Les stocks des papeteries canadiennes ont diminué de 6,471 tonnes et ceux de l'industrie américaine ont augmenté de 1,798 tonnes. A la fin de mai, le total des stocks de papier-journal en Amérique du Nord s'établissait à 1,092,603 tonnes, comparativement à 1,060,515 tonnes fin mai 1959.

La production de papier-journal s'est chiffrée à 173,299 tonnes en mai, soit 0.5% de plus que les 172,396 tonnes produites en mai 1959. Pour les cinq premiers mois, la production se totalise à 850,921 tonnes, comparé à 810,661 tonnes il y a un an, soit une augmentation de 5%.

Un glossaire bilingue de comptabilité

L'Institut des comptables agréés du Québec a publié un nouveau glossaire français-anglais et anglais-français sur le vocabulaire propre à la comptabilité, glossaire d'une soixantaine de pages où l'on trouve les termes de comptabilité dans les deux langues et leurs équivalents dans l'autre langue. L'ouvrage est intitulé "Termes de comptabilité".

Parmi les termes français, plusieurs sont déjà reconnus et d'usage courant. Il en est d'autres aussi qui, s'ils sont moins connus, sont pourtant justes et peuvent être employés avantageusement.

Cette nouvelle publication s'inspire de la "Terminologie de la comptabilité", dictionnaire des termes propres à la comptabilité publié en 1957 par l'Institut canadien. En même temps qu'il prolonge ce premier ouvrage, le nouveau lexique est spécialement conçu pour faciliter l'établissement d'une terminologie uniforme chez les Canadiens de langue française.

S'il doit être, en tout premier lieu, d'un usage précieux pour les Canadiens de langue française, cet ouvrage n'est pas, non plus, dépourvu de valeur pour les comptables de langue anglaise qui, chaque jour davantage, sont appelés à examiner ou dresser des bilans en langue française.

ÉCONOMIE — FINANCE

Dividendes

Dominion Textile Co. Ltd., 1¾% l'action privilégiée et 15 cents l'action ordinaire, 15 juillet, inscription 23 juin.

Salada-Shirriff-Horsey Ltd., 6 cents l'action, 15 septembre, inscription 25 août.

North American Fund of Canada Ltd., 6 cents l'action, 29 juin, inscription 30 juin.

Canada Bread Co. Ltd., 10 cents l'action ordinaire et 62½ cents l'action privilégiée classe "B", 2 juillet, inscription 23 juin.

Algoma Central and Hudson Bay Railway Co., 25 cents l'action ordinaire et 75 cents l'action privilégiée 6%, 1er septembre, inscription 15 août.

International Bronze Powders Ltd., 15 cents l'action ordinaire et 37½ cents l'action privilégiée, 15 juillet, inscription 23 juin.

Toronto Star Ltd., 75 cents l'action privilégiée, 30 juin, inscription 20 juin.

Pacific Atlantic Canadian Investment Co. Ltd., 3 cents l'action ordinaire, 1er septembre, inscription 15 août.

Anglo-Canadian Pulp and Paper Mills Ltd., 50 cents l'action, 7 juillet, inscription 15 juin.

L'activité boursière

La place locale évolue lentement mais affiche une certaine vigueur

Dans l'ensemble, le marché local a réussi à se maintenir modérément à la hausse, mais les affaires ne se sont guère améliorées.

Cockshutt Farm a monté de 1½ point, International Paper d'un point et B. C. Telephone et Canadian Aviation Electronics de ½ point. Great Lakes Paper, Banque de Nouvelle-Ecosse et Trans-Canada Pipe ont perdu ¼ de point. Parmi les métaux communs, Aluminium a glissé de ½ point et International Nickel et Noranda de ¼ de point, mais Smelters a avancé de ¼ de point.

Aux mines de pétroles, Campbell Chib a grimpé de 10 cents, mais Steep Rock a perdu 50 cents, St. Lawrence River a baissé de 5 cents, South Dufault de 4½ cents, Fab et Obalski d'un cent et Hollinger de ¼ de point. Golden Age et Chemalloy ont avancé d'un cent.

Tendance mixte en Bourse de New York

NEW YORK — Certains groupes de valeurs maintiennent des gains d'importance en fin de séance en Bourse de New York alors que la tendance générale demeure toutefois légèrement orientée vers la baisse. Les experts sont d'avis que le repli ne sera guère prononcé et qu'il sera rapidement suivi par un autre mouvement de hausse.

Universal Match, qui avait fléchi au début de la séance, a marqué par la suite une avance de 3 points. Polaroid a tenu la vedette avec un gain de plus de 6 points.

Chez les valeurs industrielles en baisse figurent : Du Pont, Eastman Kodak, Union Carbide, General Foods et International Paper.

TORONTO. — Tous les groupes de titres ont évolué à la baisse à Toronto, alors que le marché était légèrement plus actif qu'à la dernière séance. Walker-Gooderham a baissé de ¾ de point aux industrielles; Argus a cédé ⅝ de point et Canada Crush Stone et Stelco ½ point. Maclaren Paper a évolué à l'encontre de la tendance générale et grimpé de 2 points et M. & O. Paper a haussé d'un point et Cockshutt de ⅞ de point. Labrador et Noranda ont baissé de ¼ de point et Falconbridge et Nickel de ⅛. Kerr-Addison a avancé de ¼ et Algoma a haussé de 5 cents. Pacific Pete a baissé de 5 cents.

PARIS — Les dispositions du marché sont plus nuancées. Tandis que certains compartiments ou titres isolés maintiennent une bonne fermeté, les dégagements s'assurent fréquemment une légère prépondérance qui ramène les cotes quelque peu au-dessous de celles de la veille. Ces dispositions sont d'ailleurs le prolongement de la séance précédente, dont la fin avait été marquée par des prises de bénéfices disséminées un peu partout. La tendance est lourde sur le marché de l'or.

LONDRES — La physionomie boursière s'est améliorée à Londres et un certain nombre de valeurs industrielles se sont attribué de bons gains. Les valeurs de tout repos ont été peu animées mais fermes. Les valeurs libellées en dollars reflétaient le nouveau recul de Wall Street. Les aurifères ont débuté sur un ton languissant, puis se sont redressées à la faveur d'une bonne demande, si bien qu'elles ont terminé la séance avec des gains nets. Les cuprifères étaient faibles et les pétroles soutenus.

Finances municipales

St-Lambert

La cité de St-Lambert, comté de Chambly, a vendu, le 13 juin, $225,000 d'obligations remboursables en séries en vingt ans. La meilleure des huit soumissions reçues provenait d'un syndicat formé de Nesbitt, Thomson & Co. Ltd. et W. C. Pitfield & Co. qui offrait 98.79 pour $84,500 à 5¾% 1961-70 et $140,500 à 6% 1971-80, c'est-à-dire un coût net de 6.095%.

C'est en octobre 1957, que la municipalité avait fait sa finance antérieure. Elle avait vendu alors $385,000 d'obligations à 5½-5%, séries 20 ans, à 95.82, soit un coût net de 5.852%.

Datées du 1er juin 1960, les obligations échoient du 1er juin 1961 au 1er juin 1980 inclusivement, l'intérêt étant payable semi-annuellement les 1er juin et 1er décembre de chaque année. Le capital et l'intérêt sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec ainsi qu'au bureau principal de cette banque à Toronto. Les titres peuvent être remboursés par anticipation après le 1er juin 1970. L'emprunt est autorisé par les règlements nos 448 et 469 et l'argent va être utilisé pour des travaux d'aqueduc et d'égouts, de pavage et de trottoirs.

Pour 1960, l'évaluation imposable de la cité s'établit à $55,172,502 dont $7,000,000 pour les compagnies. Le 31 décembre 1959, la dette consolidée nette de la corporation s'élevait à $2,906,000. L'année dernière, la population de la cité était de 14,959 âmes.

Repentigny

La ville de Repentigny, comté de L'Assomption, a vendu, le 13 juin, $123,000 d'obligations remboursables en séries en quinze ans. L'émission fut adjugée à un syndicat comprenant la Banque Provinciale du Canada, Crédit-Québec, Inc. et Bélanger Inc., au prix de 97.76 pour $44,500 à 5½% 1961-70 et $78,500 à 6% 1971-75. A ce compte, le loyer moyen net de l'argent est de 6.184%. L'échéance de la quinzième année comprend un solde de $45,000 à renouveler en 1975 pour un terme additionnel de cinq ans.

En mars 1959, la ville avait vendu $770,000 de titres à 5-5½%, séries dix ans, à 93.27, soit un coût net de 6.478%.

Datées du 1er mai 1960, les obligations échoient du 1er mai 1961 au 1er mai 1975 inclusivement, l'intérêt étant payable semi-annuellement les 1er mai et 1er novembre de chaque année. Le capital et l'intérêt sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec ainsi qu'au bureau principal de cette banque à Toronto. Les titres peuvent être remboursés par anticipation après le 1er mai 1968. L'emprunt est autorisé par le règlement No 97 et l'argent va être utilisé pour des travaux d'égouts.

Pour 1960, l'évaluation imposable de la ville s'établit à $24,738,190. Le 31 décembre 1959, la dette consolidée nette de la corporation s'élevait à $1,106,500 dont $1,095,979.21 pour les services publics. La population de la ville est de 8,700 âmes.

Chibougamau

La ville de Chibougamau, comté d'Abitibi-Est, a vendu, le 13 juin, $150,000 d'obligations remboursables en séries en dix ans. Un syndicat formé de Nesbitt, Thomson & Co., Ltd et La Maison Bienvenu, Ltée a payé un prix de 95.751 pour des titres à 6% 1961-70, soit un coût net de 6.941%.

Chibougamau avait vendu, en octobre 1958, $17,000 de titres à 4%, séries cinq ans, à 96.39, soit un coût net de 5.268%.

Datées du 1er mai 1960, les obligations échoient du 1er mai 1961 au 1er mai 1970 inclusivement, l'intérêt étant payable semi-annuellement les 1er mai et 1er novembre de chaque année. Le capital et l'intérêt sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec. Les titres peuvent être remboursés par anticipation après le 1er mai 1967. L'emprunt est autorisé par le règlement No 45 et l'argent va être utilisé pour la construction de trottoirs.

Pour 1960, l'évaluation imposable de la ville s'établit à $9,378,863.34 dont $5,696,383 pour les compagnies. Le 31 décembre 1959, la dette consolidée nette de la corporation s'élevait à $194,000 dont $180,000 pour les services publics. La population de la ville est d'environ 4,700 âmes.

Fonds mutuels

(Cours fournis par A. M. Kidder & Co. Inc.)

	Ach.	Ven.
xAffiliated Fund Inc C	7.39	8.00
xAmeri Business Shares	4.14	4.43
All Canadian Com.	6.69	7.27
All Canadian Div.	5.22	5.67
Amer. Growth Fund. xd	8.17	8.90
Beaubrun Corp.	27.39	29.73
xBoston Fund Ltd.,	17.08	18.46
xBullock Fund Ltd.,	12.68	13.90
Canadian Investm. Fund	8.57	9.41
Canafund Co. Ltd.,	34.20	35.91
Camp Mutual Fund Can	5.28	5.80
Commonwealth In. Cp xd	7.95	8.74
Corporate Investors.	8.52	9.21
Divessified I. S. Serie B	3.75	4.10
Dividend Shares	2.96	3.25
Dominion Equipty I. Lt	14.55	14.85
Dreyfus Fund Inc.,	15.21	16.53
First Oil & Gas.	2.30	2.61
Fonds Collectif A	5.15	5.59
Id. — "B"	5.25	5.58
Id. — "C"	5.08	5.52
xGroup Sec. Auto Shares	9.18	10.06
xGroup Sec. Rail Shares	9.07	9.94
xGroup Sec Steel Shares	9.30	10.19
Group Inc.,	3.46	3.78
Groupe Selectif "A"	5.00	5.45
Grouped Income Accu.	5.19	5.67
Growth Oil & Gas.	6.15	6.46
xIncorporated Investors	8.80	9.51
Investors Growth Fund.	5.82	6.29
Investors Mutual Can.	10.84	11.72
Keystone of Canada	13.37	14.47
xKeystone Custodian B-3	15.76	17.20
xKeystone Custodian B-4	9.46	10.33
xKeystone Custodian K-1	8.85	9.67
xKeystone Custodian K-2	15.45	16.87
Leverage Fund.	5.40	7.03
xMass. Invest. Trust	13.45	14.54
xMass. Invst. Growth St.	15.19	15.4-2
Mutual Accumulatin Fd	6.93	7.63
Mutual Income Fund	e.51	5.04
North Income Fund	4.61	5.04
North Amer. Fund	8.23	8.97
Prêt et Revenue Mut.	4.96	5.41
Radisson R. I.	4.14	4.55
Savings Invest. Mut.	4.96	5.41
Supervised Amer. Funds	7.20	7.27
Supervised Exec. (1955)	37.44	——
Supervised Exec. (1956)	30.69	——
Supervised Exec. (1957)	5.26	——
Supervised Exec. (1958)	5.56	5.61
Supervised Growth F	1.37	1.39
Supervised Income Fd.	3.88	3.92
Television Electronics	5.23	5.78
Timed Investment Fd	5.35	5.72
United Accumulat. Fd	13.94	15.15
xWellington Fund	14.15	15.42

x—En monnaie américaine.

Bourse de New York

(Séance de jeudi)

	Haut	Bas	Clôt.
Abbott Laboratories	68¼	68¼	68¼
Admiral Corp.	17½	17⅜	17⅜
Air Reduction	78¾	78½	78½
Allis-Chalmers	29½	29	29½
Am. Can.	38⅝	38	38⅛
Amerada Pete	60¼	59⅝	59¾
Am. Locomotive	72¼	72⅛	72⅛
Am. Smelting	53¼	52¾	53¼
Am. Tel. & Tel.	89⅜	88¾	89¾
Am. Tobacco	56⅝	56⅜	56⅜
Anaconda Copper	50¼	49⅝	50⅛
Armco Steel	63½	62¾	63¼
Atchison	23⅝	23½	23⅝
Atlantic Refining	42½	42	42⅛
Baltimore & Ohio	35½	34⅞	35⅜
Bethlehem Steel	45½	45⅜	45½
Boeing Aircraft	26½	26¼	26½
Borden's Co.	49	48½	48¾
Bucyrus-Erie	17¼	17	17¼
Canada Dry	21¼	21¼	21¼
Canadian Pacific	25¾	25¼	25¾
Case, J. I.	11⅜	11	11⅜
Caterpillar Tractor	27⅜	27⅛	27⅛
Cerro de Pasco	32⅞	32¾	32⅞
Chance-Vought	29½	29	29
Chesapeake & Ohio	62¼	62	62¾
Chrysler	48¼	47¼	47½
Coca Cola	59⅛	58½	58⅝
Colgate-Palmolive	37	37	37
Comm. Credit	58¾	58¼	58¾
Cons. Edison of NY	64¼	63¾	64
Continental Can	39⅞	39⅝	39⅞
Cont. Oil	44½	43⅝	44¼
Corn Products	56¾	55½	56¾
Curtiss Wright Corp	18	17⅞	18
Delaware & Hudson	23	23	23
Douglas Aircraft	29⅞	29⅜	29⅝
Du Pont	210	210	210
Eastman Kodak	129¼	127	127½
Erie	8¾	8¼	8¾
Eversharp	24¾	24	24¾
Firestone	39	38⅜	39
Ford Motor	71⅜	70⅜	70⅞
Gen. Electric	94	93⅜	93⅝
Gen. Foods	129	128¼	128¾
Gen. Dynamics	43¾	43⅛	43⅞
Gen. Motors	44⅛	44⅛	44⅛
Gillette S. R.	75⅜	75⅜	75⅜
Goodrich	68¼	67¾	67¾
Goodyear Tire	41½	40⅞	41⅜
Homestake Mining	38⅝	38⅜	38⅝
Illinois Central	38⅝	38¼	38¼
Int. Business Mach	524	520	524
Int. Harvester	45¼	45⅛	45¼
Int. Nickel	56	54⅞	54⅞
Int. Paper	107¼	106	106½
Inter. Tel and Tel	45⅜	44¼	45⅜
Johns Manville	61⅜	61¼	61⅜
Kennecott Copper	74¼	74¼	74½
Lockheed	20½	20¼	20¼
Mack Trucks	38⅛	38⅛	38⅛
Mont. Ward	40¾	40¾	40¾
Motorola	181	181	181
Nat. Biscuit	62¼	62¼	62¼
Nat. Cash Reg.	67½	67½	67½
Nat. Dist.	29	28¾	28¾
Ne York Central	23¾	22½	23
North Am. Aviat.	37⅜	36⅞	36¾
Northern Pacific	42	41½	41⅝
Ohio Oil	31⅞	31⅜	31⅞
Owens-Illinois	114½	113	113
Pennsylvania R.R.	13¾	13⅜	13⅝
Pepsi Cola	49	47	48
Pheips Dodge	48	47⅜	47⅝
Phillips Pete	44	43⅜	43⅜
Pitts. Pl. Gl.	63½	64¾	63½
Procter & Gamble	113	113	113
Pullman	72¼	72¼	72¼
Pure Oil	28½	28¼	28¼
Radio Corp.	76¾	76¼	76¼
Republic Steel	63½	62¾	63
Schenley Dist.	24	23⅝	24
Shell Union	33¼	34⅝	34⅛
Simmons	44½	44½	44½
Sinclair Oil	37⅜	37½	37½
Socony Mobil	36½	35¾	36¼
Southern Pacific	20	19⅞	20
Southern Railway	48	48	48
Standard Oil (N.J.)	41⅝	41⅜	41⅜
Standard Brands	44¼	44	44
Studebaker	9¾	9⅝	9⅝
Texas Co.	73½	72½	73½
Union Carbide	137¾	137	137¾
Union Pacific	26⅝	26¼	26⅝
United Aircraft Cp	39¼	38¾	38⅝
United Corporation	7¾	7¼	7¼
U.S. Rubber	56¼	55⅝	56¼
U.S. Smelters	30	29¾	29¾
U.S. Steel	83	82½	82½
Vanadium Steel	22¾	21⅞	22¼
Warner Bros.	44¼	43¾	44⅛
West. Penn.	38¾	38¼	38¾
Western Union Tel	49½	49⅜	49½
Woolworth	70¾	70½	70½
Youngstown S & T	108¾	107¾	107¾
Zenith Radio	118½	113½	116¼

Bourse Américaine

(Séance de jeudi)

	Haut	Bas	Clôt.
300 Allegh CP wts	7⅛	7	7
1900 Atlas Cop wts	2⅜	2¼	2¼
2200 Braz T L & P	4½	4⅜	5½
200 Brit Am Oil	27	26½	27
100 Brit Col pwr	32⅜	32⅜	32⅜
3200 Brit Pete	7 3-16	7⅛	7 3-16
4800 Brown Co	13¼	13	13⅛
1100 Cal East	2⅜	2⅛	2⅛
1500 Can Javelin	9¾	9½	9¾
400 Can Marconi	5⅜	5¼	5¼
1000 Cent Hadley	1¾	1⅜	1⅜
100 Cons M & S	19¼	19¼	19¼
1100 Creole Pete	30	29½	29½
2000 E B & Share	23	22¾	23
1800 Fairchil C&I	182	176½	180
2200 Felmont Pete	5	5	5
25 K Ford of Ca	145	145	145
1200 Im Chem A	11 16	8 9	16 9 11 16
300 Imperial Oil	31¾	31⅝	31⅝
1200 Mlybdenm	47¼	46	46
100 NJ Zinc	25⅛	23½	25½
1600 Pancoastal vtc	1⅜	1⅜	1⅜
400 Sapphire Pete	9 16	½	½
300 Scurry Rai Oil	5¼	5⅛	5⅛
800 US Foil B	43	42½	43
1200 Web & Knapp	1¼	1	1

Emprunt scolaire

Emission à 6% de la Commission des Ecoles Protestantes

La Commission des Ecoles Protestantes du Grand Montréal a confié l'émission de $3,000,000 de débentures 6% à fonds d'amortissement, datée du 2 juillet 1960 et échéant le 2 juillet 1980, à un syndicat présidé par La Maison Bienvenu Limitée et Bruns Bros & Denton Limited et groupant McDougall et Christmas Ltd., Midland Securities Corporation Limited, Collier, Norris et Quinlan Ltd., La Banque de Nouvelle-Ecosse, R. A. Daly & Company Ltd., Bankers Bond Corporation Ltd. et Molson & Company Ltd., au prix de $99.139.

La Commission Scolaire a reçu trois autres offres pour l'émission, la deuxième étant de $99.03.

Les Obligations, qui ne sont pas rachetables pendant 10 ans autrement que pour les besoins du fonds d'amortissement sont offertes à $100 plus l'intérêt accru, assurant de ce fait un rendement de 6%.

Taux d'escompte

Légère hausse cette semaine

Ottawa, 17. — Le taux d'escompte de la Banque du Canada a accusé une légère augmentation cette semaine passant de 2.90 à 2.96 pour cent à la suite de la vente de $95,000,000 de bons du trésor.

Le taux d'escompte, qui est fixé chaque semaine par les résultats de l'enchère tenue sur les bons du trésor, avait constamment fléchi au cours des derniers mois pour marquer son plus bas niveau la semaine dernière depuis plus d'un an. Il a déjà atteint 6.41 pour cent en août 1959.

La semaine prochaine, la Banque du Canada offrira encore en vente une autre tranche de $95,000,000.

Marchés commerciaux

La cote des grains

Marché à terme

Winnipeg

	Haut	Bas	Clôt.
Avoine :			
Juil	82	81⅞	82
Oct.	80	79⅝	79⅞
Déc.	—	—	77¾
Orge :			
Juil.	1 00¾	1 00⅝	1 00⅝
Oct.	99⅜	98¼	99½
Déc.	—	—	98¼
Lin :			
Juil.	3 21½	3 19	3 19½
Oct.	2 99½	2 96⅜	2 98
Déc.	2 89¾	2 87½	2 88¼
Seigle :			
Juil.	1 07½	1 07	1 07¾
Oct.	1 07¼	1 06⅞	1 07¼
Déc.	1 07¼	1 07⅛	1 07⅝

Marché au comptant :

Avoine : 2CW 84½; EX 3 CW 81; 3 CW 80½; EX 1 fourragères 80¼; 1 fourragère 78¾; 2 fourragère 73¾; 3 fourragère 72¾; fourragère mélangée 56.

Orge : 1 et 2 CW 6-rangs 1 05¾; 1 et 2 CW 2-rangs 1 03¾; 3 CW 6-rangs 1 00¾; 4CW 6-rangs; 3 CW 2-rangs et 1 fourragère 98¾; 2 fourragère 96¼; 3 fourragère 94¾.

Seigle : 1 et 2 CW 1 06¾; 3 CW 1 04¾; 4 CW 94¾; ergoté 87¾; sur voie 1 06¾.

Lin : 1 CW 3 22½; 2 CW 3 17½; 3 CW 2 94½; sur voie 3 18¼.

Chicago

	Haut	Bas	Clôt.
Blé :			
Juil.	1 84½	1 84⅛	1 84¼
Sep.	1 87¼	1 86⅛	1 86⅜
Déc.	1 92⅛	1 92⅛	1 92¼
Mars	1 97⅛	1 96⅜	1 96⅜
Mai	1 96⅛	1 95¾	1 95⅞
Maïs :			
Juil.	1.19	1.18⅝	1.18⅞-¾
Sep.	1.18¼	1.17⅛	1.18-18⅛
Déc.	1.12⅞	1.12⅛	1.12⅜
Mars	1.16¼	1.16¼	1.16½
Avoine :			
Juil.	71⅜	70¾	71-70⅞
Sep.	71⅜	71⅛	71⅛
Déc.	73¾	74⅛	74⅛
Mars	76⅜	76¼	76¼
Seigle :			
Juil.	1.22¾	1.21¾	1.21¾-⅞
Sep.	1.23⅜	1.22⅛	1.23⅛
Déc.	1.25¾	1.24⅞	1.25¼
Mars	1.27⅜	1.26¾	1.26¾
Mai	——	——	1.27¼
Fèves soyas :			
Juil.	2.11¾	2.10⅝	2.11-11⅜
Sep.	2.10⅝	2.09⅞	2.10⅛
Nov.	2.09½	2.08⅝	2.09⅜-½
Jan.	2.13¼	2.12¼	2.13⅜-½
Mars	2.16¼	2.15¼	2.16¼

Cours des devises

A New York, le dollar canadien est en hausse de 1/16 à une prime de 1 9/16 pour cent; la livre sterling est en hausse de 1/64 à $2.80¼.

A Montréal, le dollar américain est inchangé à 1½ pour cent d'escompte; la livre sterling est cotée à $2.75 15/16 m, en baisse de ⅛.

Devises étrangères

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

France, franc	0.2012
Belgique, franc	0.0198
Italie, lire	0.00158
Espagne, peseta	0.0165
Suisse, franc	0.2285
Pays-Bas, florin	0.2614
Norvège, couronne	0.1381
Danemark, couronne	0.1428
Suède, couronne	0.1910
Tchécoslovaquie, couronne	0.1369
Allemagne, deutsche mark	0.2364
Mexique, peso	0.0801
Venezuela, bolivar	0.2966

Nouveau président chez Darling Brothers

M. T. C. Darling

Lors d'une récente assemblée du conseil d'administration de Darling Brothers, Limited, M. T. C. Darling, B. Sc., MBE, auparavant vice-président, a été élu président de la compagnie. On a aussi annoncé les nominations de MM. G. K. Darling au poste de vice-président et secrétaire et N. H. Cooper, c.a. au poste de trésorier de la compagnie. —★

MATIERES PREMIERES

SUCRE — New York (en cents par livre) marché intérieur, non raffiné, comptant 6.20, terme mai 5.79-80, juil. 5.90A, sept. 5.93A, nov. 5.98V. Marché mondial comptant 3.10, terme mai 3.08 juil 3.08A, sept. 3.23, oct. 3.25, mars 3.32, mai 3.32A, juil 3.36A, sept. 3.37N.

CACAO — New York, en cents par livre Accra comptant 28¾N. Terme mai 26.35, juil. 26.60, sept. 26.98, déc. 27.10, mars 27.20, mai 27.30N.

COTON — New York en cents par livre middling comptant 34 10N.

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Juillet	32.71	32.71	32.71	32.71
Octobre	30.89	30.89	30.84	30.81A
Déc.	30.80	30.81	30.80	30.80
Mars	——	——	——	31.45A
Mai	31.45	31.45	31.45	31.45A
Juillet	——	——	——	31.49A
Octobre	——	——	——	30.75A
Déc.	——	——	——	30.70A
Mars	——	——	——	31.60A

CAFE — New York (en cents par livre). — Santos No 4 comptant exdock 36.75V. Les offres C et F comprennent le Santos Bourbon no 3 à 36.50V et le no 5 à 35.50V.

Contrat "B"

	Haut	Bas	Clôt.
Juillet	35.70	35.60	35.70
Décembre	34.25	34.00	34.03N
Mars	33.50	33.45	33.48N

Contrat "M"

Mai	44.09	44.90	44.85N
Mars	42.20	42.20	42.14N
Juillet	44.70	44.45	44.45
Septembre	41.50	44.40	44.39N
Décembre	42.95	42.85	42.89N

Contrat "K"

Mai	26.00	26.00	26.00
Juillet	——	——	25.40N
Septembre	——	——	24.95N

HUILE DE COTON — New York (en cents par livre) huile brute du sud-est, comptant .10N. Brute du Mississipi comptant 11.37½N. Terme mai 12.02A, juil. 12.13, sept. 11.94-95, oct. 11.80-84, déc. 11.79A, juil. 11.86A.

HUILE SOYA — New York brute Decatur, comptant .08V.

HUILE D'ARACHIDES—New York brute Sud-est, comptant .16A.

HUILE DE COPRAH — New York, brute, côte du Pacifique, comptant .16¼V.

HUILE DE LIN — New York, brute, comptant .1411V.

SAINDOUX — Chicago, comptant .0942N

SUIF — New York, qualité supérieure comptant .06⅛.

RAYONNE — New York, acétate (en cents par livre); comptant 28¾.

SOIE — New York en cents par livre) comptant 4.38V.

PEAUX VERTES — New York, cuir de vache naturel, comptant 23N, Terme avril 19.80, juil. 19.35 oct. 12.8A.

LAINE — New York (en cents par livre comptant 121.0N, Terme mai 120.0 juil. 121.3A, oct. 122.1A, déc. 123.2A, mars 124.0A.

Fruits et légumes

Prix payés par les marchands de légumes au marché central métropolitain jusqu'à 7 h. a.m. Ces prix sont fournis par le service de l'horticulture, division de l'inspection, ministère provincial de l'Agriculture.

FRAISES : 9.00 le cageot de 36 chopines.

POMMES : McIntosh, belles, d'entrepôts frigorifiques 3.50; "C" 1.75-2.00; Fameuses 2.00 le minot.

POIRES : 20-21¢ la lb.

BETTERAVES : 90-1.00 la doz. de pqts.

CHOUX : 1.75-2.00 pour 18.

CHOUX FLEURS : 3.00 la douzaine.

CONCOMBRES : de couches 1.20-1.25 la doz.

EPINARDS : 1.00 le minot; 1.75-12 cellos de 1 lb.

LAITUE : en feuilles 75-90¢ 2 doz. Boston 80¢/2 doz; Iceberg 1.00-1.35 le cageot, Roumaine 1.50 le cageot de 5 doz.

NAVETS : No 1, 1.75-2.25-50 lb; 40¢ pour 5.

OIGNONS : du printemps 35-40¢, oignonets 45-50¢ la doz de pqts.

PERSIL : 75¢ la doz de pqts.

POIREAUX : 75¢ la doz.

RADIS : 30-35¢ la doz de pqts.

RHUBARBE : 35-40¢, grosse 75¢ la doz.

COURS DES PETROLES de Calgary

Cours fourni par Jas. Richardson & Sons

	Achat	Vente
Alaska Y. Pipe	—	2.00
Alaska Y. Ref.	—	.50
Aldina	.02	.03
Bashaw	.01	.02
Blue Cr.	.23	.25
Cdn Fort	.02	.02½
Cdn Propane	2.15	2.25
Castle	.10	.12
Comm Min	.10	.12
Claybar	.15	.19
Dom Min	.10½	.01
Edoran	.02½	.03½
G'Way	.02½	.04
Kenare	.01½	.02
Keno	.19	.25
Leamac	.04	.05
Led Cal	.04½	.05
Merit Oil	.43	.47
Merland	.09	.10
Mill Cr.	.10	.11
N. Rich	.02½	.03
N. Cont	.00½	.01
New Ridge	.03½	.06
Nuco	.04	.05
Ranchmen's	.08	.10
Renfrew	.03	.03½
Sastek	.01	.04
Sage	.57	.64
Share	.02	.04
Silver City	.02	.04½
T'Field	.02½	.04
Turner Val	.10	.20
W. Warn	.05

Bourse de Toronto

(Séance de jeudi)

(INDUSTRIELLES)

	Ventes	Hauts	Bas	Clôt.
Abitibi	1285	$ 41	40¾	40¾
Abit pr	595	$ 22¾	22¼	22¼
Aca-Atl pr z10		$ 85¼	85½	85¼
Atla Dist	250	220	220	220
Atlas Gas	3160	$ 19¾	19	19⅛
Atl Gas pr	475	$101¾	101¾	101¾
Atl Gas w	1328	460	450	450
Algoma	3220	$ 33½	32⅝	32¾
Alumini	5155	$ 31⅞	30¾	30¾
Alum 2 pr	145	$ 43¼	43¼	43¼
Analog	500	475	475	475
Ang Pulp p z10		$ 51	51	51
Anthes A	360	$ 30	30	30
Argus	1240	$ 27¼	26⅞	27¼
Argus 2.50 p	25	$ 46½	46½	46½
Atlan Acc	100	$ 15	15	15
Atlas Steel	240	$ 20⅝	20½	20⅝
Bk Mont	985	$ 53⅞	53⅝	53⅞
Bank NS	663	$ 60	59⅝	59⅞
Bk NS rt	15152	455	435	435
Bath Po A	25	$ 42	42	42
Bath Po B	175	$ 31¾	31½	31¾
Beatty	424	$ 5¼	5¼	5¼
Bell Pho	3460	$ 44⅞	44¼	44¼
Bowater p	210	$ 46	46	46
Bo Mer p	200	$ 47⅜	47⅜	47⅜
Bowater	285	$ 8⅛	8⅛	8⅛
Brazil	3574	455	430	450
BA Oil	3538	$ 26½	26	26
BCE 4½ pr	20	$ 41¼	41¼	41¼
BCE 4½ pr	20	$ 41¼	41¼	41¼
BCE 4½ pr	63	$ 86½	86	86
BC Forest	1485	$ 12½	12¼	12¼
BC Pow	612	$ 32½	32¼	32½
BC Phone	60	$ 45¼	45¼	45¼
Brown	300	$ 15	14½	15
Build Prod	425	$ 34¼	33¾	34
Bullochs A	100	$ 6	6	6
Burns	210	$ 13¼	13¼	13¼
Cal Pow	800	$ 18¾	18¼	18⅜
Ca " 5pr	25	$ 97	97	97
Can Cem	545	$ 27⅜	27	27
Can Cem pr	39	$ 26¾	26¾	26¾
CCL Stone	100	$ 15	15	15
C Foulds A	100	$ 20½	20½	20½
CI Endry	745	$ 17⅜	17½	17½
Can Malt p	z20	$ 23½	23½	23½
C Pack B	200	$ 13	12½	12½
C Pack B	200	$ 45½	45½	45½
Can Perm	z40	$ 49½	48¼	49½
C Safe 4 pr	50	$ 85¼	85¼	85¼
C Bnk Com	650	$ 53¼	53¼	53¼
Cdn Brew	2350	$ 37¾	36½	36¾
C Bk Alum	z10	$ 11	11	11
CBAL A w	130	480	465	480
Cdn Celan	z85	$ 19⅞	19⅝	19⅞
C Chem	2200	$ 6¼	6	6
C Collieries	z50	$ 8¾	8¾	8¾
C Dredge	100	$ 13¾	13¾	13¾
C Fairbks	525	$ 10	10	10
C Fairbks	100	$ 6¼	6¼	6¼
CF Prod	100	430	430	430
CF Prod pr	95	$ 65½	65½	65½
C Hydro C	z50	$ 10⅛	10⅛	10⅛
CIL	330	$ 12⅝	12⅝	12⅝
Cdn Ind G	800	400	390	400
Cdn Oil	1022	$ 21¼	21	21
Cdn Oil 5	50	$ 92½	92½	92½
Cdn Oil 4	z10	$ 76	76	76
CPR	1100	$ 25⅜	25¼	25⅜
Cdn Tire	165	$185	180	185
CWN Gas	120	$ 16¼	16¼	16¼
C Westng	50	$ 38½	38½	38½
Chat Gat	160	$ 23⅜	23¼	23⅜
Cockshutt	2530	$ 17⅜	16¾	17⅛
Col Cell	450	400	400	400
Comb Ent	z50	$ 8	8	8
Con Baks	100	$ 8	8	8
Con Gas	2585	$ 39⅛	38⅝	39¼
Corby B	z10	$ 16½	16½	16½
Cosmos	100	$ 10⅜	10⅜	10⅜
Creativ T	17293	$ 11¼	10⅝	11⅛
Crown Tr	10025	$ 25½	25½	25½
Crown Zell	25	$ 44	44	44
Crush Int	735	$ 7⅜	7¾	7¾
Crush pr	35	$103	103	103
Dist Seag	930	$ 29¼	29⅛	29¼
D Bridge	25	$ 18½	18½	18½
D Dairies	225	$ 7	7	7
Dom Elect	100	$ 6½	6½	6½
Dom El ws	75	360	360	360
D Fndry	4470	$ 41	40½	40½
D Magnes	200	$ 7	7	7
Dosco	945	$ 13⅜	13⅛	13⅜
D Stores	945	$ 53	50½	52
Dom Tar	1060	$ 14	13¾	14
Dom Tar	245	$ 18½	18½	18½
Dom Text	975	$ 9¾	9½	9½
Eddy	50	$ 60	60	60
Emco	100	$ 10	10	10
Emp Life	37	$ 56½	56½	56½
Fam Play	200	$ 19¾	19¼	19¼
Fed Grain	100	$ 43½	43½	43½
Fed Grain	50	$ 26¾	26¾	26¾
Fleet Mfg	500	58	58	58
Ford US	z10	$ 70	70	70
Fndtn	200	$ 9¾	9¾	9¾
Gatineau	517	$ 36¼	36	36¼
Gat 5 pc	95	$102	100	102
Gat 5½ pr	15	$103	103	103
G Dev	7650	$ 14¼	13⅝	14¼
G Dynam	50	$ 43	43	43
GMC	50	$ 43¾	43¾	43¾
G Publ A	200	$ 25	25	25
GS Wares	150	$ 10¼	10¼	10¼
GS Wares	z10	$ 85¼	85¼	85¾
G Markas	z75	$ 6½	6½	6½
GL Paper	500	$ 40¾	39¾	39¾
GL Pow w	50	600	600	600
GN GS 2.40	20	$ 39½	39½	39½
Gr Wpg C	477	$ 9¼	9	9
Gr Wpg vt	850	$ 8¾	7¾	8¾
Gr Wpg 36	200	325	325	325
Gr Wpg 58	140	250	250	250
Gurney	100	$ 9¼	9¼	9¼
Gurney pr	z15	$ 27	27	27
H Cotton	100	$ 16	16	16
Hardee	340	$ 11¾	11½	11½
Hard Car	200	$ 10½	10½	10½
Hendshaw pr	z5	$ 90½	90½	90½
H Smith	50	$ 38½	38½	38½
Hughes O p	40	$ 25½	25½	25½
Imp Bank	365	$ 59½	59½	59½
Imp Inv	3505	$ 10	9¾	10
Imp Oil	5750	$ 31¾	31	31
Imp Tob	190	$ 11¾	11¾	11¾
Ind Accep	555	$ 39½	39	39
Ingersoll A	z17	$ 5¼	5¼	5¼
Inglis	z25	460	460	460
Inld C pr	200	$ 18	18	18
Inld Gas	1075	400	400	400
Inld Gas	200	$ 14	14	14
Inld Gas	700	90	90	90
Int Util	z20	$ 34	34	34
Int Util pr	25	$ 40¾	40¾	40¾
Inter	315	$ 55½	55½	55⅝
Intp Stl	250	465	460	460
Inv Syn A	151	$26⅜	26½	26¼
Jamaica PS	250	$29	28¾	28¾
Jefferson	z100	$ 5¾	5¾	5¾
Jockey C	1730	215	210	210
Kelly A	500	$ 6¼	6	6¼
Kelly wts	100	300	300	300
Labatt	245	$26⅜	26⅜	26⅜
Lakeld	3023	200	200	200
Laura Sec	202	$14	14	14
Lob C A	263	$26⅝	26½	26½
Lob CAWt	580	635	600	610
Lob Co B	325	$27¼	27	27⅛
Lob Co pr	53	$44½	44½	44½
Lob G I pr	150	$28	28	28
Loeb M	600	$ 8	7¾	7¾
MacLeo A	150	$23	23	23
MB PR	1750	$16½	15½	15½
Maher	50	$23¾	25¼	25¼
Mass F	4900	$ 9½	9¼	9¼
Mass F pr	25	$98½	98½	98½
Mass F 5½	122	$99	99	99
Mid West	800	155	150	155
Molson B	455	$24¼	24¼	24¼
Molson pr	31	$40½	40½	40½
Molv	z20	$48	48	48
MLoeo xd	325	$14¾	14¾	14¾
Moore	1702	$45½	45	45¼
Nat Drug	300	$15	14¾	14¾
Nat Drug pr	27	$14	14	14
N Groc pr	270	$26¾	26¾	26¾
N St Car	273	$13¾	13¼	13¼
Nat Trust	z20	$51	51	51
Neon	125	$15	15	15
NC Star pr	125	$47¾	47½	47¾
NStar wt	37	355	345	355
NS NGas	1995	$13	12¼	12¼
NW Util pr	z15	$70½	70½	70½
Ont Loan	165	$27¼	27¼	27¼
Oshawa A	300	$ 7¾	7	7
Overland	z20	$ 6¼	6¼	6¼
Page Hers	865	$23¾	23	23
Pembina	170	$6 ¾	6¼	6¾
PCJewel p	z18	$91	91	91
Photo Eng	z25	$13½	13½	13½
PreEl r	11000	¼	¼	¼
QN Gas	734	$10	10	10
QN Gas un	z30	$66½	65	65
QN Gas w	460	250	225	225
R Silk A	440	$ 7¾	7¾	7¾
Roe AV ca	863	$ 5¾	5	5
Roe AV 5½	z10	$ 75	75	75
Royal Bk	623	$ 70¼	69¾	69¾
Ro Bk rts	7060	282	280	281
SIL Corp	2105	$ 18¼	18	18
St Maurice	900	84	81	83
Salada-S	2395	$ 9¾	9¾	9¾
Sal-S wts	360	510	485	485
Shawin	956	$ 26¼	26¼	26¾
Shaw-A pr	30	$ 39½	39½	39½
Silknit	z15	$ 19½	19½	19½
Silknit pr	z5	$ 35	35	35
Silverwd A	368	$ 10¼	10¼	10¼
Simpsons	225	$ 28½	28½	28½
SKD Mfg	703	295	295	290
Southam n	z75	$ 21	21	21
Spartan	z10	90	90	90
Spart wts	600	26	26	26
St Pav	920	$ 15¼	15	15
St Wire C	200	200	200	200
Stedman	60	$ 33	33	33
Steel Can	1625	$ 72¼	70¾	70¾
Steinbg A	145	$ 19¾	19½	19¾
S Propane	100	$ 14¼	14¼	14¼
S Prop wts	100	265	265	265
Suntest ord	100	$ 14½	14½	14½
Suptest pr	z5	$ 92	92	92
Tamblyn	240	$ 23¾	23¼	23¼
Tayl PC pr	z50	$ 88¾	88¾	88¾
Texaco	500	$ 50	49	49¾
Thornclf	300	$ 7¼	7¼	7¼
TT Tailors	z10	$ 14	14	14
To-Do Bk	2090	$ 53¼	53	53
Tor Iron	z20	$ 15	15	15
Tor Iron A	z71	$ 14	14	14
T Sta pr xd	25	$ 58¼	58¼	58¼
T Fin A	190	$ 37½	37½	37½
T Fin 5 pc	25	$ 96¾	96¾	96¾
T Fi wts	57	200	200	200
Tr Ca Pl	1704	$ 17¾	17½	17½
Trans-Mt	1000	$ 9	8¾	8¾
Trans PPL	225	$ 13½	13½	13½
Un Ac 2 pr	133	$ 9	9	9
Un Gas	1415	$ 13¾	13¾	13¾
Un G A pr	75	$ 52¾	52¾	52¾
U Fuel B	z5	$ 32¼	32¼	32¼
Un Steel	z20	$ 6¾	6¾	6¾
Vanadium	1100	165	160	160
Vic G Tr	50	$ 37½	37	37
Wainwr	100	170	170	170
W GW xd	1205	$ 36¼	35¼	35¾
Westeel	z5	$ 13¾	13¾	13¾
Wes C Bre	70	$ 32½	32½	32½
Wes Groc A	z5	$ 34¼	34¼	34¼
Weston A	430	$ 33¼	32¾	33¼
West A wts	105	$ 13	13	13
White Pass	1505	$ 6¾	6¼	6¾
Woodwd A	100	$ 16¾	16¾	16¾
Wdwd A wts	50	540	540	540
Zenith	1000	275	275	275

CURB

Andian	z50	$ 7	7	7
Anz-Nfld	630	$ 7	6¾	6¾
Asbestos	1485	$ 24¼	23¾	23¾
CD Sug	765	$ 16½	16	16½
CG Inv	50	$ 30½	30	30
C Paper	601	$ 41¾	41	41
D Oil Cloth	75	$ 34	34	34
Dupont	125	$ 22¾	22¼	22¾
MacLaren	50	$ 87	87	87
MO Paper	110	$ 31	31	31
Price Br	50	$ 41¾	41½	41½
Third CG In	200	$ 6¼	6¼	6¼

PETROLES

Acme Gas	1000	15	15	15
Am Ledue	1000	8	8	8
Bailey SA	900	560	560	560
Bail S 5¾	z180	$ 19	19	19
Banff	600	99	99	99
Britalta	1600	207	205	207
Calalta	1900	40	40	40
C Oil Lds	100	103	103	103
C Oil L wt	2500	13	12½	12½
CS Pete	1000	283	283	283
C Chieftn	22000	97	90	95
Cdn Dev	1800	226	220	220
C Ex Gas	2500	162	160	162
C High Cr	3000	25	25	25
C Homestd	300	71	71	71
C Husky	570	525	505	505
C Husky w	460	205	200	205
C Superior	700	950	940	940
Cent Del	1285	480	475	475
C Dragon	9500	28	25	27
C East Cr	1120	35	35	35
C Mic Mac	850	195	190	194
C Wes Pete	100	320	320	320
Cree wts	700	355	355	355
Dme Pete	1200	680	670	670
Dynamc	121410	90	75	84
Fr Pete pr	110	425	425	425
Gr Plains	1250	925	925	925
Home O A	265	795	790	790
Home O B	195	765	765	765
H B Oil G	1270	990	965	965
Jump Pnd	4000	15	13	15
Jupiter	1900	171	170	171
Long Pnt	2000	58	58	58
Medal A	4110	147	145	145
Midcon	4000	38	36	36½
Mill City	1100	20	19	20
NCO pr	210	$ 20	20	20
Okalta	900	34	34	34
Pac Pete	1187	875	865	870
Permo pr	3700	45	41	42
Petrol	1100	61	61	61
Phillips	900	50	50	50
Place	5200	60	60	60
Pioneer	23900	50	52	50
Provo G	11275	198	190	190
Ranger	500	110	110	110
Royalite	820	700	690	690
Sapphire	1300	50	50	50
Secur Free	840	370	365	370
Spooner	41500	15½	14	14
Submarine	300	75	75	75
Tidal	4100	51	49	49
Trial Oil	1000	215	205	215
Un Oils	12766	111	104	104
W Cdn OG	1700	118	116	116
W Cd OGw	300	46	46	46
Wsburne	9900	52	50	50
Westates	1000	111	111	111
Advocate	4920	360	355	360

MINES

Agnico	510	73	73	73
Algom	860	990	985	990
Anacon	2200	50	49	49
Anglo Hur	500	695	685	685
A Rouyn	3000	16	16	16
Ansil	1000	8	8	8
Area	500	75	75	75
A Arcadia	500	36½	36½	36½
Atl Coast	1100	120	112	112
Atlin-Ruf	2000	7	7	7
Aumaque	3000	6½	6½	6½
Bankeno	1200	2	22	22
Barnat	5600	142	141	141
Base Metl	1500	12	12	12
B Dun	1500	14	14	14
Beav Lod	1000	8	7	7
Belcher	500	52	52	52
Bleterre	500	18	18	18
Bethlm	4200	69	68	69
Bibis	5500	8	8	8
Bidgon	2000	8½	8½	8½
Black B	10100	11	10	11
Bordulac	1000	4½	4½	4½
Bouzan	4000	47	46	46
Bralorne	100	490	490	490
Broul Reef	500	40	40	40
Brunswick	975	395	380	380
Buffad	400	7	7	7
Buff Ank	6000	205	198	200
Cadamet	2823	11	10	11
Camp Ch	5640	610	590	595
C Tungstn	1000	162	161	161
C Astoria	2000	4½	4½	4½
C Dyno	1030	40	40	40
C Malart	1000	47	46	46
Can-Erin	53600	86	85	85
Captain	1000	7½	7½	7½
Cassiar	645	$ 12¾	12¾	12¾
Cent Pat	150	108	108	108
Cheskirk	2500	2½	2½	2⅝
Chester	2000	35	33	35
Chib Jac	1200	32	32	32
Chib-Kay	1000	10	10	10
Chib-M	1200	51	51	51
Chimo	2600	55	54	54
Chrom	500	455	450	450
Coch Will	300	280	280	280
Comb Met	2000	22	22	22
Coniagas	2100	47	47	47
Coniaurm	1300	56	56	56
C Blekeno	2500	4	4	4
C Discvry	3600	315	305	315
C Fen	1000	16	16	16
CG Arrow	1500	32	31	31
C Halwel	37600	51	49	49
C Marba	26600	43	39	40½
C Marcus	1000	65	64	65
Con-MS	1160	$ 18¼	18¼	18¼
C Mogul	1200	85	83	85
C Mosher	1200	153	150	151
C Nat Gas	1095	16½	16½	16½
C Northld	2800	31	30	31
C Persh	1500	10½	10	10½
C Rscourt	5000	6	6	6
Con Su-I	14250	33	33	33½
Convest	500	340	340	340
Coprand	3550	122	116	120
Coulee	4000	32½	31½	31½
Craigmt	2950	525	525	525
Crowpat	16000	6½	5	5½
Cusco	600	5	5	5
D'Aragon	500	23	21	21
Dez Horn	4500	25	22	25
D'Eldona	1000	7½	7½	7½
Delnite	2000	46	45	46
Denison	2953	890	870	885
Dome	320	$ 17¼	17¼	17¼
E Amphi	1000	5½	5½	5½
East Mal	5200	143	143	143
East Sull	200	157	157	157
Elder	2000	100	99	100
El Sol	3200	6	4	4
Eureka	2000	20½	20	20
Falconbr	1400	$ 32	31⅝	32
F West Tz	1500	8	7½	8
Fatima	11100	48	46	48
Franceneur	1000	4	4	4
Frobisher	5620	170	166	168
Frob debs	30	$ 89	89	89
Geco Mine	240	$ 17½	17¼	17½
Gnt Mas-t	2000	23	23	23
Giant YK	1235	915	880	880
Goldale	1000	15	15	15
GF Mining	3500	20	20	20
Grandroy	725	10	10	10
Granduc	6500	124	115	120
Gunnar	2190	780	770	770
Gun-wt	3520	9	7½	9
Gwillim	3500	5	5	5
H of Lake	1500	6	5½	5½
Heath	1000	4½	4½	4½
Hollinger	100	$ 22¼	22¼	22¼
Hoyle	700	370	370	370
Hud Bay	405	$ 48¾	48	48
Hugh-Pam	500	6½	6½	6½
Int Moly	4000	7	7	7
Int Nick	5377	$ 53	53¼	54¼
Irish Cop	1900	94	94	94
Iron Bay	1300	290	275	276
Iso	6000	52	50	51
J Waite	14700	30	29½	31
Jacobus	3800	115	106	112
Jellicoe	4500	10	9	9
Joburke	500	9	9	9
Jonsmith	5000	10	9	9
Kerr Add	4060	11	10¾	11
Kirk Min	2030	26	26	26
Kirk To	1000	7	7	7
Labrador	866	$ 19	18	18
Lac Dufault	3400	42	42	42
L Shore	240	353	353	355
L Wasa	4500	30	30	30
Lamaque	1100	325	315	325
Lat Am	102100	66	56	66
Leith	3900	150	145	145
Lk Lac	700	160	160	160
Lorado	2700	36	35	35
Lora wts	5600	6	5½	5½
Louvicr	600	5	5	5
Lynx	1000	7	7	7
Macassa	113	235	255	255
Macfie	4000	4½	4½	4½
Madsen	825	280	276	280
Magnet	1500	6	6	6
Malartic	z500	85	78	85
Manex U	3000	4	3½	3½
Maralgo	3500	9	9	9
Marcon	1000	8	8	8
Marit.	15450	85	81	83
Martin	6200	40	39½	40
Mattagami	100	480	480	480
Maybrun	1600	8	8	8
McIntyre	118	$ 24¾	24¾	24¾
McKen	11550	23	22	22
McWat	500	35	33	35
Mentor	1000	17	17	17
Midrim	900	51	51	51
Milliken	5280	83	81	83
Min Corp	650	$ 10¾	10¾	10¾
Min-Ore	2057	6½	5½	5½
Mt Wrtt.	10125	54	51	52
Multi-M	500	26	26	26
Murray M	24500	63	59	61
Nama Cr	1000	10	10	10
Nes Lab	4500	7	7	7
New Alge	1000	4	4	4
New Ath	1500	32	31	31
New Bid	7500	6	6	6
New Cal	1500	33	33	33
N Dicken	1000	237	245	245
New Hos	9000	71	67	67
New Jason	500	5	5	5
N Kelore	29000	10½	9	10
Newlund	1000	15½	15½	15½
N Man	600	26	26	26
N Mola	13300	38½	36½	36½
Newnor	2000	4½	4½	4½
Nickel MS	3000	35	33½	33½
Nipissing	1300	77	73	73
Nor-Acme	500	13	13	13
Noranda	1560	$ 36¾	36½	36¾
Norbeau	2000	36	34	34
Norlartic	1000	20	20	20
Normetal	300	290	275	285
Norpax	1700	9	9	9
N Goldstr	2500	101	101	102
Northgate	1735	36	35	35
N Rank	4500	59	55	57
Northsp	1000	77	77	77
Norsp A w	700	29	29	29
North Ca	3000	110	110	110
Norvalie	500	9	9	9
Opemiska	3666	630	615	625
Orchan	41500	105	96	98
Paramaq	6000	8	8	8
Pato	200	255	235	235
Paymast	3000	16	16	16
Pce Expl	1260	11	11	11
Pick Crow	2109	65	65	65
Pitch-Ore	500	4	4	4
Placer	860	$ 12½	12½	12½
Pow Rou	500	35	35	35
Preston	300	375	370	375
Pronto	999	208	205	208
Pros Air	500	40	40	40
Que Ascot	2500	10	9	10
Que Chib	12260	21	20½	20½
Que Lab	1000	3	3	3
Q Metal	750	55	55	55
Quemont	300	865	865	865
Radiore	3500	53	51	51
Ranrock	15650	55	52	52
Realm	1000	25	25	25
Resspar	2700	29	29	29
Roche	1000	9½	9½	9½
Rockwin	4500	18	17	18
San Ant	30000	98	70	94
Sand Riv	1000	8	7	7
Sherritt	3985	275	265	270
Sil Miller	2500	30	30	30
Siscoe	1900	87	87	87
Stanleigh	10110	43½	41	42
Stanlgh wt	250	6	6	6
Stanrck	1665	25	25	25
Starratt	1000	4	4	4
Steep R	11500	840	805	825
Sturgeon	5600	18	18	18

Transactions immobilières

Villes LaSalle—Avenue Allion lots Nos 999-430, tous les droits indivis. Pierre Bessette à Victor Bessette, $6,800.00.—1475538.

Avenue Allion, tous les droits indivis., lot No 999-430. Pierre Bessette à Victor Bessette, $6,800.00. — 1475539.

Avenue Allion, tous les droits indivis., lot No 999-431. Pierre Bessette à Francine Brault, $6,800.00. — 147540.

Pointe-aux-Trembles — 31e Avenue, lots Nos 1948-403, 404, 405, etc. lots vacants. Victor Hamelin & Fils Ltée à Ulric Deraspe, $3,000.00. — 1475510.

Montréal-Nord — Rue London, No 10516, lots Nos 76-642-2, 76-643 et 644. Raphaël Gagnon à Philippe Allard, $14,000.00. — 1475428.

Coin Sabrevois et Blvd St-Vital, lots Nos 82-447 et 85-489, terrain 40' x 100' pds. Romuald Rozanski à Volodymyr Kozub, $4,500.00. — 1475490.

Avenue Laurentide, lots Nos 85-521 et 522, terrain 50' x 80.2' pds. Albert Conlan à Filip Jurekic, $4,000.00. — 1475491.

Rue Alphée Aubin, No 5572., lots Nos 28-278-2 et 28-279-1, terrain 33.4' x 90' pds. Dame Alfred Blanchette à Raymond Blanchette, $11,918.87.—1475695.

Mont-Royal — Boulevard Laird, No 250, lot No Ptie Nord 616-254. Plus Gr. Ptie 616-255. Dame Alfred Bissonnette à Thomas Keenan, $23,800.00. — 1475495.

Rivière-des-Prairies — Lots Nos 58-179 et 180, terrain 50' x 108' pds. Claude Lesage à Gérard Perron, $1,500.00.—1475511.

Roxboro — 9ième Avenue, No 63, lot No 327-606, terrain 9,750' pi. car. en superficie. Gérard Alain Inc., à John McIntyre, $15,900.00. — 1475501.

Montréal-Ouest — Avenue Brock, lot No Ptes 140-682 et 683, terrain 3405.7' pi. car. en superficie, Dominico Mimo Galardo à Broccolini Builders Inc., $4,100.00

EATON

OUVERT CE SOIR (VENDREDI) JUSQU'À 9 H.

SAMEDI DE 9H. À 5 H. 30

LE TEMPS S'ENFUIT!
Plus que ce soir et samedi pour magasiner chez EATON et acheter le cadeau de PAPA!

LA FETE DES PERES
DIMANCHE 19 JUIN



PANTALONS EN TERYLENE

Tissu mixte léger et confortable

Birkdale ET *Eatonia*

Ces deux marques renommées, seulement chez EATON, plus les grandes qualités du tissu Terylene durable et résistant aux faux-plis vous assurent d'un achat sûr et avantageux! Choisissez un des trois modèles représentés ici et soyez assuré d'un été frais et confortable.

A—BIRKDALE "lavez-et-portez" Terylene 65% et Viscose (rayonne) 35%
Epaisseur moyenne, finition flanelle élégante. Pinces double devant. Tons unis de gris, mi-foncé, gris anthracite, brun, olive foncé ou bleu. Tailles 30 à 44.
PRIX BIRKDALE **12.95**

B—EATONIA en tropical — Terylene 53% et laine 45%
Nous vous conseillons ce pantalon confortable et d'apparence fraîche. Pinces doubles devant. Olive lovat, vert lovat, gris mi-foncé, gris-bleu ou brun. Tailles 30 à 42.
PRIX EATONIA **14.95**

C—EATONIA de qualité — Terylene 55% et worsted flanelle laine 45%
Modèle de bonne tenue avec pinces doubles devant en tailles 30 à 44. Modèle sans pince avec poches en biais en tailles 30 à 38. Gris mi-foncé, gris anthracite, gris-bleu ou brun.
PRIX EATONIA **15.95**

COMPOSEZ VI. 2-9211 Service des commandes téléphoniques

VETEMENTS POUR HOMMES (RAYON 329), AU DEUXIEME, CHEZ EATON



ENSEMBLES SPORT A ⅓ RABAIS

60 seulement pour garçons

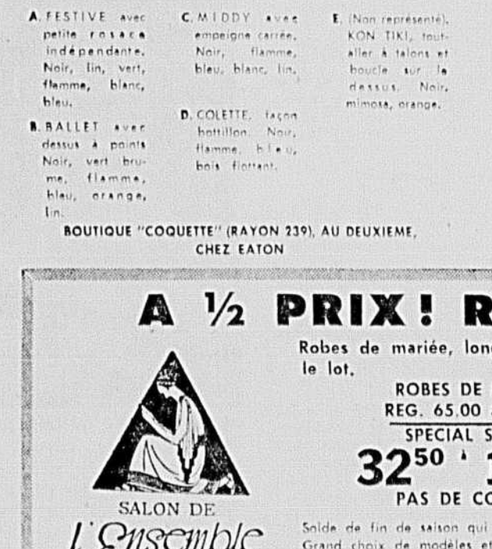
Rég. 19.95

Spécial samedi **13.30**

Fins de séries à solder... grandes économies pour les clients matinaux samedi! Complets deux pièces en tissu Viscose/acétate léger. Veston à trois boutons qui peut se porter comme veston sport. Pantalon assorti avec ceinture du même tissu. Rayés ou quadrillés en gris, bleu, brun dans le groupe. Pointures 6 à 16.

COMPOSEZ VI. 2-9211

VETEMENTS POUR GARÇONS (RAYON 232), AU REZ-DE-CHAUSSEE, CHEZ EATON



"KEDETTES" DENIM

Par "Dominion Rubber"

Lavables et frais pour l'été!

Modèles "Kedettes" pour l'été, en denim lavable, à semelles caoutchouc. Excellents pour la ville ou la campagne, tout comme pour la plage. Six styles au choix. Pointures: 5 à 9.

Modèles A, B, C1
La paire **3.99**

Modèles D et E1
La paire **4.98**

COMPOSEZ VI. 2-9211
Service des Commandes Téléphoniques!

En commandant par téléphone, veuillez indiquer un second choix de couleur et modèle.

A. FESTIVE avec petite rosace indépendante. Noir, lin, vert, flamme, blanc, bleu.

B. BALLET avec dessus à points. Noir, vert brume, flamme, bleu, orange, lin.

C. MIDDY avec empeigne carrée. Noir, flamme, bleu, blanc, lin.

D. COLETTE, façon bottillon. Noir, flamme, bleu, bois flottant.

E. (Non représenté), KON TIKI, tout-aller à talons et boucle sur le dessus. Noir, mimosa, orange.

BOUTIQUE "COQUETTE" (RAYON 239), AU DEUXIEME, CHEZ EATON



ORIGINAL RAPHIA!

Coquets chapeaux d'été!

Elégants, pratiques et économiques. Formes diverses: turbans, petites cloches, pixie, calottes, et quelques fez dans le lot. Pour n'en nommer que quelques-unes. Tous ces chapeaux sont garnis d'organza, de ruban ou de fantaisie irisées. La plupart en blanc, quelques couleurs dans le groupe.

Spécial samedi **3.98**

CHAPEAUX (RAYON 304), ANNEXE DU REZ-DE-CHAUSSEE, CHEZ EATON



ROBES-SOLEIL

Pour fortes tailles!

Cotonnades faciles d'entretien, à fines rayures ou dessins géométriques. Encolure très plongeante, sans manches, ceinture en pareil, boutonnées jusqu'à la taille. Devant garni de noeuds. Tailles: 16½ à 24½. Rouge, bleu, brun. **3.99**

COMPOSEZ VI. 2-9211
Service des commandes téléphoniques

ROBES POUR LE JOUR (RAYON 209), AU TROISIEME, CHEZ EATON

A ½ PRIX! ROBES DE MARIEE!

SALON DE *l'Ensemble* EATON

Robes de mariée, longues et courtes. Quelques robes de demoiselle d'honneur dans le lot.

ROBES DE MARIEE
REG. 65.00 à 225.00
SPECIAL SAMEDI
32.50 à 112.50

ROBES DE DEMOISELLE D'HONNEUR
REG. 35.00 A 75.00
SPECIAL SAMEDI
17.50 à 37.50

PAS DE COMMANDES TELEPHONIQUES, NI POSTALES, S.V.P.

Solde de fin de saison qui permet à la future mariée d'économiser notablement sur de ravissants modèles. Grand choix de modèles et tissus. La plupart en tailles 10 et 12, quelques tailles 14. Quelques robes légèrement affectées par l'entreposage.

SALON DE L'ENSEMBLE (RAYON 242), AU TROISIEME, CHEZ EATON

EATON souhaite la bienvenue aux délégués de la Conférence annuelle

DE L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHEQUES AMERICAINES ET DE L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHEQUES CANADIENNES

qui se tiendra à Montréal du 18 au 25 juin

Vous êtes cordialement invités à consulter le Bureau d'Information Touristique (rez-de-chaussée) pour tous renseignements sur les excursions, achats et voyages. Voyez également le Rayon des Livres Eaton, et les vitrines pleines d'intérêt présentées à l'occasion de cette Conférence!

Magasin du Sous-Sol EATON



Complets en TROPICAL pour hommes

Un solde de fabricant, plus des complets réduits de notre stock.

SPECIAL SAMEDI **13.99** complet deux pièces

- Frais et légers en tissus "Tropical" (Viscose rayonne et acétate) veston semi-doublé pour plus de confort. Réfractaires aux faux-plis pour une plus belle apparence.
- Modèle droit avec poches appliquées ou à rabat. Pantalon avec pinces, passants surbaissés, glissière.
- La plupart à motifs fantaisie, quelques unis dans le groupe. Tons d'été de gris, brun, bleu.
- Tailles 35 à 46 y compris quelques statures courtes et grandes.

VENEZ TOT POUR LE MEILLEUR CHOIX! ACHETEZ VOTRE COMPLET DES MAINTENANT.

SURVEILLEZ D'AUTRES SPECIAUX EN COMPLET, NON-ANNONCES ET REALISEZ AINSI DE GRANDES ECONOMIES!

SOUS-SOL (RAYON 929)

Chapeaux Rég. 2.99 et 3.99

Economisez sur ce solde de fin de série, pour dames

Vaste choix de modèles, quelques-uns légèrement endommagés. Les plus nouveaux modèles et coloris de la saison.

- Perle Viscas, Rovicellos, Milan et autres pailles et tissus nouveautés dans le groupe.

Spécial samedi, chacun **1.99**

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

(904)

Robes d'été pour fillettes

Elégants modèles, tissus faciles d'entretien

Vaste choix dans ce groupe de séries de fabricant de prix plus élevé. La plupart en cotonnades, jupes amples. Unis et imprimés, tailles 7 à 12 dans le lot. Pas chaque modèle dans chaque couleur ou taille. **3.00**

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

(911)



Beaux souliers SHERWOOD

Une suggestion pour la "Fête des Pères"

Marque de qualité avantageuse seulement chez EATON! Vaste choix de modèles confortables avec empeigne en cuir de qualité. Semelle en cuir ou Neolite dans le groupe. Tous "Sanitized" pour plus de fraîcheur. Blucher, balmoral, à bande piqûres rabattues, piqûres renversées dans le groupe. Seulement trois modèles reproduits ici. Pointures 6 à 11, demi-pointures comprises.

a) A BANDE en noir ou brun. Largeur D. Semelle cuir.
b) EMPEIGNES RAYURES en noir seulement. Largeur D. Semelle cuir.
c) BALMORAL. Noir en largeurs D-E-EEE, brun en largeurs D-E. Semelle cuir.

8.99

COMPOSEZ VI. 2-9211

CERCEAUX PERFORES

SPECIAL SAMEDI **.98**

Amusants et utiles. Cerceaux en plastique polyethylène de 32" de diamètre entièrement percé de petits trous qui laissent passer l'eau en une fine pluie! Se raccorde sur tout boyau d'arrosage standard de ½". Raccords cuivre. Couleurs vives.

COMPOSEZ VI. 2-9211
Service des commandes téléphoniques

ARTICLES DE PLEIN AIR (RAYON 527), AU QUATRIEME, CHEZ EATON



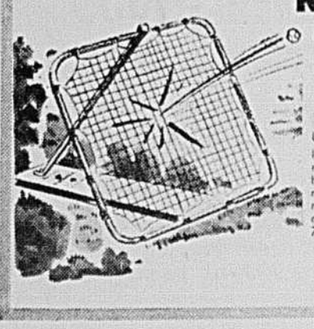
Un sensationnel nouveau jeu de baseball

"PITCH N' CATCH"

RÉGLABLE A 3 POSITIONS

PRIX EATON **4.98**

Un jeu dont la popularité grandit chez les jeunes, ainsi que chez les adultes. Se manie tout comme un jeu réel de baseball. Armature tout acier 36" x 36". Filet nylon imprégné de vinyle exempt de noeuds pour permettre un retour précis de la balle. Repliable. Poids seulement 7½ livres.





JOUETS (RAYON 227), AU QUATRIEME, CHEZ EATON

THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL

CAHIER No 2
76e ANNEE — No 207

QUEBEC
MAURICIE

LA PRESSE

MONTREAL, VENDREDI 17 JUIN 1960

SAGUENAY-LAC-ST-JEAN
CANTONS DE L'EST

PAGES 25 A 46



L'honorable Antonio Barrette a signé le livre d'or à l'hôtel de ville de Lachute, hier, en présence de l'honorable William M. Cottingham, ministre des Mines et candidat officiel de l'Union Nationale dans le comté d'Argenteuil, et du maire James W. McGibbon.

Sans sacrifier aucun des droits du Québec

M. Barrette compte régler le cas de la route Trans-Canada

Dorval, 17. (par V.P.) — Le premier ministre Barrette a révélé ici, hier soir, qu'il espérait régler le problème de la route Trans-Canada avec Ottawa dans le même esprit qu'il avait réglé celui des octrois fédéraux aux universités de la province, c'est-à-dire en récupérant les millions que nous n'avons pas reçus dans le passé sans sacrifier aucun des droits du Québec.

M. Barrette qui adressait la parole à une assemblée de quelque 1,000 personnes en faveur de son candidat dans Jacques-Cartier, Me Guy Pager, a souligné que la province devrait pouvoir recevoir sa part de l'aide financière fédérale tout comme les autres provinces. Il n'y a pas de raison, a-t-il ajouté, que ces montants d'argents ne nous reviennent pas. Le nouveau climat des relations entre Ottawa et Québec permet d'entrevoir une solution à cet épineux problème comme à d'autres du même genre.

Québec, seule province à l'écart

Le chef de l'Union nationale avait d'ailleurs fait la même déclaration quelques instants plus tôt dans un discours qu'il prononçait en anglais à la salle du West Hill High School, à Notre-Dame-de-Grâce, à l'appui de son candidat dans ce comté, M. George Brown. Une foule de plusieurs centaines de personnes lui a fait une chaleureuse réception à ce dernier endroit.

La province de Québec est la seule des dix provinces de la Confédération à avoir refusé jusqu'ici de participer à l'entente fédérale-provinciale pour la construction de cette artère de 4,500 milles de longueur. Cette entente, qui remonte à décembre 1949 et doit expirer à la fin de l'année, prévoit que le gouvernement fédéral paie la moitié du coût de toute nouvelle construction et la moitié de la somme nécessaire à l'amélioration des routes provinciales déjà existantes, mais devant être refaites pour satisfaire aux spécifications de la route Trans-Canada. Depuis 1956, il a été ajouté à l'entente qu'Ottawa paiera aussi 90 pour cent du coût de parachèvement des sections vitales qui n'étaient pas encore terminées et jusqu'à 10 pour cent du millage à l'intérieur de n'importe quelle province.

Millions perdus par Québec

En vertu de cet accord, l'Ontario a reçu ou aura reçu une fois les travaux terminés, environ $100,000,000 d'Ottawa. Dans le Québec, la contribution fédérale aurait sans doute été beaucoup inférieure, car il ne se serait pas agi de construire de routes neuves — au fait, l'abstention du Québec n'a pas ruiné les plans d'Ottawa, car les automobilistes allant du Nouveau-Brunswick à l'Ontario emprunteront une route directe de 40 milles à travers notre province, mais d'améliorer des routes déjà existantes pour les faire correspondre aux exigences fédérales. Toutefois même si on ne peut préciser le nombre de millions que le Québec aurait eu droit d'exiger d'Ottawa, il reste qu'il s'agit sûrement d'un montant très respectable.

M. Duplessis a surtout invoqué l'argument constitionnel pour s'opposer à cette entente. Il a répété souvent que la Voirie était exclusivement de juridiction provinciale. M. Sauvé a moins insisté sur cet aspect et M. Barrette imite là-dessus son prédécesseur immédiat. Il a déjà dit que les conditions actuelles de l'entente sont inacceptables pour Québec, mais a laissé entrevoir qu'elles pourraient sans doute être modifiées.

Maintenant que la porte est ouverte

"Nous avons déjà créé un nouveau climat, une nouvelle atmosphère dans nos relations avec Ottawa. La porte a été ouverte. Et je crois sincèrement que nous pourrons en arriver à un arrangement, à un pacte à propos de la route trans-canadienne."

M. Barrette a rappelé qu'il ne lui avait fallu qu'une rencontre d'un jour avec M. Fleming, ministre fédéral des Finances, pour régler l'affaire des universités. La solution sur laquelle nous sommes tombés d'accord, a-t-il dit, nous a semblé si simple que nous pouvions nous demander comment il se faisait que d'autres avant nous n'aient pu y arriver. Mais ce règlement prouve que là où il y a désir mutuel d'entente, une solution peut toujours être espérée.

$150 millions aux universités

Nous ne devons pas chercher des motifs de dispute entre les deux gouvernements, a poursuivi M. Barrette. "Quant à moi, je n'entends pas faire de petite politique avec des questions aussi importantes que l'éducation, les problèmes fiscaux et les relations fédérales-provinciales."

A Notre-Dame-de-Grâce, le premier ministre a surtout rappelé ce que son gouvernement avait fait pour l'éducation dans la province, tout particulièrement à la dernière session. Les $25,000,000 récupérés d'Ottawa ont été déposés, a-t-il souligné, dans un fonds d'amortissement où le gouvernement pourra puiser pour garantir les emprunts hypothécaires des six universités de la province. Les $10 millions annuels que représentera la hausse d'un pour cent de l'impôt provincial sur les compagnies ira également dans le même fonds. On prévoit que les universités devront emprunter $150,000,000 d'ici dix ans pour leurs projets d'agrandissement.

Rapprochement entre deux groupes

M. Barrette a fait remarquer à son auditoire de langue anglaise, où l'on remarquait de hauts représentants de la Commission scolaire protestante du Grand Montréal, que son gouvernement dépensera, cette année, pour l'éducation seulement, quelque $127,000,000. Cet argent, a-t-il précisé, sera distribué comme par le passé, sans aucune distinction de langue ou de couleurs politiques.

Le premier ministre a dit à ce groupe d'électeurs de langue anglaise qu'il avait fait tout ce qu'il avait pu depuis son ascension au poste de pre-

Voir M. BARRETTE en page 30

Appel aux deux groupes ethniques

Nous sommes partenaires au Québec

-- M. Barrette

Lachute, Qué., 17. (V.P.) — Adressant brièvement la parole, hier après-midi, dans ce centre bilingue du comté d'Argenteuil, le premier ministre Barrette a invité Québecois de langue française et Québecois de langue anglaise à travailler comme des partenaires et des amis à la prospérité et au progrès de toute la province.

M. Barrette, qui était venu inaugurer la 135e Foire du printemps de Lachute, organisée par la Société agricole d'Argenteuil, a souligné que "nous avons toujours été évidemment des partenaires, mais qu'il a pu nous arriver, dans le passé, de l'oublier ou de ne pas trop nous en rendre compte. Chaque groupe ethnique devrait s'efforcer de toujours mieux connaître l'autre afin qu'il en naisse une collaboration plus étroite et plus intime qui ne saurait que profiter à tous."

Félicitations à la Société agricole d'Argenteuil

Le premier ministre, qui a parlé tantôt en français, tantôt en anglais, s'est dit heureux de présider à l'inauguration de cette foire dont la réputation n'est plus à faire. Il a félicité chaleureusement la Société agricole d'Argenteuil qui l'a toujours organisée, notant qu'elle avait rendu des services signalés à toute la classe agricole du comté. Ceux qui ont maintenu cette société agricole pendant plus d'un siècle, a-t-il dit, méritent toute notre admiration, car pendant ce même siècle bien des sociétés du genre qui avaient vu le jour ont cessé d'exister.

Le gouvernement de la province, a proclamé M. Barrette, se réjouit de voir les cultivateurs s'entraider de la sorte et il entend faire sa part pour que cette classe de la société n'ait rien à envier aux autres. C'est de nos couches terriennes, a dit notamment le chef du gouvernement, que sont sortis la plupart peut-être de nos plus grands hommes et l'on ne saurait trop conséquemment protéger ce secteur de notre économie.

Droits du Québec

Le président de la Société agricole d'Argenteuil, M. Donald Bradley, avait souhaité la plus cordiale bienvenue à M. Barrette que le ministre des Mines et député sortant du

Voir APPEL en page 30

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.



CIGARETTES
"EXPORT"
BOUT UNI
OU FILTRE

Québec

Le Conseil du travail se déclare neutre dans la campagne électorale

Le Conseil du travail de Montréal a affirmé hier soir sa neutralité dans la présente campagne électorale, et a fait sienne la position adoptée par la Fédération des travailleurs du Québec qui s'est abstenue de favoriser l'un ou l'autre parti en présence, déclarant que tous deux reposent sur les mêmes principes fondamentaux et n'offrent aux électeurs aucun choix véritable.

Cette décision du Conseil du travail de Montréal a été prise à la suite d'une vive discussion résultant de certains gestes posés par des syndicalistes de la région métropolitaine.

Plusieurs délégués au Conseil du travail ont vivement critiqué les dirigeants syndicaux qui ont participé, il y a quelque temps, à une fête organisée en l'honneur de M. Barrette, à Montréal.

Un syndicaliste qui a écrit récemment un article en faveur de l'Union Nationale dans un journal de quartier a été vertement réprimandé par M. Jean Gérin-Lajoie, vice-président de la Fédération des travailleurs du Québec, parce qu'il parlait comme président du comité d'éducation et d'action politique de la FTQ.

M. Louis Laberge, président du Conseil du travail, a nié avoir été l'un des organisateurs de la fête donnée en l'honneur de M. Barrette, comme l'avait mentionné l'un des orateurs parlant à cette occasion. "Celui qui a mentionné mon nom, a-t-il dit, n'avait aucune autorisation de le faire". M. Laberge n'assistait d'ailleurs par à cette réunion.

M. Jean-Paul Ménard, président du Conseil des métiers de la construction, de Montréal, l'un des organisateurs de cette fête, a dit qu'il ne s'agissait pas d'une réunion de nature politique.

"Nous n'avons pas organisé une fête pour l'Union Nationale, a-t-il dit, mais pour le "confrère Barrette". Si l'un des nôtres atteint un poste important,

Voir CONSEIL en page 30

Il aurait voulu que les autorités lui donnent un adjoint

Québec, (par J.-L. L.) — L'échevin Jos Matte s'est élevé contre la demande d'un ingénieur civil adjoint presentee par le chef du service technique de la ville, l'ingénieur Léopold Giroux.

En réponse à une interpellation antérieure de l'échevin Damase Blais, relativement aux employés de ce service qui jouaient aux dames sur le temps de la ville, M. Giroux a présenté un rapport dans lequel il se dit très surpris de cette accusation. Il concède cependant que ce soit possible et il déplore le fait que le trop grand nombre des employés à son service l'empêche de tout contrôler. C'est pourquoi il aurait voulu que les autorités lui donnent un adjoint.

"Il est bon lui," s'est exclamé M. Matte, "il veut qu'on lui donne un ingénieur civil pour contrôler les parties de dames. Il est aussi bon que lorsqu'il nous a présenté son compte du banquet."

Dans son rapport, l'ingénieur expose que son service abat une besogne considérable tout le long de l'année et que le nombre des employés est passé de quelques personnes en 1947 à plus de 40 présentement. La discussion des membres du comité a été brève et le rapport a été classé.

Adhésions nombreuses à la "Déclaration" des Ligues

La Fédération nationale des Ligues du Sacré-Coeur signale que de tous les coins de la province parviennent des adhésions à la campagne menée par les Ligues pour faire signer par les candidats aux élections provinciales la "Déclaration des Six" relativement à la propreté de la période électorale.

Plusieurs évêques ont tenu à ajouter à ceux de S.E. le cardinal P.-E. Léger, leurs commentaires favorables à cette campagne menée par les Ligues dans leur diocèse. Signalons d'une façon spéciale : LL. EE. NN. SS. Maurice Roy, archevêque de Québec, Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, Marie-Joseph Lemieux, archevêque d'Ottawa, Joseph-E. Limoges, archevêque-évêque de Mont-Laurier, Emilien Frenette, évêque de St-Jérôme, Albertus Martin, évêque de Nicolet.

La Fédération exprime sa satisfaction de l'unanimité qui s'est faite autour de cette déclaration d'abord signée par des personnalités éminentes de l'Union nationale et du parti libéral et ensuite contresignée officiellement par l'hon. Antonio Barrette et l'hon. Jean Lesage.

Dans une lettre adressée aux deux chefs politiques de la province, le président des Ligues du Sacré-Coeur les félicite pour leur geste et leur souhaite à chacun la récompense promise par le Sacré-Coeur à ceux qui sont fidèles à la loi de l'Evangile. La lettre signale également que les électeurs sauront reconnaître l'attitude chrétienne de leurs chefs et qu'ils comprendront mieux pourquoi le bien commun est au-dessus des partis politiques.

D'autre part, la Chambre de commerce de Montréal a officiellement endossé la déclaration rendue publique par les Ligues.

"Certains ont vu dans la "Déclaration des Six" un appel pour des élections honnêtes. Sans doute il y a cela mais il y a surtout un engagement bien précis, pour ceux qui signent cette déclaration, à travailler au bien commun, à considérer les adversaires comme des frères, à s'inspirer de la doctrine sociale de l'Eglise, à rechercher dans la prière et la méditation l'inspiration divine et à favoriser des rencontres avec tous les hommes de bonne volonté, conscients de leurs responsabilités civiques", déclare encore la Fédération.

Dans le diocèse de Montréal, dit la Fédération, tous les candidats libéraux sauf René Lévesque ont apposé leur signature au bas de la déclaration. De leur côté, les candidats canadiens-français de l'Union nationale ont tous signé. Seul un candidat de langue anglaise, M. George Brown, qui se présente comme candidat ministériel, n'a pas encore fait connaître son attitude.

"Nous croyons qu'il y a une grande amélioration dans la conduite de la présente campa-

Voir ADHESIONS en page 30

Avertissement du candidat P. Bertrand

M. Paul Bertrand, candidat libéral officiel dans le comté de Ste-Marie, a demandé hier soir aux électrices et aux électeurs de cette circonscription "d'être en garde contre les tactiques de dernière heure de l'Union Nationale".

Au cours d'une assemblée tenue en sa faveur dans l'école Ste-Brigide, M. Bertrand a ajouté que "en tant que candidat libéral officiel aux côtés de l'hon. Jean Lesage, j'accuse l'Union nationale de faire danser des millions pour acheter les consciences alors que ces mêmes millions devraient être utilisés pour procurer du travail aux très nombreux chômeurs".

"Cet après-midi même, j'ai vu, dans un garage, un gros bonnet d'une Chrysler Impériale présenter deux billets de $50 pour obtenir deux bulletins d'enregistrement de voteur, poursuivit M. Bertrand.

Après avoir qualifié de "mensongère" la publicité de l'Union nationale, M. Bertrand d'ajouter : "C'est à croire qu'avant leur arrivée au pouvoir il n'y avait pas d'églises dans le comté de Sainte-Marie. Mon adversaire a essayé d'obliger les enfants à faire des parades pour obtenir des octrois".

"Nous les libéraux, nous n'avons pas d'argent mais nous savons que les électrices et les électeurs ont un coeur et une conscience".

"Une vague"

Autre orateur, M. René Lévesque, candidat libéral officiel dans le comté de Laurier, a dit que "dans la province, dans les villes et les campagnes, ce n'est plus un courant mais une vague en faveur du parti libéral. Même les ministres vont se faire battre. On a présentement les restants d'un mauvais et vieux gouvernement qui est vidé. L'Union nationale est rendue à prendre les citoyens du Québec pour ses sujets. Les candidats de ce parti n'ont pas d'idées, ni de programme, mais des intérêts.

"Après des mois, après des demandes d'aide nombreuses, voici que M. Barrette, chômeur de luxe, vient offrir de payer 50 p. 100 du boni Métropolitain qui est une route provinciale et est surveillée par la Police provinciale".

"Au sujet de l'assurance-hospitalisation, la seule chose que l'Union Nationale soigne, ce sont les bâtisses parce que là dedans il y a des contrats pour se caisse électorale. M. Duplessis a été trop longtemps au pouvoir, M. Sauvé ne l'a pas été assez longtemps et M. Barrette ne l'est pas pour longtemps. Lui, M. Barrette, un ouvrier? Quand il a été élu, il y a 25 ans, il a établi à Joliette un bureau de courtier d'assurances".

Aussi invité à porter la parole, M. Armand Trudelle, candidat libéral officiel dans le comté de St-Jacques, faisant allusion aux "trois grands de l'Union nationale", a dit qu'"il y a deux hommes de mort et qu'il y en aura un autre de retirer au "bate" avec pas grand chose sur les buts".

Selon M. Trudelle, "M. Duplessis a déjà dit que quand il disparaîtrait, l'Union nationale cesserait de vivre".

M. Trudelle a également dit que son adversaire, M. Paul Dozois, porte-étendard de l'Union nationale, est "tellement nerveux" que tous les ministres de l'Union nationale se sont rendus dans le comté St-Jacques pour tenter de le réconforter. M. Dozois ne fera pas quand même vieux os dans St-Jacques". L'orateur a dit également que "les ouvriers et les cultivateurs en ont assez de l'Union nationale".

Enfin, M. Trudelle s'est déclaré confiant que le parti libéral se verra accorder 70 sièges mercredi prochain, dans le Québec.

Me Antonio Lamer, fils, et M. Henri Machet ont aussi adressé la parole.



M. JEAN LESAGE DANS QUEBEC-EST — Le chef du parti libéral, M. Jean Lesage, a participé à un grand ralliement dans Québec-Est, mercredi soir. Au cours de son discours, M. Lesage a déclaré qu'une fois au pouvoir, après le 22 juin, il rendra pleine justice à la capitale de la province et à sa population.

A St-Jacques-de-Montcalm

M. Lesage porte de nouvelles accusations contre l'Union nationale et l'hon. Barrette

par Cyrille FELTEAU

Parlant hier soir à St-Jacques-de-Montcalm devant une foule considérable, le chef du parti libéral a lancé plusieurs accusations contre le gouvernement de l'Union nationale et contre M. Barrette lui-même.

Il a d'abord reproché au parti au pouvoir d'avoir préparé, au moins un an avant les élections de 1956, les transactions qui ont abouti à la vente du réseau gazier de l'Hydro-Québec à la Corporation de Gaz naturel du Québec. M. Lesage a cité à ce propos une lettre que l'ancien président de l'Hydro, M. Potvin, avait adressée en date du 2 mars 1955, au leader du gouvernement au Conseil législatif, M. Edouard Asselin, lettre que ce dernier avait par la suite transmise au premier ministre du temps, M. Duplessis.

D'après cette correspondance, a poursuivi le chef libéral, il est évident que M. Duplessis était décidé à disposer d'un bien public en faveur d'une compagnie privée, avant les élections de 1956. Pourtant, dit-il, lors de cette consultation générale, il n'a pas soumis le cas au peuple du Québec, qui était le premier intéressé. "Un tel gouvernement, déclara-t-il, n'est pas digne de la confiance du peuple".

Le leader a de plus accusé l'hon. Antonio Barrette "d'avoir abandonné les ouvriers à leur sort pendant la grève de l'amiante, en 1951, pour se rendre en villégiature aux Bermudes à bord de l'avion de la Cie "Johns-Manville", en compagnie de l'avocat de la société, Me Yvan Sabourin".

Chômage et immigration

Pour porter cette accusation, M. Lesage s'est fondé sur une longue déclaration signée de l'ancien secrétaire particulier de l'hon. Barrette, M. Paul Brien, de Joliette, dans laquelle ce dernier, "en se ralliant librement au parti libéral et à son programme, considère que le chef actuel de l'Union nationale n'est nullement qualifié pour gouverner la province de Québec. S'il fallait que cet homme soit premier ministre après le 22 juin, ce serait déplorable pour la bonne administration de la province", affirme-t-il.

Dans sa déclaration, M. Brien se dit convaincu "de la détermination de l'Union nationale à faire revivre le parti conservateur dans le Québec, en trompant la bonne foi des libéraux qui y ont adhéré dans le passé".

Rejetant toute responsabilité au sujet du chômage qui sévit dans la province, a dit M. Lesage, M. Barrette prétend que l'immigration en est responsable. "Tout en affirmant cela, le premier ministre ne craint pas de faire venir des immigrants qu'il engage comme adjoints, officiers spéciaux ou conseillers techniques. Le chef libéral cite alors deux noms, ceux de M. François Bregha, un Tchèque qui jusqu'à ces tout derniers mois était le directeur de "Radio-Europe libre", à Munich, et d'un M. Stenger, un Allemand, qui, depuis novembre dernier, a reçu plus de $35,000 pour faire des études économiques sur la province de Québec.

"M. Barrette fait venir et embauche ces étrangers, alors que dans notre province, nous ne manquons pas de spécialistes dans ces domaines".

M. Tellier et "La Salle Equipment"

Un défilé de plusieurs centaines d'automobiles avait précédé l'assemblée, tenue au cinéma local. Une foule que l'on estime à plusieurs milliers de personnes, venue des paroisses et comtés environnants, débordait de la salle dans les rues voisines.

Le candidat libéral de Montcalm, M. Gérard Martin, de même que ses collègues des comtés avoisinants, MM. Con-

Voir M. LESAGE en page 30

Avec les fonds promis pour l'Exposition de 1967...

Pourquoi ne pas créer un vaste programme de visites étudiantes inter-provinciales?

— M. John Fisher

Québec, 17. (par A.B.) — "Maintenant que Montréal a définitivement perdu ses chances d'obtenir l'exposition universelle de 1967, pourquoi le gouvernement canadien n'envisagerait-il pas la possibilité d'utiliser les fonds qu'il avait promis pour l'exposition, à un vaste programme de visites étudiantes inter-provinciales?"

Telle est l'idée qu'a émise hier M. John Fisher, directeur de l'Office provincial du tourisme de l'Ontario, et l'un des plus ardents propagandistes des bonnes relations entre les différents groupes ethniques du Canada, devant les membres du club Kiwanis de Québec.

Le conférencier a affirmé qu'en consacrant les millions d'abord réservés à l'exposition universelle, que nous n'aurons pas, à un système de visites inter-provinciales pour les étudiants de nos écoles supérieures, le gouvernement ferait à la nation toute entière son plus beau cadeau de centième anniversaire.

"Quelle merveilleuse contribution ce serait à l'unité canadienne, a continué M. Fisher, de permettre à nos citoyens de demain de prendre ainsi contact avec la variété, le charme et le développement prodigieux de ce pays qui est le leur, et qu'ils connaissent pourtant fort mal."

Le conférencier a ensuite émis l'opinion qu'une telle mesure pourrait même améliorer la qualité du travail académique de nos étudiants, à condition que ce plan spécifie que seuls les étudiants ayant remporté certains succès scolaires pourront être du voyage.

"Organiser un voyage à travers le Canada pour tous nos étudiants méritants, supposerait un investissement considérable, de continuer M. Fisher, mais les résultats seraient tels qu'on peut à peine l'imaginer.

"Nous consacrons des sommes énormes pour construire des ponts et des routes, mais nous pensons très peu à la formation des jeunes. Alors pourquoi ne pas leur faire un cadeau aussi profitable pour la nation toute entière, à l'occasion de son centième anniversaire, en 1967.

"Qui peut prévoir, de conclure M. Fisher, le nombre de professeurs, d'écrivains, de médecins, d'artistes, de savants et d'hommes d'Etat qui trouveraient peut-être leur voie grâce aux horizons nouveaux qui leur seraient ouverts à l'intérieur de leur propre pays."

Val Royal
• CARTIERVILLE
• MONTREAL-NORD

VOTRE CENTRE D'ACHAT POUR TOUT CE QUI CONTRIBUE A MIEUX PROFITER DE "LA VIE AU GRAND AIR"

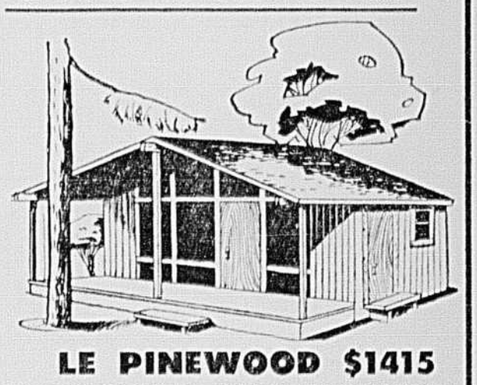
VOTRE PROPRE CHALET ERIGE EN 3 JOURS

VOYEZ NOS CHALETS PRE-FABRIQUES EN DEMONSTRATION A NOS DEUX MAGASINS

12 MODELES TOUTES DIMENSIONS

PRIX A PARTIR DE $675

PAIEMENTS MENSUELS DEPUIS $25 (TOUT COMPRIS)



LE PINEWOOD $1415
COMPREND DEUX CHAMBRES, VIVOIR, CUISINE, CHAMBRE DE BAIN ET VERANDA.
DIMENSIONS : 20'6" x 32'
INCLUANT VERANDA.

EMBELLISSEZ VOTRE TERRAIN
AJOUTEZ UN ABRI D'AUTO
UN PARE-VENT
UN PATIO
AVEC NOS PANNEAUX DE FIBERGLAS* CORRUGUES
PLUS DE 12 COULEURS
ILS SE SCIENT ET SE CLOUENT COMME DU BOIS EN PANNEAUX DE 33½" x 12 PI. 73¢ LE PI. CA.
PANNEAUX MEME LARGEUR de 4 à 14 pi. 80¢ le pi.ca.

FLAGSTONES
Dalles de ciment en couleur
2½" d'épaisseur

	8" x 16"	12" x 16"	18" x 18"
GRIS	.18	.53	.90
ROUGE	.28	.60	1.00
JAUNE	—	.60	1.00
VERT	—	.73	1.20





ESSAYEZ "CIMEX" — MELANGE DE CIMENT TOUT PREPARE — AJOUTEZ SIMPLEMENT DE L'EAU. AUCUN DEGAT, PERTE OU TRAVAIL DE HASARD.
Sac de 80 lb. $1.50

FAITES VOTRE PAVAGE VOUS-MEME AVEC 'INSTANT PAVE'
C'est un asphalte ne requérant aucun chauffage et aussi durable que le pavage de la rue.
100 lbs $2.70
11 sacs ou plus, $2.45



CARTIERVILLE
12200 BOUL. REED,
RI. 8-6121
Ouverts jusqu'à 5.30 p.m.

Val Royal
BUILDING MATERIALS LIMITEE
MATERIAUX ET QUINCAILLERIE DE CONSTRUCTION
* Une division des entreprises P. H. Desrosiers Ltée

MONTREAL-NORD
11401 BOUL. PIE IX
DA. 2-7341
Ouverts jusqu'à 5 h. 30 p.m.
Le samedi 5 h. p.m.

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

RÉDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 2-6436

SPORTS

Ce que j'en pense

TOUT LE QUEBEC A L'U.C.N. D'ICI LA FIN DU MOIS

Le rapport de la dernière course cycliste organisée à Montréal par la C.W.A., où deux des 19 partants ont terminé l'épreuve, s'achevait par ces mots du publiciste Raymond Freyssonnet : "On ne sait quand aura lieu la prochaine course. Après la course, la rumeur circulait qu'il existait de la dissension parmi les officiels locaux de la C.W.A. et qu'il est possible qu'on apprenne la démission de quelques officiels au cours de la semaine." Pendant que Doug Peron se débat pour garder quelques coureurs sous la tutelle de l'Association anglophone, le nouveau groupement québécois, l'U.C.N accumule laurier sur laurier et rallie peu à peu tous les groupements hétéroclites qui s'étaient abstenus depuis toujours de toute autorité étrangère.

Une seule forteresse demeure fidèle à Toronto, celle de Montréal, et déjà une forte brèche y a été pratiquée par l'adhésion du Paris-Sport au groupement de Georges Lachance. C'est notre opinion qu'une fois passés les essais olympiques le 25 mai, tous les coureurs montréalais quitteront l'organisation torontoise pour la nouvelle union qui possède la crème des courses provinciales. Dès sa fondation, l'U.C.N. était assurée de la collaboration des promoteurs de Québec, du Lac-St-Jean, de Charlevoix et de la Gaspésie. L'adhésion récente des Cantons de l'Est et de la Mauricie lui assure le contrôle territorial de la province.

La C.W.A. a tenté toutes les promesses devant sa nouvelle concurrente. Elle a promis à Doug Peron que les essais sur route auraient lieu à Montréal ; ils se tiendront à Toronto dans une semaine. Le coach de l'équipe olympique, Trevor Allen, ne s'est pas gêné pour dire qu'il amènerait deux pistards à Rome, ce qui veut dire que ses choix sont faits à l'avance et que les essais sur route ne seront qu'une simple formalité. Yvon Guillou, qui doit rester avec un groupement officiel pour permettre aux 34 Américains inscrits de participer au Tour du St-Laurent, a reçu la promesse que le secrétaire de l'Union internationale viendrait étudier la situation : il ne viendra définitivement pas avant le tour et Guillou a inscrit une équipe de jeunes coureurs à l'U.C.N.

Pendant que Toronto s'accroche désespérément à son affiliation pour garder le contrôle officiel du cyclisme, même si le nombre de coureurs fidèles diminue sans cesse, les directeurs de l'U.C.N. demeurent ouverts à toutes les suggestions. Une idée du confrère Revelin a eu l'heur de plaire aux officiels et à partir du tour de l'Ile d'Orléans, les machines suiveuses porteront en évidence le même numéro que leur coureur. Ainsi, lorsqu'il y aura une échappée, la moto d'ordre ira chercher derrière le peloton l'automobile intéressée et la conduira à son coureur.

Le circuit de Giffard, dimanche sera grandement amélioré. Les coureurs y rencontreront deux montées respectables, la côte St-Ulric et la côte Lalande. Selon les nouveaux règlements en vigueur dans les circuits, il n'y aura élimination pour la perte d'un tour que durant la première moitié de la course : tous ceux qui auront complété régulièrement les 25 premiers tours pourront par la suite terminer l'épreuve, car on comptera alors les tours de retard. Le comité des jeunes qui en est à sa première année avec Guy Paquet jouit d'une grande popularité, et il y aura course de 10 milles à Giffard dimanche pour les membres de la 4e catégorie, petit tour de l'île le 29 juin et course de Maskinongé, en trois étapes les trois premiers jours de juillet.

ICI ET LA

Le combat Johansson-Patterson sera présenté en circuit fermé au Cambrai Curling Club lundi prochain . . . C'est demain qu'a lieu le tournoi de tennis sur table pour le championnat senior de la ville et du district. Les inscriptions sont reçues par Roger Audet, Robert Gosselin et Jean-Guy Langlois . . . Fernand Turgeon est désappointé du retard apporté au tournoi international de Pittsburgh. Chaque semaine sans compétition ralentit l'allure de nos champions . . . Par exception, il y aura programme de courses ce soir. Nos lecteurs trouveront les inscrits dans notre édition de mercredi . . . l'assemblée de la ligue Américaine débutera lundi au lac Beauport . . . Après la joute de dimanche après-midi entre les Indiens et les Mineurs, le stade sera fermé au baseball pour 10 jours par suite des préparatifs pour la fête du Sacré-Coeur . . . Marthe Leclerc et Clovis Savard ont remporté le jitney du club de tennis Victoria . . . Suivant le nouvel horaire des "field days", c'est aujourd'hui que les membres ayant un handicap de 16 et plus s'affronteront sur le parcours du club Orléans et demain pour les golfeurs de 15 et moins . . . Les inscriptions en vue du tournoi de tennis junior seront reçues au centre de loisirs Sts-Martyrs avant 6 heures mercredi prochain . . . Il y aura 21 partants dans la classe fermée 2.22 trot et il faudra encore faire deux divisions portant chacune pour environ $2,100 . . . Si la télédiffusion de lundi en circuit fermé s'avère un succès, elle sera répétée le 18 juillet pour un programme double Moore-Schoeppner et Chuvalo-Cléroux. Les amateurs pourront se rendre dès 9 h. 30 lundi soir, car ils auront comme combat préliminaire un match entre Ted Doncaster et Al Hogan, directement de Toronto . . . C'est ce soir qu'aura lieu à la salle de réception Pat Mercier la fête conjointe en l'honneur de Jean-Marie Cossette et Guy Rousseau.

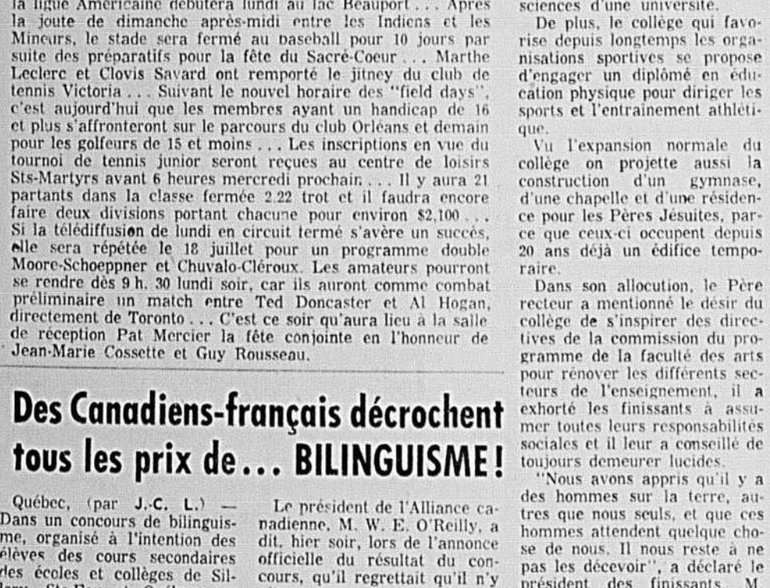
Des Canadiens-français décrochent tous les prix de... BILINGUISME!

Québec, (par **J.-C. L.**) — Dans un concours de bilinguisme, organisé à l'intention des élèves des cours secondaires des écoles et collèges de Sillery, Ste-Foy et Québec par l'Alliance canadienne dans le but de promouvoir la cause du bilinguisme au Canada, tous les prix et les mentions honorables ont été accordés à des élèves de langue française, par un jury composé de deux Canadiens français et de deux Canadiens anglais.

Le président de l'Alliance canadienne, M. W. E. O'Reilly, a dit, hier soir, lors de l'annonce officielle du résultat du concours, qu'il regrettait qu'il n'y ait eu aucun gagnant de langue anglaise mais qu'il n'en était pas froissé. "Sans doute, a-t-il dit, les élèves de nos écoles anglaises ont-ils moins bien travaillé que leurs compagnons des écoles françaises."

Il est aussi évident qu'ils se sont moins intéressés au con-

Voir BILINGUISME en page 30



CHOIX DES CARRIERES AU COLLEGE DES JESUITES — Une quarantaine de finissants du collège des Jésuites ont choisi officiellement leur carrière lors d'une cérémonie de fin d'année, mercredi soir. On aperçoit ici M. Ghislain Laflamme, président des finissants, qui se fait épingler le ruban de droit par sa mère Mme Emile Laflamme, en présence du R.P. Florian Larivière, S.J., préfet du Collège des Jésuites.

Statistiques sur les Indiens

A) Rendement de l'équipe.

	PJ	AB	P	CS	TB	2B	3B	CC	S	BS	BV	PV	BB	FL	PP	RB	E	Moy
Samson	11	46	11	21	28	2	1	1	0	0	10	3	3	6	11	3	1	.457
Quintin	5	9	1	4	6	2	0	0	0	0	0	0	0	0	3	2	0	.444
Dompierre	11	44	9	16	19	1	1	0	2	0	2	1	8	1	3	7	0	.364
Thivierge	11	43	11	15	23	3	1	1	0	2	2	1	3	1	14	4	0	.349
Pouliot	11	35	5	12	14	2	0	0	4	0	2	0	7	0	5	6	1	.343
Ouzilleau	11	47	11	15	18	1	1	0	0	1	2	0	3	0	5	6	2	.319
Beaulieu	11	36	8	9	11	0	1	0	0	2	3	1	4	1	6	5	6	.250
Hébert	11	44	6	9	13	3	2	0	3	0	0	0	4	1	3	3	3	.205
Lacasse	8	23	3	4	4	0	0	0	1	0	1	0	3	0	1	5	3	.174
Korman	3	6	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	.167
Marotte	7	17	3	2	3	1	0	0	1	0	1	1	1	0	1	2	1	.118
Gagné	4	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	.000
Tavara	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	.000
Torpey	5	4	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	.000
Farlardeau	2	4	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	1	0	.000
Fontaine	2	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	.000
Lemelin	5	13	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	7	1	.000

C) Les lanceurs:

	P.	M.	A.	P.	C.	C.	P.	S.	B.	B.	F.	R.	M.	B.	G	P	P.	P.	R	M.
Fontaine	2	10		34	0	4	0	0	0	0	6	0	12	0	0	1	0	1	1	1	1000
Quintin	4	20⅔		74	9	11	2	6	1	1	9	1	16	0	0	1	0	1	1	3	0	1000
Lemelin	4	34		125	9	24	0	7	2	0	10	2	48	1	1	3	1	4	3	0	1	.750
Falardeau	2	15		60	6	14	0	3	1	0	3	0	11	0	0	1	1	2	1	0	0	.500
Korman	2	11⅔		55	7	17	1	4	1	1	4	0	11	0	0	0	1	1	0	1	0	.000
Tavara	2	4⅓		17	5	4	0	5	1	0	5	1	4	0	0	0	1	1	0	1	0	.000
Gagné	1	⅓		2	1	1	0	1	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1	0	0	0	.000

Le tournoi junior de tennis de la ville et du district : au Centre des Loisirs Sts-Martyrs

Québec. — Tous les joueurs et joueuses de tennis de la ville et du district seront sans doute heureux d'apprendre que le grand tournoi junior — fermé —, en simple et double masculin, féminin et mixte aura lieu de nouveau cette année sur les courts du Centre des Loisirs Sts-Martyrs de la rue Calixa-Lavallée à compter du 24 juin pour se poursuivre jusqu'au 1er juillet.

Tous les amateurs de tennis auront la chance de voir à l'oeuvre les meilleurs joueurs de Québec et du district tel que John Belley, champion de la ville l'an dernier et Jacques Hérisset qui s'était rendu en finale contre Belley au dernier tournoi. Parmi ceux qui seront aussi à surveiller, nous pouvons noter les noms de Jacques Beaulieu et Paul Lortie.

Chez les demoiselles, l'on couronnera cette année une nouvelle championne afin de remplacer une des grandes championnes junior que Québec ait connues en la personne de Louise Jobin qui est maintenant passée au rang senior, catégorie dont elle détient le championnat malgré son jeune âge.

Parmi les joueuses, nous pouvons remarquer Louise Larochelle, finaliste l'an dernier ainsi que Louise Cantin, C. Audet et C. Hérisset.

Toutes les inscriptions devront être données au gérant du Centre des Loisirs Sts-Martyrs, avant 6 h., le 22 juin.

Prochaine augmentation de 20% des salaires des professeurs laïcs au collège des Jésuites

Québec, (par **A. S.**) A l'occasion du choix des carrières et de la distribution des prix au Collège des Jésuites, mercredi le R. P. Florian Larivière, recteur de cette institution, a annoncé que de considérables améliorations y seront apportées, grâce à des octrois gouvernementaux.

Parmi les améliorations certaines, se trouvent une augmentation de 20 pour cent des salaires des professeurs laïcs; la création d'un laboratoire de langues; l'institution de deux sections de philosophie 1, comparativement à une section actuellement; et l'addition d'un cours supplémentaire de mathématiques dans le but de préparer les élèves de philosophie à entrer directement à la faculté de sciences d'une université.

De plus, le collège qui favorise depuis longtemps les organisations sportives se propose d'engager un diplômé en éducation physique pour diriger les sports et l'entraînement athlétique.

Vu l'expansion normale du collège on projette aussi la construction d'un gymnase, d'une chapelle et d'une résidence pour les Pères Jésuites, parce que ceux-ci occupent depuis 20 ans déjà un édifice temporaire.

Dans son allocution, le Père recteur a mentionné le désir du collège de s'inspirer des directives de la commission du programme de la faculté des arts pour rénover les différents secteurs de l'enseignement, il a exhorté les finissants à assumer toutes leurs responsabilités sociales et il leur a conseillé de toujours demeurer lucides.

"Nous avons appris qu'il y a des hommes sur la terre, autres que nous seuls, et que ces hommes attendent quelque chose de nous. Il nous reste à ne pas les décevoir", a déclaré le président des finissants, M. Ghislain Laflamme, dans une allocution, au cours de laquelle il a, comme il se doit, évoqué les devoirs des finissants et leur gratitude envers leurs professeurs.

Choix des carrières

Cette année aura été une année favorable à la médecine future, si l'on considère qu'une vingtaine de finissants ont choisi cette profession: le choix d'ensemble se répartit comme suit:

Médecine: Louis Champoux, Jean Charlebois, Michel Dallaire, Michel-Henri Dallaire, Claude Delage, Roger Dozois, Yvan Drolet, André Fortier, Bernard Gosselin, Jean-Pierre Gravel, Nicolas Guay, Gilles Jobin, Jacques Maranda, André Paquet, Georges Pelletier, Robert Petitclerc, Gaston Poirier, Guy Pomerleau, Fernand St-Georges, Dominique Simard.

Art dentaire: Pierre Catellier.

Droit: Jean - Yves Hamel, Ghislain Laflamme.

Notariat: René Croft.

Génie civil: Pierre Cloutier, Marc Delagrave.

Voir PROFESSEURS, page 30

CFCM — TV (4)

AUJOURD'HUI

12:20—Horaire commenté
12:25—Vie de l'Eglise
12:30—Union nationale
12:35—Nouv. météo, sport
12:50—Union nationale
1:00—Thé féminin
1:30—Long métrage
3:00—Parti libéral
3:10—Union nationale
3:25—La jardinière
3:55—Union nationale
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Ouragan
5:30—Union nationale
5:45—Sans atout
6:00—Parti libéral
6:10—Union nationale
6:20—Les nouvelles
6:30—Court métrage
6:25—Union nationale
6:40—Cinéfeuilleton
6:55—Sport, Nouv. météo
7:15—Court métrage
7:30—Le savoir-vivre
7:45—Pour elle
8:00—Découvertes
8:30—Première audition
9:00—Les beaux films
10:30—Parti libéral
10:40—Union nationale
10:50—Court métrage
11:00—Téléjournal
11:18—Météo, sport
11:20—Parti libéral
11:30—Union nationale
12:00—La boîte aux images
1:30—Fin des émissions

DEMAIN

2:30—Mire et musique
3:00—Vie de l'Eglise
3:05—Union nationale
3:15—Union nationale
3:30—Long métrage
5:00—Le roman de la science
5:30—Union nationale
5:45—Sans atout
6:00—Union nationale
6:10—Union nationale
6:20—Les nouvelles
6:30—Parti libéral
6:40—Cinéfeuilleton
6:55—Sports, Nouv. météo
7:15—Union nationale
7:20—Parti libéral
7:30—Parti libéral
7:40—Union nationale
7:45—Les affaires de l'Etat
8:00—Court métrage
8:30—Clé de sol
9:00—Billets de faveur
10:30—Frère Jacques
10:45—Vie de chien
11:15—Téléjournal, sport
11:37—Télépolicier
12:07—Union nationale
12:37—Cinéma
2:00—Fin des émissions

CKMI — TV (5)

AUJOURD'HUI

2:30—Open House
3:00—P.M. Party
3:30—Three Stooges
4:00—Tea and Sympathy
4:30—Woofer
5:00—Minnow on the Say
5:15—Follow Me
5:30—Fury
6:00—Kartoon Corner
6:25—Political
6:30—Dateline Québec
6:45—News and Sports
7:00—Tabloid
7:30—Flight
8:00—Country Hoedown
8:30—Four Just Men
9:00—Flying Doctor
9:30—Rescue 8
9:55—Political
10:00—Calvalcade of Sports
10:45 Jim Coleman Show
11:00—CBC News
11:15—The Late Show
12:45—Sign Off.

DEMAIN

4:00—Test Pattern
4:58—Opening
5:00—March of the Cameron men
5:30—Cartoon party
6:00—Teen Club
6:30—Nation's business
6:46—News and Sports
6:55—Eye witness
7:00—Dennis the Menace
7:30—The Californians
8:00—Susie Stiles
8:30—Tugboat Annie
9:00—Great Movies
10:30—Twilight Zone
11:00—CBC News
11:10—Sports Score
Highlights
11:15—Late Show
12:39—Sign off



VAINQUEURS DU TOURNOI DE QUILLES REGIONAL ST-SACREMENT — Le premier tournoi-reprise St-Sacrement a été couronné d'un franc succès et deux vedettes de notre ville se sont assuré les plus hauts honneurs. Philippe Levasseur a roulé pour une moyenne de 207.4 et il reçoit ici son prix des mains de l'organisateur Raymond Vachon. La championne des dames, Edith Gauvin, accepte son chèque des mains du trésorier Gaston Vaillancourt pour sa moyenne de 185.

Pour le bien de notre industrie touristique

Nous devrions accepter les dollars américains sans charge additionelle — M. John Fisher

Québec, (par **A.B.**) — "Les entreprises touristiques canadiennes devraient accepter les dollars américains sans charge additionnelle," a déclaré hier à Québec M. John Fisher, directeur de l'Office provincial du tourisme de l'Ontario.

"Notre industrie touristique pourrait grandement souffrir en 1960, a continué M. Fisher, si nous n'adoptons pas tout de suite une attitude plus réaliste, si nous ne faisons pas preuve de plus de sens commun devant ce problème de la disparité entre les dollars canadiens et américains."

M. Fisher, qui est l'un des plus célèbres et des plus ardents propagandistes de la bonne entente entre les deux groupes ethniques du Canada, et aussi un expert des questions touristiques chez nous, parlait devant les membres du club Kiwanis de la Vieille Capitale.

J'affirme que nous devrions accepter le dollar américain au pair, a dit le conférencier, et surtout lorsque la différence entre celui-ci et le nôtre n'est que de quelques cents, parce que le principe premier en affaires est de plaire au client, ce que nous ne faisons sûrement pas en pénalisant le dollar américain.

"Qu'on n'aille surtout pas excuser notre comportement en rappelant l'attitude intransigeante, et franchement stupide, que certains Américains adoptent vis-à-vis notre dollar. Un point prédomine, de dire M. Fisher, et c'est que nous avons besoin d'un nombre plus considérable de dollars américains.

Le conférencier a ajouté qu'il nous sera justement facile d'attirer beaucoup plus de touristes américains chez nous si nous faisons preuve d'un peu plus de courtoisie, de sens commun, et en un mot, de sens des affaires.

Il a en effet rappelé que les Américains ont dépensé à l'étranger deux milliards 340 millions de dollars l'an dernier, dont un peu plus de $300 millions seulement dans notre pays.

"Nous pourrions facilement augmenter ce montant à un milliard, a dit M. Fisher, étant donné notre proximité des Etats-Unis, et les charmes innombrables que possède chacune de nos régions.

Un Québec typique

"Le Québec attire nombre de touristes des autres provinces et des Etats-Unis, a continué plus loin le conférencier, à cause de son caractère particulier et unique, mais les citoyens du Québec ne devraient pas pour autant considérer le tourisme chez eux comme une chose acquise.

"Bien au contraire, devez-vous veiller farouchement à restituer à votre province encore davantage son cachet propre d'îlot français au sein du monde anglo-saxon.

"Au lieu de détruire les vieilles maisons historiques pour faire place à des édifices à bureaux, il faudrait les protéger, les restaurer, en un mot, les mettre en évidence, car aussi paradoxal que cela puisse paraître, une telle maison peut s'avérer beaucoup plus rentable que ce par quoi on la remplace.

"Rétablissant les faits, il faudrait de plus faire comprendre aux citoyens du Québec, a conclu M. Fisher, que le tourisme ici n'est pas une industrie saisonnière et secondaire, mais bien l'industrie susceptible de représenter l'apport économique le plus considérable du Canada français."



UN GRAND CANADIEN AU KIWANIS-QUEBEC — **L'un des plus ardents propagandistes de la bonne entente entre les deux groupes ethniques du Canada, et directeur de l'Office provincial du tourisme d'Ontario, M. John Fisher, était hier le conférencier au déjeuner-causerie hebdomadaire du club Kiwanis de la Vieille Capitale.**

Sur les augmentations de salaires

Certaines commissions scolaires feraient échec aux instituteurs?

Québec, (par **J.-C. L.**) — Après avoir refusé, il y a environ un mois, une demande de la Fédération des instituteurs et institutrices voulant négocier les renouvellements de conventions collectives de Québec et des environs sur une base régionale, une quinzaine de commissions scolaires de la région incluant celles des villes les plus importantes de la périférie de Québec, semblent présentement se donner le mot pour faire échec aux instituteurs et institutrices spécialement sur la question des augmentations de salaires demandées.

Cette question a fait l'objet d'une étude sérieuse, lors de la réunion de la Fédération des instituteurs et institutrices du diocèse de Québec tenue en fin de semaine dernière à la maison Montmorency, pour procéder aux élections annuelles et prendre connaissance des rapports des principaux officiers.

Du côté syndical, cependant, la Fédération diocésaine a fait des progrès considérables au cours de l'année. Les 19 syndicats affiliés comptent en effet présentement 3,000 membres en règle comparativement à 2,600 l'an dernier. Les instituteurs et institutrices y voient un motif d'espoir et en tirent une meilleure confiance en face de l'opposition qu'on peut leur faire.

En effet, "cette solidarité accrue, lit-on dans le communiqué officiel, permet aux instituteurs et institutrices de faire face en toute confiance aux problèmes nouveaux, entre autres à l'attitude de certaines commissions scolaires dans les négociations pour le renouvellement des conventions collectives."

Lors de cette dernière réunion, les élections ont confirmé tous les membres du comité exécutif diocésain de la Fédération dans leur poste respectif pour une nouvelle année. Ce comité exécutif est composé des personnes suivantes : M. Aimé Brochu, de Québec, président, Mlle Rachel Mailhot, de Plessisville et M. Robert Beaumont, de Courville, vice-présidents, Mlle Francine Gagnon, de Plessisville, secrétaire, M. Louis-Aimé Turcotte, de Québec, trésorier, Mlle Raymonde Veilleux, de St-Georges, et M. Robert Tremblay, de Clermont, conseillers. L'aumônier de la fédération est l'abbé Roland Doyon.

AU CINEMA

CAPITOL: — Représentation continue de 12.45 à 11.10 h. "Home From The Hill" (150 min.) à 12.45, 4.40, 8.40 h. "Cry Tough" (83 min.) à 3.15 et 7.10 h.

CARTIER: — Mariage de la Vie: 1.10, 5.07, 9.04 h. Nouvelles: 3.14, 7.11 h. Ecrit sur du Vent: 3.28, 7.25 h. Fin: 11.08 h.

CINEMA DE PARIS: — La Fille de Feu: 12.30, 3.40, 6.30, 9.50 h. Fumée blonde: 1.55, 5.10, 8.25 h. Actualités: 3.30, 8.15 h.

CLASSIC: — "Violette S. Z. Agent Secret": 1.50, 5.15, 9.05 h. "Coup de Minuit": 3.45, 7.25 h. Fin: 11.05 h.

EMPIRE: — Once More With Feeling avec Nouvelles et Sujets Courts. Continu de 1.00 à 11.10 h.

IMPERIAL: — "Les Trafiquants de Nuit": 12.30, 3.36, 6.42, 9.48 h. Sujet: 1.55, 5.01, 8.07 h. "Gypsy" (VistaVision): 1.57, 5.03, 8.09 h.

LAIRET: — Mirage de la Vie: 1.10, 5.07, 9.04 h. Nouvelles: 3.14, 7.11 h. Ecrit sur du Vent: 3.28, 7.25 h. Fin: 11.08 h.

LAURIER: — "Pavillon du Combat": 1.15, 5.00, 9.10 h. Nouvelles: 3.00, 6.45, 8.45 h. "Le Congrès des Belles-Mères": 3.25, 7.10 h. Fin: 11.00 h.

PIGALLE: — Actualités: 12.30, 3.42, 8.23 h. Le Désordre et la Nuit: 12.40, 3.52, 6.41, 9.53 h. Après vous Duchesse: 2.09, 5.21, 8.33 h.

PRINCESSE: — "Les Vendanges" (CinémaScope): 12.30, 3.34, 6.38, 9.42 h. Sujet: 2.01, 5.05, 8.09 h. "Les Amants de Salzbourg" (cinémascope): 2.07, 5.11, 8.15 h.

RIALTO: — Nouvelles: 1.00, 5.00, 9.00 h. La Cité disparue: 1.10, 5.15, 9.15 h. Sujets courts: 2.00, 7.00 h. Action Immédiate: 3.15, 7.15 h. Fin: 11.05 h.

VICTORIA: — "Yves Montand Chante": 1.00, 4.45, 7.50 h. "La Famille Trapp en Amérique" (couleurs): 2.50, 6.05, 9.35 h. Continuel de 1.00 à 11.15 h.

SILLERY: — "La Famille Trapp en Amérique" (couleurs): 6.30, 9.55 h. "Yves Montand Chante": 8.15 h. Fin: 11.35 h.

BIENVILLE: — "Le Congrès des Belles-Mères": 7.00. Nouvelles: 8.35 h. "Monsieur Cory": 8.50 h. Fin: 10.30 h.

CINEMA DE LEVIS: — "Mimi Pinson": 7.15 h. Actualités: 8.45 h. "Alerte en Extrême-Orient": 9.00 h.

ETCHEMIN: — C'est arrivé à Aden (cinémaScope), couleurs: 7.30 h. Car Sauvage est le Vent: 9.00 h.

Ralliement des familles Gingras à St-Augustin

Québec, 17. (par **J.-C. L.**) — Il y aura dimanche, le 19 juin, à St-Augustin, comté de Portneuf, un ralliement des familles Gingras sur la terre ancestrale, actuellement propriété de M. Rosario Gingras.

La rencontre a été fixée à 2 h. de l'après-midi. La principale manifestation de cette fête sera le dévoilement d'une pierre commémorative de la concession de la terre au premier de la lignée des Gingras arrivé au Canada, concession qui eut lieu en 1671.

Les principaux invités à cette cérémonie prononceront une courte allocution. Tout le monde signera le livre d'or de la famille et on passera le reste de l'après-midi en pique-nique.

Il est tout à fait probable que Mgr Joseph Gingras, curé de la paroisse Notre-Dame de Lévis, assiste à cette fête.

Des travaux arrêtent la circulation sur le boul. Ste-Anne

Québec, (**par J.-L.**) — La circulation a été interrompue sur le boulevard Ste-Anne, à la hauteur du nouveau centre d'achat de la Canardière, pendant une partie de la soirée et toute la nuit de mardi à mercredi, pour des travaux d'aqueduc et de drainage.

M. Ed. Turmel, surintendant de l'aqueduc pour le quartier Limoilou, nous a confirmé que la ville avait dû demander la permission du gouvernement provincial pour poursuivre ces travaux, car le boulevard Ste-Anne relève encore des autorités provinciales à cet endroit, bien que ce soit à l'intérieur des limites de la ville.

La circulation a été détournée vers 9 h. mardi soir et la police municipale avait placé des agents sur les lieux pour diriger les automobilistes. On a traversé un tuyau d'aqueduc pour effectuer le raccordement avec la conduite secondaire située de l'autre côté du boulevard, et on a changé et baissé un vieux tuyau de drainage qui servira à drainer le centre d'achat.

Les travaux ont été complétés vers 5 h. mercredi matin et la circulation a pu reprendre son cours normal. Afin d'accélérer les travaux et ne pas retarder outre mesure l'ouverture du boulevard, une importante équipe de terrassiers avait été dirigée sur les lieux.

"Le chômage, c'est pire que ça jamais été, M. le juge"

Québec. — Un inculpé y est allé d'une longue tirade électorale en Cour des sessions de la paix. Accusé de tentative de vol sur la personne d'une jeune fille, Henri Giroux, de Sherbrooke, a écopé de 15 jours de prison.

Avant de connaître sa sentence il avait cependant tenu à faire savoir au juge Gérard Simard son opinion sur la conjoncture économique actuelle. "C'est pire que ça jamais été au point de vue chômage, monsieur le juge. S'ils réélisent Barrette le 22, ils vont l'avoir pour longtemps car les choses ne peuvent pas aller plus mal". Le juge l'interrompit alors en souriant.

Giroux avait précédemment expliqué au juge qu'il avait fait de l'argent à Baie-Comeau au cours de l'hiver mais qu'il l'avait dépensé en folies. "Je fais ça depuis plusieurs années mais jusqu'ici je m'étais toujours trouvé de l'ouvrage après ma période de dépenses. Cette année rien . . . pas même un bout de route à construire".

Il avait expliqué qu'il avait tenté de voler pour pouvoir manger. "On ne laisse pas crever les animaux de faim, je me demande pourquoi il en serait ainsi des hommes", s'est-il demandé.

Mlle Huguette Boilard, Mlle Claudette Piché et Mme Paul Neault ont reçu à un shower, ces jours derniers, en l'honneur de Mlle Yolande Boilard, dont le mariage sera célébré prochainement.



Barbecue Plaid et Freeway

Des coloris et des tissus dignes des Mille et Une Nuits

Aladin, s'il revenait, n'aurait plus besoin d'une lampe magique; il se ferait à "Arrow" pour séduire tous les coeurs.

Voyez cette Arrow Barbecue Plaid, à gauche. Un gros quadrillé d'allure très masculine, des coloris frappants mais non pas aveuglants, des lignes souples et nettes: voilà qui ajoute à votre charme. Le col Trim à pointes courtes et à renforts permanents est de coupe Arafold, une exclusivité Arrow. Infroissable, se lavant comme un mouchoir de poche, cette chemise se porte à col ouvert ou fermé. Autres atouts: deux poches quadrillées en diagonale, un vaste choix de coloris et une cotonnade d'importation étiquetée *'Sanforized'*. Manches courtes: $4.00; manches longues: $5.00.

A droite, le tricot Arrow Freeway caractérisé par un hippocampe. Voilà qui plaît aux amateurs de golf et de yatch et aux simples flâneurs. Pour ce fin tricot, Arrow a choisi une cotonnade absolument lavable qui garde sa forme. Les manches amples à insertion côtelée assurent une grande liberté de mouvement. Vaste choix de coloris, pan long, manches courtes. $5.00.

Cluett, Peabody & Company of Canada Ltd., Kitchener, Ontario.

LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

RÉDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 2-6436

Carnet mondain

Mariage Lessard-Bourget

S. Exc. Mgr Lionel Scheffer, vicaire apostolique du Labrador a béni hier matin, à 10 h. 30, en l'église des saints Martyrs Canadiens, le mariage de Paule, fille de M. Albert Bourget, arpenteur-géomètre et ingénieur forestier, et de Mme Bourget, avec le docteur Guy Lessard, fils de Mme Jules Lessard. Des roses rouges et des coussins de glaïeuls blancs fleurissaient l'autel et la balustrade. Des massifs de palmiers et des corbeilles de glaïeuls avaient été disposés dans le sanctuaire et la nef; les bancs des invités étaient marqués de boucles de tulle. Pendant la messe, un programme de chant fut interprété par la chorale des chanteuses du Belvédère dirigée par Mlle Patricia Poitras; M. Claude Lavoie touchait l'orgue.

La mariée, qui entra à l'église au bras de son père, portait une robe de poult-de-faille blanc neige, style marquise, soulignée d'appliqués de dentelle rebrodée et parsemée de perles, à encolure bateau et jupe très ample formant longue traine. Une couronne de dentelle perlée retenait son voile de tulle de nylon. Elle tenait une cascade d'oeillets blancs et de stephanotis. Mlles Claire Bourget, soeur de la mariée, et Mme Marie Casgrain portaient des robes identiques couleur avoine, de style empire. Elles étaient coiffées de grandes capelines de même tissu et elles tenaient des cascades d'oeillets corail.

Le notaire Marc Lessard était le témoin de son frère. M. Jos E. Dempsey agissait comme garçon d'honneur. Les dames d'honneur étaient accompagnées de MM. Jean Bourget et Marc-André Lavoie. Mme Pierre Mongrain, et Pierre Bourget plaçaient les invités. La mère de la mariée, Mme Bourget, avait choisi une création christiane de Belgique de pure soie française vert mimosa, style marquise, un chapeau de fleurs d'organza de tons dégradés de roses, une orchidée sur son sac, et une parure de martres du nord. Mme Jules Lessard, mère du marié, portait une robe de soie naturelle bleu Dior soulignée d'appliqués de dentelle française au corsage, un chapeau de fine paille noire rehaussée de velours, une orchidée à l'épaule, et une écharpe de vison saphir. La grand'mère de la mariée, Mme Cyrille Kirouac, était vêtue d'une robe de crêpe brodé bleu marin, chapeau blanc orné de fleurs roses et blanches, et des roses au corsage.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception réunit les invités au manoir St-Castin, Lac Beauport, après quoi les nouveaux époux partirent pour Nassau. Au départ, Mme Guy Lessard portait un ensemble de toile, robe et manteau long, bleu pervenche, chapeau de fleurs blanches orné de velours bleu pervenche, et des accessoires de cuir verni noir. A leur retour, ils résideront à Québec.

Réceptions

Mlle Ginette Cauchon recevra à un coquetel demain soir, à la résidence de ses parents, le Dr et Mme Roland Cauchon.

Un buffet dansant aura lieu ce soir au chalet du club de golf de Boischatel, à l'issue du tournoi de golf organisé par l'Association des diplômés de polytechnique, section de Québec, sous la présidence de M. Marcel Dupuis, I.P.

Déplacements

M. et Mme P.-A. Dupuis, de Québec, ont passé quelques jours au Club Seigneurial, à Montebello, récemment.

M. et Mme Cyrias Ouellet sont de passage à Ottawa.

M. et Mme Alexanore Delisle, de notre ville, seront de passage à Montréal en fin de semaine, à l'occasion du mariage Morazain-Despins, qui sera célébré demain matin à 11 h., en l'église Ste-Madeleine d'Outremont.

M. et Mme Paul Bégin, de Montréal, sont attendus à Québec aujourd'hui, à l'occasion du tournoi de golf des diplômés de polytechnique.

M. et Mme Léonce Gilbert, de Ste-Foy, font un bref séjour dans la métropole, à l'occasion du mariage Morazain-Despins.

Mlles Anne Cantin et Hélène Boivin, qui ont poursuivi des études à Québec, sont retournées hier dans leurs familles, à Chicoutimi.

Mlles Marie et Marthe Lesage passent la fin de semaine à Montréal.

Mlles Claire Genest et Madeleine Tardif sont de retour d'un voyage de dix jours dans les villes américaines.

M. et Mme Roland Tanguay sont partis hier pour Ottawa, où ils passeront quelques jours.

Mariage prochain

Mme Joseph Masson annonce le mariage de sa fille, Denise, avec H. Claude Dorion, fils de M. et de Mme Jules Dorion. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église des Saints-Martyrs-Canadiens, vendredi le 24, à 10 heures.

NAISSANCES

M. et Mme Charles Brousseau, née Rita Thibaudeau, annoncent la naissance d'un fils Luc. Parrain et marraine : M. et Mme Dominique Merlitti, de Montréal. Porteuse Mme E.-G. Brousseau, grand-mère de l'enfant.

M. et Mme Lionel Pageau, née Fernande Lacasse annoncent la naissance d'un fils Claude. Parrain et marraine : M. et Mme Alfred Pageau, grands-parents de l'enfant. Porteuse : Mme Joseph Lacasse, grand-mère de l'enfant.

M. et Mme Napoléon St-Hilaire, née Marie-Ange Goulet, de Val St-Michel, annoncent la naissance d'une fille Francine. Parrain et marraine : M. Jean-Guy Giguère, cousin de l'enfant, et Mme Adélard Giguère, tante de l'enfant. Porteuse : Mme Donald Napier, amie de la famille.

M. et Mme Julien Fournier, de Honfleur, née Lauriette Dion, annoncent la naissance d'un fils Alain. Parrain et marraine : M. et Mme Emile Dutil, oncle et tante de l'enfant. Porteuse : Mlle Pierrette Fournier, tante de l'enfant.

M. et Mme Nil Paré, née Marie-Marthe Marceau, d'Honfleur, annoncent la naissance d'un fils Jean-Louis. Parrain et marraine : M. et Mme Clovis Paré, grands-parents de l'enfant. Porteuse : Mlle Norma Paré, tante de l'enfant.

M. et Mme Jean-Guy Daigle, de St-Gérard, annoncent la naissance d'une fille Susy ; parrain et marraine : M. et Mme Eugène Vallières, grands-parents de l'enfant. Porteuse : Mme René Daigle, grand-mère de l'enfant.

M. et Mme Fernand Joly, de Sorel, née Marie-Lacasse, annoncent la naissance d'une fille Michèle. Parrain et marraine : M. et Mme Eugène Lacasse, oncle et tante de l'enfant. Porteuse : Mme Alexis Joly, grand-mère de l'enfant.

M. et Mme Roland Sanfaçon, née Colette Pérol, annoncent la naissance d'une fille Hélène. Parrain et marraine : M. Roland Pérol, oncle de l'enfant, et Mlle Marie-Paule Sanfaçon, tante de l'enfant. Porteuse : Mme Marcel Pérol, grand'mère de l'enfant.

Club Kinsmen fondé à Loretteville

Québec, 17. (par **A.B.**) — Un deuxième club Kinsmen a pris naissance officiellement hier dans la région de Québec. Il s'agit du club Kinsmen de Loretteville qui, fondé avec l'aide du Kinsmen de Québec, a reçu sa charte des mains de M. Dick Miller, vice-président national de cet organisme social, lors d'un dîner offert au chalet du club de golf de Loretteville.

Le premier comité de direction de ce nouveau club est formé de MM. Noël Moisan, président, Maurice Duchesneau, vice-président, de Me Robert L'Heureux, notaire, secrétaire-trésorier, ainsi que de M. Georges Lepage et de Me Antoine Hamel, notaire, directeurs.

Par 11 votes contre 3

Le règlement autorisant la danse dans les cabarets définitivement approuvé

Québec, 17. (par **J.-L. L.**) — Le conseil municipal a adopté hier en troisième et dernière lecture le règlement autorisant la danse dans les cabarets de la ville sous certaines conditions. Les échevins ont voté à 11 contre trois en faveur du règlement. Seuls MM. Isidore Deschênes, Gérard Hamel et Damase Blais se sont prononcés pour le maintien du statu quo.

"Notre devoir comme législateurs est de maintenir un climat moral et de garantir les valeurs sociales," a déclaré l'échevin Deschênes." De nos jours, a-t-il ajouté, les jeunes sont pris d'une immense passion, d'une frénésie pour les amusements et les plaisirs des sens. On se croirait revenu aux temps antiques, alors que la foule criait: "Du pain et des jeux."

M. Deschênes s'est inscrit en faux contre l'argument voulant que le touriste réclame la danse dans les cabarets de Québec. Il a affirmé que les touristes venaient ici pour constater nos vieilles traditions et prendre connaissance de la valeur de la culture française. Il a conclu en soutenant que si la danse était permise," nous assisterions à des "floor shows" et à des "dancing shows" qui prépareront les "parking shows".

Influences indues

L'échevin Jos. Matte a félicité son collègue de son brillant exposé contre la danse, mais il s'est élevé contre le fait que l'on s'appuie trop souvent sur le clergé pour soutenir ses prétentions dans la vie publique. "Je fais partie moi-même de certaines organisations qui ont l'occasion de servir l'Eglise, a-t-il souligné, et je n'ai jamais eu peur pour cela de donner clairement mon opinion au conseil."

"Je me souviens d'un bon curé du lac St-Jean, a continué M. Matte, qui ne permettait la danse que dans les noces. On respectait son désir, mais il y avait de belles prairies et la crèche de Québec en a vu les résultats."

Pour conclure, l'échevin de St-Roch a affirmé qu'il aimait mieux voir les jeunes danser dans les cabarets que de les voir venir se prélasser sur les terrains de villégiature à la campagne, avec toutes les suites que ça peut avoir.

L'échevin Paul Mecteau a par ailleurs donné lecture d'un article paru dans le "Miami Beach Sun". Ce journal annonce que pour la première fois dans son histoire trois fois centenaire, Québec permettra la danse dès cet été. Le rédacteur de l'article va même jusqu'à dire que c'est l'afflux de touristes américains qui a ainsi changé l'esprit de la population.

Le règlement

Tel qu'adopté hier, en dépit des nombreuses protestations émanant des paroisses, des groupes religieux et autres, ainsi que de plusieurs individus, le nouveau règlement se lit comme suit:

"Il est ordonné et statué par règlement du conseil municipal de la cité de Québec, et ledit conseil ordonne et statue comme suit, savoir:

L'article 15 du règlement 872, tel que déjà modifié par l'article 878, est remplacé de nouveau comme suit:

La danse est interdite dans tous auberges, cafés, restaurants et tout autre endroit où on donne des spectacles ou représentations quelconques, sauf aux conditions suivantes:

Une piste ou plate-forme de danse d'une grandeur minimum de 300 pieds carrés de surface doit y être aménagée à cet effet, en outre d'un espace suffisant pour 200 personnes assises à table; la danse ne sera permise que sur cette seule surface;

Le paiement de la licence prévue à l'article 2 du présent règlement;

Interdiction de danser aux enfants âgés de moins de 16 ans;

Le port d'un veston et d'un pantalon long obligatoire pour

Voir LA DANSE en page 30

De la part de la Compagnie de Sable Ltée

Motion de mépris de cour contre la ville de Québec et un de ses employés

Québec, 17. (par **P.C.**) — La Compagnie de Sable Ltée a inscrit hier après-midi, en Cour supérieure, une motion pour que la cité de Québec et un de ses employés, M. Godefroy Métivier, préposé à la levée du pont Samson, soient déclarés coupables de mépris de Cour. La motion a été signifiée aux intéressés quelques instants plus tard. Elle demande qu'une règle "nisi" soit émise et que les intimés soient obligés de se présenter le 22, pour être déclarés coupables.

La motion qui sera présentée à un juge de la Cour de pratique, lundi le 20, a trait à la fameuse affaire du pont Samson que la ville refuse de lever aux heures de pointe, depuis le 11 juin.

Tous les Québécois sont au courant des grandes lignes du litige qui a débuté au cours de l'été 1956, alors que la ville a ordonné à son employé, le préposé à la levée du pont, de refuser d'obéir aux coups de sirènes des chalands de la compagnie, aux heures de pointe.

La compagnie présenta alors une motion en Cour supérieure pour l'émission d'une injonction interlocutoire ordonnant à la ville de cesser cette pratique. L'ordonnance fut émise par le juge William Morin en date du 9 octobre 1956.

En bref, elle ordonnait à la cité d'obéir aux signaux des navires de la requérante qui voulaient obtenir la levée du fameux pont, à toute heure du jour.

Voir MOTION en page 30

Echos, au conseil municipal, d'un haut-parleur électoral!

Québec, (par **J.-L. L.**) — La plate-forme mobile utilisée par l'échevin Gérard Moisan, candidat libéral dans Québec-Est, a eu son écho au comité administratif. Un groupe de citoyens de Limoilou a fait parvenir un télégramme aux autorités municipales dans lequel il proteste énergiquement contre ce qu'il appelle une violation du règlement et une usurpation des pouvoirs du chef de police.

Voici d'ailleurs la teneur de ce message adressé à M. L.-P. Desjardins, greffier-adjoint de la cité, et signé par M. André Jobin, au nom de ce groupe de citoyens :

"Nous exigeons une enquête sur l'attitude de M. Gérard Moisan, échevin, qui a, contrairement aux règlements municipaux, permis l'installation de haut-parleurs, tant au pont Dorchester qu'au pont Drouin. Le chef de police semble craindre cet échevin et le laisse faire contrairement aux règlements municipaux. Nous demandons l'avis du maire. Nous avons été ennuyés toute la soirée avec ces haut-parleurs. Nous exigeons que cet échevin n'usurpe pas les pouvoirs de la police."

Le maire Hamel a déclaré que la permission d'installer des haut-parleurs avait été acordée tant à des candidats de l'Union nationale qu'à des candidats libéraux. "En période électorale, a rappelé le maire, il faut se montrer large sur l'application du règlement municipal régissant l'usage des haut-parleurs."

Il a été décidé de remettre le message au chef de police en lui recommandant d'appliquer le règlement avec tous les ménagements et les adoucissements de mise en temps d'élection.

Le 18 juin 1940 !

M. F. W. Brown, de Québec, avait répondu à l'appel du général de Gaulle

Québec, 17. (**J. Keable**) — Il y a vingt ans, le 18 juin 1940, devant les difficultés que traversait la France, le général Charles de Gaulle lançait un appel à tous les Français du monde entier, pour former une force militaire additionnelle. "La France a perdu une bataille, déclarait le général, mais la France n'a pas perdu la guerre . . . c'est pourquoi je convie tous les Français, où qu'ils se trouvent, à s'unir à moi dans l'action, dans le sacrifice et dans l'espérance."

A cet appel, non seulement un très grand nombre de Français répondirent, mais encore un très grand nombre de citoyens de par le monde entier. Au sujet de l'histoire de cette épopée, le représentant de LA PRESSE a rencontré le seul Français, actuellement à Québec, qui fut combattant au sein de ces nouvelles "forces françaises libres", M. Fredi W. Brown, naturalisé Canadien, et vivant ici depuis 7 ans.

L'appel de de Gaulle

L'appel du général de Gaulle reçut un accueil favorable en tous les milieux. "C'est alors, de déclarer M. Brown, que s'accomplit le miracle de ce que des hommes de toutes couleurs, de toutes races et religions, venant de tous les continents, se réunissaient librement, prêts à faire l'abnégation de leur vie pour libérer la France et voir le triomphe de ces libertés démocratiques et des droits de l'homme, pour lesquels déjà tant d'autres, avant eux, avaient fait le sacrifice de leur vie."

Au moment de l'appel du général, M. Brown se trouvait en Angleterre. Il avait 17 ans. Il répondit immédiatement et s'enrôla jusqu'à la fin des hostilités, combattant sur tous les fronts, et se méritant notamment la médaille militaire, trois croix de guerre, la croix d'honneur du mérite franco-britannique. Il est ex-sergent de la 13e demi-brigade de la Légion étrangère.

Parlant de la vie de ces forces françaises libres, M. Brown



M. FREDI W. BROWN

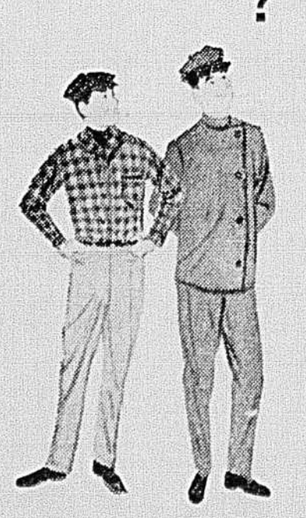
déclarait : "De tous ces sacrifices consentis pendant 5 années de souffrances, au prix de très lourdes pertes, demeurent et demeureront non seulement quatre citations à l'ordre de l'armée, mais aussi le souvenir de 102,707 prisonniers glanés sur tous les champs de batailles, de dizaines de milliers de milles parcourus dans le sable brûlant, la boue et la neige . . . C'est enfin au prix de 4,000 morts de la division, dont les croix, 'Magen Davids' et croissants jalonnent les cimetières le long de la voie parcourue . . ."

Montréal, qui compte plusieurs survivants de cette force militaire, marquera de façon brillante demain cet anniversaire. A Québec, M. Brown étant seul, a été invité à adresser la parole sur le réseau de télévision et à la radio.



M. ROBERT PREVOST, directeur de l'Office de publicité de la province de Québec, a lancé un appel, hier, à tous ceux qui ont pour mission d'accueillir le touriste, lors du dîner annuel des guides offert par l'Association des marchands de la place de l'hôtel de ville, au restaurant Kerhulu. De gauche à droite : MM. Louis Paré, directeur du service municipal du tourisme, Marcel Crépeault, gérant du restaurant Kerhulu, Robert Prévost, et Moe Rosenhek, président de l'Association des marchands de la Place de l'Hôtel de Ville.

Pourquoi Donc Deux GAZOLINES TOTALES





Pourquoi? Il n'y a en définitive que deux genres de moteurs d'autos pour lesquels il faut deux types de gazoline: les moteurs à haute compression, qui exigent une gazoline à haut indice d'octane, et la plupart des autres moteurs, auxquels suffit une gazoline régulière. Les gazolines TOTALES améliorent la performance de *tous* les véhicules. Ce sont la White Rose régulière et la White Rose Ultra "premium".

Plus d'avantages? En utilisant à l'année longue les nouvelles gazolines TOTALES White Rose, vous pouvez obtenir un millage de 3 à 12% plus considérable, ainsi qu'une augmentation de 5% dans la puissance utile de votre moteur. Dans les moteurs à haute compression, l'allumage prématuré peut être réduit d'environ 70% et la durée des bougies, prolongée de plus de 145%. Ces résultats ont été démontrés par des essais très poussés. L'action détergente des gazolines TOTALES a aussi pour effet d'éliminer les coûteux nettoyages du carburateur.

Et les prix? Les gazolines TOTALES sont plus coûteuses à fabriquer, mais elles ne se vendent pas plus cher pour cela. Aucune autre gazoline au Canada ne vaut ces nouvelles gazolines TOTALES—peu importe le prix!
Commencez — puis continuez — à utiliser les nouvelles gazolines TOTALES White Rose. Vous comprendrez pourquoi,

au connaisseur s'impose l'essence White Rose

WHITE ROSE

CANADIAN OIL COMPANIES, LIMITED

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES :
REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411



LA JOIE QUI PRECEDE LE DEPART — Une vingtaine de cadets de la marine de Trois-Rivières ont été choisis pour participer au camp d'été annuel qui se déroulera du 18 au 29 juillet, dans les Provinces maritimes. Cette photo, prise au pavillon Mgr St-Arnaud, donne une idée de la joie qui inondait les adolescents peu après l'annonce de leur participation au camp. Ils viennent de recevoir une badge de "Able Cadet" qui doit se porter sur la manche gauche, comme quelques-uns l'essaient. Parmi les cadets, se détachent particulièrement les lieutenants Louis Mailhot et Gaston Beauchesne.

Aux urnes, le 4 juillet

Une lutte de principes est prévue à la mairie du Cap-de-la-Madeleine

par Guy BOURDON

Cap-de-la-Madeleine. — Avec l'annonce officielle de la candidature de M. J.-Réal Desrosiers à la mairie du Cap-de-la-Madeleine, le 4 juillet, les contribuables de la ville-soeur de Trois-Rivières doivent, depuis hier, diviser leurs esprits et leurs faveurs sur au moins deux fronts. Bien que les deux arènes électorales ne soient guère de même palier, et bien que le candidat Desrosiers ait affirmé mercredi que sa décision, tout comme son comportement "électoral", n'avait rien à voir avec la présente campagne provinciale, les observateurs n'en font pas moins des conjectures et n'en prévoient pas moins les influences directes et indirectes.

De son côté, le maire André Julien n'a pas encore annoncé son intention de se porter à nouveau candidat. C'est pourquoi les observateurs ne peuvent encore se prononcer sur l'influence du résultat électoral du 22 sur la candidature . . . ni sur les chances de succès de M. Julien.

Dans le contexte d'une para-campagne électorale au Cap-de-la-Madeleine, où la lutte actuelle pourrait à elle seule retenir toutes les attentions, il est impossible à moins d'être au secret d'alcôve des candidats connus, probables ou éventuels, d'évaluer cette influence puisque personne ne va encore jusqu'à croire à la non dépendance absolue des deux campagnes.

MM. Desrosiers et Julien n'ont affiché officiellement aucune tendance partisane, et c'est probablement ce qui rend les pronostics plus difficiles. Dans les milieux voisins de l'hôtel de ville on croit que les deux aspirants à la mairie du Cap-de-la-Madeleine se trouveraient dans une position idéale pour offrir leur collaboration au pouvoir provincial qui sera élu le 22, c'est d'ailleurs la promesse qu'a faite M. Desrosiers lors de sa conférence de presse de mercredi, et on a tout lieu de croire que M. Julien ferait la même promesse s'il décidait de se porter à nouveau candidat.

Mais en ce qui concerne le maire actuel, il est permis de se demander si sa décision de briguer ou non les suffrages sera influencée par le résultat de l'élection provinciale. Les observateurs s'accordent à dire que M. Julien n'entretient aucune attache partisane, mais on croit que le support qui pourrait lui être donné ou refusé obéirait à une influence politique.

Position des candidats

M. Desrosiers avait tout intérêt à annoncer sa candidature avant que soit connu le verdict provincial pour ne pas être accusé d'être à la remorque d'un parti politique.

De son côté, M. Julien se doit d'attendre la fin de la campagne provinciale pour affirmer ses intentions afin que la lutte pour la mairie ne vienne s'imbriquer dans une campagne provinciale et pour ne pas identifier ses électeurs avec un parti provincial ou un autre.

Ainsi, en agissant chacun à leur manière, les candidats probables à la prochaine campagne municipale désirent atteindre un même but : ne pas mêler la politique provinciale aux affaires internes du Cap-de-la-Madeleine.

Un autre point d'identité entre les candidatures et les candidats réside dans leur intention respective de mener une campagne sur les principes de l'administration et non sur la personnalité des adversaires. D'ailleurs MM. Julien et Desrosiers se vouent une amitié de longue date et ils se sont souvent consultés sur des questions d'administration municipale. A titre d'ancien président de la Chambre de commerce et de vice-président de la commission consultative d'Urbanisme, M. Desrosiers a souvent fait profiter l'administration Julien de ses lumières et de ses conseils.

L'enjeu

Bien qu'on n'ait pas encore établi de programme, ni d'une part ni de l'autre, préférant laisser la campagne provinciale battre son plein en dehors des considérations municipales, les candidats probables tenteront de faire valoir des vues administratives diamétralement opposées.

Mais pour ce faire, MM. Julien et Desrosiers utiliseront "le matériel" que la population leur fournira. Ils entendent par là qu'ils ne mèneront pas une campagne d'équipes, c'est-à-dire entouré chacun d'un groupe de candidats à l'échevinage.

On sait, en effet, que les contribuables devront du même coup élire six conseillers pour représenter chacun des six quartiers de la ville. Ainsi, aucun de ces aspirants à un siège échevinal ne pourra se réclamer de l'appui exclusif de l'un ou de l'autre des candidats à la mairie, pas plus qu'il ne pourra s'en dire combattu.

Programme Julien

Bien qu'il n'ait annoncé aucun programme précis, il n'a pas même encore annoncé sa candidature) M. André Julien prônera vraisemblablement une politique municipale en harmonie avec la manière administrative qu'il a instaurée en 1954 lors de sa première élection comme premier magistrat du Cap-de-la-Madeleine. Ce sera une politique d'économie et d'expansion graduelle au fur et à mesure de l'assainissement de la finance municipale.

Il faut se souvenir que M. Julien a hérité, en 1953, d'une lourde succession, principalement en ce qui concernait l'administration financière de la ville. Il s'est alors immédiatement appliqué à remettre le trésor à flot et à instaurer un régime d'austérité qui devait permettre un nouveau départ. On sait d'ailleurs que la ville du Cap-de-la-Madeleine était, à ce moment, au seuil d'une grande période d'expansion autant territoriale qu'économique. Il lui a fallu mettre ordre dans plusieurs services municipaux pour arriver, en 1955, à une stabilité prometteuse.

A compter de ce moment, le maire Julien, assisté de son équipe d'échevins, après sa réélection, entreprit de lancer la ville dans une nouvelle ère qui devait se traduire par une amélioration sensible des services publics. Mais tout en maintenant le régime d'austérité instauré deux ans auparavant, il fallut aller au plus urgent et adopter des règlements pour enrayer la tendance voulant que les nouveaux propriétaires aillent construire leurs demeures aux extrémités de la ville.

Les immenses espaces du territoire urbain invitaient à un isolement relatif, mais nécessitant, à grands frais, l'installation des services comme l'égout et l'aqueduc. Des séances orageuses du conseil firent suite à l'adoption de certains règlements forçant indirectement les contribuables à choisir les terrains les plus rapprochés des centres achalandés.tation.

Ces principes administratifs n'ont tout de même pas empêché une augmentation régulière de la population et le développement progressif du territoire municipal.

Dans le même temps, le cartable industriel de la ville se gonflait assez considérablement pour constituer un gage de sécurité future. Mais le porte-feuille municipal ne permettait pas encore les grands élans. On pouvait toutefois prévoir le moment où le budget permettrait d'inaugurer une ère nouvelle de développement.

Mais pour ne pas détériorer le site de l'expansion prévue et pour le réserver à des fins spécifiques, on chargea les urbanistes de préparer un plan directeur et les règlements qui devaient en assurer la réalisation future. On se souvient des difficultés rencontrées par le conseil lors de la mise en force de ces règlements, alors que les éléments intéressés, directement ou par la voie de la politique, tentèrent . . . et réussirent dans une certaine mesure . . . à en empêcher ou à en retarder l'application.

Cette période transitoire nous mène à aujourd'hui. Or de l'avis de M. Julien, bien que les perspectives économiques de la ville permettent d'espérer une libération des forces de l'expansion dans un avenir prochain, il importe de consolider davantage la situation financière par l'adoption de mesures nouvelles, la répartition de la taxe de vente avec Trois-Rivières, la péréquation et les octrois statutaires.

Programme Desrosiers

M. Réal Desrosiers, pour sa part, a abondé dans le sens de l'administration Julien, mais, selon lui, le temps est venu d'entamer une nouvelle période de réalisations. En somme, la différence entre les deux programmes, dans leur ensemble, en est une de temps opportun. M. Desrosiers voudrait passer à une action efficace, tandis que M. Julien voudrait se retrancher encore dans une politique d'austérité et d'économie.

Les quelques bribes de son programme, ou plutôt, de la direction qu'il voudrait donner à l'administration, qu'il a laissées deviner lors de sa conférence de presse, laissent nettement l'impression que M. Desrosiers favorise la mise en chantier immédiate d'importants travaux d'amélioration. Il croit que l'état actuel de la finance municipale, après trois mandats d'administration honnête et judicieuse, permettrait la mise en oeuvre de projets grandioses.

Faisant toutefois preuve d'une grande prudence de langage et de propositions, le candidat escompte, comme M. Julien, des revenus additionnels qu'il ferait servir à des travaux immédiats plutôt que de les réserver à des fins de consolidation financière additionnelles.

M. Desrosiers est aussi d'avis que le plan directeur d'urbanisme n'a pas servi tout à fait ses fins, puisque les difficultés rencontrées lors de l'adoption des règlements "de soutien" ont contribué à le faire déchoir de son but. Il ne rejette pas le bien-fondé d'une telle entreprise à laquelle il a d'ailleurs contribué dans le passé, mais il croit que les éléments de facteur "temps et conditions" qui ont servi de cadre au plan directeur sont maintenant dépassés. Il s'agirait donc de le rajeunir pour le rendre plus réaliste et d'adopter les mesures nécessaires pour que le développement de la ville tienne compte des restrictions et des possibilités qu'il pourrait édicter et offrir.

Dans le domaine des travaux publics proprement dits, M. Desrosiers favoriserait une politique agressive, dans le cadre des possibilités financières qui lui paraissent excellentes. Comme M. Julien, il anticipe une législation à l'échelon provincial qui favoriserait le progrès des municipalités. Sans mentionner précisément le système de perequation, que M. Julien avait proposé il y a quelques années à l'Union des munici-

Voir LA MAIRIE en page 29

L'O.T.J. de Trois-Rivières inaugurera sa saison le 27

Six nouveaux terrains confiés à l'organisme

Trois-Rivières — L'Oeuvre des Terrains de Jeux de Trois-Rivières inaugurera sa saison, lundi le 27 et la clôturera le 19 août, jour d'ouverture de l'exposition régionale annuelle.

L'organisation locale de l'O.T.J. proposera cette année beaucoup de nouveautés à l'intention des jeunes dans 12 terrains de jeux de la ville.

C'est ce qu'ont révélé hier après-midi l'abbé Pierre Demers, directeur général de l'oeuvre et M. Georges Lemire, son responsable général.

L'O.T.J. prendra cette année six nouveaux terrains en tutelle. Il s'agit des parcs situés sur les rues de Courval, des Plaines, des Bouleaux, et dans le secteur Laflèche. De plus, elle organisera les loisirs des jeunes dans deux cours d'écoles, à St-Sacrement et à Marie-Immaculée.

On sait que l'an dernier les terrains de jeux ont été fréquentés quotidiennement par quelque 3,500 enfants. Le groupe des moniteurs est passé de 61 l'an dernier à 80 cette année.

Nouveautés

Les loisirs des jeunes comprendront cette année plusieurs activités nouvelles, dont la natation et la culture physique. A la suite des succès de l'an dernier, la direction a en effet décidé de compléter l'organisation de ces sports.

Elle donnera gratuitement des cours de natation à tous les jeunes qui se rendront l'avant-midi aux parcs Pie XII, Lemire et des Pins. Ces cours seront donnés par des spécialistes.

M. Jean Robert, étudiant à l'université d'Ottawa, et culturiste diplômé, donnera aussi une série de cours de culture physique et d'entraînement sportif dans les trois parcs mentionnés plus haut, tous les matins, tandis que les cours se poursuivront également dans les autres parcs de la ville, dans l'après-midi, mais suivant une rotation non entièrement définie.

M. Robert sera assisté de Mlles Marthe Beaumier, Angèle Frigon, Marielle Richard et Mariette Sauvé.

Artisanat et bricolage

Ce domaine particulièrement choyé des jeunes comptera cette année de nouveaux adeptes, s'il faut en croire l'intention des promoteurs de développer davantage ces manifestations de l'âge juvénile. Cette même section prévoit aussi l'agencement des marionnettes et l'organisation du théâtre des jeunes, dans l'ordre théorique et pratique.

Théâtre d'été

Le théâtre des jeunes s'appliquera spécialement cette année à des sujets d'histoire du Canada.

De ce thème général, les jeunes travailleront sur un sujet particulier chaque semaine. Ainsi la première semaine traitera des "Indiens au Canada".

En à-côté, le théâtre d'été organisera des concours sur la confection des costumes, des décors, etc., dont le travail sera effectué à l'atelier d'artisanat et de bricolage.

Cette section prévoit pour la saison un programme des plus captivants pour les enfants, et prévoit plusieurs attractions spéciales.

Entre autres, il présentera au cours de l'été deux grands jeux scéniques, tandis que les "Variétés 60" susciteront une grande compétition dans tous les parcs de la ville.

La saison se terminera par un grand pageant historique prévu pour le jour du Souvenir.

Autobus

Comme par les années passées, un service d'autobus spécial, organisé par le club Richelieu, sera inauguré le 27, pour se poursuivre jusqu'à la fin des jeux organisés au parc Pie XII.

Ce service d'autobus recueillera les enfants du secteur de Notre-Dame-de-la-Paix et de Ste-Marguerite, tandis que le circuit de retour se dirigera dans tous les quartiers de la ville.

Moniteurs

Pour la première fois cette année, quelque 65 moniteurs et monitrices, chargés de diriger les loisirs des jeunes dans les parcs confiés à l'O.T.J., participeront à une semaine intensive de formation au Lac-à-la-Tortue.

Cette semaine de formation réunira d'ailleurs tous les moniteurs et monitrices du diocèse de Trois-Rivières. Elle aura lieu du 25 juin au 1er juillet.

On sait que par les années passées, ces derniers se rendaient à un camp de formation à St-Jean.

Piscine du côteau

La piscine du parc de l'Exposition est depuis longtemps fort populaire et nombreux sont ceux qui attendent déjà avec anxiété son ouverture.

Cette piscine sera enfin ouverte le 23 à 3 heures. Comme pour les autres parcs de la ville, elle fermera définitivement ses portes le 19 août, à l'ouverture de l'exposition régionale.

Sur semaine, le public sera admis de 2 h. à 7 h. les vendredis, samedis et dimanches, de 2 h. à 6 h.

Mentionnons qu'à la piscine de l'Exposition, des cours de natation seront offerts tous les jours de 10 h. à 11 h. A.M.

Cette année, cette piscine restera ouverte jusqu'à 8 heures et même 9 heures, le soir, quand il fera très chaud. Un prix d'entrée de 10 cents sera exigé des enfants. Les adultes devront débourser 25 cents.

Le responsable de la piscine, M. Jacques Lemaire, sera assisté de 18 surveillants.

Le conseil prend congé jusqu'à lundi

Trois-Rivières, 17. — Il semble bien que le Conseil municipal de Trois-Rivières ne siégera pas avant lundi soir; hier après-midi, aucune assemblée spéciale n'avait encore été convoquée, ce qui laissait croire que les édiles ne reprendraient pas cette semaine la soirée perdue, lundi soir, alors que le Conseil n'avait pu siéger faute de représentants en ville.

Après un accident, séjour à l'hôpital puis en prison

Grand'Mère, 17. — Après avoir été blessé dans un accident, un jeune homme de Trois-Rivières, Réal Blais, 28 ans, du 1738 Ramsay, s'est retrouvé hier après-midi en Cour des sessions de la paix, pour être condamné à 15 jours de prison, par le juge Léon Girard, pour avoir conduit une automobile sans permis.

Blais s'était vu retirer son permis pour deux ans, le 13 juin 1959, à Trois-Rivières, et dans la nuit de mercredi à jeudi, à 4 h., la police municipale découvrait qu'il était en état d'ivresse au volant d'une automobile lorsque, ayant perdu le contrôle du véhicule, il alla donner contre le parapet du pont de Grand'Mère.

Il reconnaissait également, hier, avoir conduit l'automobile alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool. Il a été condamné à $50 plus les frais ou à un mois de prison.

Trois personnes avaient été légèrement blessées dans cet accident: Blais lui-même, Mlles Gertrude Bastien et Rose Ouellette, du 743 Champflour, à Trois-Rivières. L'autre occupant de la voiture, M. Marcel Baribeault, domicilié au même endroit, s'en était tiré indemne.

Après avoir été pansé à l'hôpital Laflèche, le quatuor avait passé la nuit en prison. Les compagnons de Blais ont été libérés hier midi, tandis que lui devra encore purger une peine de 15 jours.

Les agents René Lavergne et Gilles Buisson, de la police municipale, ont fait les constatations d'usage. L'enquête a été menée par le chef, M. Jean-Louis Mongrain, et le secrétaire de la police, M. Florent Matteau.

L'athlète Glen Parks impliqué dans un accident de la route

Trois-Rivières. — L'athlète bien connu Glen Parks, lutteur, arbitre et joueur de football, a été impliqué dans un accident de la circulation hier soir alors que le véhicule qu'il conduisait est entré en collision avec un scooter.

Le conducteur du scooter, M. René Boisvert, 36 ans, a été conduit dans une voiture de la police à l'hôpital St-Joseph où le Dr Guy Hébert lui a prodigué des soins pour des éraflures à l'épaule gauche, à l'avant-bras droit et à la jambe droite.

L'accident est survenu à l'intersection des rues Lavérendrye et St-Olivier. Les constatations d'usage ont été faites par l'agent Roger Bourk.

Accident cocasse

Un accident assez cocasse est survenu quelques heures plus tard, à l'intersection des rues Laviolette et Defoy alors que la portière d'une automobile s'est ouverte et que son seul occupant, M. Georges Lebreton, est tombé à l'extérieur.

L'automobile a continué son chemin, sans contrôle, pour heurter une autre voiture venant en sens inverse. Les deux véhicules ont subi des dommages assez lourds. Mais personne n'a été blessé, pas même M. Lebreton qui est pourtant tombé durement contre la chaussée dans sa chute.

A Trois-Rivières

Des bureaux spéciaux de votation seront ouverts demain et lundi

Trois-Rivières.—Comme partout ailleurs en province, des bureaux spéciaux de votation seront ouverts, demain et lundi, à Trois-Rivières et au Cap-de-la-Madeleine, afin de permettre à une certaine catégorie d'électeurs de ces deux comptés de se prévaloir de leur droit de vote, chose qu'ils n'auraient pu faire mercredi.

A Trois-Rivières, le bureau spécial de votation sera installé au palais de justice, tandis qu'au Cap-de-la-Madeleine, il sera au 27 de la rue Pierre-Boucher. Dans les deux cas, ils seront ouverts à compter de 2 heures de l'après-midi jusqu'à dix heures, le soir aussi bien demain que lundi.

Tant dans Trois-Rivières que dans Champlain pour le district urbain seulement, les électeurs qui veulent se présenter au bureau spécial de votation doivent le faire au préalable chez le président de l'élection, en l'occurrence le notaire Léon Martin, à Trois-Rivières, et M. Raoul Rocheleau, au Cap-de-la-Madeleine, et obtenir une attestation conforme à la formule 59.

Peuvent ainsi voter à un bureau spécial de votation, samedi ou lundi, les employés itinérants des chemins de fer, des postes, des messageries, les navigateurs, les prêtres missionnaires, les voyageurs de commerce et toute autre personne qui devra s'absenter mercredi, dans l'exercice normal de ses fonctions habituelles. Entrent dans cette catégorie les instituteurs et institutrices, laïcs ou religieux, qui seront appelés à corriger des examens à Québec ou ailleurs, le 22 juin.

Il va sans dire que ceux qui se procureront une attestation du président d'élection ne pourront voter, mercredi, même s'ils ne devaient pas se rendre par la suite au bureau spécial de votation; les résultats de ces bureaux de scrutin spéciaux ne seront connus que mercredi, puisque les boîtes utilisées à cette fin ne pourront être ouvertes avant 6 h. 30, ce soir-là.

EN
VACANCES
LISEZ TOUTES LES NOUVELLES
féminines et autres
TOUS LES JOURS



DANS
LA PRESSE

CKTM — TV (13)

— 1:40—Ciné-matinée: "La Proie"
— 3:00—Pour vous, madame . . .
— 3:20—Union nationale
— 3:25—Parti libéral
3:45—La boîte à images
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Ouragan
5:30—Les casse-cou
— 6:00—Union nationale
— 6:45—Union nationale
— 6:25—Union nationale
— 6:30—Union nationale
6:35—Nouvelles
— 6:45—Parti libéral
— 6:55—Union nationale
7:05—Météo — Sports
— 7:15—Parti libéral
— 7:20—Union nationale
7:45—Pour elle
8:00—Découvertes
8:30—Les idées en marche
9:00—Les beaux films
—10:30—Parti Libéral
—10:45—Union Nationale
11:00—Téléjournal
11:15—Sports
11:20—Météo
11:25—CBC TV News
11:30—Union Nationale
12:00—Ciné-soir: "Tant que le vivra!"
1:30—Fin des émissions.

DEMAIN

4:00—Images du Far-west
5:00—Le roman de la science
— 5:30—Union Nationale
— 5:35—Union Nationale
— 5:40—Parti libéral
— 5:50—Union Nationale
— 5:55—Film
6:00—Etoiles de demain
— 6:25—Union Nationale
6:30—Nouvelles
— 6:45—Union Nationale
— 6:55—Parti libéral
7:05—Météo — Sports
— 7:15—Union Nationale
7:30—Parti libéral
7:45—Les affaires de l'Etat: parti CCF
— 8:00—Parti libéral
— 8:10—Union Nationale
— 8:20—Parti libéral
9:00—Billet de faveur
10:30—Frère Jacques
10:45—Vie de chien
11:15—Téléjournal
11:30—Nouvelles sportives
11:36—Télépolicier
12:06—CBC TV News
—12:16—Ciné-soir: "Ils ont 20 ans"
1:30—Fin des émissions.

Comment s'abonner :

VOYEZ VOTRE DEPOSITAIRE DE LA PRESSE
ou
RETOURNEZ CE COUPON DIRECTEMENT A LA PRESSE

RETOURNEZ CE COUPON
directement ou par l'entremise de votre dépositaire, quelques jours à l'avance

LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE "LA PRESSE" Limitée
Case postale 6041, Montréal

Veuillez expédier LA PRESSE durant .... semaines, commençant le ..... à 30¢ par semaine (Canada) ou 40¢ (Etats-Unis).

NOM .....

ADRESSE .....

.....

S.V.P. joindre votre remise par chèque ou mandat-poste

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

FAIRBANKS-MORSE
RÉFRIGÉRATEURS
Quand vous exigez qualité

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES :
RÉDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

Confiance de M. Duchaîne en la victoire, le 22

Trois-Rivières. — M. Fernand Duchaine, candidat libéral, a rassemblé une assistance considérable à l'école St-Paul, hier soir et il a révélé les conditions qu'il a posées à son parti avant d'accepter la candidature. Il a répété qu'il veut conserver son franc parler ainsi que sa liberté d'expression.

Saccage du comité

M. Duchaine a apporté quelques révélations au sujet du saccage de son comité central samedi dernier. En dépit des allusions portées souvent par les adversaires que les libéraux s'étaient saccagés eux-mêmes, pour poser au martyre, "voilà que les faits découverts il y a quelques heures prouvent le contraire".

M. Duchaine a révélé que la police municipale vient de mettre la main sur ceux qui ont commis le forfait. Les malfaiteurs ont été arrêtés au moment ou ils se préparaient à commettre un saccage analogue au comité de M. J.-A. Mongrain, candidat libéral dans Champlain.

Il a de plus précisé que ces malfaiteurs ont été relâchés sous cautionnement, fourni par M. Jean-Baptiste Laberge. "Or, il arrive une coïncidence, qui fait que M. Laberge, employé du gouvernement provincial, garagiste depuis peu, est aussi premier organisateur de Me Yves Gabias ,candidat de l'Union nationale", a ajouté M. Duchaine.

Me René Hamel

Me René Hamel a rapporté quelques considérations sur l'émancipation de la politique dans la province, et de l'intérêt que manifeste la population à l'égard du parti libéral.

"Tandis que les orateurs de l'Union Nationale, tentent de ridiculiser les libéraux, ils ont peine à surnager à travers tous les scandales que leur parti corrumpu a provoqués.

Il a demandé à la population de considérer tous les scandales connus de tous, et de se demander aussi ce qu'il adviendra s'il fallait que l'Union Nationale soit reportée au pouvoir. "C'est la fin, et l'Union Nationale connaîtra une cuisante défaite, a-t-il prédit.

Me Hamel a dit que, lors des dernières élections, le parti libéral a recueilli 49 votes sur 100, "et les gens de l'Union Nationale prétendent que la popularité des libéraux a baissé.

"Le parti libéral est uni plus que jamais. Nous n'avons jamais connu une telle union dans Trois-Rivières depuis 30 ans".

Me Claude Bisson

Tirant les grandes lignes à ce moment-ci de la campagne, Me Bisson a déclaré qu'en dépit des efforts vains de l'Union Nationale, à Trois-Rivières, comme par toute la province, le sentiment populaire est convaincu de la nécessité du changement de gouvernement.

M. Stan St-Pierre

M. St-Pierre, ancien organisateur de l'hon. Paul Sauvé dans le comté des Deux-Montagnes, a révélé les principales raisons qui l'ont incité à faire la lutte à l'Union Nationale.

Il a dit avoir le plus grand respect pour l'hon. Paul Sauvé, qui a su lui imposer les grands principes de haute politique. "Mais depuis la disparition de ce dernier, il est survenu dans la province une sorte de cataclysme, qui pour l'instant, ne peut laisser prévoir ce qui attend chacun des citoyens".

Nécrologie

M. DOMINO GAUDET



Un citoyen avantageusement connu de Trois-Rivières, M. Domino Gaudet, représentant de LA PRESSE en Mauricie depuis 39 ans, est décédé mardi à l'âge de 74 ans.

Mme A. RICARD

A Grand'Mère, le 15, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Avila Ricard, née Réséda Houde, qui demeurait au no 235 de la 6e Avenue.

La défunte laisse dans le deuil, ses fils, le Dr Jean Ricard, de Verdun ; le Dr Gilles Ricard, marié à Madeleine Pelletier, de Grand'Mère ; ses filles, Marcelle, mariée à M. Antoine-S. Larose, pharmacien de Montréal, ainsi que Pierrette, t.l., et Annine, de Grand'Mère ; ses frères et belles-soeurs, M. le Dr et Mme Charles Houde, de New-Carlisle ; M. et Mme Georges Houde, de Montréal ; une soeur, Mme veuve Edouard Lahaie, de Trois-Rivières, et deux petits-enfants, Claude et Louise Ricard, de Grand'Mère.

Les obsèques auront lieu à l'église St-Paul, lundi le 20, à 9 h. et l'inhumation se fera au cimetière paroissial de St-Paul.

La dépouille mortelle est exposée au Centre funéraire Pellerin et Frère, à Grand'Mère.

Maître de poste fêté à La Tuque

La Tuque, 17. — M. Henri Gélinas, maître de poste de La Tuque, a été l'objet d'une fête organisée par le personnel du département local à l'occasion de son départ prochain pour Rimouski où il assumera la même fonction.

Les employés lui témoignèrent leur reconnaissance tangible par la présentation d'un cadeau de valeur et la lecture d'une adresse à laquelle il répondit avec émotion.

Suivant certaines procédures

Une accusation de "hit and run" devient nulle après six mois

Trois-Rivières. — Lorsqu'une accusation de "hit and run" est portée contre un accusé par voie de "déclaration sommaire" de culpabilité reprochant une infraction à la loi, et que la dénonciation est faite après un délai de plus de six mois, l'accusation devient nulle.

Réal Gélinas, de St-Alexis-des-Monts, accusé de la sorte d'avoir omis d'arrêter son véhicule et de donner ses nom et adresse après un accident survenu le 5 juillet 1959, dans lequel M. Hormidas Bellemare avait été la victime, s'est vu libéré par le tribunal qui déclarait également la dénonciation nulle.

Le prévenu avait comparu le 21 avril 1960 et la cause avait été entendue le 16 mai. Avant le début de l'enquête, Me Jean Pinsonneault, procureur de l'accusé, soumettait qu'en vertu de l'article 693 du code criminel, la cour n'avait pas juridiction pour entendre cette cause, l'infraction étant proscrite après ce délai de plus de six mois. Le tribunal, présidé par le juge Léon Girard, avait alors décidé d'ignorer l'objection et d'entendre la cause mais devait plus tard se raviser et examina à nouveau le bien-fondé de l'objection, soit la validité ou la nullité de la dénonciation.

Selon le juge Girard, si la défense avait procédé de manière objective, elle aurait fait casser la plainte, aussitôt mise au courant de l'intention de la couronne, mais cette omission n'affecte aucunement la nullité indéniable de la dénonciation. Or, d'après le deuxième paragraphe de l'article 221, la couronne pouvait poursuivre en tant qu'acte criminel et punissable d'un emprisonnement de deux ans, ou poursuivre en tant qu'infraction, soit par voie de déclaration sommaire de culpabilité, ce qu'elle fit en se soumettant automatiquement aux dispositions de l'article 693. Le tribunal cita alors plusieurs cas de jurisprudence s'y rattachant et prouvant la nullité absolue de la dénonciation.

Contrats signés dans 2 compagnies maritimes

De notre édition finale d'hier

Le Syndicat international des marins a annoncé aujourd'hui la signature de contrats collectifs de travail avec les compagnies Canuk Limited de Montréal et Jemmig Enterprises Limited, de Chatam, Ontario.

L'entente intéresse 80 employés de la première compagnie et 50 de la seconde, soit les officiers de pont, les mécaniciens et le personnel non licencié de deux navires de chacune des compagnies.

Les accords prévoient la semaine de travail de 40 heures et un plan de bien-être pour les marins et leurs familles.

Depuis la Confédération

Pendant 48 ans, le comté de Maskinongé fut représenté par des députés libéraux

Dans le comté de Maskinongé, depuis la Confédération, les députés ont été plus souvent "rouges" que bleus, même si les électeurs de cette circonscription ont élu plus de députés conservateurs ou Union Nationale que de libéraux.

Depuis 1867, ce comté a été représenté à Québec par des députés libéraux durant 48 ans alors que les conservateurs et les Union Nationale ont cumulé 43 ans de service; on compte également deux années de députation "Nationale". Quant à l'allégeance des députés élus dans ce comté, on compte quatre conservateurs et deux Union Nationale pour un total de six "bleus", cinq libéraux et un National pour un grand total de douze députés en 93 ans.

Le comté de Maskinongé a vécu 24 années dans l'opposition, soit de 1871 à 1878 avec un libéral sous un régime conservateur, de 1878 à 1879 avec un conservateur sous un régime libéral, de 1880 à 1890 avec un National et en 1891 avec un conservateur sous le régime libéral national, en 1892 avec un libéral sous un régime conservateur et de 1904 à 1912 avec des conservateurs sous un régime libéral.

Faits divers

Sur ces douze députés, le comté de Maskinongé en a compté quatre du nom de Caron. Ils ont cumulé à date 41 années de service ; Edouard fut député de 1878 à 1888, Hector, de 1892 à 1904, Joseph-Napoléon, de 1936 à 1939 et Germain de 1944 à aujourd'hui; ces quatre députés Caron ont porté les couleurs de l'Union Nationale pendant 19 ans, du parti libéral pendant 12 ans et du défunt parti conservateur pendant 10 ans.

Le comté de Maskinongé a connu à date 28 élections dont quatre partielles en 1888, 1904 et 1930. Il n'y eut qu'une seule élection par acclamation, soit celle de M. Hector Caron, réélu en 1900.

Le député à servir le plus longtemps fut l'actuel député, Me Germain Caron qui, à date, a accumulé 16 années de service; il porte encore cette année les couleurs de l'Union Nationale, et son adversaire est M. René-L. Béland, libéral.

Un député conservateur, Georges Lafontaine, a eu à subir deux élections la même année ; élu une première fois lors d'une élection partielle, il était réélu aux élections générale de 1904

Liste des députés

Voici maintenant la liste de tous ceux qui furent élus dans le comté de Maskinongé depuis la Confédération ; (L'astérisque (*) avant la date indique qu'il s'agit d'une élection partielle).

Année de l'élection		Majorité	Allégeance
1867	Désaulniers, Alexis-L.	108	Con.
1871	Houde, Moïse	171	Lib.
1875	Houde, Moïse	246	Lib.
1878	Caron, Edouard	264	Con.
1881	Caron, Edouard	623	Con.
1886	Caron, Edouard	65	Con.
*1888	Legris, Jos-Hormisdas	58	Nat.
1890	Lessard, Joseph	41	Con.
1892	Caron, Hector	25	Lib.
1897	Caron, Hector	463	Lib.
1900	Caron, Hector	accl.	Lib.
*1904	Lafontaine, Georges	74	Con.
1904	Lafontaine, Georges	232	Con.
1908	Lafontaine, Georges	88	Con.
1912	Tourville, Rodolphe	87	Lib.
1916	Tourville, Rodolphe	372	Lib.
1919	Tourville, Rodolphe	725	Lib.
1923	Tourville, Rodolphe	303	Lib.
1927	Gagnon, J.-Welly	539	Lib.
*1930	Thisdel, Louis-Joseph	345	Lib.
1931	Thisdel, Louis-Joseph	702	Lib.
1935	Thisdel, Louis-Joseph	1,026	Lib.
1936	Caron, Joseph-Nap.	441	U.N.
1939	Thisdel, Louis-Joseph	579	Lib.
1944	Caron, Germain	1,340	U.N.

. . . celui-ci devait être réélu par la suite en 1948, 1952 et 1956

Pour éviter la collision, il se démet l'épaule

St-Louis-de-France, 17. — M. Jean-Jacques Duhaime, domicilié au 77 Thibeau, au Cap-de-la-Madeleine, a dû être conduit à l'hôpital Cloutier hier après-midi, souffrant d'une dislocation de l'épaule droite, après que le camion qu'il conduisait eut capoté dans un fossé longeant la route 19, entre Trois-Rivières et Shawinigan.

Le camion préposé à la livraison du lait que conduisait M. Duhaime, suivait alors une voiture qui s'arrêta soudainement, obligeant le camionneur à diriger son véhicule vers la droite pour éviter une dure collision. Le camion était de style à position de conduire assis ou debout. M. Duhaime fut précipité à l'extrémité droite de la cabine quand le véhicule alla s'arrêter brusquement dans le fossé.

Les ambulanciers de la maison Garneau furent mandés sur les lieux et transportèrent le blessé à l'hôpital où les premiers soins lui furent prodigués par le docteur Gaston Marcotte.

M. Jean Lesage à Shawinigan dimanche

Shawinigan. — Le chef du parti libéral provincial adressera la parole dimanche soir à l'aréna de Shawinigan et non au centre paroissial comme il avait été précédemment annoncé.

L'honorable Jean Lesage entretiendra la population des comtés de la Mauricie sur le programme de son parti. Il sera accompagné de tous les candidats libéraux des comtés environnants : Me René Hamel, St-Maurice ; MM. J.-Ifred Therrien, Laviolette ; J.-A. Mongrain, Champlain ; Fernand Duchaine, Trois-Rivières; Germain Hébert, Nicolet ; René-L. Béland, Maskinongé.

Les maires et commissaires d'écoles de la région seront également au nombre des invités ainsi que d'autres personnalités.

L'acteur Paul Dupuis prétend que le parti libéral est communiste . . .

Shawinigan, 17. — Selon Paul Dupuis, l'acteur, le parti libéral serait communiste. C'est du moins ce qu'il affirmait hier après-midi, devant un groupe de femmes réunies au local de la Légion canadienne, à l'occasion d'une assemblée en faveur du candidat de l'Union nationale dans le comté de St-Maurice, M. Gaston Hardy.

Paul Dupuis a reproché au chef libéral, M. Jean Lesage, de "s'être acoquiné avec des gens de la gauche". La gauche, pour lui, c'est le communisme et il a accusé René Lévesque d'être justement un propagandiste du parti communiste.

Selon lui, la situation est tragique. "Deux partis sont en cause, a-t-il dit. D'un côté, l'Union nationale qui offre la paix, la sécurité, le bonheur, et de l'autre, le parti libéral en décadence".

L'acteur a dénoncé ce qu'il affirme être une infiltration communiste dirigée par des professionnels qui se servent d'amateurs, des frustrés et des séparatistes.

M. Dupuis a enfin demandé aux dames de travailler pour l'Union nationale parce "qu'il est essentiellement canadien-français".

Le rôle du député

Travailler pour ceux qui en ont besoin : M. G. Hardy

Shawinigan.—Le candidat de l'Union nationale dans le comté de St-Maurice, a défini le rôle d'un député qui selon lui est de travailler pour des gens qui en ont besoin. M. Gaston Hardy s'adressait à un groupe de ses partisans à l'école l'Assomption.

Il a poursuivi en disant qu'il n'est pas de l'avis de son adversaire libéral Me René Hamel qui désire plutôt être législateur. "Le rôle du législateur ne dure que deux mois par année alors que le député se doit au service de la population douze mois par année."

Il a reproché à son adversaire de faire la lutte dans toute la province, plutôt que de s'occuper de son comté. M. Hardy en a profité pour dire qu'en ce qui le concerne il n'a "aucune ambition de devenir chef de son parti, premier ministre ni même ministre. "Je n'ai que l'ambition de vous servir", disait-il.

Il a parlé de son travail comme maire de Shawinigan de 1954 à 1957. Auparavant, il avait noté l'organisation des loisirs pour les jeunes au Cap-de-la-Madeleine, où il avait été une des âmes dirigeantes de ce mouvement.

Reprenant ses accusations contre Me René Hamel, il disait: "M. Hamel a envisagé d'être le chef du parti libéral; les rouges n'en veulent même pas. Pourquoi, nous, en voudrions nous?"

Au tennis

Les clubs Pierre-Boucher et Alouette sur un pied d'égalité

Trois-Rivières, — Les clubs Alouette et Pierre-Boucher sont maintenant installés sur un pied d'égalité dans la ligue de tennis du Cap, par suite de leur victoire identique de 5-1 sur Du Moulin et Aiglon respectivement. Ce dernier club, par suite de sa défaite, est tombé en troisième place du classement à trois joutes des meneurs.

A St-Lazare, Michelle Fleury a été la seule à pouvoir gagner sa rencontre pour le seul point de l'Aiglon. Elle a défait Sylvette Lacaille 6-1 et 6-3. Pour les gagnants, Louise St-Arneault et Denise Dargis l'ont emporté sur Pauline Duval et Monique Germain 6-0, 1-6 et 6-3; Jeannot Allard a défait Michel Touzin 6-0, et 6-2; Pierre Marchand l'a emporté sur Yvon Bazin, 6-1, 6-2; les frères Yvon et André Marchand ont défait Raymond Loranger et Denis Vaugeois 6-1 et 6-5 et, en dernier, René Loranger et Claude Hasty gagnèrent 6-3 et 6-5 sur Denis Brassard et André Descôteaux.

Au parc Des Chenaux, le duo Pierrette Laliberté et Suzanne Beauchesne a gagné 6-3 et 6-2 sur Marielle Doucet et Thérèse Lévesque pour le seul point du Du Moulin, tandis que Claudette Hamel l'emportait 6-5 et 6-2 sur Jacqueline Dessaints pour le premier point de l'Alouette. Les autres victoires des gagnants sont allées à Robert Héon sur Robert Carrier 6-4, 5-6 et 6-4; Jean Desmarais 6-5, 2-6 et 6-1 sur Yvan Robitaille; Guy Girard et Roger Lafrance sur Jean-Pierre Savard et Claude Pépin par 6-2 et 6-1 et finalement Pierre Trottier et Charles Thiffeault sur Louis Dumont et Michel Lupien par 6-0 et 6-3.

LA MAIRIE

SUITE DE LA PAGE 28

palités, il anticipe des revenus supplémentaires principalement par le truchement d'une répartition plus réaliste de la taxe de vente avec Trois-Rivières. Cette répartition verserait une centaine de milliers de dollars chaque année au trésor municipal. Et par voie de calcul simple, M. Desrosiers est d'avis que cette addition permettrait de parachever le revêtement d'asphalte dans presque toutes les rues de la ville.

L'électorat

En somme, les contribuables du Cap-de-la-Madeleine trouveront, cette année, un champ vaste de spéculation où leur intérêt sera concerné à divers degrés. Et même si les considérations partisanes devaient avoir une certaine part au cours de la campagne, les observateurs sont d'avis que les qualités d'administrateurs et les tendances administratives des candidats en présence constitueront la base du choix qu'il faudra faire.

Ces considérations préalables à une campagne très brève retiendront surtout l'attention. Et le choix, pour les candidats, du moment opportun de poser leur candidature, devrait faire échec considérablement à toute tentative de détourner l'esprit des gens de l'enjeu de la lutte.

A la lumière des révélations préliminaires de MM. Julien et Desrosiers, et à l'analyse de ceux qui scrutent l'administration municipale, il apparaît clairement que les lignes de force de la prochaine campagne sont définitivement fixées . . . Même si M. Julien décidait, en dernier ressort, de se retirer de la vie municipale. Il faudrait alors prévoir qu'un candidat, adoptant la même orientation, viendrait défendre le même concept administratif.

Quebec Wires défait le P.-A. Gouin 13-8

Trois-Rivières. — L'équipe de Quebec Wires a augmenté son avance en tête de la Ligue de balle-molle industrielle, en triomphant hier soir du P. A. Gouin au compte de 13-8.

Roland Vadeboncoeur a brillé au bâton avec un circuit et deux simples ; Roland Biron, un triple ; André Désilets et René Lacerte, avec un double chacun.

Roland Biron a été le lanceur gagnant et Réal Deshaies, le perdant.

Sommaire

Quebec Wires 211 621 0—13 12 3
P. A. Gouin 206 000 0— 8 4 3
Lacerte, Biron et Pelletier ; Deshaies et Fournier.

Marbre antarctique

(PC) — Deux blocs de marbre pesant une tonne pièce ont été taillés dans un secteur libre de glaces du continent Antarctique, et expédiés en Nouvelle-Zélande.

Dans Trois-Rivières

Derniers coups de canon de la campagne électorale

Trois-Rivières. — Les derniers coups de canon se multiplieront au cours de la fin de semaine et, d'ici mardi soir, alors que prendra fin la présente campagne électorale.

Du côté de l'Union Nationale dans le comté de Trois-Rivières, plusieurs personnalités du parti ministériel viendront prêter main-forte au candidat officiel, Me Yves Gabias, au cours des jours qui vont suivre.

Ce soir, à l'école St-Jean-Bosco, l'hon. Antoine Rivard, solliciteur général de la province, viendra donner la riposte à l'hon. Jean Lesage, chef du parti libéral qui était à Trois-Rivières, mardi ; samedi, à l'Académie St-Dominique, dans la banlieue de Trois-Rivières, on pourra entendre l'hon. Patrice Tardif, conseiller législatif et M. Camille Roy, député sortant dans Nicolet.

Dimanche, à la salle Notre-Dame, on pourra entendre l'hon. Maurice Custeau, ministre d'Etat, et l'hon. Jean-Louis Baribeau, président du Conseil législatif ; lundi et mardi, les orateurs invités seront M. Jacques Auger, commentateur radiophonique qui parlera à l'école Jean Godefroy et Me John Bumbray, qui adressera la parole au Flambeau ou, en cas de pluie, à l'Académie de La Salle.

Véhicule primitif

(PC) — Le "travois", que les Indiens de l'ouest utilisaient jadis pour trainer des fardeaux, consistait en deux barreaux de bois attelés à un cheval.

Meilleurs élèves de l'Institut de Technologie

Shawinigan, 17. — La direction générale des études de l'Institut de Technologie de Shawinigan a communiqué hier les noms de quelques élèves qui ont obtenu la plus haute note parmi les étudiants des institutions d'enseignement spécialisé dans la province qui se sont présentés aux examens uniformes de fin d'année.

M. Michel Baril, de St-Boniface en première année du cours de métiers, a obtenu 100 p. c. en mathématiques; Claude Lampron, de Shawinigan, élève de la première année du cours technique a obtenu 100 p.c. en algèbre; Robert Lampron, de St-Etienne, en première année technique, a obtenu également 100 p.c. en mécanique. Maurice St-Pierre, de la rue Vincent, à Shawinigan, élève de première année du cours de métiers, a obtenu 100 p.c. en sciences et le même pourcentage en algèbre, a été obtenu par André Proulx, de La Tuque, élève de première année du cours technique.

Me Hamel poursuit sa campagne électorale

Shawinigan. — La campagne électorale du candidat libéral du comté de St-Maurice se poursuit activement. Me René Hamel visite présentement toutes les paroisses du comté. Il était à Charette hier soir. Avant-hier, il avait réservé sa soirée aux citoyens de la paroisse Ste-Flore, et Shawinigan-Sud.

Il a dénoncé le pourcentage du vote trop élevé, qu'il considère comme louche, quand il dépasse 85 pour cent dans un poll. Il faisait allusion à un travail de recherche de son collègue, Me Léon Lamothe, démontrant que dans certains polls le vote avait atteint 100 pour cent et même 138 pour cent, comme ce fut le cas, disait-il, dans le poll 129 à Yamachiche, lors des élections de 1956.

Visant son adversaire, M. Gaston Hardy, il a révélé que la majorité des partisans de l'Union nationale n'en voulaient pas, à la convention qui s'est tenue à Shawinigan. Selon lui, le fait que M. Hardy ait exercé le patronage de 1956 à 1960 a révolté la population du comté de St-Maurice.

Il a enchaîné en disant que "partout dans la province, la population en a assez de "l'Union des scandales". Il a répété : "Il y a huit ans que je dis : qu'on me trouve un homme de l'Union nationale qui ne met pas les siens dans la crèche ou qui n'y soit pas lui-même".

Première tannerie

(PC) — La première tannerie connue du Canada fut construite à Québec, vers 1670.

GRANDES ASSEMBLÉES de l'hon. ANTONIO BARRETTE

PREMIER MINISTRE DU QUEBEC

VENDREDI SOIR 17 juin à 8 h. 15

à HULL

ECOLE REBOUL

Boulevard du Sacré-Coeur

à l'intention des électeurs des comtés de

Hull — Papineau — Pontiac — Gatineau

sous la présidence conjointe des maires et mairesses de ces quatre comtés



Le Premier Ministre sera présenté par

LIONEL EMOND

candidat de l'Union Nationale dans le comté de Hull

et il sera remercié par

L'hon. ROMEO LORRAIN

ministre des Travaux publics, député de Papineau

Autres orateurs :

Mlle NICOLE EMOND, fille du candidat.

GERARD DESJARDINS, candidat de l'Union Nationale dans le comté de GATINEAU.

THEODORE JOLY, maire de Pointe-Gatineau.

RAYMOND JOHNSTON, candidat de l'Union Nationale dans le comté de PONTIAC.

ARMAND TURPIN, maire de HULL.

JEAN-MARIE SEGUIN, maître des cérémonies.

A LA RADIO

Les discours seront diffusés à partir de

8 h. 30 par le poste **CKCH**

Bienvenue à tous !

DIMANCHE 19 juin à 2 h. 15

au PARC MARCHAND

(en cas de pluie, à l'école Sacré-Coeur)

à ST-JEAN

à l'intention des électeurs des comtés de

St-Jean — Chambly — Iberville — Missisquoi — Napierville-Laprairie

Sous la présidence de M. Eugène Lasnier, maire de St-Jean, et de Mme Lasnier, ainsi que des maires et mairesses du comté de St-Jean.

Le Premier Ministre sera présenté par

L'hon. PAUL BEAULIEU, C.A.

ministre du Commerce et de l'Industrie, député de St-Jean

et sera remercié par

L'hon. JEAN-JACQUES BERTRAND, C.R.

ministre du Bien-être social et de la Jeunesse, député de Missisquoi

Autres orateurs :

Me JEAN BRUNEAU, candidat de l'Union Nationale dans le comté de CHAMBLY.

YVON THUOT, candidat de l'Union Nationale dans le comté d'IBERVILLE.

HERCULE RIENDEAU, candidat de l'Union Nationale dans le comté de NAPIERVILLE-LAPRAIRIE.

A LA RADIO

3 h. 30

CKAC	CJMS	CKVL	Montréal	
CHRD Drummondville	CJMT Chicoutimi	CHAD Amos	CKBL Matane	CKCH Hull	CKLS LaSarre
CJSO Sorel	CKBS St-Hyacinthe	CFML Cornwall	CJAF Cabano	CKJL St-Jérôme	CJBR Rimouski
CKRN Rouyn	CFGT Alma	CHLT Sherbrooke	CKVD Val d'Or	CJLM Joliette	CKRS Jonquière
CHGB Ste-Anne-de-la-Pocatière	CHRC Québec	CKLD Thetford-Mines	CFDA Victoriaville	CJLR Québec	CKRB St-Georges-de-Beauce
CHLN Trois-Rivières	CHNC New Carlisle	CKVM Ville-Marie	CJFP Rivière-du-Loup	CHEF Granby	CHRS St-Jean
CFLM La Tuque	CHRL Roberval	CKBM Montmagny	CKSM Shawinigan	CKTR Trois-Rivières	

(Publié par l'Organisation de l'Union Nationale)

LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES :
REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

MAURICIE SPORTS



MARTEL en tête

avec Kid Martel

Nos conseillers croient-ils que nous allons nous arrêter de réclamer les travaux d'urgence qui s'imposent au Colisée du parc de l'Exposition, simplement parce que nos Lions ont abandonné leur franchise pour une année ? . . . Eh bien, non, loin de là . . . Si on s'était montré un peu plus intelligent, on aurait prévu ce qui allait survenir et les Lions seraient encore dans la ligue professionnelle de l'Est . . . On a préféré attendre au dernier moment pour alors tenter le miracle. Mais ce dernier ne s'est pas produit . . . Maintenant que tout est consommé et qu'on a perdu le hockey professionnel, il nous reste à continuer la bataille pour forcer le conseil municipal à ne pas commettre deux fois la même erreur . . . Ce n'est plus un Colisée modernisé que les Trifluviens vont exiger maintenant . . . C'est un aréna neuf avec terrain de stationnement adéquat . . .

Les élections municipales auront lieu en septembre . . . Il faudra alors que les sportifs se souviennent de l'apathie démontrée par certains échevins et qu'on s'occupe d'eux d'une façon particulière, s'ils continuent à mettre les bâtons dans les roues chaque fois qu'il est question d'améliorations dans le domaine sportif . . . Les lacunes sont plus nombreuses qu'on ne le croyait . . . Les ligues de baseball de l'O.T.J. n'ont aucun terrain pour présenter des rencontres sous les réflecteurs, les Braves au football doivent se diviser et le temps et la location du stade de baseball Duplessis et nos clubs de hockey n'ont qu'un seul endroit muni de glace artificielle, l'antique Colisée du parc de l'Exposition . . . La vacherie-porcherie a été transformée en Colisée du jour au lendemain quand l'ancien aréna Laviolette de la rue Ste-Cécile fut condamné par les compagnies d'assurances et le ministère des Travaux publics, à cause des dangers qui y existaient . . .

Les Phillies n'ont pas de défonceurs de clôture et leur offensive est sans contredit le point faible . . . Le département de lanceurs est probablement le meilleur du circuit . . . Gilles Thibeault de St-Alexis-des-Monts, P.-R. Ringuette de Louiseville, les Mélançon de St-Etienne-des-Grès, les Giroux de St-Casimir sont quelques-uns des joueurs de la ligue Rurale Albert-Gaucher ou du circuit intermédiaire de la Mauricie qui pourraient certainement aider notre équipe . . . Nous avons aussi remarqué que le pointeur officiel à la joute Terrebonne-Phillies n'avait pas accordé d'erreur au receveur Jack St-Pierre lorsque ce dernier a laissé passer une balle fausse cognée derrière le marbre . . . Et pourtant, si on parcourt le livre des règlements, on y lit qu'une erreur doit être imputée à quiconque "prolonge la vie du frappeur . . ."

Et sur ce, à demain.

Les Phillies rencontrent les Braves, samedi soir

Trois-Rivières, 17. — Les dirigeants des équipes de football des Braves et de baseball des Phillies ont décidé au cours d'une réunion de présenter une joute de baseball samedi soir à 8 heures au stade Duplessis.

Cette joute d'exhibition devrait fournir des moments spectaculaires. En effet, on se demande si les gros joueurs de football comme Tarzan Babin, Cormier, Alouette Gauthier, Frankie Gauthier, Pierre Lemyre, pourront tenir le coup contre des joueurs de baseball de grande réputation comme Ben Houde, André Pleau, Jack St-Pierre, Charland, Marcel Lebel, Jean Hamelin, Després, Jim Bégin, Walter Bégin et autres.

La direction des Phillies a consenti à prêter le gaucher Boulard aux Braves. Ce sera le seul joueur absent de l'équipe locale.

"Tour de Maskinongé", du 1er au 3 juillet

Trois-Rivières, 17. — La course cycliste du "Tour de Maskinongé", une distance de 220 milles, se déroulera en six étapes durant trois jours, les 1er, 2 et 3 juillet.

Le promoteur Raoul Langlet, de Louiseville, est à compléter les dernier arrangements pour attirer au-delà de 50 des meilleurs cyclistes amateurs de cette région.

Tous les cyclistes, selon ce qu'on entend dire depuis quelques semaines, auraient leur carte de l'Union Cycliste Nationale, un nouvel organisme de la Vieille Capitale qui fait énormément pour le développement du cyclisme dans la province.

Nous apprenons que le poste C.K.T.R. déléguera l'un de ses commentateurs sportifs pour irradier les faits saillants qui pourront survenir au cours des six étapes.

M. Langlet, qui s'est toujours dévoué pour ce sport depuis nombre d'années, entend faire du "Tour de Maskinongé", un "Tour de France" miniature et un succès sans précédent.

Au cours de ce marathon, les concurrents passeront par les localités suivantes : Yamachiche, St-Barnabé, St-Paulin, St-Edouard, St-Gabriel-de-Brandon, Joliette, St-Paul de Joliette, Lavaltrie, Crabtree Mills, Berthierville, Maskinongé et Louiseville.

NAVIGATION

Tout comme, dans le monde entier, le sextant est le symbole courant de la navigation, la bouteille triangulaire du Grant's est, dans 134 pays, un symbole de chaude hospitalité.

Le Grant's Stand Fast se déguste à bord des aérobus internationaux, aussi bien que sur le pont des yachts en escale. La haute bouteille triangulaire n'a qu'un an d'âge, mais l'exquise liqueur des distilleries Grant's réchauffe les coeurs depuis cinq générations.

Grant's
STAND FAST
DANS LA HAUTE BOUTEILLE TRIANGULAIRE
Le Whisky d'Ecosse par excellence

Aux courses sous-harnais

Culbute spectaculaire de E.D.G. Grattan -- André Boucher brille

Trois-Rivières, 17. — Le programme de courses sous harnais d'hier, soit celui de mercredi repris à cause de la pluie, a fourni d'autres moments intéressants. Dès la première course, E.D.G. Grattan a projeté son conducteur, Robert Quessy, sur la piste et a fait une culbute spectaculaire après que son sulky eut accroché celui de Mighty Man. Heureusement que ni le conducteur ni le cheval n'ont subi de blessure.

André Boucher s'est mis en évidence en conduisant deux gagnants et deux autres en deuxième position dans les cinq premières courses de la soirée.

Sadie Forbes et Old Gold ont abaissé leur marque de vie de deux secondes et 2/5 et une seconde et 3/5 respectivement, en gagnant les première et quatrième courses en 2.12 et 2.13 2/5. Lucky June de J.-Rhéo Rivard a établi sa première marque à la sixième course avec une victoire de 2.14 3/5.

Voici le résultat des courses d'hier soir :

1ère course — Amble D-2 — $250

6—Sadie Forbes — P. Hébert 11.30 4.10 3.00
7—Doubloon — And. Boucher 6.50 4.10
5—Miss Royal — M. Hébert 7.00
Temps : 2.12.
Ont aussi couru : Scotty Acorn, Showman, Mighty Nan et Billywyn.
E.D.G. Grattan a buté au 34 de mille et n'a pas terminé la course.

2e course — Amble D-2 — $250

4—Midnight Dean — And. Boucher 10.40 4.80 3.30
7—Linda C. Grattan — J. Cyrenne 5.90 3.70
5—Linda Malone — J.-P. Gauthier 4.10
Temps : 2.11 3-5.
Ont aussi couru : Mighty Red, Todd Elkingston, Asa, Sir Skip et Janie Hutch.
Pari-double : Sadie Forbes et Midnight Dean $79.20.

3e course — Trot D-3 — $200

7—Cardinal Lincoln — And. Boucher 10.00 3.90 2.90
2—Thundermite — R. Quessy 4.00 3.30
5—Kuno Stout — J. Hauver 4.50
Temps : 2.19 3-5.
Ont aussi couru : Grandville Hi Lei, Miss Oakville, Tiller Volo de Caxton, Virginia Flower et Tiller Grattan.

4e course — Amble D-2 — $250

2—Old Gold — R. Rochon 5.80 3.40 3.440
7—Dannybee — And. Boucher 5.20 4.30
1—Synday Punch — L. Fugère 4.40
Temps : 2.13 2-5.
Ont aussi couru : Duchesse Bars, Bertha C. McElwyn, Maid's Abbott et Ida Direct.
Quinella : Old Gold et Dannybee $24.10.

5e course — Trot D-1 — $300

3—Peter Ritz — G. Trahan 5.20 3.10 2.70
6—Torrid Volo — L. Fugère 6.50 4.00
1—Maryland Port — J. Hauver 3.80
Temps : 2.12 3-5.
Ont aussi couru : Tru Holme, Remus Azoff L. Cock Robin, Hudson Hanover et The Donk.

6e course — Amble D-2 — $250

5—Lucky June — R. Rivard 4.40 3.20 2.80
1—Robert Havens — M. René 6.30 3.60
4—Truly Volo — J. Fearneley 3.10
Temps : 2.14 3-5.
Ont aussi couru : My Son's Ruth, Mark Seven, My Little Margie, Mickey G. Direct et Sol Hanover.

7e course — Amble D-2 — $250

7—Homestretch Spenc — H. Ouellet 14.70 10.30 6.50
6—Cardinal Sally — G. Grégoire 22.00 16.80
4—Walnut Fred — J. Blouin 6.40
Temps : 2.13 1-5.
Ont aussi couru : Cheechako, Mac Grattan S., Merryland Querie, Valentine Benedict et Principality.
Quinella : Homestretch Spenc et Cardinal Sally $194.80.

8e course — Amble D — $450

6—Lee Meadows — R. Savignac 5.50 4.70 3.80
4—The Real Remus — J. Blouin 6.00 5.10
3—Judson Tass — F. Turenne 5.70
Temps : 2.05 3-5.
Ont aussi couru : Daynie's Baker Quite A Ladd, Ann Direct et Star Attorney B.

9e course — Amble D-1 — $300

1—Diplomat Rotan — P. Hébert 8.10 4.10 3.20
2—Scott Plaid — C. Hébert 5.20 3.50
4—Irish Jubilee — J. Kopas 2.80
Temps : 2.11 3-5.
Ont aussi couru : Eddie Gale, Eddie Wingay, Miss Claudette Volo, Fast Delivery et Curley John.

10e course — Amble D-1 — $300

1—Fred Elkingston — Y. Pratte 11.70 4.40 2.90
5—Maggie Wayne — F. Turenne 4.80 3.10
6—Lotta Brewer — R. Rivard
Temps : 2.14 1-5.
Ont aussi couru : B. Merry, Freeport, Vivid, Butter Bowl et Whisk.
Quinella : Fred Elkington et Maggie Wayne $12.90.

Les brigadiers scolaires seront les invités des Phillies dimanche

Trois-Rivières, 17. — Le Canadien de St-Jean, détenteur de la première position dans la ligue Senior du Québec, viendra rencontrer les Phillies dimanche après-midi à 2 h. 30 au stade local.

Le Canadien qui a remporté trois victoires consécutives aux dépens des Trifluviens, continuera-t-il à démontrer sa supériorité ou subira-t-il son premier revers ?

Une chose certaine, Roger Gravel fera l'impossible pour vaincre les protégés de René Valois.

La première balle sera lancée par le directeur de la police, M. Jean-Marie Brunet. On verra aussi le policier Roland Dupont, président de la brigade de juvénile de la police, le sergent Roland Alarie, en charge des brigadiers scolaires ainsi que les autres agents qui se dévouent pour la jeunesse, sans oublier le Dr Conrad Godin, président de la Commission scolaire, le maire suppléant Benoit Giguère. MM. Eugène Hardy et Jean-Paul Pépin de l'Ecole de conduite du Club Automobile de Québec, ainsi que les surveillants des écoles chez nos brigadiers.

Il va sans dire que tous les brigadiers scolaires seront les invités de la direction des Phillies dimanche.

Le Dr R. Bellerive au club PIC de Shawinigan

Shawinigan. — Le Dr Raymond Bellerive a donné plusieurs conseils aux membres du club PIC, hier midi, à l'hôtel Shawinigan, pour les aider à combattre la principale cause de mortalité chez les hommes d'affaires : les maladies cardiaques.

Il a souligné que ces maladies sont habituellement causées par le stress, les préoccupations, l'excès de graisse dans l'alimentation, notant que l'obésité commence pour un homme, lorsque son poids excède de 25 pour cent ce qu'il devrait être.

Pour combattre les affections cardiaques, il recommande les diètes, des exercices physiques, une bonne coordination de l'activité et des soins médicaux périodiques.

Le Dr Bellerive a noté qu'en 1910, la moyenne de vie était de 46 ans pour passer, en 1951, à 65 ans. Il explique ce fait par les méthodes modernes permettant de mieux combattre les maladies, et aussi par la meilleure alimentation et l'élévation du niveau de vie.

Le service des Postes dans le nouvel édifice de Shawinigan, le 11

Shawinigan. — Le service des postes s'établira dans le nouvel édifice fédéral, le 9 juillet pour être à la disposition du public, le 11.

M. Albert Blais, maître de poste, a souligné hier, que le sous-bureau No 2, de St-Marc sera fermé temporairement, pour rouvrir le 27 juin chez M. Henri Millette, rue Frigon.

Pont payant dimanche pour l'O.T.J. de Shawinigan-Sud

Shawinigan-Sud. — Il y a longtemps qu'il n'en coûte rien pour traverser de Shawinigan-Sud à Shawinigan, sur la rivière St-Maurice: Il faut remonter au début de l'histoire de Shawinigan, alors qu'il fallait utiliser des chalands. Aujourd'hui, deux ponts facilitent ce transport . . . gratuitement. Mais dimanche, de 8 h. a.m. à 9 h. p.m., il en coûtera 25 cents par automobile pour toute la journée.

C'est le moyen que prend l'OTJ de Shawinigan-Sud pour réunir la somme de $5,000 devant servir à l'érection d'une piscine et d'un monte-pente.

Selon un comité spécial de l'oeuvre des Terrains de Jeux de Shawinigan, il ne fait pas de doute que les citoyens du grand Shawinigan et les visiteurs se feront un plaisir de verser de cette façon leur obole pour une oeuvre aussi méritoire. On répète en somme le projet qu'avait réalisé il y a quelques temps le club Rotary de Grand'Mère pour des fins analogues.

Ce "Pont-payant" devrait permettre à ce comité de réaliser un projet qui tient bien à coeur aux responsables des loisirs de la jeunesse de Shawinigan-Sud depuis de longues années. Les jeunes de Shawinigan-Sud qui désirent se baigner doivent se rendre à Shawinigan, ou dans les eaux polluées de la rivière St-Maurice.

Il existe de très belles pentes naturelles pour le ski, en hiver. Malheureusement, les fervents de ce sport doivent aller ailleurs, car il devient trop ardu de remonter la pente après la glissade. Un monte-pente retiendrait à Shawinigan-Sud beaucoup de jeunes qui désirent pratiquer le ski.

L'OTJ de Shawinigan-Sud est présidée par le notaire Conrad Matteau. Celui-ci est secondé par M. Robert Lamothe, en charge de la souscription et par M. Jean-Paul Dugré, pour le "pont-payant". Déjà, les organisateurs ont reçu la souscription de la Ligue d'action civique par l'entremise de son président, M. Alex Dupré. On s'attend à une subvention généreuse de la part du gouvernement. Quant au public, on est assuré déjà de sa belle collaboration.

Les joutes au tennis

Grand'Mère. — La Ligue de tennis Inter-cité a commencé sa saison régulière, le 7 et elle la poursuivra ainsi jusqu'au 23 août. Cinq clubs se feront la lutte. Chaque équipe devra jouer un total de huit joutes qui seront disputées tous les mardis soirs, à 6 h. 30.

Les capitaines sont, pour le club du Rocher, de Grand'Mère, M. Tom Richardson; pour le club Légion, de Shawinigan, M. Luc Dauphin; pour le club St-Marc, de Shawinigan, M. Gaston Fugère; pour le club St-Maurice, également de Shawinigan, M. Bob Elliot, et pour le club du Cap-de-la-Madeleine, M. R. Cadieux.

Le calendrier est le suivant:
JUIN: 21—St-Marc vs Grand-Mère et Légion vs Cap. 28—St-Maurice vs St-Marc et Grand-Mère vs Légion.
JUILLET: 5—Légion vs St-Maurice. 19—Cap vs St-Maurice et Légion vs Grand'Mère. 26—St-Maurice vs Cap et Grand-Mère vs St-Marc.
AOUT: 2—Cap vs Grand'Mère et Légion vs St-Marc. 9—St-Marc vs Cap et St-Maurice vs Grand'Mère. 16—St-Marc vs St-Maurice et Cap vs Légion. 23—St-Marc vs Légion et Grand'Mère vs Cap.

MOTION

SUITE DE LA PAGE 27

Cependant, le ministère fédéral des Transports a émis, en février 1960, une ordonnance permettant à la ville de ne pas lever la travée mobile du pont aux heures d'affluence, le matin et le soir. La légalité de cette ordonnance fut contestée par une requête de la compagnie demandant l'émission d'une injonction additionnelle.

Au milieu de mai dernier, le juge Frédéric Dorion, de la Cour supérieure, a rejeté la requête mais il n'a pas adjugé sur l'action principale. Ce jugement est en appel actuellement. Or le jugement émettant l'injonction interlocutoire en 1956 disait que cette dernière était valable jusqu'à ce qu'il ait été adjugé sur l'action principale.

La compagnie requérante s'appuie sur ce point dernier. Elle prétend dans la requête inscrite hier que la ville et son employé, M. Métivier, ont contrevenu et désobéi à l'injonction de 1956 en refusant de lever le pont comme ils le font depuis le 11 dernier.

Me Marc Choquette, le procureur de la requérante prétend même que le jugement Dorion ne change rien à l'injonction de 1956.

La ville, de son côté, s'appuiera sur l'ordonnance du ministère des Transports dont la légalité aurait été reconnue par le récent jugement du juge Dorion.

Si les intimés sont déclarés coupables de mépris de Cour, le 22, la requérante demande qu'ils soient condamnés à payer une amende d'au plus de $2,000 à la couronne avec ou sans emprisonnement de 60 jours.

Il est peu probable cependant que l'audition de la requête ait lieu au cours de la semaine prochaine. Il y aura probablement de nombreuses remises avant que les deux parties soient prêtes à procéder.

M. BARRETTE

SUITE DE LA PAGE 25

mier ministre, pour rapprocher les deux principaux groupes ethniques de la province et du pays. Il a rappelé sa visite au parlement de Toronto où il a proclamé que Canadiens de langue française et Canadiens de langue anglaise étaient des partenaires. J'irai visiter d'autres provinces, a-t-il dit, et j'inviterai les premiers ministres des autres provinces à venir parler au parlement de Québec.

La dette de la province

M. Barrette a souligné également que les améliorations apportées dans tous les domaines de l'administration avaient pu être réalisées tout en diminuant la dette nette de la province. Peut-être, a-t-il dit, ne pourrons-nous continuer à diminuer cette dette. S'il faut prendre d'autres méthodes de financement en raison des nombreux besoins à satisfaire, besoins nés de notre expansion dynamique, nous les prendrons. Nous prendrons nos responsabilités.

Le premier ministre a réitéré la promesse faite, la veille au soir, à Montréal, à savoir que son gouvernement défraiera la moitié du coût de construction du boulevard Métropolitain. Il a aussi souligné à nouveau que l'administration provinciale qu'il dirigera après le 22, verra à construire un réseau de routes d'accès à la métropole. Il a ajouté que certains de ces travaux, dont l'ensemble doit coûter $150,000,000, seront entrepris sans tarder.

Aux deux endroits, le chef de l'Union nationale a invité la population à élire ses candidats. Ils siégeront sûrement du côté de la droite, a-t-il dit. Il a aussi défié à nouveau M. Lesage et les libéraux de citer des cas de favoritisme dans l'administration des lois de son gouvernement.

ADHESIONS

SUITE DE LA PAGE 25

gne électorale, a déclaré un porte-parole des Ligues, mais nous avons remarqué quelques accrocs aux principes de la déclaration. Nous nous sommes abstenus de faire des déclarations publiques là-dessus, mais nous avons fait connaître discrètement aux personnes concernées notre opinion. Nous faisons appel à la conscience de chaque individu, afin que chacun s'interroge sur son attitude personnelle plutôt que de dénoncer l'adversaire."



A L'OTJ DE SHAWINIGAN-SUD — Un comité de souscription s'est mis en branle cette semaine à Shawinigan-Sud pour réunir les fonds nécessaires à l'Oeuvre des terrains de jeux. Parmi les principaux organisateurs, apparaissant sur cette photographie, on remarque MM. Robert Lamothe, président de ce comité et le notaire Conrad Matteau, président de l'O.T.J. Cette équipe compte sur la générosité coutumière de leurs concitoyens pour la réalisation d'une piscine — et d'un monte-pente en vue de procurer de nouveaux divertissements à la jeunesse.

BILINGUISME

SUITE DE LA PAGE 26

cours que les autres, puisque, sur une centaine d'inscriptions, on n'en comptait que sept en provenance des écoles et collèges anglais de la ville.

Le concours comportait, d'autre part, en plus d'une composition écrite dans les deux langues, un examen oral des candidats susceptibles de se classer parmi les premiers. Or, semble-t-il, c'est à ce dernier examen que s'est affirmée le plus la supériorité des candidats de langue française dans la maîtrise des deux langues officielles.

Pour la deuxième année du concours de bilinguisme de l'Alliance canadienne, on avait d'ailleurs changé les procédés. L'an dernier, en effet, les participants au concours devaient simplement rédiger une composition anglaise ou française selon qu'ils étaient ressortissants du groupe ethnique opposé. Et, il n'y avait pas d'examen oral. Or, les inscriptions du côté anglais furent plus nombreuses que cette année et il y eut au moins deux gagnants de langue anglaise.

Pour la composition, les candidats avaient cette année le choix entre deux sujets : "Les meilleurs moyens d'apprendre une langue seconde" et "Courte biographie d'un Canadien qui a contribué à l'unité nationale".

Le premier prix $50, a été remporté par Mlle Gisèle Côté, élève de rhétorique, collège des Ursulines de Québec. Mlle Lucie Beauchemin, élève de méthode, du collège Notre-Dame de Bellevue, Québec, s'est classée deuxième. Elle a particulièrement suscité la sympathie et l'admiration des personnes présentes au développement des résultats, car elle n'est âgée que de 13 ans. MM. Georges Dubé, en Philosophie II au séminaire de Québec, et Jacques Legendre, élève de versification du collège des Jésuites, se sont respectivement classés 3e et 4e.

La Société des Poètes, par l'entremise de son président, M. Charles-Marie Boissonneau, a également remis un prix à Mlle Yolande Tremblay, 12e année scientifique, étudiante à l'école Marguerite-Bourgeoys, Québec.

Des mentions honorables, pour lesquelles le département de l'instruction publique a donné un volume de Jean Bruchési, intitulé "Le Canada", ont été accordées à Mlles Christiane Morin et Micheline Moisan, élèves de versification au collège Notre-Dame de Bellevue.

Les juges du concours étaient Me Charles Bilodeau, M. Charles-Marie Boissonneau, le Dr Evion Owen et M. C.-H. Aikman.

LA DANSE

SUITE DE LA PAGE 27

les personnes du sexe masculin;

Les personnes du sexe féminin devront porter des vêtements décents.

Le présent règlement fait partie du règlement 872 et entrera en vigueur selon la loi.

Un sous-amendement présenté par l'échevin Damase Blais, demandant que la licence soit enlevée à son détenteur après une deuxième offense, a été battu par 7 voix contre 6.

M. LESAGE

SUITE DE LA PAGE 25

rad Boisvert (Joliette), Frédéric Coiteux (L'Assomption) et Antonio Yanakis (Berthier) prirent la parole au cours de l'assemblée. L'auditoire eut aussi l'occasion d'entendre un ancien orateur de l'Assemblée législative, M. Lucien Dugas, qui s'en prit à l'orateur actuel à Québec, Me Maurice Tellier, candidat de l'Union nationale et député sortant du comté de Montcalm, "pour la façon partiale et partisane dont il a dirigé les débats à la Législature depuis 6 ans".

A propos du député de Montcalm, le chef libéral révéla que selon des notes biographiques parues dans un journal du comté le 12 mai dernier, M. Tellier serait toujours directeur de la Cie "La Salle Equipment", bien que, depuis novembre dernier, l'Opposition libérale et l'opinion publique l'aient forcé à démissionner comme membre à quelque titre que ce soit de cette société.

CONSEIL

SUITE DE LA PAGE 25

il est dans l'ordre de lui rendre hommage".

"Le moment était bien mal choisi, de répliquer M. Willie Fortin, délégué du Syndicat des ouvrier de salaisons, pour organiser une fête intime à M. Barrette, en pleine campagne électorale".

"Le geste posé par les organisateurs de cette fête est irresponsable, d'ajouter un autre délégué".

Par ailleurs, M. Armand Perrault, délégué de l'Association internationale des ouvriers du métal en feuille, a souligné que chacun est libre d'appuyer le parti de son choix, comme individu. D'autres cependant ont fait remarquer qu'une personne occupant un poste important dans le mouvement syndical ne peut pas en certaines circonstances poser des gestes même comme individu, sans engager un peu le mouvement qu'elle représente.

Il a été clairement défini à l'assemblée d'hier soir que personne n'était autorisé dans la présente campagne électorale à parler au nom du Conseil du travail de Montréal.

M. Jean Guérin-Lajoie, délégué du Syndicat des metallurgiste d'Amérique et vice-président de la Fédération des travailleurs du Québec, a déclaré que le syndicaliste qui avait publié un article, dans un journal de quartier, dans lequel il parlait en faveur de l'Union Nationale, comme président du comité d'éducation et d'action politiques de la FTQ, allait directement à l'encontre de la politique de la centrale syndicale et qu'il n'était aucunement autorisé à parler au nom de la Fédération.

PROFESSEURS

SUITE DE LA PAGE 26

Génie physique et mathématiques: Pierre Désaulniers.
Sciences: Louis Samson.
Actuariat: Pierre Duchaine.
Architecture: Guy Dionne, Jean Tremblay.
Géologie: Richard Hardy.
Psychothérapie: Douglas Beauchamp.
Commerce: Jacques Doyon.
Sciences sociales: Paul Croft, François Gagnon.
Sciences sociales et politiques: Jacques Lévesque.
Economique: Michel Juneau.
Jésuites: Gilles Bernier, Guy Désaulniers.

Pendant la même soirée, on a procédé à la distribution des prix pour les élèves des classes de philosophie, de rhétorique, de belles-lettres et de versification. Grâce à la générosité des parents des élèves et de quelques amis du collège, les élèves ont reçu des oeuvres en vue de leur formation et de leur perfectionnement. Ainsi, on vise surtout à les aider dans la prochaine étape de leur cours en leur offrant des ouvrages, dont ils pourront se servir dans leurs études durant les prochaines années.

Certains élèves se sont mérité des prix spéciaux pour avoir rédigé un travail de plusieurs pages, qu'ils ont ensuite exposé devant des examinateurs : Vincent Ross, philosophe de première année, "La conception relative du temps et de l'espace" ; André Samson, philosophe de première année, "L'évolution de l'inspiration chrétienne dans les arts plastiques". Trois rhétoriciens, Gaëtan Grondin, Pierre Fortin et Louis Roy ont présenté respectivement des travaux sur l'histoire de la musique, l'histoire du Canada et la littérature grecque. Deux élèves de belles-lettres, Gilles Blouin et Pierre Nadeau ont reçu des prix pour des recueils de poèmes, composés durant l'année scolaire.

La soirée était sous la présidence d'honneur du R.P. Florian Larivière, S.J., recteur du collège, et de S.H. le maire de Québec et Mme Wilfrid Hamel, dont l'un des fils est finissant. Parmi les invités d'honneur, on remarquait le Dr Jean Couture, président de l'Association des anciens ; S.H. M. Gérard Guay, maire de Sillery et Mme Guay, dont l'un des fils est finissant ; le R.P. Wilfrid Girouard, S.J., supérieur de la Villa Manrèse ; le R.P. Lionel Vanier, S.J., supérieur de la résidence des Pères Jésuites de Québec, M. et Mme Emile Laflamme, père et mère de M. Ghislain Laflamme, président des finissants.

APPEL

SUITE DE LA PAGE 25

comté, l'hon. William Cottingham devait présenter aux quelques centaines de personnes présentes.

Le premier ministre s'est abstenu à peu près complètement de déclarations politiques, mais il a fait allusion à la façon dont il avait réglé le problème des octrois fédéraux aux universités, notant qu'il entendait se rendre dans le même esprit à la conférence préliminaire fédérale-provinciale du mois prochain à Ottawa. Le 23 juin au matin, a-t-il dit, je serai à mon bureau du parlement à Québec pour faire le point après cette campagne et préparer cette rencontre avec les autorités fédérales.

A Ottawa, a-t-il dit, j'entends représenter le point de vue de toute la province, j'entends défendre ses droits avec politesse mais également avec fermeté.

10,000 milles en avion ; 3,000 milles en auto

M. Barrette a qualifié sa visite ici de "congé", de "période de repos", d'"oasis" au milieu de la campagne électorale. Mais cette campagne, a-t-il ajouté, ne m'a pas exténué. "Au fait, après avoir parcouru 10,000 milles par avion et 3,000 milles par auto, je me sens aussi dispos qu'au début. Ç'a été véritablement une détente pour moi que de rencontrer les électeurs de la province, de m'entretenir avec eux, de causer de leurs problèmes."

Le président de la Société agricole d'Argenteuil a remis à M. Barrette un souvenir de la fête qu'il venait de présider : deux magnifiques couvertures en laine, produits d'une usine locale, que le premier ministre a acceptées avec plaisir en soulignant qu'elles lui seraient sûrement utiles à son camp de pêche.

Nouveau poste au commandant J. P. T. Dawson

Ottawa, 17. (PC) — Le commandant John P. T. Dawson, de Westmount et d'Halifax, deviendra attaché militaire, de l'air et de la marine à l'ambassade canadienne en Hollande, le premier juillet. L'annonce en a été faite hier par le ministère de la Défense. Il sera promu au rang de capitaine et succédera au colonel H. M. Cathcart, de Montréal et de Québec.

Convaincu qu'il y avait eu négligence grave quelque part

Québec, (par J.-L. L.) — "Il faut que ça change," s'est exclamé l'échevin Paul Mecteau, alors que le comité administratif discutait les nouvelles mesures prises à la cour municipale pour empêcher la répétition du vol commis le jour de l'Ascension.

Le trésorier, M. C.R. Fontaine a déclaré que l'enquête à date ne permettait pas d'impliquer aucun membre du personnel attaché à la caisse de la Cour, mais il s'est dit convaincu qu'il y avait certainement eu de la négligence grave quelque part. Il a été même jusqu'à avancer que l'argent n'avait pas été déposé dans le coffre-fort et qu'il était resté tout simplement dans la caisse.

Le maire Hamel a abondé dans [illegible] précisé qu'il fallait à tout prix qu'un seul employé soit entièrement responsable des sommes d'argent perçues par la caisse de la cour. "De toute façon, a conclu M. Hamel, l'employé en charge de la caisse devra en répondre jusqu'au dernier centin; il devra la balancer chaque soir et la descendre à la trésorerie".

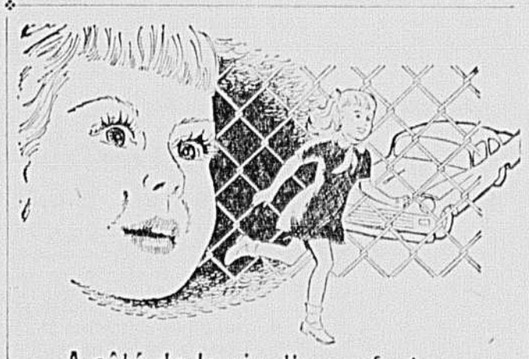
Arrestation de trois récidivistes

Québec. (par A. S.) — Trois récidivistes ont été arrêtés hier au cours de la soirée à la suite d'une chasse à l'homme accompagnée de coups de feu. Laval Beaumont, Roger Gosselin et Marcel Lefrançois ont été pris en chasse par les gendarmes municipaux, alors qu'ils se promenaient dans la basse-ville dans une auto volée.

Ils se sont lancés dans la procession de la Fête-Dieu de la paroisse Sacré-Coeur et ont ensuite continué avec la police à leurs trousses. Deux sont descendus de l'auto et la police a continué à les poursuivre et à lancer quelques coups de feu, dont un a failli blesser un employé de la maison Germain Lépine Ltée.

Laval Beaumont et Marcel Lefrançois étaient en liberté provisoire pour un vol de $1,000 et Roger Gosselin était sorti de prison depuis seulement trois semaines.

L'esprit ne comprend bien que ce que le coeur aime.
(E. Langlois)



A côté de la vie d'un enfant...
la CLÔTURE DOMICILIAIRE
FROST
ne coûte presque rien

ÉVALUATION GRATUITE
TÉLÉPHONER à LA fontaine 7-1503
jusqu'à 9h. ce soir

Galvanisée, antirouille. Fabriquée spécialement pour la maison. Prix modique, achat sans acompte. Facilités de paiement assorties d'assurance-vie—jusqu'à 36 mois pour payer.

FROST STEEL AND WIRE COMPANY QUEBEC, LIMITED
1605 av. Delorimier, Montréal
A Québec, appelez LAfontaine 9-4798
60351F

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL: Tél.: 117-1051 ALMA: Tél.: NO. 2-2262 — NO. 2-3011 PORT-ALFRED: NOUVELLES — Tél.: LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél.: LI. 4-1157 DOLBEAU: Tél.: 460



L'ETAT-MAJOR A ALMA — Les hauts officiers de la Brigade Ambulancière St-Jean, division no 7 Saguenay-Lac-St-Jean, se sont réunis à Alma pour la première fois ; il y a eu visite au nouveau local aménagé grâce à la collaboration de la ville d'Alma. De gauche à droite, le sergent-major J.-H. BOLDUC ; Mlle JUDITH RIVERIN, secrétaire régionale; l'officier régional P.-E. TREMBLAY, de Jonquiere ; le surintendant régional AURELIEN TREMBLAY ; et le Dr ERNEST MARCHAND, Frère servant de l'Ordre de Jérusalem.

La Chambre de commerce Sr d'Alma s'occupera des arts

Alma. (P. T.) — La Chambre de commerce senior d'Alma s'occupera intensivement des arts, à partir de cette année; de plus, dans le but d'aider les jeunes talents, le conseil de la chambre, réuni au cours d'un dîner qui clôturait la saison 1959-60, a nommé Me André Boissonneault, président du comité des Arts.

Les présidents des autres comités qui ont été nommés au cours de cette même réunion sont: Gerry Lacasse (club des 100); Gérard Baribeau (évaluation scientifique); Me Gaston Harvey et Me André Boissonneault (district judiciaire); René Prévost (affaires publiques); Adrien Couture (convocations); Paul Tremblay (tourisme); Raymond-Marie Gagnon (réceptions); Fernand Harvey (visites industrielles); et Roland Simard (recrutement).

Le nouveau président de la chambre senior d'Alma, M. Paul Robitaille, a donné les grandes lignes du programme des activités pour la prochaine année et il a invité le bureau de direction à seconder ses efforts.

Le secrétaire André Tremblay a présenté ses prévisions budgétaires pour 1960-61, au montant de $2,000 et a souligné que, cette année, le recrutement aurait lieu durant les mois de juillet et août.

Il a ajouté que le responsable du comité de recrutement, M. Roland Simard, avait été chargé de faire un inventaire complet des aptitudes et capacité des membres afin de mieux distribuer les charges. Ce comité fera également enquête auprès des industriels, hommes d'affaires, commerçants et autres, afin de récruter les compétences nécessaires pour que la Chambre de commerce mette de l'avant et réalise des projets sérieux.



LE TRAVAIL RECOMPENSE — Dans la plupart des collèges la distribution des prix vient couronner la fin de l'année académique. Le Collège de Jonquière n'échappe pas à cette tradition et la cérémonie de la distribution des prix s'y est déroulée, récemment, en présence des parents des élèves. On voit ici le R.P. Pierre-Paul Asselin, recteur du Collège, qui remet à André Gagnon, les prix qu'il s'est mérité par son travail.

Faux billets de $10 à Chicoutimi

Chicoutimi. (A. F.) — Des faux billets de $10 sont en circulation à Chicoutimi.

Un client de la succursale de la Banque Canadienne Nationale du boulevard Montcalm s'en est rendu compte. Grâce à la caissière, il a pu être averti à temps qu'il était en possession d'un faux billet de banque. De retour à son travail, le client constata qu'un faux billet était classé dans la caisse enregistreuse. Il mit des autorités policières immédiatement sur la piste.

On croit que la fausse monnaie provient de Montréal. On en a découvert au début de la semaine, à Jonquière. En conséquence, on invite la population à se montrer prudente dans les échanges d'argent.

Expo de dessin

Près de 2,000 tableaux des écoliers en montre à St-Jacques d'Arvida

Arvida. (M. T.) — Près de 2,000 dessins des élèves des écoles d'Arvida seront exposés, à compter de ce soir, 7.30 h., à l'école St-Jacques. L'ouverture de cette exposition sera présidée par les autorités scolaires.

Tout le public est cordialement invité à visiter cette exposition, la seconde du genre organisée à Arvida, et groupant des oeuvres exécutées par les étudiants de 57 classes de garçons. Le professeur de dessin de la Commission scolaire d'Arvida, M. Bouchard, sera présent ainsi que tous les autres professeurs et les autorités municipales.

Parmi les oeuvres exposées, il y a, entre autres, 4 grandes cartes géographiques fabriquées en plasticine par les élèves de 9e année. On pourra y admirer, aussi, les prix donnés lors du concours du comité des Beaux-Arts d'Arvida.

34 diplômés au Technique d'Arvida

Arvida. (L.B.) — La collation des diplômes décernés cette année par l'Institut de Technologie d'Arvida a eu lieu, mardi, à l'occasion d'un banquet servi au Saguenay Inn, sous la présidence d'honneur de M. François-Louis Mayano, administrateur-adjoint des écoles de l'enseignement spécialisé de la province de Québec.

La remise des diplômes et médailles a été précédée d'un discours de bienvenue prononcé par M. Lionel Gaudreault, directeur de l'institut. Celui-ci a présenté d'abord ses hommages à M. Mayano, qui, en dépit des nombreuses responsabilités qui lui incombent, a tout de même tenu à rehausser de sa présence la manifestation. M. Gaudreault a eu un bon mot également pour la Commission des écoles catholiques d'Arvida qui "a fondé, administré et soutenu l'Institut de Technologie pendant 14 ans. Nous saluons donc avec une profonde gratitude nos anciens patrons".

Le directeur de l'institut a rappelé ensuite avec fierté que l'école spécialisée d'Arvida possédait un code d'éthique professionnelle très strict que tous se devaient de respecter. "Ce code nous a été tracé par M. R. E. Powell, président de l'Alcan. Selon les mots mêmes de M. Powell, nos étudiants doivent développer chez eux une attitude vraiment sociale. Car ce n'est qu'en atteignant à un haut degré de souci professionnel qu'ils pourront jouir de l'estime des employeurs."

A l'issue du banquet, 34 élèves inscrits à l'institut ont reçu des diplômes attestant leurs qualifications techniques. De ce nombre, 17 ont été promus techniciens et 17 autres ont mérité des diplômes de 2e spécialisation. Au palmarès de la promotion 1960, Jean-Paul Gilbert s'est classé premier avec grande distinction et s'est mérité la médaille d'or du ministère de la Jeunesse. Egalement avec grande distinction, Jean-Claude Simard s'est classé au 2e rang et a décroché la médaille d'argent. Les autres techniciens avec distinction sont : Jean-Guy Roy, électricité et titulaire de la médaille de bronze ; Gaston Harvey, André Bouchard, Jean-Eudes Girard, Benoit Tremblay, électricité, Martin Doré, ajustage, Georges Boucher, électricité, Jacques Audet, Paul Leclerc, ajustage. Avec succès : Jacques Privé, ajustage, Jocelyn Poirier, électricité, Claude-G. Bouchard, Benoit Labbé, ajustage, Hostend O'Connor et Fernand Coudé, électricité.

Aux examens de la 2e spécialisation, François Berubé, électricité, a obtenu la plus haute note, suivi de Raymond Drolet, Gilbert Brassard, Gilbert Dionne, Mario Girard et Raymond Tremblay, tous en électricité. Les autres spécialistes sont : Serge Tremblay, ajustage, Yvon Tremblay, électricité, Jean-Jacques Bolduc et Claude Tremblay, ajustage, Gilles Perron, Charles-Henri Fortin et Lionel Plante, électricité, Jean-Paul Bernier, ajustage, Denis Jean et Réjean Bouchard, électricité, et Rémi Touzin, ajustage. En 11 ans d'activités académiques, l'institut compte maintenant un actif de 180 techniciens diplômés.

Troisième augmentation de salaire à l'Alcan

Arvida. (J. P.) — M. W. G. Donnelly, directeur des services du personnel aux usines de l'Aluminum Company, à Arvida, vient d'annoncer que les augmentations de salaire prévues, pour la 2e année de la convention collective de travail des employés payés à l'heure des alumineries locales, entreront en vigueur le 19 juin.

"Ces augmentations, a précisé M. Donnelly, seront d'environ 4½% et porteront le taux de salaire de base du journalier à $1.93 et celui de l'électricien, classe 1, à $2.73 l'heure." Le directeur des services du personnel a ajouté, en outre, que la compagnie paie déjà un boni de vie chère de 04½ cents l'heure et une prime de .03 cents l'heure, afin de permettre aux employés d'adhérer à une assurance-groupe accident-maladie.

Selon M. Donnelly, le taux salaire du journalier s'établira ainsi à plus de $2 l'heure, alors que celui de l'électricien, classe1, sera d'environ $2.80 après ces augmentations. "Le paiement de cette augmentation de 4½%, rétroactive au 17 septembre 1959, se fera aussitôt que possible, mais en tout cas après la mi-juillet," de préciser le directeur des services du personnel.

Les applications des chômeurs reçues par le service social diocésain de Chicoutimi

Jonquière. (T.D.) — Dans un communiqué remis aux journaux, hier, le secrétaire de l'organisme, M. Pierre-Julien Martel, a déclaré que le Conseil régional Saguenay - Lac St - Jean des syndicats nationaux venait d'être avisé que le service social diocésain de Chicoutimi avait reçu instruction d'établir des bureaux dans toutes les principales villes de la région pour recevoir les applications des chômeurs, à la suite de l'amendement apporté à la loi de l'assistance-publique.

Le service social, dirigé dans le diocèse par l'abbé François Plourde, se chargera également de mener les enquêtes d'usage, d'établir les montants à verser aux sans-travail et aux nécessiteux qui sont aptes au travail et enregistrés dans un service de placement.

A la suite de cette nouvelle, le porte-parole des Syndicats est d'avis que ces instructions arrivent "en retard". A ce propos, il déclare : Les responsables de ce retard portent toute la responsabilité des misères et des inquiétudes endurées par plus de 2,000 nécessiteux de notre région. Je dis deux milles, c'est peut-être beaucoup plus. Il est inconcevable de penser un seul instant qu'un seul organisme régional, quelles que puissent être les qualifications de son directeur, puisse arriver à donner satisfaction, même aux besoins les plus pressés et ils sont nombreux. C'est pourquoi le Conseil régional des syndicats insiste auprès du ministère du Bien-être social pour qu'il autorise l'établissement de bureaux avec une personne compétente, dans toutes les principales villes de notre région; ca presse.

"Lorsque l'on est incapable de donner du travail productif à ceux qui désirent et veulent travailler, on n'a pas le droit de les laisser crever de faim en négligeant d'appliquer une législation propre à leur venir en aide, surtout lorsqu'on sait qu'à même les taxes et les impôts des citoyens du Québec, plus de $39,950,000 ont déjà été distribués dans toutes les autres provinces du pays, même en défendant leur autonomie".

Et le même porte-parole des syndicats conclue : "le problème du chômage doit se régler et il appartient à ceux qui détiennent le pouvoir d'accomplir leur devoir social envers la société. Nous sommes habitués aux bombes à retardement, surtout en campagne électorale, mais cette nouvelle bombe d'assistance-chômage doit éclater avant le 23 juin, pour le plus grand bien de ceux qui sont dans la misère".

Nouveau président

M. Gaston Dufour dirigera la Compagnie électrique

Chicoutimi, (A.J.) — Gaston Dufour, de Chicoutimi, a été élu dernièrement président de la Compagnie électrique du Saguenay. Il succède à M. Paul Tellier, qui prend sa retraite.

M. Dufour continuera à assumer les fonctions de directeur général de cette entreprise.

Membre du conseil d'administration de la Compagnie électrique, M. Dufour était vice-président et directeur général depuis le mois d'octobre 1958. Avant cette date, il avait été directeur des usines de l'Aluminum Company, à l'Isle-Maligne, pendant plus de 10 ans. Diplômé de l'école Polytechnique de Montréal, il est entré au service de l'Alcan à ses usines d'Arvida au mois de mai 1940. 7 années plus tard, il était nommé directeur de l'usine de l'Alcan, à l'Isle-Maligne.

M. Dufour est membre de la corporation des ingénieurs professionnels du Québec. Il continuera à avoir ses bureaux à Chicoutimi, où il demeure.

M. Paul Tellier, le président sortant, prend sa retraite après avoir été durant plus de 33 ans au service de la Compagnie électrique du Saguenay. Diplômé de l'Ecole Technique de Montréal, M. Tellier a passé la plupart de ses années avec la compagnie à Chicoutimi. Il demeure maintenant à Montréal.

Jean Gagnon a été accusé d'extorsion

Chicoutimi. (A.F.) — Jean Gagnon, de Chicoutimi-Nord, qui est accusé d'extorsion, a choisi un procès devant jury.

Le prévenu comparaissait au palais de justice de Chicoutimi, devant le juge Jean-Charles Simard. Il subira son enquête préliminaire le 22 juin.

Un octroi à l'O.T.J. de Chambord

Chambord. (T.D.) — Un premier montant de $1,000 a été versé à l'O.T.J. de Chambord. Il s'agit d'une première tranche d'une subvention de $2,000, consentie à cette organisation de loisirs par le député J.-J. Turcotte.

En remettant cette somme aux responsables de l'O.T.J., lors de sa tournée électorale qui le conduisait à Chambord, M. Turcotte a souligné le fait que cette municipalité rurale avait pris la vedette en quelque sorte à l'occasion des fêtes de son centenaire, en 1957. L'étalage des festivités de l'hiver dernier, marquant le carnaval de Chambord, "digne de celui de Québec", d'ajouter le candidat, aurait également concouru à augmenter la popularité de ce village centenaire du Lac-St-Jean.

Cet été, selon le président de l'O.T.J. les enfants et même les plus âgés pourront bénéficier de l'organisation des loisirs à Chambord dans une plus large mesure : deux courts de tennis, un terrain de balle-molle, des balançoires au choix, séjours à la plage sous la surveillance de moniteurs, le transport étant assuré, jeux en groupes, etc. La plage doit être ouverte officiellement à l'occasion du feu traditionnel de la St-Jean, au cours de la soirée du 23 juin.

Des dommages accordés dans trois causes

Chicoutimi. (A.F.) — En Cour supérieure, à Chicoutimi, on vient de recevoir et d'enregistrer les jugements concernant trois plaintes de réclamations, en dommages causés dans des accidents de la route.

Dans un cas, M. Paul Savard, du boulevard Talbot, à Chicoutimi, est condamné à payer $365 à l'entreprise Pierre Joron, à la suite d'une collision intervenue entre deux camions citernes, appartenant respectivement aux deux parties. L'accident est survenu sur la route conduisant aux passes dangereuses.

Deux autres réclamations d'un accident, qui s'est produit le 10 septembre 1953, entre Arvida et Chicoutimi. L'automobile de M. A.-F. Dewey, aviateur de Bagotville, a heurté le camion de M. Nil Girard, de Chicoutimi, conduit par Roger Blanchette. Une autre voiture, conduite par M. Roger Dahl, de Bagotville, heurta à son tour le véhicule de Dewey, au moment où celui-ci, blessé quelque peu, était hors de son auto. Le camion sur lequel a donné la première voiture était arrêté. Il était environ 9 heures du soir.

Dans cette affaire l'aviateur réclamait $669 à Nil Girard et Roger Blanchette, et $450 à Philippe Dahl, père, qui accompagnait son fils Roger.

Dans le premier cas, la Cour a jugé que le demandeur a contribué à l'accident, par sa vitesse, et elle a condamné Girard à payer $349 conjointement avec Roger Blanchette. Dans le second cas, il a été prouvé que les dommages s'élevaient à $375. Les Dahl ont été condamnés à payer cette somme.

Les jugements ont été rendus par l'hon. juge Antoine Lacourcière.

Adolescents accusés de vol à Roberval

Alma. — Trois récidivistes de Jonquière et de Kénogami ont été récemment inculpés par la Sûreté provinciale au sujet de vols commis il y a deux semaines à l'entrepôt Molson, dans la paroisse d'Alma.

Conduits à Roberval, les jeunes délinquants ont nié culpabilité. Ils ont dû déposer un fort cautionnement afin de jouir de leur liberté dans l'attente de l'enquête préliminaire qui s'instruire bientôt, à Roberval.

Convocations

A Chicoutimi : A la maison Notre-Dame-des-Missions, commence une retraite fermée de fiancés. Le prédicateur sera le R.P. L. Gobeil, C.SS.R.

Ce soir, à la Librairie régionale, de 7 heures à 9 heures, le Dr Marcel Lapointe autographiera le texte de son poème lauréat "L'Epave".

Ce soir, à 8 heures à l'école St-Charles, une assemblée pour tous ceux qui ont suivi les cours folkloriques au cours des dernières semaines.

Le programme détaillé de la fête nationale

Jonquière. (L.B.) — Après s'être assuré de la collaboration des différents organismes de la région, les dirigeants de la Société St-Jean-Baptiste étaient, hier soir, en mesure d'annoncer le programme détaillé des célébrations de la fête nationale des Canadiens français, le 24 juin.

La célébration débutera par des réjouissances populaires qui auront lieu jeudi soir, le 23, à 11 h. au terrain de jeux de la paroisse de Fatima, immédiatement après la manifestation traditionnelle au Sacré-Coeur. Après la présentation des drapeaux de la province et du Saguenay, l'ouverture des fêtes sera alors officiellement proclamée. En présence de personnalités de marque, le feu de la St-Jean éclatera, une troupe de 200 scouts exécutera par la suite des danses autour du feu traditionnel. Le tout sera suivi de danses populaires dans les rues.

Le lendemain, les célébrations débuteront par une messe pontificale chantée par une chorale de 300 membres. S. Exc. Mgr Georges Melançon, évêque de Chicoutimi, officiera. La cérémonie religieuse aura lieu au stade Desmeules à 10 h., et la prédication sera donnée par Mgr Victor Tremblay, président-fondateur de la Société historique du Saguenay.

Dans l'après-midi, un défile sans précédent se formera de la Côte Ste-Famille, à Kénogami. Le trajet sera le suivant : rues Ste-Famille, St-Dominique, de la Fabrique, Pelletier, et St-Léon et pour aboutir à la rue Sir Wilfrid Laurier. Plus de 15 gardes paroissiales, 3 fanfares, 25 chars allégoriques et une dizaine de corps publics en feront partie. Tel qu'annoncé, la population pourra se procurer des rafraîchissements et des repas complets dans des kiosques aménagés à cette fin. A 5 h., une réception aura lieu à l'hôtel de ville de Jonquière pour les officiels de la fête et les personnalités civiles et religieuses de la région. A 7 h., le discours de circonstance télévisé sera prononcé par M. Georges-Henri Fortin, secrétaire de la régionale du Saguenay ; il traitera de l'avenir économique du Canada français.

Toujours au stade Desmeules, en soirée, de nombreux artistes de la région présenteront un gala monstre. On décernera alors les trophées aux gagnants des concours d'histoire régionale et de langue parlée. L'entrée sera gratuite pour tous les membres de la SSJB.

Enfin la journée sera clôturée par un feu d'artifice. Les organisateurs s'attendent de recevoir 50,000 visiteurs à l'occasion de ce déploiement patriotique sans précédent dans les annales de la région.

Promotions chez les ambulanciers St-Jean-Chicoutimi

Chicoutimi, (AJ) — Trois promotions viennent de se produire à l'Association ambulancière Saint-Jean de Chicoutimi. Elles touchent Mlle Angèle Munger — section 34 — qui reçoit le diplôme de directrice infirmière divisionnaire; puis M. Roméo Bélanger, qui se voit nommer officier de transport, et M. J.-H. Bolduc, qui est promu au rang de sergent-major régional. Ils appartiennent toutefois au peloton 300.

Au même groupement, le rapport annuel, qui vient d'être publié, démontre que les membres de cette brigade ont consacré, en 1959, 13,967 heures de leurs loisirs à aider leurs concitoyens dans la détresse. Ils ont ainsi administré les premiers soins à 964 personnes, dont 44 furent dirigées vers l'hôpital ou chez un médecin, en raison de la gravité de leurs blessures ou de leur maladie.

Le rapport nous apprend encore que tous les membres de la brigade sont des volontaires, que chaque division a un médecin dans ses rangs et qu'une infirmière licenciée voit à l'instruction en soins à domicile.

Grâce à la générosité de la compagnie Eletrique du Saguenay, de M. Roland Hébert et de la ville d'Alma, nos ambulanciers possèdent un poste moderne de premiers soins à chacun des endroits stratégiques suivants : colisée de Chicoutimi, palais des sports de Jonquière et arena d'Alma.



LES PEINTURES GOLD BOND SONT FABRIQUÉES PAR WESCO PAINTS LIMITED

ON PEUT SE PROCURER LES PEINTURES D'EXTERIEUR GOLD BOND EN LATEX CHEZ :

Circle Hardware, 4992 Chemin Reine-Marie, RE. 8-1159
N. Gougeon Hardware, 4021 O., rue Notre-Dame, WE. 3-2417
Laurendeau Hardware, 5911, rue Laurendeau, PO. 6-9159
Melrose Hardware, 5814 ouest, rue Sherbrooke, HU. 6-7366
St. Louis Hardware, 7035 Chemin Côte-St-Luc, HU. 9-3871
Montreal Decorators Supply Co. Ltd., 196 ouest, rue Ste-Catherine, UN. 1-2273
L. N. & J. E. Noiseux Ltée, 1452, rue Bélanger, RA. 9-1821
2480 ouest, rue Notre-Dame, WE. 2-3191
6094 ouest, rue Sherbrooke, HU. 4-3591
Ferronnerie Taillefer, 2472 est, rue Jean-Talon, RA. 2-5444
Ace Paint & Wallpaper, 4471, rue Papineau, LA. 3-8278
Hunter Hardware, 5307 ouest, rue Sherbrooke, HU. 8-1551
P.-A. Lafleur, 1900, rue Centre, WE. 2-5055
Oxford Hardware, 1700, rue Oxford, RI. 7-2390
St. Louis Hardware, 7 ouest, rue Craig, UN. 1-2127
Beaubien Hardware, 3194, rue Beaubien, RA. 7-0525
Blue Circle Paint, 7237, rue St-Hubert, CR. 7-8213
A. Gervais, 1974 est, rue Jean-Talon, RA. 8-4851
Durand Hardware, 804 ouest, rue St-Jacques, UN. 6-3541
Forum Hardware, 1871 ouest, rue Ste-Catherine, WE. 7-3374
Jacob Hardware, 7610 rue Centrale, ville LaSalle, DO. 6-8080
Miller Paint, 260 ouest, Avenue Fairmont, CR. 3-3607
Riley Hardware, Dorion, BE. 4-2087
TATRAY Paint, 3540 boul. St-Laurent, VI. 2-1744
Eugène Bélanger, 2918 Masson, RA. 2-4651
G. Damecour Inc., 419 est, rue Bélanger, CR. 1-4737
Ferronnerie Liège, 1106, rue St-Zotique, CR. 7-2601
8468, rue Berri, DU. 8-2174
The J. Pascal Hardware Co. Ltd., 301 ouest, rue Craig, UN. 6-5692
Centre d'achats Boul. Pie IX, RA. 2-4681
Centre d'achats Dorval, ME. 1-4291
4833 ouest, rue Sherbrooke, WE. 7-3918
5742 Avenue du Parc, CR. 4-6453
1494 ouest, rue Ste-Catherine, WE. 5-1156
Jean Crepin, 80 boul. Crepin, Châteauguay Station, Châteauguay, OX. 2-6568

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL: Tél.: 117-1051 ALMA: Tél.: NO. 2-2262 — NO. 2-3011 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél.: LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél.: LI. 4-1157 DOLBEAU : Tél.: 460



COMMANDEUR DU MERITE SCOLAIRE — L'abbé VICTOR SIMARD, principal de l'Ecole Normale des Ursulines de Roberval, vient de recevoir de M. J.-Philippe Garneau, directeur général adjoint des écoles normales et délégué par le surintendant de l'Instruction publique, la médaille d'or du 3e degré, étant ainsi créé commandeur de l'Ordre du Mérite scolaire. Le récipiendaire est principal depuis 1948 et fait de l'enseignement depuis 20 ans.

Les impressarios négligent les talents de notre pays

-- M. Yves Benoit Morin

Chicoutimi. (A. T.) — "La situation de nos artistes canadiens est pénible parce que, chez les impresarios, une mentalité existe à l'effet que pour attirer des foules, seuls les artistes étrangers comptent". C'est ainsi que s'exprimait, hier soir, M. Yves-Benoit Morin, de la Société Acadia, qui a adressé quelques mots au vaste auditoire qui assistait au souper-concert organisé par ce mouvement et qui a mis en vedette le célèbre violoniste Arthur Leblanc, souvent surnommé le "poète du violon", et Mlle Cécile Vallée, un soprano canadien de grande réputation.

L'assistance de choix qui assistait à ce concert conjoint a contribué à l'éclatant succès qu'a remporté la première manifestation artistique de la compagnie Acadia, au Canada français. Cet organisme vise à présenter plusieurs concerts au Canada, surtout dans la province de Québec au départ, et ainsi à canaliser les ressources financières pouvant conduire à l'octroi de bourses pour les artistes canadiens.

Dans son allocution, M. Morin a félicité la ville de Chicoutimi pour la magnifique coopération accordée à l'organisation de cette soirée artistique et s'est réjoui au nom de la Société Acadia, d'avoir adopté l'opinion émise par Mme Cécile Leblanc et par la ville de Chicoutimi pour le lancement officiel des activités de cette compagnie artistique.

M. Morin a également adressé des remerciements aux organes de diffusion de Chicoutimi pour leur contribution et à un certain nombre de personnes qu'il a mentionnées.

M. Leblanc et Mlle Vallée ont ensuite exécuté des compositions de Bizet, Massenet, Saint-Saens et Fauré, pour ne mentionner que ceux-là. Le public a réagi d'une façon enthousiaste.

Le concert avait été précédé d'un souper et d'un cocktail. Cette soirée s'est déroulée dans les salons de l'hôtel de Chicoutimi.

Congrès diocésain de l'UCFR, à Albanel

Chicoutimi. (A. F.) — Le 28 juillet, l'Union catholique des femmes rurales tiendra son congrès diocésain annuel. Il aura lieu à Albanel. Durant cette journée on présentera des activités de la Fédération.

Plus de 600 femmes sont attendues à cette journée. On sait que le congrès clôturera l'année d'activité. Une exposition artisanale sera organisée pour cette journée, et un trophée sera offert au cercle qui se classera premier dans le recrutement.



L'AME DE L'USINE — La salle des contrôles, dans l'usine des redresseurs de courant, est aussi importante pour les usines d'Arvida qu'un capitaine à la roue de son navire. C'est ici, en effet, qu'est contrôlée l'électricité qui alimente les cuves où l'on fabrique l'aluminium. Transportée par une ligne de 154,000 volts, l'électricité, à son arrivée à Arvida, est réduite successivement à 13,000 et 700 volts à l'usine des redresseurs de courant. A l'inauguration des visites des usines d'Arvida, les journalistes et autres invités se sont arrêtés à la salle des contrôles. On reconnaît, au centre, de gauche à droite, MM. MICHEL CURTI, du Service de l'Information de l'Alcan, MARCEL TREMBLAY, de LA PRESSE, THOMAS-EUGENE SIMARD et BERTRAND TREMBLAY, du "Soleil" au Saguenay, parlant avec M. Simard, opérateur en charge.

Un livre du Dr M. Lapointe édité à 2,000 exemplaires

Chicoutimi. (A. F.)—"L'Epave", poème légendaire et allégorique dont l'auteur est le Dr Marcel Lapointe, directeur médical à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier, de Chicoutimi, sera édité à 2,000 exemplaires hors-commerce.

Les numéros de 500 à 2,000 seront offerts, à titre gracieux, par la librairie régionale de Chicoutimi. L'auteur lui-même, Marcel Portal — Dr Marcel Lapointe — sera à cet établissement, de 7 h. à 9 h., ce soir, afin d'autographier les exemplaires de son oeuvre. Le volume est illustré de dessins de Raymond Dufour.

"L'Epave" a mérité au Dr Lapointe le titre de premier lauréat de la section des poèmes en vers réguliers, au concours de la Société des poètes canadiens-français.

Le poème est une trilogie en vers classiques, qui raconte la légende d'un bateau. La première partie raconte la légende même du navire jusqu'à son naufrage ; la deuxième est une allégorie avec un bateau jouet ; et la troisième, la conclusion, représente l'application personnelle du poète.

Toute la population est invitée à prendre connaissance de cette oeuvre d'un talent de chez nous.

CKRS—TV (13)
AUJOURD'HUI

12:30—Mire et 1000 cycles
1:30—Country Hoedown
2:00—Union Nationale
2:15—Union Nationale
2:30—Union Nationale
3:00—Ciné-Feuilleton
3:15—Ciné-Feuilleton
3:30—Le mot de la faim
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Ouragan
5:30—Union Nationale
5:40—Union Nationale
5:45—Union Nationale
5:55—Union Nationale
6:00—Union Nationale
6:15—Parti Libéral
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Jungle
7:15—Liberace
7:45—Pour elle
8:00—Découvertes
8:30—Télé-policier
9:00—Les beaux films
10:30—Parti Libéral
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats Sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaire
11:30—Ciné-Vedette
"La volonté du destin"
1:00—Nouvelles Anglaises
1:10—Fin des émissions.

DEMAIN

3:00—Mire et 1000 cycles
4:00—Union nationale
4:15—Union nationale
4:30—Union nationale
5:00—Le roman de la science
5:30—Union nationale
5:40—Union nationale
5:45—Union nationale
5:55—Union nationale
6:00—Union nationale
6:15—Film
6:30—Ma maison
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Parti Libéral
7:15—Le ralliement créditiste
7:40—Film
7:45—Les affaires de l'Etat
"Parti CCF"
8:00—Parti Libéral
8:15—Film
8:30—Clé de sol
9:00—Billet de faveur
10:30—Frère Jacques
11:15—Téléjournal
11:29—Résultats sportifs
11:30—Nouvelles sportives
11:36—Théâtre du Chevalier
"Kansas City Confidential"
1:05—Nouvelles anglaises
1:15—Fin des émissions.

Le tiret indique un changement.

Cinéma

CHICOUTIMI

Capitole : La maison de mes rêves (du 11 au 17 incl.); La tête contre le mur (du 11 au 17 incl.)
Cartier : Valencia (15,16,17,18); Vengeance (15,16,17,18).
Impérial : Goliath and the Barbarians (du 11 au 17 incl.); Les jeunes filles de San Frediano (du 11 au 17 incl.).

BAGOTVILLE

Saguenay : La femme au voile bleu (14,15,16,17); Trafics à Rio (14,15,16, 17).

JONQUIERE

Centre : Anna, Toute la ville tremble.
Bellevue : Goliath and the Barbarians; Rien que des blondes.

KENOGAMI

Princess : Les dix commandements.

ARVIDA

Palace : Chase a crooked shadow; Black Patch.

ALMA

Alma : La bataille de la Plata; Les clameurs se sont tues.
Canadien : Le survivant des monts lointains; Vengeance du faucon d'or.

ROBERVAL

Diana : Isabelle a peur des hommes; Tu es mon fils.

Feu d'artifice, à Jonquière, le 25

Jonquière. (TD) — Le feu d'artifice qui clôturera la célébration régionale de la fête de la St-Jean-Baptiste à Jonquière, le 25, sera commandité par les usines d'Arvida et de Shipshaw, de l'Aluminum Company.

En annonçant la nouvelle, MM. D.-H. Ferguson, directeur des usines d'Arvida, et H.-R. Fee, directeur de la division hydroélectrique de l'Alcan pour l'est du Canada, ont tenu à souligner qu'ils veulent s'associer, par ce geste, à toute la population du Royaume du Saguenay et, en particulier, à leurs milliers d'employés, dans la célébration de la fête nationale des Canadiens-français.

C'est la 4e année que des compagnies du groupe de l'Alcan au Saguenay commanditent le feu d'artifice de la St-Jean-Baptiste.

Le lieut. A.-R. Towler est délégué à Bisley

Chicoutimi. (A.J.) — Le régiment du Saguenay aura l'honneur de compter l'un de ses membres, le lieutenant A.-R. Towler, parmi les 16 Canadiens choisis pour participer aux concours de tir du Commonwealth, qui se tiendront à Bisley, Angleterre, du 2 au 20 juillet de cette année.

Notre représentant a été choisi, avec ses futurs compagnons, par suite d'une compétition qui s'est tenue à Ottawa, entre nos tireurs d'élite. Il se rend immédiatement dans la capitale fédérale, afin de procéder aux préparatifs de son voyage.

Le lieutenant Towler a servi dans l'aviation canadienne, au au cours de la dernière grande guerre, en qualité de technicien de radar et navigation. Il fait partie du régiment du Saguenay depuis le mois d'août 1959.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

Un mémoire aux candidats

Les instituteurs du Saguenay réclament des octrois accrus

Chicoutimi. (A.F.) — Dans un mémoire adressé aux candidats des quatre comtés de la région de Chicoutimi et du Lac-St-Jean, la Fédération des instituteurs et institutrices catholiques du diocèse de Chicoutimi veut attirer l'attention des autorités gouvernementales sur le bill 44 en particulier, pour augmenter et généraliser les subventions aux corporations scolaires, et aider au paiement des traitements du personnel enseignant.

La Fédération, qui compte 1,800 membres, a présenté le mémoire aux candidats des comtés de Chicoutimi, Jonquière-Kénogami, Lac-St-Jean et Roberval. Les éducateurs exposent certaines considérations concernant l'éducation et le personnel enseignant.

Au sujet des subventions aux corporations scolaires, la Fédération dit que la loi est bonne en principe, mais que cette répartition est nettement insuffisante pour la plupart des commissions scolaires avec lesquelles elle négocie. Le mémoire ajoute que cette insuffisance est un obstacle véritable au règlement de la convention collective actuellement en cours.

A l'aide de chiffres comparatifs, les requérants précisent que les salaires de base payés aux institutrices de la région sont de beaucoup inférieurs à ceux des régions de Québec et de Montréal.

La Fédération demande, pour les institutrices, un salaire de base de $38, pour 1960-1961; la région de Québec accorde un salaire hebdomadaire de $48 et de $63 à Montréal.

En terminant, les éducateurs disent qu'ils sont d'avis que la question des traitements du personnel enseignant mérite autant d'attention que les constructions d'écoles.



M. JEAN-YVES LEGARE vient d'obtenir sa maîtrise en Sciences commerciales de l'université Laval. Bachelier de la faculté de commerce, il obtenait son baccalauréat l'an dernier. Fils de M. et Mme Damien Légaré, de Roberval, il a poursuivi ses études scientifiques au Collège Notre-Dame. Il est maintenant à l'emploi de l'Aluminum Company, à Shawinigan.

Le blazer de rigueur pour les élèves de l'école Sacré-Coeur

Jonquière. (M. T.) — Le R. F. Jean Berchmans, directeur de l'école secondaire Sacré-Coeur, a demandé à la Commission scolaire de passer un règlement pour que les élèves fréquentant cette institution portent le costume étudiant.

Les commissaires ont décidé, après discussion, d'appuyer la demande formulée par le directeur et demanderont probablement aux parents de voir à ce que leurs enfants portent le "blazer" et le pantalon gris, à compter de septembre prochain.

Dans sa lettre, le directeur fait remarquer que l'école secondaire Sacré-Coeur est une école de "haut savoir", que plusieurs de ses élèves se dirigeront vers l'université et qu'à ce titre ils devraient porter un uniforme. Le directeur mentionne, en outre, qu'avec un costume, les étudiants ne viendraient plus aux cours habillés en "jeans" et en bottes de "cow-boy".

Les parents concernés recevront d'autres informations du secrétaire-trésorier à ce sujet, avant la rentrée des classes.

Arvida signe des contrats pour des travaux municipaux

Arvida. (J.P.) — Plusieurs contrats ont été accordés à la dernière assemblée régulière du conseil municipal, cette semaine, à Arvida. Le plus considérable concerne la pose des bordures de rues sur le nouveau boulevard Davis. Il s'agit de travaux qui se chiffreront à $26,820 et accordés au plus bas soumissionnaire, M. Paul Pedneault d'Arvida, au prix de $1.49 le pied linéaire. Les autres soumissionnaires étaient M. J. H. Simard, et J. B. Gagné.

Deux autres contrats ont été accordés respectivement à M. Désiré Simard, au montant de $1,500 pour l'achat et le charroyage de 1,500 verges cubes de gravier et M. Antoine s'est vu attribuer pour sa part, l'achat et le transport de 500 verges cubes de sable au prix total de $375. Les maisons suivantes avaient également fourni des prix sous enveloppe cachetée : Maurice Duchesne, J. R. Théberge Ltée, et le garage Central.

D'autre part, le conseil a décidé d'acheter les meubles du hall d'entrée de la maison B. Brassard meubles d'Arvida, au prix de $1,044.95 tandis que ceux de la salle civique seront confectionnés par M. J. Simard à un coût total de $1,553.

Réélection de Mme Barthélémy Arguin

Kénogami. (M.T.) — Mme Barthélémy Arguin a été réélue présidente du Cercle d'économie domestique Ste-Famille de Kénogami, au cours de la dernière assemblée de cet organisme.

Le nouveau conseil d'administration se compose également de Mme Charles Lapierre, 1ère vice-présidente, réélue ; Mme Gérard Ouellet, 2e vice-présidente, réélue ; Mme Roch Jean, 1ère conseillère, réélue, et de Mme Alfred Levasseur, 2e conseillère, nouvellement élue.

Arvida va célébrer la fête du Sacré-Coeur

Arvida. (J.P.) — La fête du Sacré-Coeur sera célébrée de façon grandiose, le 24 juin, dans la ville d'Arvida.

En effet, les ligues du Sacré-Coeur des quatre paroisses de la ville se sont organisées pour que les manifestations aient lieu en même temps. Chaque groupement partira de sa paroisse respective pour se rendre, à la lueur des flambeaux, jusqu'au reposoir qui sera érigé devant la demeure de M. Adrien Boivin, rue St-Jean-Baptiste, dans la paroisse St-Philippe.

C'est là, devant le St-Sacrement, que le maire Georges Hébert prononcera la consécration de la ville et de toute la population au Sacré-Coeur. De plus amples détails seront donnés prochainement au sujet de ces célébrations.

Octroi de $1,500 à la Chambre jr de Chicoutimi

Chicoutimi. (A. T.) — Au cours d'une entrevue qui s'est déroulée au bureau du palais de justice de Chicoutimi, en fin d'après-midi hier, l'hon. Antonio Talbot, ministre de la Voirie et député sortant de Chicoutimi, a annoncé aux directeurs de la Chambre de commerce des jeunes que le gouvernement avait consenti à accorder un octroi de $1,500 à cet organisme pour lui permettre d'organiser le congrès provincial des Chambres de commerce des jeunes, qui doit se dérouler à Chicoutimi, au début du mois de septembre.

M. Talbot s'est dit heureux que ces importantes assises aient lieu à Chicoutimi, "ville que l'on se plaît maintenant à désigner sous le nom de ville des congrès", a-t-il ajouté. Et le ministre a renchéri en soutenant que sans la réalisation du boulevard Talbot, Chicoutimi serait demeuré inconnue et dans l'impossibilité de se mériter un tel titre.

"Sacerdoce", hier, au Centre Sacré-Coeur

Chicoutimi. (A. F.) — Une troupe d'étudiants du séminaire Saint-Coeur de Marie de Québec a présenté "Sacerdoce" de Pierre Dumaine, au centre paroissial du Sacré-Coeur de Chicoutimi, hier soir.

Les amateurs de la scène se sont exécutés avec brio devant une nombreuse assistance. On remarquait notamment les parents des élèves, de Chicoutimi une vingtaine, qui fréquente l'institution de Québec, dirigée par les Pères Eudistes. La pièce a été présentée en collaboration avec l'équipe des parents de Chicoutimi.

Toutes les recettes de la soirée ont été remises au révérend père Nazaire Auger, directeur du petit séminaire Saint-Coeur de Marie, qui les affectera aux oeuvres de formation des petits séminaristes. Le directeur lui-même s'est occupé de la mise en scène et de la réalisation du spectacle.

L'intrigue de la pièce s'est déroulée autour de l'amour filial d'un fils, face à la détresse de son père, devant l'idéal qu'il s'est tracé.

La représentation a été fort goûtée des spectateurs.

Pique-nique des Filles d'Isabelle d'Isle-Maligne

Isle-Maligne. (P. T.) — Le cercle Ste-Marie d'Isle-Maligne, des Filles d'Isabelle, vient de terminer l'année courante par une assemblée générale au cours de laquelle on a élaboré les plans d'un grand pique-nique qui aura lieu le 13 juillet à la maison d'été de Mme Azarias Boivin, qui avait bien voulu inviter ses compagnes.

Après avoir tracé le programme de la nouvelle année, le comité exécutif a annoncé que l'ouverture de la prochaine année aurait lieu au cours d'une grande soirée-surprise qui suivrait la première réunion de septembre.

Le talent se forme dans la solitude; le caractère, dans la société. (Goethe).

40 diplômés à l'Ecole des métiers d'Alma

Alma. (P. T.) — Quarante finissants de l'Ecole de métiers d'Alma ont reçu cette semaine leurs diplômes en même temps qu'ils étaient comblés de nombreux prix offerts par de généreux donateurs d'Alma et des alentours.

Cette distribution de prix était sous la présidence d'honneur de M. François-Louis Mayano, administrateur adjoint des écoles de l'enseignement spécialisé du Québec et représentant du ministre de la Jeunesse.

Plus de cinq cents personnes parmi lesquelles on remarquait les parents des élèves, ont assisté à cette soirée mémorable. Mgr O.-D. Simard, curé de la paroisse, rehaussait cette soirée de sa présence.

Le directeur de l'école, M. Adéodat Perron, en souhaitant la bienvenue aux distingués visiteurs, souligna que l'Ecole de métiers était fière des résultats obtenus à date, particulièrement du fait qu'un de ses élèves, René Larouche, s'était classé premier en mathématiques parmi les élèves de 1ère année de métier des soixante institutions à travers la province.

Mgr Simard ainsi que M. Mayano adressèrent également des félicitations aux nouveaux diplômés et leur prodiguèrent de sages conseils pour orienter leur avenir.

Les Lutins du Lac, une troupe de folklore d'Alma, présenta quelques danses au programme récréatif. La soirée se termina par la visite de l'exposition des travaux des élèves, sous la direction du surintendant, M. Paul Fournier.

Le centenaire d'Alma

"Ce doit d'abord être une affaire de famille"

— Mgr Victor Tremblay

Alma. (P.T.) — "Votre centenaire doit d'abord être une affaire de famille", a déclaré mercredi soir Mgr Victor Tremblay, alors qu'il s'adressait aux membres du comité du centenaire d'Alma, au cours d'un souper qui groupait les organisateurs de ces fêtes qui auront lieu en 1963.

"Un centenaire, a ajouté le président de la Société historique, c'est l'accomplissement du devoir de se réjouir de ce qui s'est fait durant cent ans; il s'agit de glorifier non seulement les pionniers mais également tous ceux qui ont fait quelque chose, qui ont contribué au progrès et au développement pendant cette période. Il faut que votre grande fête de famille ait l'esprit du centenaire de la région en 1938".

Mgr Victor Tremblay, président de la Société historique du Saguenay, a donné ces directives alors qu'il prenait contact officiellement, pour la première fois, avec les organisateurs des fêtes du centenaire d'Alma. Le souper était sous la présidence de M. Paul Martel, président du comité provisoire.

Mgr Tremblay, qui a accepté d'écrire l'histoire d'Alma, a demandé à la population d'éliminer les intérêts personnels afin de réussir le programme des fêtes qui est déjà en préparation. "La situation géographique d'Alma, dit-il, vous appelle à jouer un rôle prépondérant dans la région et vous ne devez pas faillir à la tâche. Les fêtes de votre centenaire vous donneront une occasion unique de vous faire bien connaître".

Le président de la Société historique a ensuite fait certaines recommandations pour l'organisation du programme des fêtes. Il a insisté surtout sur l'éducation de toute la population afin qu'elle prenne une part active à ces fêtes, avec des sentiments d'unité et de fierté; il a demandé de créer un esprit paroissial afin que dès maintenant, toute la population s'intéresse à son centenaire.

Mgr Tremblay, alors qu'il traitait de l'histoire d'Alma, a fait des suggestions aux membres du comité pour faciliter son travail. Il a suggéré des méthodes de travail pour que cette histoire soit complète et bien préparée. Il a également mentionné quelques comités importants qui doivent entrer en opération dès maintenant.

Le président du comité, M. Paul Martel, après avoir souhaité la bienvenue aux invités, a souligné le travail qui avait déjà été fait depuis quelques mois en vue de la préparation du centenaire. M. Paul Tremblay, publiciste des fêtes, a ensuite présenté les membres des divers comités qui sont entrés immédiatement en fonction.

Les comités

Voici les membres des comités qui ont accepté d'apporter leur collaboration : Petite Histoire : MM. J. C. Moisan et Charles Maltais; souscriptions : MM. Jean-Marie Lemay et Dr Jean-Marie Boivin; décorations : MM. Paul Gagnon et André Tremblay; costumes : Mmes Paul Tremblay et J. D. S. Daigle; budget : MM. Paul-Emile Harvey et Paul Martel; publicité : MM. Louis-Marie Tremblay, Rosaire Pelletier et Paul Tremblay; projets historiques : MM. Camille Lavoie et Dr J. A. Bergeron; cérémonie officielle : Me André Gauthier et M. Léopold Boily; aspect culturel : MM. Lionel Girard et Paul-Emile Houle; programme : Me J. V. Tremblay et M. Gerry Lacasse; réceptions : Mmes Yvon Ouellet et Adrien Fortin; souvenirs : Me Raymond Lapointe et M. Hercule Tremblay; administration : MM. Paul Robitaille et Jules Collard; projets municipaux : MM. Paul Tremblay et Benoit Potvin.

Ces comités ont été chargés de s'adjoindre d'autres membres et de faire rapport de la préparation de leur travail, dès le début de septembre, alors que tous les comités rencontreront l'exécutif.

Le comité provisoire exécutif est formé de MM. Paul Martel, Geo.-Henri Fortin, Paul-Emile Harvey, Louis-Marie Tremblay, Dr J. A. Bergeron et Arthur Bergeron, ce dernier représentant la paroisse d'Alma sur le comité.

Echos du Saguenay

S'il en faut, de nos jours, des flots de paroles et des litanies de discours — colligés, ils tiendraient à peine dans une collection géante du dictionnaire Larousse en 20 volumes . . . — pour convaincre l'électorat qu'il ne s'agit plus de voter comme nos grand'pères, rouge ou bleu.

D'une part, on demande à nos bonnes gens de prendre leur crayon et d'additionner les millions qu'on vous a "donnés"; l'autre groupe d'orateurs fait miroiter le présent et l'avenir, prétendant que c'est peine perdue de regarder en arrière, même pour y retracer les erreurs du passé.

Il n'y avait pas assez de tout ce verbiage des politiciens installés en quarantaine, la télévision exige d'eux, force des choses, qu'ils gesticulent en parlant autant avec leurs mains et leurs bras, hochent la tête, pointent le doigt, et mille autres stratagèmes articulatoires qu'on n'est pas porté à remarquer dans une conversation de personne à personne, sur la rue.

Ce qu'il y a de plus comique là-dedans, les électeurs, cette année, semble-t-il, se forment une opinion bien plus sur le plan local, au détriment de tous ces beaux efforts d'éloquence et de mimique. "Comment ça l'air dans votre comté, vous autres ?" — par T.D.

Montréal-Vancouver

(PC) — John Henry Tudhope, mort en Angleterre en 1956, fut le premier à exécuter le vol Montréal-Vancouver entre l'aube et le crépuscule en 1937.

Congrès, au Grand Séminaire de Chicoutimi

Chicoutimi. (A.F.) — Le service d'orientation des foyers tiendra son congrès annuel au Grand Séminaire de Chicoutimi, le samedi 18 juin.

La réunion termine les activités de l'année. C'est la seconde fois que ce groupement organise une telle assemblée. La réunion groupera 161 foyers qui ont participé au service, cette année. Elle groupera également les foyers militants de la LOC, qui sont plus spécialement engagés dans des institutions à caractère familial.

Le thème du congrès est "Entente mutuelle". Le but est d'éveiller l'opinion publique et d'informer la population sur les découvertes touchant la compréhension mutuelle des époux.

On attend quelque 300 personnes à ces assises.

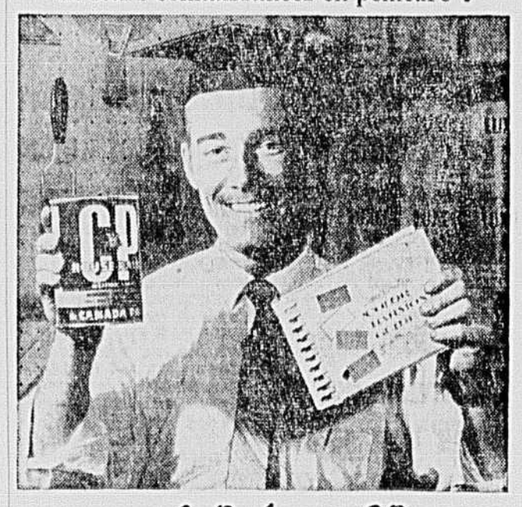
Nommé directeur du comité d'organisation du congrès des commissions scolaires

Jonquière. (M. T.) — M. René Harvey, président de la Commission scolaire de Jonquière a été désigné comme directeur du comité d'organisation du 15e congrès diocésain de l'Association des commissions scolaires.

Ce congrès se tiendra à Jonquière, les 24 et 25 septembre, au Collège classique et à l'école secondaire Sacré-Coeur. Dans la préparation de cette importante réunion, M. Harvey sera aidé par d'autres commissaires qui seront désignés au sein des corporations scolaires de Chicoutimi-Nord, Chicoutimi-paroisse, Kénogami, Isle-Maligne et Jonquière.

Parce que président de la Commission scolaire et échevin à la ville en même temps, M. Harvey avait demandé à la Fédération des commissions scolaires, comme il l'a lui-même déclaré au cours de la dernière réunion de la Commission scolaire, la permission de se faire remplacer pour travailler à la préparation du congrès. Autorisé à le faire, M. Harvey a donc demandé aux commissaires de lui trouver un remplaçant et ceux-ci ont désigné le commissaire Gaston Beaudoin.

"Nous sélectionnons nos vendeurs en raison de leurs connaissances en peinture".



voici le Professeur CP
(votre vendeur Canada Paint)

Laissez-le résoudre vos problèmes de peinture!

Votre vendeur Canada Paint connait d'un bout à l'autre l'industrie de la peinture. Aussi il ne vend que des produits de première qualité . . . c'est-à-dire des produits Canada Paint. Consultez-le pour tous les produits nécessaires à votre travail de peinture. Il sera heureux de vous recevoir!

"Nous sélectionnons nos vendeurs en raison de leurs connaissances en peinture!"

Ne manquez pas d'emprunter le passionnant GUIDE DE L'HARMONIE DES COULEURS brochure réalisée au coût de $75,000.

THE CANADA PAINT COMPANY LIMITED
Montréal • Toronto • Winnipeg • Calgary • Vancouver • Halifax

Disponible chez les marchands ci-dessous :

DAVID & BELANGER LIMITEE
3964 MASSON
RA. 2-3564

DUPERE FRERES INC.
9670 NOTRE-DAME E.
CL. 9-6964

GOULET & FRERES LTEE
4279 Ontario, E. — CL. 5-3669
4797 Ste-Catherine, E. — CL. 9-5661
84 ave Turgeon
Ste-Thérèse — TA. 3-5221

Ravary LIMITEE
3767 STE-CATHERINE E.
LA. 6-7721

LIONEL DAOUST Ltée
BOIS DE CONSTRUCTION
295, RUE LAFLEUR
VILLE LASALLE
DO. 6-2250

MAISON A. LaSalle LTEE
8127, RUE SAINT-DENIS
(Près Jarry) DU. 8-1154, DU. 8-1153



. . . mais vous n'en avez que deux et ils sont précieux! Protégez-les, employez régulièrement OPTREX.

OPTREX est un nouveau collyre antiseptique, tonique et décongestif qui calme très rapidement l'irritation des yeux, l'inflammation des paupières, les sensations de brûlures, les picotements . . . tout en redonnant aux yeux leur fraîcheur et leur éclat naturels.

Demandez OPTREX à votre pharmacien

OPTREX
LE BIEN-ÊTRE DES YEUX
OP-39

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383

SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL: Tél.: 117-1051 ALMA: Tél.: NO. 2-2262 — NO. 2-3011 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157 DOLBEAU : Tél. : 460

De toute la province

Euclide Richard obtient la meilleure moyenne en technologie d'électricité

Port-Alfred (R.P.) — M. Euclide Richard, élève de 1ère spécialisation de l'école de métiers de Port-Alfred, vient d'être informé qu'il a obtenu la plus haute note, parmi les élèves des institutions d'enseignement spécialisé de la province. Il s'agit de l'examen uniforme de fin d'année en technologie d'électricité.

Le jeune Richard est le fils de M. et Mme Ernest Richard de Port-Alfred. Il a appris l'heureuse nouvelle, hier soir, M. François-Louis Mayano, administrateur adjoint des écoles de métiers de la province et représentant officiel du ministre de la Jeunesse lui a remis le prix offert par Electrical Manufacturing Co. de Montmagny.

La remise d'une attestation lui a été faite au cours de la lecture des palmarès de l'Ecole de métiers de Port-Alfred.

Parmi les personnalités qui assistaient à cette lecture de notes de fin d'année, on remarquait: M. et Mme Mayano, l'abbé Henri Tremblay, curé de la paroisse St-Edouard, les RR. FF. Victorin et Julien, F.C., respectivement directeur du Collège St-Edouard et de l'Ecole de métiers, MM. Maurice Landry, directeur de l'Institut de technologie de Chicoutimi, Adéodat Perron, directeur de l'école de métiers d'Alma, Mme Armand Bergeron, épouse du président de la Commission scolaire de Port-Alfred, Mmes Ernest Bergeron et Jos C. Lévesque, mairesses de Port-Alfred et de Bagotville, les commissaires Laurent Bolduc et Eddy Lalancette, M. et Mme G. H. Coulombe, gérant du personnel de la Consolidated Paper, l'abbé Alphonse Roy, aumônier de l'école, le R. P. Lionel Jacob, directeur du patro Notre-Dame-de-la-Baie, l'abbé Eugène Noël, Mme Gérard Gagné, épouse du gérant de la Commission d'assurance-chômage.

A Arvida

Chicoutimi l'emporte sur les Buandiers, 8 à 7

Arvida (A. H.) — Les Buandiers d'Arvida ont subi un échec aux mains des Chicoutimiens, par le compte de 8 à 7, dans une joute régulière de la ligue sénior de baseball au Saguenay, jouée au parc Central.

Clermont Cloutier a été l'inspiration du nouvel instructeur de Chicoutimi, Gérard Lavoie, frappant un coup de circuit, bon pour deux points comprenant celui de la victoire.

Cette excellente tenue du porte-couleurs du Chicoutimi a été enregistrée au début de la sixième manche.

Dans un effort pour égaliser les chances, Arvida a marqué un point par manche par la suite, mais en vain . . .

Le lanceur gagnant, André Ringuette, a retiré six frappeurs au bâton, tandis que Patrick Simard a pris quinze frappeurs en défaut.

Pour Chicoutimi, Jean-Yves Loubier a frappé deux fois en trois présences, André Gaudreault, deux coups sûrs et un double, Bernard Langlois, deux coups en quatre présences, Yves Vaillancourt, deux en quatre présences et André Gaudreault, deux coups sur cinq présences, dont un double.

Au bâton pour Arvida, signalons parmi les meilleurs, Jacques Veilleux, deux coups en cinq présences, Gérard Brassard, trois en cinq présences et Jacques Lacoursière, deux coups en cinq présences au bâton.

Même s'il a réussi deux coups sûrs en quatre présences, Gaston Charest a gâché l'issue de la rencontre par une erreur au deuxième coussin. Son coéquipier, Paul-Henri Turbide avait préalablement commis deux bévues.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	cs	e	lsb
Chicoutimi	0	1	4	1	0	2	0	0	0	—10	2	5
Arvida	0	0	1	0	3	1	1	1	0	—15	3	11

Sept motocyclistes du Saguenay aux courses de Laconia

Chicoutimi. (R. L.) — Raymond Gref, président du Saguenay Moto Club, était à la tête d'un groupe de 7 motocyclistes qui ont quitté Chicoutimi à destination de Laconia, dans l'Etat du New Hampshire. Ce contingent ne comprend qu'une partie du groupe de Saguenéens qui assisteront, au nombre d'une trentaine, aux dernières courses annuelles de Laconia.

On évalue à quelque 25,000 le nombre de visiteurs, depuis une semaine, qui assistent aux traditionnelles exhibitions de moto dans la capitale mondiale de ce sport. Différentes courses ont été présentées depuis dimanche groupant les meilleurs conducteurs professionnels de l'Amérique. L'événement capital de la semaine sera le 100 milles. Les 33 meilleurs professionnels de l'American Motorcycle Association prendront le départ. Cette course se déroule sur une piste circulaire d'un mille, en asphalte. La vitesse moyenne de celui qui l'emportera sera de 95 ou 100 milles à l'heure.

Les motocyclistes de la région ne sont évidemment pas inscrits à ces courses qui sont le lot des professionnels. Cependant quelques uns d'entre eux participeront au "Field Day", demain. Il s'agit d'un concours d'habileté qui groupera plusieurs centaines de concurrents.

Plusieurs motocyclistes de la région sont des habitués du voyage annuel à Laconia. Le président Raymond Gref en est à son 6e voyage; Christina et Gilles Tremblay en seront à leur 4e, Ben Tocet effectuera sa 3e visite à Laconia.

Anniversaire du 18 juin, 1940

De notre édition finale d'hier

L'Association des Français libres, section de Montréal, célébrera samedi le 20e anniversaire du 18 juin 1940, alors qu'avait retenti la voix de De Gaulle : "Français, debout . . . Français, rien n'est perdu . . . La France a perdu une bataille, elle n'a pas perdu la guerre."

La célébration doit prendre un caractère particulier à Montréal, qui recevait le général de Gaulle il y a deux mois.

Une cérémonie doit se dérouler à 11 h. du matin au monument aux morts du parc Lafontaine avec la participation de l'armée canadienne, et sera suivie d'un déjeuner au restaurant "La Régence", rue Dorchester.

SAGUENAY LAC ST-JEAN

SPORTS

Le 12e tournoi annuel de golf et de tennis de la Cie Consolidated Paper débute samedi à Grand'Mère

Port-Alfred. (W. G.) — Le douzième tournoi annuel de golf et de tennis de la Consolidated Paper débutera samedi matin à Grand'Mère. Ce tournoi est ouvert aux employés de toutes les divisions de la Consolidated Paper, soit Port-Alfred, Laurentide à Grand'Mère, Belgo à Shawinigan, Wayagamack et le Cap, aux Trois-Rivières. Le bureau chef de Montréal et le département des recherches enverront également leurs représentants.

Au golf, une dizaine de joueurs participeront au tournoi de 18 trous pour les hommes et une ronde seulement pour les dames. Parmi le groupe local, on remarque le gérant de la division de Port-Alfred, M. J.-B. Sweeney et le président du club de golf local, M. Jean-Paul Carrier. Les autres candidats qui feront le voyage sont Pete Weber, Gilles Larouche, Fernand Dufour, Carl McCulloch, Gérald Godmaire, Jacques Tremblay, Drennan Kennedy et Marcel Lepage.

Dans le domaine du tennis, six adeptes de ce sport défendront les couleurs du moulin de Port-Alfred. Ce sont Michel Dufour, Armand-Léon Tremblay, Bernard Boulianne, R. Wellman, Cyprien Gaudreault, Walter Gagnon et Clermont Carrier.

Fernand Dufour voit à l'organisation du golf tandis que Cyprien Gaudreault est responsable des joueurs de tennis. Tous deux espèrent que les deux clans locaux sauront tirer leur épingle du jeu.

Port-Alfred a vaincu Chicoutimi 6-3, dans la ligue Continentale

Port-Alfred. (W. G.) — Le droitier Michel Simard a lancé une partie de toute beauté hier soir lorsque son club a pris les devants sur le puissant Parasol par 6 à 3. L'artiste de la balle rapide n'a accordé qu'un seul coup sûr et a de plus retiré 13 frappeurs sur des prises. Toutefois, Simard a faibli soudainement dans la 7e manche pour accorder quatre passes gratuites, 1 coup sûr et deux points. Jules Bélanger vint à sa rescousse et après avoir alloué un point quand une de ses offrandes atteignit Jean-Claude Lebel, permettant un point du fait que les coussins étaient remplis, il força Bernard Morrissette à cogner un roulant en direction du 3e sac et Germain Potvin n'eut aucune difficulté à effectuer le dernier retrait de la joute.

C'est devant plus de trois cents personnes que les protégés de Georges Laganière ont remporté leur cinquième triomphe consécutif et ils mènent le bal dans la ligue Continentale de l'Est du Saguenay. Trois artilleurs paraderent au monticule pour le Parasol et c'est Gilles Cardinal qui a encaissé l'échec. Cardinal fut remplacé par Jean-Claude Lebel à la 4e reprise puis celui-ci céda sa place à André Langlois à la 6e.

Les vainqueurs ont frappé 8 fois en lieu sûr, réussissant 2 doubles par Jocelyn Gagnon et un triple par Ghislain Potvin. L'excellent receveur Pierre-Michel Gagnon obtint deux simples en plus de croiser le marbre en 2 occasions. Jean-Yves Tremblay, Jocelyn Gagnon et Ghislain Potvin l'imitèrent.

Jean Pilote priva Michel Simard d'une partie parfaite avec un simple à la dernière manche.

Parasol	000 000 3—3	1	
Domrémy	221 001 x—6	8	

Cardinal, Lebel (4), A. Langlois (6) et Blackburn; Simard, Bélanger (7) et P.-M. Gagnon.

Au baseball

Les Dodgers mènent, dans la ligue de Jonquière

Jonquière. (A.H.) — Un porte-couleurs des Dodgers de St-Laurent, de la ligue de baseball amateur de Jonquière, mène le bal, dans la course au championnat des meilleurs frappeurs, avec une moyenne de 428. Il s'agit de Gaétan Duchesne, qui possède à son actif 18 coups sûrs, dont 6 coups de circuits. Maurice Tremblay, son coéquipier est posté au second rang avec 18 coups sûrs, mais en 3 présences de plus que le meneur pour une moyenne de 400. Plus loin, nous vous donnerons les statistiques complètes des 7 premiers frappeurs.

Les Braves, de Ste-Marie, ont perdu 2 fois en 12 joutes, pour occuper la première place du circuit Lionel Houle. Les valeureux Dodgers sont en 2e position à 4 joutes de moins que les meneurs . .

Jean-Paul Girard, sans contredit le meilleur lanceur de la ligue amateur de Jonquière depuis les 3 dernières années, a maintenant un record de 6 retraits en autant de joutes au monticule. Robert Girard, Ghislain Bergeron et Gilles Tremblay causent eux aussi de grandes surprises en remportant 5, 4 et 3 victoires respectivement en autant de joutes.

Voici donc les statistiques du circuit amateur, fournies en collaboration avec le statisticien Jacques Vandal.

Statistiques

Equipes	J.	G.	P.	Moy.	Dif.
Braves	12	10	2	833	
Dodgers	11	6	6	462	4½
Rockets	13	5	8	385	5½
Dufresne	12	4	8	333	6

Lanceurs

J.-P. Girard, Ste-Marie	6-0
Robert Girard, Dodgers	5-0
Ghislain Bergeron, Rockets	4-0
Gilles Tremblay, Dufresne	3-0

Meilleurs au bâton

Ces frappeurs ont fait 30 présences au marbre et plus

	Prés.	C.S.	C.M.	
G. Duchesne, Dodgers	42	18	6	428
M. Tremblay, Dodgers	41	18	5	400
J.-Paul Girard, Braves	41	16	5	390
D. Boulianne, Dufresne	49	19	4	389
M. Racine, Dufresne	39	15	—	384
Marcel Fillion, Braves	38	14	—	368
R. Goyetche, Braves	32	11		343

Ce soir, dans le circuit amateur local, le Dufresne visitera les Rockets, et demain soir, Ste-Marie jouera à Fatima contre les Dodgers à 6.30.

M. Pearson inquiet des troubles nippons

De notre édition finale d'hier

Ottawa, 16. (UPI) — Le premier ministre du Canada, M. John Diefenbaker, a refusé aujourd'hui tout commentaire sur l'annulation de la mission Eisenhower au Japon.

Mais M. Lester B. Pearson, ex-ministre des Affaires extérieures et chef de l'opposition parlementaire, déclare que l'incident est une "sombre épreuve" pour le prestige et des Etats-Unis et du Japon. Il reconnait que les deux gouvernements ont sagement agi en contremandant la visite présidentielle, mais ajoute : "Le fait que ce soit la violence qui impose le contre-ordre est gros de dangereuses conséquences."



M. NOBUSUKE KISHI, premier ministre du Japon, alors qu'il annonçait aux journalistes, la nuit dernière, la décision de son gouvernement d'ajourner la visite du président Eisenhower.

Une victoire du J.-H. Duchesne

Bagotville. (W.G.) — La Plomberie J. H. Duchesne a remporté la victoire sur la Pharmacie Marcel Desgagné dans une rencontre régulière de la ligue du Patro, hier. Les hommes du capitaine Raymond Bouchard se sont assuré les honneurs de la rencontre à la dernière manche alors qu'ils ont croisé le marbre à 6 reprises pour briser une égalité de 8 à 8.

Cependant, les perdants ont réussi le plus de coups sûrs, soit 13, mais les vainqueurs mirent à profit les buts sur balles et les erreurs coûteuses du Marcel Desgagné pour finalement l'emporter par 14 à 8. Ghislain St-Gelais, du M. Desgagné, a obtenu le plus de coups sûrs.

Marcel Côté et Jean-Léon Desmeules ont lancé pendant toute la rencontre et le premier a alloué 13 coups sûrs et le second 10. Par ce gain, le J. H. Duchesne se rapproche lentement des meneurs, l'Odina Simard.

J. H. Duchesne: 0 0 2 3 0 3 6 = 14 10
P. M. Desgagné: 0 1 1 3 0 3 0 = 8 11

Batteries : M. Côté et Y. Tremblay; Desmeules et G. Tremblay.

La plage de Shipshaw sera ouverte demain

Shipshaw. (A.H.) — Lors de la dernière assemblée des dirigeants de l'A.A.R.A., organisme qui administre la franchise des principales organisations sportives dans la ville d'Arvida et la banlieue, on a décidé que l'ouverture de la place de Shipshaw se ferait samedi, le 18, ou quelques jours plus tard, si la température ne le permet pas.

Voici l'horaire des heures d'admission : pour tous, de 10 h. a.m. à 8 heures le soir, et ce tous les jours de la semaine. Pour obtenir les conditions d'admission, il s'agira de communiquer avec le directeur de la récréation à Arvida, M. Arseneault ou avec M. André Rény, d'Arvida, A.A.R.A.

Cette année encore, des tables de pique-nique ainsi que le vaste terrain situé du côté droit de la plage, seront à la disposition de tout le public saguenéen, à compter de samedi également.

A l'aube d'une nouvelle saison de natation, il est tout à fait à propos d'inviter les jeunes et les moins jeunes, à user de beaucoup de prudence dans leurs ébats aquatiques.

La rencontre débute à 9 heures, ce soir

Jonquière. (A.H.) — Inactifs hier soir, les Braves de Jonquière ne disputeront qu'une seule rencontre en fin de semaine. Ce soir, ils recevront, au stade local, les Athlétiques d'Alma. La rencontre débutera à 9h.

L'équipe d'Alma devrait remporter la victoire après une longue série de 13 joutes sans succès. Les Braves, eux, sont à 2½ parties des meneurs et sont confiants de l'emporter.

Le lanceur débutant du Jonquière sera Tommy Horton, qui a failli à sa première présence au monticule cette saison. Tommy a donc une défaite en une seule rencontre. Les Athlétiques enverront George Shaw au monticule; il devait lancer mercredi soir, à Alma, mais la joute avait été contremandée.

L'expérience du propriétaire des Braves de présenter des rencontres le vendredi soir s'est révélée fructueuse, et on prévoit une autre foule record ce soir. Rappelons que la joute débutera à 9h. et non à 7h. 30.

Différend réglé chez F. Baillargeon Ltée

De notre édition finale d'hier

St-Constant, 17. — Une entente est intervenue entre la compagnie F. Baillargeon Ltée, fabricant de chandelles, et le Syndicat international des travailleurs de l'industrie chimique (CTC), a annoncé mercredi M. Bernard Boulanger, porte-parole syndical.

L'accord accorde aux quelque 70 employés de l'entreprise une réduction de la semaine normale de travail de 50 à 45 heures avec pleine compensation.

M. Boulanger évalue à environ 14 cents l'heure l'avantage obtenu par les employés.

L'entente est rétroactive au 29 avril dernier et expire en avril prochain.

Les deux parties en sont venues à un accord à la suite de l'intervention de M. Cyprien Miron, directeur du service provincial d'arbitrage et de conciliation.

M. Réal Mireault de l'Association professionnelle des industriels, a signé au nom de l'employeur, et M. Bernard Boulanger, au nom du syndicat.

Grand tournoi régional de golf à Riverbend

Alma. (G. P.) — C'est demain après-midi que débutera, au club de golf de Riverbend, le field day régional. Plus de 80 golfeurs du Saguenay Lac-St-Jean se sont inscrits pour la compétition qui comprend trois catégories, soit les classes A, B et C. Tous les clubs de golf de la région seront représentés à ce tournoi annuel et déjà on peut anticiper un succès formidable.

Selon le capitaine du club Birchdale, la compétition devrait se classer parmi les plus importantes et les mieux réussies, sur le plan régional. Les délégations des différents clubs sont imposantes et chacune d'elles aligne les meilleurs espoirs de la ville qu'elle représente. Incidemment, rappelons que le public est invité à suivre les activités du tournoi. Tous seront admis gratuitement sur le terrain, et pourront même escorter les golfeurs sur le parcours.

On sait qu'un grand total de 42 prix seront attribués, lors d'un buffet qui sera servi dimanche soir à 6 h., au club Birchdale. Un cocktail précédera le buffet. Cette dernière manifestation est prévue pour 5 h., dimanche.

La danse du Field Day aura lieu ce soir. Les concurrents, les membres du club Birchdale et leurs invités seront les bienvenus. C'est le populaire "quatuor du rythme" d'Alma qui assurera la partie musicale.

Voici maintenant l'ordre dans lequel les concurrents évolueront. Cette liste nous a été fournie par le capitaine du club Birchdale. Signalons tout de suite que les participants prendront le départ en deux groupes; le premier évoluera demain après-midi, et le deuxième jouera sa première ronde, dimanche à compter de 12.30 h.

Voici maintenant la liste des golfeurs qui commenceront leurs activités demain et l'ordre dans lequel ils évolueront.

Samedi p.m.

12.45 — B. Boivin, R 15; P. Hillman, R 18; R. Lemieux, A 22.
12.52 — J. Drover, R 13; G. Ouellet, R 9; Roch Tremblay, A 23.
12.59 — C. Morin, R 28; J. Martel, R 28; E. Tremblay, R 23.
1.06 — Raymond Harvey, R 21; R. Boudreault, R 14; H. Tremblay, R 13.
1.13 — J. Caron, R 23; W. Ménard, R 23; J. Fortin, R 23.
1.20 — W. Turbide, PA 17; A. Crispo, C 12.
1.27 — Julien Côté, PA 17; J.-Claude Tremblay, C 17; A. Plouffe, R 17.
1.34 — G. Abraham, PA 20; Neil MacKenzie, C 20; Raoul Harvey, R 18.
1.41 — Roland Jeanneuf, PA 21; E. RieKen, R 7; Gaby Gravel, C 22; C. H. Tremblay, R 17.
1.48 — J.-C. Tremblay, PA 32; G. O. Bomsawin, R 26; L. Dallaire C 15.
1.55 — M. Page, R 16; M. Drolet, R 15; Gaston Harvey, R 17.
2.30 — L. Seuffon, R 21; N. Cloutier, R 18.

Dimanche p.m.

12.30 — R. Girard, R 14; M. Claret, C 15; Y. Fortin, PA 15; S. Harvey, D 15.
12.37 — A. Larouche, D 15; Jean Brassard, C 14; Frère Dupré, PA 13.
12.44 — Paul Proulx, PA 15; A. Theberge, D 15; G. Pelletier, C 14; W. Milmine, D 15.
12.51 — F. Thiffault, C 13; E. Bonenfant, R 11; Ian McLean, A 6; Michael Cain, C 11.
12.58 — A. Tremblay, D 11; Maurice Lemieux, PA 12; G. Lamirande, R — ; Arseneault, R.
1.05 — Percy Bernier, PA 12; G. H. Henderson, A 9; Guy Gilbert, G 9; G. Fortin, R 7.
1.12 — Francis Truchon, PA 10; Duncan Black, A 8; Guy Gilbert, G 9; G. Fortin, R 7.
1.12 — Francis Truchon, PA 10.
1.19 — Yvan Rossignol, PA 10; B. Salesse, G 8; M. Maltais, A 7.
1.26 — M. Lepage, PA 9; Carol Tremblay, PA 9; J. S. Herman, D 8.
1.33 — B. Bouchard, R 5; Ray White, C 3; Paul Dufour, PA 6; Eddie Truchon, A 5.
1.40 — A. Chiasson, A 6; E. Ricken, R 6; G. Michaud, PA 6.
1.47 — J. Rochette, C 4; R. Makila, R 6; J. Tremblay, PA 5.
1.54 — Claude Babin, PA 6; M. Brouillette, R 7; Fernand Dufour, PA 5.

Projet de baseball junior à Arvida

Arvida (A. H.) — L'assemblée des intéressés à la cause du baseball junior à Arvida, convoquée par le président de l'AJEA, Gaston Rhéaume, marquera un pas de plus vers la réalisation du premier circuit de baseball junior dans la ville de l'aluminium. Cette réunion aura lieu à 7 h. 30 ce soir, à l'école St-Jacques, à Arvida.

Le promoteur du nouveau circuit, appuyé financièrement par de nombreuses maisons d'affaires d'Arvida, ainsi que par le club de baseball "Buandiers", de la ligue senior du Saguenay, invite les étudiants, ainsi que les intéressés à prendre les charges d'arbitres et marqueurs, à se présenter.

Eddy O'Doherty a accepté le poste d'arbitre en chef du circuit junior. Il dirigera également une école d'arbitres, qui devrait normalement commencer à fonctionner dans quelques jours.

Ceux qui étudient à Arvida sont invités à communiquer avec le président de l'AJEA à LI. 8-3811 ou au bureau de l'association, LI. 8-4400, pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet de la formation de ce circuit junior local.

Selon le pilote des Athlétiques

Aucune difficulté pour reconstituer l'équipe d'Alma, la saison prochaine

Alma. (G.P.) — "Je ne crois pas que nous rencontrerons de difficultés, l'an prochain, lorsque nous devrons reconstituer les cadres de l'équipe locale, en vue de la saison de baseball", confiait l'instructeur des Athlétiques, André Jean, lors d'une entrevue qu'il accordait au représentant de LA PRESSE, hier à Alma. "J'ai eu l'occasion de voir à l'oeuvre les quatre clubs du circuit Rina, et je puis affirmer que les joueurs de réserve ne manquent pas de talent."

"Nous comptons sur un solide noyau de vétérans, à l'issue de la présente saison", poursuivait-il," et nous pourrons compléter l'alignement, en choisissant les meilleurs prospects du circuit. D'ailleurs, j'ai déjà les yeux sur quelques spécimens."

Qu'il me suffise de mentionner deux jeunes joueurs d'Isle-Maligne, Berchmans, Buteau et Luc Savard qui m'ont particulièrement impressionné et qui démontrent beaucoup d'aptitudes".

Le pilote des Athlétiques a laissé entendre qu'il y avait plusieurs autres noms intéressants. Il s'est cependant contenté de dire qu'il préférait attendre que ceux-ci fassent leurs preuves, avant de les inscrire sur la liste de protection. Il a par ailleurs fait remarquer que le circuit Rina présentait un bel équilibre, et que la ligne elle-même ne pouvait qu'en retirer les bénéfices.

Le rendement des jeunes au bâton, de même que le travail des lanceurs ont particulièrement retenu son attention. "Nous manquons de lanceurs, présentement et mes frappeurs trouvent de la difficulter à frapper régulièrement. C'est pourquoi nous aurons les yeux vers la réserve".

Rappelons que, ce soir, le circuit Rina présentera un programme-double. Deux rencontres sont à l'affiche, l'une au stade des Athlétiques, la deuxième au terrain de l'OTJ, à Naudville. A 6 h. 30, sur le terrain du collège St-Joseph, les porte-couleurs de l'ESCA rendront visite aux représentants de Riverbend. Dans l'autre rencontre, Naudville recevra la visite d'Isle-Maligne, également à 6 h. 30.

LES GENS SOCIABLES préfèrent le Pepsi



Ils trouvent plaisir à tout, même à accomplir une tâche. Leurs amis sont toujours les bienvenus et ils savent leur faire plaisir en leur offrant du Pepsi. Ce breuvage est agréable dans toutes circonstances. Gardez toujours une bonne provision de Pepsi. Commandez-en un carton additionnel aujourd'hui.



Soyez moderne, prenez un Pepsi

La marque de l'amitié

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 178

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

M. Léonard Curtis élu à Sherbrooke

Appel du président de la Chambre en faveur d'un bilinguisme vécu

Sherbrooke, 17. — Le nouveau président de la Chambre de commerce de Sherbrooke a lancé hier soir un appel en faveur du bilinguisme.

C'est en assumant ses nouvelles fonctions que M. Léonard Curtis a qualifié, devant les membres et leurs épouses réunis au Club Social pour l'assemblée annuelle de la Chambre, de devoir particulier aux parents d'inculquer aux enfants dès leur plus jeune âge le sens du bilinguisme. Il a cité à l'appui l'opinion du Dr Wilder Penfield, une autorité en chirurgie cérébrale, à l'effet que la capacité d'un enfant de moins de dix ans d'apprendre trois langues égale celle qu'il a d'en apprendre une.

Cet appel suivait des considérations sur le geste "très démocratique" pour un corps en majorité canadien-français de se donner un président de langue anglaise. M. Curtis avait spécifié que cet exemple gagnerait à être imité dans les neuf autres provinces où l'élément français forme une minorité.

Une année féconde

Dans son rapport, le président sortant Claude Genest a présenté comme féconde l'année qui vient de se terminer pour la Chambre.

Il a vu "un gain pour l'hôtel de ville et une perte pour la Chambre" dans l'engagement du secrétaire-gérant Robert Bélisle comme secrétaire permanent de la Commission municipale des relations industrielles. Il a également rappelé que les quelques mois de services déjà donnés par son successeur, M. Henri Baudot, révélaient un choix judicieux de la part de l'exécutif de la Chambre.

M. Genest s'est ensuite félicité de la coopération trouvée par la Chambre à l'hôtel de ville, plus spécialement pour le projet d'une commission industrielle.

D'autres remerciements du président sortant sont allés à la Société St-Jean-Baptiste et à la Ligue des propriétaires, avec cette précision que des divergences de positions ont pu se présenter et que la Chambre dut-elle le faire à nouveau, ferait valoir son opinion comme l'expression d'hommes d'affaires, sans partisanerie ou considérations politiques.

M. Genest a encore souligné que le bilan présenté plus tôt par le trésorier, André-J. Leduc, reflétait le plus gros budget que la Chambre ait jamais eu à administrer.

Passant en revue les activités des différents comités, le président sortant a entre autres fait mention de dons de $100 faits par la Chambre aux facultés de Commerce des universités de Sherbrooke et Bishop par l'intermédiaire du comité d'éducation, présidé par M. John Dunn, en plus des quatre visites industrielles organisées à l'intention des étudiants de ces facultés.

Au chapitre des affaires municipales et civiques, comité présidé par M. John York, la ville a accepté les suggestions de la Chambre pour le règlement 554 concernant les heures de fermeture des magasins. Ce comité s'est aussi rendu à Ottawa avec la délégation du conseil et le député fédéral Maurice Allard, pour rencontrer le ministre des Transports, l'hon. George Hees, afin d'obtenir des renseignements et des assurances au sujet de l'aéroport municipal. Le comité a aussi reçu l'assurance du Conseil que sa suggestion de placer des affiches lumineuses aux endroits stratégiques pour indiquer les principaux parcs de stationnement serait étudiée aussitôt que possible.

Le président du comité de l'aqueduc a étudié intensivement le projet de l'échevin J.-M. Jeanson et le rapport du président Jacques Brisson, Ing. P., devrait être remis sous peu à la nouvelle administration de la Chambre.

En plus de son projet de commission industrielle soumis à l'hôtel de ville, le comité industriel, du président Les Memory, s'est penché sur la question du textile et surtout des importations japonaises et les contacts pris avec l'Institut des textiles devraient fournir une action plus efficace pour le nouveau mandat.

Aux affaires commerciales, considérées sous la présidence de M. Gontran Guillemette, le comité recommande que tout changement majeur au zonage soit remis jusqu'à l'arrivée définitive du plan directeur d'urbanisme, un peu considéré par la Chambre comme son "enfant".

La collaboration entre le bureau local du tourisme et le comité du tourisme, présidé par M. Jean-Louis Gauthier, s'est continuée et le kiosque d'information placé sur le terrain du congrès eucharistique a été par la suite transporté au terrain de l'exposition. Les efforts de ce comité, de signaler M. Genest, sont en proportion des faibles moyens financiers dont il disposait.

Le président sortant n'a pas tari d'éloges au sujet de la convention provinciale tenue à Sherbrooke du 24 au 27 septembre dernier. Les quelque 400 délégués qui y ont assisté ont donné durant ce temps aux affaires de la ville un coup de pouce de $40,000. M. Genest a chaudement félicité le président du comité de la convention, M. André-J. Leduc.

Aux affaires provinciales, comité présidé par Me Lionel Caron, la Chambre se dit fière de sa contribution au projet d'autoroute Sherbrooke-Montréal. Elle ne se félicite pas moins d'avoir obtenu le rappel du décret abolissant la zone 3 des salaires minima, prévenant par sa vigilance l'abolissement éventuel de la zone 2, comprenant une bonne partie de la province à l'exception de Montréal.

M. Genest a enfin souhaité longue vie au bulletin qui a vu le jour sous son mandat et dont le responsable était M. Walter Lefebvre.

Le nouveau bureau de direction qui a été assermenté après le président, par S. H. le maire Armand Nadeau, comprend MM. Lionel Caron et Lionel Simms, vice-présidents; Jean-Louis Gauthier, trésorier; Gontran Guillemette, Ivan Saunders, Paul Carrière, H. Rice, Jacques Brisson, Herbert Simons, Eugène Marcoux, Gordon Ste-Wary, André-J. Leduc, Gordon Shaw et l'échevin Marcel Savard. M. Claude Genest est le président ex-officio.

M. Gordon Le Baron, membre du bureau des gouverneurs, a agi comme président d'élection et le président ex-officio sortant, M. John York, a donné le rapport du comité de nomination.



ELLE N'A PAS PEUR, A 4 ANS! — Renée Gladu, même si elle n'a que quatre ans, n'a pas peur de l'injection contre la polio. Ce n'est pas parce que son père, M. Maurice Gladu, est médecin, mais simplement parce qu'elle est maintenant une grande fille. Et elle fait ainsi la leçon aux adultes qui négligent de recevoir le vaccin Salk, mais qui seront peut-être frappés de la polio au cours des prochains mois.

La Saint-Jean donnera lieu à un défilé, à Asbestos

Asbestos, 17. — La fête de la Saint-Jean-Baptiste sera cette année encore l'occasion de grandes célébrations de la part de la population de la ville d'Asbestos. Le programme de ces fêtes, rendu public hier par la SSJB, prévoit des activités d'ordre religieux, culturel, patriotique et sportif.

La veille de la fête nationale des Canadiens français, les scouts catholiques d'Asbestos se chargeront de la vente de la traditionnelle feuille d'érable.

Le 24 juin, une messe sera célébrée pour les jeunes à 8 h. 30 de l'avant-midi en l'église St-Isaac-Jogues. L'abbé Maurice Cloutier chantera une messe pour les adultes en l'église Notre-Dame-de-Toutes-Joies. Le sermon sera donné par l'abbé Edgar Parent.

L'organisation des célébrations de l'après-midi a été confiée au club Aramis qui, en collaboration avec le Frère Valois, S.C., présentera un programme sportif constitué d'épreuves de courses et de natation. Tous les jeunes de la ville pourront participer à ce programme.

Un ralliement s'effectuera à 7 h. 30 du soir, en face du collège Saint-Aimé. Le défilé suivra le trajet suivant: La rue Noël jusqu'à Bourbeau, Bourbeau jusqu'à St-Jean-Baptiste et le boulevard Olivie jusqu'au parc municipal.

Les organisateurs de cette parade s'attendent à ce que plusieurs automobilistes prennent part au défilé qui sera formé des deux gardes d'Asbestos, de l'Harmonie locale, des représentants du conseil municipal, de la Commission scolaire et des différents organismes de la capitale de l'amiante.

L'Harmonie d'Asbestos présentera un concert à la population, à 8 h. 15, au parc municipal. La chorale mixte de la paroisse Notre-Dame-de-Toutes-Joies, dirigée par M. Léo Boucher, interprétera des chants canadiens et des pièces folkloriques.

La journée du 24 juin se terminera par un feu d'artifice, qui sera allumé à 10 h. du soir, au parc municipal.

La grève a été évitée, au journal "La Tribune"

Sherbrooke, 17. — Le règlement auquel sont parvenus hier la direction de La Tribune Limitée et les représentants du Syndicat de l'Imprimerie de Sherbrooke Inc., (CTCC), a évité le déclenchement d'une grève à ce quotidien sherbrookois par les employés de l'atelier du journal, de la rédaction, de la publicité et de l'imprimerie commerciale. L'entreprise est également propriétaire des postes de radio CHLT et CKTS, ainsi que du poste CHLT-TV.

Les entretiens d'hier étaient les premiers entre les deux parties depuis le vote de grève pris il y a déjà quelques semaines devant le refus de la compagnie de considérer les cinq points de la sentence arbitrale sur lesquels le syndicat voulait rouvrir les négociations. La direction avait fait savoir s'en tenir à la sentence, invoquant son caractère unanime.

Dans l'ensemble, le contrat de trois ans rétroactif au mois d'avril 1959 accorde aux employés des augmentations de 7½ pour cent et plus particulièrement la semaine de 40 heures aux journalistes. Il doit être signé d'ici quelques jours.

L'entente d'hier résulte de nombreuses démarches. Venu à Sherbrooke à la demande de la partie patronale, M. Cyprien Miron, de Montréal, chef du service de conciliation et d'arbitrage au ministère provincial du Travail, s'était fait accompagner de M. Evangéliste Moreau, conciliateur attaché à son service et ancien agent d'affaires du Conseil central des syndicats nationaux de Sherbrooke (CTCC).

Tous deux ont rencontré la direction dans l'avant-midi pour lui soumettre dans l'après-midi les positions du syndicat. Les deux parties se rencontraient finalement sur l'heure du souper pour en venir à une entente que l'assemblée générale des syndiqués ratifiait aussitôt par un vote ouvert lors d'une réunion convoquée dès le début de la soirée.

Des cinq points en litige, l'un a été l'objet d'un compromis

Voir LA "TRIBUNE", page 35

1,023 personnes de plus immunisées à Sherbrooke

Sherbrooke. — L'Unité sanitaire du comté de Sherbrooke a révélé hier que 1,023 personnes de plus que l'an dernier ont été immunisées à date contre la poliomyélite.

Au 31 mai dernier, 3,023 citoyens s'étaient en effet rendus à l'Unité sanitaire, rue Galt, à Sherbrooke, ou dans les cliniques paroissiales, afin de recevoir le vaccin. L'an passé, durant les cinq premiers mois de l'année, il n'y en avait eu que 2,005.

Un nombre de plus en plus grand de personnes se font immuniser contre la polio. Le chiffre 3,023, à date cette année, n'est pas loin du grand total de 1958, alors que durant toute l'année on n'avait enregistré que 3,747 immunisations.

L'augmentation est peut-être attribuable à une meilleure éducation de la population, mais il y a certainement un élément de crainte qui doit entrer en ligne de compte. Comme plusieurs autres endroits, le comté de Sherbrooke a particulièrement été éprouvé par la polio l'année dernière. On avait alors enregistré neuf cas, dont deux mortels.

La polio frappe surtout à compter du mois d'août, mais un cas a déjà été enregistré dans le comté de Sherbrooke, cette année, plus précisément le 8 février dernier. Une personne a été frappée d'une paralysie partielle d'une jambe.

Il est à remarquer que des 10 personnes atteintes de polio en 1959 et en 1960, à date, aucune d'entre elles n'avait été immunisée et qu'il s'agissait surtout d'adultes.

Pourtant l'an dernier, ce sont surtout des enfants qui ont été injectés. Des 9,933 personnes immunisées, il y en avait eu en effet 535 enfants de moins d'un an; 1,669 âgées de 1 à 4 ans; 2,168 âgées de 5 à 9 ans; 1,578 âgées de 10 à 14 ans; 987 âgées de 15 à 19 ans; 769 âgées de 20 à 24 ans; 780 âgées de 25 à 29 ans; 824 de 30 à 34 ans, et 637 âgées de 35 ans et plus.

Toutes les personnes qui veulent recevoir l'immunisation contre la polio peuvent le faire en se rendant aux cliniques paroissiales, quand elles sont tenues, ou au local de l'Unité sanitaire, rue Galt ouest, à Sherbrooke, tous les jours, de 2 h. à 4 h. de l'après-midi, excepté le samedi. On n'exige pas de rendez-vous.

On n'a pas encore manqué de vaccin cette année, en dépit du nombre de plus en plus grand de personnes qui se font immuniser. Au cours de la journée, hier, près de cinquante personnes se sont rendues au local de l'Unité sanitaire.

Il n'est jamais trop tard pour se faire immuniser contre la polio, d'autant plus que l'on enregistre maintenant des cas à presque n'importe quel temps de l'année. Les personnes qui se font immuniser présentement seront protégées pour le mois d'août et, s'il y a une épidémie comme en 1959 elles seront immunisées.

Procession de la Fête-Dieu à Beebe

Beebe, 17. — Une procession aux flambeaux a marqué hier soir la célébration de la Fête-Dieu, à Beebe. Plusieurs dizaines de personnes ont pris part à cette grande manifestation de foi.

La célébration de la Fête-Dieu a commencé par une grand-messe, chantée par l'abbé Armand Chabot, en l'église paroissiale de Beebe.

Le Très Saint-Sacrement a été exposé de 5 h. de l'après-midi à 9 h. du soir.

Une procession aux flambeaux s'est ensuite rendue jusqu'à la demeure de M. Pancrète Lecourt, où un reposoir avait été installé.

Toutes les associations du village étaient représentées. Plusieurs fidèles des villes-frontières ont aussi participé à la procession.

Dans la paroisse de Rock Island, la Fête-Dieu sera célébrée après la grand-messe de dimanche, a annoncé l'abbé Georges Guay, curé.

L'abbé Pierre Comeau, curé de Stanstead, a déclaré qu'une cérémonie identique se déroulera dans sa paroisse.

Congrès diocésain de l'UCFR à Yamaska

Victoriaville. (N. F.) — La réunion du conseil de la Fédération de l'UCFR du diocèse de Nicolet aura lieu à Yamaska, le 29 juin, selon une décision prise à la dernière réunion diocésaine, tenue au Centre catholique de Nicolet.

Au cours de la réunion, il y eut rapports des différents comités et discussions de plusieurs projets, notamment de la réalisation du congrès de la fin du mois.

La présidente diocésaine est Mme Dominique Gaudreault et la secrétaire Mlle Marcelle Proulx. L'aumônier est l'abbé René Veronneau.

Projets de l'Association des oeuvres de loisirs de Windsor

Windsor, 17. — L'Association des Oeuvres de loisirs de Windsor est à mettre sur pied, avec la coopération de la section O.T.J., un déploiement monstre pour la soirée du 30 juin. En effet la section O.T.J. inaugurera le tirage d'une automobile, tirage qui devrait rapporter suffisamment de fonds pour que l'O.T.J. puisse se maintenir et améliorer ses services.

Ce grand déploiement réunira toute la jeunesse de Windsor, et toutes les personnes qui ont déjà assuré les organisateurs de leur collaboration.

La nouvelle administration de l'O.T.J., sous la présidence de M. Roland Emond, aidé de MM. Yvon Desruisseaux, Jean-Paul Plante, Denis Côté et Robert Carrier, est une des nombreuses sections de l'Association des oeuvres de loisirs de Windsor.

En plus de l'O.T.J., l'Association compte plusieurs autres groupes et plusieurs sections, dont: Le service des parcs, les sections baseball, tennis, culture, parc-école, ainsi que les groupes 6-11, 12-15, 15-17, 18-21 et 22-25. La majorité de ces sections sont actuellement en pleine période d'activités et les autres sortiront bientôt de la phase préparatoire.

Certains observateurs, prédisent un excellent succès à cette nouvelle organisation et ils ajoutent même que les seules réalisations de cette année à l'O.T.J. égaleront ce qui a été fait pendant les 15 dernières années.

Les fondateurs de l'Association travaillent depuis plusieurs semaines à mettre à point un projet de constitution et préparent toujours avec l'aide de Me Jean Melançon et de Me Armand Marier une demande d'incorporation.

Constitution

La constitution de l'Association prévoit un nombre de quatre comités qui constituerait tout le système administratif. D'abord un comité constitué de membres ex-officio, qui aurait pour fonctions de nommer les cinq membres du comité de direction. Ensuite ce comité de direction nommerait trois administrateurs qui détermineraient la politique financière de l'association.

De plus, le comité d'administration, qui a pour fonction d'organiser tous les loisirs de la ville, se nommera un bureau de conseillers constitué de 10 personnalité reconnues.

Ces quatre comités qui formeraient le coeur de l'Association, devront, pour suivre l'esprit de la constitution, accorder autant d'autonomie à chacun des groupes et des sections qu'il leur est utile pour la poursuite de leur but.

Ceci serait dans le but de conserver l'idéal dans les mouvements de ce genre, et susciter l'initiative des jeunes alors que les directeurs, plus âgés, agissent seulement comme guides modérateurs.

Pour exercer efficacement ce rôle de modérateur et l'instigateur, le comité de direction nommerait un responsable qui serait son représentant dans chacun des services et chacun des groupes. Mais pour que l'autonomie des différents groupes ne soit pas un vain mot, la constitution prévoit que chacun des petits groupes possédera son exécutif choisi parmi les membres qui le constituent.

Voilà ce qui constitue la hiérarchie de cette toute nouvelle association qui veut prendre en main tout le problème des loisirs dans la ville de Windsor.

La Croix-Rouge ne suffit pas à la demande de sang

Sherbrooke, 17. — Les trois hôpitaux de Sherbrooke avaient dépensé 791 bouteilles de sang de plus que la dernière clinique de la Croix-Rouge, avant la tenue de celle-ci.

C'est ce qu'ont révélé hier les autorités de la Croix-Rouge de Sherbrooke en remettant aux représentants de trois compagnies des trophées pour s'être classées premières de leur catégorie respective, lors de la récente clinique.

Dans le besoin

Avant la tenue de la dernière clinique, à Sherbrooke, East Angus et Lennoxville, les trois hôpitaux sherbrookois avaient dépensé 2,157 bouteilles, soit 1,004 bouteilles à l'Hôtel-Dieu, 734 bouteilles à l'hôpital Général St-Vincent-de-Paul; 419 bouteilles au Sherbrooke Hospital.

Par contre, la clinique en question n'a rapporté que 1,366 bouteilles, dont 1,027 bouteilles dans la ville de Sherbrooke même. A ce dernier endroit, l'objectif n'a même pas été atteint, puisqu'il était de 1,200 bouteilles.

Trophées

Des 1,027 donneurs qui se sont présentés à la clinique de Sherbrooke, 252 venaient des industries de cette ville et la Croix-Rouge a remis hier des trophées à celles d'entre elles qui se sont le plus distinguées.

Dans les industries de 125 employés et plus, le trophée a été remporté pour la cinquième fois consécutive par le Sherbrooke Machineries et il a été remis au directeur du service des achats, M. Léo Tracy. La moyenne de donneurs, comparativement au nombre d'employés, a été de 14.6 pour cent à cet endroit.

Dans les industries comptant de 50 à 125 employés, le trophée a été gagné par la Sherbrooke Laundry et remis à son gérant, M. N.S. Lothrop. La moyenne des donneurs a été de 5.9 pour cent à cet endroit.

Enfin, dans les industries de cinq à 50 employés, le trophée a été donné à la United Auto Parts et remis également au gérant, M. J.R. Flynn. La moyenne des employés à donner du sang a été de 16 pour cent.

La prochaine clinique aura lieu les 22, 23 et 24 novembre prochain.

Le comité de la dernière clinique était composé du lieutenant-colonel Norman H. Welsh, président; de M. Amédée Roy, vice-président; du Dr Zéphirin Côté, du Dr Arthur-C. Hill et de l'abbé Lucien Blanchard, directeurs; de M. Henry Crochetière, publiciste et de Mmes Marcel Savard et Lorne G. Thomson, du comité des dames bénévoles.

Six nouveaux professeurs à l'Ecole normale

Sherbrooke, 17. — Mgr Maurice O'Bready, P.D., principal de l'Ecole normale pour hommes, a annoncé la nomination de six nouveaux professeurs, qui donneront des cours dès septembre dans le nouveau pavillon qu'occupera l'école normale à la cité universitaire.

Les nouveaux professeurs réguliers sont: MM. Marcel Lambert, Robert Blouin, René Lefebvre, Léopold Richard, Paul-Emile Doucet et Antoine Desrosiers. Tous sont de Sherbrooke, à l'exception de M. Desrosiers, MM. Blouin, Lefebvre, Richard et Doucet enseignent à la Commission scolaire locale. M. Lambert, docteur en philosophie, était attaché à l'Institut de pédagogie.

Ces nouvelles nominations portent à 20 le nombre des professeurs réguliers à l'Ecole normale pour hommes, tandis que les professeurs chargés de cours sont au nombre d'une trentaine.

$500 de messes pour M. Sauvé

Farnham. (DNC) — Jean-Paul Lefebvre, de Montréal, subira son enquête préliminaire, en Cour des sessions de la paix, à Sweetsburg, mardi le 28 du courant, sous plusieurs accusations de fausses représentations. Entre temps, le prévenu pourra jouir de sa liberté conditionnelle sous un cautionnement de $500 en argent ou de $950 sur propriété. Me Maurice Archambault, procureur de la Couronne, a signalé au tribunal présidé par le juge Patrick Delaney, de Granby, que l'accusé avait fait un commerce peu ordinaire en vendant des messes de requiem pour feu l'hon. Paul Sauvé, dans les comtés de Brome et de Missisquoi, au cours du mois de mai et de juin.

Lefebvre aurait ainsi empoché près de $500 dans cette collecte faite auprès des hommes d'affaires, des commerçants et des amis de l'Union nationale.

Léger incendie dans un club privé, à East-Angus

East-Angus, 17. — Un léger incendie s'est déclaré hier après-midi au Brompton Club House, propriété de la St-Lawrence Corp., à East-Angus, et a causé des dommages de l'ordre de $5,000.

Sept personnes, qui logeaient au 2e et au 3e étage de la propriété, ont dû évacuer leurs appartements pour quelques jours, à cause des dommages causés par l'eau et la fumée.

Les flammes ont pris naissance vers 4h. 30 de l'après-midi, dans la salle de bain de l'appartement occupé par Mme veuve Jean-Baptiste Hébert.

L'origine de ce léger incendie demeure inconnue, mais le préposé à l'entretien du club privé a déclaré qu'il pensait qu'une défectuosité dans le système électrique pourrait en être la cause.

Grâce à l'intervention rapide des pompiers volontaires, sous la direction du chef André Phaneuf, le foyer a été circonscrit en dix minutes. Le chef des pompiers de la compagnie de papier était également sur les lieux.

Les personnes qui ont dû évacuer leurs appartements pour quelques jours sont Mme Hébert, MM. Raymond Pinard, Réal St-Pierre, Jean Girard, Hugo Surrey, Steve Hessian et Mlle Gladys MacDonald.

Le Brompton Club House abritait quelques salons de réception, une salle de quilles et huit appartements.

Cinquantenaire de la paroisse de NANTES

Lac-Mégantic, 17. — Le jubilé d'or de l'érection canonique de la paroisse de Nantes sera célébré le dimanche 26 juin.

Les fêtes débuteront par une messe solennelle, chantée par Mgr Joseph Veilleux, V.G., et le sermon de circonstance sera prononcé par un ancien curé de la paroisse.

Après cette cérémonie religieuse, l'abbé G.-Albert Stébenne, curé de la paroisse, inaugurera les travaux de décoration, exécutés pour rehausser l'éclat de cet anniversaire.

Un banquet, qui réunira les autorités civiles et religieuses ainsi que les paroissiens, sera ensuite servi. Plusieurs dignitaires adresseront la parole.

Le deuxième anniversaire de l'arrivée des religieuses de la Présentation de Marie dans la paroisse sera commémoré au cours d'une réunion qui aura lieu au couvent Notre-Dame-des-Suffrages. Les anciens élèves réaliseront à cette occasion un rêve qu'ils caressent depuis longtemps, soit la fondation d'une amicale.

Au cours de la même journée, les membres du cercle Lacordaire célébreront le 20e anniversaire de leur cercle local. Le président régional de ce mouvement prononcera une conférence à 8 h. du soir.

Trois citoyens recevront des décorations au cours d'une cérémonie qui se déroulera à l'école Stébenne.

Dans quelques jours, le village de Nantes aura revêtu un aspect de fête, puisque toutes les maisons du village et de la campagne seront décorées.

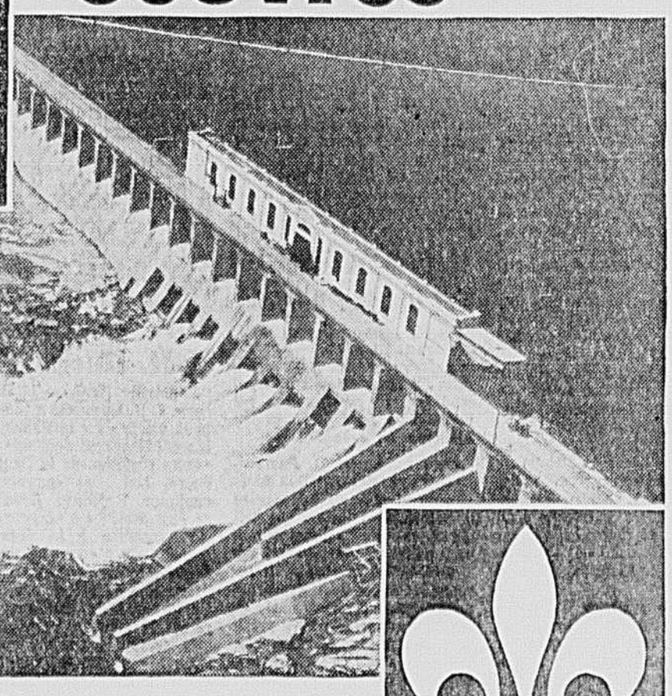
Des arcs de triomphe seront construites aux entrées du village. Les paroissiens ont aussi fait don d'une croix lumineuse, qui sera installée sur le clocher de l'église.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

NOUS SOMMES FIERS de nos oeuvres





la production décuplée de l'énergie électrique

L'essor du réseau électrique de l'État, l'électrification des campagnes ont inauguré au pays de Québec une nouvelle ère industrielle. Dans son effort pour atteindre les sommets, depuis 15 ans, l'Union Nationale a réussi à harnacher 9,000,000 de chevaux-vapeur sur un potentiel de 30,000,000. L'avenir reste plein de promesses.

9 millions de C.V. sur 30 millions

A choisir:

RÉALISATIONS ou PROMESSES électorales irréalisables ?

PUBLIÉ PAR L'ORGANISATION DE L'UNION NATIONALE

VERS LES SOMMETS avec BARRETTE et l'Union Nationale

SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 178

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

CANTONS DE L'EST SPORTS

A Trois-Rivières et Asbestos

Le club de chasse et pêche Larochelle ouvre sa saison officiellement, dimanche

Asbestos, 17. — L'ouverture officielle du chalet du club de chasse et pêche Larochelle aura lieu dimanche à Asbestos et aux Trois-Lacs.

Le club de chasse et pêche Larochelle, fondé en 1934 par M. J. W.* Béliveau, n'a pas cessé de grandir et de progresser. L'une des premières initiatives du club a été l'élevage des faisans. Le printemps suivant, les faisans étaient mis en liberté dans les bois environnants d'Asbestos et les amateurs de chasse en rencontrent encore aujourd'hui.

En 1955, un premier chalet, qui avait été loué, était mis à la disposition des membres, mais il devait s'avérer insuffisant.

La direction du club a fait l'année dernière du chalet actuel, le lieu qui servira de quartiers généraux aux membres du club Larochelle.

Deux présidents ont succédé à M. Béliveau, qui a détenu son poste pendant trois ans. Ce sont MM. Anatole Demers et Paul Matton.

L'ensemencement des poissons dans les Trois-Lacs est considéré comme une autre grande réalisation du club. Le premier ensemencement a eu lieu en 1955, alors que des brochets, des maskinongés et des dorés ont été déposés dans les eaux du lac, ainsi que des milliers de truites dans les rivières environnantes.

Tournoi de pêche

Un concours de pêche a été organisé à l'intention des pêcheurs qui assisteront à l'ouverture du club de chasse et pêche Larochelle.

Ce concours tiendra la vedette de 8 h. de l'avant-midi à 6 h. du soir. Un prix spécial sera attribué au pêcheur qui réussira la première prise après 8h. de l'avant-midi.

Les Canadiens s'emparent de la deuxième position

Sherbrooke, 17. — Les Canadiens de Coaticook ont remporté une importante victoire de 6-4 sur le Fuller, de Sherbrooke, se hissant ainsi en deuxième position de la Ligue de baseball junior de Sherbrooke, qu'ils partagent maintenant avec les Indians, de Sherbrooke. Le Fuller, qui avait la même chance de s'emparer de ce deuxième rang, est maintenant descendu en quatrième position du classement.

Les Canadiens de Coaticook n'ont frappé que trois coups sûrs contre cinq pour leurs adversaires mais ont profité du manque de contrôle des deux lanceurs du Fuller, Gastonguay et Tolhurst, qui ont accordé chacun cinq buts sur balles. Tolhurst a été toutefois débité de la défaite, tandis que Michaud, qui a lancé toute la joute pour le Coaticook, a été crédité de la victoire. Tolhurst avait remplacé Gastonguay à la quatrième manche.

Au dernier voyage au marbre du Fuller, cette dernière équipe a réussi à compter un point, portant ainsi le pointage à 6-4. A ce stage de la partie, il y avait un joueur de retiré et trois hommes sur les sentiers. Fisette s'amena alors au bâton, frappant pour le lanceur Tolhurst. Michaud lui fit mordre la poussière sur trois prises et le frappeur suivant frappa un long coup au champ centre pour le troisième retrait.

Pour les vainqueurs, Péloquin, Simard et Boudreau ont frappé chacun une fois en lieu sûr pour les trois coups sûrs de leur équipe. Pour les perdants, Doyon s'est distingué avec un double et un simple, et Letendre avec un double.

Sommaire

Coaticook	0	0	0	3	0	3	0	—	6	3	4
Fuller	0	0	0	0	3	0	1	—	4	5	1

Le tournoi des membres, au club de golf de Lennoxville

Sherbrooke, 17. — Un premier tournoi de golf réservé exclusivement aux membres du club de golf de Lennoxville, sera disputé demain à partir de midi et tous les membres de ce club des classes ABC peuvent y prendre part moyennant une légère contribution. C'est un tournoi avec handicap qui sera de 18 trous pour les hommes et neuf trous pour les femmes. Ces dernières joueront à partir de 4 h. 30 seulement.

Ce tournoi n'a rien à faire avec les championnats du club qui seront disputés les 27 et 28 août. C'est un tournoi spécial organisé par le capitaine du club, Noël Custeau et dont tous les prix seront gracieusement offerts par Georges Massé.

Il y aura en tout une vingtaine de prix, et ils sont tous magnifiques du premier au dernier. Nombre de membres de ce club, déclarait le capitaine, ne jouent pas dans les compétitions parce qu'ils se figurent qu'ils sont trop faibles. La meilleure façon de s'améliorer est encore de s'enregistrer dans tous les tournois, ajoutait-il, et les membres ont là une occasion merveilleuse de s'habituer à la compétition. C'est un tournoi réservé aux membres seulement. Tous se connaissent et à part ça, c'est un tournoi avec handicap. Les chances sont donc égales pour tout le monde. Les membres nouveaux doivent y participer, et il sera plus facile pour eux ensuite de concourir dans les autres tournois à venir.

La même chose s'adresse aux membres féminins. Le commanditaire ne les a pas oubliées et elles doivent se faire un devoir de participer à ce tournoi à l'issue duquel un thé sera servi à tous les concurrents tant masculins que minins. Le tout se terminera par une soirée récréative au club même.

Que chacun forme son "foursome" et se donne rendez-vous au club samedi.

M. Vaillancourt déplore la désertion des fermes

Stanstead, 17. — Le candidat libéral du comté de Stanstead a déclaré qu'il était pitoyable de voir que 1,500 cultivateurs ont abandonné leurs fermes depuis 1941.

M. Georges Vaillancourt, qui parlait à Stanstead, a souligné que le parti libéral saura apporter l'aide et l'appui nécessaire pour remédier à ce regrettable état de choses.

Le candidat a poursuivi en disant que le programme libéral ne consistait pas en des paroles en l'air, mais un programme bien établi à la suite d'études approfondies depuis plusieurs années par la fédération libérale.

M. Vaillancourt a exposé que le gouvernement de l'hon. Jean Lesage, s'il est porté au pouvoir le 22 courant, développera les revenus possibles des richesses naturelles de la province et, par une sage administration de constructions futures, compte remplir ses promesses très facilement.

Le candidat libéral de Stanstead a ajouté que le parti libéral se proposait même d'acheter l'Hydro-Québec, qui pourrait être acquis au coût de $50 à $60 millions avant qu'il ne soit trop tard, parce que dans quatre ans cette entreprise vaudra $150,000,000.

M. Vaillancourt a aussi parlé de l'éducation et de l'électrification rurale, en expliquant que l'Union nationale s'en donnait tout le mérite.

Des cultivateurs de l'assistance ont répliqué qu'ils devaient payer $130 par mois pour une part, $2.50 pour l'entretien et enfin payer un taux d'électricité deux fois plus élevé que la ville, sans compter qu'ils devaient payer le coût du filage de leur demeure.

"Field Day" du Asbestos Golf and Country Club le 19

Asbestos, 17. — La direction du Asbestos Golf and Country Club a fixé au 19 courant son "field day" annuel. Ce tournoi s'adresse à tous les golfeurs des classes A, B et C de la région et remporte toujours un grand succès.

Le tournoi doit débuter à 8 h. de l'avant-midi et des représentants de tous les clubs de golf de la région doivent y participer.

M. Brousseau veut savoir qui est "M. J.-S. Boudreau"

Sherbrooke, 17. — Le candidat libéral du comté de Sherbrooke a demandé hier soir à M. J.-S. Bourque, le candidat de l'Union nationale, de révéler l'identité de "J.-S. Boudreau" qui a reçu des chèques du gouvernement du Québec au cours des dernières années.

M. Louis-Philippe Brousseau, qui parlait à la salle Ste-Anne de Lennoxville, a également "annoncé" que M. Bourque remettrait un chèque à l'Oeuvre des terrains de jeux de Sherbrooke, lundi prochain, au parc Dufresne de cette ville.

Plusieurs autres personnes ont adressé la parole, dont Me Dewey Zaor qui a dit être en mesure d'affirmer que M. J.-S. Bourque s'est admis vaincu, devant le maire de Sherbrooke, Me Armand Nadeau, dans un hôtel de cette ville, il y a quelques jours.

Boudreau et OTJ

En parlant de J.-S. Boudreau, le candidat libéral a affirmé que cette personne, dont aucun ne semble connaître l'identité sauf M. Bourque, a reçu des chèques de plus de $24,000 et $14,000 en 1958 et 1959. M. Boudreau a demandé à son adversaire de le rencontrer à la télévision comme il lui a déjà demandé et de révéler à la population l'identité de ce J.-S. Boudreau, "dont les initiales ressemblent beaucoup au prénom de M. Bourque lui-même".

M. Brousseau a également mis la population en garde contre une tactique de l'Union nationale. Il a "annoncé" qu'à son assemblée de lundi prochain, au parc Dufresne, M. Bourque s'amènerait à cet endroit avec un chèque de $5,000 dans ses poches pour l'Oeuvre des terrains de jeux de Sherbrooke. Le candidat libéral a dit que son adversaire profiterait de la campagne pour augmenter la subvention provinciale à l'OTJ, "chose qu'il a négligé de faire depuis que le premier octroi de $3,000 a été obtenu grâce à M. Maurice Gingues".

Le candidat libéral a également demandé à M. Bourque de révéler à la population où sont allés les $31,224,000 perçus pour les chômeurs sans prestation, depuis 1945, à même la taxe de la Commission des Liqueurs. Il a par ailleurs demandé aux 7,432 chômeurs, qu'il y avait à Sherbrooke au début de l'année, s'ils ont déjà vu "un seul cent" de cet argent.

M. Brousseau s'en est aussi pris au chef du parti de l'Union nationale, l'hon. Antonio Barrette, qui, dit-il, a prouvé par ses 52 discours prononcés en faveur de M. Diefenbaker qu'il était le chef non pas de l'Union nationale, mais des conservateurs du Québec. Il a ajouté qu'à Joliette, le chef de l'Union nationale a dit qu'il remplirait son devoir vis-à-vis les chômeurs comme en 1931. "Il n'y avait pas d'Union nationale en 1931," a fait remarquer le candidat, et M. Barrette, quand il parle de 1931, parle du parti conservateur".

Autres orateurs

Après avoir affirmé que le régime de l'Union nationale est celui du favoritisme, Me Dewey Zaor a demandé à M. J.-S. Bourque de dire à la population s'il y avait eu des soumissions de demandées pour l'hôpital pour malades mentaux, "l'hôpital que l'on a commencé à construire quelques jours avant les élections et qui a fait l'objet de deux campagnes politiques".

Auparavant, Mme Pierre Beaudry, s'adressant tout particulièrement aux dames présente à l'assemblée, avait souligné plusieurs points du programme libéral, dont la hausse des pensions et la gratuité scolaire à tous les niveaux, même au niveau universitaire. Elle a reproché à l'Union nationale de tenter de faire du "lavage de cerveau" avec ses annonces à la radio, à la télévision et dans les journaux. Elle s'en est aussi pris au parti pour avoir distribué des slogans fabriqués aux Etats-Unis, "ce qui n'aide certainement pas nos industries et nos ouvriers".

L'Association d'aide aux enfants arriérés s'adressera à Québec

Coaticook. — L'Association d'aide aux enfants arriérés de Coaticook et la région a décidé de s'adresser au ministère provincial de la Santé et du Bien-Etre afin d'obtenir l'aide nécessaire pour concrétiser le projet qu'elle a en vue, l'éducation spécialisée des enfants mentalement retardés.

Le groupement a aussi décidé de faire appel à différents corps publics comme les commissions scolaires catholique et protestante de Coaticook, le club Lions et les Chevaliers de Colomb, leur demandant d'appuyer une requête qui serait ensuite signée par les citoyens désireux d'aider le mouvement. Cette requête devrait être adressée par la suite au député et au ministère en question.

Le groupement veut tout faire pour obtenir une classe d'enseignement spécialisé l'automne prochain. Il se présentera de nouveau devant la Commission scolaire pour obtenir un local et même si la chose n'est pas accordée, il est résolu de chercher ailleurs. Il faudra alors envisager de payer un loyer, en plus de professeur. Se basant sur cet ensemble de faits l'Association pourra se préparer un budget et montrer aux autorités l'étendue de ses besoins financiers.

D'autre part, l'Association a décidé de travailler elle-même pour trouver des fonds. Elle vendra des cartes de membres à un prix facultatif afin que les plus fortunés comme les pauvres fassent leur part, selon leurs moyens.

L'Association a également chargé sa secrétaire, Mlle Hélène Hébert d'entrer en contact avec l'Association provinciale, afin de demander son adhésion. M. Gaston-Jean Marie, le président, a également averti les membres du groupe, que lors de la prochaine réunion, il faudra demander les contributions.

"Le mouvement semble très bien lancé et les membres y déploient beaucoup de détermination. Nous travaillons à une oeuvre indispensable, a déclaré M. Jean Marie. Nous avons des projets humainement réalisables et il ne faudrait pas se laisser immobiliser par une question d'argent".

Voie ferrée de montagne

(PC) — Le premier chemin de fer de montagne à crémaillère fut inauguré en 1869 au mont Washington, dans le New-Hampshire.

La déclaration d'un échevin non commentée par le conseil

East-Angus, 17. — Le maire Roland Brousseau et les conseillers municipaux d'East Angus ont préféré ne pas donner leurs commentaires, à la suite d'une déclaration écrite de l'échevin Lucien Olivier, invitant la population à la méfiance.

Le premier magistrat a déclaré hier qu'il était préférable de ne pas donner suite à cette assertion de M. Olivier et de considérer l'incident comme clos.

Le conseiller Olivier a démissionné, comme président du comité d'aqueduc, mardi dernier, parce qu'il prétendait qu'il n'avait pas assez de liberté d'action au sein de son comité et qu'il n'était pas consulté assez souvent.

M. Olivier avait demandé à la population d'East-Angus de se méfier des rumeurs de ceux "qui cherchent à se débarrasser de toute opposition ou surveillance au sein du conseil".

L'échevin Olivier avait demandé au Conseil d'accepter sa démission comme président du comité d'aqueduc ou de lui donner des pleins pouvoirs. Le maire Brousseau avait alors accepté sa démission en disant qu'il remplirait lui-même les fonctions de président de ce comité en soulignant que la question de l'eau à East-Angus était primordiale.

M. André Lupien, président du Jeune commerce de Richmond

Richmond, 17. — M. André Lupien a été élu hier soir président du Jeune commerce de Richmond pour l'exercice 1960-61.

Les autres membres de l'exécutif de la Chambre sont M. Guy Lefebvre, 1er vice-président; M. Rene Letourneau, 2e vice-président; M. Guy Lefebvre, trésorier. Le président a choisi Jérôme Desmarais comme secrétaire.

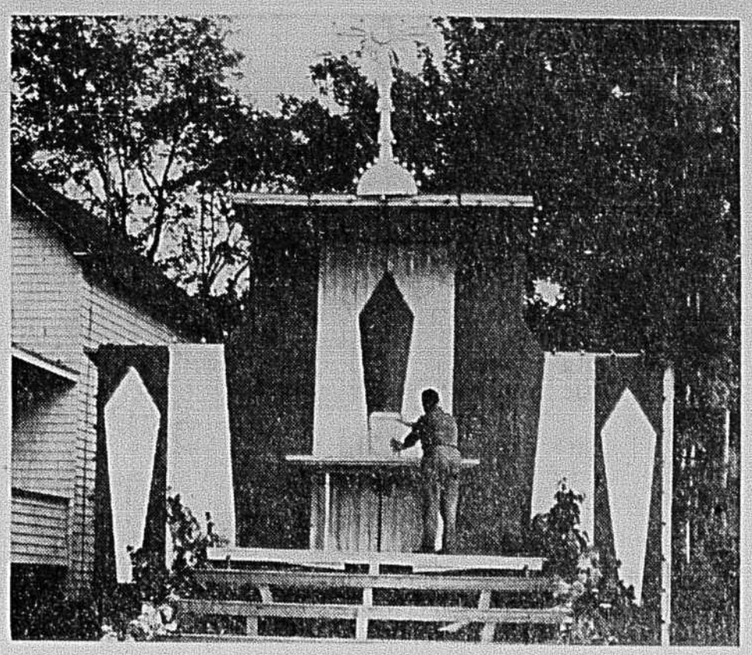
Le bureau de direction se compose de M. Jean-Paul Perrault, chef-directeur, et de MM. Jacques Allard, Denis Girardin, Jean-Guy Fleury et Jean-Guy Bissonnette, directeurs.

Guy Lefebvre, le seul candidat qui se présentait contre André Lupien à la présidence, a demandé de nouvelles élections au président d'élection en alléguant que plusieurs membres qui avaient voté n'étaient pas en règle avec la Chambre.

A la demande d'un membre du Jeune commerce, Lefebvre a été obligé de déclarer qu'il n'était pas en règle lui-même et l'incident est demeuré clos.

MM. Wilfrid Lupien et Claude Brouillette agissaient respectivement comme président et secrétaire d'élection.

Le président et le vice-président régional, MM. A. St-Hilaire et Louis-David Paré, assistaient à cette réunion du Jeune commerce.



LE REPOSOIR — Plusieurs centaines de fidèles se sont prosternés hier devant le Très-Saint-Sacrement à l'occasion de la Fête-Dieu, célébrée dans plusieurs paroisses de l'archidiocèse de Sherbrooke. Cette photo montre le reposoir qui a été érigé dans la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire, à Sherbrooke.

Ordre du défilé du 24 juin, à Warwick

Warwick, (N.F.) — La ville de Warwick se prépare à recevoir dignement la population de la région des Bois-Francs, à l'occasion de la célébration de la St-Jean-Baptiste, le 24 juin. Sous la présidence de M. George Goggin, président de la section locale de la SSJB, tous les comités se sont réunis pour tracer les dernières lignes du programme.

Voici l'ordre du défilé adopté: 1—Le major J.A. Gingras; 2—Le drapeau de la province; 3—Le drapeau de la SSJB; 4—Les officiers de la circulation municipale, provinciale; l'abbé Lucien Roberge, curé de la paroisse, M. Georges Goggin, président; 2e voiture: le maire Roland Boulanger et le maire Philippe Pépin; 5e voiture: M. et Mme George Goggin, Roland Boulanger et Philippe Pépin; 7—Char allégorique d'Arthabaska: la rentrée des classes; 8—Les drapeaux de la Société des artisans; 9—Les unités de la 13le batterie de campagne sous le commandement du major Pierre Boldue; 10—Char allégorique de Princeville—vive la caisse scolaire; 11—Les Filles d'Isabelle; 12—Char allégorique de Plessisville—"Vive l'art ménager"; 13—Les cadets et majorettes de Victoriaville; 14—Les drapeaux Lacentdaire et Ste Jeanne D'Arc; 15—Char allégorique de Victoriaville: "La remise des diplômes"; 16—La Garde paroissiale de Princeville; 17—Les drapeaux des Ligues du Sacré-Coeur; 18—Char allégorique d'Arthabaska: "L'avenir à la jeunesse active"; 19—L'Union musicale de Plessisville; 20—Le représentant du Comité d'initiative des Bois Francs; 21—Char allégorique de Warwick: "La Filature"; 22—Les drapeaux de l'UCC, UCF et JIC; 23—Garde paroissiale Ste-Victoire; 24—Char allégorique de Warwick: "A chaque citoyen sa propriété"; 25—Les drapeaux de la JOC et JOCF; 26—Les officiels de 5 villes soeurs;

27—Char allégorique de Plessisville: les spécialisons notre agriculture; 28—La Garde paroissiale des Ste-Martyres; 29—Les drapeaux des scouts; 30—Char allégorique de Princeville: favorisons les produits de chez nous; 31—Les drapeaux des Chevaliers de Colomb; 32—La Garde paroissiale d'Arthabaska; 33—Char allégorique de Victoriaville; 34—Le drapeau du Club Aramis; 35—Les scouts catholiques et les guides; 36—Char allégorique de Warwick: les 5 villes soeurs; 37—La Garde paroissiale de Warwick; 38—Char allégorique de Warwick: St-Jean-Baptiste; 39—La cercle musical St-Médard de Warwick.

Les jeunes filles qui représentent les cinq villes soeurs seront: Mlles Jacqueline Rousseau, pour Plessisville; Nicole St-Cyr, pour Princeville; Claire Martin, pour Victoriaville; Jacqueline Blanchette, pour Arthabaska et Aline Nappert pour Warwick.

Le contrôle de la circulation, route no 8, a été confié à la police provinciale et dans la ville, au corps des Frontiersmen. Pour prévenir tout retard dans le début de la parade, la direction demande à ceux et celles qui devront prendre rang de se rendre à bonne heure sur le terrain, à la manufacture Roland Boulanger, pour éviter certains embouteillages presque inévitables à la dernière minute.

Le départ sera commandé par M. Jean Marcotte, maître de cérémonie et le retour sera agrémenté au terrain de jeux de quelques pièces musicales interprétées par le Cercle musical de Victoriaville, qui prendra place dans le kiosque. Le lieu de rendez-vous de chaque corps pour la parade sera dûment annoncé par le commandant de ce corps et chacun devra s'y rendre.

La circulation fait 2 blessés

Sherbrooke, 17. — Deux accidents de circulation, dont un "hit and run", ont fait deux blessés, hier, à Sherbrooke.

M. Louis Lemaire, âgé de 47 ans et domicilié au 17 de la rue Depôt à Lennoxville, a été blessé par un chauffard alors qu'il était à réparer un camion en face du 1424 de la rue Belvédère, hier soir, vers 6 h. 35. Conduit à l'hôpital General St-Vincent-de-Paul, il a été traité pour différentes lacérations et contusions.

Serge Nicol, fils de M. Fernand Nicol, domicilié au 344, de la 8ème avenue sud, à Sherbrooke, a dû être traité pour des abrasions, après avoir été frappé par une automobile, plus tard dans la journée.

Golfeuses de l'endroit à l'honneur

"Field day" féminin au club de golf de Thetford

Sherbrooke, 17. — Trois golfeuses du club de golf de Thetford Mines ont remporté les honneurs du premier "field day" féminin de la zone des Cantons de l'Est, qui s'est déroulé mercredi au club de cet endroit. Deux autres "Field day" seront bientôt disputés dans la région, un au club de Lennoxville et le deuxième au Sherbrooke Country and Golf Club.

Ces "field day" ne comprennent pas le tournoi des Cantons de l'Est féminin qui sera joué cette année à Drummondville, et le tournoi junior féminin qui doit être disputé à Asbestos prochainement. Il y en aura un autre également au Sherbrooke Country Club.

Ce sport connait un essor prodigieux tant du côté féminin que du côté masculin et la direction de l'E.T.G.A. (Eastern Townships Golf Association) a décidé d'organiser des tournois féminins autant qu'il est possible de le faire afin de promouvoir ce sport encore plus chez la gent féminine.

Malgré une pluie qui n'a pas cessé de tomber une seconde durant le match, Mlle O. Paré, du club de Thetford Mines, est "entrée" avec un pointage brut de 46 remportant ainsi les honneurs de la classe "A". Ses deux plus proches rivales ont été Mmes Rita Custeau et Kay Thompson, du club de Lennoxville, qui ont terminé ex-aequo avec un brut de 51.

Dans la classe "B", une autre golfeuse de Thetford, Mlle Thérèse Filion, a pris la vedette avec un pointage brut de 53, tandis que Cons Setlakwee, de Thetford également, décrochait la palme dans la classe "C" avant un brut de 63.

En ce qui concerne les pointages nets dans les trois classes ABC, Mlle J. Bonnett, de Granby, Mmes B. McPherson et R. Gosselin, de Sherbrooke, ont remporté les honneurs avec des pointages respectifs de 39½, 43½ et 44. Malgré une température des plus maussades, une quarantaine de concurrents ont pris part à ce premier tournoi féminin des Cantons de l'Est qui s'est terminé par la distribution des prix et un thé servi au club de Thetford Mines.

LA "TRIBUNE"

SUITE DE LA PAGE 34

et chacune des parties a quelque peu cédé sur deux.

Ainsi, les employés de 15 ans de service obtiendront droit à trois semaines de vacances payées. Le syndicat le réclamait pour les employés de dix ans de service.

Le syndicat a eu gain de cause sur le maintien des fêtes religieuses de l'ancien contrat et la rotation du congé du samedi matin pour les employés de la publicité. La demande initiale était de la semaine de cinq jours pour tous.

Par ailleurs, le syndicat a laissé tomber ses revendications sur le paiement d'une partie de l'assurance-commerciale des employés autorisés à utiliser leur voiture et sur l'octroi de trois augmentations au lieu de deux d'un an et demi sur le contrat de trois ans.

Cinéma

ASBESTOS

Cinéma d'Asbestos — "Attaque", "Filous et Cie"

COATICOOK

Théâtre Opéra — "Home from the Hill" et "Two Reelers"

LAC-MEGANTIC

Théâtre Bijou — "Les grandes familles"; "Le cavalier solitaire".

MAGOG

Théâtre Centre — "Le temps d'aimer et le temps de mourir"; "L'ange et les mauvais garçons".

Théâtre Magog — "The Mummy"; "Born to Be Loved".

RICHMOND

Théâtre Myra — "Snowfire"; "The Littlest Hobo".

SHERBROOKE

Cinéma de Paris — "Les aventures du Mékong"; "Fernand Clochard".

Théâtre Capitol — "I crière les volets clos"; "Miami, capitale du vice".

Théâtre Rex — "Godzilla, une fille dangereuse"; "Go Johnny, Go".

Théâtre Premier — "Cha, cha, cha, boum"; "Lineup"; "Gunmans Walk".

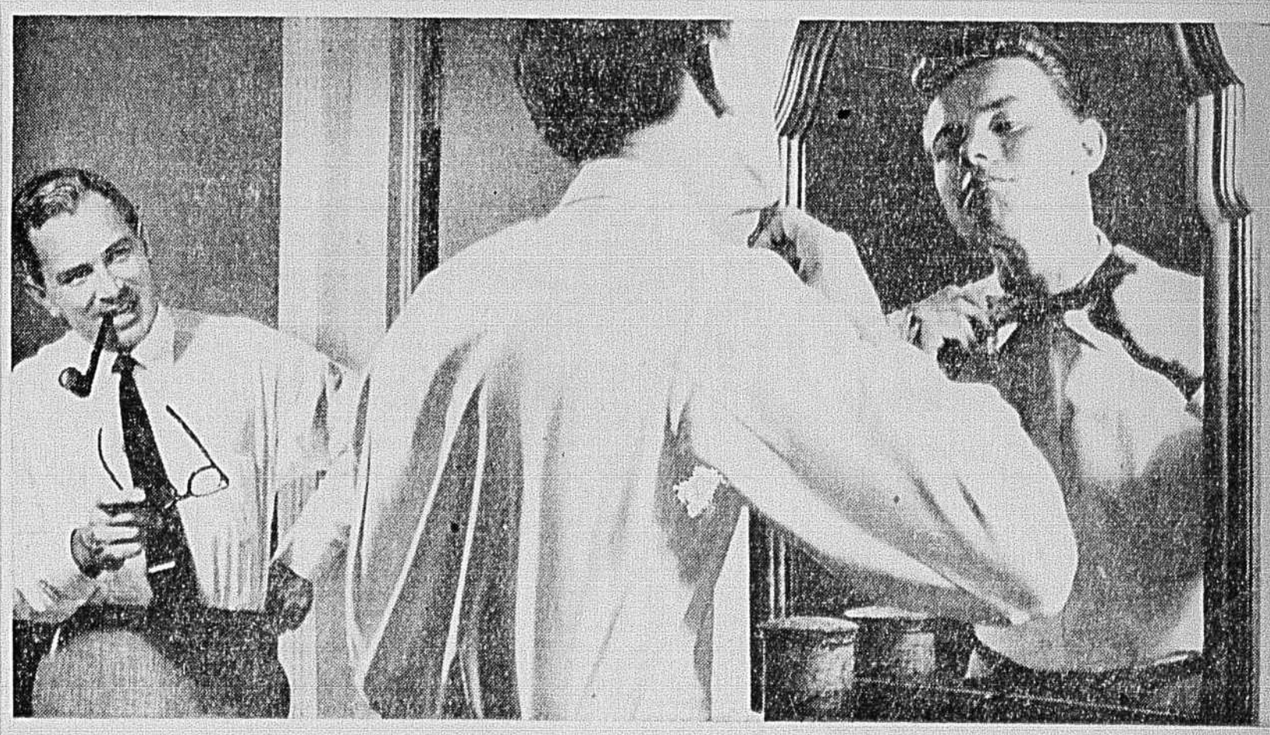
Théâtre Grenada — "Home from the Hill"; "When Comedy Was King".

WINDSOR

Théâtre Loma — "Les jeux dangereux"; "Le vieil homme et la mer".

Travaux exposés à Victoriaville

Victoriaville, (N.F.) — L'exposition annuelle des travaux d'élèves de l'Ecole des métiers de Victoriaville, aura lieu dimanche et lundi les 19 et 20 juin. Le directeur et les professeurs de l'école invitent le public à visiter cette exposition de 1 à 5 heures de l'après-midi et de 7 à 9 heures le soir.



Les joies et les peines de la paternité

Le monde est en constante évolution. Les découvertes changent continuellement notre conception du monde. Les nouvelles inventions nous émerveillent. Notre mentalité évolue.

Cependant, certains phénomènes paraissent être plus stables. Les joies et les peines de la paternité, par exemple, semblent demeurer les mêmes à travers les temps. A la fois espoirs et craintes . . . désirs et inquiétudes . . . existe-t-il dans la vie de l'homme un instant plus grave, plus solennel et plus ennoblissant que celui où il devient père?

Auprès de qui le jeune homme recherche-t-il . . .

. . . les conseils nécessaires pour se diriger sûrement dans la vie?

. . . les directives qui le guideront dans le domaine de la pensée?

. . . la constance de la volonté et l'estime de la bonté?

. . . les leçons et les exemples qui conduisent à la sagesse?

. . . le secours contre tout danger?

Auprès de qui . . . sinon du père . . . Car le père est responsable de la vie . . . il est le symbole de la force.

Les joies et les peines de la paternité semblent les mêmes de génération en génération. Elles jaillissent d'une source intérieure aussi vieille que l'instinct. Le père doit être avant tout lumière et sagesse . . . sagesse de la pensée, du verbe et de l'action, et l'une de ses plus belles qualités, c'est la pratique de la sobriété en toutes choses . . . y compris la dégustation du whisky. Voilà ce que désirait souligner la Maison Seagram, à l'occasion de cette Fête des Pères 1960. Que cette fête soit une source d'enrichissement, pour vous et votre progéniture.

LA MAISON SEAGRAM

Joseph E. Seagram & Sons Ltd., Montreal, Quebec.

DRUMMONDVILLE BOIS-FRANCS

BUREAU DE DRUMMONDVILLE: 316A, RUE HERIOT — TEL.: GR. 8-2589

BUREAU DE VICTORIAVILLE: 68 OUEST, RUE NOTRE-DAME — TEL.: PL. 2-4579

Au cours de juin

Expositions sur l'art ménager, à Drummondville

Drummondville. (A.B.) — Au cours du mois de juin, M. Ls-Philippe Bédard, directeur général des études, fut invité avec son épouse, à visiter des expositions de travaux de tricot, de couture, de broderie exécutés par les élèves des écoles Garceau, St-Joseph, Ste-Marie et Ste-Thérèse. Dans toutes les écoles, ces expositions furent on ne peut plus intéressantes. Les professeurs, soeur Irène-de-Jésus, Mlles Pierrette Furesne, Françoise Dionne, Anne-Marie Lauzière et Alice Rheault, en collaboration avec les directrices et les titulaires des écoles, ont montré beaucoup de savoir-faire et d'ingéniosité pour faire valoir l'excellent travail de nos étudiantes. Les nombreux parents et autres visiteurs qui se sont rendus à ces expositions ont pu admirer parmi ces travaux des élèves de la 3ème à la 11ème année, des pièces de confection : robes, couvre-tout, jupes, blouses, tabliers, napperons; des morceaux de tricot : bas, gants, mitaines, foulards, bonnets, gilets, centres de table; des broderies : centres, motifs appliqués, etc... Les timides débuts des fillettes de 7 et 8 ans reposaient fièrement à côté des travaux plus élaborés des grandes. Chaque classe avait son kiosque avec décors et poupées-mannequins, le tout reflétant le bon goût et la personnalité du professeur et des élèves. Pour sa part, le directeur des études se réjouit de l'intérêt que portent aux sciences domestiques les professeurs spécialisés et les élèves.

Dans toutes les écoles, le programme est enseigné avec beaucoup de compétence et de conscience professionnelle. Messieurs les commissaires apprendront avec joie que les sommes d'argent versées au compte de l'enseignement des sciences domestiques dans nos écoles, sont très appréciées. En effet, les succès obtenus, cette année, chez les filles, pour l'enseignement ménager, sont fort encourageaonts. Partout, on s'efforce de donner aux étudiantes une formation qui les prépare vrai-ment à leur vie de femme. A l'instar de plusieurs cités de la province, Drummondville possède des écoles avec des locaux attrayants pour les classes d'art culinaire et de couture. L'outillage, l'ameublement de ces classes nécessitent des dépenses, il va de soi, mais les objectifs proposés par les cours d'arts ménagers défendent des valeurs intimes familiales que nous ne pouvons sacrifier impunément. L'éducation constitue le plus bel, et pour plusieurs d'entre nous, le seul héritage que nous puissions léguer à nos enfants. Faisons-les donc profiter au maximum de tous les cours que présente le programme scolaire actuel. Les jeunes filles s'enrichiront au double point de vue intellectuel et moral.



MINCE RESERVE POUR L'INDIGENCE — En dépit d'un zèle remarquable déployé par des Filles d'Isabelle de Victoriaville, le vestiaire diocésain des vêtements usagés au Centre catholique devient un endroit où l'indigence réussit encore à subvenir aux besoins indispensables de quelques familles pauvres. On voit ici des dames classant quelques articles de vêtement sur les tablettes dépourvues de matériel. Cette pauvreté d'accommodation a même provoqué des scènes désolantes, alors que des mères de nombreuses familles, vivant dans la pauvreté, ont exprimé amèrement leur chagrin de ne pouvoir trouver ce dont elles avaient besoin. Et la faute ne repose pas sur ces femmes bénévoles qui consacrent plusieurs heures par semaine pour secourir des familles indigentes. Aussi, un appel est lancé à toute la population de Victoriaville de ramasser tout vêtement usagé, qui ne sert plus, ou de mettre de côté tout don en argent. Même si le vestiaire est fermé durant les mois de juillet et août, sur un appel téléphonique, Mlle Marguerite Lavallée, PL. 2-6957, donnera une ligne de conduite à suivre pour disposer des bienfaits que les généreux donateurs voudront bien faire servir.

La ballerine J. Northcote sera à Drummondville

Drummondville. (A.B.) — La ballerine Jaqueta Northcote, des Grands Ballets Canadiens, sera en vedette demain soir à Drummondville lors du treizième spectacle annuel de ballet donné par les élèves de l'Académie de ballet de Drummondville. Le spectacle sera présenté à l'auditorium du high school, à 8 h. 30, demain soir, sous la direction de Mme Euclide Proulx, directrice de l'école, et Mme Lise Gagnier, professeur. Un artiste invité sera M. Georges Bérard, ex-professeur à Drummondville et directeur artistique et fondateur de la Compagnie des ballets de Québec Inc. Mlle Jaqueta Northcote pourra être présentée en spectacle à Drummondville grâce à une permission spéciale des Grands Ballets Canadiens. Elle est ancienne élève de l'école de Drummondville et depuis, membre de la compagnie célèbre.

Premier concert à Coaticook dimanche

Sherbrooke. — L'harmonie de Coaticook commencera officiellement son activité estivale dimanche. Elle participera d'abord à deux défilés de la Fête-Dieu, celui de St-Marc, après la grand-messe, et celui de St-Jean l'Evangéliste, à St-Edmond, dont le reposoir sera au collège, le dimanche soir.

Après ces cérémonies, l'harmonie présentera son concert d'ouverture au kiosque du parc Chartier.

Son directeur musical, M. Laurier Vincent, a préparé pour la circonstance un programme de choix. Malheureusement, il ne sera pas encore possible de voir les musiciens dans leurs nouveaux uniformes, ceux-ci n'étant pas encore tous disponibles.

Religieux décoré du Mérite scolaire

Warwick. — Le comité catholique a reconnu le dévouement à l'oeuvre de l'éducation et les succès du Rév. Frère Albin Marie, I.C., en lui conférant le titre de membre "bien méritant" ou d'officier de l'ordre du Mérite scolaire. Avec le secrétaire du comité, M. Roland Vinette, ses collègues à l'Académie St-Médard de Warwick lui offrent de chaleureuses félicitations.

Pour travaux publics

Achat de plusieurs bandes de terrain à Drummondville

Drummondville. (A.B.). — Plusieurs terrains ou bandes de terre ont été achetés par la ville de Drummondville pour permettre la continuation de certains travaux publics. A la dernière réunion du Conseil municipal, le maire Marier et le greffier Montplaisir ont été autorisés à signer les contrats en cause. Il a été proposé par l'échevin Maurice Sigouin l'acte de vente par M. Alexandre Lauzière à la ville, d'une partie du lot 6-3 pour l'agrandissement de l'usine de filtration passé devant Me Paul-H. Moisan, notaire. Le Conseil a également pris connaissance d'un projet d'acte de vente aux termes duquel M. Napoléon Leclerc vendait à la ville un immeuble composé du lot no 163 et d'une partie du lot 162b du cadastre officiel, d'un total de 562, 414 pieds carrés pour la somme de $56,241.40. Le Conseil a aussi autorisé le maire à signer le contrat de vente par lequel M. Albert Madore vend à Drummondville les lots 25-6 et 7 du quartier ouest de la ville pour la somme de $10,000. Ce terrain est situé en retrait de la rue Hériot et sert depuis plusieurs mois comme terrain de stationnement au quartier des affaires.

Elargissement du 4e rang

Depuis plusieurs mois, la voirie provinciale refusait de prolonger le pavage sur le quatrième rang de Grantham à cause de la largeur inférieure de cette voie. Le Conseil vient de se porter acquéreur de trois bandes de terre situées en bordure de ce rang rural. De M. Joseph Eugène Marchand, la ville a acheté des terrains des lots 146-241 pour la somme de $500; de M. Raoul Lacasse, une lisière de terrain de vingt-six pieds de largeur sur une longueur de 95 a coûté $700 tandis que M. Emile Comeau s'est départi de 500 pieds carrés de terre pour la somme de $500. Ces achats vont permettre à la ville d'élargir le quatrième rang et recevoir les travaux d'asphalte promis par le gouvernement provincial. La compagnie de téléphone Bell, qui détenait un droit de servitude sur une partie de la terre Lamothe, s'est dit consentente à donner à la ville une mainlevée de cette servitude sur paiement d'une somme de $75. Une proposition de l'échevin Raymond Luneau a autorisé les officiers de la ville à signer les documents à cet effet.

Estimateurs

Conformément à l'article 106 de la loi des cités et villes, Drummondville a nommé ses estimateurs pour la présente année. Le bureau des estimateurs sera formé de MM. Alonzo Malouin, Raoul Gamache et Wilfrid Faucher. Les estimateurs ne feront qu'une revision de l'évaluation et recevront pour ce travail les honoraires de $8 par séance. Il est proposé par l'échevin Maurice Sigouin que la ville consente à l'oeuvre des terrains de jeux un octroi de $5,000.00 afin de l'aider dans son travail d'organisation pour la présente année. Ce montant sera réparti en trois tranches payables les 15 juin, 15 juillet et 15 août 1960.

Le conseil a pris connaissance d'une mise en demeure produite par M. Henri Paquin, 137A boulevard Garon, dont la fillette a subi des brûlures graves le 25 mai. M. Paquin tient la ville responsable de ces blessures. Après avoir pris connaissance du rapport de police en marge de cette affaire, le Conseil en vient à la conclusion unanime que la ville n'a encouru aucune responsabilité et qu'il y a lieu de rejeter la réclamation de M. Paquin.

En rapport avec l'utilisation du dépotoir par certains camionneurs d'une municipalité voisine, l'échevin Bibeau recommande au greffier de bien vouloir avertir les autorités de cette municipalité d'avoir à observer les règlements qui régissent l'utilisation du dépotoir, afin que cet endroit soit tenu selon les exigences du ministère de la Santé.

M. Armand Tardif, 411 boulevard St-Joseph, réclame à la ville un montant de $1,750.00 pour dommages causés à sa propriété par suite de l'éclatement d'un tuyau d'aqueduc le 12 janvier 1960. Avant de prendre une décision en cette affaire, le Conseil a prié l'échevin Arthur Fortin de faire l'examen des lieux afin d'évaluer les dommages et établir la responsabilité de la ville, si telle responsabilité existe.

Engagements de personnel

Le président du comité de la police, M. Antonio Baril, a proposé l'engagement de M. Guy Leblanc, candidat à la fonction de policier. Le candidat a passé avec succès les examens requis et il sera engagé cadet policier à compter du 23 juin au salaire prévu par la convention. Continuant leurs commentaires dans la même veine, les échevins ont consenti une augmentation de 5 cts l'heure à compter du premier juillet aux employés de la Bibliothèque municipale, Mlles Hermance Généreux, Florence Dumaine et Claire Tremblay. L'échevin Joseph Bibeau a proposé que la ville engage, durant les mois de juillet et août, cinq étudiants pour du travail général à la Bibliothèque municipale.

Entrainement de la garde de Princeville

Princeville. — Les membres de la garde paroissiale St-Eusèbe de Princeville suivront un entrainement spécial au cours des prochaines semaines, sous la direction du capitaine Ferdinand Fournier, commandant, en préparation de plusieurs événements.

Une inspection des gardes en uniforme a été faite par les officiers au cours d'une réunion générale, qui a eu lieu au centre des loisirs, sous la présidence du capitaine Raymond St-Pierre.

On remarquait également le capitaine-abbé Claude Baril, chapelain. Un rapport fut présenté sur la réunion des officiers de l'état-major de l'UDGPC, qui eut lieu au Cap-de-la-Madeleine et portait sur l'étude du programme du congrès annuel. Les délégués locaux étaient le capitaine Ferdinand Fournier, le lieutenant Gilbert Gervais, vice-président, le sous-lieutenant Roch Turgeon, secrétaire, et le sous-lieutenant René Séguin, trésorier. Le publiciste, M. Pierre Paquin, a donné sa démission parce qu'il va demeurer à Victoriaville. Cette vacance sera comblée plus tard.

Une réunion du comité de placement à Drummondville

Drummondville. (A.B.) — La prochaine réunion du comité local de placement aura lieu lundi soir, à 4 h., le 20 juin. L'invitation vient d'être lancée aux journaux membres de ce comité par M. Raymond Paul, officier des relations extérieures. La réunion sera tenue dans la salle de conférence du bureau du Service national de placement de la Commission d'assurance-chômage. Elle sera sous la direction de M. Paul-D. Normandeau, ing. p., président du comité local de placement. L'agenda n'a pas été dévoilé. De plus, on croit que c'est la dernière assemblée avant les vacances.

Salaire augmenté de 16 cents l'heure à la Dominion Glass

Environ 1,000 employés de la compagnie Dominion Glass obtiennent une augmentation de salaire de 16 cents l'heure et d'autres bénéfices à la suite de la signature d'une nouvelle convention collective de travail.

L'entente, valide pour deux ans, a été conclue entre la compagnie et le Syndicat international des ouvriers du verre et de la céramique (CTC), après qu'un tribunal d'arbitrage eut fait une recommandation unanime acceptée par les deux parties.

Le tribunal d'arbitrage était présidé par M. Jean-Réal Cardin, directeur du département de relations industrielles de l'Université de Montréal. M. Fernand Daoust agissait comme arbitre syndical et M. Jean H. Gagné, comme arbitre patronal.

La nouvelle convention collective accorde une augmentation générale des salaires de 12 cents l'heure, à compter de la date de la signature et une autre augmentation de 4 cents après un an.

Les ouvriers qui étaient à l'emploi de la compagnie à la date d'expiration de la convention précédente, soit le 12 août 1959, recevront chacun une somme de $250 en guise de rétroactivité. Ceux qui ont été embauchés après cette date recevront une somme proportionnelle au temps travaillé.

Les ouvriers qui travaillent sur les équipes rotatives auront dorénavant une semaine de travail de 42 heures, au lieu de 42.67 heures et recevront une hausse additionnelle de leurs taux de salaire de 1.58 p. 100, comme compensation.

La convention collective comprend aussi un congé payé additionnel, pour faire un total de huit.

L'an prochain, les employés ayant 25 ans de service auront droit à quatre semaines de vacances.

Le travail du dimanche est rémunéré au taux de 150 p. 100. Tous les nouveaux employés doivent payer les cotisations syndicales.

Les primes pour le travail de nuit sont de six et huit cents, au lieu de quatre et six cents.

Des rajustements de salaire variant de 1½ cents à 10 cents seront accordés à diverses catégories d'ouvriers. Une somme de $40,000 sera consacrée à ces rajustements.

La compagnie double ses contributions au plan d'assurance des employés qui seront dorénavant de $2.29 pour un célibataire et de $5.28 pour une personne mariée.

Pas de parade de la St-Jean, à Richmond

Richmond, 17. — La journée du 24 juin ne sera pas marquée dans la ville de Richmond par la traditionnelle parade de la Saint-Jean-Baptiste, comme à l'habitude.

Le président de la SSJB locale, M. J.-E. Richard, a annoncé hier que les seuls manifestations consisteront en une messe, célébrée dans la cour du collège des frères du Sacré-Coeur, à 10 h., de l'avant-midi, et d'un feu d'artifice, qui aura lieu sur le terrain de l'exposition, le 25 juin. Ce feu sera suivi d'un programme de danses du bon vieux temps.

M. Richard a déclaré que s'il n'y avait pas de parade à Richmond, cela était attribuable au manque de temps des différentes organisations de la ville, pendant la période qui précède les élections provinciales.

Ouverture de la colonie de vacances

Drummondville. (A.B.) — La colonie de vacances ouvrira ses portes dimanche après-midi, à 2 h. Cette nouvelle a été annoncée hier par M. Gérard Gendron, responsable du chalet.

Cette colonie de vacances est dirigée par la Jeunesse ouvrière catholique. Les terrains adjacents disposent d'espaces considérables pour le pique-nique et le lunch. La rivière St-François est à proximité pour la baignade. Au cours de l'après-midi, des compétitions sportives seront organisées. Des parties de balle entre "les jeunes et les vieux" sont aussi cédulées. Un souper aux fèves sera servi à 6 h.

Cinéma

VICTORIAVILLE

Laurier: Aujourd'hui et demain, La famille Trapp; La revanche de Robin des bois.
Victoria: Aujourd'hui et demain, L'homme et l'enfant.
Warwick: Demain, L'ardente gitane; L'ange du ring.

PRINCEVILLE

Princess: Demain, Le calvaire d'une mère; Actualités françaises.

PLESSISVILLE

Plessis: Aujourd'hui et demain, A deux pas de l'enfer; Tous peuvent me tuer.
Colonial: Aujourd'hui et demain, Le navire des filles perdues; Années dangereuses.



ROSIERS

Grande VENTE à 50% de réduction

(jusqu'au 18 juin)

130 variétés — Hybrides de the, floribundas, grandiflora, Brownell et grimpants. Beaux plants de pépinière, 2 ans No 1, mousses et étiquetés séparément, bien conservés dans notre chambre froide.

Incluse dans cette offre est notre collection spéciale de 16 rosiers H.T. Nouveaux prix: une collection (16) pour $10.00; 2 collections (32) pour $19.50; 3 collections (48) pour $28.50; 4 collections (64) pour $37.00; 5 collections (80) pour $45.00. Prix F.O.B. magasin. Pour livraison dans Montréal ou pour expédition par express, ajouter 10 cts par rosier pour frais d'emballage.

Magasin et pépinière présentement ouverts de 8 a.m. à 6 p.m. du lundi au mercredi, jusqu'à 9 p.m. le jeudi et vendredi, et 5 p.m. le samedi

W.H.PERRON & CIE LIMITÉE

515 BOUL. LABELLE, L'ABORD A PLOUFFE, P.Q. (Montréal 40) TÉL. MU. 1-1615

Juges chez les jeunes agriculteurs

Princeville, (N.F.) — Des juges ont été choisis au sein du nouveau cercle de jeunes agriculteurs formé à Princeville il y a quelques jours, à l'occasion d'une première réunion de l'exécutif chez le secrétaire M. Michel Daigle. Les 12 titulaires seront à l'oeuvre, lors d'une grande journée champêtre, qui se déroulera à Victoriaville le 25 août prochain où se tiendra un ralliement régional. Les délibérations étaient dirigées par M. René Gagné.

On a étudié la question d'un local approprié aux réunions générales. Une décision définitive sera prise à la première assemblée, de même qu'on décidera d'une date fixe mensuelle. La séance plénière prévue aura lieu le 28 à 8 heures au centre paroissial.

Ecole des Métiers d'Asbestos: remise des DIPLOMES

Asbestos, 17. — Les trente finissants de l'Ecole des Métiers d'Asbestos ont participé, mercredi soir, à leur cérémonie de collation des diplômes, à la salle paroissiale St-Aimé.

Cette cérémonie suivait le traditionnel souper d'adieu, réunissant élèves et professeurs, et précédait la remise des prix.

Au cours de la journée précédente, quelque 300 visiteurs ont défilé dans les différents ateliers de l'école pour se rendre compte du travail pratique accompli par les élèves d'Asbestos et de la région, qui fréquentent cette institution.

Invité à prendre la parole, M. Pat Shea, officier des relations extérieures de la Canadian Johns-Manville, a félicité les finissants de leurs succès, et il leur a rappelé que leur travail de préparation à la vie n'était pas terminé avec la remise du certificat mais qu'ils devaient s'adapter aux différentes conditions de travail de leur milieu et profiter de leurs études.

Parmi les personnalités qui ont assisté à cette cérémonie, on remarquait le maire Gaston Théroux, le frère Théofrédus, directeur de l'école St-Aimé, l'abbé Charles-Eugène Doyle, aumônier de l'Ecole des Métiers d'Asbestos, M. J.-L.-P. Lambert, directeur de l'école, ainsi que les représentants de plusieurs organismes de la ville.

Pas de 12e spéciale pour les jeunes filles, à Granby

Granby (DNC) — Le département de l'Instruction publique de Québec a refusé à la Commission scolaire de Granby la permission de faire une douzième année spéciale à l'intention des jeunes filles de la ville, désireuses de se perfectionner en langue anglaise.

C'est ce que nous a révélé M. Marc Leclerc, président de la Commission scolaire de Granby, qui a ajouté que le département exigeait que le nouveau programme soit mis à l'essai avant de songer à une douzième année spéciale de langue anglaise.

A la suite de cette déclaration, M. Guertin a suggéré qu'une résolution officielle en ce sens soit formulée au prochain congrès de la Fédération des commissions scolaires, précisant qu'il fallait insister afin d'obtenir cette année spéciale. Mais M. Leclerc doute de la réussite de cette suggestion étant donné que la réponse du département de l'Instruction publique semble formelle.

Lors de la dernière assemblée des deux chefs de partis politiques

Manifestation possible de Québécois pour obtenir la revision de la loi qui régit les compagnies de finance

Québec, (J.-C. L.) — Il est possible qu'un groupe de citoyens de la ville de Québec et des environs assistent à la dernière grande assemblée politique des deux chefs de partis politiques dans la région de Québec dans le but de manifester de façon paisible et d'obtenir de chacun des chefs de partis l'engagement de reviser, une fois au pouvoir, la loi qui régit les compagnies de finance de sorte qu'elles soient dorénavant tenues à se porter en quelque sorte garant de l'authenticité des organisations commerciales qu'elles acceptent de financer.

Cette démarche qui serait entreprise par quelque 125 Québécois victimes de la "fraude des machines à tricoter" et leurs sympathisants ferait suite à l'échec que le même groupe a subi en présentant une requête au procureur général de la province à cet effet.

Ce projet de manifestation nous a été révélé par M. J. M. Weir, qui s'occupe depuis près d'un an d'obtenir justice pour les victimes de la "fraude des machines à tricoter" et tente de régler le problème de toutes les fraudes du genre en faisant changer la loi à cet effet.

Le système actuel

De par les dispositions actuelles de la loi, comme nous l'expliquait M. Weir, une compagnie de finance peut financer toutes les opérations d'une organisation commerciale quelconque sans être obligée de voir à ce que le contrat passé entre l'organisation et son client soit rempli. Elle n'a aucune responsabilité à l'égard de ce contrat.

"Cela permet, comme dans le cas "des machines à tricoter" à quelques individus mal intentionnés d'acheter quelque 6,000 machines d'une valeur de $50, de les vendre à $400 à de pauvres gens intéressés à accroitre leur revenu, en promettant d'acheter tout ce que les clients produiront à l'aide de la machine, de retirer de ces opérations un profit brut de quelque $2,000,000 et de disparaitre sans être retrouvables.

Les gens restent avec une machine d'une valeur de $50 sur les bras, pour laquelle ils doivent continuer de payer la compagnie de finance avec laquelle la pseudo-compagnie faisait affaire jusqu'à concurrence de $400.

Dans la ville de Québec et les environs, 125 personnes ont déclaré avoir ainsi perdu $400. Les victimes connues de la même fraude se chiffrent à 180 dans la région du lac-St-Jean, à 89 dans celle de Rimouski, à 30 dans celle de Gaspé et à au moins 1,000 dans celle de Montréal. Il semble qu'en tout, la pseudo-compagnie a vendu 6,000 de ces machines dans la seule province de Québec.

Or il est impossible de retrouver qui que ce soit des organisateurs de cette affaire d'or. Et, naturellement, les compagnies de finance qui ont avancé les fonds à ces escrocs continuent d'exiger les paiements de tous ceux qui se sont fait prendre.

Ce qu'ils réclament

Centre les compagnies de finance, qui ne sont pas prêtes à accepter de reprendre les machines que pour ce qu'elles valent réellement, moins la dépréciation, c'est-à-dire $25 à peu près, les victimes de la fraude ne peuvent absolument rien, à moins de prouver que la compagnie de finance était en quelque sorte de connivence avec les organisateurs de l'affaire.

C'est pourquoi, afin d'éviter qu'une telle chose se reproduise, les intéressés réclament un changement de la loi exigeant que les compagnies de finance tiennent une enquête au sujet de l'authenticité de l'affaire proposée par une organisation commerciale quelconque de sorte qu'elles soient tenues responsables du contrat passé entre le groupe à qui elles avancent des fonds et leurs clients.

Dans l'optique des promoteurs de cette idée, une telle disposition de la loi rendrait tout simplement impossible la reproduction des fraudes qui se font sur une grande échelle.

V. Bouchard et R. Morissette au camp des JM du mont Orford

Québec. (M.L.) Victor Bouchard et son épouse, Renée Morissette, célèbres pianistes duettistes, feront bénéficier de leur talent et de leur expérience pour la 4e saison, les élèves du camp des Jeunesses musicales du mont Orford. Le couple quittera Québec, le 23 juin, pour aller vivre jusqu'en septembre sur les bords du lac Memphrémagog, avec leurs trois enfants, Pierre, Claude et Marc.

Les Bouchard aiment beaucoup travailler dans l'atmosphère calme et rustique de cette belle région des Cantons de l'Est. Ils dirigent la classe de musique de chambre pour piano, ce qui comprend la musique pour 2 pianos, pour piano à 4 mains.

Il est intéressant de connaître comment ils procèdent : le lendemain de l'arrivée des campeurs, ils auditionnent, en compagnie de M. Franz Brouw, responsable de la classe de piano-solo et M. Vlado Perlemuter, professeur au Conservatoire de Paris, tous ceux qui se sont inscrits en piano. Ils font un premier classement et prennent les noms des campeurs intéressés à la musique de chambre. Tenant compte des aptitudes et du degré d'avancement de chacun, ils forment des équipes qui travailleront sous leur surveillance toute la durée de leur séjour qui sera peut-être de 3 à 6 semaines. Près de la moitié des jeunes demeurent au camp durant les 6 semaines, ce qui permet un travail beaucoup plus approfondi et plus intéressant tant pour les professeurs que pour les élèves.

Les titulaires donnent des cours collectifs durant lesquels une équipe interprète une pièce suffisamment préparée pour permettre une critique constructive, ou bien visitent les équipes durant les heures de travail qui leur sont allouées. Car il faut savoir qu'au camp J.M.C., une vintaine de huttes avec pianos sont nichées dans le bois environnants, et c'est au milieu des oiseaux et dans la bonne odeur des pins que les campeurs travaillent. C'est si agréable et l'atmosphère musicale est tellement stimulante que les autorités doivent défendre l'accès aux huttes à certaines heures pour obliger les jeunes à se reposer ou à pratiquer un sport comme le tennis, le ballon-volant, le badminton, le golf, la natation, etc...

Tous les dimanches soirs, il y a concert par les campeurs, et les équipes convenablement prêtes se font entendre à tour de rôle; la perfection est rarement atteinte car on ne s'improvise pas musicien d'ensemble même si on est par ailleurs bon soliste, mais le travail est extrêmement formateur et le rendement intéressant.

Une nouvelle salle de concerts pouvant accommoder 500 auditeurs a été construite cette année. Elle sera prête pour l'ouverture du camp le 26 juin, mais l'inauguration officielle se fera le dimanche soir 21 août, par un concert de gala qui présentera quelques-uns des artistes de réputation internationale qui ont prêté leur concours au mouvement des Jeunesses musicales depuis sa fondation. Ce sont: Renée Morissette-Victor Bouchard, pianistes-duettistes, Raoul Jobin, ténor et président national actuel, Ronald Turini, jeune pianiste qui vient de remporter de grands honneurs au concours Reine Elizabeth de Belgique. A remarquer que Ronald Turini a été un campeur durant au moins 2 ans. Un orchestre sous la direction de Sylvio Lacharité se fera aussi entendre à ce concert qui soulignera le 10e anniversaire du camp musical JMC; cet ensemble sera formé des meilleurs instrumentistes qui ont passé par le camp depuis 10 ans.

Le Camp musical qui se tiendra du 26 juin au 6 août, attend cette année environ 150 jeunes musiciens, et le Camp des Arts qui suivra du 7 au 20 août, en recevra une cinquantaine.

Renée et Victor Bouchard invitent tous les Québecois de moins de 30 ans intéressés à la musique à vivre cette expérience d'un camp musical bien organisé comme celui du Mont Orford et leur garantissent énormément de profit et de plaisir.

Compétition de l'U.C.N.

Claude Tremblay domine le classement provincial chez les coureurs 4e catégorie

Québec. — Claude Tremblay, de Giffard, mène présentement dans le classement provincial chez les coureurs quatrième catégorie et détient seize points pour le prestige 1960 de l'U.C.N., suivi de trois porte-couleurs des Pirates de St-Hyacinthe, Roland St-Roch, qui en a 13. André Michon 11 et Guy Messier 9. Egide Audibert, de Québec, qui a Evariste Lavoie, de Québec, comme entraineur, vient en cinquième position suivi d'Yves Garon, de Charlesbourg.

On sait que la deuxième course provinciale aura lieu dimanche, un circuit de 10 milles, à Giffard, immédiatement avant la course des Seniors. M. Duplain, qui fête cette année le quinzième anniversaire comme promoteur dans le cyclisme, a tenu à faire les choses en grand avec en plus le 50 milles habituel présenté pour la huitième année consécutive.

Plusieurs cyclistes de différentes parties de la province se feront la lutte et mentionnons entre autres trois coureurs d'Asbestos, sous la direction du Frère Valois, de l'école supérieure St-Aimé d'Asbestos, Gilles Hamel, Jean-Guy Aubert et Michel Bélanger qui entreront en compétition avec les deux puissants coureurs, déjà, malgré leur jeune âge, Yves Garon et Richard Bossé.

Le classement officiel pour le prestige U.C.N. 1960 (coureurs amateurs, quatrième catégorie):

Claude Tremblay, Giffard	16
Roland St-Roch, St-Hyacinthe	13
André Michon, St-Hyacinthe	11
Guy Messier, St-Hyacinthe	9
Egide Audibert, Québec	7
Yves Garon, Charlesbourg	6
Claude Parent, Giffard	5
Jean Pouliot, Québec	4
Denis Racine, Giffard	3
Denis Paradis, Québec	2

NOUVEAU TRAIN RAPIDE



le "LAKESHORE EXPRESS"

Afin de mieux servir le public, un nouveau train de grande classe, le "Lakeshore Express", entrera en service entre Montréal (Gare Centrale) et Toronto, à partir du vendredi, 24 juin prochain. Faites un voyage agréable de jour dans une voiture ordinaire du plus récent modèle, à fenêtres panoramiques, équipée de sièges "Sleepy-Hollow" ou dans une luxueuse voiture-salon. Une élégante voiture-restaurant est à votre disposition. Toutes les voitures sont climatisées. Pour arriver reposé, voyagez par train.

INAUGURATION DU SERVICE: LE VENDREDI, 24 JUIN

Dép. de MONTRÉAL (Gare Centrale) à 9:30 AM Arr. à TORONTO (Gare Union) à 3:45 PM
(heure avancée)

Seulement $12.80 ALLER VOITURE ORDINAIRE

ALLER-RETOUR $24.35

AUTRE SERVICE EN COMMUN ENTRE MONTRÉAL ET TORONTO

Dép. gare Centrale.....10:15 AM
Dép. gare Windsor..... 4:30 PM
Dép. gare Windsor.....11:15 PM
Dép. gare Centrale.....MINUIT
(heure avancée)

CANADIEN NATIONAL | CANADIEN PACIFIQUE

Votre médecin vous parle...

(Rédigé sous les auspices du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec)

De l'intoxication par la solanine

Dr Wilfrid LEBLOND

A cause de leur confusion avec des troubles digestifs assez ordinaires, il n'est pas possible de déterminer la fréquence des empoisonnements par la solanine. Cependant, par suite de la fréquence avec laquelle on est exposé à cette forme d'intoxication alimentaire, il est certain qu'elle se manifeste assez souvent en certaines périodes de l'année.

Là, comme dans toutes les autres agressions de corps toxiques ou de microbes, il y a évidemment des variantes, des degrés, dans la réaction morbide de l'individu : ça peut aller du très léger au très grave ; mais rarement à l'empoisonnement mortel.

Qu'est-ce donc que la solanine; et pourquoi est-il utile d'être renseigné sur le risque que comporte son absorption.

La solanine n'est certes pas placée, dans la pharmacopée, au même rang que les alcaloïdes de grandes toxicité. Elle est décrite au formulaire médical comme "un glucoside extrait de la morelle, des pousses, tiges et feuilles de la pomme de terre."

Le même formulaire lui attribue, entre autres actions, celle de l'hémolyse ou désorganisation des globules rouges du sang. Les intoxications les plus fréquentes par la solanine proviennent surtout de l'absorption de pommes de terre germées, ou des pommes de terre nouvelles mais trop vertes, qui n'ont pas atteint leur maturité.

Il n'est démontré par ailleurs que la solanine soit détruite, ou neutralisée par la chaleur de la cuisson; comme c'est le cas pour d'autres substances encore plus toxiques: telle la botuline par exemple.

Les signes de l'intoxication par la solanine apparaissent deux à trois heures après l'ingestion des pommes de terre coupables. C'est la nausée, les vomissements, la colique abdominale, la diarrhée; symptômes qui n'ont rien de bien spécifique, et qui peuvent être attribués à n'importe quel facteur alimentaire. Cependant il y a d'autres signes qui marquent l'intoxication par la solanine, et qui peuvent être observés par une personne avertie: c'est d'abord la dilatation anormale de la pupille de l'oeil. Et il y a aussi ce fait que la personne intoxiquée éprouve une forte sensation de constriction ou de serrement dans la gorge, le tout accompagné d'étourdissement ou vertige, et suivi d'un état de prostration marquée.

Dans les jours qui suivent on peut voir apparaître la jaunisse chez le patient.

La prévention de ces accidents consiste évidemment à ne manger ni pommes de terre qui ont germé dans le caveau aux légumes, ni les pommes de terre extraites vertes ou trop hâtivement du sol.

La pomme de terre qui a germé peut avoir été débarrassée de ses pousses avant sa mise en vente! Quoi faire alors ?

Dans le doute au sujet de la qualité non toxique d'une pomme de terre, on peut la tester facilement. Il s'agit d'en placer un fragment cru sur la langue; et on aura très rapidement, et sans danger, ce goût particulier et le sens du caractère astringent (dû à la présence de solanine) propre à la pomme terre germée.

Repêchage du corps de M. H. Berriault

Cornwall, 17 (PC) — Le corps de M. Henry Berriault, qui était âgé de 70 ans, a été repêché hier des eaux du fleuve St-Laurent, en face du parc St-Laurent, à Cornwall, en Ontario.

On croit que la victime, qui souffrait d'une maladie de coeur, est tombée du haut de la rive, escarpée en cet endroit, à la suite d'une attaque. M. Berriault a été vu pour la dernière fois mercredi après-midi, à 7 h. 30.

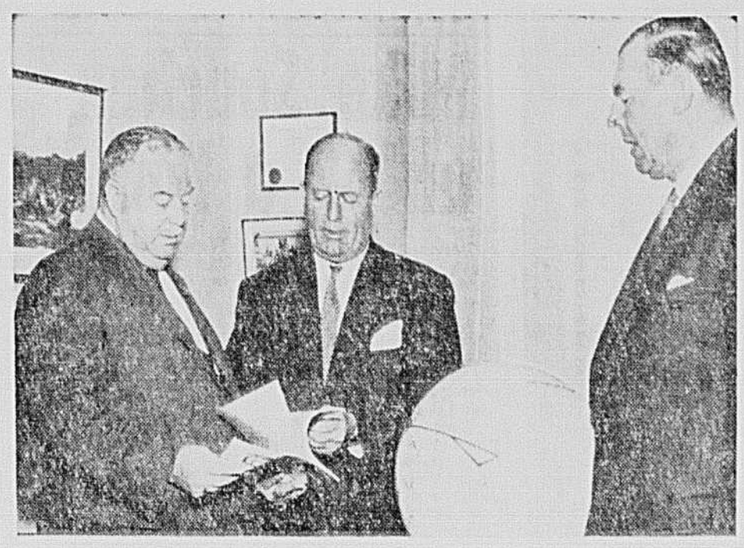


Photo LA PRESSE

Autour d'un globe terrestre symbole de l'ampleur des marchés néo-zélandais, sont réunis, de g. à d., MM. N.S. Mountain, représentant commercial de la Nouvelle-Zélande au Canada, John Armond, directeur du New Zealand Meat Producers Board, et J.W. de Gruchy, gérant général de l'organisme qui contrôle les trois-quarts des exportations de viande dans le monde.

Pour varier votre menu

La Nouvelle-Zélande suggère: l'agneau

La Nouvelle-Zélande, désireuse d'augmenter le volume déjà très élevé de ses exportations de viande à l'étranger, va tenter de convaincre les Canadiens de manger plus de mouton et d'agneau.

Au cours d'un bref entretien avec les journalistes hier à Montréal, deux exportateurs néo-zélandais qui représentent à eux seuls plus des trois-quarts du volume de viande exporté dans le monde entier, ont révélé les intentions du puissant New Zealand Meat Producers Board qu'ils représentent : exploiter davantage le marché canadien notamment, qui consommait durant les années vingt, près de sept livres d'agneau et de mouton per capita. Ce chiffre se situe aujourd'hui à deux livres.

MM. N. S. Mountain et J. M. de Gruchy, respectivement président et gérant général de cet organisme, devaient ensuite se rendre à Londres où ils étudieront de plus près les problèmes que pose le transport maritime de la viande en réfrigéré.

L'année dernière, le Canada a importé de la Nouvelle-Zélande environ 3,000 tonnes de mouton. Cela est fort modeste si l'on songe que le volume total des exportations néo-zélandaises se chiffrait durant cette même période à plus de 352,000 tonnes de mouton.

Les Néo-Zélandais sont eux-mêmes leurs plus gros clients, par tête du moins, car ils consomment annuellement 233 livres de viande, dont la grande partie est constituée de mouton ou d'agneau. Cette industrie florissante qui est à la Nouvelle-Zélande ce que le bois de pulpe est au Québec, rapporte chaque année aux habitants un revenu national brut per capita de $640.

Aussi des recherches de toutes sortes sont-elles continuellement poursuivies dans les laboratoires du gouvernement et de l'association des exportateurs, dans le but d'améliorer le produit comme les méthodes d'élevage.

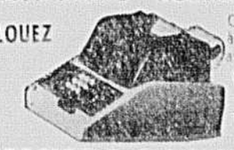
On a trouvé ainsi que l'épandage de fertilisants par la voie des airs sur les hautes terres du pays pourrait augmenter considérablement la surface des pâturages. Plus de huit millions d'acres sont fertilisés annuellement par ce moyen.

Mais la Nouvelle-Zélande, dans la recherche de nouveaux marchés ne s'intéresse pas qu'à l'Amérique, où les Etats-Unis eux-mêmes lui font une concurrence certaine. Le bassin du Pacifique — qui comprend la Chine continentale — constitue un potentiel que le Meat Board désire exploiter davantage.

Le gouvernement néo-zélandais n'apporte aucune aide financière à l'industrie de l'élevage du bétail. Mais il y prête son concours par le truchement de ses laboratoires et de son ministère de l'Agriculture.

COMPTABLES - AUDITEURS - COMMERÇANTS

LOUEZ



Calculateurs, Machines à additionner, Machines à écrire avec grand chariot.

INVENTAIRES — STATISTIQUES
EXTENSIONS — VERIFICATION
Trois mois de location alloués sur l'achat

CANADA DACTYLOGRAPHE Inc.
Distributeurs autorisés des produits OLIVETTI depuis 1952
44, St-Jacques Ouest VI. 4-3491

Voyez ce que $100. vous achète!

SAMEDI

AUBAINES VALANT JUSQU'À $199.95 — POUR EXACTEMENT $100 CHACUNE



PAIRE DE SOFA A SECTIONS TOUT MOUSSE

Vous obtenez : 2 sofas-lits à double emploi, à coussins tout mousse. Enfin — un mobilier à double emploi pratique et attrayant pour un prix encore moindre. Longueur 72" x largeur 30" et traversins de 48". Choix de brun, beige, fusain, vert, bleu ou rouge.

PAS D'ACOMPTE — SEULEMENT $8 PAR MOIS

$100



DINETTE CHROMEE 7 MCX AVEC BERCEUSE GRATUITE

Vous obtenez : La plus jolie table genre banquet extensible, à triple placage chromé et dessus Arborite. Les 6 grandes chaises et la berceuse GRATUITE sont bien rembourrées et les dossiers et sièges sont recouverts de vinyle.

PAS D'ACOMPTE — SEULEMENT $8 PAR MOIS

LE TOUT $100



MOBILIER A SECTIONS 3 MCX, D'INSPIRATION DANOISE

Vous obtenez : 2 causeuses en sections et un fauteuil club assorti élégamment conçus selon la tendance nouvelle et moderne. Bâti tubulaire richement bronzé — couverture de plastique lavable en couleurs de votre choix.

PAS D'ACOMPTE — SEULEMENT $8 PAR MOIS

3 MORCEAUX $100

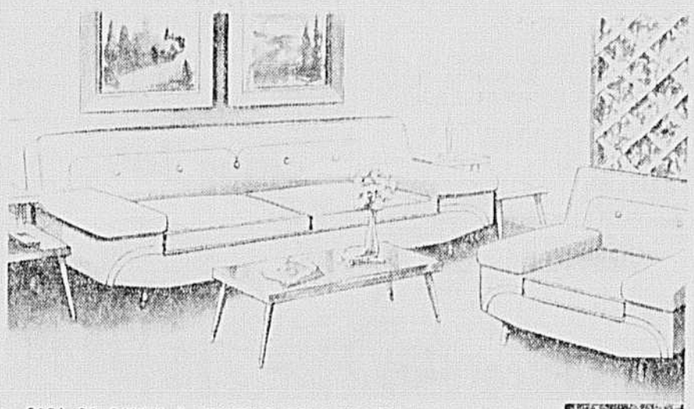


MOBILIER DE CHAMBRE MODERNE 3 MCX

Vous obtenez : Une commode double à miroir assorti "Clear Vue" lit double à tête bibliothèque. Fabrication solide au fini de votre choix en noyer brun mais ou acajou moka. (Chiffonnier assorti disponible pour $49.95 — table de chevet assortie pour $27.95.

PAS D'ACOMPTE — SEULEMENT $8 PAR MOIS

3 MORCEAUX $100



SOFA DE SALON A COUSSINS TOUT MOUSSE

Vous obtenez : Un magnifique sofa extra long (84") à coussins tout mousse, fabriqué par des experts et recouvert de tissu de la teinte de votre choix. Rouge, beige, vert, turquoise ou brun. (Fauteuil assorti disponible pour $60).

PAS D'ACOMPTE — SEULEMENT $8 PAR MOIS

$100



TELEVISEURS REMIS AU POINT

Hartney a maintenant un vaste choix de téléviseurs remis au point par des experts. On y trouve toutes les marques réputées et une grande variété de cabinets. Tous fonctionnent à merveille et plusieurs portent une garantie d'appareil neuf.

NE PAYEZ QUE $10 COMPTANT ET $10 PAR MOIS

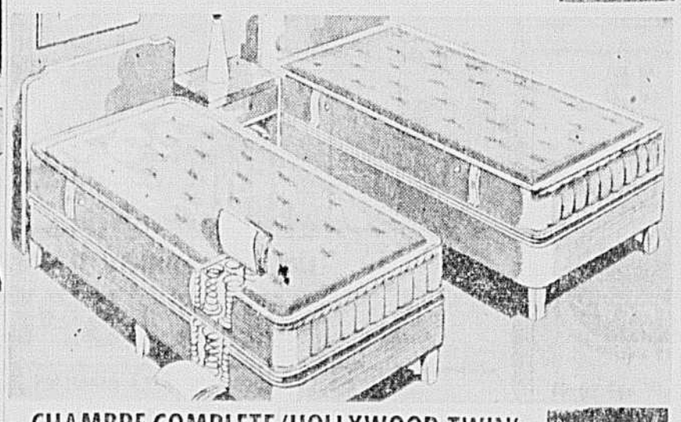
$100

LOUEZ un TV

POUR CAMP D'ETE
• Bas prix pour l'été
• Complet avec antenne temporaire pour toit

SHERBROOKE APPLIANCES Ltd
2020 ave Union - AV. 6-3183

Service recommandable depuis 1934
1ère et 2e HYPOTHEQUES
Ville et banlieue
Prix maximums payés pour balances de prix de vente, hypothèques existantes.
FAISONS AFFAIRES avec les AGENTS
COMMISSION PROTEGEE
HOME MORTGAGE & ACCEPTANCE CO.
400 O., St-Jacques - VI. 2-8505



MOBILIER DE CHAMBRE COMPLETE 'HOLLYWOOD TWIN'

Vous obtenez : 2 matelas à ressorts sur 2 sommiers-boîtes à ressorts assortis, complets avec 2 jeux de pattes. Le tout comprend aussi 2 têtes de lit modernes, de même qu'une table de chevet superbe, du fini de votre choix et une lampe de table à abat-jour.

PAS D'ACOMPTE — SEULEMENT $8 PAR MOIS

LE TOUT $100

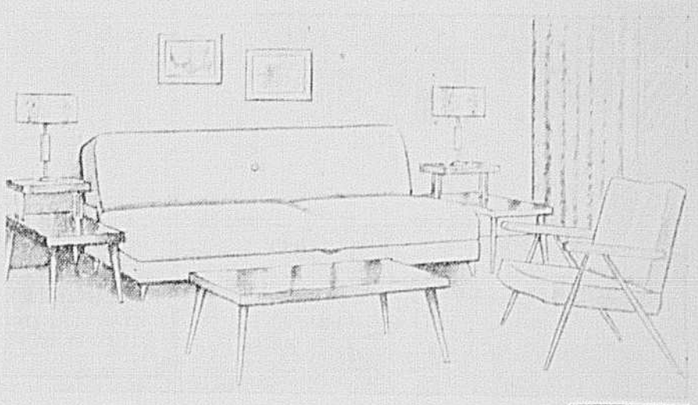


ORGUE ELECTRIQUE A ACCORD

Vous obtenez : Le plus merveilleux orgue électrique haute-fidélité à 4 accords importé d'Italie dont les anches en acier inoxydables sont mis en accordées séparément à la main. On y trouve une brochurette gratuite de renseignements et de chansons. Jouez à vue — sans leçons. Toute la famille s'amuse.

PAS D'ACOMPTE — SEULEMENT $8 PAR MOIS

$100



ENSEMBLE SOFA-LIT 7 MCX

Vous obtenez : Sofa-lit moderne, fauteuil, 2 tables de bout à étagères, table cocktail assortie et une paire de lampes de table à abat-jour. Le dossier et le siège du sofa-lit sont remplis de ressorts; en ouvrant le sofa-lit, 2 personnes peuvent y dormir confortablement. Choix de teintes.

PAS D'ACOMPTE — SEULEMENT $8 PAR MOIS

LE TOUT $100

THE SARATOGA SPA

Le Saratoga Spa, administré par l'Etat de New York dont il est la propriété, vous invite à venir passer vos vacances dans ce royaume de la santé de 1,500 acres au coeur même de la région de villégiature de l'Etat de N. Y. Golf, natation, promenades dans une nature pittoresque, terrains de pique-nique et, il va sans dire, le bienfaisant délassement des bains d'eau minérale NATURELLE du Spa... toute la famille s'amusera ferme.

Dépliant illustré en écrivant au Dept D-93, The Saratoga Spa, Saratoga Springs, N.Y.

L'eau de santé du Geyser de Saratoga, embouteillée au Spa par l'Etat de New York s'obtient à toute pharmacie.

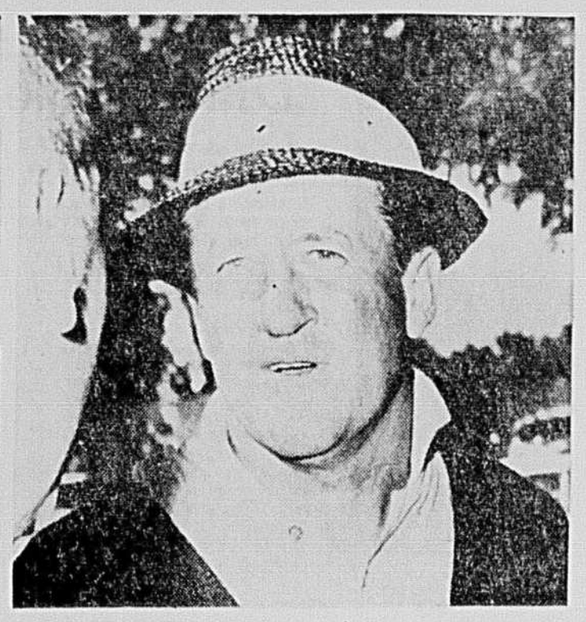
Hartney's
FAMOUS FOR FURNITURE

1180 O. rue STE-CATHERINE
UN. 6-8541

7055 rue ST-HUBERT
CR. 7-3111

Surveillez les NOUVEAUX MAGASINS HARTNEY qui ouvriront bientôt dans votre voisinage





UN SORT BIEN DIFFERENT — Le robuste MIKE SOUCHAK, à gauche, lève le bras en guise de succès en regardant sa balle rouler dans le trou pour un birdie au cours de sa ronde de 68 qui devait lui permettre de prendre les devants à l'ouverture de l'omnium des Etats-Unis. A droite, le fougueux TOMMY BOLT annonce qu'il se retire du tournoi après une ronde de 35-45—80 alors qu'il a envoyé balle et bâton dans l'eau au 18e trou. On lui a imposé une amende de $100 pour son geste.

Tommy Bolt se fâche et se retire

Mike Souchak passe en tête avec un 68 à l'omnium des Etats-Unis

Denver, 17. (UPI) — Le robuste Mike Souchak, faisant preuve de la force d'un forgeron et la finesse d'un tire-laine, n'a eu besoin que d'un coup roulé sur neuf verts hier pour réussir un 31-37—68, trois sous la normale, et ainsi prendre les devants à l'ouverture de l'omnium des Etats-Unis.

C'est à peine si un tiers des compétiteurs avaient terminé leur attaque initiale du parcours Cherry Hills lorsque Souchak, qui avait tout perdu à ce tournoi l'an dernier, a pris les devants.

Doug Sanders n'a pu tenir le coup au cours des trois derniers trous en perdant autant de coups à la normale pour terminer avec un 70, ce qui lui vaut une égalité avec le chanteur Don Cherry, Bruce Crampton, d'Australie, Dick Stranahan, d'Alameda Calif. Jack Fleck, Joe Taylor, Houston Leclair ainsi que le champion omnium britannique, Gary Player, d'Afrique du Sud.

L'ancien champion Ed Furgol a terminé avec un 71, tout comme le vétéran Sammy Snead. A 72 se trouvaient Bob Rosburg, champion de la PGA, George Bayer et Ted Kroll.

Souchak est venu bien près d'égaler le record du tournoi pour les neuf premiers trous. Son 31 n'était qu'un coup de l'estomac sur son drive et apparemment n'a pu conserver son sang-froid.

Même si l'on prévoyait que les 150 concurrents se moqueraient de la normale, seulement 10 joueurs ont pu jouer sous le par alors que sept autres l'ont égalé. La ronde initiale a eu lieu devant 13,767 spectateurs. Bill Casper, cham-

Voir SOUCHAK en page 44

Et la normale . . . ?

Rip Arnold, professionnel attitré au club Cherry Hills, a prédit que les joueurs se moqueraient de la normale du parcours à l'occasion de l'omnium national des Etats-Unis.

Rip a joué sa première ronde hier. Son score : un 84, soit treize coups au-dessus du par.

Amende de $100

Le fougueux Tommy Bolt a de nouveau perdu son sang-froid. Champion de 1958, il s'est retiré après avoir frappé sa balle trois fois dans le lac et y avoir ensuite lancé son bâton. Bolt a envoyé sa balle dans l'eau au 12e trou et deux autres fois au 18e fairway où il a fait suivre son bâton. Lorsqu'il s'est présenté aux officiels, il a tout d'abord refusé de signer sa carte. Par la suite, il a apposé sa signature mais sans toutefois inscrire son score pour le 18e trou. Il aurait joué 35-45—80.

Le comité de tournois de la Professional Golfers Association lui a imposé une amende de $100 pour avoir lancé son bâton et pour conduite au détriment des meilleurs intérêts du golf professionnel. Il y a deux ans, Bolt avait ainsi abandonné l'omnium Long Island à la suite d'une colère et on lui avait imposé une amende de $500 et en le plaçant sous surveillance.

Un 76 pour Leonard

Stan Leonard, de Vancouver, a joué cinq au-dessus du par avec 38-38—76 tandis que Rudy Horvath, de Windsor, Ont., a obtenu 37-43—80. Quant à Bill Ezinicki, il a joué 39-44—83.

Ben Hogan, âgé de 47 ans qui tente désespérément de gagner l'omnium une 5e fois, a vu la guigne s'acharner à lui pour finir avec un 75. Au 9e trou, il a atteint un homme à plus que le record établi par l'amateur Johnny McHale, de Philadelphie, à St-Louis en 1947.

Dimanche 19 Juin
FÊTE des PÈRES
J.E. Beausejour
DE TOUT pour le
PAPA SPORTIF!
AUX MEILLEURS PRIX
EN VILLE



LITS EN METAL
SUPERPOSES
Spécial $17.50
Matelas neuf: $6.50 et $7.75
Oreillers en plume la paire $2.95
Couvertures tout laine
A partir de $2.95

BOTTINES MILITAIRES
En cuir "rice grain retan" avec bout uni, fausse semelle en cuir et semelle entière en nitrile, demi-semelle extérieure en cuir "Bond", talon de cuir teint. Pointures: 4 à 12. $6.95
Modèle à triple semelle $9.95

ACCESSOIRES
Coleman
A PRIX SPECIAL

CANOTS, RADEAUX
PNEUMATIQUES NEUFS
Idéals pour le portage, pêcheurs ou chasseurs.
A PRIX SPECIAL

LITS DE CAMP
Canevas très résistant, à l'épreuve des intempéries.
PRIX SPECIAL
$7.95 et plus

PACK SACKS
Grand assortiment, dimensions variées, modèles avec ou sans armature de métal.
$1.50, $14.50

VISITEZ
NOTRE NOUVEAU DEPARTEMENT D'ACCESSOIRES D'AUTOMOBILE
A PRIX SPECIAL

POMPES DE L'ARMEE
Neuves, pour vider chaloupe, bateau, avec boyau de 15'
SPECIAL $2.25

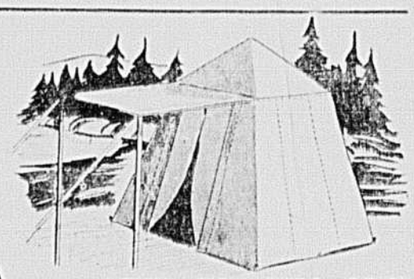
TOILE POUR YACHT
Imperméabilisées. Choix de grandeurs.
A PRIX SPECIAL

BIDONS A GAZ NEUFS
5 gal. $2.95
3 gal. $2.50
2 gal. $2.25
Avec bec, pouvant contenir eau alcool, pétrole.
AUTRES MODELES de l'armée — avec bec flexible — 5 gallons américains $4.75

ENSEMBLE "MESS-TIN"
En aluminium, 4 morceaux, avec sac, pratique pour chasseurs, pêcheurs, campeurs, genre américain. SEULEMENT $1.95
AUTRES MODELES DE L'ARMEE 19c

COUSSINS DE SAUVETAGE POUR YACHT
Approuvés par le ministère du transport.
Rég. $7.95 Très SPECIAL $3.95
Aussi : choix complet de vestes de sauvetage pour ENFANTS et ADULTES.
PRIX SPECIAUX

VENEZ RENCONTRER NOS SPECIALISTES
qui se feront un plaisir de vous aider dans le choix de l'équipement approprié à vos besoins.



"AUX MEILLEURS PRIX EN VILLE"
Une visite à notre magasin vous en convaincra.
N'achetez pas avant d'avoir comparé nos prix.



LES 2 MODELES ILLUSTRES
À PRIX SPÉCIAL
COMMANDES POSTALES REMPLIES AVEC SOIN
OUVERT LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 10 H. SAMEDI 6 H.
TERMES FACILES si désiré
Emettons permis de chasse et pêche
J.E. Beausejour
SURPLUS DE GUERRE VETEMENTS DE TRAVAIL
EQUIPEMENT DE CHASSE • PECHE ET CAMPING
4559 à 4565 PAPINEAU près MT-ROYAL

SPORTS

L'enquête sur la boxe ajournée au mois d'août

Le sénateur Alex Wiley propose un bill destiné à briser les reins de la pègre

Washington, 17. (UPI) — Le sénateur Alex Wiley, républicain du Wisconsin, a déclaré hier en marge de l'enquête sur la boxe qu'il était pour se faire le père d'une législation qui aurait pour but d'anéantir une fois pour toutes les éléments du monde interlope qui infestent le monde pugilistique. Le sénateur a poursuivi en ajoutant que les témoignages donnés à l'enquête ont clairement révélé qu'il existait présentement dans le sport de la boxe un empire de gangsters.

Le bill du sénateur Wiley viserait à interdire le métier de promoteur ou de gérant à toute personne condamnée dans les derniers dix ans pour crimes de voies de fait, meurtre, extorsion ou corruption. L'amende prévue serait de $10,000. Le violateur serait aussi passible d'un emprisonnement de 20 ans.

Quelques états ont actuellement des lois prohibant l'émission de licences de promoteurs ou de gérants à des criminels mais le bill du sénateur Wiley s'appliquerait au pays tout entier.

Wiley est un autre membre de la sous-commission sénatoriale relative aux lois anti-trust qui a déposé devant elle mercredi lors de la deuxième journée de l'enquête. Les séances du comité ont été ajournées au mois d'août.

Le maître absolu!

On a déclaré au sous-comité que Frankie Carbo était le maître absolu de la boxe aux Etats-Unis jusqu'au jour où il a été envoyé en prison. Un détective de New York, Frank Marrone, a déclaré que les pouvoirs de Carbo avait été délégués à Frank (Blinky) Palermo.

Wiley a déclaré que les membres de la pègre, en s'infiltrant dans la promotion des combats, avaient beau jeu pour parier sur ces matchs.

Le sénateur Philip A. Hart, président de la sous-commission en l'absence de Kefauver a précisé que la pègre était allée trop loin. "L'intimidation des témoins jusque dans la chambre des séances du comité ! Cela est trop fort".

"Merci, à tous mes équipiers"

Toronto, (PC) — "J'ai pensé que j'étais en train de réussir une partie sans point ni coup sûr jusqu'au dernier retrait", a déclaré le droitier Frank Funk après avoir réussi la première joute sans point ni coup sûr de la Ligue Internationale cette saison. Le Toronto a gagné cette partie de sept manches par 1 à 0 contre La Havane.

"Je ne me sentais pas fatigué après la dernière manche. J'aurais pu continuer. Je dois un gros merci à mes coéquipiers. Ils ont attrapé des coups difficiles pour m'aider à réussir mon exploit", a dit Funk.

"Je sentais qu'ils étaient tous derrière moi pour m'aider. Le receveur Alan Jones a fait du bon travail. Il a constaté que ma balle rapide ne valait pas cinq sous hier et il m'a demandé des courbes et des "sliders".

Le deuxième-but Sparky Anderson a effectué deux magnifiques jeux tandis que le champ centre Jackie Waters a fait une belle course pour saisir un dur coup.

C'était la deuxième partie sans point ni coup sûr réussie par Funk.

LA HAVANE	Ab	P	H	Po
Davalillo, 3b	3	0	0	0
Jackson, cc	3	0	0	0
Pendleton, cg	2	0	0	0
Alvarez, 1b	2	0	0	0
Novak, cd	2	0	0	0
Cardenas, ac	3	0	0	0
Rojas, 2b	2	0	0	0
Izquierdo, r	1	0	0	0
a-Moreion	1	0	0	0
Aicue, r	0	0	0	0
Millar, l	2	0	0	0
Totaux	21	0	0	0

TORONTO	Ab	P	H	Po
Waters, cc	3	0	0	0
Anderson, 2b	3	0	0	0
Dillard, cg	3	0	0	1
Demeter, 3b	3	0	1	0
King, cd	3	0	0	0
Jones, r	1	0	0	0
Hersh, 1b	2	0	0	0
Moran, ac	2	0	0	0
Funk, l	2	1	1	0
Totaux	22	1	2	1

LA HAVANE 000 000 0—0
TORONTO 001 000 x—1

Retraits-assists : La Havane 18, Toronto 21. Laissés sur les buts : La Havane 3, Toronto 4. Sacrifice : Waters, Anderson.

	mj	h	p	pm	bb	rab
Funk (G, 3-2)	7	0	0	0	3	1
Millar (P, 7-7)	6	3	1	1	1	5

Arbitres : Dimuro, Myer, Guglielmo. Temps : 1:21.

Ligue Internationale

	Toronto	Buffalo	Richmond	Rochester	La Havane	Columbus	Miami	Montréal	Victoires	Défaites	Moyenne	Différence
Toronto	—	4	4	5	7	6	8	4	38	14	.731	—
Buffalo	1	—	5	3	5	9	6	6	35	20	.636	4½
Richmond	2	6	—	9	5	3	3	3	31	30	.508	11½
Rochester	2	2	5	—	4	4	1	5	23	27	.460	14
La Havane	6	2	4	0	—	3	4	6	25	30	.455	14½
Columbus	1	5	4	4	2	—	5	4	25	30	.455	14½
Miami	2	0	4	5	2	3	—	6	22	35	.386	18½
Montréal	0	1	4	1	4	2	8	—	21	34	.382	18½

HIER	CE SOIR
Montréal 12, Miami 0	La Havane à Montréal 8 h.
Columbus 2-4, Buffalo 0-3	Richmond à Buffalo
La Havane 0-6, Toronto 1-3	Miami à Toronto
Richmond 5, Rochester 0	Columbus à Rochester

Frank Funk lance une partie sans coup sûr

Toronto, 17. (PC) — Le droitier Frank Funk, des Maple Leafs de Toronto, est devenu hier soir le premier artilleur de la Ligue Internationale de baseball cette saison à réussir une partie sans coup sûr. Les Leafs ont blanchi les Sugar Kings de La Havane par 1-0 en sept manches dans la joute initiale du programme double. Les Cubains ont gagné la 2e joute par 6-3.

Funk, qui a retiré un frappeur et alloué seulement trois buts sur balles pour porter son record de la saison à 3 victoires en 5 parties, a également compté l'unique point des vainqueurs et de la joute.

L'artilleur droitier âgé de 23 ans n'a fait face qu'à 24 frappeurs et a grandement été aidé dans sa tâche par le merveilleux jeu défensif du voltigeur de centre Jack Waters et du deuxième-but Sparky Anderson.

Funk a également mérité l'un des trois hits du Toronto contre le perdant, le gaucher Bob Millar, des Sugar Kings. Il a cogné un dur simple au centre, est passé au troisième coussin sur deux sacrifices consécutifs puis a compté alors que Don Dillard a été retiré sur un roulant au premier. La dernière joute sans coup sûr par un lanceur du Toronto fut celle de Lynn Lovenguth contre Richmond en 1956.

Gardien du Concordia suspendu pour 2 joutes

Toronto, (PC) — Le bureau de discipline de la Ligue Interprovinciale de soccer a imposé une suspension de deux parties à Rubens Luis, l'agressif gardien de buts sud-américain du club Concordia de Montréal.

L'arbitre Ray Morgan a rapporté qu'après que le Concordia eut perdu par 2-1 aux mains de l'Italie, au Stanley Park de Toronto, samedi dernier, Luis courut vers lui et lui demanda : "Combien le club Italia vous a-t-il payé ?"

John Crabb, du Ulster United, expulsé du terrain pour jeu rude durant une partie contre les White Eagles, a également été suspendu pour deux parties.

Un avertissement a en plus été donné à Osvaldo DeBrasi, du Concordia, et Mario Delviaco, du club Olympia, pour des incidents dans des joutes récentes.

Le club Trail au tournoi mondial de hockey en 1961

Trail, C.-B., 17. (PC) — Les Smokeaters de Trail ont fait savoir hier qu'ils avaient accepté l'invitation de l'Association canadienne de hockey amateur de participer au tournoi mondial de hockey qui se tiendra en Suisse l'hiver prochain. Le club Trail sera le représentant du Canada à ce tournoi.

Les Smokeaters ont perdu la série finale de la coupe Allan cette année aux mains des Maroons de Chatham.

Le club s'envolera pour l'Europe en février prochain et il y disputera une série de 15 joutes hors-concours, en plus de participer au tournoi mondial.

Les Smokeaters ont terminé la saison en tête de la ligue Internationale de hockey de l'Ouest, la saison dernière.

Les Smokeaters ont terminé éligibles l'an prochain pour la coupe Allan puisqu'ils reviendront d'Europe alors que les

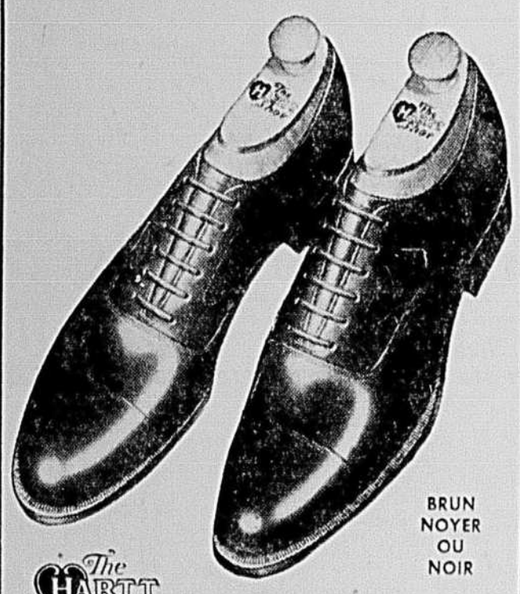
Voir LE TRAIL en page 44

HARLAND A LACHINE
(à 15 minutes du bas de la ville)
VRAIES REDUCTIONS
sur les
Vauxhall-Pontiac-Buick '60
car notre "overhead" est très bas !
MEILLEURS ALLOCATION SERVICE TERMES
Pontiac Le grand prix D'ELEGANCE



Pour $495 COMPTANT
et aussi peu que $21.50 par semaine
HARLAND
AUTOMOBILE LTD
1010 rue PROVOST à LACHINE — ME. 7-3771
angle 10e avenue

FAITES UN HEUREUX
A LA FETE DES PERES !



BRUN NOYER OU NOIR
The HARTT Shoe POUR HOMMES
LE BRENTWOOD PAR HARTT
Voici l'occasion par excellence pour lui offrir le fameux soulier HARTT, de fabrication très soignée et de style élégant.
Un seul magasin pour vous servir
CENTRE D'AJUSTEMENT Jacques Bernard LIMITÉE VI. 4-7819
3680, ST-DENIS, près Cherrier
OUVERT VENDREDI jusqu'à 9 heures

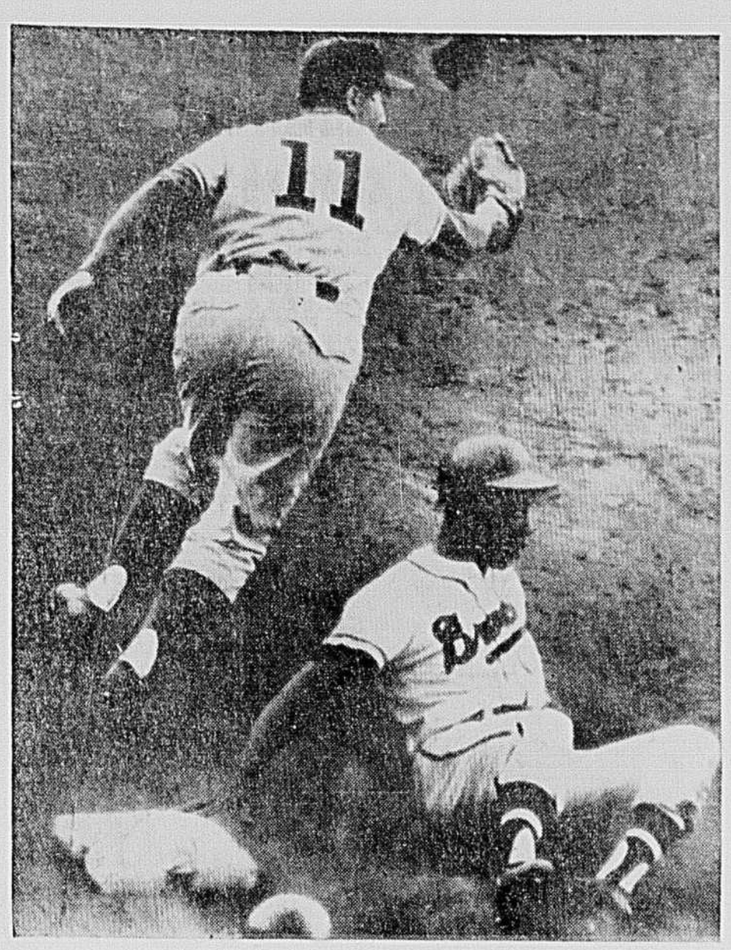


BASEBALL CE SOIR
à 8 heures
La Havane
VS
Royaux de Montréal
au STADE DE LORIMIER
Billets : LA. 4-3773 ou Carte Ltd., 371 ouest, rue Ste-Catherine VI. 9-2383

Ce soir 8 h. 15
10 COURSES
Pari double Pari quiniela



Blue Bonnets RACEWAY INC.
Dimanche 2 h. 15
Admission : Clubhouse $2.50 Grandstand $1.00 (Entrades populaires)
Un délicieux "buffet" est servi au magnifique restaurant du Clubhouse chaque dimanche après-midi.
STATIONNEMENT GRATUIT
Enfants non admis
Tous les mercredis soir, soirée des dames
Attraction extraordinaire DIMANCHE
CONTINENTAL TROT
$15,000
Avec les meilleurs trotteurs au monde
SENATOR FROST SILVER SONG
DARN SAFE STEAMIN DEMON
TRADER HORN TIE SILK
PHILIP FROST



JEU ERRATIQUE DES CUBS — Pendant que le joueur de premier but ED BOUCHEE, des Cubs de Chicago, tente désespérément de saisir une balle lancée par Ernie Banks, HANK AARON est sauf au premier but mais continue au deuxième coussin pendant que Ed Mathews, des Braves, compte du troisième but dans la 3e manche durant la joute Chicago-Milwaukee, hier.

Joutes de baseball

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine

New-York (Ford 2-4) à Chicago (Pierce 5-2) (S).
Washington (Pascual 7-4) à Kansas City (Herbert 2-5) (S).
Baltimore (Walker 1-0) à Détroit (Lary 6-5) (S).
Boston (Sullivan 2-6) à Cleveland (Hawkins 4-3) (S).

Ligue Nationale

Chicago (Morehead 6-4) à Cincinnati (Newcombe 7-4) (S).
St-Louis (Kline 2-6) à Milwaukee (Brunet 0-0) (S).
Pittsburg (Law 9-2) à Los Angeles (Williams 5-0) (S).
Philadelphia (Short 3-1) à San Francisco (McCormick 7-3) (S).

HIER

Ligue Internationale

La Havane	000 000 0—0	0 0
Toronto	001 000 x—1	3 0

Miller et Izquierdo, Arcure (5), FUNK et Jones. Gagnant : FUNK (3-2). Perdant : Miller (7-7).

La Havane	113 000 010—6	11 0
Toronto	000 000 210—3	9 3

Moorhead et Arcure ; Cicotte, Herman (3), Scantlebury (6) et Thompson, Jones (9).

Gagnant : Moorhead (2-2). Perdant : Cicotte (5-3). Circuits : La Havane, Jackson (2), Novak.

Richmond	000 000 500—5	8 0
Rochester	000 000 000—0	4 1

Bronstad et Gonder ; Gibson, Tiefenauer (7), Hurd (9) et Cannizaro. Gagnant : Bronstad. Perdant : Gibson.

Miami	000 000 000—	0 3 0
Montréal	211 002 06x—12	15 0

Archer, McDonald (8) et Green, McCardell (2) ; Birrer et Catton. Perdant : Archer. Circuit : Montréal, Goliat (4).

Columbus	000 101 0—2	6 0
Buffalo	000 000 0—0	2 0

Jackson et Brockell ; Hacker, Mason (7) et Davis. Perdant : Hacker.

Columbus	010 000 030—4	7 2
Buffalo	100 229 00x—5	12 1

Veale, Spencer (4), Williams (8) et Brockell ; Smith, Mason (8) et Teed. Gagnant : Smith. Perdant : Veale.

Ligue Nationale

Pittsburg	000 061 030—10	15 2
San Francisco	020 000 005— 7	15 1

Mizell, face (9) et Burgess ; Sanford Loes (6) Antonelli (7), Shipley (9) et Schmidt. Gagnant : Mizell (3-4). Perdant : (6-3). Circuits : Pgh, Skinner (9) ; St-Kirkland (10).

Chicago	000 230 101— 7	8 1
Milwaukee	002 013 12x—10	11 1

Freeman, Schaffernoth (6) et Averill, Hegan (8) ; Pizarro, Jay (5), Piché (7) et Grandall. Gagnant : Piché (1-2). Perdant : Schaffernoth (0-1). Circuit : Chi-Zimmer (2).

St-Louis	300 210 000—6	10 1
Cincinnati	000 010 400—5	10 2

Broglio, McDaniel (7) et Sawatski, Smith (8) ; Purkey, Brosnan (6), Grim (8) et Bailey. Dotterer (9). Gagnant : Broglio (4-2). Perdant : Purkey (5-3). Circuit : Cin-Robinson (11).

Philadelphie	000 002 040—	6 14 2
Los Angeles	004 042 00x—10	15 1

Buhardt, Phillips (5), Robinson (7), Farrell (8) et Cocker ; Podres, Palmquist (8), Roebuck (9) et Sherry. Gagnant : Podres (6-5). Perdant : Buzhardt (2-5). Circuits : La Moon (8), Howard (6).

Ligue Américaine

Boston	003 000 011 0—5	10 1
Detroit	032 000 000 1—6	11 1

Casale, Sturdivant (2), Borland (2), Hillman (10) et Nixon ; Foytack, Aguirre (4), Sisler (9) et Berberet. Gagnant : Sisler (4-2). Perdant : Hillman (0-13). Circuit : Bos-Williams (7).

Baltimore	000 100 100 01—3	10 2
Cleveland	000 000 002 00—2	7 1

Fisher et Triandos ; Bowsfield, Klippstein (8), Latman (10) et Romano. Gagnant : Fisher (5-4). Perdant : Latman (1-1). Circuits : Cle-Romano (6) ; Bal-Hansen (6).

Washington	020 020 000—	6 3
Chicago	004 001 22x—10	12 0

Stobbs, Moore (2), Clevenger (6) et Battey ; Baumann, Donovan (3), Staley (7) et Lollar. Gagnant : Staley (8-2). Perdant : Moore (1-2). Circuits : Was-Battey (8), Allison (9).

New-York	010 000 000—	1 4 0
Kansas City	200 000 52x—	9 0 2

Ford, James (7) et Howard (9) ; Ja-ley et Chiti. Gagnant : Daley (9-2). Perdant : Ford (2-5). Circuits : KC-Williams (4), Herzog (6).

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	Moy.	Dif.
Baltimore	34	24	.586	—
Cleveland	33	23	.589	1/2
New-York	29	22	.569	1½
Chicago	30	25	.545	2½
Détroit	28	24	.538	3
Washington	22	30	.423	9
Kansas City	21	32	.416	9½
Boston	18	34	.346	12

LIGUE NATIONALE

	G.	P.	Moy.	Dif.
Pittsburgh	35	20	.636	—
San Francisco	32	25	.561	4
Milwaukee	27	22	.551	5
St-Louis	28	27	.509	7
Los Angeles	26	29	.473	9
Chicago	22	28	.440	10
Philadelphie	20	35	.364	15

ASSOCIATION AMERICAINE

	G.	P.	Moy.	Dif.
Louisville	37	26	.587	—
Denver	32	25	.561	2
Houston	34	30	.531	3½
St-Paul	32	30	.516	4½
Charleston	30	30	.500	5½
Dallas-Fort Worth	29	33	.468	7½
Indianapolis	26	36	.419	10½
Minneapolis	25	35	.417	10½

Gene Green abandonne la partie

Babe Birrer alloue trois coups sûrs au Miami

par Gérard CHAMPAGNE

Après la victoire de 12 à 0 remportée par le Montréal aux dépens des Marlins de Miami, les gérants dans les estrades se posaient des questions hier soir, au stade Hector Racine.

Comment pourrait-on les blâmer ? Ils venaient d'assister à deux scènes inusitées dans le baseball.

C'est d'abord le receveur Gene Green du Miami, qui jette violemment ses protecteurs devant l'abri des joueurs, après la première tranche de la deuxième manche et qui court en direction de la sortie des joueurs, poursuivi par le gérant Al Vincent. Ce dernier revient sur le terrain, la figure écarlate. Plus une seule trace de Green du reste de la soirée. Les spectateurs se demandaient pourquoi Green était disparu si mystérieusement pendant le match. Les gérants dans les estrades se sont ensuite demandé pourquoi Al Vincent avait utilisé seulement deux lanceurs alors que Jim Archer et Jim MacDonald semblaient incapables de maîtriser les Royaux.

Une explication

Dans ses commentaires après la joute, Clay Bryant a excusé le geste de Vincent en expliquant que les Marlins ne possédaient que six lanceurs en bonne santé et qu'il n'avait personne à sa disposition pour envoyer dans la mêlée.

"Je suis mieux placé que quiconque pour comprendre la situation où se trouvait Al Vincent, car moi-même, je ne compte que sept lanceurs sur mon équipe", a dit Bryant.

Si tous les lanceurs du Montréal pouvaient présenter une tenue semblable à celle de Babe Birrer hier soir, Clay Bryant n'aurait aucune raison de craindre de grisonner davantage.

Birrer brille

Le professeur d'école de Buffalo a lancé comme il avait l'habitude de le faire lorsqu'il a aidé les Royaux à gagner le championnat en 1956. Il a distribué trois coups sûrs aux Marlins, dont un seul après la première manche. Aucun joueur des visiteurs n'a réussi à se rendre plus loin que le deuxième-but. Birrer, qui avait subi trois défaites aux mains des Marlins a pris une belle revanche avec son blanchissage d'hier.

Le gaucher Jim Archer, un très bon lanceur, qui avait beaucoup de succès contre le Montréal l'an dernier, a été le lanceur perdant. Les Royaux n'ont montré aucun respect pour sa réputation en frappant dix coups sûrs contre lui.

En parlant de la performance de Birrer, le gérant Clay Bryant a déclaré : "Birrer m'a surpris ce soir. Babe est ce genre de lanceur qui est à son meilleur quand une joute est serrée. Si notre club lui donne une forte avance, il est porté à prendre les choses aisément.

On disait la même chose de Don Newcombe lorsqu'il était avec les Dodgers. Ce soir, nous n'avons pas donné une seule chance à Birrer de dormir sur ses lauriers. Je lui ai parlé entre toutes les manches, lui rappelant qu'il était en train de fournir une remarquable exhibition et que j'étais fier de sa performance. Tous ses coéquipiers lui parlaient continuellement entre les manches pour l'encourager".

Circuit de Goliat

Si jamais le Montréal place le nom de Mike Goliat sur la liste du repêchage, le vétéran joueur d'intérieur sera sans aucun doute repêché par les Marlins. Goliat est toujours à son meilleur contre le Miami.

Hier soir, Goliat a été le gros canon des Royaux. Il a fait compter cinq points, avec son 4e coup de circuit, deux simples et un but sur balles. Goliat a frappé son circuit par dessus la clôture du champ centre.

Le nouveau joueur d'intérieur Joe Tanner a causé une favorable impression à son début. Cet athlète obtenu du St-Paul a obtenu trois coup sûrs en quatre voyages au bâton. Il a également montré beaucoup d'agressivité sur le terrain.

NOTES — Le Montréal commencera une série de quatre joutes contre les Sugar Kings

Voir LE MIAMI en page 44

Une offre intéressante

Retour de Pat Supple à la boxe

par PIERRE PROULX

Il est un ancien boxeur que nous ne pensions jamais revoir grimper entre les câbles. Avec beaucoup de sagesse, il avait décidé de se retirer à la suite d'une campagne plus ou moins fructueuse en Angleterre et en Europe. Non pas qu'il n'était pas un pugiliste de calibre, tout au contraire, Pat Supple figurait certainement chez les meilleurs poids coq au monde. Et voici qu'un appel téléphonique de sa part, hier soir, nous apprenait sa décision d'effectuer un retour à la boxe.

"Si je reviens dans la boxe, il ne s'agit pas pour moi de repartir à la conquête de la gloire mais bien de dollars," nous a déclaré l'ancien champion poids coq du Canada. "J'ai reçu une offre très sérieuse de la part d'un Italien de Montréal. Ce dernier m'offre un voyage à Paris, en septembre, sans qu'il m'en coûte un cent. S'il lui est possible de me garantir un montant de $10,000 à $12,000 par année, j'accepterai son offre. Il a câblé à Marseilles et nous attendons maintenant la réponse."

Entrainement sévère

Le sympathique athlète montréalais dont le dernier combat fut contre Terry Spinks, à Londres, un peu avant Noel 1959, pèse présentement 136 livres. "Il me faudra au moins trois mois d'entrainement intensif, et non pas à Montréal. Je n'ai que 23 ans et je sais que je n'aurai que très peu de difficulté à réduire mon poids à 118 livres. J'aimerais souligner ici que je ne suis pas du tout intéressé à boxer à Montréal, soit pour Eddie Quinn, Jacques Chevrier, Roger Larivée ou tout autre promoteur local.

"Je persiste à croire que la meilleure ville de boxe au pays demeure Québec et non Montréal. A chacun de mes combats dans cette ville, ce fut un succès et les amateurs de boxe de l'endroit savent apprécier un bon combat", a ajouté Supple, dont l'ambition serait de revenir à Montréal afin de s'acheter un petit commerce.

Au cours de sa carrière qui lui a valu le championnat canadien le 28 mai 1956 à Québec, Supple a livré 46 combats professionnels. Il a remporté 41 victoires dont 20 par knockout tout en subissant seulement 3 défaites et faisant deux fois combat nul. Sa dernière victoire, il l'a décrochée à Londres aux dépens d'Eddie O'Connor, d'Irlande.



Aujourd'hui : passable après 4 h. de l'après-midi. Demain : bon l'après-midi. Dimanche : assez bon l'après-midi.

Passez chez GROVER d'abord . . . puis en route pour le camp!

Les écoles fermeront bientôt leurs portes ! C'est le bon temps d'habiller les enfants pour le camp



COUPE-VENT
Rég. jusqu'à $7.95
Tailles 26 à 36
$4.99



ENS. CABANA
Motifs divers
Dos en terry.
Tailles 8 à 16.
$4.95

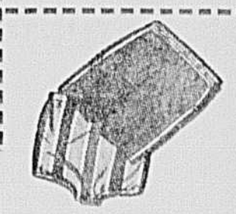


LAVEZ ET PORTEZ
Pantalon Chino — Spécial $3.95
Toutes les plus nouvelles couleurs
Tailles : 26 à 36
JEANS — Rég. $3.95
"Sanforized" et lavables
Tailles : 26 à 36
$2.98

SPECIAL DU CAMP



CHEMISES T ET SPORT
Toutes en coton lavable.
Tailles : 6 à 18.
Rég. $2.95
$1.98



SPECIAL DU CAMP
CALEÇONS DE BAIN ET SHORTS DE JEU
$1.98 ch.



PORTEZ A VOTRE COMPTE et prenez six mois pour payer

Grover's

Achetez en toute confiance — Qualité et valeur depuis 1917

OUVERTS LE MARDI, LE JEUDI ET LE VENDREDI SOIR
• Centre d'achat Dorval
• Centre d'achat Laurier (à Saint-Lambert)

OUVERTS TOUS LES VENDREDIS SOIR
• 6832, rue St-Hubert
• 1101, est, rue Ste-Catherine
• 1551 est, rue Mt-Royal

OUVERTS LE JEUDI ET LE VENDREDI SOIR
• 3939, rue Wellington, Verdun

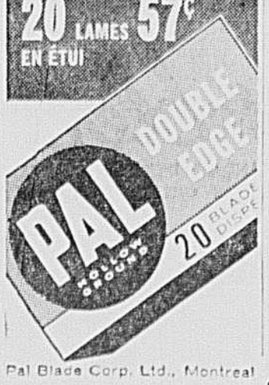
MORRIS'S SLOE GIN
pour préparer des breuvages au goût différent!
LE PLUS EN DEMANDE AU CANADA!

POURQUOI PAYER 43¢ DE PLUS POUR VOS LAMES?



Les lames PAL à deux tranchants sont les meilleures, mais elles coûtent 43¢ moins cher. Rapportez-les si vous n'êtes pas d'accord!

20 LAMES 57¢ EN ÉTUI



Pal Blade Corp. Ltd., Montreal

D'UN SEUL COUP...



la bière Red Cap
vous procure
saveur et satisfaction

La bière RED CAP de CARLING

BRASSÉE DANS LE QUÉBEC...PROUVE SA QUALITÉ

Le Concordia perd, 4-1

Excellente exhibition de soccer du club Kilmarnock

par Paul-Emile PRINCE

Le Kilmarnock, champion d'Ecosse au soccer, a démontré pourquoi il était en tête du classement dans la série de rencontres internationales pour la coupe Atlantique Nord, alors qu'il a fourni une superbe exhibition de soccer en battant le Concordia de Montréal par 4 à 1 devant près de 9,000 spectateurs au stade McGill, hier soir.

Rapide, dynamique et ne perdant pas son temps dans les séries de passes sans issue, le Kilmarnock a essoufflé son adversaire, qui a pu tenir le coup tant bien que mal dans la première mi-temps mais a dû céder du terrain dans la deuxième moitié du match.

Pendant ce temps, le Concordia, qui n'a pas réussi encore à fondre son équipe, formée en majorité de joueurs sud-américains, en un tout homogène, a manqué de précision, a pratiqué un jeu de passes courtes qui se terminait souvent par la perte du ballon.

"Ils ont très bien joué", se contentait de dire M. Nicola Schidinghen, le gérant du Concordia, "tandis que nous avons mal joué. Nous sommes dans une impasse. J'espère que nous allons en sortir bientôt".

Une puissante équipe

En effet, le Concordia, comptant plusieurs joueurs de fort calibre individuellement, avait effectué quelques changements sur son alignement dans une manoeuvre tentant à produire davantage, mais la tactique ne s'est pas avérée heureuse. Le club montréalais, il faut le dire, affrontait une équipe de grande classe, probablement une des meilleures au monde, et, dans les circonstances, s'en tirait honorablement.

Dans la première mi-temps marquée par du jeu moins précis et manquant de passion, les visiteurs prirent les devants après 20 minutes de jeu lorsque l'avant-centre Andy Kerr marquait sur une tête à la suite d'un corner de Vernon Wentzell.

Malgré l'avantage du jeu des visiteurs, le compte était encore de 1-0 à la mi-temps. Les Montréalais, presque constamment sur la défensive dans cette première moitié du match, soulevèrent l'enthousiasme des spectateurs en venant près de compter peu avant le repos.

But spectaculaire

Le jeu s'anima dès la reprise des hostilités, mais demeurait à l'avantage des visiteurs. L'inter droit Jack McInally fit une brillante course et déjoua deux adversaires du Concordia, avant de laisser partir un lancer puissant qui trompa complètement Ruben Lus, le gardien du Concordia.

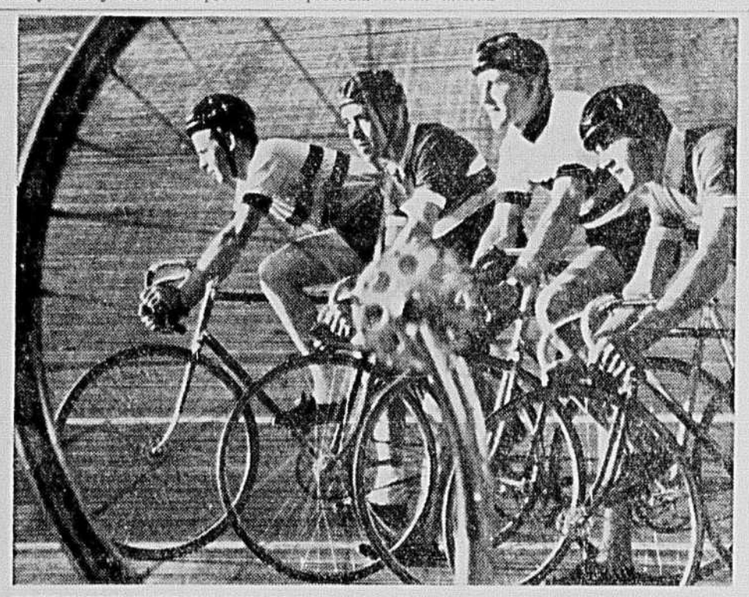
Le Kilmarnock semblait alors avoir pris définitivement son élan. Deux minutes plus tard, l'ailier droit Wentzell marquait un 3e but pour les visiteurs sur une passe de Tom Bryceland, à 18 verges des buts.

Les succès du Kilmarnock furent interrompus momentanément quand l'arrière droit Hector Lopez, du Concordia, marqua un but pour le moins inusité. Sur un tir puissant à 45 verges des buts, lors d'un coup franc accordé à son club, le ballon frappa la barre supérieure du coin des buts et glissa derrière le gardien de buts Jim Brown tout surpris, après 68 minutes de jeu. Incidemment, Jim Brown jouait il y a quelque temps sur l'équipe nationale d'Ecosse, et est considéré comme le meilleur gardien de buts de son pays.

Il semblait que le match allait se terminer ainsi. Déjà les spectateurs avaient commencé à quitter leurs sièges lorsque Andy Kerr comptait de nouveau sur une tête après une passe de Wentzell. Il ne restait plus à ce moment que deux minutes de jeu.

Dans cette brillante exhibition, Vernon Wentzell, Jack McInally et Andy Kerr ont impressionné avec le Kilmarnock, mais l'ailier gauche Billy Muir a également été excellent et très rapide.

Le prochain match international à Montréal, le 6 juillet, opposera le Concordia au club Red Star, de Yougoslavie, au stade McGill.



REPRESENTANTS DU CANADA? — Derrière cette roue de bicyclette apparaissent quatre cyclistes de Vancouver, de gauche à droite Les McKinnon, Norm Kendall, Ed Barry et Jack Ferguson, qui espèrent représenter le Canada aux Jeux Olympiques, cet été à Rome.

d'un SPORT à l'autre

Le trophée Harmsworth

Windsor, (PC) — L'embarcation canadienne Miss Supertest III, vainqueur du trophée Harmsworth l'an dernier, et Miss Supertest II prendront part à la régate Détroit Memorial qui sera disputée le 25 juin sur la Detroit River. M. Jim Thompson, de London, Ontario, propriétaire de Miss Supertest III, a ajouté que son embarcation défendra son titre pour le trophée Harmsworth à Picton, Ontario, du 19 au 22 août. Miss Supertest III tentera ensuite de gagner l'épreuve pour la Coupe d'Argent, ici, le 27 août. Bob Hayward sera, tout comme l'an dernier, au volant de l'embarcation canadienne. Il est à noter que c'était la première fois l'an dernier que le Canada remportait le trophée Harmsworth.

A la boxe

Carlos Ortiz, de New York, champion mondial mi-moyen junior, a déclaré qu'il était disposé à accorder une autre chance à l'Italien **Duilio Loi** . . .

Ortiz a disposé de Loi mercredi soir à San Francisco par décision unanime en 15 rondes . . . **Mel Collins**, un poids moyen de New York, a triomphé mercredi soir de **Sugar Boy Nando**, de Aruba, des Indes Occidentales, par décision partagée en 10 rondes . . . **Johnny Burns**, l'arbitre de la rencontre a voté pour Nando mais les deux juges ont opté en faveur de Collins . . . **Mitsunori Seki**, le deuxième meilleur poids mouche du Japon, a battu **Leo Espinosa**, des Philippines, hier soir, dans un match de dix rondes . . . Espinosa pesait 116 livres et Seki, 114¾.

Déclaration de Patterson

Newton, Connecticutt, (PA) — Floyd Patterson a fait six milles de marche, hier, poursuivant son entraînement en vue de son combat de championnat mondial contre Ingemar Johansson lundi prochain, au Polo Grounds de New York. Patterson en a aussi profité pour dire aux journalistes que son ancien gérant, Cus D'Amato, banni dans l'Etat de New York, n'avait rien à faire avec l'incident qui s'est produit dimanche dernier. Patterson devait apparaître à l'émission télévisée d'Ed Sullivan à New York, mais il manquait à l'appel. Ingemar Johansson était toutefois présent.

Jockey condamné

Toronto, (PC) — Robert Keen, ancien jockey canadien bien connu, a été condamné à 15 mois de prison pour avoir été trouvé coupable d'avoir "sauté" 2 cautionnements. Keen, qui a été banni de toutes les pistes tant au Canada qu'aux Etats-Unis, avait été condamné à 18 mois de prison la semaine dernière sur l'accusation de violation de domicile, ce qui fait en tout 33 mois.

Décision de McNeil

Détroit, (PA) — Billy McNeil, suspendu la saison dernière pour avoir refusé de jouer avec les Rangers de New York, après avoir été cédé à cette équipe par les Red Wings de Détroit de la LNH, a déclaré hier à Edmonton qu'il ne se rapporterait pas aux Rangers l'automne prochain. McNeil a été réinstallé la semaine dernière, lorsqu'il fut repêché par les Rangers.

A Châteauguay demain

La saison des régates de canotage commence

Châteauguay. — Le club de canotage de Châteauguay ouvrira la saison de régates de la section est de la Canadian Canoe Association samedi, le 18 juin, à midi.

Le Châteauguay Aquatic Club n'aura pas un nombre considérable de participants dans les épreuves au programme, mais entend faire bonne figure quand même. Ce sera la 53e régate annuelle du club. L'on sait que les clubs Châteauguay, Cartierville, Lachine, Grand Trunk (Verdun), Otterburn, Radisson de Trois-Rivières et Rideau d'Ottawa seront représentés.

Le Cartierville, le Lachine et le Grand Trunk Boating Club auront des participants dans presque toutes les épreuves. Le Radisson, qui est encore à reconstruire son équipe, aura un plus grand nombre de participants que l'an dernier et espère faire meilleure figure.

Aujourd'hui et demain

Essais olympiques de piste et pelouse à Ville Mont-Royal

C'est aujourd'hui et demain, au Centre sportif de Ville Mont-Royal, qu'auront lieu les essais olympiques pour les athlètes de la province de Québec dans les épreuves de piste et pelouse.

Ceux qui auront accompli des performances que les officiels de l'Association de piste et pelouse jugeront de calibre national suivant le standard établi par l'association, participeront aux semi-finales les 24 et 25 juin, à Hamilton, Ontario.

Mlle Nicole Murray, une coureuse très prometteuse, sera absente de ces compétitions à cause d'un manque de condition physique dû à un accident de ski à la fin de l'hiver.

Les compétitions de ce soir débuteront à 5 h. de l'après-midi et celles de samedi à 10 h. du matin.

Parmi les concurrents pouvant se qualifier nommons: Juris Terauds, javelot, 180' St-Lambert; Bob Land, perche, 12', St-Lambert; Bob Land, saut hauteur, 6'4", St-Lambert; Dave Limonchik, disque, 140', St-Lambert; Dave Limonchik, poids, 45', St-Lambert; Blair Bolling, 440 verges, 51.6 sec., St-Lambert; Warren MacKenzie, saut longueur, 21', St-Lambert.

D'autres tels que Dave Greenstein, 100 verges, 10.2 sec., Mont-Royal Francs-Amis; Dave Greenstein, 220 verges, 22.9 sec., Mont Royal Francs-Amis; George Gluppe, 440 verges, 51.0 sec., Mont Royal Francs-Amis; George Gluppe, 440 verges obstacles, 54.0 sec., Mont Royal Francs-Amis; Jean-Louis Yelle, disque, 143', Mont Royal Francs-Amis.

Également: Jean-Louis Yelle, poids, 41', Mont Royal Francs-Amis; Michel Doré, 3 et 6 milles, 15.39 et 31 min., Mont Royal Francs-Amis; Régis Forel, marathon, 2hres 50 min., Mont Royal Francs-Amis; Roland Michaut, marathon, 2hres 45 min., Mont Royal Francs-Amis; Bill MacFarlane, 880-1 mille, 1.58-4.22, St-Lambert; Pete Boyde, 880-1 mille, 1.56-4.20, Lachine A.C.

La Coupe d'Or d'Ascot

Ascot, Angleterre, (PA) — Pour la 8e fois depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, un chèval français a remporté la Coupe d'Or d'Ascot hier alors que Sheshoon, piloté par le jockey australien George Moore, a terminé devant Exar avec une longueur et demie d'avance. Loup Garon s'est classé troisième dans cette épreuve qui avait eu lieu pour la première fois en 1854. Mme J. Veuiller, propriétaire du vainqueur, a récolté $30,598. Sheshoon était auparavant de l'écurie de feu Aly Khan.

Post et Moryn échangés

Clem Labine vendu aux Tigers par les Dodgers

New York, 17, (PA) — Quatre transactions comprenant une demi-douzaine de clubs des ligues majeures et incluant des athlètes aussi bien connus que Clem Labine et Wally Post ont été complétées avant minuit le 15 juin, date limite pour les échanges de joueurs.

La plus imposante transaction tant par le nombre que par le calibre des joueurs fut celle des clubs Cincinnati et Philadelphie.

Le gérant général John Quinn, des Phillies, a échangé les voltigeurs Harry Anderson et Post, ainsi que Fred Hopke, un premier-but des mineures, aux Reds de Cincinnati pour les voltigeurs Tony Gonzales et Lee Walls et un joueur des ligues mineures à être nommé plus tard.

Moryn aux Cardinaux

Les Cardinaux de St. Louis ont acquis une paire de voltigeurs. Il s'agit du vétéran Walter Moryn, des Cubs de Chicago, en échange pour le joueur d'intérieur des ligues mineures Jim McKnight et un montant d'argent non dévoilé. Ils ont ensuite obtenu John Glenn, du Los Angeles, dans un échange qui a envoyé le lanceur Jim Donohue et le voltigeur Duke Carmel, du club Rochester, au St. Paul.

Les Dodgers ont complété une autre transaction en vendant Labine, leur vétéran lanceur de relève, au Détroit, pour un joueur des mineures et un montant d'argent.

Gomez à Buffalo

Les Phillies ont également rappelé le lanceur Dallas Green, du club Buffalo, pour envoyer le vétéran droitier Ruben Gomez à ce club de la ligue Internationale. Les Cardinaux, pour faire place à leurs nouvelles acquisitions, ont cédé sous option de 24 heures, au Rochester, les voltigeurs Leon Wagner et Ellis Burton.

Selon John Quinn, le joueur clé de l'échange entre les Phillies et les Reds est Gonzales, la recrue âgée de 23 ans qui a conservé une moyenne de .300 au bâton à la Havane l'an dernier et qui présentement frappe pour .212 en 40 parties avec trois circuits et 14 points produits.

"Nous désirions obtenir ce joueur et il compte exactement dans nos plans. Nos éclaireurs nous ont révélé que Gonzales possédait beaucoup de potentiel", a ajouté Quinn.

Dans la Ligue Provinciale

Dans la Ligue Provinciale, hier soir, le Plessisville a triomphé du Thetford-Mines, 6 à 2. Le lanceur gagnant: Laliberté. C'était la seule joute à l'affiche dans ce circuit. Dans la Ligue Provinciale Junior, le Joliette a remporté sa 3e victoire consécutive en disposant du Cordon Bleu de Montréal par 9 à 0. Le lanceur gagnant: Gilles Chamberland, qui n'a alloué que deux coups sûrs. Le Joliette a frappé un total de 10 coups sûrs tandis que le Cordon Bleu n'en réussissait que deux.

Plessisville 060 000 000—6 9 1
Thetford-Mines 000 000 002—2 6 1
Laliberté et Marceux; Auger (1), Landry (2) et Lafrance, Roy (2).

Snider et Hodges, les derniers qui demeurent

Los Angeles, (P.A.) — Duke Snider et Gil Hodges sont les deux seuls joueurs de la vieille garde du Brooklyn qui soient encore sur les rangs des Dodgers, à Los Angeles. Le joueur Clem Labine, qui fut dix saisons avec les Dodgers et qui a connu ses meilleurs jours à Ebbetts Field, a été cédé mercredi soir aux Tigers de Détroit par les Dodgers de Los Angeles.

Labine a déclaré qu'il regrettait de quitter une organisation avec laquelle il avait connu tant de succès, et ce, durant tant d'années. Il a toutefois exprimé l'espoir qu'il saura aider les Tigers.

Les Dodgers ont affirmé qu'ils obtiendront un lanceur des Tigers, dans un avenir rapproché, mais Bill Dewitt, président du Détroit, a révélé que la transaction n'impliquait aucun joueur des Tigers et que Labine avait été obtenu contre une somme d'argent.

Labine s'est révélé l'un des meilleurs lanceurs de relève de toute l'histoire des Dodgers. Son dossier avec les Dodgers est de 70 victoires et 52 défaites.



SI VOUS ACHETEZ UNE AUTO NEUVE . . .

il y a six points clés que vous devez vérifier pour être certain que l'auto de votre choix vous en donnera pour votre argent. Nous les appelons "L'équilibre des valeurs Rambler" . . . et ce sont les standards qui vous permettront de juger toute voiture sur le marché. Servez-vous-en comme points de vérification. Il est fort probable que . . . comme des milliers d'autres Canadiens . . . vous aussi adopterez Rambler. Seule la Rambler, de toutes les "grosses autos" de la classe bas prix, rivalise point pour point . . . vous donnant ainsi le véritable Equilibre des valeurs qu'il vous faut et que vous exigez!

Faites la vérification en 6 points et vous choisirez Rambler

1 ☐ SECURITE
Vous pouvez compter sur la Rambler durant des années. La conception et la fabrication de la Rambler 1960 s'appuie sur 10 ans d'expérience en voiture compacte.

2 ☐ SPACIOSITE
Et c'est là que la Rambler domine . . . beaucoup d'espace intérieur pour la tête, les jambes, les hanches et les épaules de gens de 6 pieds, sans pour cela nécessiter un encombrement extérieur excessif et peu économique.

3 ☐ ECONOMIE GENERALE
Une qualité Rambler. Excellente économie d'essence jointe à un rendement maximum . . . plus de modiques frais d'entretien à mesure qu'elle vieillit parce que la Rambler est mieux faite!

4 ☐ DURABILITE
Deux caractéristiques inaugurées par Rambler prouvent qu'elle est mieux fabriquée. Fabrication monobloc de qualité et procédé antirouille en profondeur des plus durables. La Rambler est plus sûre, plus résistante . . . et dure plus longtemps!

5 ☐ FACILITE DE CONDUITE
La Rambler compacte possède un roulement doux que toute auto à 6 places devrait avoir . . . plus une plus grande facilité de conduite "en circulation". On peut la garer plus facilement dans un espace de stationnement ordinaire, dans une allée ou un garage!

6 ☐ VALEUR D'ECHANGE
La question ne se pose même pas. La Rambler a dominé les listes de valeurs d'échange depuis des années dans le domaine des autos à bas prix . . . parce que la fabrication soignée de la Rambler lui permet de durer plus longtemps!

Nous vous conseillons de vous servir de cette liste de vérification pour comparer la Rambler 1960 à toute autre auto de sa classe . . . parce que ce n'est qu'en comparant que vous trouverez "l'Equilibre des valeurs" total, preuve que la Rambler est la meilleure aubaine de 1960! Demandez une promenade de démonstration au plus tôt chez votre dépositaire Rambler!

Rambler
LE NOUVEAU STANDARD D'EXCELLENCE
RAMBLER SIX • REBEL V-8 • AMBASSADOR • RAMBLER AMERICAN • METROPOLITAIN 1500

Liste des dépositaires:

MONTREAL WEST AUTOMOBILE LTD.
11, av. Westminster Sud — HU. 4-1101
MAURICE HEROUX AUTOMOBILE
3995, av. Bannantyne — PO. 6-4122
CANTON BELANGER
LAURENTIEN AUTOMOBILE
1200, boul. des Laurentides
Canton Belanger, comté Laval — Tél.: MO. 9-1661
JOLIETTE
ROBERT EQUIPMENTS
ST-JEAN
GOINEAU & FRERE GARAGE ENR'G.
GLENDALE MOTORS LIMITED
2501, boul. Rosemont — RA. 2-9358
DUBUC PETROLEUM ENR'G.
555, boul. Labelle, L'Abord-à-Plouffe — MU. 1-0020
BERTHIERVILLE
BERTHIERVILLE AUTOMOBILE LTEE
LACHUTE
WELDEN MOTORS LIMITED
TRACY
CORMIER AUTOMOBILE ENR'G.
STE-AGATHE-DES-MONTS
GRENON AUTOMOBILE INC.

MODEL AUTO SALES INC.
6995, boul. St-Laurent — CR. 2-5761
GOYETTE AUTOMOBILE LTEE
1672 est, Ste-Catherine — LA. 6-2886-7-8
A-MA-BAIE MOTOR SALES INC.
9490, boul. Lelande, Ville Pierrefonds — MU. 4-2191
HOWICK
J.-P. BRAULT LTD.
Tél.: 62
STE-ANNE-DE-BELLEVUE
BEAULIEU & FRERE
VAL D'OR
AUTOMOBILE MARKET REG'D.

pour une Rambler 1960
COMPAREZ NOS OFFRES
L'un des plus importants dépositaires Rambler — Hillman à Montréal
VENTE — SERVICE — PIECES
MODEL AUTO
SALES INC.
6995 ST-LAURENT (angle Mozart) CR. 2-5761

LES COURSES SOUS HARNAIS

Blue Bonnets
RESULTATS

1ère course — Amble D — $500

1 — Honor Prince, Marc Gingras 8.30 4.10 2.90
2 — My Ginny Forbes, Vern Cowger 3.20 2.60
7 — Flip Morris, Hervé Filion 3.70
Ont aussi couru: Sandy Rosecroft, Rilma Byrd, A. P. Dale, Walter's Pride.
Temps: 2.10 2.5.

2e course — Amble D — $500

1 — Admiral Spur, Frank Church 5.70 3.40 2.60
2 — Mr. Reed, Gérard Diotte 7.50 4.60
4 — Little Linda Sue, Ray Simser 6.50
Ont aussi couru: Miss Rossi, Sea Lassie, Irish Peter, Maryland Mac, Ethel Jean Hanover.
Temps: 2.10 4.5.
Pari-double: Honor Prince et Admiral Spur $29.40.

3e course — Trot C-3 — $800

6 — Hy Marque, Jean Jodoin 12.30 5.50 4.40
3 — Hokie, Benoit Côté 3.40 2.70
7 — Aiken Hanover, Duncan MacTavish 7.00
Ont aussi couru: Teddy Air Craft, Della Dale, Exotic Hanover, Echo Ridge Cappy.
Temps: 2.09 4.5.
Retiré: Success Joyce.

4e course — Trot C — $1,100

4 — Betty Renown, Percy Robillard 14.30 7.90 6.20
1 — Grand L. A., Lionel Piedalue 6.80 4.70
6 — Nibble's Prince, Rosaire Bouthillier 5.00
Ont aussi couru: Capital R., Miss Claudene, Walter Song, Owen Lee, Luellan Genesee.
Temps: 2.11 2.5.
Quinella: Betty Renown et Grand L. A. $34.80.

5e course — Trot B — $2,000

2 — Amulet Hanover, Roger White 7.00 4.20 3.50
7 — Old Scrooge, Paul Radley (P) 9.70 7.60
8 — Harry Riddell, Jim Wiener 4.10
Ont aussi couru: Faye Ellen, The Mighty Man, Lusty McKinney, Tim's Lad, Legal Express.
Temps: 2.07 3.5.

6e course — Amble C — $800

5 — Doon Bay, R. McDonald 14.70 6.90 4.20
3 — Sir Prince, René Grandmaison 5.20 3.70
4 — Sandy Gallon, Bill Habkirk 4.00
Ont aussi couru: Twinkle Direct, Hay Joe, Troublemite, Licorice, V. L.
Temps: 2.07 4.5.

7e course — Trot C-7 — $1,100

3 — Tim's Ace, Jack Gordon 4.80 2.60 2.20
2 — Parkville, Del MacTavish 3.80 2.40
7 — Amber Lad, Bud Fritz 2.90
Ont aussi couru: Candy R., Mr. Joe, Rose C. Lee, Regal Aire, Private Duty.
Temps: 2.08 2.5.
Quinella: Tims' Ace et Parkville $7.30.

8e course — Amble C — $1,100

2 — Ike C., D. MacTavish 16.80 5.70 3.80
1 — Dudleymite, Albert Boucher 4.30 2.90
3 — Nifty Chief, Jacques Larente 3.60
Ont aussi couru: Miss Royal Amber, Amber Castle, Babby Up, Just Barry, The Tippler.
Temps: 2.07

9e course — Trot C-1 — $1,200

8 — Mighty Regent, Hervé Filion 11.10 6.80 5.00
4 — Therese Princeton, Rene Grandmaison 6.10 4.20
1 — Guy Flare, Alcidas Grisé 4.40
Ont aussi couru: Safe Harbor, Queen Rodney, Mac's Star, Gene Blue, Darn You.
Temps: 2.08.

10e course — Amble C-2 — $1,000

3 — Dust Storm, Marc Gingras 8.70 4.20 2.90
1 — Sundown Borders, Melvin Turcotte 7.90 3.90
5 — Direct One, Lucien Lapointe 2.60
Ont aussi couru: O'Henry Volo, Hemattite, Bonny Rhythm, James Hanover, Kalmuck Direct.
Temps: 2.09 2.5.
Exacta: Dust Storm et Sundown Borders $73.40.
Assistance: 1,777.
Paris: $289,313.

Yonkers
RESULTATS

1ère course — Trot — $2,600

1—Alta Rod (J. Cruise) 4.60 3.20 2.50
8—Shadydale Nifty (W. Haughton) 6.40 3.70
4—Dean Wallace (S. Russell) 3.80
Temps : 2.05.4
Ont aussi couru : Emerson Hanover, Alec Hanover, Tony Tass, Red Mac, Delicia Hanover.

2e course — Trot — $2,600

4—Cheer Victory (W. Haughton) 7.60 3.50 2.60
1—Tidy Sister (J. Cruise) 3.30 2.50
5—Siskiyou Song (M. Macdonald) 3.00
Temps : 2.04.4
Ont aussi couru : Music Man, Ready, Ozark Man, Sutton Hanover, Newman Hall.
Pari double : $33.10.

CANADA TIRE CO

PNEUS
OUI
PNEUS
GOODYEAR
VERIFIEZ
NOS PRIX

PNEUS AVEC TUBE

Grandeur	Noir	Blanc
670 x 15	$10.45	$12.95
710 x 15	$12.95	$15.95
760 x 15	$16.95	$19.95

PNEUS SANS TUBE

Grandeur	Noir	Blanc
670 x 15	$12.95	$20.95
710 x 15	$16.95	$23.95
760 x 15	$17.95	$25.95
750 x 14	$13.45	$16.95
800 x 14	$18.95	$22.95
850 x 14	$20.95	$25.45

PLUS UN PNEU RECHAPABLE
Ouvert le samedi avant-midi
CANADA TIRE CO
850, St-Jacques O. (coin University)
UN. 6-4885
7141, St-Hubert (coin Jean-Talon)
CR. 1-3551

3 ecourse — Amble — $2,200

1—Rusty G., (M. Macdonald) 5.30 3.20 2.40
2—Artie Hanover (V. Dancer) 5.00 3.80
8—Scottish Clan (S. Dancer) 3.90
Temps : 2.06.
Ont aussi couru : Careless Miss, Traded Vic, Bomarc, William Dell, Telepace.

4e course — Trot — $2,600

1—Merrie Duke (J. Patterson) 9.00 5.40 3.30
2—Bengasi (F. Cuff) 9.90 4.40
8—Argyle Hanover (S. Russell) 3.20
Temps : 2.06.2.
Ont aussi couru : Frisky Al, Regal Pick, Pam Haven, Montrose Hanover, Way Cloud.

5e course — Amble — $65,245
1 1-16 milles

8—Countess Adios (Del Miller) 4.20 3.00 2.40
1—Betting Time (C. Hodgins) 3.90 2.50
7—Bright Knight (H. Beissinger) 2.60
Temps : 2.08.
Ont aussi couru : Kashworthy, Sampson Direct, Merrie Gesture, Merrie Adios, Muncy Hanover, Adios Larry.

6e course — Amble — $5,500

1—Adios Bess (Del Miller) 18.50 7.70 3.50
2—Irving Guy (R. Riddick) 11.40 5.30
3—William Way (H. Bell) 2.50
Temps : 2.03.2.
Ont aussi couru : Eddie Towne, Golden Monarch, Victory Flush, Winnow, Ozark Chief.

7e course — Amble — $2,800

3—Poplar Bill (W. Myer) 6.00 3.20 2.80
1—Gogo Boy (Welch) 3.90 3.00
5—Major Prim (C. Hodgins) 5.00
Temps : 2.05.
Ont aussi couru : Hugehie Rosecroft, First Discovery, Chalidale Jewel, Donald Adams, Sam J. Direct.

8e course — Amble — $2,600

5—Day Abbot (W. Hudon) 12.40 8.10 5.20
8—Lassie Belle (J. Cruise) 9.40 6.00
7—Major's Son (A. Abbatiello) 7.10
Ont aussi couru : Duration, So Long's Lad, Major's Buster, Jonsie Direct.

9e course — Amble — $2,600

2—Lady Symbol (S. Werner) 7.50 5.00 4.80
5—Calgary Byrd (J. Bonacorsa) 8.20 5.20
3—Roxburgh Jean (H. Beissinger) 3.00
Temps : 2.05.4.
Ont aussi couru : Widowlind, R. J. Hal, Dr. C.S., Sea Island, Magic Trick.
Assistance : 25,797; Paris: $2,079,021

INSCRITS

1ère course — Trot C — $2,000

1. Sari Dean (J. Dennis) 6-1
2. Alexandria Bay (M. Hayman) 5-1
3. Claude Lybrook (H. Bell) 3-1
4. Dandy Jack (J. Rosino) 7-2
5. Actor Hanover (R. Bekeris) 6-1
6. Shadydale Triad (A. Myer) 5-1
7. Johnny One Note (Richardson) 10-1
8. Dody Ross (S. Russell) 12-1

Aussi éligibles :
Taffs Hanover (H. Camden)
Grand Slam (J. Cruise)

2e course — Amble C-2 — $2,100

1. Meadow Dale (E. Avery) 6-1
2. Rhythm Lad (J. Jordan) 5-1
3. Barbara's Jimmy (P. Vinesyard) 7-2
4. Jill Scott (J. Edmunds) 6-1
5. Fantabulous (J. O'Brien) 5-2
6. Casey J. MacPherson (Burton) 10-1
7. Reba's Goose (J. MacDonald) 10-1
8. Merrie Flicka (J. Patterson) 6-1

3e course — Amble C-2 — $2,100

1. Adios Jane (S. Dancer) 7-2
2. Spring Fancy (W. Hudson) 10-1
3. Knight Frost (J. Jordan) 15-1
4. Chester Direct (R. Myer) 5-2
5. Stella Eden (J. Cruise) 5-1
6. Creed Widower (J. O'Brien) 5-1
7. Poplar Al (L. Pullen) 8-1
8. Sir Knight (J. Edmunds) 6-1

4e course — Amble B-1 — $2,800

1. Lord Dares (J. MacQueen) 8-1
2. Lusty Leader (G. Phalen) 5-2
3. King Rhythm (A. Myer) 9-2
4. Major Fingo (J. Jordan) 6-1
5. Captain Stash (F. Darish) 6-1
6. Splish Splash (V. Dancer) 15-1
7. Fullmor (S. Dancer) 6-1
8. Meadow Dolly (W. Haughton) 7-2

Aussi éligible :
Albert Gene (P. Vinesyard)

5e course — Amble — $10,000

1. Adios Oregon (T. Crank) 9-2
2. Hundred Proof (S. Dancer) 9-2
3. Raider Frost (J. O'Brien) 8-1
4. Miss Demon Abbe (J. Cruise) 3-1
5. Lumber Bill (J. Lighthill) 8-1
6. Victory Dinamie (S. Werner) 8-1
7. Mr. Budlong (C. King) 5-2

6e course — Amble AA-1 — $6,000

1. Capetown (J. Chapman) 5-2
2. Uncle Dave (S. Russell) 7-2
3. Bachelor Hanover (Haughton) 3-1
4. Prudence Adios (T. Crank) 6-1
5. Spangler Goose (MacDonald) 8-1
6. Adios Express (J. O'Brien) 10-1
7. Flying Time (H. Bell) 10-1
8. Right Time (J. Patterson) 12-1

7e course — Amble AA-1 — $6,000

1. Ante Bellum (H. Bell) 5-2
2. Adios Mont (S. Dancer) 6-1
3. Mr. K. raden (W. Haughton) 4-1
4. Adios H. (W. Wathen, Jr.) 6-1
5. Tidemite (E. Hastings) 3-1
6. Mocking Byrd (J. Cruise) 8-1
7. Coppermite (F. Bradbury) 10-1
8. Mighty Choo Choo (F. Darish) 12-1

8e course — Amble A-3 — $3,000

1. Frisky Prince (J. Grasso) 6-1
2. Counselor (J. Dennis) 3-1
3. Elbridge Hanover (Hodgins) 4-1
4. Silent Dream (H. ell) 6-1
5. Arturo Hanover (A. Myer) 15-1
6. Rhythm Time (J. Patterson) 6-1
7. Devon Goose (W. Haughton) 9-2
8. Lee's Captain (G. Phalen) 15-1

Aussi éligibles :
Brilliant Hayes (C. Amachie)
Lee R. (R. Thomas)

9e course — Amble B-1 — $2,800

1. Mighty Alf (J. Jordan) 3-1
2. Royal Cash (R. Thomas) 5-2
3. Market Royal (E. Cobb) 8-1
4. Trinity Place (J. Richardson) 8-1
5. Reddie Dale (M. Gale) 4-1
6. Miracle Henry (A. Myer) 10-1
7. Potomac Wyn (M. Pusey) 12-1
8. Lusty Abbey (J. Edmunds) 6-1

Aussi éligible :
June Elkington (A. Burton)

Buffalo
RESULTATS

1ère course — Trot — $1,000

Darnley Frost (Wellwood) 8.00 4.50 2.90
Determine (R. Gilmour) 6.30 3.50
Mable Forbes (Hodgins) 4.20
Temps : 2.09 3.5

2e course — Amble — $800

Christines Pride (Bomar) 8.00 4.30 3.30
Dudley Hope (Wilson) 4.40 3.50
Pine Hill Till (Nickelis) 3.70
Temps : 2.10.
Pari double : $29.20.

3e course — Trot — $700

Floyd Ko San (Webster) 7.40 4.00 2.80
Duke Comet (Manges) 3.40 2.70
Rays Boy (Pollard) 3.30
Temps : 2.13 3.5.

4e course — Amble — $800

Dominion High (Piguet) 28.50 11.50 5.60
Hoosier Gold (E. Harner) 6.20 3.30
Clever Parlay (Shuttleworth) 3.50
Temps : 2.08 1.5.

5e course — Amble — $800

Blackhawks Diamond (Forshee) 16.00 7.50 5.40
Summer Look (Wellwood) 5.60 6.10
Dauntless Wick (Gilhooly) 7.20
Temps : 2.09 3.5.

6e course — Amble — $1,000

Mountain Nibble (Shuttleworth) 8.00 4.60 3.20
Butch (Mongeon) 6.50 4.60
Azurea Row Gil (E. Harner) 3.80
Temps : 2.07 3.5.

7e course — Amble — $1,000

Floating Rhythm (R. Gilmour) 5.50 3.50 2.90
Avalon Mite (Rapone) 6.30 4.70
Spencie (Zendt) 8.40
Temps : 2.07 2.5.

8e course — Amble — $1,600

Famous Mite (Aquino) 51.80 19.10 7.10
Lennoc (Bell) 6.90 6.60
Bills Gal (Metcalfe) 4.50
Temps : 2.05 1.5.

Inscrits à Blue Bonnets

1ère course amble D $500

5. Dennis Herbert, J. Herbert 3-1
4. Irish Counsuella, L. Pelletier 7-2
1. Single Lee, G. Diotte 9-2
2. Billy Johnston, W. Bourgon 5-1
3. Celia's Riddell 6-1
7. Success Bert, A. Boucher 7-1
6. Rival, P. Sauvé 8-1
8. Rocky Dale, P. Robillard 10-1

Eligible : Save Girl.

2e course Trot D $500

2. Lel Hanover, K. Carmichael, 5-2
1. Midge E Volo, W. Arthurs 7-2
3. Pablo Colby, P. Mercille, 7-2
6. Val Regent, H. Lamarre 6-1
7. Samadelle, B. Hughes, 7-1
8. Tag Dares, P. Dussault, 8-1
5. Demon Scott, C. Galbraigth, 9-1
4. P C Rose, A. Grise 10-1

TROISIEME COURSE AMBLE C-3 BOURSE — $800

1. Abbie Direct, L. Bourgon 3-1
2. Chief Blackstone 4-1
6. Mike Volo, N. Phillips 5-1
3. Indiana Jos, R. Frame 5-1
5. Kathy Walnut, Her. Filion 6-1
8. Jester Sweetheart, H. Legault 7-1
7. Grand Manner, J. Jodoin 8-1
4. Dinah Knight, R. Caldwell 10-1

QUATRIEME COURSE AMBLE C-2 BOURSE — $1,000.

3. Victor Pick, L. Dionne 7-2
2. Spruce Up, R. Caldwell 7-2
5. Miss Golden, R. Pearson 9-2
1. Pin Up Daughter, M. Gingras 5-1
7. Bardel, B. Côté 5-1
4. Royal Time, E. Abare 8-1
8. Joanna H, Her. Filion 8-1
6. Miss Goldenmite, R. Simser 10-1

5e course Trot invitation 3,500

6. Homestead Dan, J. Gordon 2-1
5. Wee Irish, B. Huntress 3-1
1. Pro Mac, R. Bruyère 4-1
7. Carpet Bagger 5-1
4. Helen Brookr C. Galbraith 7-1
3. Empire Song, M. L'Heureux 8-1
2. Song Hi Lee, R. Bruyère 10-1

6e course amble C-1 $1,200

2. Priam, J. Jodoin 3-1
7. Afton Harry, W. Plourde 4-1
3. Andrew Patch, M. Turcotte 9-2
4. McKinley Mahone, C. Watters 5-1
8. Red Flare, A. Théroux 6-1
1. Vivacious Hanover, C. Galbraith 7-1
6. Hal's Peg E, R. Bruyère 8-1
5. King Fleet, H. Fleet 10-1

7e COURSE — Trot C-2 $1,000

3 Neva Song, M. Dostie 5-2
4 Eclipter, T. Horton 7-2
5 Full Force, F. Parks 7-2
1 Belwin Song, Dun MacTavish 6-1
8 The Rosecroft, P. Radley 7-1
2 Nedson, M. Williams 8-1
6 Nobleman, C. Watters 9-1
7 Effective St-Charles, J. Zeron 10-1

8e COURSE — Amble C-1 $1,200

1 Phil Butler, C. Watters 5-2
2 Dino Herbert, J. Herbert 7-2
5 Indian Prince, W. Bourgon 7-2
6 Janice Johnston, M. Dostie 6-1
8 American Way, A. Rogers 7-1
3 Frank Brook, J. Zeron 8-1
7 Copper Norris, R. White 9-1
4 Sammy Herbert, R. Bardier 10-1

9e COURSE, TROT B-1 BOURSE $2,000

1. Newport Bruce, L. Pelletier 2-1
7. Grand Note, R. Grandmaison 3-1
3. Virgne's Tomboy, M. L'Heureux 4-1
2. Frysie Rosecroft, C. Larsen 5-1
6. Prudence's Boy, N. Bardier 6-1
4. Palacona, P. Radley 8-1
5. Cotton Maid, J. Gordon 8-1
8. Todd Riddell, R. Bardier 10-1

10e COURSE, AMBLE C-3 BOURSE $800

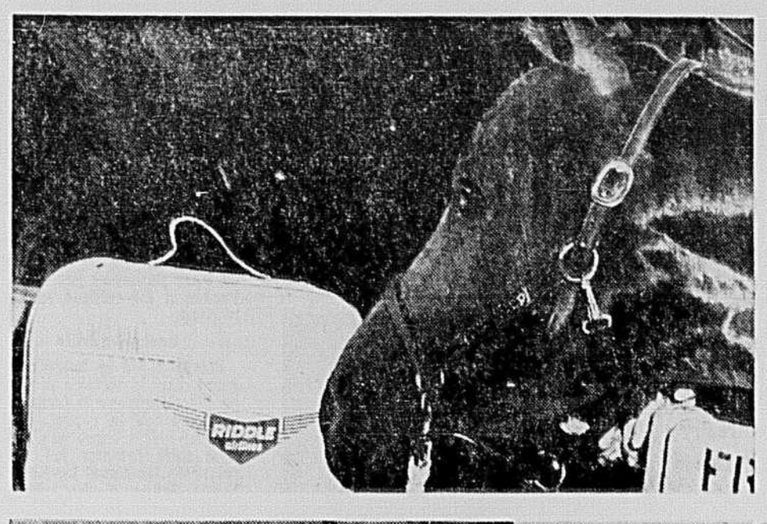
8. Nell's Lad, F. Baise 3-1
6. Jet Frost, W. Hopkins 4-1
3. Some Chance, A. Grisé 9-2
1. Maid Mist, Her. Filion 6-1
2. Davey Crockett, J. Jodoin 6-1
5. Daisy Logan, A. Rogers 8-1
7. Royal Ensign, Dun MacTavish 8-1
4. Ila Jean Hec, L. Pelletier 10-1

Au baseball

Les **Indiens de Cleveland** ont mis sous contrat un jeune lanceur de 17 ans **Sam McDowell**... McDowell, originaire de Pittsburgh, recevra, selon les informations reçues, un des plus gros bonis que le club ait jamais donnés... Le jeune McDowell a été assigné à l'équipe Lakeland, de la Ligue de la Floride, un circuit de classe D... McDowell a lancé 40 joutes sans coups sûrs en compétition scolaire... Les **Phillies de Philadelphie** ont cédé le lanceur **Ruben Gomez** aux Bisons de Buffalo de la Ligue Internationale et ont rappelé le lanceur **Dallas Green** du même club.

Nos Choix à Blue Bonnets

1—Billy Johnson, Single Lee, Dennis Herbert
2—Leland Hanover, Midge E. Volo, Tag Dares
3—Abbie Direct, Kathy Walnut, Chief Blackstone
4—Pin Up Daughter, Bardel, Spruce Up
5—Carpet Bagger, Homestead Dan, Wee Irish
6—McKinley Mahone, Vivacious Hanover, Priam
7—Nobleman, Eclipter, Belwin Song
8—Phil Butler, Indian Prince, Copper Norris
9—Grand Note, Virgne's Tomboy, Todd Riddell
10—Maid Mist, Jet Frost, Royal Ensign





EN VUE DE LA COURSE DE $15,000 A BLUE BONNETS — Les meilleurs trotteurs américains et canadiens se feront face, dimanche, dans une tentative de $15,000 pour abaisser le record de piste de Blue Bonnets. Ils sont arrivés de New York par avion hier. Dans la photo du haut, STEAMIN DEMON, que conduira George Phalen. Il est le premier choix du handicappeur. Dans la photo du bas, TIE SILK, des écuries Miron, le premier choix des amateurs locaux, en compagnie de son conducteur et entraîneur PHILIPPE DUSSAULT, à gauche, et d'un admirateur.

Countess Adios établit un record mondial en gagnant l'Amble Cane

Yonkers, N.-Y., 17. (PC) — Ce fut un sixième départ et une cinquième victoire pour Countess Adios, hier soir, dans l'Amble Cane, d'une bourse de $65,245, considéré comme la deuxième tranche de la triple couronne pour ambleurs. Countess Adios a établi un nouveau record mondial en gagnant en 2:08, sur une distance d'un mille et un seizième. La pouliche de trois ans, qui appartient aux frères Armstrong, de Brampton, Ontario, et à Hugh Grant, de Bradford, Pen., a porté son total de gains à près de $115,000 pour la saison, et a $175,000 à vie.

La seule pouliche du peloton de neuf chevaux, et partant de la huitième place, Countess Adios a pris les devants peu après le départ et elle n'a jamais été sérieusement menacée : le mille a été couru comme suit : 29.3 secondes au quart ; 1:00.1 au demi-mille ; 1.31.1 aux trois quarts ; 2:00.3 au mille et 2:08 à l'arrivée.

Countess Adios était conduite par Del Miller.

Betting Time, partant de la première place, et pilotée par Clint Hodgins, a déclenché une formidable poussée dans la ligne droite, mais il n'a pu faire mieux que de se rapprocher à une longueur et demie de Countess Adios.

Bright Knight qui partait en entrée avec Muncy Hanover, s'est classé troisième et Kashworthy, quatrième.

Bright Knight devait être conduit par Joe O'Brien, mais sa femme est morte au cours de la journée dans un hôpital de New-York et O'Brien a été remplacé par Howard Beissinger.

Leo Cahill lancera contre le Canadien

L'instructeur Leo Cahill sera le lanceur des Alouettes lors de la joute de balle-molle entre les athlètes du club de football et ceux du club de hockey Canadien au stade des Royaux mercredi soir à 8 h. Le quart Wes Gideon agira comme receveur tandis que le demi Bill Bewley sera au premier coussin.

Red O'Quinn sera voltigeur de centre avec le quart Sid Williams au champ droit et le demi défensif Tom Moran au champ gauche. Le quart étoile Sam Etcheverry jouera à l'arrêt-court avec Jack Blaicher au 2e et Wally Lentz au 3e coussin.

L'instructeur Perry Moss a également annoncé que les joueurs suivants seront dans l'alignement : Ivan Livingstone, Dave King, Ian MacDonald, Bob Anderson, George Tsonos, Bill Swan, les instructeurs Kenneth Shipp et Ray Cicia et le publicitaire Ken Brown.

Le garde Larry Iannucci, du Southern Connecticut College est devenu le 32e joueur américain à signer son contrat avec les Alouettes.

Amulet Hanover gagne en 2:07.3

Senator Frost retiré du trot de $15,000 à Blue Bonnets

Amulet Hanover, une pouliche de trois ans, issue de Star's Pride et d'April Lee, a remporté sa troisième victoire consécutive, et sa sixième de la saison, toutes à Blue Bonnets, en 2:07.3, hier soir, dans l'épreuve principale. Ce qui est le plus intéressant pour le conducteur Roger White, c'est que la pouliche a maintenant accumulé la forte somme de $8,107 en gains, une moyenne de $1,000 par départ.

Amulet Hanover a surtout impressionné dans le deuxième tour de piste, alors qu'elle a trotté le deuxième demi-mille en 1:02.1, et le dernier quart en 30.4 secondes. Faye Ellen avait conduit le peloton au demi-mille en 1:05.1. Deuxième choix des parieurs, Amulet Hanover a payé $7.00 pour $2.00.

Senator Frost blessé

Les positions du trot invitation de dimanche ont été tirées hier, et le résultat est le suivant : 1 — Tie Silk ; 2 — Trader Torn ; 3 — Philip Frost ; 4 — Steamin Demon ; 5 — Silver Song ; 6 — Darn Safe. Ce dernier sera conduit par Del Miller ; Silver Song par Howard Camden; Steamin Demon par George Phalen et Trader Horn par Billy Haughton. Senator Frost, qui s'était révélé le principal adversaire de Tie Silk sur les pistes américaines avait obtenu la troisième place au départ, mais on a appris peu après que ce trotteur s'était blessé à l'entraînement et qu'il ne viendrait pas à Montréal.

Il est regrettable que Senator Frost ne puisse participer à l'épreuve, mais il est quand même probable qu'un nouveau record soit enregistré. Le record de B.B. est de 2:02.3 et appartient à Trader Horn. Le record canadien est détenu par un autre trotteur inscrit dans l'épreuve, Darn Safe, qui a couru en 2:01.2 au Richelieu.

Marc Gingras a gagné la première et la dernière course, hier, avec Honor Prince, ($8.30) et Dust Storm, ($8.70).

Dans la neuvième course, Hervé Filion a enregistré sa 40e victoire du meeting, avec Mighty Regent, un cheval qui n'a rien fait qui vaille cette année comme ambleur, mais qui a continué à impressionner comme trotteur.

Retour de Carpet Bagger

C'est ce soir que le trotteur Carpet Bagger, au docteur Jean Beaudin, de Napierville, participera à sa première course. Il a été handicapé de la dernière place, mais les observateurs prévoient qu'il courra en 2:04 s'il ne fait pas de manque. Il sera conduit par Rosaire Bouthiller.

Homestead Dan, qui aw visité le cercle des vainqueurs à ses deux premières courses, Wee Irish, toujours dangereux, Helen Brooke K., Song Hi Lee, un nouveau venu, Empire Song et Pro Mac, qui monte de classe, complètent la liste des inscrits.

Echos des paddocks... les conducteurs américains qui viendront à Blue Bonnets, dimanche, seront invités à piloter d'autres chevaux... Billy Haughton conduira probablement Golden Way, un cheval qu'il a déjà piloté... Mr. Earl Tass sera peut-être confié à un visiteur également... le poulain F. W. Adios, sur lequel son entraîneur et conducteur Real Bardier compte beaucoup, a brisé son allure trois ou quatre fois, hier, mais il a quand même fini en deuxième place... cette course d'entraînement pour poulains de deux ans a été gagnée par Buddy Herbert en 2:13.3... Roger Ponton commencera à conduire les chevaux d'Armand Lamontagne dimanche...

Victoire de Judy Darling

Seigniory Club, 17. (PC) — Judy Darling, championne amateur du Québec, a réussi hier une ronde de 79 pour porter son total de 36 trous à 155, ce qui lui a valu la victoire au tournoi féminin invitation du club Seigniory.

Mlle Darling, membre du club Whitlock de Hudson Heights, a facilement triomphé en ajoutant un 79 après un excellent 76 pour ainsi devancer sa plus proche rivale par 10 coups. Mme R. Lyle, du Kanawaki de Montréal, s'est classée 2e avec 85-80—165 tandis que Mme Graeme Pyke, du Whitlock, a fini 3e avec 90-81—171. Mme A. B. Darling, mère de la championne, avait gagné le tournoi en 1934, quatre années après son inauguration.

$1295

AVEC GARANTIE DE L'USINE POUR 12 MOIS



surclasse et se vend moins cher...
que toute autre voiture de sa catégorie
Austin 850
AUSTIN SALES & SERVICE LIMITED
949, av. Atwater, WE 2-4176

LOUEZ UNE AUTO
VOITURES 1960
LOUEES A LA JOURNEE, A LA SEMAINE OU AU MOIS
Servo-direction et lave-pare-brise sans frais supplémentaires
COMPOSEZ AV. 8-0111

de STANLEY
Sherbrooke et Metcalfe
au lavage d'auto "5 minutes"

le cognac de l'amitié
COGNAC ★★★ MARTELL
LE COGNAC LE PLUS DEMANDÉ AU MONDE
Depuis 1715, les hôtes accueillants offrent du Martell.
MIS EN BOUTEILLE A COGNAC, FRANCE

La vie a ses bons moments...
MOLSON
La bière de chez nous



ICI et LÀ dans LE SPORT

56 joueurs à l'ouverture du camp du club Canadien le 12 septembre

par MARCEL DESJARDINS

C'est le 12 septembre que débutera cette année la période d'entrainement du Canadien. Cinquante-six joueurs recevront l'ordre de se rapporter pour la première semaine de préparation à la nouvelle saison, alors que d'autres viendront s'ajouter à ce nombre à partir du 19 septembre, quand le Royal se mettra à son tour à l'oeuvre.

Il appert que quatre autres candidats sont sur les rangs pour le poste d'instructeur-joueur du Hull quoique Glen Skov semble pratiquement assuré du poste. Skov a été recommandé comme un type sérieux, capable et gentleman dans toute la force du mot par Jack Adams, Tommy Ivan, Jimmy Skinner.

Si Billy Carter ne réussit pas à devenir membre régulier du Boston, il retournera avec le Hull à la suite d'une entente conclue à cet effet.

Eddie Quinn dit ne rien savoir

Cette semaine, des amis de Robert Cléroux prétendaient que celui-ci avait laissé savoir qu'il rencontrerait Roy Harris le 26 juillet au stade de la rue Delorimier. Deux jours plus tard, des dépêches de Toronto disaient que George Chuvalo et Cléroux se disputeraient le championnat canadien à la même date à Montréal.

"Je ne connais rien de tout cela. Il est vrai que je ne suis que le promoteur de ce projet", de dire Quinn. "Si des contrats ont été signés pour l'une et l'autre de ces deux rencontres, voulez-vous demander à ces messieurs de me le laisser savoir afin que je prenne les dispositions nécessaires pour chercher à faire un succès de l'affaire", a dit Quinn.

Quinn admet qu'il a fait des offres mais que jusqu'ici il n'a en mains aucun télégramme, aucune lettre, et qu'il n'a même pas raison d'appels téléphoniques pour l'informer qu'on acceptait.

Clay Bryant enfin satisfait

Clay Bryant prétend qu'il possède enfin un champ intérieur qui lui donne satisfaction. Il en est tellement fier qu'il soutient que celui-ci restera tel quel pour le reste de la saison à moins de blessures.

Le gérant des Royaux a tenu à faire les éloges de ses deux nouveaux joueurs, Joe Tanner et Ray Webster. Le premier, a-t-il rappelé, a reçu un boni de $60,000 des Red Sox de Boston, il y a 4 ans, pour signer un contrat avec eux. Il était considéré comme un joueur extrêmement prometteur. Mais il y a trois ans il était blessé à l'épine dorsale. C'est après cet accident que les Dodgers s'assurèrent ses services en le repêchant.

Bryant déclare que Tanner est un frappeur naturel de même que Ray Webster. "Ils forment en plus une excellente combinaison pour les double-jeux", a-t-il dit. Webster est un deuxième-but mais il a tellement bien joué à l'arrêt-court qu'il restera à ce poste.

Geste sportif des frères Miron

Dans un geste très sportif, les frères Adrien et Gérard Miron enverront chercher dans leur avion privé les conducteurs américains qui doivent venir prendre part, dimanche prochain, au trot invitation à Blue Bonnets. Les conducteurs viendront ici avec leurs épouses et repartiront avec elles toujours dans le même avion pour New York après la course.

Le geste est d'autant plus sportif que ces conducteurs viennent disputer la victoire et la bourse dans cette course à un porte-couleurs des frères Miron, le fameux Tie Silk. Incidemment, on croit à la possibilité d'un nouveau record d'assistance et de paris, dimanche prochain à Blue Bonnets.

Les clubs pensaient à leurs partisans

Il appert que les représentants des autres clubs auraient expliqué à la direction du Canadien, lors du congrès du hockey, que celle-ci ne pouvait raisonnablement leur demander de donner leur parole de ne pas réclamer Maurice Richard si le nom de celui-ci ne figurait pas sur la liste du Bleu Blanc Rouge.

Leur explication est que leurs partisans ne leur pardonneraient pas de ne pas avoir repêché Richard si jamais ils apprenaient qu'il leur aurait été possible de s'assurer les services du vétéran. Il leur fallait se protéger contre une telle éventualité.

Le Cantalia devra gagner car . . .

A moins que le succès commence à sourire au Cantalia prochainement, il est possible que des changements soient apportés dans l'alignement de cette équipe de soccer. La direction du club, désappointée des résultats à date, aurait laissé savoir qu'on verrait de nouvelles figures à moins que des victoires succèdent aux défaites subies récemment.

"Nous sommes peut-être trop légers", a déclaré l'un des officiels. "Il nous faudrait possiblement une équipe plus robuste, plus lourde."

On se demande incidemment si le stade Faillon pourra accommoder tous ceux qui voudront assister à la première rencontre de la saison entre le Cantalia et le Concordia, mercredi prochain.

La mouche, porteuse de germes de maladies, commence à se reproduire au printemps et, rendu en juin, est devenue multitude. L'usage de bons vaporisateurs contre les insectes ainsi que de grillages bien faits contribuera à les garder hors de la maison.

Dans la ligue Internationale

	J	Ab	C	H	Moy
Harrel, Rochester	46	159	19	54	.340
Hopke, Buffalo	50	185	26	52	.315
Pendleton, Havane	56	226	27	71	.314
Dillard, Toronto	38	128	19	40	.313
Hamner, Rich.	47	132	11	41	.311
Mejias, Colum.	36	137	16	42	.307
King Toronto	52	169	24	51	.302
Landrum, Buffalo	56	223	48	67	.300
Windhorn, Mont.	50	152	22	45	.296
Browne, Columbus	56	197	22	58	.294
Jaciuk, Richmond	58	197	19	58	.294

Circuits: — Altobelli, Montréal, 14; Hopke, Buffalo, Pendleton, Havane, Johnson, Richmond, King, Toronto, 10.

Points produits: Altobelli, Montréal, 41; Johnson, Richmond, 39; Hopke, Buffalo, Pendleton, Havane, 36; Landrum, Buffalo, 34.

LUCAS BOLS

FABRICANTS DE GINS DE RÉPUTATION MONDIALE DEPUIS

Aº 1575

Le meilleur gin pour votre argent

SILVER TOP BOLS Special London DRY GIN LUCAS BOLS Aº 1575

ERVEN LUCAS BOLS-AMSTERDAM

ET, APRÈS DÎNER... offrez des liqueurs importées BOLS

POUR LA PIPE... UNE DOUCEUR PARFAITE

Brahadi's



Le tabac à pipe Brahadi's est un mélange spécial de tabacs doux, type "Cavendish", choisis pour leur douceur légère, leur arome discret et leur saveur agréable. Vous trouverez le Brahadi's partout où l'on vend des tabacs de choix.

54¢ les 2 onces

Prix suggéré, toutes taxes comprises

Par une victoire sur le Longueuil

Le Ville-Marie déloge Rosemont du 1er rang

Pendant que le St-Henri vogue allègrement en première place de la section est, le Ville-Marie a devancé le Rosemont en tête de la section ouest de la Ligue Montréal Royale Junior hier soir. Une victoire de 7 à 2 aux dépens du Longueuil, un autre club qui lutte pour les honneurs, a valu au Ville-Marie de prendre les devants au classement avec une fiche de 8 victoires contre 4 défaites.

Le Rosemont, qui a perdu par 5-1, est retombé au 2e rang sur un pied d'égalité avec le Maisonneuve, le club qui l'a battu hier soir. Dans la section est, le St-Henri a battu le Verdun 4-3 pour demeurer en tête suivi du Ville Mont-Royal, qui a eu raison du Parc Extension par 5-3. Le Verdun a été relégué seul au 3e rang.

Benjamin brille

Potvin a été le lanceur gagnant dans la victoire décisive du Ville-Marie sur le Longueuil et Desroches le perdant. Roland Larivée a cogné un circuit pour faire compter les deux points du Longueuil tandis que Roger Benjamin s'est signalé pour les vainqueurs avec un triple et un simple pour faire compter quatre des points de son club.

Yvon Lemaire, qui est passé au monticule en 5e manche pour le St-Henri, a été crédité de la victoire de 4-3 sur le Verdun. Richard Placins, le lanceur qui a débuté la partie pour les vainqueurs, a fait compter le point décisif par un simple en 9e manche. Matteo a été le lanceur perdant, en relève pour Larose.

Batterie fructueuse

Le Plateau, vainqueur par 3-2 aux dépens du Laval, a connu une batterie fort fructueuse en Claude Layer, le lanceur gagnant, et le receveur Tanguay. Ce dernier a fait compter deux des trois points du club. Fracasso a produit le point décisif et Kelly a cogné deux simples pour le Laval. Racette a été le lanceur perdant.

Pour le Maisonneuve, Serge Ouellette a été le lanceur gagnant mais le perdant Julien Barveau s'est tout de même distingué au monticule avec 9 retraits au bâton. Bob Connell a réussi un double pour le Maisonneuve.

Même en commettant trois erreurs, le St-Laurent est parvenu à l'emporter par 10-6 sur le Villeray et Gilles Bernier a mérité la victoire aux dépens de Veilleux, qui était passé en relève au monticule à la 4e manche à la place de Murphy. pour le St-Laurent, Jean-Marc Melançon a cogné ses 6e et 7e coups de circuit de la saison pour faire compter quatre points. Gilles Robichaux a également obtenu son premier home run de l'année avec deux coureurs sur les sentiers à la 5e manche. Bernier en était à sa 3e victoire de la saison. Pour le Villeray, Riopel a obtenu deux hits.

C'est par 5-3 que le Ville Mont-Royal a eu raison du Parc Extension. Hand a été l'artilleur gagnant alors que Simpson a subi la défaite. Smith, Walsh, McGregor et McIntyre ont compté pour les gagnants à la 3e manche. Walsh s'est signalé avec 2 doubles et un simple. Pour les perdants, Pittaro a frappé un trois-buts à la 4e manche et a pu se rendre au marbre sur un mauvais lancer du champ extérieur. Pittaro avait également frappé un double et un simple.

Plateau	002 01 —	3 2 1
Laval	000 20 —	2 7 5

St-Michel, Layer (4) et Tanguay; Rhéaume, Laverdure (3) Racette (4) et St-Jean, Larivière (4).

Ville M.-Royal	014 000 —	5 5 0
Parc Extension	020 100 —	3 6 3

Simpson et McIntyre; Hand et Cotton.

Longueuil	002 00 —	2 5 2
Ville-Marie	430 0x —	7 5 2

Desroches, Desfossés (1) Dazé (2) et Lamoureux; Potvin et Dinelle.

Villeray	211 000 2 —	6 6 1
St-Laurent	020 260 x —	10 11 3

Murphy, Veilleux (4) et Therrien; Gilles Bernier et Dixon.

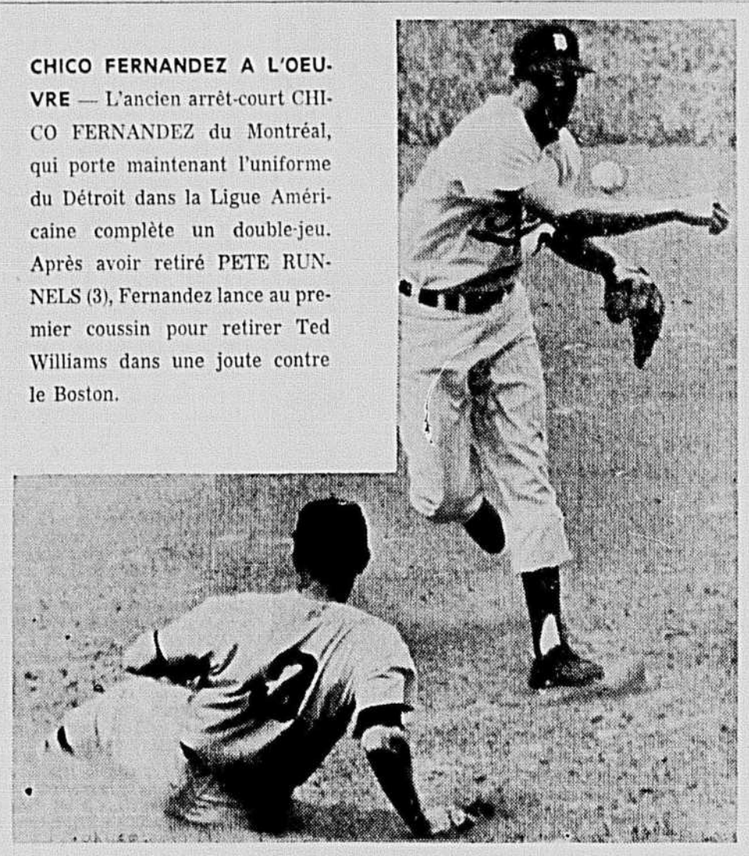
Rosemont	000 100 0 —	1 2 5
Maisonneuve	120 011 x —	5 5 1

Barveau et Ménard; Serge Ouellette, Gilbert (5) et Lefebvre.

St-Henri	020 010 001 —	4 8 1
Verdun	000 030 000 —	3 7 5

Richard Placins, Daoust (5) Yvon Lemaire (5) et Paxon; Larose, Matteo (9) et Wilton, Lefebvre (9).

CHICO FERNANDEZ A L'OEUVRE — L'ancien arrêt-court CHICO FERNANDEZ du Montréal, qui porte maintenant l'uniforme du Détroit dans la Ligue Américaine complète un double-jeu. Après avoir retiré PETE RUNNELS (3), Fernandez lance au premier coussin pour retirer Ted Williams dans une joute contre le Boston.



Patterson se serait grandement amélioré

Newtown, Connecticut, 17. (PA) — Floyd Patterson a impressionné hier dans un combat d'entrainement de trois rondes. L'ex-titulaire, qui rencontrera lundi prochain Ingemar Johansson, celui qui lui a ravi son titre, a semblé plus déterminé que jamais devant une délégation de rédacteurs sportifs et d'amateurs de boxe.

"Je suis de plus en plus satisfait du rendement de Patterson", a déclaré Joe Louis, qui conseille Floyd en vue de son match-revanche. Cus D'Amato, qui a perdu sa licence de gérant dans l'Etat de New York, était aussi présent. D'Amato, à qui on a demandé s'il croyait que Patterson était en meilleure condition physique et mentale pour ce match-ci, a opiné dans l'affirmative.

"Je crois même que Johansson a peur de Patterson", a poursuivi D'Amato.

Remarques désobligeantes

"Ses nombreuses remarques désobligeantes à l'endroit de Floyd semblent signifier en effet qu'il a tout simplement peur de lui", de continuer D'Amato. "Ses paroles disent une chose mais ses actions la contredisent".

Gus Lesnevich, ancien champion mi-lourd du monde, après avoir assisté à cet entrainement, choisit l'aspirant pour reprendre son titre. Il a ajouté n'avoir pas été impressionné du tout par Johansson à son entrainement de samedi.

Jimmy Braddock, ancien titulaire des lourds, était aussi des spectateurs. "Je choisis Johansson en-dedans de cinq rondes. Si le match dure la limite (15 rondes), j'opte pour l'autre", a-t-il dit. Rocky Marciano, dont la retraite en 1956 avait permis à Patterson de devenir champion, s'est refusé à toute prédiction. Il a cependant déclaré qu'il lui semblait que Patterson cette fois était plus gros.

Patterson, qui poursuivra son entrainement aujourd'hui, a boxé jusqu'ici 82 rondes en préparation pour le grand match. "Je crois que je pèserai 188 ou 189 livres lundi" — en comparaison avec 182 pour son dernier combat — a-t-il révélé. "Je serai aussi rapide mais plus fort."

Johansson se reposera jusqu'au match de lundi

Grossinger, New York, 17. (PA) — "C'est si bon de pouvoir se reposer", déclarait hier Ingemar Johansson, champion mondial des poids lourds, après avoir complètement terminé son entrainement en vue de son match contre Floyd Patterson lundi prochain. Johansson s'entraine depuis six semaines.

Le champion suédois pesait 197 livres hier alors qu'ont commencé ses cinq jours de repos qui le séparent de l'importante rencontre. L'an dernier, Johansson avait fait la même chose et avait été sévèrement critiqué par la presse. Il avait cependant fait taire toutes les critiques par une sensationnelle mise hors de combat à la troisième ronde pour doter la Scandinavie du championnat poids lourd pour la première fois.

Au sujet de Patterson, "c'est un bon boxeur et cogneur. Il sait ce qu'il a à faire. J'ai entendu dire qu'il avait adopté un nouveau style et je me demande comment un boxeur peut changer son style après tant d'années; mais je suppose que c'est son affaire", a déclaré Johansson.

Le champion est extrêmement confiant en lui-même. "Je suis prêt à m'adapter à n'importe quel style. Je me crois en meilleure condition que l'an dernier."

Ce soir, à New York

L'argentin Lausse contre le français Marcel Pigou

New York, 17. (PA) — Le poids moyen Eduardo Lausse, d'Argentine, rencontrera ce soir à l'aréna St-Nicholas de New York le français Marcel Pigou dans un match de 10 rondes. Pigou, un protégé de Pierre Langlois, est âgé de 26 ans. Il a gagné quatre de ses cinq matchs cette année. Pigou a fortement impressionné le 9 avril dernier mettant hors de combat, à Bordeaux, en 5 rondes, Gunter Mase. Les amateurs de boxe se souviendront de Pierre Langlois qui a déjà obtenu un combat de championnat contre Carl Bobo Olson, alors titulaire des poids moyens.

Lausse, pour sa part, a gagné ses 15 derniers combats. Dans son seul match cette année, il a passé le K.O. en quatre rondes au canadien Wilf Greaves le 18 mars dernier au Madison Square Garden de New York. Son record se lit comme suit : 79 victoires en 91 combats. Il a réussi à mettre ses adversaires hors de combat 65 fois.

Louez une auto Hertz
SEULEMENT $5.00
(plus millage)
de 5h. du soir à 9h. du matin
HERTZ
Edifice Dominion Sq.
Télé: UN. 6-8624

VOUS SOUVENEZ-VOUS ?

Philadelphie, 17 juin, 1945



IL Y A 15 ANS...

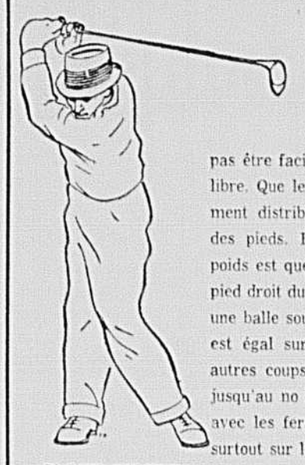
BYRON NELSON, avec une ronde finale de 33, 30 — 63, a gagné son 6e tournoi consécutif de la PGA en remportant les honneurs du tournoi invitation Inquirer. Par la suite, Nelson a remporté cinq autres victoires consécutives.

©1960 Chicago Tribune — N.Y. News.

LEÇON DE GOLF

par TOMMY ARMOUR

Surveillez la position des pieds !



LES PIEDS ASSURENT LE BON EQUILIBRE

LORSQUE vous préparez votre coup, assurez-vous d'être bien solide et à l'aise sur vos pieds. Vous ne devez pas être facilement poussé hors d'équilibre. Que le poids du corps soit également distribué des talons à la pointe des pieds. En préparant le drive, le poids est quelque peu plus lourd sur le pied droit du fait que vous allez frapper une balle soulevée sur un tee. Le poids est égal sur les deux pieds pour les autres coups avec les bois et les fers jusqu'au no 6 compris. Pour les coups avec les fers plus courts, le poids est surtout sur le pied gauche pendant tout le mouvement qui s'effectue surtout avec les mains.

c — 1960 Chicago Tribune

VENDEUR ADJOINT ACCESSOIRES ELECTRIQUES

Pour la division des appareils de notre compagnie, un représentant adjoint (22-30 ans) auprès des marchands et distributeurs de Montréal et du district.

De préférence un homme possédant de l'expérience dans le domaine des appareils. Répondre par écrit, spécifiant âge, expérience, revenu antérieur et actuel. Salaire selon l'expérience et la compétence. Discrétion absolue assurée à toutes les réponses.

Ecrire à R. J. DAY
SUNBEAM CORPORATION (CANADA) LIMITED
Case 9104, La Presse

Dow

FAIT RESSORTIR TOUTES LES QUALITÉS DE LA BIÈRE...

1 UN MULTI-MÉLANGE PARFAIT

Un multi-mélange parfait de 36 brassages différents assure à la bière Dow une uniformité certaine, une qualité constante. Ce procédé exclusif fait ressortir toutes les qualités de la bière.

2 UNE LEVURE ENRICHIE

Dow utilise une levure spéciale qui provient des meilleures cultures au monde. Cette levure enrichie donne à la bière Dow son goût particulier apprécié de tous.

3 DES ORGES SÉLECTIONNÉES

Dow n'utilise que des orges soigneusement sélectionnées parmi les meilleures cultivées au Canada. Pour faire ressortir toutes les qualités de la bière, il faut des ingrédients de choix. Sur ce point, Dow a toujours été d'une exigence absolue.

4 UN MÉLANGE SOIGNÉ DE HOUBLONS

Seul un mélange minutieux de houblons peut faire ressortir la fine saveur de la bière. Dow ne choisit donc que les meilleures récoltes: des houblons cueillis au moment précis de leur maturité.

GARANTIE CLIMATISÉE

Nous certifions que la bière DOW est "CLIMATISÉE" selon un procédé exclusif durant toutes les étapes de sa fabrication. Ce procédé est soumis à une vérification constante assurant ainsi à la bière DOW une qualité uniforme.

R. H. Wallace, Ph.D.
Dr R. H. Wallace
Directeur du contrôle de la qualité



SEULE DOW EST CLIMATISÉE

L'énergie inépuisable de la fusion atomique

Les savants n'ont pas abandonné ce vieux rêve d'une source d'énergie à la fois inépuisable et économique, utilisable sous tous les climats et toutes les latitudes.

Ce n'est plus un rêve gratuit, une douce illusion sans portée pratique : les ressources énergétiques — charbon, pétrole, etc. — tendent à s'épuiser à un rythme accéléré.

L'électricité produite par la fission nucléaire est venue récemment ajouter un apport intéressant, mais plutôt prometteur pour un avenir plus ou moins lointain.

Les réacteurs nucléaires soulèvent cependant un très grave problème, celui des déchets radioactifs. On les enfouit sous terre, on va jusqu'à les jeter dans la mer, mais on ne peut indéfiniment continuer à accumuler des éléments dont la radioactivité est parfois très longue.

Les atomistes ont tourné leurs espoirs vers la fusion nucléaire. La physique des plasmas a occupé cette semaine six séances entières du congrès de l'American Physical Society, à l'Université McGill.

Le représentant de LA PRESSE a eu à ce sujet des entretiens avec des physiciens des grands laboratoires de Los Alamos, de la Californie, et aussi de RCA Victor, le seul endroit à Montréal où l'on fait des recherches sur la fusion nucléaire.

En bref, il s'agit d'atteindre des degrés formidables de chaleur — on parle de 50 ou 100,000,000 de degrés pour réaliser la fusion des atomes de deutérium, un isotope de l'hydrogène. Les atomistes sont encore bien loin du compte.

Les expériences se font à l'aide de ce gaz condensé en une sorte de boudin tenu à l'écart des parois à l'aide de champs magnétiques. Aucun métal, en effet, saurait résister à des 5,000,000 de degrés et plus.

Travaux théoriques, certes, mais qui ont déjà produit des découvertes utiles, dans l'instrumentation, par exemple, et aussi dans les expériences de moteur ionique pour les futurs vaisseaux de l'espace.

Le t.h. Vanier reçoit M. Herzog, le nouvel ambassadeur d'Israël

Ottawa, 17. (PC) — Le nouvel ambassadeur de l'Etat d'Israël au Canada, M. Yaaçov David Herzog, a présenté ses lettres de créances, hier, au cours d'une brève cérémonie au Parlement. Il a été présenté au gouverneur général, le t. h. Georges Vanier, par M. H. F. Fever, chef du protocole, du ministère des Affaires extérieures.

M. Herzog, qui était auparavant ministre plénipotentiaire à l'ambassade israélienne à Washington, est arrivé à Ottawa, la semaine dernière.

Depuis plusieurs mois, le poste d'ambassadeur à Ottawa était occupé à titre intérimaire par M. Raanan M. Sivan, premier secrétaire à l'ambassade.

Congrès du Comité des hôpitaux du Québec

Le Comité des hôpitaux du Québec tiendra son 26e congrès annuel et son exposition commerciale et scientifique à Québec, aux pavillons de l'Industrie et de l'Agriculture, les 27, 28 et 29 juin prochains.

Le thème principal, développé selon chaque spécialité sous les rubriques générales : "physionomie de l'hospitalisation contemporaine" et "techniciens, tâches et compétences", portera sur la santé des malades par la santé des hôpitaux. Chaque conférencier mettra ce thème en lumière dans son domaine particulier et montrera de quelle façon celui-ci s'intègre dans le bon fonctionnement d'un hôpital.

L'exposition commerciale et scientifique du Comité est la première en importance au Canada. En plus de faciliter les relations commerciales entre les commerçants et les hôpitaux, elle permet à ceux-ci de toucher du doigt les améliorations de la science et de la technique hospitalières. Elle comprend un total de 200 kiosques environ où seront représentées 50 industries. La somme dépensée annuellement par les hôpitaux du Québec, soit environ $400 millions, donne également une idée de l'importance de cette exposition.

Parmi les personnages de marque qui participeront au congrès, on remarque le Dr Arthur Leclerc, ministre provincial de la Santé, le Dr Renaud Lemieux, représentant l'association médicale canadienne et l'association médicale mondiale, Son Honneur le maire de Québec, M. Wilfrid Hamel, le Dr Edwin L. Crosby, de l'American Hospital Association.

Au nombre des événements les plus importants du congrès, la présentation des rapports du Conseil d'Economie financière du Comité des hôpitaux du Québec et celui du Conseil de la direction du personnel. Ce sont les premiers rapports de ces deux nouveaux conseils dont la fonction est d'étudier les problèmes propres à leur section sur le plan provincial et de conseiller la direction du comité. Ainsi, si celui-ci doit se prononcer sur l'aspect financier d'un plan d'assurance-hospitalisation, le premier conseil fera les travaux de recherches nécessaires. Ce conseil est composé des supérieurs, économes et des personnes qui ont la responsabilité financière des hôpitaux.

Egalement à souligner, l'établissement sous forme légale de trois nouvelles associations professionnelles incorporées: l'Association des garde-malades auxiliaires licenciées de la province de Québec; l'Association des garde-bébés; enfin l'Association des administrateurs d'hôpitaux. Cette dernière est appelée à jouer un rôle particulièrement important.

Après une messe célébrée par Mgr Victorin Germain en l'église Sainte-Claire-d'Assise, l'ouverture officielle du congrès aura lieu à 9 h. 15 lundi matin, sous la présidence du Dr Marcel Langlois, président sortant de charge. Son successeur, le Dr Rodrigue Latourelle prendra la parole au cours de l'avant-midi qui verra également les réunions de l'Association des gardes-malades auxiliaires et de celle de l'Association des gardes-bébés de la province de Québec.

Les séances de l'après-midi porteront sur le nursing, le service médico-social et la diététique.

Le lendemain matin, on étudiera le diagnostic et la thérapeutique de même que l'hématologie, l'anatomopathologie et les laboratoires de biologie, de bactériologie et de biochimie.

L'après-midi de cette deuxième journée prendra une importance particulière. En plus du discours de l'hon. Arthur Leclerc, le R. P. Hector-L. Bertrand, s.j., directeur du Comité des Hôpitaux du Québec, présentera son rapport ainsi que les deux nouveaux conseils mentionnés plus haut.

Au programme de la troisième journée, l'étude du plan d'administration médicale et hospitalière, de la bibliothéconomie médico-hospitalière et de l'électroradiologie. L'après-midi, forum sur les différents sujets étudiés au cours des séances précédentes.

Gabriel Langlais élu président

Le lieutenant de section Gabriel Langlais, officier des relations extérieures de la célèbre escadrille 425 des Alouettes, pendant la dernière guerre et de l'escadrille de chasse 438 "Cité de Montréal", après le conflit, a été élu cette semaine, président du Club des officiers de l'escadrille 438. Il remplace le président sortant de charge le lieutenant de section André Leduc. Les autres membres du conseil élus sont à la vice-présidence: MM. Paul Brunelle et Frank Williams; secrétaire: Jean Racette; trésorier: Jean Pérodeau et assistant-trésorier: Louis Geoffrion.

Du vermouth sur glace?

Buono!



Du **CINZANO**?

Magnifico!



En Europe, où l'on s'y *connaît* en fait de boissons, tout le monde est d'accord sur un point: le vermouth avec de la glace est à son mieux quand le vermouth est du CinZano.

Dégustez CinZano avec de la glace, nature ou avec du soda . . . il est meilleur aussi pour les cocktails.

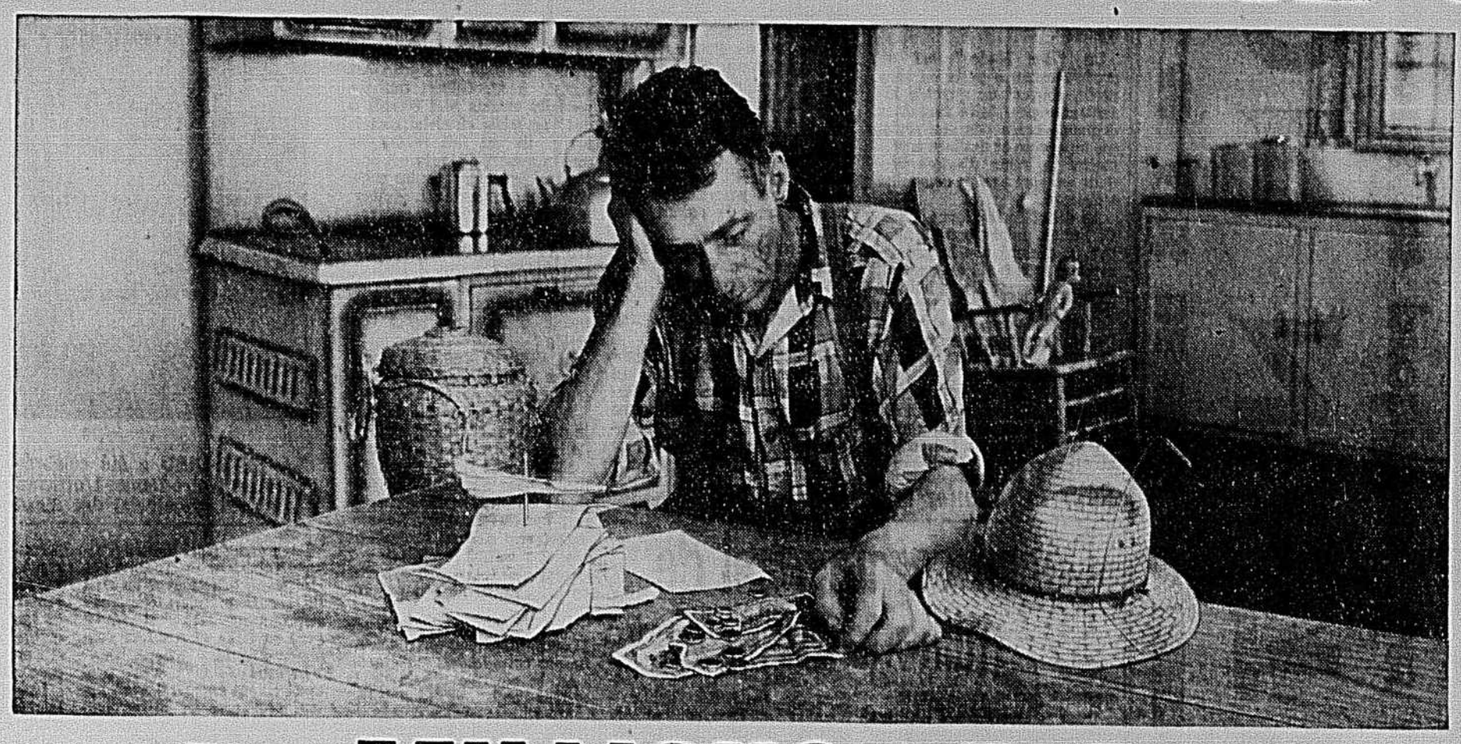
CINZANO

Vermouth Français et Italien

C'EST L'TEMPS QU'ÇA CHANGE!

le cultivateur du Québec...

LE "GRAND OUBLIÉ"!



$76 MILLIONS PERDUS!

* Notre revenu agricole est tombé de $261 millions (1951) à $185 millions (1959)!
* De 1941 à 1956, la superficie *totale* de nos fermes *diminue* de 2,152,436 acres! (Annuaire 1959)
* Déjà en 1957, le cultivateur du Québec ne gagne plus que $30 par semaine! (rapport U.C.C. de mai 1959).
* *En 1960, le gouvernement provincial "nie absolument que les revenus de nos fermiers ont diminué"...*

LA SOLUTION LIBÉRALE:

1. Considérer la situation tragique du cultivateur comme problème *familial* et responsabilité *provinciale*.
2. Rétablir et augmenter primes et octrois.
3. Moderniser la Loi des produits laitiers.
4. Rendre *efficace* l'Office des marchés agricoles pour assurer la vente des produits de la ferme.
5. Fournir—en fait!—du crédit à *court* et à *moyen* terme pour diminuer le coût de production.
6. Créer un service de recherches agricoles.

C'EST L'TEMPS QU'ÇA CHANGE!

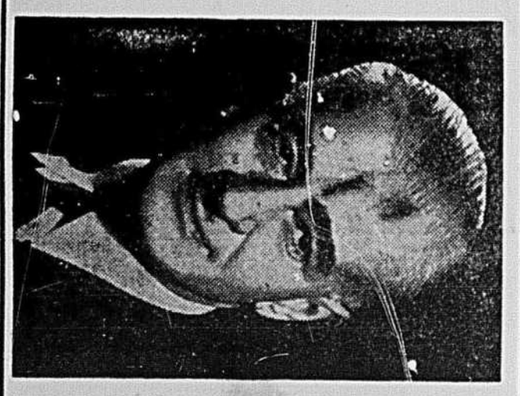
LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC — GAGE DE SÉCURITÉ

Votons pour le Parti de la Sécurité:

LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

(Parti libéral du Québec)

L'UNION NATIONALE
PENDANT 40 ANS DE REGIME LIBERAL, LA CLASSE AGRICOLE A ETE ABANDONNEE
a compris les problèmes des cultivateurs
et a sans cesse travaillé à les régler
VERS LES SOMMETS avec BARRETTE et l'UNION NATIONALE
3 LOIS
bienfaisantes ont été passées
par BARRETTE en 1960!
• OCTROIS pour ENGRAIS CHIMIQUES
• Prêts à court terme
• Organisation et amélioration des FERMES
Publié par l'Organisation de l'Union Nationale



Les marchands détaillants appuient le bill Fulton sur les coalitions

par **Amédée GAUDREAULT**

De notre édition finale d'hier

Ottawa 16. — M. D. A. Gilbert, gérant général de l'Association canadienne des Marchands détaillants, a endossé, à midi, devant un comité des Communes, le bill Fulton sur les coalitions.

M. Gilbert a déclaré que son association qui représente des détaillants mais aussi des manufacturiers qui assurent la distribution de leurs produits, endosse "100 pour 100" le projet de loi

Témoignant devant le Comité parlementaire des Banques et du Commerce, il a affirmé qu'il est nécessaire pour la protection du consommateur que le manufacturier ait un certain contrôle sur la vente de ses produits, pour empêcher notamment qu'ils servent de "loss leaders".

Un "loss leader" est un produit vendu à perte ou sans profit, souvent en quantité insuffisante pour faire face à la demande créée par une réclame tapageuse et destinée à permettre la vente d'autres produits qui sont parfois de qualité inférieure

Au début de la séance, l'hon. D. Fulton ministre de la Justice, a déclaré que le gouvernement, même s'il est satisfait de la forme actuelle du bill, n'a pas l'intention d'adopter une attitude "rigide" et est prêt à "examiner dans un esprit large toute suggestion convenable qui sera faite".

M. J. W. Pickersgill, député libéral de Bonavista-Twilingate, a déclaré que l'affirmation de M Gilbert est loin d'être endossée par tous les détaillants du pays, tandis que M. Robichaud, député libéral de Gloucester, a soutenu que toute une association de détaillants des Maritimes s'oppose au bill.

Les libéraux soutiennent que la nouvelle loi est destinée à favoriser les gros intérêts et les coalitations, la fixation des prix, en donnant aux manufacturiers des armes décisives.

Effets de la loi

Le bill permettra, on le sait, aux producteurs de cesser d'alimenter des clients quand ceux-ci, de l'avis des producteurs, s'adonneront à la pratique du "loss leader" ou encore ne donneront pas le service requis pour ces produits après leur vente.

M. Gilbert a déclaré que des marchands vendent des appareils de TV ou d'autres appareils électriques de marques inconnues en utilisant comme "démonstrateur", l'intérieur d'un appareil de marque réputée dans la carapace d'un appareil peu connu. Ou encore on relie un appareil de TV à une antenne très puissante, à côté d'un appareil de renom sans antenne.

—Pourquoi les manufacturiers n'ont-il jamais intenté de poursuites, a demandé M. Pickersgill.

—Parce qu'ils étaient hésitants.

M. Gilbert a aussi déclaré que les manufacturiers se créent, à grand coût, un marché dans un secteur, comme par exemple celui des polisseuses automatiques. Or, dès qu'un nouveau marché est créé. C'est toujours là que l'on utilise la pratique de la marchandise vendue à perte pour attirer la clientèle.

L'hon. Paul Martin a déclaré à M. Gilbert que plusieurs de ses théories ne sont sûrement pas endossées par les détaillants et il a ajouté que bien des choses critiquées par le témoin ne nuisent pas au consommateur, particulièrement la guerre des prix.

Les prix de l'essence

M. Gilbert s'est aussi prononcé contre la "guerre des prix" de l'essence.

M. Crestohl : En quoi cela nuit-il au consommateur ?

M. Gilbert : Cela n'est que temporaire, il obtient un service inférieur, un produit souvent inférieur aussi et qui lui coûte plus cher pour l'entretien de son moteur plus tard.

MM. Crestohl et Martin ont signalé à M. Gilbert que les produits vendus sont soumis à des standards officiels, contrôlés et ils ont fait remarquer que la guerre des prix est pratiquée "justement par les grandes compagnies". M. Gilbert a déclaré que ceci est mauvais pour l'économie, car cela fait fermer des postes d'essence et entraine des mises à pied.

M. Pickersgill : Etes-vous contre toute concurrence ou en faveur d'une concurrence contrôlée ?

M. Gilbert : Une concurrence basée sur l'efficacité et d'autres critères du genre.

M. Pickersgill : Etablis par le parlement ou par le libre jeu de la concurrence économique?

M. Gilbert : Il faut des règlements pour empêcher les pratiques injustes, malhonnêtes ou non recommandables. Le manufacturier a aussi le droit de contrôler ce que l'on fait de son produit, afin que son système de distribution ne soit pas démoli.

M. Frank Howard, CCF de Skeena, a soutenu qu'on retourne par cette loi, au manufacturier, le contrôle absolu de la distribution.

M. Gilbert a aussi déclaré que des marchands annoncent un produit qu'ils disent valoir "régulièrement," disons $118, pour $59, alors qu'il ne leur coûte que $23; ou encore on publie dans les journaux une réclame d'une page annonçant certains produits de marques connues et disposée de façon à laisser croire que tous les autres produits annoncés sont des mêmes marques, ce qui n'est pas le cas. Il arrive aussi qu'on n'a que quelques-uns des produits annoncés et qu'on offre d'autres produits à la place. Ou enfin, on vend à perte un produit de renom pour attirer la clientèle.

—En quoi le consommateur y perd-il, a demandé M. Crestohl.

M. Gilbert a répondu que le consommateur y perd à la longue et que le produit qu'on lui vend ne vaut pas celui qui était annoncé.

Pour le premier trimestre de 1960

Déficit commercial de $97 millions moins élevé

De notre édition finale d'hier

Ottawa, 17. (PC) — L'Office fédéral de la stateistique a annoncé hier que le déficit commercial du Canada pour le premier trimestre de 1960 s'élève à $318 millions. Il avait été de $415 millions pour la période correspondante de l'année dernière.

L'assainissement de notre balance est principalement attribuable au relèvement du poste des marchandises dont les importations sont tombées de $154 millions à $46 millions. Le déficit commercial représente l'excédent des importations sur les exportations.

L'exportation des marchandises canadiennes aux Etats-Unis et outre-mer durant les trois premiers mois de l'année a augmenté de 22 p. cent comparativement à 9 p. cent l'année dernière. Par contre on note une hausse des importations en provenance des Etats-Unis, du Royaume-Uni et du Commonwealth. Les automobiles, les produits industriels et l'équipement et l'outillage ont été importés au Canada en plus grande quantité.

Le capital étranger affluant au Canada sous la forme d'immobilisations directes s'est totalisé durant le premier trimestre 1960 à $175 millions, une hausse de 100 p. cent sur la période correspondante 1959. Inversement, les investissements canadiens à l'étranger se sont chiffrés à $5 millions.

L'ambassadeur de Cuba au Canada démissionne

De notre édition finale d'hier

Ottawa, 17. (PC) — L'ambassadeur de Cuba au Canada, Son Exc. Luis A. Baralt Mederos, vient de démissionner. Il va demander asile politique dans notre pays.

Le haut fonctionnaire cubain, qui est à peine âgé de 32 ans, a expliqué aujourd'hui à Ottawa qu'en sa qualité de chef de mission diplomatique il ne peut plus prendre la défense, "efficacement et avec une conscience nette", des éléments d'une politique avec laquelle il est en désaccord absolu.

L'ambassadeur a précisé qu'il a fait parvenir sa démission hier au ministre des Affaires étrangères de son pays, et une lettre au président Dorticos dans laquelle il explique les mobiles de son geste.

Aux Communes, hier matin, le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Green, répondant à une question émanant du parquet, a confirmé la décision de M. Mederos, mais il a dit ne rien connaître des projets d'asile du diplomate cubain.

Du droit d'asile proprement dit il n'a pas été question en Chambre, mais on croit savoir que le ministère des Affaires extérieures ne s'opposerait pas en principe à le lui accorder. M. Mederos était le plus jeune ambassadeur du pays. Il était arrivé à Ottawa le 27 janvier dernier après avoir occupé le poste de consul général de Cuba à New York.

Dans une entrevue qu'il a accordée quelques heures après sa démission à un représentant de l'agence UPI, M. Mederos a tenu à exprimer sa satisfaction à l'endroit des Canadiens, "qui n'ont pas à l'égard du gouvernement cubain la suspicion si généralement répandue aux Etats-Unis".

Enquête approfondie du Sénat sur le chômage

De notre édition finale d'hier

Ottawa, 16. (PCf) — Une enquête approfondie et conduite sur les lieux, au sujet du chômage dans diverses régions du Canada, sera entreprise presque immédiatement par le comité sénatorial de la main-d'oeuvre.

Le comité a décidé aujourd'hui de mettre sur pied une équipe spéciale de recherches, sous la direction du Dr John Deutsch. La tâche de l'équipe sera de déterminer les causes du chômage, d'établir le rythme de croissance de la force ouvrière au pays et d'étudier les changements qui s'effectuent dans divers secteurs de l'industrie.

Le sénateur Donald Smith, libéral de la Nouvelle-Ecosse et vice-président du comité sénatorial, a déclaré aujourd'hui dans une interview que l'enquête sera entreprise "presque immédiatement et se poursuivra probablement pendant quatre ou cinq mois".

Les enquêteurs se rendront dans diverses régions typiques du pays — plus particulièrement dans les provinces maritimes — et interrogeront sur les lieux les chômeurs eux-mêmes. Les chefs d'industries dont la production va au ralenti, les autorités de la Commission d'assurance-chômage et autres gens reliés intimement au problème de l'embauche et du chômage.

Organismes invités à collaborer

Le comité a également invité tous les organismes fédéraux et provinciaux représentant l'industrie, le patronat et la main-d'oeuvre à lui soumettre des mémoires individuels sur la portée et la gravité du chômage.

Des témoins des principaux organismes — tels le Congrès du Travail du Canada, l'Association canadienne des manufacturiers, l'Office de l'industrie forestière des Maritimes et autres — seront probablement invités à se présenter devant le comité afin de fournir des informations au sujet de problèmes particuliers.

Le comité a dressé un programme en huit points destiné à mettre en relief l'étendue de l'enquête et les principaux points qu'elle touchera. Le rapport final sur les faits recueillis et les conclusions du comité ne sera vraisemblablement pas présenté avant le début de l'an prochain.

Etude d'un projet de suppression de six trains

De notre édition finale d'hier

Ottawa, 16. (PCf) — La Commission des transports du Canada tiendra une audience publique à Granby, le 26 juillet prochain, pour étudier la demande des Chemins de fer nationaux de discontinuer le service de ses six trains de voyageurs entre Montréal et deux villes des Cantons de l'Est, Granby et Waterloo.

Le service comprend les deux trains qui voyagent quotidiennement, le dimanche excepté, entre Montréal et Waterloo, soit une distance de 61 milles, et les deux autres qui font la liaison entre Montréal et Granby, le dimanche seulement.



photo LA PRESSE

LA FETE-DIEU a été célébrée hier soir, dans la paroisse Notre-Dame. L'officiant était M. Jean-Paul Laurence, provincial des Messieurs de St-Sulpice. La procession s'est déroulée autour de la Place d'Armes et a été suivie de la célébration de la messe.

Le grand favori Arnold Palmer, vainqueur du Tournoi des Maitres, a débuté avec un gros six sur le premier trou alors qu'un garçonnet s'est sauvé avec sa balle et a dû se contenter d'un 72.

Lorsque Sanders s'est présenté au 18e départ, il avait besoin seulement de la normale pou rejoindre Souchak à 68. Au moment où il se préparait à frapper son drive, un gros achigan a bondi hors du lac pour retomber avec bruit. Sanders a pu arrêter son geste à temps. Il a recommencé, mais seulement pour envoyer sa balle dans l'eau.

LES MENEURS

Mike Souchak, Grossinger, N. Y.	31	37	68
Jerry Barber, Los Angeles,	35	34	69
Henry Ransom, St. Andrews, Ill.	38	37	69
Huston Leclair Jr. Birmingham, Ala.	34	36	70
Jack Fleck, Los Angeles,	36	34	70
Bruce Crampton, Australie	36	34	70
Gary Player, Afrique du Sud,	33	37	70
A-Don Cherry, Wichita Falls, Tex.	36	34	70
Doug Sanders, Miami Beach,	32	38	70
Joe Taylor, Charleston, Virg.	36	34	70
Dick Stranahan, Alabama, Calif.	34	36	70
Dave Ragan, Orlando, Flo.	36	35	71
Ed Furgol, Export, Penn.	35	36	71
A-Jack Nicklaus, Columbus, Ohio,	36	35	71
Ken Venturi, Palo Alto, Calif.,	35	36	71
Stan Dudas, North Hills, Penn.	35	36	71
Dow Finsterwald, Tequesta, Flo.	35	36	71
Bill Casper Jr. Apple Valley, Calif.,	33	38	71

SOUCHAK

SUITE DE LA PAGE 38

pion l'an dernier, a fini sur un pied d'égalité avec d'autres à 71.

Ex-aequos avec Casper, on retrouve le champion amateur Jack Nicklaus, Ed Furgol, vainqueur en 1954, Ken Venturi, Stan Dudas, Dow Finsterwald et Dave Ragan.

LE TRAIL

SUITE DE LA PAGE 38

éliminatoires seront déjà commencées.

Les Maroons auraient dû normalement être appelés à représenter le Canada au tournoi mondial, ayant remporté la coupe Allan. Mais la ligue dont ils font partie a décidé samedi dernier de se tenir à l'écart du championnat mondial, l'hiver prochain.

Les dirigeants du circuit ont fait savoir que cette décision avait été prise afin que le calendrier de la ligue et les séries éliminatoires ne soient pas dérangées.

LE MIAMI

SUITE DE LA PAGE 39

de La Havane ce soir à 8 h. . . . Bill Kunkel, qui a battu les Cubains à trois reprises cette saison lancera pour les Royaux . . . Mike Goliat a frappé ses quatre circuits contre le Miami cette saison . . . René Lemyre, ancien gérant général du Montréal était un des visiteurs à la partie . . . le nom de Connie Grob, blessé à un bras, a été placé sur la liste des joueurs blessés . . . pendant son absence du jeu, Tom LaSorda demeurera sur la liste des joueurs actifs . . . le jeune Camil Leroux agissait comme préposé aux bâtons pour les Royaux et a fait du beau travail . . . Bélanger et Gingras, les préposés habituels étaient absents parce qu'ils devaient préparer leurs examens . . . le voltigeur Charley Soraci a été mis à l'amende par le gérant général Fernand Dubois parce qu'il s'est rapporté en retard à Montréal . . . dimanche, lors de la fête des Pères, le Montréal distribuera des cigares à tous les papas qui assisteront à la partie . . . le Montréal a gagné 8 de ses 11 dernières parties . . . Les Royaux ont battu les Marlins pour la 8e fois de la saison hier . . . Cuba a gagné six de ses onze joutes contre le club

McDonald, l	0	0	0	0
Caffie, cd-cg	4	0	1	0
Burke, cg-cc	3	0	0	0
Green, r	1	0	0	0
McCardell, r	3	0	0	0
Zauchin, 1b	3	0	0	0
Smith, 3b	3	0	0	0
Samford, 2b	3	0	0	0
Adair, ac	3	0	0	0
Archer, l	2	0	0	0
Nagel, cd	0	0	0	0
Totaux	29	0	1	0
MONTREAL	Ab	P	H	Pp
Scull, cc-cd	5	0	1	1
Webster, ac	3	2	1	0
Risley, 3b	5	2	3	2
Windhorn, cg	3	0	0	0
Tanner, 2b	4	2	3	1
Goliat, cd	3	1	3	5
Graber, cc	0	1	0	0
Altobelli, 1b	4	1	1	2
Catton, r	4	2	3	1
Birrer, l	4	0	0	0
Totaux	35	12	15	12

MIAMI 000 000 000— 0
MONTREAL 211 002 06x—12

Retraits-assists: Miami 27-14. Montréal 27-8. Doubles-jeux : Samford, Adair et Zauchin; Adair, Samford et Zauchin; Smith, Samford et Zauchin; Birrer et Altobelli. Laissés sur les buts : Miami 5, Montréal 4. 2b : Catton, Altobelli, Risley. Circuit : Goliat. Buts volé : Risley.

	ml	h	p	pm	bb	rab
Archer (P, 3-6)	7	10	4	4	3	2
McDonald	1	5	4	4	2	1

Mauvais lancer : McDonald. Arbitres : Williams, Shedd, d'Amorosiom. Temps : 2:07. Assistance : 1,545.

Le Canada envoie 10,000 tonnes de farine au Chili

Vancouver, 17. (PC) — Une cargaison de $1,000,000 de farine destinée aux victimes des tremblements de terre au Chili sera chargée à bord du navire britannique "Cape Sable", lundi prochain, à Vancouver. Les 10,000 tonnes de farine sont une contribution du gouvernement

Cuba expulse 2 diplomates américains

De notre édition finale d'hier

La Havane, 16. (PA) — Le gouvernement de Cuba a ordonné aujourd'hui l'expulsion immédiate de deux fonctionnaires de l'ambassade des Etats-Unis à la Havane, en les accusant de s'être livrés à "la conspiration avec des contre-révolutionnaires".

Les deux Américains avaient été, selon les sources gouvernementales d'information, pris en compagnie de contre-révolutionnaires nationaux dans un quartier résidentiel de la capitale cubaine.

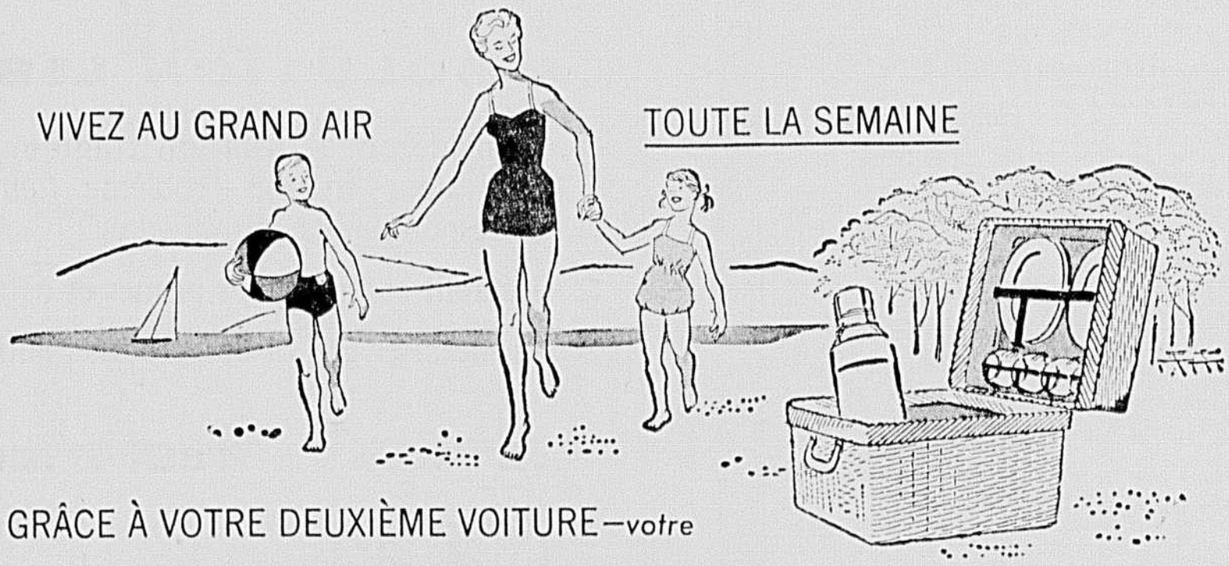
Les deux attachés diplomatiques, E. L. Sweet et William Friedman, ont été incarcérés puis élargis, en conformité du protocole diplomatique international. Mais peu après le ministère des Affaires étrangères de Cuba informait l'ambassade des Etats-Unis de son désir de voir les inculpés quitter le pays.

L'ambassadeur des Etats-Unis à la Havane, M. Philip Bonsal, a protesté formellement. C'est la première expulsion semblable qu'ordonne le régime de M. Fidel Castro depuis l'avènement de ce dernier à la tête du gouvernement.

Oiseau de proie

(PC) — L'aigle royal est assez fort pour tuer un chevreuil d'un coup de ses serres.

VIVEZ AU GRAND AIR TOUTE LA SEMAINE



GRÂCE À VOTRE DEUXIÈME VOITURE—votre
RENAULT
Modèle "750 deluxe"
4 PORTES
$1487
La voiture à 4 portes la moins chère au Canada

Participez au "Concours Aérostable" et vous gagnerez peut-être une Dauphine — 102 autres prix — Le concours se termine le 2 juillet 1960!
Venez nous voir ou téléphonez-nous sans tarder!

DARLINGTON MOTORS ENRG. — Claude Lalonde, prop. — 6705 rue Darlington, Montréal — RE. 1-1107
VALLEY AUTO INC. — 3478 boul. LaSalle, Verdun — PO. 9-3843 — 801 rue St-Louis, Lachine — ME. 7-3549
BOULOGNE AUTOMOBILES LTEE — 750 Victoria — St-Lambert, OR. 1-5974
GARAGE WILLIE LIMITEE — 3432 rue Masson, Montréal — RA. 7-2828
AUTOMOBILES RENAULT CANADA LIMITEE — 8555 chemin Devonshire, Montréal — RI. 8-9661 — 1824 ouest, rue Ste-Catherine — WE. 7-9551

CONTREMAITRESSE D'ETAGE DEMANDEE
(FLOOR LADY)
EXPERIMENTEE SEULEMENT
Pour grosse manufacture de blouses-chemises. Excellent salaire, vacances payées, assurance, emploi régulier.
ATELIER CLIMATISE
CR. 4-7791

Vendeur
Manufacturier établi depuis longtemps demande vendeur pour visiter les industries textiles de Montréal. Bilingue de préférence. Age 25-30. Salaire. Fonds de pension. Ecrire
Case 9101 La Presse

CHAUFFAGE EAU CHAUDE
Homme rapide pour prendre quantités sur plans chauffage et capable de convertir d'un produit à un autre. Aptitude en dessin mécanique très utile.
CASE 9086 La Presse

ATTENTION
FOURNISSEUR EN NETTOYAGE A SEC POUR VALET SERVICE
Je peux accommoder un bon fournisseur de service de nettoyage dans le nord-est de Montréal. Nettoyage des plus soignés (synthétique) et lavage de chemises.
Service de 24 heures, semaine de 6 jours.
M. DAVE — DU. 1-3213
10196, boul. ST-MICHEL

Rare valeur en PEINTURE DE MAÇONNERIE
DE HAUTE QUALITE
Un importateur abandonnant le commerce de la peinture et des produits connexes offre le reste de son stock à beaucoup moins que le prix coûtant. Il s'agit d'une peinture de qualité supérieure pour la protection et la décoration de la maçonnerie. Variété limitée de couleurs. Appropriée tout spécialement pour entrepreneur dans le domaine industriel.
Détails complets en téléphonant CR. 1-8830

ESPACE neuf à louer, pour BUREAUX
- √ DEMANDEZ L'ESPACE REQUIS.
- √ 7,000 PIEDS CARRES SERONT SUBDIVISES.
- √ BIEN SITUE A VILLE ST-LAURENT.
- √ EDIFICE A L'EPREUVE DU FEU.
- √ ASCENSEUR AUTOMATIQUE.
- √ PARC DE STATIONNEMENT DANS L'EDIFICE.
- √ A L'ARRET D'AUTOBUS.
- √ AUTRES COMMODITES.

P. H. RAPPAPORT — RI. 4-5250

OCCASION POUR VENDEUR EN IMPRIMERIE
Vendeur bien établi en lithographie et imprimerie pour atelier prospère possédant équipement moderne comprenant 2 presses pour litho en couleur, département artistique, et une bonne situation financière. Position intéressante. Très bonne occasion pour homme progressif.
Ecrire en anglais et mentionner âge, expérience et salaire à
Case 9092 La Presse
Discrétion assurée à toutes les réponses

Mécaniciens Première Classe
DEMANDES
Important dépositaire GM, Pontiac, Buick. Bonnes conditions de travail, sécurité d'emploi pour la personne compétente.
S'adresse à 375 boul. Labelle, L'Abord-à-Plouffe
MU. 1-2533

GERANT des VENTES DEPT. d'AUTOS USAGEES
demandé par dépositaire G.M. à Verdun
Nous cherchons un homme aggressif et expérimenté avec bonnes références, pour prendre charge entière du département des autos usagées. Haut revenu garanti à l'homme choisi. Faire application au gérant-général
DUVAL MOTORS LTD.
4501 ave. Bannantyne, Verdun

MONTREAL BUICK LTD.
Deux vendeurs d'autos neuves demandés afin de rencontrer l'augmentation du volume des ventes des Buick et Vauxhall neuves. Expérience de vente essentielle et bonnes recommandations requises. Bénéfices de compagnie et autos fournies aux candidats choisis.
Demandez le gérant des ventes à WE. 7-6342
MONTREAL BUICK LTD.

5 MECANICIENS QUALIFIES EN DIESEL
De préférence bilingues, requis immédiatement par Compagnie d'Equipement de Terrassement.
Les candidats devront posséder un assortiment complet d'outils.
La compagnie offre : assurance-groupe, plan de pension, vacances payées, cafétéria, clubs sociaux, etc. Positions permanentes et bien rémunérées aux personnes qualifiées.
S'adresser : Gérant du Service
assistant-gérant du Service
Instructeur en chef du Service
HEWITT EQUIPMENT LIMITED
5550, rue FERRIER VILLE MONT-ROYAL, Québec

VENDEURS, CHERCHEZ-VOUS UN TRAVAIL INTERESSANT ET REMUNERATEUR !
L'automation est une technique nouvelle qui s'impose et prend actuellement une place primordiale dans toutes les organisations mécanographiques.
SI *vous êtes bilingue et possédez une bonne expérience dans la vente ou si vous croyez avoir des aptitudes pour la vente de machines de bureaux.*
SI *cette expérience comprend la connaissance du fonctionnement automatique des machines de bureaux ainsi que l'application d'une "intégration" de la manipulation des données depuis la rédaction initiale des documents usuels jusqu'aux analyses les plus poussées.*
SI *vous êtes entre vingt-cinq et trente-cinq ans de préférence, bien que l'âge soit sans importance pour l'homme voulu.*
ALORS vous êtes le vendeur que nous cherchons. Il ne s'agit pas ici d'un emploi ordinaire de vendeur. Nous désirons des hommes agressifs et désireux de se créer un avenir en vendant la variété la plus complète de machines à systèmes au Canada. Nous les initierons à nos frais et leur paierons un excellent salaire durant le temps de leur initiation. Une fois celle-ci terminée, ils vendront à commission, avec avances. Nous offrons, naturellement, tous les bénéfices sociaux comprenant, l'assurance-hospitalisation, etc. Si vous croyez être l'un des hommes que nous désirons, écrivez à M. I. P. HELLYER.
Friden
R. J. MacLEOD & CO. LTD.
1184 RUE CRESCENT
UN. 6-6575 *MONTREAL*

L'EGOUT

SUITE DE LA PAGE 3

même jour, il a été question du projet de pose d'un égout commun à St-Léonard-de-Port-Maurice et à Montréal-Nord. Le problème de savoir laquelle des deux municipalités prendra la direction de l'ouvrage, et la proportion dans laquelle les deux administrations paieront les dépenses, est à l'étude.

FIBRE DE VERRE ONDULEE
EXCELITE "FIBERGLAS"
Panneaux — Abris pour autos — Marquises. Au complet avec garnitures et cadres en aluminium, prêts à installer.
Dix couleurs au choix
Téléphoner :
HICKEY PLASTIC CO. LTD.
1898 rue St-Antoine
WE. 2-4127

3 VENDEURS
D'AUTOS USAGEES DEMANDES
Expérience dans la vente absolument nécessaire. Commission élevée, assurance-groupe.
Voir M. M. Asselin
Sanguinet Automobile Ltée
1603, rue DE LORIMIER

COMMIS DE BUREAU
D'EXPERIENCE demandé
POUR FAIRE LA RECLAMATION (CLAIMS) AU DEPARTEMENT DE SERVICE. POSITION PERMANENTE SALAIRE INTERESSANT.
Voir M. Roger Mérineau
SANGUINET Automobile Ltée
1965, rue LAFONTAINE

UNE IMPORTANTE COMPAGNIE D'HUILE
DEMANDE TECHNICIEN
POUR BRULEURS A L'HUILE. LICENCE POUR SERVICE ET INSTALLATION.
Position très avantageuse pour homme qualifié. Salaire et autres bénéfices.
ECRIRE A CASE 9085 LA PRESSE

Homme bilingue pour travail de bureau dans département d'huile à chauffage
Expérience dans l'huile non essentielle mais un avantage. Excellent salaire et autres bénéfices. Emploi immédiat et permanent. Chances exceptionnelles d'avancement. Références exigées.
Ecrire à Case postale 9084 LA PRESSE

DIRECT LENDER
Une Institution de Finances bien établie, au service des Canadiens depuis 1934
NOTAIRES et AGENTS SONT INVITES A SE RENSEIGNER
Première et deuxième hypothèques
COMMISSIONS ENTIEREMENT PROTEGEES
HOME MORTAGE & ACCEPTANCE CO.
400 ouest, St-Jacques
Suite 400 VI. 2-8505

AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'un contrat signé le 10 février 1958 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de Jo-Al Dress Co. furent vendues à la Banque Canadienne de Commerce, fut enregistré le 14 juin 1960, au Bureau d'Enregistrement, division d'Enregistrement de Montréal, sous le numéro 1476072 Montréal, P.Q., le 14 juin 1960. — LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE, par W. Williams, gérant.

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 8 juin 1960 par lequel "Bonus Foods Limited" a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal, le 10 juin 1960, sous le No. 1475589—Banque de Montréal Head Office, Room 402, 119 St. James St. W. Montreal.

Au congrès des Bibliothèques

Les besoins du Canada seront étudiés samedi

L'Association canadienne des Bibliothèques (CLA) tiendra des réunions particulières le 18 juin à l'Université de Montréal, pour étudier les besoins du Canada. Ces réunions ont été organisées par la présidente, Mlle Bertha Bassam, directrice de l'école de bibliothécaires de l'U. de Toronto et la vice-présidente, Mlle Hélène Grenier, directrice des bibliothèques scolaires de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal.

L'aide fédérale aux bibliothèques, le projet d'un édifice permanent pour la Bibliothèque nationale, le développement des services aux bibliothèques de villages et de comtés, les relations entre les bibliothèques d'Asie et d'Afrique et le recrutement de bibliothécaires professionnels figureront à l'agenda de la matinée.

Dans l'après-midi, il sera question de divers types de bibliothèques. M. George Brown, auteur du "Dictionnary of Canadian Biography" et M. Arthur Hugh Chaplin, conservateur au British Museum, qui parlera du cataloguage du point de vue international, seront les principaux orateurs.

La soirée sera consacrée à la célébration du 60e anniversaire de la profession de bibliothécaire au Canada. Le banquet sera suivi d'une conférence de M. Arnold Edinborough, rédacteur en chef du Saturday Night et une vente à l'enchère pour alimenter les bourses de l'Association, terminera cette manifestation.

Actuellement, plus de 400 délégués de toutes les provinces du Canada se sont inscrits au congrès.

Dimanche, l'Association canadienne se joindra à l'American Library Association pour tenir leur congrès commun, avec leurs bureaux au Reine-Elizabeth et au Mont-Royal.

Une messe spéciale sera célébrée à l'U. de M. à 9.30 a.m., par Mgr Irénée Lussier, recteur de l'Université, et au déjeuner qui suivra la messe, M. Paul Poindron, conservateur en chef des bibliothèques de France, sera le conférencier.

Remise d'une bourse au Dr Marcel Boily

L'Association de Paralysie Cérébrale de Québec désire annoncer la remise d'une bourse au Dr Marcel Boily.

Le docteur Boily est gradué en médecine de l'Université Laval et complètera sa quatrième année de spécialisation en médecine physique cette année à la Clinique Mayo, à Rochester, N.Y.

Avant de se rendre à Rochester, le Dr Boily suivra un cours sur les maladies neuromusculaires chez les enfants — portant spécialement sur la paralysie cérébrale — qui sera donné par le docteur Meyer Perlstein, de Chicago.

Après avoir complété ses études, le Dr Boily occupera le poste de directeur médical de la Clinique de réhabilitation pour enfants handicapés, à Trois-Rivières.

Le désarmement

L'Ouest insiste sur le contrôle

Genève, 17. (AFP) — A la séance du jour du Comité des Dix, M. Jules Moch, chef de la délégation française, a noté que le vice-ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Valérien Zorine, se rallie aux thèses occidentales sur les étapes à suivre jusqu'à l'application du traité de désarmement et sur plusieurs principes du contrôle.

Mais M. Moch déclare que l'accord reste impossible tant que la délégation soviétique n'acceptera pas les conditions suivantes :

1) Le contrôle doit pouvoir vérifier non seulement les quantités de matériel éliminé, mais le matériel qui subsiste.

2) Le contrôle pourra opérer non seulement sur les lieux indiqués par les divers gouvernements, mais aussi sur les lieux où il soupçonne des stocks clandestins.

Les bases à l'étranger

Le délégué polonais, M. Naszkowski, reproche à ses collègues occidentaux de ne pas prendre position sur le projet soviétique du 2 juin, d'en différer la discussion. Il affirme ensuite la nécessité de liquider les bases à l'étranger, à cause par exemple du danger que présente l'armée allemande en voie de renaître.

Le délégué britannique, M. Ormsby-Gore, lui réplique qu'"on a trop parlé des bases étrangères". Il rappelle que l'URSS en réclame l'abolition depuis 1953. Il affirme que le principe de l'interdiction des bases à l'étranger que formule l'URSS ne tient compte ni de la géographie, ni des intentions des Etats alliés. Il déclare: "Les petits pays proches de grandes puissances ont le droit de concéder des bases à celles-ci pour défendre leur indépendance et leur liberté".

Le retrait d'Europe des forces américaines, britanniques ou canadiennes ne serait pas compensé par le retrait des forces soviétiques des pays liés au pacte de Varsovie. La liquidation des bases étrangères de fusées détruirait l'équilibre des forces en faveur de l'URSS qui dispose sur son territoire de nombreuses bases de cette nature.

M. Ormsby-Gore conclut qu'il est impossible de séparer les bases étrangères des bases en territoire national; la liquidation de toutes dépend du désarmement général. Les Dix reprennent leurs séances demain matin.

Nécrologie

M. WILLIAM J. WHELAN

M. William J. Whelan, frère de S. Exc. Mgr Lawrence P. Whelan, évêque auxiliaire à Montréal, est décédé mercredi, à l'âge de 63 ans, à la suite d'une longue maladie.

Le disparu laisse son épouse, née Maude Gelardi ; deux fils, deux soeurs et deux frères. Les funérailles auront lieu demain samedi à l'église St-Kevin.

LE PONT

SUITE DE LA PAGE 3

y a eu une entente quelconque entre le spéagers et vous?

"Aucune".

—On ne vous a rien dit et vous n'avez rien demandé?

"Non".

—Que s'est-il passé, alors?

"J'ai donné un dollar, et on m'a remis soixante cents".

—Et vous n'avez pas songé à vous plaindre aux autorités du port ?

"Non".

—Pourquoi?

"Tout simplement parce que cela faisait notre affaire".

Recommençant à interroger le témoin, Me Daoust lui demanda alors si en témoignant pour la poursuite, il était sous l'impression qu'il pouvait s'éviter lui-même une poursuite judiciaire?

"Aucunement", de répondre ce dernier.

Me Dansereau en profita alors pour demander à son tour au camionneur si les officiers de la police fédérale lui avaient fait quelque promesse ou menace au moment où ils l'ont interrogé, et, par la suite, quand ils lui ont demandé de venir en cour.

Et, encore une fois, la réponse du témoin a été rapidement négative.

Par temps chaud, il faut garder au froid les aliments humides si l'on veut qu'ils se conservent jusqu'à ce qu'on les serve. Un lieu frais et bien ventilé au-dessous de 50 degrés conservera en bon état les sandwiches à remplissage humide, les tartes à la crème, les sauces et les volailles farcies durant quelques heures. La réfrigération est la méthode la plus sûre à employer.

Ministère des Travaux Publics

OTTAWA

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, pièce B322, édifice Sir Charles Tupper, Riverside Drive, Ottawa, et portant la mention: "SOUMISSION POUR RAJOUT DE TROIS CLASSES A UNE ECOLE, MODIFICATIONS ET REPARATIONS, AGENCE INDIENNE DE SAINT-REGIS, SAINT-REGIS (P.Q.) seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le MERCREDI, 3 AOUT 1960.

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer en déposant une somme de $50.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de: L'architecte en chef, pièce D715, édifice Sir Charles Tupper, Ottawa (Ont.); l'architecte régional, 150, rue Kent, Ottawa, (Ont.); directeur régional, 1631, rue Delorimier, Montréal (P.Q.) et on peut les consulter aux bureaux de poste de Brockville, Cornwall, Hawkesbury (Ont.) et Huntingdon, Ormstown, Valleyfield et Saint-Régis (P.Q.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état, pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Sinon, il sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions —

a) auxquelles est annexé l'un des différents dépôts de cautionnement mentionnés aux documents de soumission

b) qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Robert FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire

FAITS DIVERS

SUITE DE LA PAGE 3

indemne. Les dégâts sont assez considérables.

Detroit, 17. (PA) — Le corps d'un homme repêché de la rivière Detroit, hier, a été identifié sommairement comme pouvant être celui de Ross Wabey, 25 ans, un marin de Montréal.

Wabey a été porté disparu vendredi dernier alors qu'il était en train de peinturer la coque d'un cargo des Grands Lacs.

La police a déclaré que le noyé repêché portait le même genre de vêtements que ceux que Wabey au moment de sa disparition.

Un apprenti cow-boy a tiré une balle de revolver qui s'est logée dans le pied d'un adolescent, hier soir, à l'angle des rues Canning et Albert. La victime a été conduite au Montréal Children's Hospital.

Jimmy Raso, 15 ans, demeurant au 797, rue Des Seigneurs, marchait sur le trottoir lorsqu'une bande de voyous fit son apparition. L'un d'eux a insulté la victime. Raso a dit qu'il ne parlait pas français et c'est a ce moment qu'un autre membre de la bande a sorti un revolver.

L'individu, âgé d'environ 18 ans, faisait tourner dans sa main son revolver de calibre .25 et à un certain moment le coup est parti.

Le sergent-détective Fred Savage, de l'escouade des homicides de la police de Montréal, a été chargé de l'enquête.

DECES

AUCLAIR, Roger L. — A Montréal-Nord, le 15 juin 1960, à l'âge de 42 ans, est décédé Roger-L. Auclair, époux de Lucille Brais, demeurant à 10793 Garon. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons Eugène Desjardins Enrg., No 8328, rue St-Denis, près Gutzot, à 10 hres pour se rendre à l'église St-Vincent-Marie Strambi ou le service sera célébré à 10 hrs45 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement angle Blvd Pie IX et De Castille, Montreal-Nord, à 10 hres 30. 206—2

BELZIL — A Isle-Verte, le 15 juin 1960, à l'âge de 78 ans, est décédé le notaire Turibe Belzil, époux en 1ères noces de Philomène Labrie et en 2es noces d'Anne Desjardins. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant à l'église paroissiale.

BOISVERT — A Verdun, le 15 juin 1960 à l'âge de 81 ans est décédé François Xavier Boisvert, époux en 1ères noces de Léonilda Primeau et en 2ièmes noces de Marie Côté, demeurant à 307 rue Gordon. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires L. Thériault, No 512 rue de l'Eglise à 10 hrs pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, où le service sera célébré à 10 hrs 15 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 205—3

BOYER — A Labelle, le 14 juin 1960, à l'âge de 61 ans, est décédé Henri Boyer, fils de feu Ernest Boyer et de feu Amanda Giroux. La dépouille mortelle est exposée aux salons Léopold Suppere, de Labelle, et sera transportée à Montréal, jeudi. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires J. S. Vallée Ltée, No 5310 ave du Parc, à 9 heures 30 pour se rendre à l'église St-Georges où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 205—3

BOUCHARD — A Québec, le 15 juin 1960, à l'âge de 48 ans est décédé M. Ernest Bouchard, vice-président de la maison Bouchard & Robitaille, époux de dame Bertha Gagnon, domicilié au 2797 chemin St-Louis. Les funérailles auront lieu lundi à 10 heures. Départ de la residence funéraire Arthur Cloutier et Fils, 990, 1ère avenue à 9:30 pour l'église St-Louis-de-France et de là au cimetière Notre-Dame de Belmont. Trajet en automobile.

BRASSARDS — A St-Lin, le 15 juin 1960, à l'âge de 95 ans 4 mois est décédée Mme veuve Georges Brassard, née Amanda Pie, tante de Mme Philippe Taillon, de Pont-Viau, demeurant à l'hospice St-Antoine de St-Lin. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. C. Filiatrault, 90, boul. Lévesque, Pont Viau, à 7 h. 30 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lin où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 206—2

CLAUDE—A Lachine, le 16 juin 1960 à l'âge de 65 ans, est décédé Hector Claude, époux de feu Bernadette Allard, demeurant à 2101 St-Joseph. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc., no 1345 rue Notre-Dame, Lachine, à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église des Saints-Anges, ou le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEMERS — A Laprairie, le 16 juin 1960, à l'âge de 53 ans, est décédé Arcade Demers, époux de Marie-Jeanne Gagnon. Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Henri Guérin, no 425 Chemin St-Jean, pour se rendre à l'église de la Nativité de Laprairie où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 207—2

DESJARDINS — A Verdun, le 16 juin 1960, à l'âge de 76 ans est décédé Joseph Hyzin Desjardins demeurant chez son frère Henri Desjardins fils de feu Isidore Desjardins et de feu Zénaide Locas. Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée No 5551 rue Wellington à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 207—2

DESJARDINS — A Montréal, le 15 juin 1960 à l'âge de 84 ans est décédé Joseph Louis Desjardins époux de feu Emma Charland, demeurant chez sa fille Mme Joseph Comeau, 7638 Casgrain. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de frais funéraires no 7030 rue St-Denis à 11 hrs pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 11 hrs 15 et de là au cimetière de Ste-Rose, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 206—2

DESMARTEAUX — A Montréal, le 16 juin 1960 à l'âge de 63 ans est décédée Mme veuve Anselme Desmarteaux née Thérèse Lacoste, demeurant chez sa fille Mme Roger Bourgouin, 5179, rue Fabre. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de Frais Funéraires, No 4848 rue Papineau, à 6 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka où le service sera célébré à 7 hrs et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 206—2

DESROCHERS — A Ste-Marthe, le 15 juin 1960, à l'âge de 80 ans 11 mois, est décédé Damase Desrochers, époux d'Elvina Quesnel, demeurant rang Ste-Julie. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roussin & Felx à Ste-Marthe, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 206—2

DUFRESNE — A Montréal, le 15 juin 1960 à l'âge de 34 ans 8 mois est décédée Mme Laurier Dufresne née Lucia Bellemarre demeurant à 2156 Boul. Bernard. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Langlois, No 8628 rue Hochelaga, à 10 hrs pour se rendre à l'église St-Bernard où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 206—2

DUSSAULT — A Montréal, le 15 juin 1960, à l'âge de 65 ans est décédée Berthe Dussault, célibataire, fille de feu Alexandre Dussault et de feu Joséphine Paquin, demeurant chez son frère Réal Dussault, 6612 Chambord. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de frais funéraires, No 4848 rue Papineau à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 206—2

GARIEPY — A Montréal, le 15 juin 1960 à l'âge de 76 ans est décédé Henri Gariépy, époux de Marie Arbour, demeurant à 5082 Chambord. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de frais funéraires, no 4848 rue Papineau à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement angle Blvd Pie IX et De Castille, Montreal-Nord, à 10 hres 30. 206—2

GIROUX — A St-André-d'Argenteuil le 16 mai 1960 à l'âge de 74 ans 7 mois est décédé Osias Giroux, époux de feu Angélina Emery. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bertrand Ladouceur à St-André-d'Argenteuil pour se rendre à l'église de Carillon où le service sera célébré à 11 hrs 45 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GODBOUT — A Ville Mont-Royal, le 15 juin 1960 à l'âge de 74 ans est décédé Harry A. Godbout, époux de Laure Lefebvre. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée, no 5630 chemin Côte-des-Neiges à 10 h. 45 pour se rendre à l'église St-Joseph de Mont-Royal où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 206—2

LACHANCE — A Montréal, le 14 juin 1960, à l'âge de 72 ans, est décédé Georges Lachance, époux de feu Edmondine Germain, demeurant 5631, 1ère avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Guilbault Inc., No 5359, 11e Ave, Rosemont, à 10 h. 15, pour se rendre à l'église Ste-Gemma, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture ou un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 205—3

LAFLAMME — A Montréal, le 15 juin 1960 à l'âge de 59 ans est décédé Israel Lucien Laflamme époux de Eva Delisle, demeurant à 2602 Notre-Dame ouest. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 2630 rue Notre-Dame ouest, à 10 h. 15, pour se rendre à l'église Ste-Cunegonde ou le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 206-2

LARUE — A Québec le 15 juin 1960, à l'âge de 74 ans est décédé M. Jules-Louis Larue, C.R., officier en lois dans le ministère du procureur général, époux de dame Marguerite Carroll. Les funérailles auront lieu samedi à 8 heures. Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, 300 Chemin Ste-Foy à 7.30 pour l'église de Loretteville et de là au cimetière paroissial.

LE BER — A Montréal, le 14 juin 1960 à l'âge de 72 ans, est décédée Léontine Ledoux, épouse d'Edouard Le Ber demeurant à 7166 St-Denis. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons Rémi Allard, No 7384 rue St-Denis, à 10 hrs 15 pour se rendre à l'église Ste-Cécile, ou le service sera célébré à 10 hrs 30 et de là au cimetière St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 204—4

LEFEVRE — A Rigaud, le 15 juin 1960 à l'âge de 66 ans est décédée Mme Charles-Auguste Lefebvre, née Anne-Emma Drouin, soeur du chanoine Raoul Drouin, de la Cathédrale à Montréal. Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires Aubry & Fils, de Rigaud, à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 206—2

LYONNAIS DIT LEONARD — A Verdun, le 14 juin 1960, à l'âge de 53 ans est décédé Wilfrid Léonard, époux de Simone Daoust, de Verdun. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires L. Thériault, no 512 rue de l'Eglise, à 11 hrs pour se rendre à l'église Notre-Dame des Sept-Douleurs où le service sera célébré à 11 hrs 15 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 206—2

MALETTE — A Salaberry de Valleyfield, le 14 juin 1960, à l'âge de 80 ans 6 mois est décédé Onisiphore Malette, ex-hôtelier, époux en 1ères noces de Marie-Anna Bédard et en 2èmes noces de feu Juliette Mercier, demeurant à 25 rue Ellice. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Larin & Fils, no 317 rue Victoria pour se rendre à la cathédrale où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Rigaud, lieu de la sépulture, ou un libéra sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 206—2

MALO — A Montréal, le 16 juin 1960, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme veuve Raoul Malo, née Florina Robert, demeurant à 2080 rue Chambly. Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons E. Rajotte, no 3635 rue Hochelaga, pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-D'Arc où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 207—2

MERCIER — A Montréal, le 16 juin 1960, à l'âge de 68 ans, est décédé Henri Mercier, époux de Flore Monette, demeurant à 1771 Blvd. Gouin Est. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la Société Coopérative de frais funéraires, No 302 rue Ste-Catherine est à 7 hrs pour se rendre à l'église de la Visitation où le service sera célébré à 7 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs. 206—2

McCREADY — A Montréal, le 15 juin 1960, à l'âge de 45 ans, 2 mois, est décédée Mme Maurice McCready née Alma Nadeau, demeurant à 3102 Blvd Rosemont. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Guilbault Inc., 5359, 11ième Ave, Rosemont, à 11 hres 15, pour se rendre à l'église Ste-Bibiane, où le service sera célébré à 11 hres 30, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 205—3

MOREJKO — Accidentellement à Montréal, le 15 juin 1960, à l'âge de 82 ans est décédée Mme veuve Adam Morejko née Julia Kuczynski, demeurant à 4464 rue Colonale. Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc., No 2590 rue Rouen à 8 hrs 30 pour se rendre à St. Mary's Polish Church où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 206—2

OLIVIER — A Valleyfield, le 15 juin 1960 à l'âge de 78 ans est décédé Raphaël Olivier, époux en 1ères noces de Claire Curtis, en 2èmes noces de Marie Moglia, en 3èmes noces de Clorilda Ferraro. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Pellerin Frères, no 6 ave Grand'Mère à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Paul de Grand'Mère où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Trois-Rivières, lieu de la sépulture. Parent et amis sont prié d'y assister sans autre invitation. 207—2

PARADIS — A Montréal, le 16 juin 1960, à l'âge de 29 ans, est décédé Denis Paradis, époux de Jeannine Plouffe et fils de Lucien Paradis, demeurant à 5815, 6e avenue, Rosemont. Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons E. Rajotte, no 3635 rue Hochelaga, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 207—2

PREVOST — A Montréal, le 15 juin 1960, est décédée Gilberte Prévost, fille de feu Avila Prévost et de feu Aurore Lafond, demeurant à 10,637, Waverley. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc., no 1415 rue Fleury est, à 11 hrs 10, pour se rendre à l'église St-André-Apôtre, où le service sera célébré à 11 hrs 30, et de là au cimetière du Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement angle St-Laurent et Prieur, à 11:20 hrs. 205—3

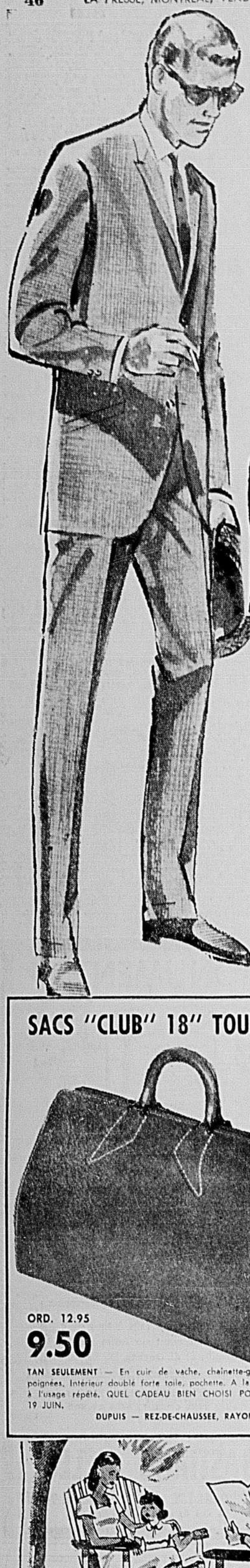
QUESNEL — A Laprairie, le 15 juin 1960 à l'âge de 73 ans est décédé Georges Quesnel, autrefois de Lachute, époux de Joséphine Ledoux, demeurant à 552 rue Ste-Rose, à Laprairie. Les funérailles auront lieu samedi le 18 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Ménard, no 397, rue Grâce, à Lachute pour se rendre à l'église Ste-Anastasie où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICARD — A Grand'Mère, le 15 juin 1950 à l'âge de 81 ans est décédée Mme J. C. Avila Ricard, née Réseda Houde, épouse de feu le Dr J.-C. Avila Ricard, M.D. Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires Pellerin Frères, no 6 ave Grand'Mère à 8 h. 45 pour se rendre à l

OUVERTS

CE SOIR JUSQU'À 9 h. 30
TOUS LES SAMEDIS *y compris juillet et août*
JUSQU'A 5 H. 30

Chez **dupuis**



COMPLETS
que vous pouvez
LAVER et PORTER
en moins d'une heure

2 PIECES
69.50



NORTHCOOL
TAILORED BY SAGNER
AUTOMATIC
WASH 'N WEAR

Fameux complets légers, d'importation américaine, d'un manufacturier réputé, spécialisé.

TISSUS : 65% Dacron et 35% Corval ou coton. — Lavable et demandant peu ou pas de repassage.

MODELES : Devant droit à 3 boutons, légère doublure.

TEINTES : • BLEU • GRIS • BRUN • VERT OLIVE.
TAILLES : 36 à 44 dans le groupe.

DUPUIS
REZ-DE-CHAUSSEE
RAYON 610

N'OUBLIEZ PAS LA **FETE DES PERES** DIMANCHE 19 JUIN



ROBES DE CHAMBRE
en ARNEL lavable
SANS REPASSAGE

19.95

Confection soignée par Rochester, coupe ample, ceinturon, 3 poches. Petits motifs paisleys sur fond rouge, or, vert, bleu, rouge vin. Tailles P.M.G. et ExG. Présentation dans boîte fantaisie pour cadeau.
Dans sac-étui pour le voyage

VI. 2-6171

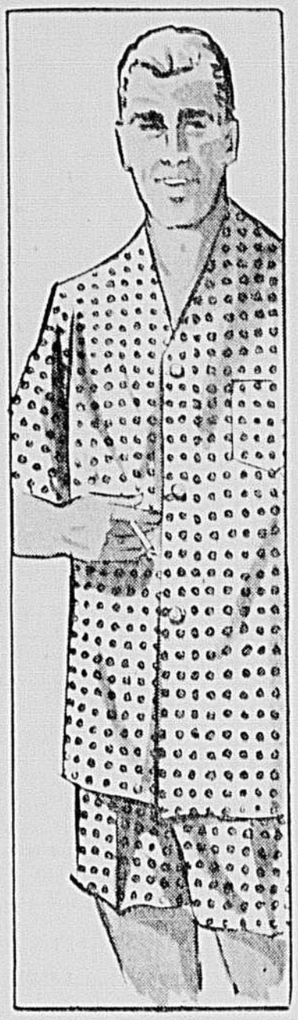
PYJAMAS
COTON GAUFRE
entretien facile

4.00

Papa aimera recevoir plusieurs de ces pyjamas tellement confortables pour l'été. Gilet devant boutonné, col en V sans revers, manches courtes. Culotte coupe boxeur, siège ballon, taille élastique. Dans boîte fantaisie pour cadeau.

AUTRES PYJAMAS D'ETE
5.00 et 6.00

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620





IMPERMEABLES
plastique

légers • beige • charcoal

POUR HOMMES — Devant boutonné, poches ouvertes sur les côtés. Le tout se glisse dans son sac plastique. Tailles P.M.G. et ExG. — ordinaire, petite, élancée. **3.95**

nylon

• beige • gris

Poids plume dans enveloppe, aussi en nylon. Devant boutonné, poches ouvertes de côté. P.M.G. et ExG. pour tailles petite, ordinaire, élancée. — **17.95**

Boite fantaisie pour offrir en cadeau si désiré.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 650



DEUX-PIECES SPORT

8-14 ans ORD. 3.99 **2.88**

Ensemble en coton d'entretien facile. Frais et pratique pour l'été. Coquette blouse imprimée. Pantalon coupe cycliste, tissu Chino. Taille semi-élastique au dos. ROUGE et bleu Caraïbes.

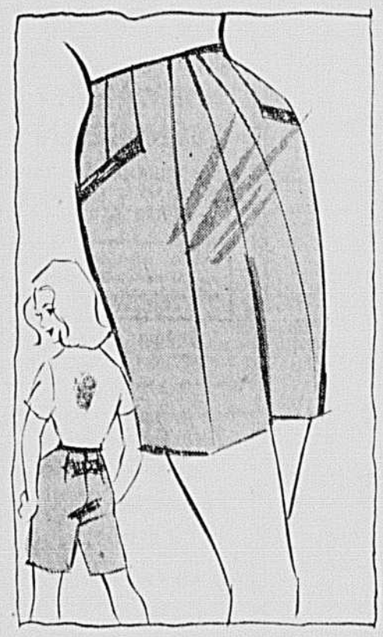
MAILLOTS DE BAIN

ORD. 3.99 *8-14 ans* **2.99**

En coton à plaid ton aqua et antilope. Dos lastex. Jupe plissée, culotte à même avec tour des cuisses sur élastique. Qualité DRIP'N'DRY séchant rapidement.

VI. 2-6171

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 550



CULOTTES SPORT
"Jamaïca"

en coton CHINO lavable

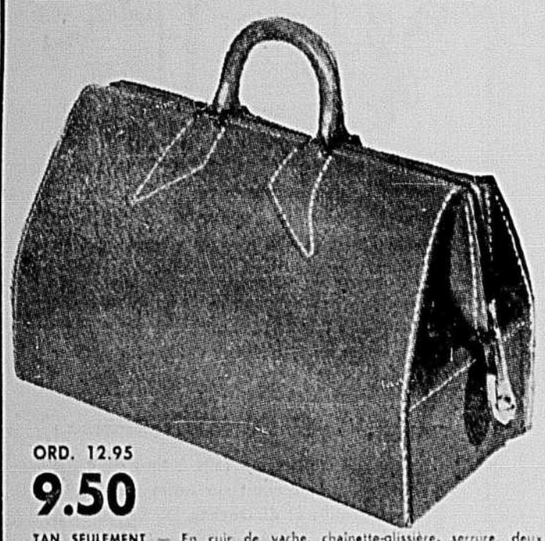
Ord. 2.99 SPECIAL **1.88**

Quelle offre opportune pour celles qui partiront bientôt en vacances ou en fins de semaine. Coton CHINO en • beige • noir. Tailles 12-14-16-18 pour dames et jeunes filles.

VI. 2-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 540

SACS "CLUB" 18" TOUT CUIR



ORD. 12.95
9.50

TAN SEULEMENT — En cuir de vache, chaînette-glissière, serrure, deux poignées. Intérieur doublé forte toile, pochette. A la fois léger et résistant à l'usage répété. QUEL CADEAU BIEN CHOISI POUR PAPA DIMANCHE 19 JUIN.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 930





VEDETTE AU SOUS-SOL

CHEMISES SPORT

pour hommes et jeunes gens

TEXTURE RAYONNE/ACETATE OU AUSSI COTON "SANFORIZED"

Chemises sport à manches longues, pochette-poitrine, nouveaux cols. Elles sont faciles à laver, toujours fraîches et propres. Choix de carreaux, rayures, motifs de fantaisie dans grande variété de nuances. Tailles P.M.G. et ExG.

SOUS-SOL, RAYON 1625

SPECIAL
2.69
2 pour 5.00

au **SOUS-SOL** *Chez* **dupuis Frères**

COMPLETS 2 PANTALONS

tailles 34 à 46 dans le groupe

ORD. 39.98
$32.



Tissus worsted 100% laine (virgin wool) ou worsted flanelle acetate. Devant droit à 3 boutons, fente au bas du dos, demi-doublure. Pantalons avec plis, glissière. Pour statures: ordinaire, courte, élancée ou corpulente. Gris, charcoal, bleu, brun à rayures ou à carreau.

SOUS-SOL, RAYON 1603



VESTONS TWEED

Tailles 37 à 42. Devant droit à 3 boutons, fente au bas du dos, poches appliquées, demi-doublure satin. Confection soignée. Brun, gris, bleu, à divers dessins populaires. Stature ordinaire seulement.

Ord. 15.98
$10.

DUPUIS, SOUS-SOL, RAYON 1613



CAUSEUSES "Hollandaises"

modèle berçant *Ord. 52.95*

Fabrication bois franc fini vernis naturel — Largeur des sièges env. 32" — Hauteur des dossiers env. 32" — Planchettes des sièges et dossiers montées à vis pour plus de solidité — Berceaux renforcés.

SPECIAL
44.95



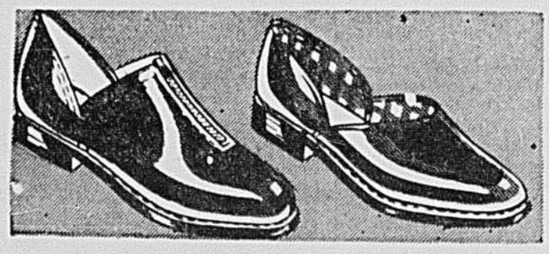
TOIT OU DAIS

Ord. 21.95
SPECIAL
19.95

Pour convenir à cette balançoire. Grosse toile rustique qui recouvre les deux sièges totalement — env. 74" x 42".

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 910

VI. 2-6171



PANTOUFLES CUIR SOUPLE

Ord. 4.98 la paire
PRIX SOUS-SOL **3.97**

Modèle OPERA toujours aimé ou modèle avec empeigne sur glissière. Semelles de cuir. Pointures 6 à 11, ton BRUN seulement. Cadeau à papa, dimanche 19 juin.

SOUS-SOL, RAYON 1675

SOULIERS SPORT

Similicuir noir
PRIX SOUS-SOL **3.57** LA PAIRE

Souliers sport pour garçons actifs. Semelles caoutchouc-mousse pour plus de confort. Pointures 1 à 5 dans le groupe.

SOUS-SOL, RAYON 1475

